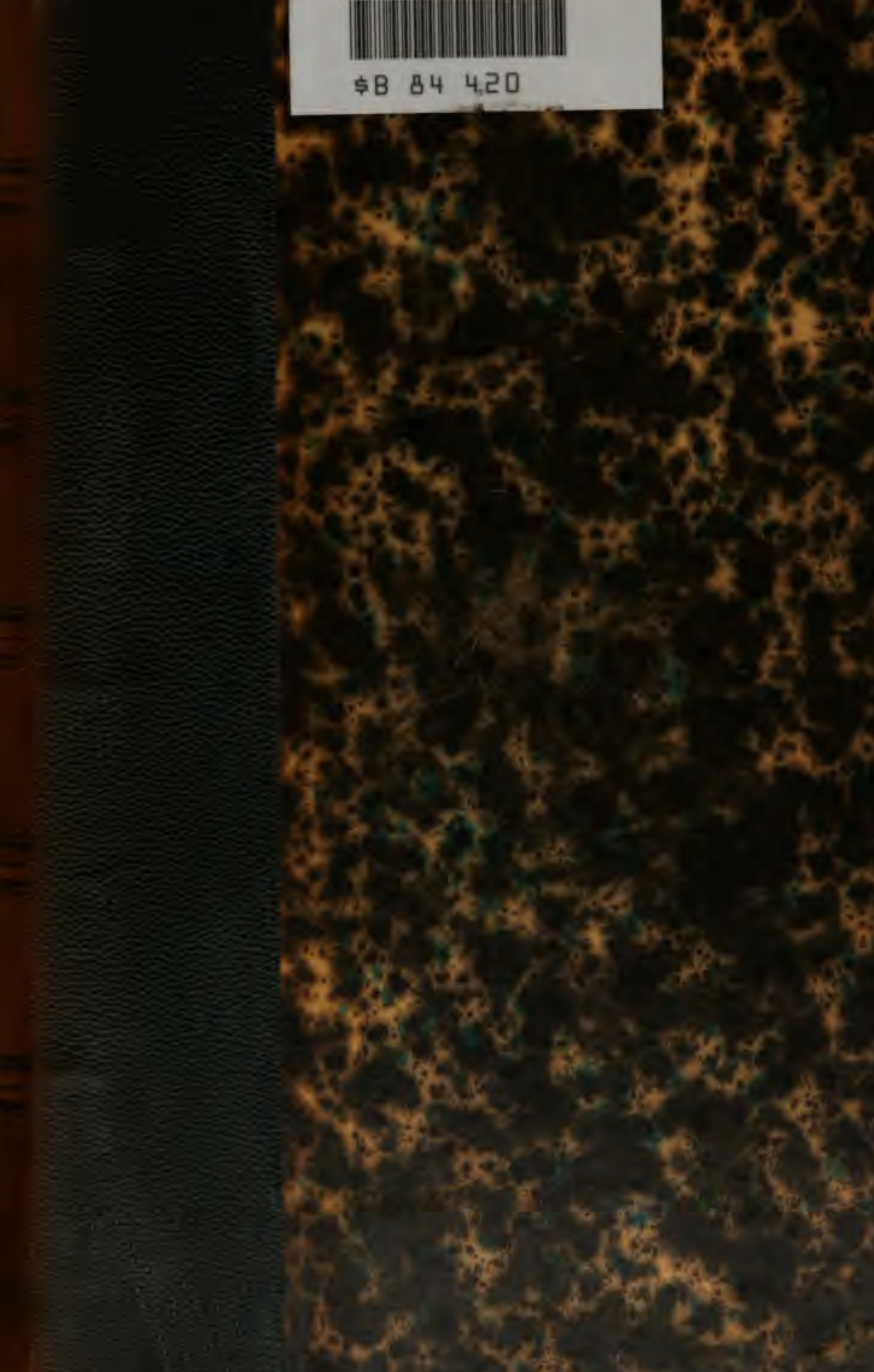
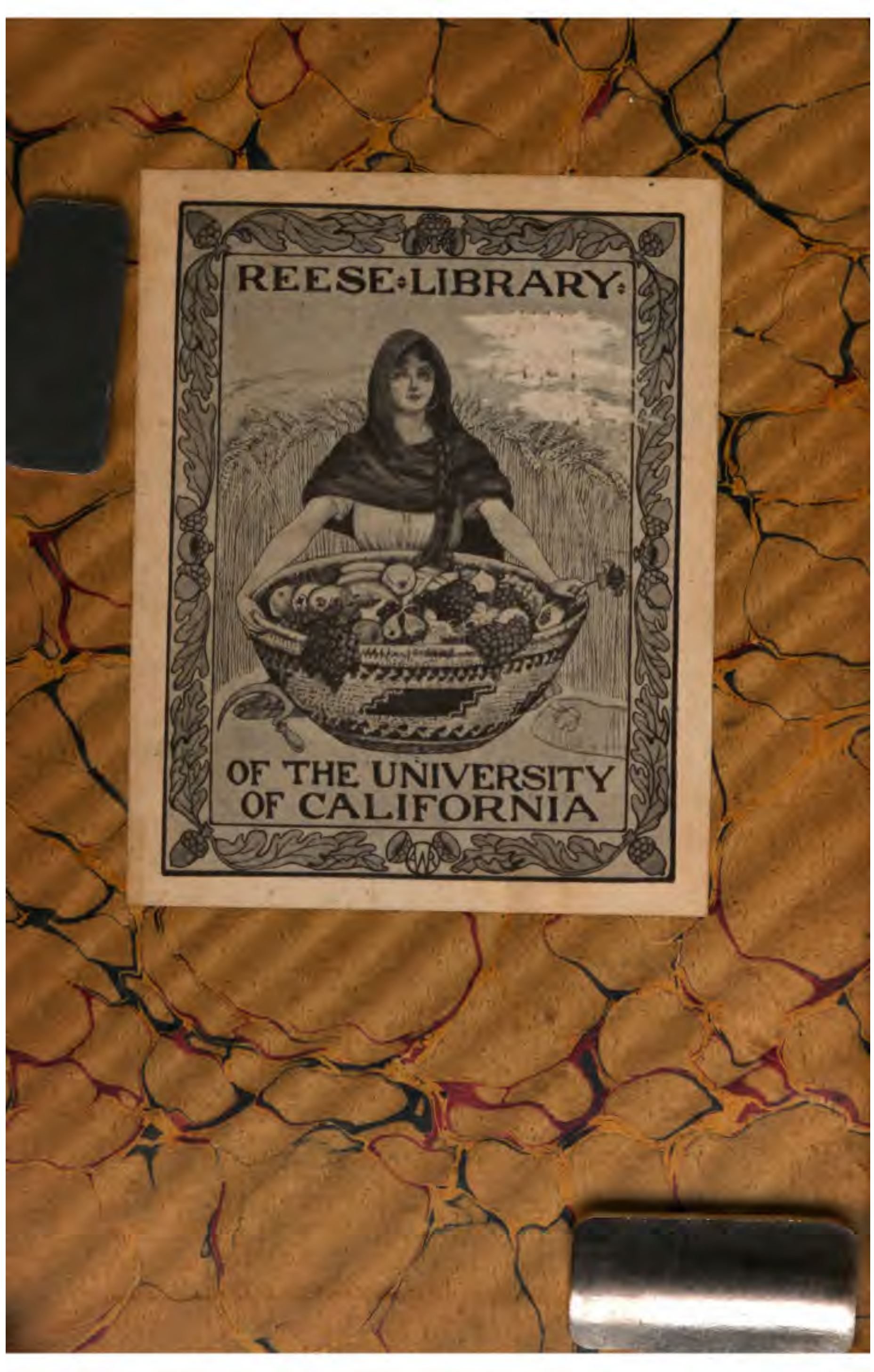

$B 84 420


REESE LIBRARY
OF THE UNIVERSITY
OF CALIFORNIA



A. DRY

SOLDATS AMBASSADEURS SOUS LE DIRECTOIRE

AN IV-AN VIII

I

LES GÉNÉRAUX ET LA RÉVOLUTION
TRADITIONS ET DIPLOMATES DU DIRECTOIRE
LE GÉNÉRAL PÉRIGNON ET L'AMIRAL TRUGUET A MADRID
AUBERT-DUBAYET A CONSTANTINOPLE

Avec trois gravures



PARIS
LIBRAIRIE PLON
PLON-NOURRIT ET Cie, IMPRIMEURS-ÉDITEURS
8, RUE GARANCIÈRE — 6e
1906

SOLDATS AMBASSADEURS

SOUS LE DIRECTOIRE

DU MÊME AUTEUR

Vers l'Occident. *Nord du Maroc, Andalousie, Lisbonne.* In-16. (Librairie Plon, 1899.)

Trinacria. *Promenades et Impressions siciliennes.* In-16. (Librairie Plon, 1903.)

Reims en 1814, pendant l'invasion. In 8°. Avec vingt gravures hors texte et trois cartes. Préface de M. Henry Houssaye, de l'Académie française. (Librairie Plon, 1902.)

(Ouvrage honoré d'une souscription du ministère de la guerre.)

EN PRÉPARATION :

Soldats Ambassadeurs sous le Consulat.

Première série : *Duroc, Lavallette, Mac-Donald, Lannes, Jourdan, Beurnonville.*

Deuxième série : *D'Hédouville, Clarke, Andréossy, Gouvion Saint-Cyr, Rapp, Brune.*

PARIS. TYP. PLON-NOURRIT ET Cie, 8, RUE GARANCIÈRE. — 8022.

A. DRY

SOLDATS AMBASSADEURS

SOUS LE DIRECTOIRE

AN IV-AN VIII

I

LES GÉNÉRAUX ET LA RÉVOLUTION
TRADITIONS ET DIPLOMATES DU DIRECTOIRE
LE GÉNÉRAL PÉRIGNON ET L'AMIRAL TRUGUET A MADRID
AUBERT-DUBAYET A CONSTANTINOPLE

Avec trois gravures



PARIS
LIBRAIRIE PLON
PLON-NOURRIT ET Cie, IMPRIMEURS-ÉDITEURS
8, RUE GARANCIÈRE — 6e
1906

AVERTISSEMENT

Pendant la courte période du Directoire — novembre 1795 à novembre 1799, — sept officiers généraux, presque tous de grande notoriété, — Pérignon, Truguet, Aubert-Dubayet, Clarke, Canclaux, Lacombe Saint-Michel, Bernadotte, — ont occupé des postes diplomatiques à l'étranger.

J'ai cherché, dans les études qui suivent, à raconter comment tous ces soldats, improvisés diplomates, ont rempli leurs délicates fonctions. Mon but n'est pas de présenter ici, une fois de plus, le tableau de la politique étrangère menée pendant quatre ans par les ministres des Relations extérieures, Delacroix, Talleyrand et Reinhard. Par certains côtés cependant, le travail entrepris touche à l'histoire générale de cette époque troublée. En effet, pour faire comprendre le rôle joué par les généraux ambassadeurs à

Madrid, à Constantinople, en Italie, à Vienne et à Naples, pendant la durée de leurs missions, il a fallu, forcément, rappeler dans quelles conditions ces missions leur furent confiées. Quelques vues d'ensemble ont donc été nécessaires, et le caractère même de ce livre — que j'avais d'abord voulu faire uniquement biographique — s'est trouvé singulièrement modifié et s'est étendu.

Pour suivre à travers l'Europe les envoyés du Directoire, j'ai pu, heureusement, ne pas me borner à un consciencieux dépouillement de dépêches et d'instructions officielles. A l'aide de témoignages contemporains et de nombreuses correspondances particulières, en partie inédites, j'ai spécialement cherché à reconstituer les milieux, à noter les impressions ressenties, à pénétrer un peu l'âme de ces glorieux soldats de fortune. appelés, sans préparation, à représenter la jeune République auprès des vieilles Monarchies.

Certes, en arrivant dans les capitales royales, les généraux ambassadeurs durent être étrangement surpris. Presque tous avaient vécu, depuis plusieurs années, aux armées de la Convention ou dans les centres révolutionnaires de Paris. Tous avaient très nettement adopté les principes

républicains et juré « haine aux Tyrans ». Ils se croyaient destinés non seulement à jouer un rôle diplomatique, mais aussi, et surtout, à répandre au loin les idées françaises.

A peine installés à leurs postes, ils se heurtèrent à des difficultés que, dans leur ignorance des usages des Cours, ils n'avaient guère soupçonnées. Médiocrement accueillis par les souverains, espionnés par les ministres, ridiculisés par les courtisans, insultés par les émigrés, soumis aux règles d'une étiquette minutieuse qui leur parut surannée et vexatoire, ils furent, en somme, traités presque partout en vaincus, — eux, les vainqueurs.

On comprend donc leurs rancœurs, leurs exigences et leurs ardeurs souvent maladroites. D'ailleurs, quelque lamentable qu'apparaisse maintenant la politique intérieure du Directoire, les premières années de cette période n'en restent pas moins parmi les plus glorieuses de notre histoire militaire. Dès les brillantes victoires de 1796, la France joue décidément le premier rôle en Europe, et c'est sur le jeune général en chef de l'armée d'Italie que se tournent les regards du Monde. Comment s'étonner que cette situation privilégiée de la République ait un peu grisé certains de ses représentants à l'étranger?

Leur attitude, parfois agressive, doit donc être jugée avec indulgence. Serviteurs d'un régime de transition, n'ayant ni traditions ni directions véritables, violemment attaqués à Paris par leurs ennemis politiques, ils ont cependant tenu très dignement leur place dans une carrière difficile entre toutes, cherchant à faire respecter les idées et les couleurs de cette France nouvelle qu'ils avaient défendue de leur sang.

Malgré les limites volontairement fixées, je ne me dissimule pas la difficulté de ma tâche. Aujourd'hui comme il y a cent ans, l'histoire des hommes de la Révolution — comparses ou premiers rôles — continue à exciter les passions. Ceux qui tentent de la raconter sans partialité doivent s'attendre à être traités comme Michel Montaigne. « Je fus, — disait le bon philosophe, — pelaudé de toutes mains. Au Gibelin, j'étais Guelfe ; au Guelfe, Gibelin. »

Certains jugements portés dans ce livre paraîtront donc peut-être incomplets ou peu conformes aux légendes admises. De ces légendes, je ne me suis guère préoccupé. Ayant à présenter des personnages du Directoire, j'ai voulu les juger sur leurs actes et leurs idées de 1795 à 1799, en indiquant seulement les services ultérieurs qu'ils ont pu rendre. Quand il arrive au

ministère en l'an V, Charles-Maurice de Talleyrand-Périgord n'est qu'un ambitieux besogneux, protégé par Mme de Staël et par Barras; il ne peut espérer devenir prince de Bénévent, ministre et ambassadeur d'une monarchie légitime. De même, Pérignon, Truguet, Canclaux, Clarke, qui doivent finir Pairs de France après avoir siégé au Sénat ou au conseil d'État, sont, de l'an IV à l'an VIII, résolument partisans de la Révolution. Malgré ses ambitions déjà sans mesure, l'orgueilleux Bernadotte ne rêve pas encore la couronne de Suède et Napoléon n'est toujours que le général Bonaparte.

A. D.



SOLDATS AMBASSADEURS

SOUS LE DIRECTOIRE

INTRODUCTION

Avant de raconter les ambassades des soldats diplomates sous le Directoire, il paraît d'abord nécessaire de résumer le rôle politique des chefs de l'armée pendant la Révolution. Nous verrons ensuite la place que la République avait déjà reprise vis-à-vis de l'Europe à la fin de 1795 et nous passerons rapidement en revue le personnel diplomatique dont elle pouvait disposer.

I

LES GÉNÉRAUX ET LA RÉVOLUTION

Les deux périodes militaires. — Les représentants aux armées. — Généraux politiques. — Le Comité de Salut public. — Le champ d'action des armées s'agrandit. — Candidatures militaires au Directoire. — Les ministres de la guerre de l'an IV à l'an VIII.

Les guerres soutenues par la République française de 1792 à 1801 contre les premières coalitions de l'Europe présentent deux caractères bien distincts.

Pendant la première période, — qui commence à Valmy pour finir avec l'année 1794, — la guerre, d'une façon générale, a d'abord lieu sur le territoire français ou près des frontières. On se bat en 1792 en Champagne, en 1793 et 1794 sur la Meuse, le Rhin, et sur nos limites des Pyrénées et des Alpes. C'est la période de défense.

Puis, vient la période de propagande et de conquête. Partout victorieuse, la France retrouve ses limites naturelles et prend l'offensive à son tour. Elle porte la guerre au loin, renverse les trônes, organise les pays occupés, fonde des États à son image, cherche à introduire partout, à la suite de ses armées, les idées dominantes de la Révolution.

A ces deux époques de guerre correspondent, pour l'esprit même des chefs de l'armée, deux périodes très différentes. Tant que la patrie est envahie, tant que l'invasion, qu'il faut repousser sur toutes les frontières violées, nécessite et parfois justifie les mesures redoutables prises par le Comité de Salut public, les généraux restent entièrement soumis au pouvoir civil et se tiennent, pour la plupart, en dehors de la politique quotidienne des partis. Ils ne jouent aucun rôle sur la grande scène parisienne où se déroulent les actes tragiques des grandes « Journées » de la Convention. Les vrais soldats n'ont aucune part aux sanglants résultats du 31 mai 1793, qui marquent la chute des Girondins, ni à ceux du 9 thermidor-27 juillet 1794, qui terminent le règne de Robespierre. Le grotesque Henriot, géné-

ral en chef de la garde nationale (1), et le ci-devant vicomte de Barras sont les seuls chefs militaires que ces Journées mettent en vedette.

Mais, quoique longtemps hypnotisée, pour ainsi dire, par ses devoirs patriotiques, l'armée ne reste pas indifférente aux événements et ses aspirations suivent très nettement la marche ascendante de la Révolution. Après s'être révélée libérale et heureuse du mouvement de 1789, elle est devenue constitutionnelle jusqu'au 10 août 1792 avec Lafayette, Rochambeau, Lückner. Après Valmy, elle est girondine avec Dumouriez, Kellermann, Custine, Houchard. Puis, après la coupable défection de Dumouriez et la disparition des Girondins, elle suit de nouveaux chefs, alors ardemment partisans des idées nouvelles : Jourdan, Pichegru, Moreau, Hoche, dirigés par Carnot au nom du puissant comité de la Convention.

Malgré la distance qui les sépare de Paris, les généraux n'échappent cependant pas aux persécutions. Dès la fin de 1793, le néfaste régime de la Terreur pèse sur les soldats plus encore que sur les citoyens. Trois généraux en chef : Custine, Brunet, Houchard, — le premier d'origine noble et de grande valeur, les deux autres plébeiens ayant eu trop de bonheur, — montent sur l'échafaud, accusés de trahison. Car, depuis l'exode de Dumouriez, on voit la trahison partout ! Et il s'agit de prouver aux chefs militaires que la défaite équivaut à une trahison !

(1) Pour ce personnage, voir TAINE, *les Origines*, VIII, 29.

Pour surveiller ces chefs et stimuler le zèle des jeunes armées, la Convention envoie alors des « représentants » sur les théâtres de guerre. Armés d'un pouvoir énorme, ils dénoncent parfois sans pitié mais donnent souvent aussi le plus patriotique exemple et ne croient pas devoir rester simples spectateurs des combats. « Ceints de l'écharpe nationale, le fer dans une main et les droits de l'Homme dans l'autre, ils se jetaient dans la mêlée, excitaient par leur exemple l'enthousiasme du soldat, apportaient au commandement des armées la plus grande de toutes les forces, le prestige d'un enthousiasme sans limites et d'une conviction sans bornes (1). » Tels furent, entre autres, Levasseur et Delbrel à Hondschoote, Carnot à Wattignies, Rewbell et Merlin de Thionville à Mayence, Lacombe Saint-Michel en Corse, Milhaud et Soubrany aux Pyrénées.

Les témoignages sont unanimes sur cette période de 1793-1794. Pour tous, la vie était dure et difficile. On ne mangeait à la table du quartier général d'autre pain que le pain du soldat et d'autre viande que la viande de distribution. « Les généraux, — dit le général Foy (2), — faisaient la guerre avec l'austérité et la modération qui convenaient à la noble cause pour laquelle ils avaient pris les armes... Les chefs étaient décimés par la hache du bourreau. Quand les uns tombaient, les autres se serraient pour rem-

(1) Achille Roche, Préface des *Mémoires de Levasseur de la Sarthe.*

(2) Général Foy, *Histoire de la guerre de la Péninsule,* I.

plir la trouée, ainsi qu'il arrive dans les bataillons où des files sont emportées par le boulet de l'ennemi. On affrontait sans crainte les hasards d'une responsabilité effroyable; la vie et la réputation, tout était sacrifié au bien public. » Le témoignage du maréchal Soult est aussi concluant : « Dans tous les rangs, le même zèle, le même empressement à aller au delà du Devoir (1). »

La loi sur l'*amalgame* — janvier 1794 — avait du reste créé une unité presque parfaite dans les diverses armées. « Tous équipés de même, tous habillés de même, suivant les mêmes règlements, obéissant aux mêmes chefs, n'ayant plus à choisir les chefs mais sachant qu'ils devaient les écouter sous peine d'être traduits devant des tribunaux sévères, les soldats marchèrent unis dans la pensée commune de repousser l'ennemi. La politique ne les divisait plus. Ils ne s'en occupaient pas (2). »

*
* *

Les premiers pourparlers engagés à Bâle en janvier 1795 marquent la fin de cette période héroïque. Pendant que Barthélemy, ambassadeur de la République, négocie avec M. de Hardenberg les articles d'un traité avec la Prusse, une nouvelle « journée » se prépare à Paris. Le 12 germinal (1er avril 1795), la Convention est envahie. Pichegru, qui passe toujours pour un homme énergique et ardent et qui, après avoir conquis la Hollande, se trouve fortuite-

(1) *Mémoires* du maréchal Soult, I.
(2) E. d'Hauterive, *L'armée sous la Révolution*, ch. II.

ment à Paris, est requis par l'Assemblée effrayée. On le nomme commandant de la force armée « pour tout le temps que durera le péril » et les habiles dispositions prises le 2 avril sauvent une fois de plus la Convention. Barras, qui a fait ses preuves l'année précédente en thermidor, et Merlin de Thionville, qui s'est initié aux choses militaires pendant le siège de Mayence, ont secondé le vainqueur.

Ce commandement de la garde nationale parisienne donné à un général d'armée était un événement politique d'une grande importance. Le mois suivant, après la journée du 20 mai (1er prairial an III), l'armée de ligne elle-même entre en scène à côté de la garde nationale. Menou (1) reçoit le commandement de vingt mille hommes des sections parisiennes et de huit mille hommes de la ligne. Le choix de Menou est d'ailleurs mauvais; ce général a tenu autrefois une place importante au Comité militaire de la Constituante (2), c'est un brave soldat mais il n'a ni l'audace ni la fermeté nécessaires pour les luttes ardentes de la rue.

(1) Le baron de Menou, né en Touraine en 1750, était déjà maréchal de camp en 1789. Député de la noblesse du bailliage de Touraine aux États généraux, il avait accueilli avec ardeur la Révolution. Il est surtout connu par son triste rôle en Egypte après l'assassinat de Kléber. Il est mort en 1810, gouverneur de Venise.

(2) Le comité militaire de la Constituante, formé le 1er octobre 1789 sur la proposition du baron de Wimpffen, comprenait douze membres : le marquis de Rostaing, maréchal de camp; le comte d'Egmont Pignatelli, lieutenant-général; Emmery, avocat; Dubois de Crancé, ancien mousquetaire; le marquis de Bouthillier, lieutenant-général; le comte de Gomer, maréchal de camp; le vicomte de Noailles, colonel des chasseurs d'Alsace; le marquis de Panat; le baron de Wimpffen, brigadier; le baron de Flachslanden, maréchal de camp; le comte de Mirabeau; et le baron de Menou.

Au commencement de vendémiaire an IV, c'est encore le même Menou qui commande les troupes de Paris. Mais les mesures prises sont jugées insuffisantes; Menou est destitué et arrêté et c'est à l'heureux vainqueur du 9 thermidor, à Barras, qu'est remis le commandement. Barras appelle Bonaparte, et sous eux, le 13 vendémiaire, servent de futurs maréchaux, Brune, Junot, Murat...

Ainsi donc, en germinal et prairial an III, puis en vendémiaire an IV, trois fois en six mois, la Convention a dû s'appuyer sur des chefs militaires et les a introduits dans la politique. Elle a sollicité l'intervention de l'armée, « opposant ses vœux républicains et belliqueux aux démonstrations des modérés, en attendant qu'elle les lance contre les gardes nationales suspectes de royalisme (1). »

Il faut insister sur ce fait. Les généraux ont été appelés pour défendre et sauver la Convention, et ils ne se sont véritablement occupés d'affaires politiques que lorsque les détenteurs du pouvoir les ont poussés dans cette voie nouvelle. Même après les premières interventions de Pichegru et de Menou, Jourdan, général en chef, donnait à ses soldats de sages conseils d'abstention. « Il faut, — disait-il au lendemain de la journée du 1er prairial an III, — que l'armée agisse dans cette circonstance comme elle a agi toutes les fois que de pareils événements ont eu lieu; c'est-à-dire qu'étant placée sur la frontière pour combattre les ennemis du dehors, elle ne

(1) A. Sorel, *L'Europe et la Révolution française*, IV, 281.

s'occupe pas de ce qui se passe dans l'intérieur, et qu'elle ait toujours la confiance de croire que les bons citoyens, qui y sont, parviendront à faire taire les royalistes et les anarchistes. »

Quatre mois après ce patriotique appel, la situation a changé. Ce que Pichegru a fait en germinal, d'autres sont prêts à l'accomplir à l'occasion. Au moment où les sections parisiennes font trembler l'Assemblée, le 12 vendémiaire, non seulement Barras obtient facilement le concours du jeune général Bonaparte, mais, en province aussi, certains généraux se déclarent disposés à marcher sur la capitale avec leurs troupes. Le général en chef Duhayet (1), entre autres, proposera son épée à la Convention.

Dès le début du Directoire, — novembre 1795, — cette situation va s'accentuer encore. Les chefs de l'armée commencent à se rendre compte de leur importance dans l'État, et leurs ambitions, uniquement patriotiques pendant si longtemps, s'orientent désormais peu à peu vers de nouveaux desseins. La période héroïque, décidément, est bien passée! La paix, déjà conclue avec certaines puissances, semble prochaine avec les autres. Après avoir partagé les fatigues et les dangers des soldats, après avoir acquis des grades et de la gloire, les généraux cherchent maintenant les honneurs et veulent leur part du pouvoir (2).

(1) Voir Aubert-Dubayet, I.

(2) Il est à remarquer que beaucoup de *soldats* furent appelés au Comité de Salut public et eurent ainsi leur part de pouvoir. Mais c'étaient, avant tout, des hommes politiques, membres de la

Les armées, d'ailleurs, restent ardemment républicaines et même jacobines car, dans la République, les jacobins ont longtemps représenté le parti de la guerre. « Elles gardaient cet esprit jacobin, dit M. Vandal (1), parce que la République et la France se confondaient à leurs yeux et aussi parce que la Révolution, qui s'était faite, au dedans étroite et bourgeoise, demeurait parmi elles, franchement démocratique, ouvrant au plus humble (2), pourvu qu'il fût un brave, le chemin des honneurs et des profits. »

Cette tendance au jacobinisme explique pourquoi les armées seront longtemps avec le pouvoir exécutif contre la majorité des conseils et pourquoi, en

Convention et éloignés des armées. Voici les noms de ceux qui figurèrent, en l'an III, au Comité : Carnot, Prieur de la Côte-d'Or, ancien officier du génie, grand travailleur; Delmas, officier de milice, qui joua un rôle important aux journées de prairial an III ; Dubois-Crancé, futur ministre de la guerre du Directoire; Blad et Marec, commissaires de marine; Aubry, capitaine d'artillerie en 1789, général en 1793, esprit court et passionné, qui n'avait jamais entendu le canon qu'au polygone (au dire du général Ph. de Ségur) et qui est connu par sa haine contre Bonaparte; Lacombe Saint-Michel, capitaine au moment de la Révolution, qui venait d'exercer en Corse un commandement important; Letourneur, capitaine du génie, futur directeur.

En somme, Carnot, Dubois-Crancé et Lacombe Saint-Michel étaient les seuls ayant une valeur militaire sérieuse.

(1) *L'avènement de Bonaparte*, I.

(2) Une des causes qui avaient poussé beaucoup d'officiers à se rallier à la Révolution avait été, il faut le dire, le désir légitime de pouvoir percer. Avant 1789, tous les hauts grades étaient à peu près réservés à la noblesse de cour. Carnot, en 1789, était capitaine du génie et chevalier de Saint-Louis. Malgré sa très grande valeur il n'aurait jamais pu, sans la Révolution, dépasser le grade de capitaine ! On raconte qu'il fit une réclamation à ce sujet. Le cardinal de Loménie, alors ministre, lui répondit : « Que vous faut-il de plus, monsieur? Depuis quand un pauvre roturier n'est-il pas content d'être capitaine et chevalier? »

1797, elles désireront et demanderont un coup de force et applaudiront aux journées de fructidor.



En même temps que l'ambition pousse certains généraux vers la politique, le champ d'action des conducteurs d'hommes se transforme et s'agrandit singulièrement sur les théâtres de guerre. Une fois les frontières franchies et la lutte devenue offensive, les armées se croient destinées à être un instrument de civilisation et de progrès. « Elles ont le sentiment qu'elles accomplissent un devoir et font un acte juste ; elles portent dans la conquête quelque chose d'humain supérieur à la conquête (1) ». De même, les chefs militaires deviennent de véritables apôtres de la Révolution. Dans les campagnes que poursuit la République jusqu'à Campo Formio, et ensuite en Orient et contre la deuxième coalition, il ne suffira plus, pour les généraux d'armées, de rester des tacticiens ou des stratèges. Après avoir conquis, il faudra négocier, pacifier, gouverner. Les généraux devront donc se montrer organisateurs et diplomates autant que conquérants. C'est ainsi que Hoche en Vendée, dès 1795, puis, les années suivantes, Bonaparte en Italie et Moreau dans l'Allemagne du Sud, vont se révéler à la République ; c'est ainsi que, sur d'autres théâtres, on verra Brune en Suisse et à Milan, Sérurier à Lucques, Berthier à Rome, Championnet à Naples, Joubert en Hollande et en Piémont, et d'autres encore, s'essayer,

(1) A. Sorel, *L'Europe et la Rév. fr.*, IV, 379.

eux aussi, avec plus ou moins de bonheur, au maniement des affaires politiques des peuples conquis.

Plusieurs de ces grands conducteurs d'hommes, chefs des armées restées jacobines, le Directoire cherchera à les attirer, par crainte ou par intérêt. Mais ce sera toujours dans un but donné, pour une besogne définie! En pluviôse an IV (janvier 1796), Jourdan vient à Paris pour se concerter avec le ministre de la guerre Pétiet au sujet de questions militaires techniques. D'opinions avancées et resté « patriote » à la mode de l'an II, mais n'ayant pas encore cherché à jouer un rôle politique, Jourdan reçoit les plus grandes avances, « au grand déplaisir des députés clychiens (1) ». Il s'agit en effet alors, pour le Directoire, d'avoir avec soi un général renommé pour l'opposer à Pichegru dont les menées se dessinent, et la gloire du vainqueur de Fleurus vaut la peine d'être accaparée (2)!

En juillet 1797, si Barras songe à appeler au ministère le glorieux Hoche, c'est parce que ce général semble seul de taille à tenir tête à ce même Pichegru devenu depuis peu président d'un des conseils et dont l'opposition semble décidément redoutable. N'ayant pas l'âge requis pour être ministre, Hoche rejoint ses troupes mais il les rapproche de Paris, malgré les prescriptions formelles

(1) *Mémoires* de La Révellière, I, 389.

(2) Jourdan s'orienta dès lors vers la politique. Il entra au Conseil des Cinq-Cents, en mars 1797, comme représentant de la Haute-Vienne, et y joua un rôle important.

de la Constitution, prêt à intervenir à l'occasion avec la connivence du gouvernement (1).

Un mois plus tard, si Augereau, simple divisionnaire de l'armée d'Italie, reçoit des pouvoirs extraordinaires et devient tout à coup un personnage important, c'est parce qu'un collaborateur énergique a paru nécessaire à la majorité des directeurs pour la besogne spéciale qu'ils comptent faire en fructidor. Et enfin, en 1799, si Sieyès cherche à grandir Joubert d'abord, tâte ensuite d'autres généraux, puis se décide à rappeler Bonaparte d'Égypte (2), c'est parce qu'il croit pouvoir compter sur l'un d'entre eux pour l'aider à devenir le véritable maître de la République.

Tout en se servant ainsi, à certains moments, de généraux plus ou moins en vue, dans l'intérêt de sa politique, le Directoire, — pendant toute sa durée et quelle que soit sa composition (3), — reste constamment jaloux de leur gloire. Jusqu'à l'heure fixée pour la besogne qu'il réclame et une fois cette besogne faite, il les éloigne le plus possible,

(1) La constitution de l'an III avait pris les plus grandes précautions pour empêcher les généraux de venir à Paris avec leurs régiments. D'après l'article 69 de cette constitution, le Directoire ne pouvait faire passer ou séjourner aucun corps de troupe dans la distance de six myriamètres (onze lieues moyennes) de la commune où le Corps législatif tenait ses séances, excepté sur la réquisition ou avec autorisation des conseils.

Cette prescription n'arrêta ni Hoche ni le Directoire en 1797.

(2) Voir le chapitre III de l'Introduction.

(3) On peut distinguer trois périodes directoriales de 1795 à 1799 : 1° le premier Directoire, où l'influence de Carnot balance celle des triumvirs; 2° le Directoire fructidorien, où Barras joue le rôle principal; 3° le Directoire créé après les journées de prairial an VII, où Sieyès tient la première place.

« cherche à les désunir entre eux, ne les laisse point vieillir dans les commandements (1). » Souvent forcé de leur abandonner la marche des négociations diplomatiques et de leur laisser d'importantes décisions à prendre sur certains théâtres de guerre, il leur marchande, à Paris même, la plus petite part de pouvoir. Après son triomphe du 18 fructidor, le nouveau Directoire sera d'ailleurs « moins préoccupé de faire face à une Europe hostile que de faire face, en France même, à ses adversaires, de tenir en échec le corps électoral et de se procurer à cet effet une armée bien à lui (2). » Or, pour que l'armée reste tout à fait soumise aux vues des personnages au pouvoir, il paraît nécessaire que la gloire et la notoriété des chefs ne soient pas assez grandes pour porter ombrage. Il faut donc écarter ou briser les généraux qui deviennent trop populaires ou trop glorieux. Il faut surtout, à tout prix, les empêcher d'arriver — en maîtres — au Luxembourg !



Dès le printemps de 1797, au premier remplacement d'un des directeurs, l'entrée d'un chef militaire au Luxembourg avait été cependant sérieusement envisagée par le conseil des Cinq-Cents. « J'aurais voulu — écrit Thibaudeau (3) dans ses

(1) *Opinions et jugements de Napoléon*, I, 350.
(2) A. Sorel, étude parue dans *le Temps* du 25 septembre 1905.
(3) Thibaudeau jouissait alors d'une réelle influence. Ancien membre du Comité de Salut public, ancien président de la Convention, il avait été élu par trente-deux départements au Conseil des Cinq-Cents.

Mémoires — voir au Directoire un ou deux membres étrangers à la Convention et surtout un général tel que Pichegru, Kléber ou Moreau. Mais beaucoup d'esprits timorés craignaient de compromettre la liberté en introduisant un soldat dans la première magistrature de la République. Et enfin, la majorité, qui ne voulait que des conventionnels, affectait de présenter Barras comme un général digne de représenter la gloire des Armées. »

Au reste, voici une curieuse statistique indiquant les voix recueillies par des chefs militaires pour les différentes élections au Directoire (1). On y verra que l'opinion de Thibaudeau était partagée par beaucoup de membres du Conseil des Cinq-Cents. Mais il n'en était pas de même aux Anciens (2). Jusqu'en prairial an VII, les candidatures militaires présentées par les Cinq-Cents devaient être constamment écartées au scrutin définitif.

A la première élection, en prairial an V, au moment où Letourneur, désigné par le sort, abandonne ses fonctions, beaucoup de modérés viennent d'entrer dans les Conseils. Trois soldats sont portés par les Cinq-Cents sur la liste décuple. Mais ce ne sont pas des chefs de grande envergure ou dont la notoriété présente puisse être jalousée par les Direcfeurs restant au pouvoir. Ni Kléber, ni Mo-

(1) *Histoire politique de la Révolution*, par M. Aulard, p. 600.

(2) Rappelons que les Anciens comptaient deux cent cinquante membres. Ils étaient, comme les Cinq-Cents, renouvelables tous les ans par tiers. Les Cinq-Cents proposaient dix noms pour chaque place de directeur. Les Anciens choisissaient sur cette liste *décuple*.

reau, ni Pichegru (que recommandait Thibaudeau) ne sont discutés. Beurnonville (1) a 193 voix et deux anciens chefs d'escadre, assez oubliés alors, Bougainville et Borda (2), en obtiennent respectivement 164 et 163. Aucun d'eux n'a d'ailleurs de succès au scrutin final d'où Barthélemy, le négociateur de Bâle, sort facilement vainqueur avec 138 voix.

Trois mois plus tard, Barthélemy, qui n'a pas joui longtemps de sa fortune, est proscrit avec Carnot après la journée du 18 fructidor. On procède successivement à la double élection devenue nécessaire. Grâce aux proscriptions qui ont suivi la Journée, la majorité n'est plus la même qu'au printemps. Pour remplacer Barthélemy, les Cinq-Cents proposent toujours des soldats mais ce sont, cette fois, des généraux aux opinions ardentes : Augereau, l'homme qui vient de faire la besogne; Masséna, qui s'est couvert de gloire depuis dix-huit mois et qui passe, comme Augereau, pour très jacobin; Ernouf, l'ancien chef d'état-major de Jourdan (3). Ces trois généraux obtiennent respectivement 195,

(1) Beurnonville avait été ministre de la guerre en 1793. Livré aux Autrichiens par Dumouriez, il était resté prisonnier en Allemagne jusqu'à la fin de 1796. (1752-1821.)

(2) Bougainville avait près de soixante-dix ans. Il s'était illustré au Canada, sous Montcalm, quarante ans plus tôt et avait fait ensuite ses voyages de découverte autour du monde qui l'ont rendu célèbre. D'opinions très modérées, il n'avait joué aucun rôle politique depuis la Révolution. (1729-1811.)

Borda, marin distingué, était surtout un remarquable savant, astronome et mathématicien. Lui non plus ne s'était guère occupé de politique. (1733-1799.)

(3) Ernouf n'était entré dans l'armée qu'en 1791, à trente-huit ans. Divisionnaire en décembre 1793, il avait suivi la fortune de Jourdan et partageait ses idées exaltées. C'était aussi un grand ami de Bernadotte.

210 et 201 voix. C'est le ministre Merlin de Douai, ex-conventionnel lié avec les triumvirs, que choisit le conseil des Anciens. Pour la place de Carnot, nous voyons encore figurer les trois mêmes soldats avec 192, 194 et 175 voix. François de Neufchâteau leur est préféré. Ainsi, dès la fin de 1797, après la disparition de Carnot, l'armée n'est plus représentée au Directoire que par le général Barras !

L'année suivante, en floréal an VI, les élections ont diminué le nombre des modérés. Lorsque François de Neufchâteau doit quitter le Luxembourg, la liste décuple porte les noms de trois généraux compromis avec les jacobins : Brune (1) (176 voix), Moulin (2), (159 voix), Ernouf (165 voix). L'ex-conventionnel Treilhard est nommé.

Quand Rewbell part à son tour en l'an VII, le général Lefebvre (3) est proposé le premier par les Cinq-Cents avec le gros chiffre de 338 voix. Le contre-amiral Lacrosse (4) en obtient 189, Moulin 165, le contre-amiral Martin (5) 161. C'est encore

(1) Brune venait de jouer un rôle important en Suisse et à Milan.

(2) Pour le général Moulin, voir plus loin.

(3) Lefebvre — le futur duc de Dantzig — avait fait sa réputation à l'armée du Rhin. Il avait un moment commandé en chef l'armée de Sambre-et-Meuse après la mort de Hoche, en septembre 1797. Il était à Paris sans emploi depuis six mois.

(4) Lacrosse avait fait preuve d'une grande bravoure en janvier 1796 comme commandant du vaisseau *Les Droits de l'Homme* et sa conduite l'avait fait nommer contre-amiral. C'était un excellent marin, d'opinions modérées. (1760-1829.)

(5) Martin avait fait une brillante carrière et passait pour un officier de valeur. Mais il était alors surtout connu par les me-

un conventionnel, l'ex-abbé Sieyès, qui l'emporte.

Peu de jours après, le 29 prairial an VII, on s'aperçoit que l'élection de Treilhard, faite en l'an VI, n'est pas régulière. Sur la liste formée alors, Lefebvre tient toujours la tête avec 345 voix; Masséna en a 321, Martin 308, Moulin 304, le général Dufour (1) 256. Mais Treilhard est remplacé par Gohier, ancien ministre de l'an II.

Merlin de Douai et La Revellière sont contraints de démissionner le lendemain et deux autres listes sont faites par les Cinq-Cents. Sur la première, figurent Lefebvre (324 voix), Masséna (316), Martin (301), Lacrosse (299), Moulin (267) et un nouveau venu, le général Marescot (254) (2). Cette fois, six militaires sont proposés, sur dix candidats ! Cependant, c'est l'obscur Roger Ducos qui s'installe au Luxembourg après avoir obtenu aux Anciens 153 voix contre 43 à Marescot.

Enfin, sur la dernière liste, — celle établie le 2 messidor an VII pour remplacer La Révellière, — on compte sept officiers généraux : Masséna (304 voix), Martin (300), Lefebvre (300), Lacrosse (295), Moulin (260), Pille (3) (259), Dufour (256), et

sures rigoureuses qu'il avait prises, comme commandant d'armes à Rochefort, pour l'embarquement des proscrits de fructidor. (1752-1820.)

(1) Dufour (Georges-Joseph) s'était fait connaître en 1794 par sa belle défense du pont de Huningue. Il était membre du Conseil des Cinq-Cents. (1758-1820.)

(2) Marescot (le marquis de) était officier du génie. Il avait pris part au siège de Toulon en 1793 et était divisionnaire depuis 1794. Il venait de défendre avec succès Landau et Kehl. Carnot l'avait longtemps protégé. Il s'était lié récemment avec Barras, qui songea à faire de lui un ministre de la guerre. (1758-1832.)

(3) Pille avait été « commissaire de l'organisation de la guerre »

trois candidats civils peu connus : Dupuis, Charles Pottier et Florentin Guyot. Les Anciens sont donc, cette fois, presque forcés de nommer un soldat. La lutte finale est circonscrite entre Moulin et Lefebvre, le premier soutenu par les jacobins, le second par la fraction plus modérée du Conseil. Lefebvre obtient 68 voix et Moulin 195. Masséna et Guyot n'en ont que deux, Lacrosse et Pottier une. Moulin entre donc au Directoire et y reste, jusqu'à la fin du régime, le collègue de Barras, de Sieyès, de Gohier et de Roger Ducos.

La valeur militaire du nouveau Directeur était assez modeste et son élection ne pouvait être considérée comme un hommage rendu à l'armée. C'était un des nombreux généraux politiques qui avaient fait leur réputation à Paris mais dont la gloire ne devait offusquer personne. Né à Caen en 1752, ingénieur des ponts et chaussées jusqu'en 1789, Moulin était entré tardivement dans la carrière militaire, à près de quarante ans. D'opinions avancées, il avait su adroitement les mettre en valeur et conquérir rapidement ses grades sans réels services de guerre. En trois ans, il avait franchi tous les échelons et était divisionnaire depuis la fin de l'an II. Employé à Strasbourg et aux Alpes, il s'était surtout fait remarquer par l'exaltation de ses convictions et son attitude politique l'avait fait appeler à la fin de 1797 à Paris, au commandement de la 17e division militaire qu'Augereau venait d'abandonner. Il s'était lié alors avec Jourdan et Gohier et s'était acquis de

(fonction qui avait remplacé celle de ministre) d'avril 1794 à novembre 1795. Il avait ensuite commandé l'armée du Midi.

chaudes amitiés dans les conseils. Au moment de son élection il commandait intérimairement dans l'Ouest.

Tous les titres militaires de Moulin étaient, on le voit, bien petits. La persistance avec laquelle son nom avait été mis en avant dans tant de scrutins à partir de mai 1798 implique cependant une véritable notoriété. Son entrée au Directoire, en l'an VII, ne dut pas paraître plus extraordinaire que celle de Roger Ducos (1).

Resté jacobin très convaincu, Moulin suivit d'abord la ligne de conduite adoptée par Gohier (2), fit une opposition très nette à Sieyès et tenta ensuite un instant de s'opposer au mouvement du 18 brumaire. Mais Bonaparte ne garda pas rancune à l'ancien Directeur et sympathisa même plus tard avec lui. Il a écrit en parlant de Moulin : « C'était un honnête homme, patriote, chaud et droit (3). »



Même au ministère de la guerre, sauf Hoche ministre un jour en 1797 et Bernadotte ministre pendant deux mois en 1799, aucun soldat de premier plan n'est appelé par le Directoire (4).

(1) Ancien conventionnel et ancien membre des Cinq-Cents, Ducos remplissait d'obscures fonctions judiciaires dans les Landes lorsqu'il fut appelé au Directoire.

(2) Gohier et Moulin formèrent la partie avancée du Directoire alors que Sieyès et Roger Ducos prenaient la tête des « politiques » et des « modérés ». Barras hésita longtemps entre ces deux groupes, puis se rapprocha de Sieyès.

(3) Moulin reçut sous l'empire le titre de baron et le commandement de la place d'Anvers. Il y mourut en 1810 sans aucune fortune.

(4) Voici les dates des différents ministères : Aubert-Dubayet, 3 novembre 1795 ; Pétiet, 8 février 1796 ; Schérer, 23 juillet 1797 ;

A peine installé, Aubert-Dubayet (1), qui est du reste plus homme d'action qu'administrateur, démissionne parce qu'il n'a pas la part d'autorité et de responsabilité à laquelle il ose prétendre. Ce n'est pas à un général que l'on fait appel pour le remplacer, c'est à Pétiet, ancien procureur syndic et commissaire ordonnateur, nommé depuis trois mois au conseil des Cinq-Cents (2). En juillet 1797, Hoche n'ayant pu être maintenu à cause de son âge, Rewbell fait désigner un de ses compatriotes, Schérer, qui vient de se montrer très médiocre en Italie l'année précédente. Schérer n'a ni envergure, ni capacités spéciales, ni même de sentiments bien français (3). Mais on est sûr de son dévouement aux triumvirs. L'ami de Rewbell ne manque ni d'esprit ni de savoir faire, est assez habile pour lier son sort à celui des vainqueurs de fructidor et réussit à se maintenir dix-huit mois au pouvoir. Son successeur, Milet Mu-

Milet de Mureau, 21 février 1799; Bernadotte, 2 juillet 1799; Dubois-Crancé, 14 septembre 1799, puis Berthier après les journées de brumaire.

(1) Voir Aubert-Dubayet, I.

(2) Né en 1749 en Bourgogne, Pétiet avait fait une honorable carrière comme commissaire des guerres et avait été élu à la suite d'un séjour en Bretagne, procureur syndic d'Ille-et-Vilaine. Il avait ensuite repris ses fonctions de commissaire à l'armée de Sambre-et-Meuse et à celle des Côtes de Brest. Il avait été nommé par le département de la Seine au Conseil des Cinq-Cents. C'était un administrateur de valeur.

(3) Schérer était né en 1749 en Alsace. Il avait servi dans l'armée autrichienne jusqu'en 1775, puis dans l'armée royale de 1780 à 1785, et s'était mis ensuite au service de la Hollande jusqu'en 1790. Il n'était revenu en France qu'en 1792. Adjudant général en juillet 1793, brigadier le 19 septembre de la même année, divisionnaire en janvier 1794, Schérer avait été, peu après, général en chef aux Pyrénées et en Italie.

Après sa sortie du ministère, Schérer retourna en Italie. Il est mort à Chauny en 1804.

reau (1) le fait d'ailleurs regretter. Ancien constituant obscur devenu général de brigade du génie, Milet Mureau est employé au bureau militaire du Directoire lorsqu'on décide, en février 1799, le remplacement de Schérer, que ses malversations ont compromis. L'insuffisance du nouveau chef de l'armée est vite constatée. Aussitôt que Moulin entre au Luxembourg, il exige le départ immédiat de l'incapable ministre et met en avant le nom de son ancien chef d'état-major, Leclerc, qui a épousé depuis deux ans la jolie Paulette Bonaparte.

Les circonstances sont particulièrement graves à ce moment, en juin 1799. Les succès des armées de la deuxième coalition nécessitent un effort considérable et une véritable direction militaire que seul un chef de grande notoriété sera capable de donner. Leclerc (2) ne se sent pas de taille à jouer le rôle qu'on lui destine. Il refuse, et c'est après ce refus que, sur le conseil de Gohier, le Directoire se décide à nommer le brillant et ambitieux Berna-

(1) Milet de Mureau, né à Toulon en 1751, était entré dans l'armée comme lieutenant à l'École de Mézières en 1769. Il était capitaine au moment de la Révolution et fut envoyé à la Constituante comme député de la noblesse des sénéchaussées de Toulon. Général de brigade en 1796, sans avoir fait campagne, il était depuis deux ans employé dans divers bureaux de Paris.

Divisionnaire en quittant le ministère, Milet Mureau fut remis adjudant général en 1800, comme n'ayant pas servi en campagne. Il prit alors sa retraite et le Premier Consul en fit un préfet, dans la Corrèze. En 1810, il quitta l'administration et obtint en 1814 le titre d'inspecteur général du génie. Il est mort en 1825.

(2) Leclerc n'avait que vingt-sept ans. Il s'était distingué à Toulon, puis en Italie, et avait été fait général de brigade en 1797 sur la demande de Bonaparte. Il eût été, au ministère, l'exécuteur des idées de Moulin.

Sous le Consulat, Leclerc devint chef de l'expédition de Saint-Domingue et y mourut en 1802.

dotte qui, lui aussi, est allié aux Bonaparte et soutenu par leurs amis (1).

Bernadotte prend très vite une grande influence, se montre organisateur et patriote et fait vraiment belle figure au ministère. Mais il est l'ami de Moulin et de Gohier et ne veut pas être l'homme de Sieyès devenu la tête du Directoire ! Sa puissante personnalité paraît encombrante et gênante et il tombe, par surprise, avant d'avoir pu donner sa mesure (2).

Enfin, le dernier ministre de la guerre du régime, Dubois-Crancé, bien que portant le titre de général de division, est surtout un homme politique, infiniment plus connu en 1799 comme ancien membre de la Constituante, de la Convention et des Cinq-Cents que comme soldat (3).

*
* *

Cependant, malgré cette méfiance presque constante des différents Directoires contre les vrais hommes de guerre, méfiance qui est une des caractéristiques de l'époque, plusieurs soldats renommés

(1) Cf. *Mémoires* du roi JOSEPH, t. I, 73.

(2) Voir l'étude sur BERNADOTTE et le chapitre III de l'*Introduction*.

(3) Dubois-Crancé, né en 1747 dans les Ardennes, avait été longtemps *mousquetaire*. Député du Tiers aux États-généraux, il prit une part importante aux réformes militaires et fut nommé maréchal de camp en 1791. Membre de la Convention, il se rangea parmi les amis de Danton, fut membre du Comité de Salut public, et remplit des missions militaires à l'armée des Alpes et à Lyon. Entré au Conseil des Cinq-Cents en 1795, il en était sorti par voie de tirage au sort en 1797.

Dubois-Crancé ne joua aucun rôle après son ministère. Il vécut assez obscurément dans les Ardennes jusqu'en 1814. C'était, en somme, un homme de valeur et d'énergie.

furent appelés de 1795 à 1799 à représenter la France à l'étranger. Ils ont donc, par conséquent, détenu une part importante des honneurs dont les maîtres de la République se montraient si jaloux.

On verra, pour chacun de ces soldats, les circonstances particulières qui amenèrent les désignations. Celles-ci furent surtout, à la fin du dix-huitième siècle comme toujours, le résultat d'amitiés puissantes. Mais plusieurs ambassades furent aussi proposées comme compensation à des ministres tombés, pour atténuer leur disgrâce, — tels Dubayet et Truguet, — ou bien encore offertes à des généraux encombrants, — comme Pichegru ou Bernadotte — pour les empêcher de trop grandir à la tête de leurs troupes ou pour les éloigner de Paris.

Quels qu'aient été, d'ailleurs, les motifs déterminants de ces différents choix, la désignation de généraux réputés avait sa raison d'être au moment où la République cherchait à prendre sa place en Europe et voulait se faire accepter après ses victoires. Aucun des généraux ambassadeurs du Directoire, — sauf Lacombe — n'avait joué de rôle trop accentué pendant la période d'excès révolutionnaires. La gloire véritable que presque tous avaient acquise aux armées leur donnait, vis-à-vis de l'étranger, une notoriété spéciale qui semblait devoir faciliter leurs missions.

II

LES TRADITIONS

Après le 9 thermidor. — Les traités de Bâle. — Reconnaissance de la République. — La nouvelle *Étiquette*. — Le ministre Delacroix. — Talleyrand et Barras.

A l'avènement du Directoire, quinze mois venaient de s'écouler depuis le 9 thermidor-27 juillet 1794. Jusqu'à cette dernière date, malgré les campagnes glorieuses faites depuis deux ans, la République française n'avait guère été reconnue encore que par Gênes et par la Porte ottomane (1). Toutes les autres puissances, qu'elles fussent ou non en guerre avec la France, avaient à peu près cessé tout rapport diplomatique avec la Convention. Il n'avait donc pas été nécessaire d'accréditer des ministres ou des ambassadeurs. De simples agents, beaucoup plus agents commerciaux que diplomates, avaient suffi, depuis la fin de 1792, pour traiter les affaires indispensables.

Mais la situation, aussitôt après la chute de Robespierre, s'était sensiblement modifiée pour la République. « Les premiers jours qui suivirent le 9 thermidor, tous les cœurs s'ouvrirent aux plus

(1) Une ambassade extraordinaire de la République de Gênes était venue à Paris dès la fin de 1792. La déclaration de la Porte, reconnaissant la République française, porte la date du 27 mars 1793.

douces espérances. La France avait cessé d'être, pour elle-même et pour l'étranger, un objet d'épouvante. Rayée pour ainsi dire de l'état des nations civilisées, elle y reprit son rang (1). »

Le retour au pouvoir d'un parti relativement modéré permettait à tous d'envisager la paix comme une solution désirable et possible. Victorieuse presque partout, la République avait conquis le respect de l'Europe, mais, après le gigantesque effort qui durait depuis deux ans, les ressources intérieures étaient presque épuisées. De nouveaux sacrifices ne pouvaient être demandés sans péril à la nation. « La Révolution, a dit fort justement M. de Sybel (2), avait prouvé avec une terrible évidence que la conquête extérieure était synonyme de bouleversement intérieur et que quiconque désirait la tranquillité du pays devait s'appliquer à établir la paix avec le dehors. »

L'Europe aussi, dès la fin de 1794, donnait des signes de lassitude, et certaines puissances, plus encore que la France, désiraient franchement la paix. L'Espagne était fatiguée de soutenir une lutte onéreuse et sans gloire et des tentatives de rapprochement semblaient sur le point d'aboutir avec elle (3). En Allemagne, la diète de Ratisbonne venait d'émettre un vœu exprimant le sentiment de

(1) *Mémoires sur la Convention et le Directoire*, par THIBAUDEAU, I, XI. — Il faut aussi remarquer que la grande victoire de Fleurus est du 26 juin 1794, trente jours avant le 9 thermidor.

(2) *Histoire de l'Europe pendant la Révolution française*, livre XI, III.

(3) Voir PÉRIGNON, II.

l'Empire en faveur d'une cessation de la guerre. De son côté, mécontente de la tournure prise par les affaires de Pologne, la Prusse n'avait rien à gagner en suivant la politique autrichienne et était très disposée à accepter une solution pacifique. Depuis le 20 septembre 1794, les hostilités entre troupes françaises et prussiennes avaient été virtuellement suspendues. Le roi de Prusse semblait désireux de servir de médiateur à l'Europe.

A la suite de divers pourparlers, que je veux seulement signaler, le secrétaire de légation Harnier était donc venu à Paris, au nom de la Prusse, pour faire entendre de conciliantes paroles. Comme conséquence de cette démarche, il avait été convenu que les négociations officielles commenceraient à Bâle. Barthélemy, représentant de la République en Suisse, et le vieux comte de Goltz (1), dernier ambassadeur de Prusse auprès de Louis XVI, avaient, presque aussitôt, reçu les pouvoirs nécessaires. Barthélemy arriva à Bâle le 20 janvier 1795, reçut la visite des magistrats et du grand tribun et fut accueilli avec la plus grande courtoisie. La première réunion diplomatique fut fixée au 22 janvier.

Cette réunion, à Bâle, était un événement important pour la Convention. Elle marquait nettement la fin de l'ostracisme diplomatique imposé par l'Europe depuis Valmy. Puisque la monarchie prussienne acceptait officiellement d'examiner dans

(1) Le comte de Goltz mourut peu après et fut remplacé comme négociateur par le baron de Hardenberg. Celui-ci, né à Hanovre en 1750, avait été l'intime ami de Gœthe. Il était entré au service du roi Frédéric-Guillaume en 1791.

quelles conditions on pouvait traiter avec le gouvernement de la Convention, il devenait donc possible, pour les autres États, de reconnaître l'existence de la terrible République. A la suite des longues et laborieuses négociations de Bâle, plusieurs puissances furent donc amenées à reprendre avec la France des rapports diplomatiques. En février 1795, la Toscane, puis, en avril, la Prusse, la Suède et la Sardaigne donnèrent l'exemple, et cet exemple fut suivi, trois mois plus tard, par l'Espagne, la Hesse-Cassel, le Wurtemberg, Bade, le Danemark et la Suisse. Enfin, dans les derniers mois de cette même année, après l'avènement du Directoire, Parme, les États-Unis et Venise, se décidèrent à leur tour.

Les relations avec presque toute l'Europe étant ainsi reprises, la République avait dû se préoccuper, dès le milieu de 1795, de trouver des diplomates et de faire revivre les traditions de courtoisie oubliées depuis si longtemps (1). On verra plus loin quelles étaient les ressources en personnel. Quant aux traditions, c'était avec intention que la Convention avait affecté pendant longtemps de les négliger, comme des choses très anciennes et très inutiles, bonnes tout au plus pour les vieilles monarchies.



Lorsqu'au mois de mars 1795, le comte Carletti était venu à Paris comme envoyé du grand-duc de

(1) Aussitôt après le traité de Bâle, le roi de Prusse envoya à Barthélemy un riche service de porcelaine pour quarante personnes, avec cent cinquante assiettes. Le citoyen Bacher et les autres secrétaires reçurent des tabatières d'or. (*Moniteur* du 2 vendémiaire an IV-23 septembre 1795.)

Toscane, pour reconnaître la République, il avait demandé, suivant l'usage, à remettre ses lettres de créance dans une audience spéciale. Au jour convenu, Carletti fut simplement introduit dans le lieu des séances de la Convention et c'est là qu'il dut prononcer le discours traditionnel. Le président de la Convention répondit rapidement quelques mots, et, pour terminer la cérémonie, donna « l'accolade de l'amitié républicaine » au comte Carletti, qui ne s'attendait guère à cette démonstration peu protocolaire. « En ce temps-là, dit Thibaudeau — (qui présidait précisément cette séance de la Convention), — les formes de notre diplomatie n'étaient pas très compliquées et notre étiquette était fort simple. Le président de la Convention n'avait ni palais, ni faste, ni licteurs. Le ministre plénipotentiaire d'un prince vint en carrosse me visiter dans l'appartement très bourgeois où je logeais. Les ambassadeurs de Prusse et d'Espagne, qui firent ensuite leur paix avec la Convention, ne furent pas traités avec plus de cérémonie. Des hommes superficiels et légers que la vie des cours avait corrompus essayaient de tourner en ridicule cette simplicité. Les cabinets étrangers étaient loin d'en plaisanter et leurs envoyés, en entrant dans cette assemblée où l'on n'était ébloui ni par l'or, ni par la pourpre, mais dont les armées triomphaient de l'Europe et dont les principes effrayaient toujours les trônes, se sentaient saisis d'un respect bien différent de celui que leur inspiraient l'éclat du diadème et la majesté royale (1). »

(1) *Mémoires*, Convention nationale, p. 127.

Peu de jours après la présentation de Carletti, une loi du 4 floréal an III (23 avril 1795) vient cependant régler les audiences diplomatiques. Mais le cérémonial prévu est bien simple encore : « *Article Ier* : A la réception des envoyés des puissances étrangères dans le sein de la représentation nationale, ceux qui seront revêtus du caractère d'ambassadeur seront mis dans un fauteuil vis-à-vis du président. Ils parleront assis. *Article II :* Il sera placé, pour leur cortège, des banquettes à droite et à gauche, etc. »

Ce cérémonial est appliqué presque aussitôt pour le baron de Staël (1), représentant de la Suède. Boissy d'Anglas est alors président et répond au discours de l'ambassadeur : « Baron Éric Magnus Staël de Holstein, venez recevoir l'accolade républicaine ! Qu'elle soit le gage de l'attachement fraternel qui doit unir la République française et le royaume de Suède. » Le gendre de Necker doit donc monter au bureau et recevoir, lui aussi, comme Carletti, l'accolade du président de la Convention !

Tels sont les seuls précédents récents sur lesquels peut s'appuyer le Directoire en entrant en fonctions en novembre 1795 ! Dès leur installation au Luxembourg, les Directeurs se préoccupent de la forme à donner aux réceptions d'ambassadeurs. Les diplomates étrangers accrédités à Paris seront-ils reçus individuellement ou tous en bloc par le gouvernement de la République? C'est ce que décide un ar-

(1) Le baron de Staël, marié avec la fille de Necker, passait alors pour très admirateur de la Révolution.

rèté du 28 brumaire (18 novembre). La réception en bloc est fixée au surlendemain, décadi 30 brumaire. « Voulant, — dit l'arrêté, — écarter de cette entrevue tout ce qui tient à une étiquette minutieuse, le Directoire a décidé qu'elle serait regardée comme une simple présentation et non comme une audience solennelle, attendu que tous les ambassadeurs et ministres ont été précédemment reconnus et qu'ils n'ont pas de nouvelles lettres de créance à présenter. Ils seront invités à se réunir chez le ministre des Relations extérieures entre onze heures et midi. A midi, ils se rendront au palais national du Luxembourg. La garde se mettra sous les armes et en haye pour les recevoir. Elle s'y mettra également à leur départ. Ils seront introduits dans un salon voisin de l'audience par quatre huissiers envoyés au-devant d'eux à la descente de leurs voitures. Lorsque le Directoire sera prêt à les recevoir, il les fera avertir. Ils marcheront précédés de quatre huissiers et accompagnés du ministre des Relations extérieures; les deux battants de chaque porte leur seront ouverts au moment où ils seront entrés dans la salle d'audience. Le Directoire, averti par un huissier, s'y rendra. Le ministre des Relations extérieures les présentera successivement au président auquel chacun d'eux parlera au nom de la puissance qu'il représente. Le président répondra à chacun d'eux. Il témoignera ensuite à tous en général combien le Directoire désire d'entretenir la bonne harmonie avec les puissances amies et de rétablir la paix avec celles qui persistent à la troubler. Les ambassadeurs et ministres seront reconduits jusqu'au salon

où ils auront été reçus, dans le même ordre et de la même manière... »

On voit, par ces minutieux détails, que la simplicité républicaine dont le président de la Convention paraissait si fier, quelques mois avant, avait été bien vite jugée insuffisante par les Directeurs. Dès son élection, une des premières préoccupations de Barras avait été d'ailleurs d'imposer à ses collègues un luxueux costume de cérémonie dessiné par le grand peintre David : ample manteau rouge à collerette de dentelle, glaive à la romaine, chapeau surchargé de plumes immenses.

Évidemment, le petit cérémonial prévu par l'arrêté du 28 brumaire an IV ne rappelle que très vaguement les règles usitées pour les réceptions d'ambassadeurs à la cour des rois de France! Mais, désormais, la tradition protocolaire est considérée comme reprise et les employés du ministère des Relations extérieures — dont beaucoup sont les mêmes qu'en 1789 — obtiendront la réglementation complète des présentations et réceptions officielles. Le 14 germinal an IV (24 mars 1796), un volumineux rapport sur l'*Étiquette* est même soumis au Directoire. La première partie de ce rapport énumère les *Étiquettes* suivies sous la monarchie. La deuxième prévoit les changements que doit introduire le régime républicain et propose de ne pas donner de costume aux diplomates. Ceux-ci devront seulement recevoir une médaille analogue à celle des juges, suspendue par une chaîne d'or « qui, par l'élégance de la forme et la beauté du travail, enri-

chira dignement l'habit simple d'un ministre de la République (1) ».

Les conclusions du rapport du 14 germinal an IV sont immédiatement adoptées. Dès lors, chaque présentation d'ambassadeur ou de ministre aux Directeurs devient une affaire de grande importance. Tous les détails en sont pesés et discutés longuement au Luxembourg. Barras surtout, qui, par moments, se souvient qu'il est homme d'ancien régime, s'intéresse au protocole. Les réceptions de diplomates lui permettent de ceindre son glaive.

S'agit-il, en messidor an V (juillet 1897), d'accueillir Esseid Ali Effendi, ambassadeur de la Sublime Porte? Le ministre des Relations propose un cérémonial vraiment enfantin qu'il soumet plusieurs jours d'avance à l'approbation du Directoire (2) : « Le ministre ottoman sera reçu à sa voiture par le citoyen Venture, interprète de la République. Les citoyens Giraudet, secrétaire général du département, et Boulouvard, chef de la division de la Turquie, le recevront à la porte du vestibule et le conduiront au salon où il entrera. J'irai au-devant de lui jusqu'aux *trois quarts* du salon. L'ambassadeur se placera sur le fauteuil mis du côté de la cheminée et moi sur celui vis-à-vis. Il lui sera servi du café, ainsi qu'à moi, par deux domes-

(1) Un costume fut cependant adopté peu après par arrêté du 4 messidor an IV-22 juin 1796. Il était semblable à celui des commissaires aux armées: habit bleu, doublure, veste et culotte de même, ceinture rouge et blanche avec franges aux trois couleurs nationales, chapeau rond avec une plume tricolore. (Les anciens uniformes des affaires étrangères, dans la *Revue diplomatique*, 1901, et A. N., AF III*, 176-156.)

(2) Arch. des A. E. Turquie, 196-342.

tiques, et *en même temps*. Il me présentera la copie de ses lettres de créance, et, après la conversation, il lui sera, ainsi qu'à moi, présenté de *la groseille*. On lui versera de l'eau rosée sur les mains et on lui présentera le parfum. Je le reconduirai jusqu'à peu de distance de la porte du salon... »



Le signataire de ce factum, Delacroix, ministre pendant les vingt premiers mois du Directoire, avait d'abord apporté au ministère des allures et une familiarité qui durent paraître bien étranges à ceux des fonctionnaires des bureaux restés au « Département », qui avaient connu, avant la Révolution, les brillantes traditions de M. de Vergennes et du comte de Montmorin. Voici comment, en novembre 1795, Delacroix annonçait au président du Conseil des Anciens son arrivée au pouvoir. « Citoyen président, le Directoire exécutif vient de me choisir pour ministre des Relations extérieures. Quoique le fardeau qu'il m'impose me paraisse bien au-dessus de mes forces, je me suis fait un devoir de l'accepter. Je *te* prie, citoyen président, de le déclarer au Conseil..., etc. » Le tutoiement commençait du reste, en 1795, à passer de mode (1). Delacroix fut un des derniers personnages au pouvoir à l'employer dans les lettres officielles. Le 22 thermidor an IV-9 août 1796, le même ministre signait une circulaire par laquelle le titre d'Excellence devait être désormais banni des relations diplomatiques.

(1) Voir l'article de M. Aulard, sur le *tutoiement*, dans les *Études sur la Révolution*, 3e série.

Les représentants de la République recevaient l'ordre d'exiger en toutes circonstances le « titre » de citoyen.

Cette circulaire donna lieu à une longue correspondance, assez amusante. Accusant réception, Verninac (1), alors fonctionnaire ministre à Constantinople, assura qu'il avait réclamé depuis longtemps la qualification de citoyen. Mais l'embarras avait été grand à Stamboul pour traduire le mot français en langue turque! Aussi Verninac avait-il demandé qu'on se servît du mot citoyen lui-même. « Le grand vizir, — écrivit Verninac, — l'a prononcé à sa première audience. Il a prévalu depuis et la langue turque est étonnée de se trouver enrichie de cette expression (2). »

A Madrid, l'application de la circulaire du 22 thermidor fut plus difficile. Pérignon ne demandait pas mieux que de se faire appeler citoyen, mais il était impossible d'exiger cette qualification du gouvernement espagnol. L'ambassadeur de la République envoya cependant copie de la circulaire au prince de la Paix, qui répondit assez spirituellement : « En réponse, je dois dire à Votre Excellence que n'étant pas régulier de donner le pronom *vous*, j'attends que Votre Excellence me marque si je dois me servir du pronom *tu?* » Le ministre espagnol parlant toujours à la troisième personne dans sa correspondance officielle, Son Excellence Pérignon ne reçut jamais à Madrid le titre de citoyen (3).

(1) Pour Verninac, voir Aubert-Dubayet, IV.
(2) Verninac à Delacroix, 10 vendémiaire an V (1er octobre 1796).
(3) Pérignon à Delacroix, 8 fructidor an IV (25 août 1796).

Delacroix — de son vrai nom Charles de Lacroix de Contault (1) — était arrivé au ministère le 13 brumaire an IV (3 novembre 1795), par l'appui de Rewbell, qui d'ailleurs entendait bien se réserver la véritable direction des affaires diplomatiques (2). Dans les études sur les généraux ambassadeurs il sera souvent question de ce ministre. Il est donc nécessaire de définir le personnage.

Né en 1741, à Givry, en Champagne, Charles Delacroix, fils d'un régisseur du comte de Belval, avait fait de bonnes études au collège des Grassins, à Paris, puis avait professé l'éloquence à Rodez. Sur la recommandation de l'évêque, Mgr de Cicé, il avait ensuite été choisi comme secrétaire par Turgot, alors intendant de la généralité de Limoges, et l'avait suivi, avec le titre de premier commis, à la marine et au contrôle général. Retraité en 1779, à trente-huit ans, il avait rempli les fonctions de « maire en la justice royale de Contault », puis, à la Révolution, était devenu administrateur du département de la Marne. Élu le 3 septembre 1792 à la Convention, il afficha des idées très avancées, vota la mort du roi sans appel ni sursis; remplit diverses missions politiques et administratives, devint secrétaire de la Convention et membre du Comité de salut public.

(1) Certains de ses biographes écrivent à tort de Constant.

(2) Je rappelle ici que les ministères avaient été supprimés en avril 1794 et remplacés par douze commissions. La commission des Relations extérieures était la douzième. Les commissaires désignés entre le 13 germinal an II (2 avril 1794) et le 13 brumaire an IV (3 novembre 1795), furent successivement Buchot, Mangourit non acceptant, Miot et Colchen.

Delacroix fut donc, en fait, le successeur de Colchen.

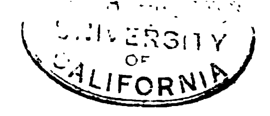
Bien que passant pour très jacobin, Delacroix fut arrêté dans la nuit du 2 germinal an II, avec Danton et Camille Desmoulins. Dégoûté dès lors des violences inutiles, il s'était rapproché des modérés au 9 thermidor. Au moment du 13 vendémiaire, il était en mission à Versailles et s'y était conduit avec modération et adresse (1). Nommé député de la Marne, il avait été désigné comme secrétaire des Anciens. Mais ses titres diplomatiques étaient petits. « Quelques mémoires diplomatiques très bien faits qu'il avait présentés au Comité de Salut public pendant qu'il siégeait dans la Convention déterminèrent le choix du Directoire en sa faveur », dit La Révellière, qui ajoute (2) : « Bel homme mais roide et guindé, dur et pédant lorsqu'il croyait être grand et donner une haute idée de la dignité de son gouvernement et de sa personne, lourd et entêté. » Le haineux Mallet du Pan est, naturellement, plus sévère encore pour le ministre de l'an IV : « Conventionnel de la seconde ou de la troisième classe, ouvrier et ouvrage de la fraction principale, n'ayant jamais été et incapable d'être autre chose qu'un subalterne, sans expérience ni notion du département qu'on lui adjuge et propre à être la doublure d'un homme plus fort que lui. D'ailleurs, laborieux et paperasseur (3). »

(1) Voir au *Moniteur* du 24 vendémiaire (16 octobre 1795) une lettre de Delacroix, du 19 vendémiaire an III.

(2) *Mémoires* de La Révellière, I, 355.

(3) *Correspondance* de Mallet du Pan, 489.

Voir aussi le jugement de M. Sorel dans *l'Europe et la Révolution*, V, i.



La volumineuse correspondance officielle et les instructions données personnellement par le ministre sur les questions les plus diverses prouvent que Delacroix n'était pas seulement un « paperasseur ». Certes, sa manie de chicane, sa rhétorique un peu diffuse, ses prétentions souvent ridicules devaient lui attirer beaucoup d'inimitiés. Mais il avait du moins l'assimilation facile, une grande puissance de travail et un véritable dévouement à la chose publique. Très capable de se montrer à l'occasion homme de bonne compagnie, il affectait de s'habiller à l'ancienne mode, avait luxueusement meublé sa résidence de la rue du Bac (1) et le « tutoiement » dont il avait affecté de se servir en arrivant au pouvoir n'avait pas duré longtemps.

En somme, c'était un « premier commis » assez acceptable pour l'époque et il serait injuste de lui imputer toutes les erreurs de la politique du Directoire pendant la durée d'un ministère dont les vingt mois furent du reste remarquablement remplis. Peu de ministres des affaires étrangères ont présidé à autant d'actes internationaux portant la signature de la France. Mais beaucoup de négociations importantes échappèrent complètement au ministre et même aux représentants de la République dirigés par lui. Ses meilleurs collaborateurs furent les chefs des armées victorieuses, en Italie et sur le Rhin. Armistices et traités, à Cherasco, le 28 avril 1796; à Plaisance, le 9 mai; à Brescia, le 5 juin; à Bologne

(1) C'était là qu'était alors installé le ministère des Relations extérieures, dans l'ancien hôtel Galliffet. Les Archives occupaient l'hôtel Maurepas, rue de Grenelle.

le 28 juin, portent la marque du jeune général en chef Bonaparte. C'est encore Bonaparte qui, en 1797, signera la convention de Bologne avec la Toscane, le traité de Tolentino avec le Pape, les préliminaires de Léoben avec l'Empereur, et présidera à la chute de Venise. De même, en Allemagne, c'est Moreau qui mettra sa signature au bas de conventions diplomatiques avec le Wurtemberg, Bade, la Souabe, la Franconie et l'Autriche.

La disgrâce de Delacroix, en juillet 1797, fut surtout une mesure politique destinée à permettre à Talleyrand d'entrer en scène (1). Très entichée de l'ancien évêque d'Autun, Mme de Staël venait de le mettre en relations avec Barras. La première entrevue avec le puissant Directeur dans sa jolie maison de Suresnes a été complaisamment racontée par Talleyrand. « Depuis ce temps, — ajoute-t-il, — je n'ai eu qu'à me louer de Barras. C'était un homme passionné, tout de mouvement, d'entraînement. Il n'y avait pas deux heures que je le connaissais que j'aurais pu croire que j'étais, à peu de chose près, ce qu'il aimait le mieux. Quelque temps après, le Directoire voulut faire un changement dans le ministère. Barras y consentit mais à condition que son nouvel ami serait ministre des Relations extérieures. » De son côté, Mme de Staël se vante de son intervention (2). « M. de Talleyrand semblait alors le meilleur choix possible pour le département des affaires étrangères puisqu'il voulait bien l'ac-

(1) Pour cette crise, voir TRUGUET, I.
(2) *Considérations sur la Révolution*, I.

cepter. Je le servis efficacement à cet égard en le faisant présenter à Barras par un de mes amis et en le faisant recommander avec force. M. de Talleyrand avait besoin qu'on l'aidât pour arriver au pouvoir, mais il se passait très bien des autres pour s'y maintenir. Sa nomination est la seule part que j'ai eue dans la crise qui a précédé le 18 fructidor et je croyais ainsi la prévenir. Car on pouvait espérer que l'esprit de M. de Talleyrand amènerait une conciliation entre les deux partis... »

Talleyrand ne devait pas justifier, comme conciliateur, les pronostics optimistes de sa célèbre amie Mme de Staël. Obligé de Barras, devenu sa créature, il ne put — ni ne voulut, — deux mois après son entrée au ministère, se séparer de celui qui l'avait si bien accueilli. Le tout-puissant directeur et l'ancien évêque défroqué étaient d'ailleurs faits pour s'entendre. L'ombre des deux sinistres compères plane tristement sur les deux dernières années du Directoire. Quoique de valeurs très différentes, ils eurent mêmes ambitions sans idéal, mêmes procédés, mêmes besoins d'argent, mêmes façons de s'en procurer, même inconscience et même suffisance.

En somme, Barras proposa Talleyrand, La Révellière suivit son collègue et Barthélemy, désireux de voir Delacroix quitter le ministère, appuya cette candidature. Mais Carnot, qui disait « que dans cet homme il y avait quelque chose qui le mettait au-dessous de la bête (1) », combattit énergique-

(1) *Mémoires sur Carnot*, II, 116.

ment le protégé de Mme de Staël, et Rewbell, très clairvoyant ce jour-là, vota, par extraordinaire, avec Carnot. Leurs deux voix furent données à Colchen (1); Talleyrand eut les trois autres.

Pour en finir avec Delacroix, ajoutons que ce personnage, bien que révoqué en juillet 1797 (2), fut discuté deux mois plus tard pour remplacer Barthélemy proscrit au 18 fructidor. Sur la liste décuple des Cinq-Cents, il obtint alors 195 voix, — le même chiffre que le général Augereau. A son retour de La Haye, où il venait de représenter la République, Delacroix fut de nouveau candidat au Directoire, au printemps de 1799. 307 voix lui furent données aux Cinq-Cents et 16 aux Anciens pour remplacer Treilhard, puis 244 voix aux Cinq-Cents pour remplacer Merlin de Douai. Ces votes vengèrent un peu l'ancien ministre des attaques exagérées dont il avait été l'objet. Et il faut supposer que Bonaparte, qui, en 1796 et 1797, avait été en relations constantes avec Delacroix, n'avait pas conservé mauvais souvenir de lui, puisqu'aussitôt après le 18 brumaire il lui confiait une des plus importantes préfectures de France, celle des Bouches-du-Rhône, où l'ancien commis de Turgot, qui avait été à bonne école, se montra du reste très bon administrateur. Transféré

(1) Pour Colchen, voir plus loin. — M. Masson (*Le Département des Affaires Étrangères*, p. 405) a écrit : « En Talleyrand, Rewbell admire un diplomate, La Révellière choie un néophyte, Barras cherche un complice. » Il paraît cependant certain, — d'après le procès-verbal de la séance du Directoire du 27 messidor an V — que Rewbell vota contre Talleyrand.

(2) Arrêté du 28 messidor : « Le citoyen Delacroix, ministre des Relations extérieures est révoqué. » (A. N., AF* III, 177-976.)

à Bordeaux, Charles Delacroix y est mort sans fortune en 1805, laissant quatre enfants : une fille mariée en 1798 à Verninac de Saint-Maur, ancien ministre à Constantinople, dont nous aurons l'occasion de parler, et trois fils. Les deux aînés furent de très brillants soldats et le dernier devint l'un des plus illustres artistes de France : Eugène Delacroix.

III

LES DIPLOMATES DU DIRECTOIRE

Barthélemy. — Le personnel diplomatique de l'an IV. — Les anciens commissaires des Relations extérieures. — Généraux employés dans la diplomatie. — Modérés et régicides. — La deuxième coalition. — Chute de Talleyrand. — Le ministère de Reinhard. — Sieyès cherche un général pour le seconder. — Appel adressé à Bonaparte.

Après avoir parlé des traditions laissées par la Convention et du ministre de l'an IV, passons rapidement en revue les principaux agents que la République pouvait employer utilement à l'extérieur à la fin de 1795.

Le diplomate français qui jouissait alors de la plus grande notoriété, Barthélemy, l'heureux négociateur des traités de Bâle, appartenait à la carrière. Né près de Marseille en 1747, neveu du célèbre abbé Barthélemy, auteur des *Voyages d'Anacharsis*, il avait d'abord débuté en Suède sous le comte de Modène puis sous le comte de Vergennes. Après être resté à Stockholm jusqu'en 1775, très appuyé par M. de Choiseul, il était passé à Vienne sous le baron de Breteuil, puis avait été nommé à Londres. C'est là qu'il se trouvait encore au moment des événements de 1789.

Dès qu'il voit se dessiner le mouvement politique,

Barthélemy commence son évolution. Il accepte résolument les idées nouvelles, tout en restant modéré, se crée adroitement de puissantes amitiés dans tous les camps et obtient, sous le ministère de M. de Lessart, le 2 février 1792, le poste de ministre du roi à Berne. Nommé par Louis XVI, il est assez habile pour se faire maintenir par la République, s'attire même, au dire de La Révellière, les sympathies de Robespierre, prend à Berne, une excellente situation et est chargé par la Convention des négociations de Bâle. Il se montre diplomate avisé et rend les meilleurs services.

Il avait alors quarante-huit ans. Fain, futur confident de Napoléon, alors secrétaire du Comité militaire de la Convention, trace ainsi son portrait : « Il est d'une haute stature, d'un extérieur simple qui se compose de modestie, d'aménité et de bonhomie. La bienveillance de son accueil inspire la confiance. Il soutient cette impression par une conversation facile qui décèle plus de pénétration que d'adresse, et plus de justesse que de brillant. » Toujours agressif pour ses collègues du Directoire, Barras insiste au contraire sur la froideur de Barthélemy : « Il parle peu, il est fort cérémonieux. Les diplomates sont accoutumés à croire que leur silence, leurs réticences et leurs politesses sont du génie. Si cela était exact, Barthélemy aurait tous les caractères du génie (1). »

(1) Lacretelle (*Mémoires*, II, 43) dit de Barthélemy : « Comme son oncle (l'abbé), il s'était longtemps entretenu avec les sages de l'antiquité, et la sérénité de son âme, l'aménité de ses manières, semblaient un doux fruit de ce commerce. »

Quoi qu'il en soit de cette appréciation si méchante de Barras, Barthélemy, que les traités de Bâle avaient mis en lumière et que le Directoire avait maintenu comme ambassadeur à Berne, entrait au Luxembourg le 26 mai 1797 (7 prairial an V) en remplacement de Letourneur. Les Anciens l'avaient nommé par 138 voix contre 75 données à l'ancien commissaire Colchen. Déjà, l'adroit diplomate passait pour être « faible et louvoyant (1) ». — « Il avait (dit M. H. Carnot) vécu de cette vie de fonctionnaire, qui ne développe aucune spontanéité. Il avait servi la République de Robespierre avec autant de ponctualité que la monarchie et avait même exécuté, avec rigueur, les lois portées contre les émigrés. Au fond, ce n'était ni un homme de gouvernement ni un homme de caractère. Il n'était pas royaliste, mais la monarchie devait convenir mieux que la République à cette nature neutre (2). »

Barthélemy ne devait, du reste, demeurer que trois mois au Luxembourg. Compromis par sa liaison avec les clychiens, très disposé à marcher avec Pichegru, le nouveau directeur était une des victimes désignées du 18 fructidor. Arrêté, emprisonné, déporté en Guyane, il put s'échapper, gagner les États-Unis et l'Angleterre, et rentra en France peu après le 18 brumaire pour offrir ses services au Premier Consul.

Très fixé sur le caractère du personnage, Bonaparte ne lui confia aucun poste diplomatique. Mais il ne lui ménagea pas les honneurs. Barthélemy fut sénateur dès le 24 pluviôse an VIII, presque à la

(1) Barras, II, xviii.
(2) *Mémoires sur Carnot*, II, 105.

création de l'assemblée (1), grand officier de la Légion d'honneur, puis comte de l'Empire. En 1814, le négociateur de Bâle fut même appelé à présider temporairement le Sénat.

On voudrait pouvoir terminer là cette brève notice biographique. En effet, Barthélemy (que l'empereur avait, en somme, très largement accueilli) eut la faiblesse, devant l'ennemi, de signer l'acte de déchéance. Après avoir joué un triste rôle dans la séance du 2 avril 1814, qu'il présidait, il fit même partie de cette députation extraordinaire de gens que la frayeur avait rendus inconscients, et qui, trois jours après la bataille de Paris, osèrent aller porter les compliments du Sénat au chef de la coalition victorieuse !

Aussi, l'ancien ambassadeur de la Convention fut-il fort bien vu par la monarchie restaurée ! Créé pair de France par Louis XVIII, il disparut pendant les Cent-Jours, puis rentra pour voter la mort du maréchal Ney ! Ministre d'État, marquis authentique en 1818 ! Type éternel du fonctionnaire, homme honnête mais sans convictions et sans caractère, le marquis *de* Barthélemy est mort en 1830, après avoir servi avec un égal succès et un égal dévouement tous les gouvernements de la France pendant soixante ans.

*
* *

Parmi les autres diplomates de carrière dont les services pouvaient être utilisés à la fin de 1795, on

(1) Ce fut Barthélemy qui félicita Bonaparte au nom du Sénat, en 1802, après l'adoption par le peuple du « Consulat à vie ».

peut, après Barthélemy (qui, nous l'avons dit, continua ses fonctions en Suisse jusqu'à son entrée au Directoire), citer plusieurs hommes distingués : Bourgoing, qui venait d'être mêlé aux négociations avec l'Espagne, Caillard récemment envoyé à Berlin le 23 messidor an III (11 juillet 1795), et aussi d'anciens employés du ministère comme Otto et Reinhard, ou des *commissaires* de la Convention comme Miot ou Colchen.

Les noms de tous ces diplomates reviendront forcément dans ces études. Il est donc utile de dire quelques mots sur chacun d'eux.

Bourgoing, — le baron François de Bourgoing, — dont nous verrons le rôle à côté de Pérignon aux Pyrénées-Orientales, né à Nevers en 1755, avait presque constamment habité l'Espagne depuis l'âge de vingt-deux ans : comme secrétaire de 1777 à 1785 avec le comte de Montmorin, puis, comme chargé d'affaires et ministre, de 1791 à février 1793. Il avait accepté résolument, en 1795, de seconder les efforts de la Convention. Malgré cela, le Directoire ne lui confia aucun poste, mais, sous le Consulat, Bourgoing fut ministre à Copenhague et ultérieurement à Dresde.

Caillard, le seul ambassadeur en titre avec Barthélemy, avait près de soixante ans; c'était un « vieux routier, sachant son monde, connaissant les cours, ayant l'usage et la pratique des choses politiques; vieillard quelque peu sceptique, amoureux des livres, pénétré d'Horace, point trop prompt ni susceptible (1). » Il avait débuté à l'intendance de Limoges

(1) F. Masson, *Les Diplomates...*, p. 156.

sous Turgot, puis était entré dans la diplomatie en 1769 et avait résidé à Parme, Cassel, Copenhague, Saint-Pétersbourg, et enfin à la Haye, où la Révolution l'avait trouvé chargé d'affaires. Appelé au « département » par le ministre Lebrun, Caillard avait, en 1794, rempli une mission secrète en Allemagne à la satisfaction du Comité de salut public. Sa nomination en Prusse était le couronnement justifié d'une honorable carrière.

A Berlin, l'ambassadeur se montra serviteur empressé de la politique du Directoire, mais sa mission fut sans éclat, et en somme sans résultats heureux. Remplacé par Sieyès en floréal an VI (mai 1798), il fut, personnellement, regretté par la cour. Le ministre Sandoz écrivit alors que la nomination de Sieyès serait désagréable au roi de Prusse tandis que Caillard « par sa droiture et sa conduite sage et *réservée*, s'était acquis des titres à sa confiance. » Au point de vue français, Caillard avait obtenu peu de chose et n'avait pas su, dans plusieurs circonstances, parler assez haut. Excellent auxiliaire et excellent employé plutôt que chef de mission, il trouva à son retour de Berlin, à Paris même, une situation qui lui convenait parfaitement : garde des archives au ministère.

:

Excellents employés aussi, Otto et Reinhard, mais avec plus d'envergure. Tous deux protestants, tous deux d'origine allemande : Otto, Badois ; Reinhard, Wurtembergeois.

Otto, né en 1754, était longtemps resté aux États-Unis comme secrétaire. Depuis 1793, il travaillait au

ministère, où Lebrun l'avait appelé comme premier commis en remplacement de Maret, désigné pour Naples (1). Soupçonné de modérantisme, Otto avait été emprisonné pendant quelques semaines (brumaire-frimaire an III) sous prétexte de correspondance avec des agents politiques à l'étranger. Il avait ensuite repris sa place et paraissait en ligne pour devenir chef de mission (2).

Reinhard, plus jeune de cinq ans, après avoir fait des études théologiques et beaucoup de mauvaises poésies, était venu s'installer à Bordeaux, comme professeur, au moment de la Révolution. Il s'était lié alors avec quelques personnages du pays, qui, devenus députés de la Gironde, l'avaient fait entrer dans la diplomatie. Reinhard résida d'abord en 1792 à Londres, où il connut Talleyrand, puis à Naples avec le baron de Mackau. Entré au ministère sous Deforgues (3), à la fin de 1793, il s'y était montré

(1) Maret, — le futur duc de Bassano, — né en 1763, journaliste, puis employé aux Relations extérieures, partit pour Naples en juillet 1793. Arrêté en route par les Autrichiens, il resta trente mois captif. (Voir l'étude sur CANCLAUX.) Maret devint secrétaire général des consuls après le 18 brumaire, puis ministre de Napoléon.

(2) Otto fut plus tard ministre à Londres et à Munich, conseiller d'État, ambassadeur à Vienne, ministre d'État, comte de Mosloy.

(3) Les ministres des Relations extérieures depuis 1789 jusqu'à la suppression des ministères avaient été : le comte de Montmorin (déjà en fonctions depuis 1787), jusqu'au 20 novembre 1791 ; de Lessart, jusqu'au 10 mars 1792 ; Dumouriez, du 15 mars au 13 juin 1792 ; le maréchal de camp marquis de Chambonas, jusqu'au 23 juillet ; Bigot de Sainte-Croix, jusqu'au 10 août ; Lebrun-Tondu, jusqu'au 21 juin 1793 ; Deforgues, jusqu'au 2 avril 1794-13 germinal an II. Les *commissaires* furent alors institués. (Buchot, Miot et Colchen remplirent ces fonctions.)

On remarquera que deux généraux figurent sur la liste des derniers ministres de la monarchie ; Dumouriez et le maréchal de

le modèle des commis. Depuis le 24 juin 1795, il était ministre à Hambourg et nous le retrouverons plus tard en Italie avant de le voir, en 1799, remplacer Talleyrand, pour quelques semaines, comme ministre (1).

Passons aux anciens *commissaires des relations extérieures* de la Convention. Inutile d'insister sur Buchot, pitoyable personnage qui, après avoir été prêtre, régent de collège, procureur général syndic du Jura, avait obtenu, sous la Terreur, ce poste de commissaire, et qui, de chute en chute, finit comme employé sur le port au charbon de Paris (2)! Son insuffisance ayant été vite reconnue, et Mangourit, ancien consul aux États-Unis, ayant refusé la succession, « les principaux chefs de service, Miot, Otto, Colchen, Reinhard, furent appelés au Comité de salut public où ils furent examinés par les représentants chargés de la section diplomatique (3). » Miot fut choisi et entra immédiatement en fonctions le 18 brumaire an III (8 novembre 1794). Né à Versailles en 1762, il avait débuté dans l'administration comme commissaire des guerres, puis avait servi dans les bureaux de la Guerre. Deforgues

camp marquis de Chambonas. Bigot de Sainte-Croix avait été officier de dragons.

(1) Sous le Consulat, Reinhard fut ministre en Suisse et à Hambourg, puis, en 1806, résident en Moldavie et ministre à Cassel. Il se rallia à la Restauration, puis au gouvernement de Juillet, et mourut en 1837.

(2) Pour Buchot, voir TAINE, *Les Origines*, VIII, 27.

(3) F. MASSON, *Le Département des Affaires étrangères pendant la Révolution*, p. 325. Une partie des notes biographiques de ce chapitre m'a été fournie par le livre si remarquablement documenté de M. Masson.

l'avait fait venir au Département, où son tact, son instruction très vaste et sa parfaite éducation l'avaient fait remarquer. Comme secrétaire général, puis comme commissaire, Miot tint dignement sa place et c'est pendant son passage au pouvoir qu'eut lieu la reprise des rapports diplomatiques avec la Toscane représentée par le comte Carletti. Des relations affectueuses s'établirent alors entre l'envoyé du grand-duc et le commissaire. Elles facilitèrent la mission de Miot à Florence à la fin de 1795 (1).

Quant à Colchen, — le dernier *commissaire* de la Convention, — après avoir dirigé longtemps une étude de notaire, il était entré au ministère en 1792, à quarante ans, grâce à l'appui de Dumouriez. Lié avec Collot d'Herbois, il avait passé pour terroriste en 1793 mais s'était ensuite rangé parmi les thermidoriens. Delacroix le garda d'abord rue du Bac, puis l'envoya à Lille en juin 1797 comme secrétaire général de la mission diplomatique présidée par Letourneur. Peu après, — nous l'avons déjà vu, — Colchen fut un moment le compétiteur de Talleyrand (2).

En somme, ces *commissaires*, surtout pendant les derniers mois de l'an III, avaient rempli des fonc-

(1) Miot rendit de grands services pendant la campagne de 1796-1797 en Italie, fut ambassadeur à Turin, secrétaire d'État de la guerre en 1800, tribun, conseiller d'État, puis ministre de Joseph Bonaparte à Naples et à Madrid. Il ne se rallia pas à la Restauration, entra à l'Institut et ne mourut qu'en 1841, laissant des mémoires intéressants. Le roi Joseph l'avait créé comte de Mélito.

(2) Colchen était originaire de Metz. Il fut préfet de la Moselle en 1800, sénateur et comte de l'Empire. Pair de France en 1814 et aux Cent-Jours, exclu de la Chambre des pairs par la deuxième Restauration, réintégré en 1819. (1752-1830.)

tions peu importantes. Simples agents du puissant Comité de salut public, et spécialement de la Section diplomatique du Comité, ils n'avaient guère eu qu'à enregistrer les décisions prises. Merlin de Douai, Cambacérès, Boissy d'Anglas, Rewbell, Louvet, Sieyès (1), Treilhard, Jean Debry, membres de cette section diplomatique, avaient été, en 1794 et 1795, les véritables directeurs de la politique extérieure de la République.

La plupart de ces personnages devaient, plus tard, occuper des places très en vue. Tous étaient des hommes de valeur, ayant le goût du travail et très bons « patriotes ». Tous aussi, sauf Louvet et Boissy, étaient d'opinions ardentes et avaient voté la mort du roi. Or, si la qualité de régicide était toujours la meilleure des recommandations pour arriver au pouvoir à Paris en 1795, le moment n'était pas venu de s'en faire gloire à l'étranger; le drame du 21 janvier était encore trop récent. Au moment où la France venait, depuis les traités de Bâle, de faire accepter la forme de son gouvernement et tentait de reprendre sa place diplomatique en Europe, il avait semblé impossible d'envoyer dans les pays monarchiques des hommes que leur vote dans le procès royal eût spécialement désignés à la haine des souverains.

Sans vouloir en avouer la cause, le Comité de Salut public de l'an III avait donc choisi très juste-

(1) Rewbell et Sieyès négocièrent personnellement, à la Haye, le traité de paix avec la Hollande, signé le 8 prairial an III (27 mai 1795).

ment, pour représenter la République, des hommes politiques d'opinions relativement modérées ou même quelques diplomates de carrière qui s'étaient franchement ralliés à la Révolution. Aucune des désignations faites n'avait porté sur des régicides. Voici, du reste, quels étaient au commencement de l'an IV, les chefs de mission accrédités par la Convention et que le Directoire trouvait en fonctions.

A Constantinople, Verninac de Saint-Maur, homme d'esprit, journaliste et versificateur à l'occasion (1), avait récemment remplacé Descorches, ancien colonel, très jacobin; Lallemant, longtemps secrétaire à Naples, gérait les affaires à Venise; Adet, médecin à Paris, puis administrateur des colonies en 1791, venait d'obtenir le poste de Genève; Lehoc, renvoyé de Hambourg, avait pris la place de Verninac en Suède; Hefflinger et Villars, tous deux fort peu connus, occupaient les postes du Valais et de Gênes; Grouvelle, littérateur distingué, homme fin et avisé, résidait depuis 1793 à Copenhague et avait su s'y faire une place importante; Cacault qui appartenait depuis longtemps à la carrière et auquel était réservé l'honneur de négocier en 1797, à côté de Bonaparte, le traité de Tolentino, portait le titre de chargé d'affaires en Italie (2); Noël, ancien prêtre, ancien rédacteur de

(1) Pour Verninac et Descorches, voir AUBERT-DUBAYET, III.

(2) Cacault avait été secrétaire à Naples pendant plusieurs années avant la Révolution et connaissait l'Italie à merveille. Il écrivait en 1792, une curieuse lettre, précisément à propos des choix diplomatiques : « Il faut écarter, — disait-il, — surtout des missions étrangères, les esprits âpres et actifs qui n'ont rien fait

journaux éphémères, que ses aptitudes pédagogiques avaient fait proposer après Varennes comme gouverneur du Dauphin, avait été désigné, pour la deuxième fois, pour La Haye.

En ajoutant à ces noms ceux des deux ambassadeurs en titre, Barthélemy et Caillard, et ceux des deux diplomates de carrière récemment nommés ministres, Miot à Florence, Reinhard à Hambourg, on a la liste à peu près complète des représentants de la France au moment où les Directeurs s'installèrent au Luxembourg.

*
* *

Or, les traités de Bâle avaient terminé les querelles de la République avec deux grandes puissances, la Prusse et l'Espagne. Dès la fin de juin 1795, Caillard avait été envoyé à Berlin, mais la Convention n'avait pris aucune décision pour Madrid, bien que le roi d'Espagne eût désigné, en août, le chevalier d'Yriarte pour Paris. Cet ambassadeur n'avait pu venir en France à cause de son état de santé, et le marquis del Campo, successeur de d'Yriarte venait d'être annoncé. Il était donc nécessaire, en novembre 1795, de désigner le plus

de bon en France, et qui, en pays étranger, se donnent pour des prodiges. Qu'on éprouve, qu'on examine toujours avant de nommer un sujet pour travailler au dehors, abandonné à lui-même, hors de la vue de l'administration, s'il a le jugement sain et droit. Une tête mal faite gâte et embrouille toutes les affaires; les protégés sont le fléau de nos intérêts en pays étranger; les hommes en crédit veulent pousser leurs amis, leurs parents. Quand les emplois sont donnés à la faveur, les choix sont souvent mauvais. N'y aurait-il pas moyen de fixer, de déterminer l'avancement dans la carrière des Affaires étrangères comme dans les autres, d'après des règles... »

tôt possible, par réciprocité, un ambassadeur pour se rendre à la cour des Bourbons d'Espagne.

Le choix à faire parut fort embarrassant. On ne pouvait songer à désigner un des gros personnages de la République ou l'un des membres de l'ancien Comité diplomatique puisque, nous l'avons dit, tous avaient un passé qui les eût desservis auprès de souverains, cousins de Louis XVI. Parmi les diplomates de carrière, aucun ne semblait avoir l'envergure nécessaire pour amener l'Espagne à renouveler, au profit de la République, le pacte de famille autrefois conclu avec la monarchie. Il était du reste indispensable de nommer un homme de bonne compagnie et de grande notoriété, susceptible par son origine et son milieu, de tenir dignement sa place dans un pays où les anciennes traditions passaient pour être si jalousement conservées. Rewbell pensa qu'un général d'opinions modérées, pouvait, mieux qu'un homme politique, représenter utilement le Directoire. Il proposa donc, à l'une des premières séances tenues au Luxembourg, d'envoyer à Madrid un des chefs militaires qu'il avait personnellement connus : le ci-devant comte de Canclaux.

Ce général s'était couvert de gloire en Bretagne à plusieurs reprises, en 1793 et 1795, et avait pris d'habiles mesures pour la pacification du pays. Comme représentant aux armées, Rewbell avait pu apprécier sa modération et sa courtoisie. Canclaux était d'ailleurs disponible. Il venait de résigner, depuis quelques semaines, son commandement de l'armée des Côtes de l'ouest.

La proposition de Rewbell fut unanimement approuvée par ses collègues. Un décret nommant le général Canclaux ambassadeur à Madrid fut même préparé. Mais Rewbell n'avait pas consulté son ami! Canclaux était souffrant, songeait à se remarier et ne se souciait pas d'aller à Madrid comme porte-paroles du nouveau gouvernement. Il refusa donc très nettement, se déclarant trop malade pour entreprendre un voyage aussi lointain (1).

L'idée de Rewbell avait cependant paru excellente. A défaut de Canclaux, n'existait-il pas d'autres généraux connus, d'opinions modérées et d'allures courtoises, disposés à franchir les Pyrénées ? C'est ce que le ministre Delacroix fut chargé de demander à son collègue de la guerre, Aubert-Dubayet. Sur la recommandation expresse de Dubayet, le nom du général Pérignon fut proposé, discuté et immédiatement accepté par le Directoire (2).

C'était le premier soldat appelé à s'occuper de diplomatie depuis Dumouriez et le marquis de Chambonas, ministre des affaires étrangères en 1792. Dès lors, pendant vingt ans, c'est-à-dire jusqu'en 1815, bien des généraux brigueront l'honneur de représenter la France à l'étranger (3). A peine

(1) Voir l'étude sur CANCLAUX, II.
(2) Voir PÉRIGNON, III, pour les détails curieux de cette désignation.
(3) Voici quels furent les soldats diplomates *après* le Directoire :
Sous le Consulat, Duroc, à Berlin et Pétersbourg; Lavallette, à

sadeur de la République en Suède, sera rappelé et qu'il sera remplacé par le général Latour-Foissac. »

Mais cette nomination hâtive n'est pas longtemps maintenue. Foissac de Latour est un *ci-devant*. Il a des parents émigrés et, d'après une loi du 21 nivôse an III, ne peut, par conséquent, être désigné pour représenter la République! Delacroix propose donc au Directoire de rapporter sa décision du 1er nivôse. Le 21 nivôse an IV, un an, jour pour jour, après la loi invoquée, paraît un nouvel arrêté : « Le citoyen Foissac ne peut remplir les fonctions d'ambassadeur qui renferment éminemment celles interdites par la loi aux parents d'émigrés. »

Le pauvre Foissac n'eut donc pas à quitter Paris. Il figure néanmoins comme ambassadeur sur l'*Almanach pour l'an IV* (1) et obtint ultérieurement une petite indemnité. Le 13 floréal (2 mai 1796), une somme de douze cents livres en numéraire lui fut accordée « pour les dépenses qu'il avait faites à l'occasion de l'ambassade de Suède à laquelle il avait été nommé (2). »

(1) Cette inscription ne se justifie guère, car l'*Almanach* ne parut qu'en mars 1796, et, depuis le 10 janvier, Foissac n'était plus ambassadeur.

(2) Foissac était né à Lunéville en 1762. Il avait servi dans l'armée royale depuis 1778. C'était un médiocre soldat. Après l'insuccès de sa démarche il resta employé à Paris pendant deux ans. Envoyé en 1798 en Italie, il reçut le commandement de Mantoue et y manqua totalement d'énergie. La place se rendit. A son retour de captivité, Foissac tomba dans une disgrâce complète. Les consuls lui firent défendre de porter l'uniforme. (Lettre au ministre de la Guerre du 5 thermidor an VIII) (24 juillet 1800). Il est mort en 1804.

Cet infortuné général ne doit pas être confondu avec un autre général du même nom qui commanda brillamment une brigade de cavalerie, en 1814, dans les opérations autour de Reims.

Quelques jours après l'extraordinaire désignation de Foissac pour la Suède, le Directoire offre une autre ambassade à un général. Mais, cette fois, c'est d'un général célèbre qu'il est question, de Pichegru, que déjà l'on soupçonne, que l'on veut éloigner des commandements actifs en lui offrant une brillante compensation. L'arrêté est signé le 5 nivôse (25 décembre) : « Le général Pichegru, commandant en chef de l'armée de Rhin et Moselle, est nommé ambassadeur de la République française près la Porte ottomane. »

Pichegru a d'autres ambitions ! Il aspire à jouer un rôle politique, ne veut à aucun prix quitter la France et refuse le poste lointain qui lui est offert. En mars 1796, il demande pourtant à être relevé de son commandement et le Directoire lui offre encore une ambassade. Celle de Constantinople venant d'être donnée à Aubert-Dubayet, c'est à Stockholm qu'un arrêté du 3 avril (14 germinal an IV) envoie l'encombrant Pichegru, en remplacement de... Foissac ! En même temps, la lettre suivante lui est adressée : « Lorsque le Directoire exécutif, citoyen général, s'est rendu aux demandes réitérées que vous lui avez faites de vous donner un successeur dans le commandement de l'armée du Rhin, il n'a cédé à vos vœux que dans l'espoir de vous employer encore au service de la République d'une manière aussi utile pour elle qu'honorable pour vous-même. Il a pensé qu'après avoir contribué si puissamment à établir la liberté française les armes à la main, vous saurez, dans une autre carrière, participer à son affermissement d'une manière non moins effi-

cace. En conséquence, jaloux de vous donner une nouvelle preuve de sa confiance et de son estime, il vous a nommé ambassadeur de la République française en Suède. Le Directoire exécutif est assuré qu'en traitant les grands intérêts de l'État vous ajouterez à l'éclat de vos exploits guerriers celui de succès importants dans les négociations politiques; et qu'ainsi vous mettrez le comble à votre gloire, en acquérant de nouveaux titres à la reconnaissance nationale (1). »

Malgré cette lettre flatteuse, Pichegru refuse d'aller en Suède, comme il a refusé d'aller en Turquie. Il se retire dans la Haute-Saône et ne reparaît sur la scène politique que l'année suivante, après son élection au conseil des Cinq-Cents.

La nomination d'Aubert-Dubayet à Constantinople avait été décidée le 7 février (19 pluviôse). C'était — après Pérignon, Foissac et Pichegru — le quatrième général *désigné* pour entrer dans la diplomatie depuis trois mois! La candidature de Schérer fut aussi, un instant, posée. Après l'avoir remplacé à la tête de l'armée d'Italie, Bonaparte écrivit à son sujet : « Il m'a paru voir en Schérer un homme pur et éclairé. Il me paraît fatigué de la guerre qui a altéré sa santé. *Ne pourrait-on pas l'employer comme ambassadeur?* Il a la connaissance des hommes et l'extension morale... (2). » Aucune suite

(1) *Moniteur* du 19 germinal an IV-8 avril 1796.

(2) Il peut paraître curieux de rapprocher ce jugement des notes données par Schérer sur Bonaparte en 1795, avant le 13 vendémiaire : « Vingt-sept ans, né à Ajaccio, cet officier est général de l'armée de l'artillerie dans laquelle arme il a des con-

ne fut alors donnée à la recommandation de Bonaparte, mais Schérer devait, l'année suivante, remplacer Pétiet au ministère de la guerre.

A la fin de 1796, deux autres généraux reçoivent des fonctions diplomatiques. Rewbell propose une fois de plus son ami Canclaux pour une ambassade et fait offrir le poste de Naples à l'ancien défenseur de Nantes. Canclaux, dont la santé est complètement rétablie et qui est las de son inactivité, accepte avec reconnaissance le périlleux honneur de se rendre à la cour de Marie-Caroline, sœur de Marie-Antoinette. Presque en même temps, espérant obtenir un traité séparé avec l'Empereur, le Directoire se décide à faire passer par l'Italie un plénipotentiaire spécial. Sur la recommandation de Carnot, le général Clarke quitte Paris avec le titre officiel d' « Envoyé extraordinaire près la cour de Vienne ».

Les choix effectifs d'ambassadeurs militaires faits pendant la première année du Directoire étaient en somme très judicieux. Pérignon, Dubayet et Canclaux étaient des hommes de valeur, ayant tous trois commandé en chef, ayant eu des heures glorieuses. Ces diplomates improvisés appartenaient à des familles anciennes et possédaient les qualités d'éducation indispensables. Ils semblaient devoir tenir honorablement leur place et rendre de bons services à la République.

Mais, quoique fort attachés à la Constitution de l'an III et très loyalement républicains, Canclaux et

naissances réelles, mais ayant un peu trop d'ambition et d'intrigues pour son avancement. »

Pérignon passaient pour assez peu jacobins. Très vite, leur modération d'idées devait leur être reprochée. Accusés de se laisser griser par des politesses de cour, ils furent tous deux taxés de faiblesse dans leurs revendications journalières et nous verrons que cette soi-disant faiblesse fut étrangement exploitée par des secrétaires trop passionnés mis auprès d'eux pour les surveiller et pour stimuler leur zèle.



Remarquons que ces trois ambassadeurs effectifs furent nommés pendant le ministère de Delacroix qui, quoique régicide, s'entourait volontiers d'hommes modérés. Aussitôt que Talleyrand arrive au pouvoir, ou du moins après le 18 fructidor (4 septembre 1797), tout change. Le nouveau Directoire ne nommera plus guère que des hommes très ardents ou ayant donné des gages certains à la la Révolution, c'est-à-dire d'anciens conventionnels compromis par leurs votes de 1793. Barras en note cyniquement la raison dans ses Mémoires : « Le goût des places et même des ambassades, continue et redouble. Nos anciens collègues de la Convention nationale, plus nombreux que jamais, disaient : « Pourquoi laisserions-nous aux aristocrates tous « les avantages de la société, toutes les prérogatives « que nous avons eu la modestie de rejeter si long- « temps. » J'avoue que je suis tout à fait de l'avis des conventionnels plaignants; je crois qu'on ne peut fonder une république sans républicains, que pour soutenir une organisation sociale aussi nouvelle au

milieu de la vieille Europe, nous n'avons qu'un moyen, c'est de placer partout, à l'extérieur comme à l'intérieur, les hommes qui sont le plus attachés à la liberté et lui ont donné des gages. »

Ces lignes ont été écrites (1) quelques semaines après cette journée du 18 fructidor où les triumvirs — Barras, Rewbell, La Révellière — viennent de vaincre, grâce à l'armée jacobine, conduite par Augereau que Bonaparte a prêté. Les modérés du Directoire, Carnot, Barthélemy ont disparu. Pichegru a été démasqué. Pour sauver la Constitution, la majorité du Directoire a cru devoir revenir aux procédés des années terribles de la Révolution; toutefois, la déportation a remplacé l'échafaud. Six semaines après la « Journée », la République de fructidor a été consolidée par le traité signé par Bonaparte à Campo-Formio. Le succès a été complet et paraît définitif.

Le Directoire fructidorien, où Merlin de Douai et François de Neufchâteau viennent d'entrer, se grise alors de sa victoire. Pour prouver sa force à l'Europe, il perd toute mesure, et affecte, par des choix

(1) Les *Mémoires* de Barras seront souvent cités dans les études qui suivent. Ainsi que l'a fait remarquer leur éditeur, M. Georges Duruy, dans une de ses magistrales Préfaces (tome II), ces mémoires se composent de deux éléments distincts : une série de résumés analytiques des séances du Directoire, et une série d'anecdotes, de commentaires et de jugements sur les personnages et les faits. Les jugements de Barras sont souvent contestables et inexacts, parfois odieux, mais presque toujours intéressants. Quant au résumé analytique, il constitue une des sources les plus précieuses de l'histoire du Directoire. Écrit au jour le jour, il offre forcément de grandes garanties d'exactitude et donne la chronologie vraie des événements.

déplorables, de braver les vieilles monarchies. Il faut que les fonctionnaires modérés de la diplomatie disparaissent, comme Carnot et Barthélemy ont disparu. Canclaux et Pérignon (d'ailleurs un peu discrédités) sont remplacés par des personnages qu'on estime plus énergiques, qui sauront parler plus haut. Un des premiers actes du Directoire, après sa victoire, sera de nommer le régicide Treilhard auprès de la sœur de Marie-Antoinette. A Madrid, on envoie l'ardent Truguet, ancien ministre de la marine, tombé du pouvoir en même temps que Delacroix. Et, désormais, les choix diplomatiques vont en s'accentuant chaque jour. En janvier 1798, Treilhard est remplacé par Brune, général jacobin, et c'est le fougueux Bernadotte qui part pour Vienne avec les idées les plus combatives (1). Dans le courant de cette même année, dix régicides représentent la République : Delacroix à la Haye, Garat, puis le général Lacombe Saint-Michel à Naples, Guillemardet à Madrid, Treilhard, Bonnier et Jean Debry à Rastadt, Lamarque à Stockholm (2), Alquier à Munich, Sieyès à Berlin (3) !

(1) Ces généraux furent désignés en même temps après l'assassinat de Duphot. Brune ne rejoignit pas. (Voir les études sur Canclaux et Bernadotte.)

Il fut aussi question d'Augereau pour remplacer Aubert-Dubayet.

Ces trois généraux, Brune, Bernadotte, Augereau, marchaient alors avec les vainqueurs de fructidor. Bernadotte était le plus modéré.

(2) Lamarque ne fut pas agréé et ne put rejoindre.

(3) Il faut ajouter à cette liste le nom de Fouché, désigné en 1799 pour la Haye.

*
* *

Pendant cette deuxième période du Directoire, — après Fructidor et Campo-Formio, — trois soldats encore : Truguet, Bernadotte, Lacombe Saint-Michel, ont donc occupé des postes d'ambassadeurs de la République.

Nous verrons qu'ils ne purent réussir dans leurs missions : Truguet, à cause de la haine de Talleyrand; Bernadotte, par suite d'un incident fameux qui lui fut vivement reproché; Lacombe, enfin, parce qu'il arriva à Naples deux mois après Aboukir, alors que le roi Ferdinand se préparait à envahir les frontières romaines.

La situation extérieure de la France en septembre 1798 — au moment de l'arrivée de Lacombe à son poste — était d'ailleurs déjà partout bien changée depuis les heures brillantes de Campo-Formio. Parti pour l'Orient au mois de mai, Bonaparte avait pris Malte et le Caire, mais sa flotte venait de subir un désastre. Depuis le commencement de l'année, la politique du Directoire avait été maladroite et agressive, s'était montrée violente à Genève, à Mulhouse, en Suisse et en Sardaigne. Talleyrand, qui ne s'était pas décidé à rejoindre Bonaparte (1), avait hésité, tâtonné, irrité toutes les chancelleries d'Europe par son manque de franchise et ses tergiversations. Il avait berné l'ambassadeur turc à Paris, mais le sultan Sélim lui avait

(1) Voir Aubert-Dubayet, VII.

répondu en enfermant le chargé d'affaires Ruffin aux Sept-Tours. Le ministre avait laissé se briser l'alliance avec les États-Unis, se rompre l'entente avec le Portugal, se terminer sans résultat les conférences de Lille. Aussi, la République avait-elle paru décidément trop encombrante pour le repos du monde! Exploitant habilement toutes les rancunes de l'Europe, l'Angleterre avait promis des subsides et ébauché de nouvelles alliances. Une deuxième coalition allait se former et la marche de Ferdinand IV sur Rome était le prélude d'une nouvelle guerre à mort contre la Révolution.

Après l'éphémère succès de Championnet à Naples en janvier 1799, la République connut alors les heures les plus douloureuses. Dès la fin du printemps, les armées de la coalition étaient partout victorieuses. Battu à Stockach le 25 mars par l'archiduc Charles, Jourdan avait dû se replier sur le Rhin. Battus aussi, Schérer à Magnano, le 5 avril; Moreau à Cassano, le 28 avril; Mac Donald à la Trebbia, le 19 juin! Une sanglante et sauvage réaction ramenait les Bourbons à Naples. Un corps d'armée anglo-russe se préparait à envahir la Hollande et des troupes moscovites se présentaient aux cols des Alpes.

Pendant ce temps, la Constitution était violemment attaquée à Paris. Les élections de l'an VII avaient été nettement défavorables au Directoire et quatre nouveaux directeurs étaient entrés au Luxembourg : Sieyès, Gohier, Moulin et Roger Ducos. Barras seul avait réussi à surnager dans cette débâcle. L'édifice semblait crouler de toutes parts.

Talleyrand vit dès lors clairement qu'il n'avait plus rien à gagner dans cette maison en ruines. Peu estimé, peu aimé, compromis par ses tripotages, vilipendé dans la presse par son prédécesseur Delacroix et, à la tribune, par Lucien Bonaparte, entre autres, le rusé compère de Barras sentit le moment venu de disparaître temporairement pour réserver son avenir. Il a, dans ses Mémoires, expliqué son départ à sa façon : « Il était arrivé au Directoire ce qui arrive toujours aux despotes. Tant que rien ne résista aux armées dont il disposait, on le haïssait, mais on le craignait. Dès que ses armées furent battues, on le méprisa, on l'attaqua dans les journaux, dans les pamphlets, partout enfin. *On n'épargna pas naturellement ses ministres.* Cela me procura la *facilité que j'attendais de quitter mon poste...* »

*
* *

Pour remplacer Talleyrand, démissionnaire plus ou moins volontaire le 13 juillet, le nouveau Directoire fait appel à Reinhard, l'un des diplomates de carrière dont nous avons parlé. Reinhard est d'ailleurs un ami de Talleyrand. Absent de France depuis longtemps, il n'est compromis avec personne. Il réside en Italie depuis 1797, a été successivement ministre à Florence, puis commissaire du gouvernement. Quinze jours plus tôt, il vient d'être nommé ministre en Suisse (1), et c'est en rejoignant son poste, alors qu'il purge une quarantaine au

(1) *Lettres de Mme Reinhard à sa mère*, 72-80.

lazaret de Toulon, qu'il apprend, le 30 juillet, sa nomination au ministère.

Il n'arrive à Paris que vers la fin d'août, dans des circonstances particulièrement critiques. Bernadotte, ministre de la guerre depuis le 2 juillet, a énergiquement tenté, mais sans succès encore, de ramener la victoire sous nos drapeaux. La coalition vient de remporter un nouveau succès, plus inquiétant que tous les autres. Joubert, sur lequel on a fondé de grands espoirs, vient de disparaître à Novi, le 15 août, et Moreau, qui a repris avec abnégation le commandement, n'a pu gagner la bataille. Les armées étrangères vont entrer en France par toutes les frontières. Brune et Masséna commandent les derniers soldats de la République.

L'insuffisance et l'impuissance du gouvernement ont encouragé les factions politiques. Les Jacobins se sont reformés depuis quelques mois, et malgré la fermeture de leur club, le 26 thermidor, continuent à s'agiter, ont l'appui de la moitié des Cinq-Cents, escomptent une revanche prochaine. Les royalistes, eux aussi, ont cherché à profiter de l'anarchie. Frotté a soulevé la Normandie, Rougé a fomenté une redoutable insurrection dans le sud-ouest et menacé Toulouse. Pour mater les Jacobins et les monarchistes, pour conjurer le péril de gauche et le péril de droite, Sieyès, devenu l'âme du Directoire, n'a pas une puissance suffisante. Il lui a paru nécessaire, depuis plusieurs semaines, de faire appel à l'armée, de s'adjoindre un général glorieux et populaire pour le seconder. Cette fois, les méfiances et les jalousies contre les soldats ne

sont plus de mise! Un mois avant l'arrivée de Reinhard à Paris, Sieyès s'est décidé pour Joubert. Rien n'a été épargné pour grandir ce jeune général ambitieux de jouer un rôle, pour faciliter sa tâche en Italie, pour faire de lui le sauveur indiqué du Directoire.

Maintenant que Joubert est mort à Novi, à quel autre général réputé va-t-on faire appel? Moreau, Beurnonville, Mac Donald, auxquels Sieyès a aussi songé avant de se décider pour Joubert, et sur lesquels il croit pouvoir compter, paraissent irrésolus, incapables d'assumer les responsabilités d'un coup d'État. Le gouverneur de Paris, Marbot, homme d'énergie mais que ses amitiés jacobines ont compromis, vient d'être remercié le 11 août, avant Novi, et Lefebvre, qui l'a remplacé, n'est pas apte à jouer le rôle d'Augereau en Fructidor. Masséna et Brune sont à la tête des armées. On ne pourra s'adresser à eux qu'après des victoires.

Restent, parmi les soldats glorieux, Bernadotte et Jourdan. Mais Jourdan, membre du Conseil des Cinq-Cents, s'est nettement posé en adversaire du Directoire depuis le 30 prairial et se dit partisan des mesures révolutionnaires les plus graves. Il ne peut donc être question de réclamer son appui. Quant à Bernadotte, — collègue de Reinhard à la Guerre, — bien que ministre, il s'est depuis plusieurs semaines rapproché, lui aussi, des Jacobins du Manège. S'il doit se décider à agir, ce sera pour s'emparer personnellement du pouvoir et non pour seconder les ambitions d'un Sieyès ou d'un Barras. Depuis qu'il est au ministère, sa personnalité s'est affirmée et a

trop grandi. C'est un général glorieux mais gênant, dont on peut tout craindre. Barras lui arrache une promesse de démission le 28 fructidor (14 septembre) et son successeur, Dubois-Crancé, n'a ni autorité ni réels services de guerre. Celui-là non plus ne pourra pas prendre la place de Joubert!

Au lendemain de la chute de Bernadotte, — le 15 septembre, — rien n'indique donc encore sur quel soldat pourra s'appuyer le Directoire agonisant. La situation actuelle ne peut pourtant se prolonger davantage. Jourdan vient de tenter, aux Cinq-Cents, de faire prendre des mesures extrêmes en déclarant la Patrie en danger. Paris anxieux attend des nouvelles de Brune et de Masséna. S'ils ne réussissent pas à changer la fortune des armes, c'en est fait de la Constitution et de la République dans un avenir prochain!

Mais ce n'est pas seulement vers le Rhin et les Alpes, où vont se livrer les batailles de Bergen et de Zurich, que se tournent les regards de la France. Puisqu'aucun des généraux pressentis ne peut ou ne veut se charger du coup d'État prévu; puisque Mac Donald, Moreau, Beurnonville, Lefebvre et même Lafayette, dont il a été aussi question, ne semblent pas disposés à entrer en scène; puisque leurs opinions ardentes font écarter les hommes d'énergie comme Jourdan, Bernadotte et Marbot (1),

(1) Rappelons ici que deux des directeurs, Moulin et Gohier, partageaient les idées des anciens jacobins, devenus les « patriotes ». Ils auraient très volontiers fait appel à l'un des généraux de leurs amis. Mais Sieyès, au contraire, soutenu par ses deux autres collègues, cherchait un général *modéré*.

pourquoi le Directoire, issu des journées de prairial, ne fait-il pas appel au plus glorieux des soldats de la Révolution, à celui que le Directoire fructidorien a vu partir sans regret l'année d'avant? Bonaparte n'a-t-il pas encore sous ses ordres une armée nombreuse et vaillante? Ses exploits lointains l'ont encore grandi dans l'imagination populaire depuis son départ. Lui seul paraît vraiment de taille à sauver la République au dedans et au dehors.

Affolé par son orgueil, Sieyès s'illusionne d'ailleurs une fois de plus. Il compte bien garder le premier rôle pour soi-même, il espère que le vainqueur des Pyramides se contentera de faire la besogne primitivement destinée à Joubert et que la grande épée de Bonaparte, jetée dans la balance, raffermira la Constitution ébranlée.

Le 19 septembre, — cinq jours après la démission arrachée à Bernadotte, — alors qu'on ignore encore les succès que viennent de remporter Brune et Masséna (1), Sieyès décide ses collègues à faire un appel suprême au général en chef de l'armée d'Égypte, par l'entremise de Reinhard : « Le Directoire vous attend, vous et les braves qui sont avec vous. Il vous autorise à prendre, pour hâter votre retour, toutes les mesures politiques que votre génie et les événements vous suggéreront. »

(1) La nouvelle du succès de Brune à Bergen n'arriva à Paris que le 1er vendémiaire an VIII (22 septembre 1799). Celle de la bataille de Zurich ne fut connue que sept jours plus tard, le 29 septembre.



LE MARÉCHAL PÉRIGNON

D'après une miniature appartenant M. le vicomte de Pérignon.

Photographie Sauvanaud.

PÉRIGNON

I

JUGE DE PAIX ET GÉNÉRAL EN CHEF

La famille de Pérignon. — Ses débuts militaires, son mariage. — Le juge de paix de Montech. — L'Assemblée législative. — Rentrée dans l'armée. — Aux Pyrénées-Orientales. — Figuères et Roses.

Les portraits de Pérignon conservés dans sa famille, — comme, d'ailleurs, ceux de Versailles ou du cabinet des Estampes, — lui donnent, presque tous, un aspect très débonnaire. Le général s'y présente avec une attitude modeste et pacifique et sans le « panache » que l'on prête volontiers aux généraux de la grande époque révolutionnaire qui, comme lui, ont commandé une des quatorze armées de la Convention. Il a beaucoup moins l'air d'un soldat de métier que d'un magistrat de province. C'est sans doute parce que le futur maréchal d'Empire avait rempli dans sa jeunesse les fonctions de juge de paix de canton. Seul peut-être parmi ses grands frères d'armes, il avait réconcilié des citoyens avant de diriger des combats.

La famille, peu fortunée, mais très honorablement connue dans la région toulousaine, avait, au dix-huitième siècle, fourni un conseiller à la Cour des Aydes de Montauban, un religieux bénédictin, un « capitoul » à Toulouse, deux officiers à l'armée royale, et affichait avec raison quelques prétentions nobiliaires. Messire Jean-Bernard de Pérignon (le père du maréchal), cadet d'une génération nombreuse, avait épousé, en 1752, Marie Dirat, du village de Briquemont, au diocèse de Lombez, et, après son mariage, habita d'abord avec son frère aîné, — le conseiller à la Cour des Aydes, — à Grenade, près de Toulouse.

C'est à Grenade que, le 31 mai 1754, naquit *Dominique-Catherine* de Pérignon (1). Sept autres enfants (dont cinq disparurent très jeunes) virent le jour à Briquemont. Messire Jean-Bernard, après avoir aussi copieusement assuré sa descendance, fut envoyé à Saint-Domingue comme prévôt et y mourut en 1775.

Devenu chef de famille, *Dominique-Catherine* obtenait, cette même année, une sous-lieutenance dans le corps des grenadiers royaux de la Guyenne. En 1782 il était promu capitaine adjudant-major puis, à la réforme qui suivit la paix de 1783, on l'attachait

(1) Il eut pour parrain Dominique Dirat, marchand de côts, oncle maternel, et pour marraine Dame Marie Berge, épouse de messire Louis de Pérignon, conseiller à la Cour des aydes et finances de Montauban.

Le général orthographiait ordinairement son nom sans accent sur l'*e*.

J'ai cru cependant, dans cette étude, devoir me conformer à l'usage et aux documents des Arch. de la Guerre et écrire Pérignon.

comme aide de camp au comte de Preissac (1). Proposé en même temps pour une gratification, le jeune capitaine recevait d'un certain chevalier de Chaumouroux, qui avait plus de bienveillance que d'orthographe, l'apostille suivante : « Monsieur Pérignon est un excellent officier. Rempli d'intéligence et de la melieure volonté et du plus grand zelle, en état d'être employé à tout, ayant toujours fait les fonctions d'officiers majors depuis que le régiment a été assemblé et s'en est très bien acquité. Je suplie monseigneur le marquis de Ségur d'avoir égard à sa demande (2). »

La position d'aide de camp du comte de Preissac était une véritable sinécure qui rendait en quelque sorte son titulaire à la vie privée. L'avenir de Pérignon pouvait donc être considéré, en 1783, comme très limité. Des mesures nouvelles venaient en effet d'être prises par le marquis de Ségur, ministre de la guerre depuis le 23 décembre 1780 (3). « Non content de considérer les places d'officiers comme l'apanage des gentilshommes à quatre quartiers, le ministre établit par des règlements une démarcation entre les nobles eux-mêmes. Les régiments furent donnés, d'emblée, aux représentants des familles présentes à la Cour (4), tandis que ceux des familles

(1) Ce comte de Preissac émigra en 1792 en Espagne.

(2) Arch. adm. Guerre. Dossier Pérignon.

(3) Le marquis de Ségur resta en fonctions jusqu'au 24 septembre 1787.

(4) A la fin du règne de Louis XVI, chaque régiment avait deux et même trois colonels. On comptait sept cent soixante-dix maréchaux de camp et deux cents lieutenants-généraux !

« Les mesures prises par le marquis de Ségur en 1781, si opposées à la progression de l'esprit national, avaient puissamment

de province languissaient éternellement dans les grades subalternes... » Ainsi s'exprime le général Jomini, dont le témoignage n'est pas suspect. On comprend dès lors facilement pourquoi, malgré ses goûts militaires et les bonnes notes obtenues, le capitaine de Pérignon qui n'appartenait qu'à la très petite noblesse de province et n'avait aucune relation à la Cour, quitta le service en 1785 pour s'installer auprès de sa mère à Briquemont.

Il avait alors près de trente-deux ans. Quelques mois plus tard il se fiançait à une jeune fille de vingt-deux ans, Hélène-Catherine de Grenier, fille de François de Grenier, ancien officier d'infanterie, et de feue Angélique de Lafage. Le mariage fut célébré le 14 février 1786, à l'église paroissiale de Montech (1), par Dom Antoine de Pérignon, religieux de l'abbaye du Grand-Selve. Aussitôt après, Pérignon (qui figure encore sur l'acte de mariage comme officier dans le régiment des gardes royaux du Quercy) (2) se fixa à Montech, chez son beau-père, M. de Grenier. De son union avec « la meilleure des femmes, le modèle de son sexe (3) », Dominique-Catherine eut onze enfants (4).

concouru à augmenter l'irritation qui se manifestait de plus en plus dans la bourgeoisie. » (Baron Poisson, *L'Armée et la garde nationale*, I, 14.)

(1) Montech, à petite distance de Toulouse, compta — lors de la création des départements — dans la Haute-Garonne. Plus tard, cette petite ville fut rattachée au Tarn-et-Garonne lorsque ce dernier département fut créé sous le Consulat.

(2) Extrait des registres de l'état civil de la commune de Montech. (Archives de la famille de Pérignon.)

(3) Discours du comte Ricard, prononcé le 20 février 1819, à la Chambre des pairs.

(4) Les détails sur la famille de Pérignon m'ont été très aima-

*
* *

A Montech, Pérignon fut rapidement populaire. Il avait reçu au collège royal de Toulouse une très solide instruction. Ses auteurs favoris avaient été longtemps, dit-on, César, Polybe, Végèce et Plutarque (1). Aussitôt après son mariage, il se découvrit tout à coup deux passions : le droit et l'agriculture! Très serviable et très renseigné, il devint « l'ami de ses voisins, le père des pauvres, le soutien des opprimés » et sut aussi, d'ailleurs, diriger avec beaucoup d'entente les affaires de son beau-père. En 1789, trois enfants étaient nés déjà. Dans le milieu tranquille choisi pour organiser sa vie, l'ex-capitaine de Pérignon devait être parfaitement heureux.

blement fournis par M. le vicomte de Pérignon, petit-fils du maréchal et qui habite Montech. Des onze enfants, huit vécurent :

1° *Agnès*, dite *Pérignonnette*, née en 1787, mariée en 1810, à Naples, au général baron Lanusse, alors commandant de la garde royale de Murat (1768-1847), connu par sa fidélité à l'Empire.

2° *Mélanie*, née en 1788, mariée en 1809 au baron de Carayon-Latour.

3° *Jean-Baptiste*, né en 1789, sous-lieutenant au 1er carabiniers à cheval. Tué à Friedland, le 14 juin 1807.

4° *François-Henri* (1793-1841), officier à l'état-major du roi Joachim à Naples, puis lieutenant de chasseurs à cheval. Succéda à son père à la Pairie, jusqu'en 1830.

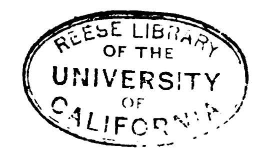
5° *Caroline* (1799-1819).

6° *Irma*, née en 1803, mariée au général Cavaignac, frère du conventionnel régicide J.-B. Cavaignac qui fut ministre de Murat. Le général Cavaignac (oncle d'*Eugène* et de *Godefroy* Cavaignac) se rallia aux Bourbons, devint vicomte de Baragne et pair de France.

7° *Octavie* (1804-1847), mariée au lieutenant-général vicomte Rogniat, pair de France sous Louis-Philippe.

8° *Léopold* (1806-1862), officier de cavalerie de 1824 à 1830.

(1) Discours du comte Ricard, déjà cité.



Les échos de Versailles et de Paris vinrent cependant troubler cette quiétude. Pérignon ne prit d'abord aucune part aux événements. Mais ses compatriotes connaissaient la largeur de ses idées à son dévouement. Ils le supplièrent de prendre les fonctions de juge de paix du canton. L'offre fut acceptée avec reconnaissance et le magistrat improvisé rendit les meilleurs services.

Ces fonctions de juge de paix, toutes nouvelles alors, jouirent assez longtemps d'un prestige curieux. Beaucoup d'hommes ayant joué un rôle pendant la Révolution rêvèrent, leur tâche finie, de se retirer à la campagne et d'être juges de paix. La Révellière raconte dans ses mémoires que lorsque son ami Thouin, professeur au Muséum de Paris, vint saluer Bonaparte à Mombello, après Léoben, c'est-à-dire en mai ou juin 1797, le général informa le savant, qu'il allait, lui aussi, se retirer de la scène et qu'il refuserait toute espèce de fonctions. « Il y en a une cependant, dit Bonaparte en se reprenant, dont le nom seul fait une douce impression sur mon cœur, sur le cœur de tout homme de bien : celle de juge de paix... C'est la seule que je ne refuserais pas, si l'on voulait m'en honorer. »

Pour Pérignon, les fonctions de magistrat ne furent qu'un acheminement vers la politique. Peu après, le collège de la Haute-Garonne le désignait comme représentant à l'Assemblée législative, et, en septembre 1791, le modeste propriétaire de Montech arrivait à Paris.

Dans ce milieu si nouveau pour lui, Pérignon fut sans doute un peu dépaysé, malgré son extrême

finesse. Il se lia d'abord avec Vaublanc, l'auteur des *Mémoires*, Quatremère de Quincy, Pastoret et Girardin, tous modérés, sauf Girardin. L'attitude du député de la Haute-Garonne à l'Assemblée législative fut d'ailleurs assez terne. Trop honnête pour se laisser entraîner au delà de certaines limites, et peut-être trop timide encore pour prendre la place que sa valeur pouvait lui assurer, Pérignon fut vite fatigué de la politique et las du petit rôle qu'il pouvait jouer. Fort effrayé après le 10 août 1792 de la tournure prise par la Révolution, il alla retrouver les siens à Montech, très découragé.

Mais il ne trouva pas dans son petit coin de province le repos qu'il était venu chercher. Beaucoup de ses amis de Toulouse avaient émigré et le pressaient de venir les rejoindre (1). D'autre part, la lutte entre la vieille Europe et la France nouvelle allait commencer. Déjà l'invasion se dessinait nettement, les frontières de la vieille France allaient être violées ! Pérignon comprit très vite que la place des bons citoyens était à l'armée pour repousser l'envahisseur. Il ne resta que quelques jours au milieu des siens et revint précipitamment à Paris.



Tout de suite, l'ancien juge de paix retrouve ses ardeurs d'officier des gardes royaux du Quercy ! Dès le 18 septembre, il écrit au ministre, le général Servan (2), pour offrir son épée. Servan connaît depuis longtemps Pérignon, et sait qu'à l'Assem-

(1) FERVEL, *Campagne des Pyrénées-Orientales*, II.
(2) Servan avait repris le ministère le 11 août 1792.

blée législative le député s'est spécialisé dans les questions d'organisation militaire (1) ; il le nomme lieutenant-colonel et lui confie une mission particulièrement difficile : rassembler et équiper une légion en formation dans la région d'Auch et l'amener ensuite à la frontière des Pyrénées-Orientales.

Pérignon se met à l'œuvre, organise rapidement la « légion du Gers (2) », oublie sa passion pour le Droit et l'agriculture et, dès son arrivée aux Pyrénées, se révèle soldat intrépide, administrateur prévoyant, chef de grande envergure. Aussi, franchit-il en deux ans tous les échelons. Fait colonel après le combat de Thuir, en juillet 1793; général de brigade le 23 décembre de la même année (3 nivôse an II), il reçoit un coup de baïonnette à l'affaire de Peyrestorts, défend avec succès Perpignan, gagne le combat de la Jonquière, devient général de division (3), se fait remarquer à la bataille de la Montagne-Noire, et, enfin, le 17 novembre 1794, est nommé général en chef. On voit, par cette rapide énumération, que l'ancien député avait fait vaillamment son devoir à l'armée et que la chance l'avait grandement favorisé.

Ce commandement en chef (à titre provisoire, du

(1) Pérignon avait fait partie du Comité militaire à partir du 26 octobre 1791. (Pour la composition de ce comité voir l'étude sur Lacombe Saint-Michel, I.)

(2) Bessières et Lannes comptèrent à cette légion.

(3) Sa division, forte d'environ huit mille hommes, se composait des cinq brigades des généraux Point, Martin, Banel, Chabert et Guillaume.

reste), Pérignon le recevait dans des circonstances douloureuses et tragiques. Le 17 novembre 1794 (27 brumaire an III), à sept heures et demie du matin, un éclat d'obus venait de frapper mortellement le brave général Dugommier, commandant des troupes. C'était au représentant Delbrel (1) qu'il appartenait de désigner le successeur de Dugommier. Delbrel estima que Pérignon, à cause même de la situation de sa division sur le champ de bataille, pourrait, mieux et plus vite que les autres divisionnaires, donner les ordres nécessaires. Il écrivit donc au crayon : « Nous, représentant du peuple près l'armée des Pyrénées-Orientales, donnons provisoirement au général Pérignon le commandement en chef de l'armée à la place de Dugommier. Dugommier est mort. Courage, Républicains! Nous avons le général à venger, la République à servir. Le général est mort; vive la République! »

C'est par ce billet, porté par l'adjudant général Boyer, que Pérignon apprit la redoutable tâche dont il était chargé (2). Il l'accepta sans enthousiasme mais remplit brillamment son devoir, et dans la soirée du 17 la bataille était décidément favorable aux Français. Puis, trois jours plus tard, le 20, la lutte reprenait, très ardente, autour des lignes de Figuères, et se terminait par une

(1) Delbrel, représentant du Lot à la Convention, s'était distingué à Hondschoote. Récemment arrivé aux Pyrénées, il s'y montra infatigable, actif, administrateur de premier ordre et même beau soldat. Il était presque aux côtés de Dugommier lorsque celui-ci fut mortellement blessé.

(2) Sur la mort de Dugommier, voir : *Le général Dugommier*, par M. Pineau, p. 425, et *Dugommier*, par M. A. Chuquet.

grande victoire. Le général en chef espagnol, La Union, restait parmi les morts; l'ennemi perdait huit mille hommes; plus de quatre-vingts redoutes avaient été enlevées à la baïonnette; deux cents bouches à feu, les tentes et les bagages de l'armée espagnole étaient tombés au pouvoir des Français.

Ce beau succès permettait d'investir la ville. Après avoir pris ses dispositions et placé habilement ses troupes, Pérignon tenta d'intimider le commandant de la place, Andreas de Torrès, et lui écrivit une lettre extraordinaire pour lui demander de rendre Figuères : « Une armée justement irritée en t'apprenant que son indignation est au comble veut bien encore, par un de ces actes dont les républicains sont seuls capables, t'enseigner le moyen d'obtenir sa clémence. Elle te somme pour la dernière fois de lui rendre le château de Figuères, dont la constance de la victoire, qu'elle a su fixer, lui assure la conquête. Elle veut le fort. Elle veut que tu lui en offres les clefs pour réponse. Tremble si la réponse est négative (1)... »

Le général espagnol ne pouvait que répondre négativement à cette maladroite sommation ! Mais il eut cependant la faiblesse de demander des éclaircissements. Des conversations s'engagèrent aux avant-postes. Pérignon se montra fort habile et, après plusieurs jours de négociations, la capitulation fut signée le 8 frimaire an III (28 novembre 1794). Le lendemain, les soldats français purent pénétrer

(1) Lettre citée par FERVEL, *Campagne dans les Pyrénées-Orientales*, t. II.

dans la superbe forteresse, encore intacte, que ses défenseurs démoralisés n'avaient pas défendue.

La mort de Dugommier se trouvait vengée et la Convention décréta que l'armée des Pyrénées-Orientales avait bien mérité de la patrie (1). Enhardi par cette facile victoire, Pérignon espéra alors s'emparer de la place de Roses par les moyens qui venaient de lui réussir si bien à Figuères ! Il écrivit à don Manuel de Tovar, gouverneur de Roses : « Lis la capitulation du château de Figuères et juge toi-même si l'armée républicaine doit s'attendre à ta résistance. Généreuse autant que puissante, elle désire n'avoir aucun acte de rigueur à exercer. Mais si tu ne lui rends pas, dès aujourd'hui, la ville, les forts et le port de Roses, tu renonces à son indulgence. C'est irrévocablement la dernière sommation qu'elle te fait. Tu auras jusqu'à midi pour répondre. Cette heure passée, ne pense plus te faire écouter. La force agira et le jour où nous entrerons sera pour toi et la garnison le dernier jour de votre vie. »

Malheureusement pour Pérignon, don Manuel de Tovar ne devait pas se laisser intimider comme son collègue de Figuères ! L'armée des Pyrénées-Orientales dut donc entreprendre un siège régulier et difficile, qui dura près de deux mois et qui est resté justement célèbre. Ce fut seulement le 15 pluviôse an III (3 février 1795) que le gouverneur de Roses se décida à arborer le drapeau blanc. Une grande

(1) Extrait des procès-verbaux de la Convention du 15 frimaire an V (15 décembre 1794).

partie de la garnison, sous le général Yzquierdo, avait pu s'échapper par mer; derrière les remparts abandonnés, les soldats de Pérignon ne trouvèrent que quelques centaines d'hommes dont l'embarquement avait été empêché par la vigilance du général Victor.

Bien que tardive, cette prise de Roses terminait brillamment, en somme, la campagne de 1794. Malgré les fautes commises, malgré des dispositions inhabiles, la fin des opérations était encore glorieuse. Pérignon s'était spécialement fait remarquer par son calme et par sa constante bravoure et toutes les erreurs disparaissaient devant l'admirable attitude de l'armée de siège. « On ne s'inquiéta guère, dit l'historien Fervel, de rechercher si, résistant toujours, comme il l'aurait dû, à l'impatience de son entourage, le général en chef n'avait pas précipité quelques mesures hasardeuses sur lesquelles il avait été ensuite forcé de revenir; il suffisait qu'on le montrât parcourant comme le dernier soldat les meurtrières et fangeuses tranchées de la place, ou bien, sur un rocher, tranquillement assis devant un obus qui brûlait son manteau, et disparaissant dans l'explosion pour reparaître après, au milieu de ses officiers couchés ventre à terre, avec un visage aussi calme que si rien ne se fût passé autour de lui... (1) »

(1) Fervel, II, chap. xxv. Ce jugement de Fervel est corroboré par le récit que donnent Barbié et Beaumont dans leur *Galerie militaire*, t. VI. « Un jour une bombe tombe à ses pieds. La mèche brûlait le pan de son habit; il était assis sur une pierre et commandait dans ce moment des manœuvres aux soldats qui se trouvaient au milieu du feu de l'ennemi. On lui crie de toutes parts de

II

NÉGOCIATIONS AUX PYRÉNÉES-ORIENTALES

Premiers pourparlers avec l'Espagne, — Schérer remplace Pérignon. — Correspondance avec Urrutia. — Crillon, Bourgoing et Goupilleau. — La paix de Bâle. — Pérignon au Conseil des Cinq-Cents. — L'armée des côtes de Brest et de Cherbourg.

Pendant que se produisaient ces événements de guerre aux Pyrénées-Orientales, les diplomates réunis à Bâle depuis quelques semaines cherchaient les moyens d'arriver à conclure la paix. La Prusse avait donné l'exemple en envoyant le comte de Goltz le 22 janvier à Bâle, et l'Espagne, elle aussi, se montrait assez disposée à entrer en pourparlers avec la Convention. Déjà pendant le courant de l'année 1794, Godoï, premier ministre, avait tenté d'aboutir : Grouvelle, agent de France à Copenhague, avait discuté officieusement avec Musquiz, ambassadeur d'Espagne en Danemark ; et à Madrid même, Cabarrus, père de Mme Tallien, et Simonin (1)

se lever et de se mettre de côté ; on croit le voir écrasé des éclats de la bombe. Mais les soldats avaient besoin de cet exemple courageux pour l'assaut qu'il méditait ; il ne fit aucune attention à cette bombe, fut seulement couvert de terre et ne voulut pas qu'on s'occupât de lui. »

(1) Simonin, agent à Madrid, était chargé de faire parvenir leur solde aux prisonniers français.

s'étaient entremis (1). Ces premiers efforts avaient échoué à cause de rivalités dans le ministère espagnol. Mais, en janvier 1795, après avoir écarté définitivement Valdès, son rival d'influence, Godoï se montrait très désireux de reprendre les conversations interrompues. Il pensait très sensément qu'en tardant trop longtemps à suivre l'exemple donné par la Prusse, l'Espagne obtiendrait ultérieurement des conditions moins avantageuses. Aussi, dès les premières semaines de 1795, des négociations multiples — dont nous parlerons plus loin — avaient-elles été engagées.

A la même époque, à Paris, le Comité de salut public préparait le plan de campagne pour 1795. En raison des grosses difficultés rencontrées depuis plusieurs mois aux Pyrénées-Orientales, ce plan de campagne prévoyait une offensive vigoureuse du côté de Bayonne mais seulement des mesures défensives sur les frontières de la Catalogne. Dans ces conditions nouvelles, le Comité décida que le glorieux vainqueur de Figuères ne pouvait garder le commandement en chef aux Pyrénées-Orientales, commandement qui allait se trouver très réduit. Schérer fut désigné à la date du 3 mars 1795.

Le motif donné par le Comité pour justifier cette mesure ménageait l'amour-propre du successeur de Dugommier. En réalité, la véritable cause de la nomination de Schérer fut la rivalité d'Augereau et de Pérignon. Augereau commandait une des divi-

(1) Voir Sciout, *Le Directoire*, I, 246; *Dugommier*, par A. Chuquet, 389-897, et Baumgarten, *Geschichte Spaniens zur Zeit der franzœsischen Revolution.*

sions de l'armée lorsque Delbrel, dans la soirée du 17 novembre 1794, avait confié, à titre provisoire, le commandement à Pérignon. Très froissé de cette préférence, Augereau avait eu une attitude correcte vis-à-vis de son ancien camarade devenu son chef; mais Delbrel s'était rendu compte de la fausseté de la situation. En informant la Convention de la désignation provisoire qu'il avait faite, le représentant aux armées avait ajouté : « Au moment où vous allez définitivement fixer votre choix, je dois vous faire quelques observations confidentielles... Il m'a paru que Pérignon n'était pas très bien avec le général Dugommier. Le général Augereau, qui était au contraire assez d'accord avec Dugommier, ne paraît pas bien avec Pérignon. Je crois que cette petite mésintelligence ne nuira pas au succès de l'attaque de demain. Mais, pour l'avenir, je craindrais de tenir ces deux généraux dans la même armée en donnant le commandement en chef à l'un ou à l'autre. Je n'ai contre eux rien de positif à dire; je crois à leur patriotisme et à leur valeur. Mais nous devons, nous, quand il s'agit de la chose publique, nous prémunir contre tous les froissements qui pourraient résulter des petites passions dont si peu d'hommes sont exempts... (1) »

Le Comité de salut public avait attendu sagement la fin de la campagne pour prendre le parti que lui avait conseillé Delbrel, bon juge d'ailleurs et qui, personnellement, s'était très vaillamment conduit. Mais ce remplacement de Pérignon, venu après de beaux

(1) Delbrel au Comité de salut public, 28 brumaire an III.

succès, et sans qu'aucune compensation fût offerte, restait assez inexplicable et pouvait être considéré comme une sorte de disgrâce (1). Le fougueux Lacombe Saint-Michel, membre de la Convention, ancien collègue de Pérignon à l'Assemblée législative, lui exprima ses condoléances, et le 3 avril (14 germinal an III), Pérignon lui répondit par de belles paroles : « Comptez sur la solidité des sentiments que j'ai voués à la République. J'attends le général Schérer. Je lui ferai part des connaissances que j'ai pu acquérir dans les localités ; je lui parlerai comme à un autre moi-même... Au surplus, qu'on ne s'inquiète pas de ma personne ; à quelque part que je sois employé, ma place fût-elle la dernière, je serai toujours content et je m'efforcerai qu'on le soit de moi. »

En attendant l'arrivée de son successeur, Pérignon continua à exercer le commandement et prépara les opérations de la campagne de 1795. Schérer venait d'Italie, où il avait médiocrement réussi et ne parut aux Pyrénées que le 29 mai, après avoir été nommé le 3 mars. Il prit le commandement deux jours plus tard, le 31 mai, et je ne veux pas sortir du cadre que je me suis tracé en racontant les phases de cette courte campagne de 1795, en somme peu heureuse. Mais il est nécessaire de dire quelques mots des négociations pour la paix

(1) Cette mesure n'eut aucun caractère politique. Pérignon était à ce moment très ardent. L'entête de ses papiers officiels portait, outre le bonnet phrygien, la devise : « Liberté, égalité, guerre à mort aux tyrans. » (Arch. Guerre.)

auxquelles Pérignon s'est trouvé directement mêlé au début. Les relations courtoises qui s'établirent à cette occasion entre les généraux français et espagnols ne furent pas sans influence sur la situation ultérieure de l'ambassadeur à Madrid.



C'est pendant le siège de Roses qu'une nouvelle ouverture, sérieuse, cette fois, avait été directement faite par le général Urrutia (1). Le 13 janvier, une lettre datée de Girone arrivait au quartier général français et il faut avouer que cette lettre était franche et belle : « Depuis que j'ai pris le commandement de cette armée, écrivait Urrutia, j'ai eu tant d'occasions de savoir qu'entre toutes les qualités dont tu es doué, celle de l'humanité était une des plus saillantes, que j'ai formé l'idée de t'écrire sur les objets importants que contiendra cette lettre... Les dernières opérations de ton prédécesseur et les tiennes ont été heureuses; il se peut que les subséquentes le soient aussi. Mais les événements de la guerre sont soumis à des hasards... Dans tous les cas, convenons de ne pas flétrir les

(1) D'autres négociations eurent également lieu à Bayonne et à Bâle au commencement de 1795. A Bayonne, ce fut le marquis d'Yranda qui s'aboucha avec le général Servan; à Bâle, le gouvernement espagnol fut représenté par don Domingo Yriarte jusque-là plénipotentiaire près le roi et la République de Pologne. Rappelons que Barthélemy et Yriarte ne signèrent le traité que le 22 juillet (4 thermidor an III).

Pour le détail de toutes ces négociations voir dans la *Revue historique* (vol. XI, XII et XIII) les articles de M. Sorel sur la *Diplomatie française en Espagne de 1792 à 1796* et le *Manuscrit de l'an III* du baron Fain. Nous ne parlons ici que des négociations aux Pyrénées-Orientales.

lauriers de la victoire par le sang des vaincus ni par les gémissements des habitants désarmés; qu'on respecte le laboureur et qu'on le laisse tranquille dans sa chaumière; qu'on traite les prisonniers avec générosité et qu'on recueille avec humanité les blessés, sans distinction d'amis ou d'ennemis; je te promets la réciproque et j'attends une réponse positive... Notre rivalité n'a pas encore un but direct. Qu'elle s'exerce donc à des objets plus dignes que celui de répandre le sang! Le voisinage de l'Espagne et de la France rendra toujours ces deux nations inséparables en commerce et en amitié. Pourquoi donc travaillent-elles avec tant d'effort à se détruire? Pourquoi la ruine de l'une doit-elle servir de base à l'élévation de l'autre? Pourquoi ne pas fuir ce précipice?... »

Au reçu de cette lettre du général Urrutia, Pérignon, n'ayant encore aucune instruction personnelle au sujet de négociations possibles, consulta les trois représentants du peuple près l'armée des Pyrénées-Orientales. Nous avons déjà parlé de Delbrel. Les deux autres étaient alors Vidal, des Basses-Pyrénées et Goupilleau (de Fontenay), de la Vendée.

Tous trois, assez mal inspirés et peu renseignés, ne se crurent pas autorisés à entrer en pourparlers avec Urrutia. Le 16 janvier, ils firent donc signer à Pérignon la réponse suivante: « Je connais comme toi les lois de l'humanité, je connais celles de la guerre et je saurai me renfermer dans le cercle qu'elles me prescrivent; mais je connais aussi l'amour de mon pays et partout où je trouverai des

hommes armés contre sa liberté, mon devoir est de les combattre, même jusque dans les chaumières. Il ne m'appartient pas de répondre au second objet de ta lettre. Je n'ai pas le droit de m'ériger en conciliateur ; je ne suis ici que pour me battre. Si le gouvernement espagnol a des propositions à faire à la République, c'est à la Convention nationale ou à son Comité de salut public qu'il doit s'adresser directement (1). »

Le même jour, 27 nivôse (16 janvier 1795), Pérignon rendait compte de l'affaire à Paris : « Citoyens représentants, j'ai reçu aujourd'hui une dépêche du général en chef de l'armée espagnole, que j'ai cru devoir vous envoyer par un courrier extraordinaire. Vous la trouverez ci-jointe en original avec la traduction. Je vous envoie aussi la réponse que j'ai faite. Elle m'a été tracée par vos collègues près cette armée. Les propositions du général espagnol redoublent mon envie d'aller vivement dans les opérations militaires. Je ne négligerai rien à cet effet. Le mauvais temps continue cependant à nous contrarier dans le siège de Roses (2). »

Au moment même où Barthélemy allait rencontrer à Bâle l'envoyé du roi de Prusse, la réponse adressée le 16 janvier au général Urrutia était au moins inutile et fort maladroite. Se rendant compte de la faute commise, le comité tenta immédiatement de la réparer. Les représentants reçurent l'ordre de chercher à renouer avec Urrutia, et, sous un prétexte futile, on envoya au camp espagnol l'adjudant

(1) Archives nationales, A. F. III, 243, 47.
(2) *Idem*. Pérignon au Comité de salut public.

général Roquesante (1). En même temps, un hasard fournit l'occasion d'une mesure courtoise. Voici dans quelles conditions : dans les dépêches interceptées à la frontière se trouvait une lettre du duc de Crillon, ancien général français qui avait pris du service en Espagne en 1751 et qui, à la suite de la prise de Minorque, avait reçu en 1782 le titre de duc de Mahon. Le fils de ce duc de Crillon servait aussi dans l'armée espagnole et venait d'être fait prisonnier tout récemment. « J'ai un reste d'espoir de voir finir cette guerre malheureuse — écrivait le duc à son fils, — et d'en voir recommencer une nouvelle où je pourrais encore espérer de combattre avec les Français unis aux Espagnols, contre les vrais ennemis des deux nations. » La lettre interceptée fut envoyée à Paris. Touché de ces sentiments généreux, si rares chez les émigrés, le Comité donna l'ordre de conduire le jeune Crillon, alors détenu à Montpellier, sur le quartier général de Figuères. Goupilleau reçut des instructions sur la conduite amicale à tenir envers ce prisonnier (2).

Très décidé à profiter des bonnes dispositions que venait de montrer le général Urrutia, le Comité résolut en outre d'envoyer aux Pyrénées-Orientales un négociateur spécial. Son choix tomba sur le baron de Bourgoing, qui passait pour avoir des relations affectueuses avec plusieurs personnages de la cour espagnole. Bourgoing s'était très franchement rallié

(1) Goupilleau de Fontenay au Comité. A. N., AF III, 243.
(2) Baron FAIN, *Manuscrit de l'an III*, p. 90.
A partir du mois de janvier, Goupilleau joua le rôle principal comme représentant à l'armée des Pyrénées-Orientales.

à la République et remplissait alors les fonctions de maire de Nevers. Presque toute sa carrière diplomatique s'était passée en Espagne (1). Il y avait représenté la France avec beaucoup de dignité de 1791 à février 1793, avait quitté son poste après la mort du Roi, mais sa courtoisie et l'aménité de ses relations lui avaient acquis de chaudes amitiés dans le monde de Madrid. Il reçut l'ordre de se rendre immédiatement à Figuères, après avoir écrit des lettres particulières à MM. d'Ocaritz et d'Yriarte, deux de ses anciens amis.

La lettre destinée à Ocaritz, transmise par le ministre des États-Unis à son collègue de Madrid, fut portée au camp espagnol le 15 février (27 pluviôse an III). Pérignon profita habilement de l'occasion pour écrire lui-même au général espagnol, et pour envoyer le texte des discours que Merlin de Douai et Boissy d'Anglas avaient prononcés dernièrement à la Convention (2). « Tu y verras (disait Pérignon à Urrutia) la franchise et l'impartialité avec laquelle les intérêts des puissances belligérantes sont discutés; tu y trouveras la proclamation des principes de notre gouvernement. Quoique je ne sois ici que pour me battre, comme je te l'ai écrit, j'aime trop mon pays, j'aime trop la République pour ne pas chercher à

(1) Voir *Introduction*. III. Bourgoing avait publié en 1789 un ouvrage estimé sur l'Espagne, en trois volumes : *Nouveau voyage en Espagne ou tableau de l'état actuel de cette monarchie.*

(2) Le discours de Merlin était du 14 frimaire (4 décembre), celui de Boissy d'Anglas du 11 pluviôse (30 janvier). « Le peuple français, — disait Merlin, — en traçant de sa main triomphante mais généreuse les limites dans lesquelles il lui conviendra de se renfermer, *ne repoussera aucune des offres* compatibles avec ses intérêts et sa dignité, avec son repos et sa sûreté. »

détruire les préventions injustes que les ministres de Londres se sont attachés à répandre sur les intentions de la France. Je voudrais qu'il me fût possible de faire parvenir ces deux discours dans les quatre parties du monde...»

Les pourparlers se trouvaient donc repris de fait par suite de cette lettre au général en chef espagnol. Urrutia avait d'ailleurs la plume facile et semble avoir été très heureux de rentrer en correspondance. Le 16 février, il répondait qu'il connaissait le discours de Merlin de Douai et ajoutait : « Tous mes désirs n'en sont pas moins pour une réconciliation entre les deux nations, de préférence aux gloires militaires et ensanglantées. Je souhaite la paix avec plus d'ardeur que de gagner des batailles. »

Peu de jours après, le jeune Crillon était amené au camp français. Reçu très amicalement conformément aux ordres du Comité, il dit à Goupilleau en confidence que le duc de Mahon, son père, « était disposé à se laisser prendre aux avant-postes, qu'il aurait des pouvoirs et que, si on l'expédiait à Paris, il pourrait entamer les négociations. » Goupilleau répondit courtoisement que l'Espagne ne pourrait choisir un envoyé plus agréable à la République » et Pérignon donna l'ordre de reconduire le jeune prisonnier aux lignes espagnoles. Urrutia remercia immédiatement : « J'estime ta générosité envers les prisonniers. Je n'en ai jamais douté et tu peux croire que j'y correspondrai (1). »

(1) *Manuscrit de l'an III*, 106-110.

Enfin, le 25 février, arrivait une nouvelle lettre du général espagnol, tout à fait engageante, celle-là : « Depuis qu'en France un horizon heureux d'humanité et de modération s'est montré, je me suis flatté de l'espoir d'employer tous mes efforts dans l'agréable travail d'une pacification ; mes désirs vont être comblés et je ne suis retenu que par faute de savoir à qui l'on doit s'adresser... Le bruit des armes trouble et confond les voix de la philosophie, et quelquefois même, l'alternative des succès éloigne le moment de les écouter... Qu'il serait glorieux de se charger avec l'ardeur de la bonne foi de faire fraterniser deux nations que la Providence a destinées pour vivre en amitié et en union d'intérêts ! Éloignons tous les obstacles qui pourraient entraver ou prolonger cette œuvre. Réponds-moi avec clarté. »

N'ayant toujours pas qualité pour répondre, Pérignon ne pouvait que transmettre à Paris les missives du général espagnol, qui ne parlait du reste qu'en son propre nom.

Toutefois, ces démonstrations, ces relations cordiales établies entre les chefs des deux armées, étaient d'un bon augure pour les pourparlers futurs.

La mission confiée par le Comité de salut public, à M. de Bourgoing ne devait cependant pas réussir. Arrivé tardivement, vers le milieu de mars, au quartier général de Pérignon, Bourgoing ne reçut que le 27 mars la réponse d'Ocaritz. Cette réponse, très affectueuse et très courtoise au point de vue personnel, effleurait à peine les questions politiques. Bourgoing dut récrire à son ami de Madrid, et s'efforça de laisser deviner sa mission. La nouvelle

lettre fut portée à Urrutia par l'adjudant général Roquesante (1). Le général en chef espagnol fut invité à en prendre connaissance avant de la transmettre à Madrid.

Cette fois, Ocaritz répondit assez promptement. Mais il posa des conditions préliminaires : la paix — au dire d'Ocaritz — ne pouvait être discutée que si, avant toute conversation, la France consentait à confier la garde des enfants de Louis XVI au roi d'Espagne. Or, Goupilleau avait été régicide. Il crut donc devoir montrer une grande indignation, considéra que la demande formulée par Ocaritz était une insulte pour la République, déclara que, dans ces conditions, toute discussion était impossible, et écrivit au Comité : « Je ne me trompais pas lorsque dans mes différentes dépêches je vous faisais part de mes doutes ou plutôt de ma persuasion sur le peu de sincérité des intentions de la cour d'Espagne pour la paix. Vous en serez convaincu comme moi à la lecture de la lettre du 18 avril écrite par Ocaritz à Bourgoing. Le Comité ne verra pas sans étonnement que l'Espagne renouvelle aujourd'hui les prétentions ridicules qu'elle avait mises en avant à l'époque où une partie de notre territoire était occupée par ses

(1) Ce Roquesante, qui posait pour le diplomate, avait déjà plusieurs fois servi d'intermédiaire avec les Espagnols. Il devait représenter les intérêts français si des négociations s'ouvraient ultérieurement en territoire espagnol. Bourgoing, au contraire, devait être le porte-paroles du comité si les discussions s'engageaient à Figuères.

Nous retrouverons l'adjudant général Roquesante consul à Cadix, en 1796. Mallet du Pan l'appelle marquis de Roxantes et prétend que ce personnage avait été officier de marine avant 1789. En tout cas, il avait résidé en Espagne pendant quelques mois et était fort protégé par Merlin de Douai.

armées. Si la République française rejeta alors de pareilles propositions, l'orgueil castillan, humilié par nos victoires pendant tout le cours de la dernière campagne, aurait dû sentir que c'était moins que jamais le cas de revenir sur des propositions absurdes en elles-mêmes et contraires à la dignité de la République. »

Goupilleau compléta sa maladresse en donnant à Bourgoing l'ordre de quitter Figuères le 27 avril, sans attendre les instructions de Paris. Lorsque ce départ fut connu, Merlin de Douai, qui, comme membre du Comité diplomatique, menait toutes ces négociations d'Espagne, se montra absolument désolé. Il résolut de confier une nouvelle mission à Bourgoing et adressa au diplomate — qui était rentré à Nevers — des instructions très détaillées. Cette fois, Bourgoing devait se rendre à Bayonne. Mais la mission fut contremandée lorsque l'arrivée de M. d'Yriarte à Bâle (le 4 mai) fut annoncée. Désormais c'était entre d'Yriarte et Barthélemy que devaient se discuter les conditions de la paix d'Espagne (1).



A Bâle aussi, les difficultés furent grandes. La mort du dauphin, survenue le 8 juin 1795, permit cependant d'écarter la clause qui avait tant irrité Goupilleau. D'autre part, à la fin de juin, le général Moncey, dessinant une offensive hardie en Navarre, marcha sur Vittoria, et cet événement de guerre fut exploité

(1) La paix avec la Prusse avait été signée le 5 avril.

par l'ambassadeur français. Enfin, le 22 juillet (4 thermidor an III), les deux plénipotentiaires mirent leur signature au bas du traité (1).

Celui-ci ne donnait qu'une incomplète satisfaction aux prétentions françaises et fut fort attaqué à Paris (2). Treilhard et Goupilleau (récemment revenu des Pyrénées) formulèrent de vives critiques et il fallut des paroles pleines de bon sens prononcées par Boissy d'Anglas pour triompher de cette opposition systématique. « Votre Comité a fait pour le mieux, dit Boissy. Si vous ne trouvez pas qu'il ait réussi, ne ratifiez pas. Le Comité ouvrira de nouvelles négociations. » La majorité se rangea alors

(1) Il est curieux de rappeler que l'écrasement des royalistes, à Quiberon eut lieu le 20 juillet 1795.

(2) Le traité de Bâle avec l'Espagne comprenait quinze articles patents et trois secrets. On peut les résumer ainsi :

Articles patents : I. Paix et amitié entre la République française et Sa Majesté Catholique. — II. Les hostilités cesseront immédiatement. — III. Le passage du territoire de l'une des puissances ne pourra être accordé aux ennemis de l'autre. — IV. Les troupes françaises évacueront le territoire espagnol. — V. Les forteresses espagnoles occupées par les Français seront remises. — VI. Les réquisitions de guerre cesseront. — VII. Une commission sera nommée pour limiter les frontières. — VIII. Les forces militaires sur les frontières seront réduites. — IX. La partie espagnole de Saint-Domingue est cédée à la France. — X. Mainlevée des sequestres sur les biens des nationaux des deux pays. — XI. Les anciennes relations commerciales sont rétablies. Un nouveau traité de commerce sera préparé. — XII. Des deux côtés les prisonniers seront échangés. — XIII. Même disposition pour les prisonniers portugais. — XIV. Le traité sera étendu à la Hollande. — XV. L'Espagne exercera sa médiation en faveur du Portugal, de Naples, de Parme, de la Sardaigne et des États d'Italie.

Articles secrets : I. La France reçoit le droit d'importer pendant cinq ans un certain nombre d'étalons, de juments et de mérinos. — II. Madame Royale sera ultérieurement remise à l'Espagne. — III. La médiation prévue pour les États d'Italie ne concerne que les États du Pape.

à l'avis du Comité. Le traité fut accepté par la Convention et, tout de suite, les armées des Pyrénées, devenues disponibles, furent dirigées vers d'autres théâtres de guerre. Les divisions des Pyrénées-Orientales avec Sauret, Victor, Augereau, gagnèrent Nice. Les troupes de Moncey reçurent l'ordre de se rendre à Nantes.

En Espagne, la joie fut immense. Pour témoigner sa satisfaction à M. d'Yriarte, le Roi le nomma conseiller d'Etat et ambassadeur à Paris. « A la haine et à la méfiance qui environnaient naguère Godoï succéda l'enthousiasme » (1) et Charles IV répondit au sentiment public en conférant à son jeune ministre de superbes dotations (2) et le titre sonore de prince de la Paix (3).

(1) Études de la *Revue historique* déjà citées vol. XIII.

(2) Elles consistaient en une propriété près de Grenade avec un revenu d'un million de réaux.

(3) Voici le texte du décret royal adressé à cette occasion au conseil de Castille : « Ma sollicitude royale pour la prospérité de la monarchie n'aurait jamais atteint le but désiré si tous mes ordres n'eussent été exécutés ponctuellement par l'activité de mon premier secrétaire d'État, don Emmanuel Godoy. Cette considération, ainsi que d'autres motifs de très grand poids, me portent et m'obligent à lui ériger un monument capable de transmettre sa mémoire à la postérité. J'ai donc résolu de lui conférer le titre de prince della Pace, et de lui donner en toute propriété et d'une manière solennelle et irrévocable, pour lui, ses héritiers et successeurs, la terre de Selva di Roma avec tous ses droits, édifices et appartements quelconques; de l'en mettre tout de suite en possession formelle, et de le libérer en même temps de tous les cens et impôts dont cette terre se trouve chargée, sous la condition expresse que lui et ses successeurs porteront dorénavant le titre de prince della Pace, préférablement à celui de duc d'Alcudia... »

Par résolution royale du 4 septembre 1795, Godoï fut autorisé

*
* *

Après avoir attendu pendant deux mois son successeur le général Schérer, et lui avoir remis le commandement le 31 mai, Pérignon avait quitté l'armée le 2 juin. Rentré à Montech, dans sa propriété de famille, il retrouvait vite la popularité dont il avait joui si longtemps et se laissait tenter, comme en 1791, par la politique! Élu en tête de liste du nouveau tiers, par le département de la Haute-Garonne, avec trois cent soixante-dix voix, le général partait pour Paris à la fin d'octobre et siégeait pendant quelques jours au Conseil des Cinq-Cents.

La gloire du vainqueur de Figuères était encore trop récente pour avoir été oubliée. Il sembla au Directoire que la véritable place de Pérignon n'était pas au Conseil des Cinq-Cents et que son expérience militaire pouvait être mieux utilisée. Le ministère de la guerre allait être reconstitué et il fut d'abord question d'y appeler le député de la Haute-Garonne (1). Cette candidature n'ayant pas rallié la majorité au Luxembourg, un décret du 12 brumaire (3 novembre) désigna pour les fonctions de ministre le général en chef de l'armée des côtes de Cherbourg, Aubert-Dubayet. On dut procéder alors à un remaniement des commandements

« à porter, en sa qualité de prince de la Paix, au-dessus de sa couronne ducale, un Janus ou buste à deux faces, en signe de la prudence extrême qu'il avait montrée. » (*Histoire des traités de paix,* par M. de Koch, IV, 323.)

(1) *Galerie militaire* de Babié et Beaumont, t. IV, p. 192.

dans l'ouest. Le 22 brumaire, Pérignon était nommé « général en chef de l'armée des côtes de Brest et de Cherbourg ».

Bien que flatteuse, cette nomination ne sembla pas avoir particulièrement réjoui le général. Il accepta cependant le poste qui lui était offert et écrivit le surlendemain au Directoire : « J'ai d'abord senti combien j'étais éloigné des talents nécessaires pour bien remplir cette place, et d'après cette idée très juste, je devrais sans doute vous remercier. Mais, encouragé par un grand témoignage de confiance de votre part et par l'expérience que j'ai faite d'un bonheur constant à la guerre, je ne saurais imposer à mon zèle pour la République d'autre loi que celle de l'obéissance (1)... »

Ayant ainsi accepté, le nouveau général en chef fit ses préparatifs de départ, demanda à emmener son aide de camp favori, l'adjudant général Clauzel, et s'occupa des détails d'organisation de son armée (2). Mais, quinze jours plus tard, le 5 frimaire (25 novembre), le commandement des provinces de l'ouest est disloqué, une fois encore! L'armée précédemment confiée le 22 brumaire au brillant soldat des Pyrénées-Orientales se dédouble; Grouchy est envoyé à l'armée des côtes de Brest, Bonnaud à celle des côtes de Cherbourg. Quant à

(1) A. A. G. Dossier Pérignon.

(2) Arrêté du 28 brumaire an IV : « Sur les trois millions en assignats et sur les cent mille livres en numéraire mis précédemment à la disposition du général en chef Dubayet et versés à cet effet dans la caisse du payeur général de l'Orne, deux millions en assignats et trente mille livres en numéraire seront mis à la disposition du général en chef Pérignon. »

Pérignon, de nouveaux horizons vont s'ouvrir pour lui. Après le refus du général Canclaux, il vient en effet, à cette même date du 25 novembre, d'accepter le beau poste d'ambassadeur en Espagne.

III

PÉRIGNON AMBASSADEUR

Dhermand consul à Madrid. — Le marquis del Campo. — Nomination de Pérignon, Mangourit, Champigny-Aubin, la Famille militaire. — Instructions données par Delacroix. — Le prince de la Paix. — La reine et le roi d'Espagne. — Dispositions de Godoï à l'égard de la République.

Dès la signature du traité de Bâle — 22 juillet 1795, — le commissaire des Relations extérieures, Colchen, avait dû se préoccuper d'envoyer en Espagne des agents consulaires pour gérer les affaires commerciales restées depuis si longtemps en souffrance. Les postes de consul en Espagne furent alors très recherchés et les concurrents fort nombreux. Parmi beaucoup d'autres, les candidatures de deux hommes déjà connus, et dont nous aurons à reparler, Dhermand et Mangourit, furent discutées pour les consulats généraux de Cadix et de Madrid.

Sur une note donnée à Dhermand par Colchen, on lit : « Employé depuis vingt-cinq ans dans les consulats, et, en dernier lieu, consul à Lisbonne. Il l'était précédemment à la Corogne. Il ne présente aucune demande, mais ses connaissances, ses talents et ses qualités personnelles font présumer que personne n'est plus en état que lui de remplir

l'importante place de Cadix. » Quant à Mangourit, sa demande était ainsi apostillée : « Ci-devant consul à Charlestown, d'où il a été rappelé. Il expose qu'il a, depuis, été employé par le Comité de salut public à divers travaux politiques. Il demande d'être envoyé comme résident, soit à Hambourg, soit dans les cercles germaniques, ou le consulat général de Madrid ou de Cadix (1). »

Très appuyé par Colchen, Dhermand fut d'abord nommé à Cadix par arrêté du 3 fructidor an III (20 août 1795). Un mois plus tard, le 3 vendémiaire, il était encore à Paris, lorsque le commissaire des Relations extérieures expliqua dans un rapport qu'il était indispensable d'envoyer immédiatement à Madrid même un agent diplomatique et surtout commercial. Dhermand reçut alors l'ordre de se rendre directement dans la capitale espagnole pour y cumuler les fonctions de consul général et de chargé d'affaires de la République en attendant la désignation d'un ambassadeur (2).

De son côté, très satisfait des services de M. d'Yriarte, négociateur du traité de Bâle, le roi d'Espagne avait, nous l'avons vu, annoncé la nomination de ce diplomate pour le représenter à Paris. Mais d'Yriarte, fort souffrant, n'était pas en état de rejoindre. M. d'Aguire fut provisoirement désigné comme chargé d'affaires, puis le prince de la Paix

(1) Arch. nat., AF III, 243-61. Voir plus loin des détails sur Mangourit.

(2) Arch. Aff. étr. Espagne, vol. 638, f°s 5, 6, 8 et 10. — Le poste de Cadix ne fut pas attribué à ce moment.

fit agréer comme remplaçant titulaire de d'Yriarte, l'ambassadeur de Sa Majesté Catholique à Londres, le marquis del Campo.

D'une valeur médiocre, M. del Campo devait uniquement sa fortune à son origine spéciale. Son père avait été lui-même ambassadeur d'Espagne à Londres du temps du roi Charles III et s'était lié alors avec une jeune Anglaise, miss Field *(champ)*. L'enfant né de cette liaison avait reçu le nom de del Campo (du champ). Poussé par son père, il était entré dans les bureaux des Affaires étrangères à Madrid, était ensuite passé comme secrétaire d'ambassade à Londres et y était successivement devenu chargé d'affaires et ambassadeur (1).

Connue par le Directoire dans les premiers jours de novembre, la désignation de M. del Campo pour Paris forçait le gouvernement français à nommer un titulaire pour le poste de Madrid, et c'est alors que le général Canclaux, grand ami de Rewbell, avait été proposé. Canclaux était malade, songeait à se remarier et prochainement et refusa la mission offerte (2).

(1) D'après une note secrète de l'époque (A. N., AF III, Esp., 62-250) del Campo avait voulu empêcher l'Espagne d'entrer dans la coalition et ses idées étaient très favorables à la France. Mais sa situation personnelle à la cour de Madrid était fort petite.

(2) Voir l'étude sur le général Canclaux. Pendant plusieurs jours il fut considéré comme acceptant. Les « Instructions » furent rédigées en son nom. Après avoir exposé la situation, elles disaient : « Tel est l'état de choses au moment où le général C... va se rendre à sa destination. Le Directoire exécutif, en lui confiant cette mission importante, a jugé que les vertus civiques qu'il a déployées en tant d'occasions difficiles guideront ses pas dans cette nouvelle carrière peut-être moins brillante que celle qu'il vient de remplir avec tant de succès, mais également honorable et utile à l'État. » (A. E., *Mém. et Doc.*, Espagne, 50-28.)

Le nouveau ministre des Relations extérieures, Delacroix, se montra fort ennuyé de ce refus. Il pensait, comme Rewbell, qu'un général réputé était indiqué pour représenter la France en Espagne et demanda conseil à son collègue de la Guerre, Aubert-Dubayet, qui répondit le 3 frimaire (23 novembre) : « Vous désirez connaître quel est le citoyen français qui, par ses talents, sa moralité et son patriotisme est capable de représenter la République en Espagne?... Celui qui a vaincu les Espagnols, qui les a forcés à évacuer le territoire français et qui, après avoir soumis les places fortes de leur frontière, les a forcés à demander la paix; celui qui, ceint de lauriers, vient d'entrer un instant dans le temple des lois pour sacrifier ce nouveau poste important à l'intérêt public qui lui a commandé d'aller prendre le commandement des armées réunies des côtes de Brest et de Cherbourg, celui-là, dis-je, remplit parfaitement vos vues. — Ce portrait fidèle nous fait voir le général Pérignon. La seule réflexion qui me reste à vous faire consiste dans une prompte décision, car le général doit partir sous deux jours pour se rendre à son poste. Soyez convaincu, mon cher collègue, que mon suffrage, en toute occasion, sera appuyé sur les bases du bonheur et de la prospérité de la République (1). »

La recommandation d'Aubert-Dubayet fut prise très au sérieux par Delacroix. Dès le 24 novembre-4 frimaire, la candidature de Pérignon était pro-

(1) A. E., Espagne, 638-141.

posée au Directoire, qui l'approuvait immédiatement, et le lendemain paraissait l'arrêté de nomination (1). Dubayet remercia son collègue d'avoir suivi son conseil : « ... J'apprends avec satisfaction la nomination du général Pérignon à l'ambassade d'Espagne. Il est agréable de voir un guerrier rentrer sur un territoire envahi par ses armes avec une branche d'olivier à la main et une couronne de lauriers sur la tête (2)... »

Le Directoire était en droit d'espérer que la désignation de Pérignon serait bien vue à Madrid. En effet, nous l'avons dit, pendant la campagne des Pyrénées-Orientales, les rapports entre les armées ennemies avaient été constamment courtois et souvent même chevaleresques. Malgré quelques maladresses épistolaires, Pérignon avait grandement contribué à cette situation curieuse que le prince de la Paix a constatée dans ses Mémoires : « Dans cette terrible lutte, Français et Espagnols apprirent à s'estimer mutuellement. La guerre se fit de part et d'autre avec une sorte de dignité nationale, avec une ardeur réciproque, mais sans haine, sans provocation irritante. Chacun respecta les drapeaux de son adversaire quels qu'en fussent les emblèmes ou les couleurs. A cette tournure loyale et chevaleresque que venait de prendre la guerre, commencée sous d'autres auspices, il était facile de prévoir que l'ancienne amitié ne tarderait pas à renaître. »

(1) Arrêté du 5 frimaire an IV. (A. N., registre, AF* III, 176-16.)
(2) A. E., Esp., 638-149. Pérignon logeait alors à l'hôtel du Louvre, rue du Louvre-[Saint-]Thomas.

*
* *

Après avoir nommé Pérignon, il fallait lui trouver des collaborateurs. Dhermand venait de partir pour Madrid. L'arrêté du 5 frimaire avait confirmé sa désignation et avait aussi fait connaître le titulaire du consulat général de Cadix : l'adjudant général Roquesante, dont les missions aux avant-postes avaient développé les goûts diplomatiques. Plusieurs autres consuls furent successivement désignés (1). Pour secrétaires d'ambassade, le Directoire fit choix de Mangourit, l'ancien consul en Amérique, et du conventionnel Champigny-Aubin. Tous deux ont joué un certain rôle à Madrid et leur correspondance sera souvent citée. Il faut donc en dire ici quelques mots.

Mangourit était né en 1752. Après avoir rempli d'abord les fonctions de lieutenant au bataillon garde-côte de Pontorson, puis de lieutenant criminel au présidial de Rennes, il avait publié des brochures qu'un arrêt du parlement de Bretagne avait condamnées. Cette persécution avait développé ses idées critiques et libérales. Venu à Paris en 1787, Mangourit, qui avait l'esprit mordant et la plume facile, s'était lancé bruyamment dans la politique dès la réunion des États généraux, avait pris part

(1) En 1796, — d'après l'*Almanach national pour l'an IV*, — les agents français en Espagne étaient : à Madrid, Dhermand; à Cadix, Roquesante avec Poirel comme vice-consul; à Séville, Guinand; à Malaga, Chompré; à Carthagène, Anjubault; à Alicante, Sieyès (frère du conventionnel) avec Quillet, vice-consul; à Gijon, Mornard; à Santander, Lacarrière; à Barcelone, Cellier, avec Boisgautier, vice-consul; à Majorque, Angellucci; aux Canaries, Clerget.

au mouvement du 14 juillet et s'était lié avec les hommes les plus avancés des assemblées. Ces relations lui avaient permis d'entrer dans la diplomatie à la fin de 1792, aussitôt après la chute de la royauté. Après être resté quelques mois aux États-Unis, comme consul, il était rentré en France en fructidor an II (août 1794) et s'était mis à écrire de virulents articles dans des feuilles éphémères. Comme il s'occupait volontiers (et avec beaucoup de suffisance) d'affaires diplomatiques et qu'il prônait les actes les plus énergiques du Comité de salut public, on avait songé alors à lui en novembre 1794 pour la place importante de commissaire aux relations extérieures. Le décret fut même signé. Mangourit eut le tact de refuser des fonctions pour lesquelles il se sentait mal préparé (1) et continua ses travaux littéraires.

La part qu'il prit ensuite aux journées de prairial et de vendémiaire an III l'avait mis de nouveau en relief. Il désirait vivement rentrer dans la diplomatie et avait demandé un consulat général. Sa nomination comme premier secrétaire à Madrid était due à l'amitié que lui portait Delacroix. Avec de réelles qualités d'entrain et de dévouement à la chose

(1) Il écrivit le 5 novembre 1794 : « ...Appelé par décret à la place de commissaire des Relations extérieures, je regarde comme un devoir sacré de déclarer que je ne me crois pas assez de lumières pour remplir ce poste important. Je vous supplie d'agréer que je vous invite à faire un autre choix et à être convaincus que les moments les plus précieux de ma vie seront toujours ceux où je pourrai servir la cause de la liberté et de l'égalité. » Lettre citée par M. Masson, *le Département*, etc.

La place de commissaire fut alors donnée à Miot le 8 novembre suivant.

publique et les meilleures intentions du monde, Mangourit était, malheureusement, brouillon, sectaire et violent. Ces défauts devaient gêner le nouveau diplomate qui, malgré une intelligence très vive et beaucoup d'esprit, ne rendit que peu de services à Madrid. Nous raconterons sa brouille avec Pérignon.

Le deuxième secrétaire, Champigny-Aubin, né en 1756, était originaire de Touraine. Après avoir été procureur-syndic de Chinon, il avait été désigné par le département d'Indre-et-Loire comme suppléant à la Convention. Même, il avait siégé à partir du 5 vendémiaire an III (26 septembre 1794), mais sans tenir aucune place à l'Assemblée. Le poste de secrétaire à Madrid était pour lui un début diplomatique.

Moins passionné que Mangourit, il subit cependant l'influence de son collègue et eut, lui aussi, des démêlés avec l'ambassadeur. Les deux secrétaires paraissent, du reste, avoir agi comme des inconscients. Partis pour l'Espagne avec l'idée de guider et de surveiller leur chef de mission comme les représentants aux armées avaient guidé et surveillé les généraux en 1793 et 1794, ils n'avaient aucune idée de la hiérarchie ni des usages et montrèrent constamment une inutile susceptibilité. En outre, fort jaloux des officiers qui accompagnaient Pérignon, ils commirent des maladresses sans nombre et cette lutte intestine entre des membres de l'ambassade devait faire la joie des ennemis de la France à Madrid.

Cette fâcheuse jalousie des secrétaires pour les

officiers a trouvé un défenseur, La Révellière ! Dans ses Mémoires, le directeur accuse nettement Pérignon d'avoir donné une trop grande part d'influence à ses aides de camp. « Les officiers généraux ne peuvent pas se persuader que le généralat n'imprime pas plus un caractère indélébile que toutes les autres fonctions et tous les autres titres que la société confère, et qu'un ambassadeur, par exemple, dans ses fonctions d'ambassadeur, quelque grade qu'il ait eu dans l'armée, n'est nullement militaire mais uniquement agent diplomatique... Très contrairement à ces principes, Pérignon partit avec trois aides de camp, tous les trois adjudants généraux, qu'il appelait sa famille militaire, même dans ses correspondances officielles. Ces trois officiers, n'étant revêtus d'aucun caractère, n'étaient évidemment que trois commensaux de l'ambassadeur. Cependant, en leur qualité de militaires, ils se regardaient comme très supérieurs, même dans la ligne diplomatique, et dans la légation française en Espagne particulièrement, aux secrétaires d'ambassades et autres agents (1)... »

La thèse de La Révellière est fort discutable. Il était difficile à Pérignon d'oublier qu'il avait commandé en chef aux Pyrénées, puisque c'était précisément la manière dont il avait rempli ses fonctions militaires qui lui avait valu l'ambassade de Madrid. De même, *la famille militaire* avait le droit d'être fière de services rendus à la guerre, et dans

(1) *Mémoires* de La Révellière, t, I, p. 252.

les froissements qui se produisirent, il est probable que les torts furent réciproques.

Quelle était donc cette fameuse famille militaire de Pérignon? Aussitôt après sa désignation, l'ambassadeur avait demandé à s'entourer d'un personnel nombreux. Il avait insisté pour emmener à Madrid trois adjudants généraux — Clauzel, Grézieux et Borrel, — les capitaines Dast et Rivals comme aides de camp, et le capitaine Calvet comme adjoint aux adjudants généraux, disant que « les talents, la bonne éducation et la prudence de ces officiers donneraient du lustre à l'ambassade ». Cette demande ayant paru exagérée, deux adjudants généraux, Clauzel et Grézieux, avaient été seuls désignés par arrêté du 19 frimaire (9 décembre). Le ministre de la Guerre avait reçu l'autorisation de « leur donner un congé et de leur faire payer leur traitement ordinaire tels qu'ils le toucheraient en France (1) ». Quelques jours plus tard, grâce à l'insistance de Pérignon, Borrel avait été choisi à son tour.

Ces trois officiers avaient de beaux états de services. Né en 1755 près de Toulouse, Borrel était parent du conventionnel Delmas, alors député de la Haute-Garonne au Conseil des Anciens. Sous les auspices de son cousin, Borrel, qui était simple capitaine en 1789, était entré au ministère des Affaires étrangères en avril 1792 et s'était fait nommer ministre à Parme au mois de juillet de la

(1) Registre des délibérations du Directoire. Rapports avec le ministère de la Guerre.

même année. Les événements du 10 août l'ayant empêché de rejoindre son poste, il avait alors repris du service à l'armée, avait été employé auprès des représentants du peuple aux Pyrénées-Orientales et avait assisté aux sièges de Figuères et de Roses. Le grade d'adjudant général lui avait été donné à la fin de la campagne pour sa belle conduite. Il avait alors vingt et un ans de services militaires (1).

Grézieux, lui aussi, s'était distingué aux Pyrénées. Nommé général de brigade par Dugommier, en 1794, il avait eu la modestie de refuser (2) et avait gardé son grade d'adjudant général. Particulièrement ingénieux et débrouillard, il était l'homme de confiance du nouvel ambassadeur.

Quant à Clauzel, né en 1772 à Mirepoix (dans l'Ariège actuel), il n'avait que vingt-six ans. Pérignon l'avait ainsi noté en 1795 : « Excellent officier, très zélé, très brave, s'étant distingué dans toutes les actions de guerre qui ont eu lieu, et, quoique jeune, bien digne de sa place. On ne saurait trop faire l'éloge de sa conduite et des principes qui l'animent (3). » D'opinions très libérales, qu'il garda toute sa vie, très cultivé et intelligent, séduisant et spirituel cavalier, Clauzel prit une grande influence à Madrid sur son ancien général en chef.

(1) Borrel devint général de brigade en 1808 et mourut en 1809.

(2) Voir *Dugommier*, par M. A. Chuquet.

(3) A. G. Dossier Clauzel. Il devint général de brigade en 1799 et divisionnaire en 1804, se distingua particulièrement pendant la guerre d'Espagne et commanda en chef après la bataille de Salamanque. Napoléon a dit de lui : « C'était un de mes futurs maréchaux. » Sa fidélité à l'Empereur tombé lui valut une condamnation à mort en 1816. Il devint commandant de l'armée d'Afrique et maréchal de France, en 1831.

*
* *

C'était, nous l'avons dit, la désignation de d'Yriarte, puis du marquis del Campo, pour le poste de Paris, qui avait fait hâter la nomination du représentant de la République en Espagne. Mais, M. del Campo prolongeant son séjour à Londres, le Directoire ne crut pas utile de presser Pérignon de partir (1). Delacroix ne lui remit d'ailleurs que le 31 décembre les premières « Instructions » relatives à sa mission.

Le ministre spécifiait dans ces Instructions qu'il s'agissait surtout de renouveler le fameux *pacte de famille* conclu en 1761 entre les branches de la Maison de Bourbon (2), de chercher à fusionner la politique des deux pays et de s'assurer la participation de l'Espagne à toutes les guerres de la France. Delacroix insistait sur le rôle de l'insatiable Angleterre « qui aspirait à Malte, cherchait à étendre ses colonies jusqu'en Californie et à provoquer des

(1) Pérignon ne prêta que le 25 janvier 1796 le serment par écrit alors exigé des fonctionnaires. « Je jure d'être sincèrement attaché à la République et de vouer une haine éternelle à la royauté. » Il ajouta pour Delacroix : « J'espère vous convaincre en toute occasion que ce serment est bien gravé dans mon cœur. » (A. N., AF III. 62-250.)

(2) Ce pacte avait été signé le 15 août 1761. Il portait, comme préambule, « que les liens du sang qui unissent les deux souverains (de France et d'Espagne), sont les motifs du traité dont l'objet est d'établir a jamais un monument solennel de l'intérêt réciproque et de la prospérité de leurs familles royales. » — Les deux souverains déclaraient ensuite (Articles II et III) qu'ils regarderaient à l'avenir comme leur ennemi tout ennemi de l'autre. Ils se garantissaient réciproquement leurs États dans toutes les parties du monde. La même garantie était accordée au roi des Deux-Siciles et au duc de Parme.

révolutions dans les colonies espagnoles pendant que la Russie travaillait à l'anéantissement de l'Empire turc. » Tout cela étant aussi contraire aux intérêts de l'Espagne qu'à ceux de la France, « l'alliance des deux nations était commandée par la nature et ne pourrait jamais être trop étroite ni trop complète ». En échange de cette alliance, Pérignon devait offrir à l'Espagne de l'aider à reprendre Gibraltar et à rétablir les pêcheries de Terre-Neuve. Il devait demander la cession de la Louisiane ou, du moins, le droit de remonter le Mississipi. L'alliance devait être étendue au Portugal. Au besoin même, la France se déclarait prête à envahir le territoire portugais. Enfin, la médiation de l'Espagne en Italie ne devait se produire que si la paix était demandée à la France (1).

Il était, en effet, indispensable de compléter le traité de Bâle par des dispositions précises pour l'avenir des deux pays. Dès la ratification du traité, Barthélemy, par ordre du Comité (2), avait tenté de poser les bases d'une alliance. Mais ses efforts avaient alors échoué. Le Directoire ne faisait que reprendre les projets de la Convention. La mission de Pérignon exigeait d'ailleurs beaucoup de finesse et de tact, puisque la République avait la prétention de renouveler, à son profit, le pacte de famille

(1) Instructions du 31 décembre 1795, des 15 et 20 janvier, du 25 février et du 16 mars 1796.

(2) Le Comité diplomatique, dirigé à ce moment par Sieyès, montra de grandes exigences qui empêchèrent d'aboutir.

Voir au précédent chapitre le résumé des clauses du traité de Bâle.

conclu entre les rois de France et d'Espagne et que le traité lui-même, malgré la satisfaction du roi Charles IV et de Godoï, avait été, à Madrid aussi, assez attaqué par une partie de la cour.

En dehors des « Instructions » politiques, Pérignon reçut aussi des avis détaillés sur la manière dont il devait se conduire personnellement à Madrid. Ces avis, fort sages, semblent mériter d'être reproduits ici à titre de curiosité. Ils disaient :

« Le Directoire exécutif de la République française, jaloux de prouver aux gouvernements avec lesquels elle est en paix qu'il ne reconnaît d'autre politique que celle qui tend à rendre les hommes heureux, a cru devoir tracer à ses agents chez les peuples amis ou neutres la marche qu'ils doivent suivre pour faire estimer, aimer et respecter en eux le grand caractère de la nation qu'ils ont l'honneur de représenter.

« Un agent français doit paraître avec dignité, offrir l'exemple de la décence et de la pureté des mœurs, respecter les lois politiques, civiles et religieuses du pays et les faire respecter par les Français.

« S'il est forcé de se plaindre des abus, le faire avec décence et modération.

« Garantir les Français des chicanes des tribunaux du pays ; se mettre en garde contre les aventuriers et les espions ; surveiller les agents étrangers et surtout ceux de nos ennemis ; obtenir la confiance, le respect ou la familiarité des personnages puissants ou influents sur le gouvernement ;

ne tremper dans aucune faction; accroître le nombre des amis de la France sans toucher au gouvernement étranger.

« Se regarder comme le nœud des liens d'intérêt et d'amitié et d'hospitalité des deux nations, qui cherchent le bonheur, chacune à leur manière, et qui, plus ou moins avancées vers la perfection de l'ordre social, ne doivent s'éclairer dans leur recherche que par des égards réciproques.

« Méditer, mûrir et proposer des alliances ou des conventions dont la réciprocité des avantages soit égale pour les deux parties.

« Faire estimer le caractère républicain si on ne peut le faire aimer, déjouer les intrigues des prêtres et nobles français émigrés.

« Éviter toute difficulté d'étiquette, soutenir cependant avec fermeté la dignité de la nation française qui, après avoir reconquis ses droits, ne peut pas souffrir que ses ministres descendent au-dessous du rang que les traités ou un long usage avaient assuré aux ministres de ses rois (1). »



Tandis que Pérignon conférait à Paris avec Delacroix et étudiait les multiples et minutieuses instructions du Directoire, Dhermand, chargé d'affaires, préparait les voies à Madrid.

Parti à la fin de vendémiaire an IV (le 20 octobre 1795), Dhermand était arrivé à Bayonne le 1er novembre et y avait croisé M. d'Aguire se ren-

(1) Arrêté du 23 nivôse an IV (12 janvier 1796), signé par Rewbell, président du Directoire. (A. N., AF* III, 176-41.)

dant en France à cause de la maladie de M. d'Yriarte, encore titulaire de l'ambassade d'Espagne à Paris (1). Divers incidents retardèrent l'arrivée à Madrid jusqu'au 1er frimaire (21 novembre). Dhermand eut une première entrevue avec Godoï le 6 frimaire et se mit tout de suite à l'œuvre, non sans habileté. Consul de carrière, très entendu en affaires commerciales, il se posa uniquement en consul, réservant pour plus tard les questions purement politiques.

L'accueil fait au premier représentant envoyé par la France depuis le départ de Bourgoing en 1793, fut suffisamment courtois (2). Le premier ministre fit comprendre que la présence prochaine de l'ambassadeur accrédité par le Directoire était désirable à Madrid. Des réserves furent cependant faites sur le choix de Pérignon « à cause de ses démêlés avec le général espagnol aux Pyrénées-Orientales (3) ». Quelques jours plus tard, Godoï annonça que la cour allait entreprendre un long voyage. Le départ était fixé au 4 janvier 1796 (14 nivôse an IV). Le roi, la reine, tous les princes et princesses, excepté les tout jeunes infants, devaient aller à Badajoz, puis à Séville et enfin à Carthagène, où le prince et la princesse de Parme s'embarqueraient pour l'Italie (4). Le motif de ce long déplacement était l'accomplissement d'un vœu! Les

(1) M. d'Yriarte malade s'était rendu à Malaga à la fin d'octobre et y mourut le mois suivant.

(2) A. E. Espagne, vol. 638, fos 92, 177, 190, 208, 267.

(3) Dhermand à Delacroix, 30 frimaire an IV. Malgré cette affirmation de Dhermand, il paraît certain que la nomination de Pérignon avait été bien vue à Madrid à cause même de ses procédés courtois pendant son commandement en chef.

(4) La princesse de Parme était fille du roi Charles IV.

souverains se proposaient de visiter le tombeau de saint Ferdinand (1). L'absence de la Cour devait durer deux ou trois mois. C'était un événement qui ne s'était pas produit depuis le règne de Philippe V.

Dans ces conditions, Pérignon fut autorisé par le Directoire à passer quelques semaines de plus en France. Il n'avait aucun intérêt à arriver à Madrid pendant le voyage royal et ce retard servit d'ailleurs les intérêts français. Si l'ambassadeur était arrivé en décembre, il aurait trouvé en effet le terrain insuffisamment préparé. Au dire de l'historien de Sybel (2), « la diversité des opinions jointe à la versatilité de Godoï aurait encore rendu une rupture très possible. Mais le prince de la Paix acquit durant l'hiver de telles preuves de l'inimitié des adversaires qu'il s'était attirés par la paix de Bâle, que son intérêt personnel avait fini par l'emporter sur toute autre considération et qu'il était prêt désormais, en dépit de tous les dangers, et de toutes les souffrances, à engager l'Espagne dans la guerre avec l'Angleterre. »



Le tout puissant prince de la Paix était ministre depuis 1792. Bien que le personnage soit très connu,

(1) Ce tombeau célèbre existe encore à la *Capilla real* de la cathédrale de Séville. Une riche châsse renferme le corps de saint Ferdinand (mort en 1252). Quatre fois par an, le 14 et le 30 mai, le 22 août et le 23 novembre, les fidèles sont admis à contempler les restes du roi. Les troupes de la garnison assistent à une messe solennelle et défilent devant la châsse.

(2) *Histoire de l'Europe pendant la Révolution*, IV, livre II.

il est indispensable cependant de rappeler ici son histoire, car, pendant deux ans, toute la politique suivie par nos ambassadeurs a gravité autour de lui.

Né en 1764, Emmanuel de Godoï n'avait que trente-deux ans en 1796, au moment de l'arrivée de Pérignon. Originaire de Badajoz, de famille noble mais jusque-là peu célèbre, il était entré de bonne heure aux gardes du corps. Distingué par la Reine, grâce à sa jeunesse et à son joli physique, il était devenu son amant (1) et cette liaison, notoire et affichée dès 1791, avait valu au garde du corps des grades rapides et la fortune politique la plus extraordinaire qui fut jamais. D'Urtubize, chargé d'affaires de France, racontait en 1791 que la Reine venait de faire don à son favori d'une berline avec son chiffre surmonté d'une couronne royale, et de six chevaux admirablement harnachés. Chaque fois que la Reine sortait, Godoï la suivait dans cette voiture. A la même époque, le roi Charles IV, séduit lui-même par le charme et l'intelligence du jeune homme, et d'ailleurs complètement ignorant à ce moment de sa situation, s'était pris d'une vive affection pour Emmanuel. La Reine n'avait donc pas eu de peine à obtenir pour son amant les plus flatteuses distinctions, et, pour le rapprocher d'elle définitivement, elle l'avait, sans difficulté, fait nommer premier ministre. Alors commença l'histoire curieuse de ce singulier ménage à trois qui, avec des ruptures et des rapprochements, devait durer si longtemps.

(1) Emmanuel avait un frère, Luis, qui dit-on, eut aussi pendant quelques mois la faveur de la Reine.

La Reine avait dix ans de plus que Godoï. Très éprise d'abord et très jalouse (1), mais aussi très changeante, elle ne se piquait pas d'une très grande fidélité pour celui qu'elle avait choisi. Sans doute, elle aima Godoï, mais ne se refusa jamais pourtant d'autres caprices amoureux. Le nom d'un de ses nombreux amants, Mallo, nous est parvenu par l'anecdote que raconta plus tard l'ambassadeur Alquier (2). Mallo était peu intelligent, très fat et se montrait très fier de sa bonne fortune. « Un jour, à Saint-Ildefonse, Charles IV demanda à Godoï : Qu'est donc ce Mallo ? Je lui vois tous les jours des voitures et des chevaux neufs. Où prend-il tant d'argent? — Sire, Mallo ne possède rien au monde mais on sait qu'il est entretenu par une femme vieille et laide qui vole son mari pour payer son amant. — Le roi a ri aux éclats et dit à la Reine qui était présente : Louise, que penses-tu de cela? — Eh, Charles, ne sais-tu pas que Manuel est toujours plaisant (3) ! »

Par cette réponse de Godoï et de la Reine, on voit le cynisme des personnages. Même au début de sa liaison royale, Godoï vivait publiquement avec une autre femme, Pépita Tudo, dont il fit plus tard une comtesse de Castillefiel. En 1797 cependant, sans renoncer à son amant, la Reine maria

(1) On lit dans un mémoire du consul Herculais, attaché au ministère des Relations : « Godoï est conduit par deux prêtres diffamés que la reine a placés près de lui pour le surveiller et l'empêcher de prendre aucune maîtresse. Un d'eux couche toujours dans son alcôve à Madrid et aux Sitios... » (Papiers Truguet. Archives Franck-Rousselot.)

(2) Ambassadeur sous le Consula en l'an VIII.

(3) Dépêche du 29 ventôse an VIII, 19 mars 1800.

Godoï à sa propre cousine germaine, Marie-Thérèse de Vallabriga, fille d'un mariage morganatique de l'infant Luis de Bourbon (1).

En poussant le jeune garde du corps au pouvoir, la faveur royale avait développé chez cette nature vaniteuse et pervertie le goût du luxe et de la cupidité. « Il suivait avec chaleur les opérations de bourse, et, plus d'une fois, les connaissances positives du ministre procurèrent au spéculateur d'énormes profits. Il recevait des présents. On vendait autour de lui emplois, charges, dignités, faveurs. Tout ce qui l'entourait était vénal (2). »

L'Histoire s'est donc justement montrée implacable pour Godoï : l'homme privé était méprisable et reste méprisé. Mais si la valeur personnelle du ministre fut constamment au-dessous de son étonnante fortune politique, on ne peut nier cependant l'habileté très grande avec laquelle il sut non seulement s'élever au pouvoir, mais aussi y rester, puis y revenir après une première disgrâce. Assez ignorant et très indolent, mais ayant l'assimilation facile, rusé et astucieux, doué d'un charme personnel très remarquable qui s'exerçait non seulement sur ses maîtresses mais encore sur les hommes, qu'il savait manier, Godoï reste une figure étrange et intéressante d'un monde disparu à jamais. Dans sa vie publique, « il a inspiré plus de jalousie que

(1) Voir au chapitre VII.
(2) Général Foy, *Histoire de la guerre de la Péninsule*, t. II, livre IV.

de haine (1). » Quelques-unes de ses vues politiques étaient justes et certains de ses actes de ministre furent d'un conseiller avisé de la monarchie qu'il servait.

Pendant la période qui nous occupe ici, l'histoire de l'Espagne se résume en Godoï. Gardoqui ministre des finances, Varela et Valdez, ministres de la marine, Campo Alenze, ministre de la guerre, Amirola et La Cerda, ministres de grâce et de justice, Llaguno et Jovellanos, ministres des affaires étrangères et de l'intérieur, tiennent peu de place, sont presque restés des inconnus. L'influence du prince de la Paix s'étend sur tous les ministères ; toutes choses se traitent avec lui ou du moins c'est lui qui signe ; il dirige les affaires étrangères et les affaires intérieures, les postes et les chemins, la marine et la guerre ; il est capitaine général, grand amiral, conseiller d'État, protège les arts, encourage l'industrie, s'occupe d'histoire naturelle et même d'astronomie (2).

(1) Dépêche de Bourgoing, du 31 décembre 1792.

(2) Voici les titres pris par Godoï en 1796, comme signataire du traité de Saint-Ildefonse. (*Moniteur* du 24 fructidor an IV-14 septembre 1796.)

« Don Manuel de Godoï y Alvarès de Faria Rios, Sanchez, Zarzoza; prince de la Paix, duc d'Alcudia, seigneur du Soto de Roma et de l'État d'Albala, grand d'Espagne de première classe ; régidor perpétuel de la ville de Santiago, chevalier de l'ordre de la Toison d'or, grand-croix de l'ordre de Charles III, commandeur de la commanderie de Valencia, Rivera et Accuchal dans l'ordre de Saint-Jacques; chevalier grand-croix de la Religion de Saint-Jean; conseiller d'État; premier secrétaire d'État et des dépêches; secrétaire de la Reine; surintendant général des postes et des routes, protecteur de l'académie royale des Arts et du Cabinet d'histoire naturelle, du Jardin botanique, du Laboratoire

en 1796, avait aussi action, par moments, sur l'esprit versatile de Marie-Louise.

Seul, le roi Charles IV n'avait aucune influence. C'était le plus débonnaire et le plus insignifiant des hommes et le plus borné des maris. Né en 1748, deuxième fils de Charles III et de Marie-Amélie de Saxe, il était arrivé en Espagne en 1759 avec son père, qui venait de renoncer au trône des Deux-Siciles. Dans sa jeunesse, il s'était montré d'une violence extrême, prenant grand plaisir à lutter avec les personnages de la cour et aussi, dit-on, avec les paysans, les palefreniers et les portefaix. Une hydropisie de poitrine avait calmé la nature du prince, sans lui donner cependant le goût des fonctions royales. « C'était — dit le général Foy — un de ces princes qui, dans une condition privée, eussent mérité l'attachement de leurs amis, et peut-être même leur estime ; propres à régner dans les temps faciles où il ne faut que boire, manger, chasser et se montrer... Simple dans ses goûts, bon pour ses serviteurs, doué d'une intelligence qui n'a paru bornée que parce qu'elle était disproportionnée à la tâche que lui ont imposée des temps difficiles ; pacifique, craintif, accoutumé à obéir, ayant passé sa jeunesse sous le joug, il fut constamment soumis à la volonté de la reine. »

Suivant une vieille coutume mise en honneur par Isabelle la Catholique, Marie-Louise assistait à tous les entretiens du roi avec les ministres. Du reste, sauf avec Godoï, ces entretiens étaient extrêmement rares. Excellent gentilhomme campagnard

égaré sur un des premiers trônes du monde, le maître des Espagnes avait bien d'autres choses à faire ! Le matin, il entendait deux messes, se livrait à quelques travaux de menuiserie, et surveillait ses écuries. Puis, après avoir déjeuné seul, il partait en toutes saisons, pour la chasse, sa distraction favorite. Rentré à la nuit, Charles IV, qui aimait la musique, se faisait jouer ses airs préférés. Une partie de cartes, où il s'endormait régulièrement. le menait ensuite à l'heure du souper, qu'il partageait avec la reine, le premier ministre et quelques courtisans. Telle était la journée du roi !



Peu de jours avant le départ pour l'Andalousie, la situation du prince de la Paix avait failli se modifier à la suite d'une scène avec Marie-Louise. Le confesseur, le grand inquisiteur et surtout l'ambassadeur de Naples (1) avaient réussi à faire comprendre à la reine que la politique suivie depuis le traité de Bâle, politique favorable à la France, lésait les véritables intérêts espagnols. Marie-Louise, à ce moment, était fatiguée de Godoï. L'occasion lui parut excellente pour secouer le joug et elle fit rédiger en son nom et en celui de la reine de Naples un long mémoire qui concluait à un changement d'orientation politique et, par conséquent, au renversement du prince de la Paix. La reine se proposait de soumettre ce mémoire au roi dans une

(1) A ce moment la cour de Naples était particulièrement hostile à la France. Rappelons que la reine de Naples était la sœur de Marie-Antoinette.

réunion extraordinaire des ministres. Afin d'éloigner Godoï de ce conseil, elle fit engager son amant à ne pas assister à la séance, « attendu qu'il devait y être question de son élévation à la charge de grand amiral de Castille. »

Tant de délicatesse étonna le prince de la Paix. Il apprit d'un employé de l'ambassade napolitaine le plan tramé contre lui. S'il ne tenait plus guère à la reine, il tenait à garder le pouvoir. Il exigea donc pour le soir même, une entrevue avec Marie-Louise. « Tour à tour farouche, irrité et tendre, il déploya — dit M. de Sybel (1) — une telle séduction que la scène se termina par une réconciliation complète et que Louise finit par lui nommer ses complices dont quelques-uns furent arrêtés pendant la nuit par ordre du favori. »

Après cette escarmouche, l'influence du prince de la Paix était, naturellement, devenue plus grande que jamais. Mais le premier ministre avait pu se rendre compte que ses irréconciliables ennemis à la cour étaient les amis de l'Angleterre et de Naples. Il comprit qu'il représentait décidément, aux yeux des Espagnols, une politique favorable à la France, et que, pour rester au pouvoir, il fallait accentuer cette politique et l'imposer. Qu'elle fût, ou non, favorable à l'Espagne, peu lui importait ! L'alliance avec la République régicide lui devenait nécessaire pour triompher de ses ennemis personnels à Madrid et en Europe.

(1) Tome IV, liv. II.

Aussi Godoï était-il déjà fort bien disposé pour l'ambassadeur de France au moment du départ pour Séville avec la famille royale. C'est à Séville que la lettre officielle du Directoire annonçant l'arrivée de Pérignon (1) fut remise au roi Charles IV. Le prince de la Paix répondit immédiatement, le 22 février, à Delacroix. Il l'assurait que rien n'empêcherait le représentant de la République d'être bien reçu de Sa Majesté et d'être traité avec tous les égards dus au caractère dont il était revêtu. « Je serai charmé — ajoutait le ministre espagnol — de rendre au citoyen Pérignon tous les services qui seront en mon pouvoir… »

(1) Cette lettre, datée du 9 pluviôse (28 janvier 1796) était ainsi conçue :

« Le désir que nous avons d'entretenir et de cultiver l'amitié et la bonne intelligence heureusement rétablies entre la République française et le roi d'Espagne nous a engagés à nommer le citoyen Pérignon pour résider auprès de Votre Majesté en qualité d'ambassadeur de la République française. La connaissance que nous avons des principes et des sentiments du citoyen Pérignon, nous autorise à penser que le choix que nous avons fait de sa personne pour remplir cette importante place ne pourra que vous être agréable. C'est dans cette persuasion que nous prions Votre Majesté de lui accorder une entière confiance dans tout ce qu'il sera chargé de vous dire de notre part et surtout lorsqu'il vous exprimera nos vœux et notre empressement à concourir à tout ce qui pourra contribuer à votre satisfaction et à resserrer l'amitié et la bonne union entre la République française et le royaume d'Espagne. » (Archives Pérignon).

IV

L'ARRIVÉE EN ESPAGNE

Voyage et impressions du premier secrétaire Mangourit. — Arrivée du général Pérignon à Madrid. — Présentation au roi d'Espagne. — Discours de l'ambassadeur. — Visites au corps diplomatique. — Installation au palais Berwick.

Impatient de rejoindre son poste et surtout impatient de jouer un rôle, le premier secrétaire Mangourit s'était décidé à partir sans attendre le général Pérignon. Il s'était occupé de son voyage dès la fin de nivôse (milieu de janvier), avait obtenu, non sans peine (1), une voiture de poste, et s'était dirigé sur Bayonne, qu'il avait atteint le 13 février (25 pluviôse). Là, un premier incident s'était produit : la voiture, prêtée par le ministre des Finances Faypoult, n'avait pu continuer sa route! « Le coffre est pourri, — écrit Mangourit, — et ne résisterait pas aux chemins d'Espagne, ce qui me force de prendre un carrosse espagnol, préférant le malaise de treize

(1) Rewbell apostilla ainsi la demande au sujet de cette voiture : « Mangourit est plus riche en patriotisme qu'en espèces et hors d'état de se pourvoir d'une voiture... » Le premier secrétaire emmenait sa femme, née Louise-Anne Bidaud, ses deux fils, Michel-Ange et Jean-Baptiste et « deux domestiques femelles ».
Champigny-Aubin obtint aussi ultérieurement une voiture de poste.

jours à la sûreté de ma personne et aux rhumatismes (1). »

A partir de Bayonne, Mangourit prend son rôle au sérieux et commence à renseigner le ministre Delacroix. Mais le nouveau diplomate est d'une effrayante prolixité! Pendant plusieurs mois, il écrira presque chaque jour à Delacroix et constamment à Paganel, son beau-frère. Anecdotes, racontars, considérations politiques transcendantes, détails terre à terre, et surtout éloges perpétuels de soi-même, voilà ce que renferme la correspondance de Mangourit, très intéressante malgré tout, quoique passionnée et souvent méchante sans raison. De Vittoria, il raconte, avec une emphase assez comique, ses premières impressions d'Espagne. « C'est avec attendrissement, avec vénération, que j'ai parcouru le théâtre de la gloire française depuis Irun jusqu'à Vittoria. Il n'y a pas une pierre, un arbuste, un ruisseau, qui n'excite un souvenir honorable pour notre nation. Et si la terre ennemie est encore délayée par le sang, il n'est pas un être de cette malheureuse contrée qui n'exprime le sentiment de terreur et d'admiration que lui ont inspirés la valeur et la générosité républicaines (2). »

Le 19 ventôse (9 mars), Mangourit arrive à Madrid par la neige, après de gros ennuis à la douane espagnole, ennuis que sa susceptibilité le porte à considérer comme une injure personnelle. Il réclame avec impatience l'arrivée de son chef de mission, et explique à Delacroix que la présence de l'ambassa-

(1) Lettre du 26 pluviôse (14 février 1796).
(2) Mangourit à Delacroix, 11 ventôse (28 février 1796).

deur est absolument nécessaire, maintenant que la cour, après un voyage de deux mois (1), est enfin rentrée à Madrid.

Informé déjà du retour du roi d'Espagne, Delacroix n'avait pas attendu cet avertissement de Mangourit pour donner à l'ambassadeur l'ordre de rejoindre son poste. Pérignon était en villégiature à Montech depuis la fin de février. Il se mit en route le 1er germinal (21 mars), passa à Bayonne et suivit la route ordinaire par Vittoria.

Le personnel qui voyageait avec le général était assez nombreux. Outre ses trois adjudants généraux qui l'avaient rejoint à la frontière, Pérignon emmenait en effet deux de ses enfants (2), le secrétaire-factotum Mauri et plusieurs domestiques. A Vittoria, un malentendu retarda le voyage. Les exigences des « autorités fiscales » forcèrent l'ambassadeur à séjourner soixante heures dans cette ville. Sur la plainte de Dhermand, Godoï dut envoyer des explications au sujet « de cette indécence qui vient de Gardoqui, ministre des finances influencé par l'Angleterre et que la France a intérêt à faire sauter (3) ».

Dans la journée du 22 germinal (11 avril), le petit cortège de l'ambassadeur était enfin signalé près de Madrid. Dhermand et les deux secrétaires

(1) Le retour avait eu lieu le 1er mars.

(2) C'étaient Agnès, née en 1787 (neuf ans), dite *Pérignonnette*, et Jean-Baptiste, né en 1789 (sept ans), dit *Pérignonnet*. Agnès épousa plus tard le général Lanusse de Boulémont. Jean-Baptiste fut tué à Friedland. (Archives Pérignon.)

(3) Lettre de Mangourit à Delacroix, 22 germinal (11 avril).

se portèrent au-devant de lui et le rencontrèrent à deux lieues de la ville (1). La première entrevue fut très cordiale (2) : les secrétaires passèrent dans la voiture de Pérignon et cédèrent la leur aux adjudants généraux.

Dans la banlieue madrilène, beaucoup de paysans s'étaient postés sur la route pour contempler les Français. A partir de la porte « de Ségovie », les voitures durent prendre le pas et traversèrent la ville au milieu d'une foule respectueuse et sympathique. « L'entrée n'a pas été marquée par un appareil fastueux; — raconta Dhermand, — elle a reçu du peuple espagnol un caractère plus auguste et plus touchant. Son empressement, ses signes de joie, ses salutations étaient aussi agréables pour l'ambassadeur que désespérantes pour les émissaires que nos ennemis avaient répandus sur son passage. L'affluence du peuple dans la cour et sous le péristyle de l'hôtel Berwick (3) était considérable. Descendu de voiture, il fut difficile pour l'ambassadeur, mais bien doux, de percer cette foule qui, par ses cris de vive la République française et vive son ambassadeur, exprimait librement et à la fois le sentiment de son affection et de ses véritables intérêts. Le soir même et le lendemain, les airs chéris qui conduisent toujours nos phalanges

(1) Champigny-Aubin était arrivé le 15 germinal (4 avril). Il avait laissé sa famille en France.

(2) Lettres de Mangourit et de Dhermand du 25 germinal (14 avril), adressées à Delacroix. (A. E. Espagne, 639, f[os] 346 et 386.)

(3) L'hôtel Berwick, un des plus beaux de Madrid, avait été loué par Mangourit, pour Pérignon, au prix de quinze mille livres, tout meublé.

républicaines à la victoire ont été exécutés par les musiques des corps civils et militaires avec une précision si parfaite, que je suis persuadé qu'ils seraient propices aux armées espagnoles unies aux armées de la République... Ces hommages doivent être regardés comme un triomphe sur les lâches détracteurs qui intriguent vainement pour éloigner de la République les nations et les gouvernements... »

De son côté, Pérignon exprima à Delacroix la satisfaction qu'il ressentait de l'accueil que lui avait fait le peuple de Madrid, et écrivit à sa femme (1) : « Les enfants et moi avons fait le voyage fort heureusement et nous sommes ici tous bien portants. Dans la route, même à Madrid, j'ai été parfaitement reçu : des sérénades, des visites sans fin, vive l'ambassadeur de la République française... »



Cette entrée à Madrid était de bon augure. Il faut en effet se reporter par la pensée à cette époque du printemps 1796, pour bien se rendre compte de l'importance que devait avoir l'accueil fait à l'ambassadeur envoyé par la République auprès de Charles IV, cousin de Louis XVI et maître de la très catholique Espagne. Certes, à ce moment, la plupart des puissances avaient reconnu la nouvelle forme du gouvernement, mais les préventions contre les républicains existaient encore partout, et

(1) Lettre du 23 germinal (12 avril). (Archives Pérignon.)
Mme Pérignon et les enfants, restés en France, s'étaient installés à Toulouse, au cloître Saint-Sernin.

non sans raison. L'impression produite sur la foule madrilène était donc particulièrement intéressante, puisque Pérignon, général en chef sous la Convention et maintenant représentant du Directoire, personnifiait doublement, pour les Espagnols, la Révolution.

L'ambassadeur informa immédiatement le prince de la Paix de son heureuse arrivée à Madrid, et la première audience eut lieu, sans tarder, à Aranjuez, le 18 avril (29 germinal). Godoï fit à Pérignon « l'accueil le plus favorable (1) » devant les secrétaires et les adjudants généraux. On parla « d'alliances, de la conquête du Portugal, de la prise de Gibraltar, du licenciement des émigrés, de la présentation au roi (2). »

Cette présentation se fit le 2 floréal (21 avril), à onze heures du matin, au château d'Aranjuez. La veille, un officier de la cour était venu mettre l'ambassadeur « au courant de l'étiquette ». Accompagné de ses trois aides de camp, de ses deux secrétaires et de Dhermand, tous en brillants costumes (3),

(1) Pérignon à Delacroix, 8 floréal (27 avril).

(2) Mangourit à Delacroix, 29 germinal (18 avril).

(3) Dès leur arrivée, à Madrid, les deux secrétaires avaient demandé au Directoire l'autorisation de porter un costume, sans doute pour ne pas être éclipsés par le consul et les adjudants généraux! En attendant la réponse du ministre, ils en avaient adopté un de leur goût, sous réserve d'approbation : habit bleu; parements, collet écarlate brodés en or; boutons à l'effigie de la République; écharpe en ceinture aux trois couleurs et « afin qu'elle ne ressemble pas à celle du Corps législatif, les couleurs sont en travers au lieu d'être en long, et distantes, le blanc de deux pouces et chacune des deux autres ayant quatre pouces; franges en or aux deux bouts. (Lettre du 24 germinal an IV (13 avril 1795), signée par les deux secrétaires. A. E. Espagne, 639-369.)

Pérignon fut d'abord, suivant l'usage, reçu dans la salle des ambassadeurs. L'introducteur était venu le prendre au bas de l'escalier principal du palais. Toute la cour, les officiers de la maison royale, les grands d'Espagne se pressaient autour de lui, « chacun voulant entendre son discours ».

Amené auprès du roi, qui était debout et entouré des grands dignitaires du royaume, Pérignon dut faire les trois révérences traditionnelles. Il lut ensuite, d'une voix haute un discours « alliant la franchise républicaine aux égards dus au monarque et une adresse qui n'excluait pas la loyauté (1) ».

Voici le texte de cette harangue : « Sire, organe de la nation française, je viens au nom du Directoire exécutif remplir auprès de Votre Majesté l'honorable mission de cultiver la paix. Deux nations, faites naturellement pour ne jamais se haïr, furent divisées quelque temps par une guerre qui leur a porté des blessures cruelles, mais l'empressement de l'une et de l'autre à saisir la paix annonce à l'Univers le regret de s'être déchirées. La paix avec l'Espagne était désirée par le peuple français; il l'accueillit avec les sentiments si naturels à son génie. La paix avec la République était le plus grand bienfait que le peuple espagnol pût attendre du cœur de Votre Majesté. Il n'y a pas d'instant sans doute, Sire, où vous ne trouviez les expressions de sa reconnaissance; déjà moi-même je l'ai vue se manifester partout. Aussi, qu'elle doit être douce, la jouissance de Votre Majesté, soit que, seule, elle

(1) Mangourit à Delacroix, 3 floréal (22 avril 1796).

s'en entretienne, soit dans ses épanchements avec ses vrais amis qui l'ont aidée dans cette grande œuvre !

« Sire, la bonne harmonie entre la France et l'Espagne doit faire le bonheur et la gloire des deux États. Qu'elle se cimente, qu'elle s'accroisse, qu'elle s'éternise, voilà les sentiments et les vœux du gouvernement français, que je suis chargé de vous exprimer.

« Quant à moi, Sire, je n'emploierai auprès de Votre Majesté d'autre politique que celle qui dérive des principes du Directoire exécutif : justice, franchise, loyauté. Toutes mes vues enfin se dirigeront également avec les intérêts des deux nations; je n'ai d'autre ambition que de mériter un heureux souvenir de l'une et de l'autre et l'estime de Votre Majesté. »

Ce discours banal, plein de lieux communs et écrit dans une langue assez obscure, fut bien débité et parut très courtois et fort habile. Le roi ne répondit pas, mais s'inclina et sourit en signe d'assentiment. « Sa physionomie portait l'empreinte de la paix intérieure et de la satisfaction (1). » Aussitôt, voyant le sourire du roi, « les courtisans singèrent leur maître (2). »

L'ambassadeur se tourna ensuite vers la reine d'Espagne qui, ce jour-là, parut au secrétaire Mangourit « laide, mais avec une attitude grande, le regard, quoique ferme, assez doux... Pour être

(1) Mangourit à Delacroix; d'Aranjuez, 3 floréal (22 avril).
(2) Dépêche de Pérignon, du 8 floréal (27 avril).

reine, on n'aime pas moins à déployer des beautés, et ses bras nus en offraient qui dédommageaient de sa figure (1). »

Le discours adressé par Pérignon à la reine était plus banal encore que l'autre, plus flatteur aussi, et par conséquent, dut plaire : « Madame, instruit par la renommée que Votre Majesté attachait le bonheur de son peuple à la paix avec la République française, le Directoire exécutif a senti aisément combien vous avez dû contribuer à faire revivre l'antique amitié des deux nations. La gloire de la bien cimenter est encore digne de votre envie ; les intérêts du royaume d'Espagne sont tellement liés à la prospérité de la République française, que le peuple espagnol vous devra un hommage de respect et d'amour pour chacun des actes de Votre Majesté qui amèneront les deux États à des rapprochement plus intimes. Continuez, Madame, montrez à l'univers ce que peut sur un monarque une épouse digne de son grand cœur. En lui suggérant vos vœux pour la gloire du trône que vous partagez, augmentez s'il est possible son aversion contre les insinuations de la fausse politique. Je l'ai dit à Votre Auguste Époux, jamais ce ne sera celle du gouvernement français. Il se montrera toujours précédé de la franchise et de la loyauté. Et moi, Madame, tant que je serai son organe auprès de Vos Majestés, je négocierai d'après ces principes ; c'est mon inclination autant que mon devoir. »

Il fallut encore que l'ambassadeur présentât des

(1) Lettre du 3 floréal (22 avril).

vœux à l'infante de Parme (1), fille du roi, mais « il n'adressa pas la parole à l'infant et n'exprima de vœux que pour les princes de la maison d'Espagne ». La reine répondit (pour elle et sa fille) : « Je ferai tout pour le bonheur de l'humanité (2). »

Le soir de cette audience royale, le Prince de la Paix tint à témoigner à Pérignon toute la satisfaction ressentie, satisfaction que le roi n'avait su exprimer cependant que par un sourire et la reine que par les paroles citées ! Le lendemain, le général eut la visite de beaucoup d'officiers qu'il avait autrefois battus ou faits prisonniers aux Pyrénées-Orientales. « Les uns lui ont témoigné de l'estime, les autres de la reconnaissance (3). »



Avec le corps diplomatique, Pérignon sut se montrer plein de prévenance. Le jour même de son arrivée à Aranjuez, il avait été l'hôte de l'envoyé de Suède et avait rencontré chez ce diplomate tous les représentants des nations en paix avec la France : le ministre de Genève, l'ambassadeur de Venise, le chargé d'affaires de Hollande, les ministres de Prusse, de Danemark et des États-Unis. Négligeant les minuties du protocole, Pérignon fit visite non seulement aux ambassadeurs en titre, mais aussi,

(1) Contrairement aux projets signalés plus haut, les princes de Parme ne s'étaient pas embarqués à Carthagène pour l'Italie.

(2) « Est-ce insignifiance, charlatanisme ou repentir ? » — écrivit Mangourit en signalant cette réponse de la reine. (Lettre déjà citée du 3 floréal.)

(3) Pérignon à Delacroix, 8 floréal (27 avril).

ce qui était facultatif, aux autres chefs de mission.

Cette manière de faire était habile et donnait au général, dès le début, une réputation de courtoisie très heureuse. Rencontrant le nonce du Pape en sortant du palais royal, il sut aussi se conduire en homme de bonne compagnie en cédant le pas au prêtre. Enfin, dans les salons d'Aranjuez ou de Madrid, Pérignon ne se montrait nullement gêné par les usages de la cour. Dès sa seconde audience, il causait familièrement et sans embarras avec la famille royale, au grand étonnement des courtisans. Ce petit événement fut raconté triomphalement à Delacroix : « Le Roi a fait beaucoup d'observations gracieuses. On en parle à Madrid. On prétend que l'ambassadeur d'Angleterre en a pris de l'humeur... »

Donner de l'humeur à l'ambassadeur d'Angleterre, lord Bute (1), c'était évidemment un succès! En tout cas, l'impression produite sur le corps diplomatique et sur la cour était décidément excellente. Diplomates et courtisans s'attendaient à recevoir un général « sans-culotte » à tenue débraillée, au parler vulgaire. Et, au contraire, l'envoyé de la terrible République française s'était présenté avec tact, bonhomie et savoir-faire, étonnant les uns et les autres par la distinction de ses manières et sa parfaite correction. Peu après son arrivée, l'ambas-

(1) Lord Bute s'était posé en ennemi de l'ambassadeur de France avant même l'arrivée de celui-ci. Mangourit avait écrit le 26 ventôse (16 mars) : « L'ambassadeur d'Angleterre fait travailler tous les tailleurs pour faire de magnifiques livrées à ses valets et courriers. Son projet est d'éclabousser le général Pérignon. »

sadeur pouvait écrire avec vérité à Mme Pérignon : « J'ai été comblé d'égards, soit par le peuple, soit par les grands. J'ai trouvé une foule de gens qui m'avaient connu à la guerre... J'ai éprouvé toute sorte d'estime de la part du roi et de la reine, ainsi que du reste de la famille royale. Tous m'ont parlé avec affection. C'est au point que tous les autres ministres et ambassadeurs en ont été étonnés. Lorsque je vais à la cour, tous les compliments sont pour moi, et les grands d'Espagne et tous les gens de marque, voyant que je suis si bien traité par le souverain, me comblent d'hommages et d'égards. Je suis enchanté de tout cela. Peut-être sera-ce utile à la République (1). »

Après quelques jours passés à Aranjuez, l'ambassadeur s'installa au palais Berwick à Madrid. Pour permettre à son représentant de faire figure honorable, le Directoire lui avait alloué un traitement de 150,000 livres. Mangourit devait toucher 15,000 livres, Champigny 9,000. Delacroix avait en outre proposé au Directoire « de compter à Pérignon, à son départ, 75,000 livres en espèces pour servir à ses frais de premier établissement et de lui faire une avance de 37,500 livres en espèces représentant le montant du premier quartier de ses appointements (2). »

Grâce à ces sages précautions, l'ambassadeur devait pouvoir tout de suite tenir son rang à Madrid. Mais les charges imposées étaient fort lourdes. Il

(1) Lettre inédite du 8 floréal an IV (Archives Pérignon).

(2) A. N., AF III, 63-253. Les deux secrétaires touchèrent chacun 2,428 livres pour frais d'installation. AF III, 52-213.

fallait loger et héberger toute l'ambassade, adjudants généraux, secrétaires, etc., et nous verrons les abus que cet usage devait engendrer. En outre, il fallait suivre les déplacements de la cour, avoir, d'après les saisons, des installations coûteuses (1) là où chassait le roi d'Espagne.

Pérignon s'aperçut bien vite que la présence de ses enfants allait lui causer de grosses difficultés et qu'en raison de ses multiples villégiatures il en serait constamment séparé. Père très tendre, il était aussi très faible et fut vite lassé de son rôle d'éducateur. « Les enfants se portent bien, ils se divertissent à merveille et ne veulent faire que cela. La petite sera bien difficile à mettre à un travail quelconque. Je ménage sa sensibilité, mais je veux que bientôt elle fasse ma volonté. Elle parle souvent de s'en retourner. Je serais assez tenté de le faire si c'était moins loin et plus commode (2). » Mme Pérignon devant venir rejoindre les siens, le général s'arma d'abord de patience. Mais lorsque le projet de réunion de famille fut abandonné, je ne sais pourquoi, l'ambassadeur parla décidément de renvoyer les enfants en France. Dès le mois de mai, quelques semaines à peine après son arrivée, son parti était pris. « Les déplacements constants à Aranjuez, la difficulté de trouver des maîtres et l'indocilité des enfants exigent le départ prochain », écrivait l'ambassadeur (3).

(1) A Aranjuez, en juin 1796, Pérignon loua une maison et paya à don Benito 8,400 réaux (environ 2,100 francs) de location de meubles.

(2) Lettre inédite du 8 floréal (27 avril 1796). (Arch. Pérignon.)

(3) Lettre du 16 floréal (5 mai). (Archives Pérignon.

« Pérignonnette » et « Pérignonnet » devaient cependant rester à Madrid trois mois encore. Ils ne partirent que le 23 août, sous la conduite de Mauri (1) et ne rejoignirent leur mère à Toulouse que le 11 septembre.

(1) Lettre du 4 fructidor (21 août 1796). (Archives Pérignon.)

V

LE TRAITÉ DE SAINT-ILDEFONSE

L'Espagne et la France pendant la Révolution. — Les émigrés. — Lavauguyon et d'Havré. — Plaintes de Pérignon. — Projet d'alliance. — L'escadre de Richery. — Négociations du traité. — Signature à Saint-Ildefonse. — La guerre contre l'Angleterre.

Avant de raconter les efforts diplomatiques de l'ambassadeur, il est utile de montrer les difficultés de sa tâche. Ces difficultés tenaient en grande partie à la présence en Espagne d'un très grand nombre de Français émigrés qui continuaient en 1796 leur guerre contre la France républicaine et qui trouvaient dans certains milieux espagnols un appui sérieux.

Jusqu'à la fin de 1789 les liens entre les deux branches de la maison de Bourbon étaient restés fort étroits. Mais, au commencement de 1790, effrayée par la tournure des événements, l'Espagne avait cru indispensable de marquer sa réprobation des actes de l'assemblée française en se rapprochant de l'Angleterre. Le gouvernement français avait dû alors rappeler l'ambassadeur royal, M. de

Lavauguyon (1) et le remplacer par un simple chargé d'affaires, M. d'Urtubize (2).

Furieux de son remplacement, Lavauguyon n'avait pas accepté sa disgrâce, avait refusé de passer à son successeur le sceau de l'ambassade et les papiers diplomatiques et était resté à Madrid. Très bien vu de la cour, profitant de sa situation antérieure pour se poser en personnage indispensable, il avait rendu la situation de M. d'Urtubize très délicate et son attitude avait grandement contribué à la tension politique entre les deux pays.

En juillet 1791, une cédule royale, inspirée par le premier ministre Florida Blanca (3) était venue briser brutalement les anciennes traditions d'hospi-

(1) Le duc de Lavauguyon était né en 1746. D'abord soldat, il était entré en 1776 dans la diplomatie sous les auspices de M. de Vergennes, qui lui confia une mission en Hollande. Ambassadeur à Madrid, il fut appelé au ministère en 1789, remplit ses fonctions nouvelles pendant quelques jours seulement, puis retourna en Espagne.

Il avait été menin du roi sous le nom de marquis de Saint-Mégrin. Ses titres étaient presque aussi nombreux que ceux de Godoï. Il s'intitulait comte de Carency, de Quélen et du Boulay, marquis d'Archiac, de Collonges et de Saint-Mégrin, vicomte de Calvignac, baron de Tonneins, haut baron de Guyenne, second baron de Quercy, vidame de Sarlac, etc.

De 1795 à 1798 il se rendit fréquemment auprès du comte de Provence. Il rentra en France sous l'Empire, mais se tint à l'écart. La Restauration le fit pair de France.

(2) M. d'Urtubize resta à Madrid jusqu'en février 1793. Lorsque le baron de Bourgoing prit les fonctions de ministre (à la fin de 1791), d'Urtubize lui servit de second.

(3) Antoine Monino, né en 1730, représenta l'Espagne à Rome sous Clément XIV. Créé comte de Florida Blanca, il devint premier ministre de Charles III, puis de Charles IV. Cassant, nerveux, autoritaire, Florida Blanca chercha à fortifier la monarchie en abaissant à la fois la noblesse et les Cortès. Dans les derniers mois de son ministère, il afficha une haine absolue des idées françaises nouvelles.

talité existant depuis si longtemps entre la France et l'Espagne. Tous les Français résidant dans la péninsule avaient dû opter pour la nationalité espagnole sous peine des pires vexations. La moindre de ces vexations était d'être conduit à la frontière après confiscation des biens possédés. Malgré les efforts de M. d'Urtubize pour obtenir quelques adoucissements à cette rigoureuse cédule, plusieurs milliers de bons Français, ne voulant pas renoncer à leur patrie, avaient dû quitter, dans des conditions très douloureuses de misère, la terre inhospitalière qui les chassait sans raison.

Après la présentation de la constitution de 1791, les rapports entre les gouvernements s'étaient tendus plus encore. Le maintien de d'Urtubize à Madrid était difficile, car le représentant de Charles IV à París, le duc de Fernan Nuñez avait reçu l'ordre de partir. Dès la fin de 1791, une rupture diplomatique avait donc paru imminente.

Pour l'éviter ou la retarder, le gouvernement français s'était cependant décidé à envoyer un nouveau représentant en Espagne. C'est à ce moment que M. de Bourgoing, — dont nous avons parlé à propos des négociations aux Pyrénées-Orientales, — était parti pour Madrid avec des instructions très conciliantes. A peine en fonctions, le diplomate français avait assisté à la chute de Florida Blanca et à son remplacement par M. d'Aranda (1)

(1) Le comte d'Aranda avait été ministre d'État en 1765 et s'était montré alors très libéral. Renversé par le parti de la cour, il alla ensuite à Paris comme ambassadeur et y resta neuf ans. C'est à cette époque qu'il se lia, dit-on, avec Voltaire et les phi-

puis à l'élévation de Godoï au rang de premier ministre le 15 novembre 1792. A mesure que se produisaient en France les tragiques événements de la Révolution, la position de M. de Bourgoing devenait plus périlleuse. Il dut partir le 23 février 1793 dès que la mort du Roi fut connue. Peu après, la guerre commençait.

*
* *

Resté à Madrid, le duc de Lavauguyon (1), que ne gênait plus la présence de Bourgoing, avait alors officiellement repris ses fonctions de représentant de la famille royale, groupant autour de lui les personnages les plus marquants de l'émigration française en Espagne. C'étaient le duc d'Havré, le duc de Luxembourg, le duc de Crillon (2), MM. de Piennes, de Sérat, de Fontbrune, de Roses, de Marcillac, de Sabran, de Bauffremont, de Caumont, de Saint-Simon, de Gand, etc. Un grand nombre

losophes français. En 1792, il ne put se maintenir au ministère que quelques mois. La reine le fit remplacer par son jeune favori, et d'Aranda mourut dans l'obscurité, deux ans plus tard.

(1) Lavauguyon fut plus tard accusé d'avoir engagé ou vendu le mobilier et la vaisselle de l'ambassade pour se créer des ressources. Le 2e jour complémentaire de l'an IV (18 septembre 1796), le ministre fit appel aux souvenirs de M. de Bourgoing et de M. d'Urtubize au sujet de cette affaire. Dhermand fut ensuite chargé de faire les réclamations et poursuites nécessaires pour obtenir la restitution des effets en question. (Décret du 22 messidor an V. (A. N., AF*, III, 177-972.) — Bourgoing fournit, en effet, des explications qui prouvent que Lavauguyon vendit les meubles de l'État à la duchesse de Medina-Celi douairière, sa propriétaire, avec l'intention « de remettre les sommes ainsi réalisées aux malheureux enfants du roi ». A. E., 643-7.

(2) Le duc de Crillon habitait l'Espagne depuis longtemps. Nous avons vu que son fils fut fait prisonnier en 1795 par l'armée française.

d'évêques et de prêtres avaient aussi traversé les Pyrénées depuis 1792. « La plus catholique des nations européennes, l'Espagne, devait apparaître comme un refuge naturel à ces proscrits de la Foi. C'était la terre indiquée pour y trouver un abri et des ressources. Deux courants y amenèrent les prêtres fidèles. Les uns, voisins de la frontière, traversèrent les Pyrénées et demeurèrent assez rapprochés de leur pays pour espérer ne pas perdre tout contact avec leurs paroissiens ; les autres, venus par mer, avaient échappé aux fureurs révolutionnaires en s'embarquant sur quelque bâtiment en partance pour les provinces basques (1). »

Après s'être montrée si peu hospitalière en 1791 pour les Français fixés chez elle depuis longtemps, et avoir aggravé, par une nouvelle cédule, les mesures rigoureuses déjà prises (2), l'Espagne avait d'abord accueilli avec la plus grande sympathie ces nobles et ces prêtres émigrés. Toutefois leur nombre avait paru trop considérable à Madrid et dans les grandes villes du royaume. On avait alors formé, avec les émigrés, deux régiments spéciaux, *Royal Roussillon* et *Légion catholique et royale des Pyrénées*,

(1) G. de Grandmaison, *L'Ambassade française en Espagne pendant la Révolution*. Ce livre abonde en renseignement sur l'émigration en Espagne et j'aurai plusieurs fois l'occasion de le citer. Mais les jugements de l'auteur sont d'une bien grande sévérité contre *tous* les personnages de la Révolution !

(2) La cédule de 1791 avait reçu une application sévère qui s'était un peu relâchée à la fin de 1792. La deuxième cédule qui parut au commencement de 1793 donnait l'ordre à tous les Français qui voulaient garder leur nationalité de quitter l'Espagne dans les quarante-huit heures. Bien entendu, cette mesure ne visait que les Français ayant accepté la Révolution.

bientôt fondus en un seul corps, le *Régiment de la Reine* (1).

Ces troupes, peu disciplinées, avaient rendu de très petits services à la monarchie espagnole pendant les deux années de la guerre soutenue contre la République. Cependant, en combattant les armées révolutionnaires, les émigrés français avaient donné des gages positifs de leur bonne volonté et de leur dévouement à la cause des rois. La cour ne pouvait donc, en 1796, leur marchander sa reconnaissance, tout en les trouvant fort gênants depuis la signature du traité de Bâle.

En somme, au moment de l'arrivée de Pérignon à Madrid, l'influence des chefs de l'émigration, — Lavauguyon, d'Havré (2), Saint-Simon (3), — était

(1) A la fin de 1795, le régiment de *la Reine* avait été envoyé à Cadix. De sanglantes querelles eurent lieu avec les marins de l'escadre française.

(2) M. de Croy, duc d'Havré, né en 1744, était maréchal de camp en 1789. Député de la noblesse du bailliage d'Amiens aux États généraux, il avait émigré en 1791 en Espagne, où une de ses tantes était mariée au marquis de Guadalète, amirante d'Aragon. D'Havré n'avait jamais été pris au sérieux par les gentilshommes de la cour de Versailles. Quatre d'entre eux l'avaient un soir enlevé et lié comme fou, raconte le duc de Lauzun dans ses Mémoires. A Madrid, il avait été chargé de rappeler aux Bourbons d'Espagne leurs devoirs envers les Bourbons de France. « Je frémis, écrivait d'Avaray à d'Antraigues le 15 février 1794, de voir d'aussi grands intérêts dans des mains aussi innocentes! » D'Havré ne rentra en France qu'en 1814 et fut alors pair de France. En 1830 il refusa de reconnaître Louis-Philippe. A défaut d'autres mérites, on ne peut contester son dévouement à la monarchie légitime.

(3) Le duc de Saint-Simon était, en réalité, aussi espagnol que français. Né en 1743, il servait en Espagne depuis 1780. En 1789 il avait été cependant député d'Angoumois aux États généraux. Il avait émigré dès 1790 et repris du service en Espagne. Charles IV

toujours très grande. Malgré la paix conclue avec la République, ils continuaient à tenir leur rang et à jouer leur rôle. Six mille Français émigrés habitaient la capitale et quatorze ou quinze mille prêtres — au dire de Dhermand — étaient répartis sur le territoire espagnol, « hommes inutiles qui surchargeaient le sol d'Espagne de leur misère et de leurs remords, payant l'hospitalité que la superstition et la faiblesse s'obstinaient imprudemment à leur conserver, par des projets sanguinaires de discorde et de vengeance (1). » A Tolède, l'archevêque Lorenzana avait recueilli cinq cents de ces infortunés prêtres; à Orense, l'évêque Quevedo en logeait deux cents; les évêques de Pampelune et de Valence avaient suivi ces charitables exemples.

L'hospitalité ainsi offerte était généreuse et parfaitement explicable. Mais elle paraissait étrange et injurieuse aux yeux des représentants du Directoire, qui se souvenaient de la cédule d'expulsion de 1791 et des mesures affreuses prises contre certains Français en 1793. En outre, non seulement la famille royale d'Espagne entourait d'égards Lavauguyon et d'Havré, représentants officiels de la maison de France (2), mais encore — huit mois après

le fit alors maréchal de camp, lieutenant général, capitaine général de la Vieille-Castille.

Saint-Simon combattit dans les rangs espagnols contre les armées impériales françaises et fut fait prisonnier les armes à la main. Napoléon lui fit grâce, mais Saint-Simon resta prisonnier jusqu'en 1814. Il rentra alors en Espagne.

(1) Dhermand au Directoire, 22 pluviôse an IV (10 février 1796).

(2) Le Prétendant avait en 1796 des représentants accrédités auprès de toutes les puissances. D'Havré faisait fonctions d'ambassadeur royal en Espagne. Le comte de Provence était repré-

le traité de Bâle — le roi Charles IV continuait à envoyer des subsides à son royal cousin le comte de Provence, bien que la République eût été officiellement reconnue ! Des émissaires, — M. de Fontbrune, en février 1796, puis l'abbé Bertrand, que sa bosse a rendu célèbre, et, un peu plus tard, Cazalès, — étaient venus successivement à Madrid pour recueillir de nouveaux dons (1). Le marquis de Marcillac, émigré au service d'Espagne (2), avait aussi servi d'intermédiaire avec le « roi de Vérone ».

Au moment où une alliance étroite allait se négocier avec la France, toutes ces démarches intéressées irritaient du reste le premier ministre. Il était tout disposé à éconduire des solliciteurs venant faire appel à la caisse obérée du roi d'Espagne. Mais tout un parti, à la cour de Madrid, demeurait favorable à l'idée d'une restauration royale

senté à Londres par MM. d'Harcourt et Cazalès, à Vienne par M. de Saint-Priest, M. de la Ferté et l'évêque de Nancy, à Lisbonne par M. de Coigny, à Hambourg par M. de Thauvenay, à Berlin par M. de Moustier, à Naples par M. de Chastellux.

Le 7 germinal an IV (27 mars 1796), le bruit de la mort de Lavauguyon courut à Madrid. Mangourit écrivit méchamment à ce sujet : « Lavauguyon a été rappelé de son ambassade de Madrid pour Louis de Vérone, par le Père Éternel. Sa vilaine âme fut délayée dans l'Achéron. Pour son esprit, Dieu avait oublié de lui en faire... » Lavauguyon rejoignit peu après le Prétendant.

(1) Le comte de Provence recevait 10,000 livres par mois du roi d'Espagne. (Lettre de Venise citée au *Moniteur* du 1er pluviôse an IV-20) (janvier 1796).

(2) Voir *Mémoires du marquis de Marcillac*, publiés par M. de Lescure. Pendant deux ans, Marcillac remplit différentes missions confidentielles. En 1797 il se rendit à Londres, envoyé par Godoï. Il s'agissait alors d'amener le parti royaliste français à se séparer de l'Angleterre et à se rapprocher de l'Espagne. M. de Bourmont a écrit une curieuse lettre à ce sujet (page 136 des *Mémoires de Marcillac*). Elle montre le double jeu de la cour d'Espagne.

en France et continuait à faire fête aux nobles français et aux émissaires venus de Vérone. Aussi, l'arrogance des émigrés restait-elle extrême. Le 22 pluviôse (10 février 1796), Dhermand en rendait compte à Delacroix : « Contraints de s'éloigner des frontières, les émigrés — disait le consul — portent dans leurs nouveaux repaires la soif de la vengeance qui les dévore et le fanatisme qui consacre et seconde leurs fureurs (1). » A Cadix, les disputes étaient encore continuelles entre émigrés et marins français. En mai, un certain M. de Forbin, officier au régiment de *la Reine,* ayant bousculé un officier de l'escadre, refuse de se battre après l'avoir insulté « parce qu'un gentilhomme comme lui ne peut se commettre avec un républicain ». A Madrid aussi, des froissements se produisent constamment. Pérignon et le duc d'Havré se rencontrent plusieurs fois « dans la salle qui précède le cabinet où Godoï donne ses audiences ». Même, en août, à une grande fête chez le prince de la Paix, un éclat n'est évité que grâce à la courtoisie de l'ambassadeur. Deux grandes tables ont été dressées, l'une de quatre-vingt-dix-sept couverts, l'autre de cinquante-deux. Et un malicieux chambellan a placé l'envoyé du Directoire juste en face du représentant du comte de Provence (2) !

Tous ces faits, toutes ces rencontres fortuites ou voulues, considérées comme des insultes, exaspé-

(1) Dhermand à Delacroix, 19 messidor an IV (7 juillet 1796).
(2) Champigny-Aubin à Delacroix, 12 fructidor (29 août 1796). (A. N., AF III, 62-246.)

raient le personnel de l'ambassade. Les lettres de Pérignon, de Dhermand et des secrétaires adressées à Paris sont remplies de récriminations au sujet des émigrés et prouvent que cette question a fait couler beaucoup d'encre. « Ma marche franche est gênée à chaque pas par le sifflement des vipères, — écrit Pérignon le 1er juin 1796. — Hier encore, l'émigré Fontbrune se promenait insolemment dans les palais et les jardins. Sa misérable clique obstruait de sa présence et déshonorait par son insolence, ses cordons et son souffle les lieux que parcouraient Leurs Majestés ! »

Les plaintes formulées par Pérignon ne pouvaient guère avoir de sanction. Sa marche franche devait continuer, longtemps encore, à être gênée par le sifflement des vipères ! Du reste, tout en protestant énergiquement pour la forme — et aussi, sans doute, pour plaire à ses secrétaires, — l'ambassadeur ne semble pas avoir attaché une trop grande importance à cette question, en somme secondaire, des émigrés. Il était arrivé à Madrid avec la mission très nette de conclure une alliance. Pour obtenir cette alliance et faire revenir le roi sur ses préventions à l'égard de la République, il fallait gagner aussi complètement que possible la confiance du premier ministre et éviter les discussions inutiles. En insistant exagérément sur les embarras créés par la présence des émigrés, ou en montrant, au début, une susceptibilité trop grande, Pérignon n'aurait réussi qu'à indisposer Godoï et, par conséquent, à nuire au succès de la négociation entamée.

*
* *

Personnellement, pour les raisons politiques qui ont été signalées, le prince de la Paix était devenu parfaitement bien disposé, en avril 1796, pour la République. « Si la République est renversée, c'en est fait de ma tête, » disait-il, quelques jours après l'arrivée de Pérignon. La question de l'alliance avait donc pu être utilement discutée dès les premières entrevues. Le 13 mai, le ministre espagnol présentait un premier projet d'alliance offensive et défensive.

Par ce projet, les deux nations se promettaient l'appui réciproque de vingt-cinq vaisseaux de guerre, et de vingt-quatre mille hommes de troupe. En cas de besoin, ce nombre pouvait même être augmenté. Le projet espagnol indiquait toutefois que l'Espagne désirait rester en dehors de la lutte actuellement engagée par la France contre l'Angleterre.

Pérignon considéra ces propositions comme insuffisantes. L'alliance n'avait de raison d'être que si, précisément, les flottes espagnoles s'unissaient aux nôtres contre l'Angleterre. Le premier ministre dut en convenir le 14 mai. Il fit connaître à l'ambassadeur qu'il était, personnellement, très partisan de la guerre, mais que le roi Charles IV se montrait fort hésitant.

L'envoyé de la République insista alors vivement. Il était, en effet, nécessaire de prendre rapidement une décision définitive. Depuis plusieurs mois, une escadre française se trouvait bloquée dans les eaux

de Cadix (1). Partie de Toulon le 28 fructidor an III-14 septembre 1795, sous le commandement du capitaine de vaisseau Richery, elle avait livré un combat heureux près du cap Saint-Vincent et avait d'abord pu échapper à l'escadre anglaise. Forcée cependant de se ravitailler en Espagne, elle avait jeté l'ancre près de Cadix, et, n'étant pas en force, n'avait pu reprendre la mer. L'appui des vaisseaux espagnols était donc indispensable à Richery (2) pour pouvoir agir.

Une demi-satisfaction fut assez vite obtenue. Le roi consentit à promettre qu'en cas d'*offensive* anglaise contre les vaisseaux français, l'escadre espagnole, sous les ordres de l'amiral Socorra, prendrait part à la lutte. Cette promesse fut immédiatement annoncée à Paris (3). Connue le 6 prairial (25 mai),

(1) L'escadre se composait des vaisseaux *Jupiter* (vaisseau-amiral de 74 canons), *Victoire*, *Révolution*. *Pégase*, *Centaure*, *Berwick*, *Duquesne*, de trois frégates, *Félicité*, *Friponne*, *Embuscade* et d'un cutter, *Vengeance*.

(2) Ancien officier de la marine royale, Richery avait fait la guerre d'Amérique et était capitaine de vaisseau en 1789. Après son arrivée à Cadix, il avait été nommé contre-amiral par le ministre Truguet. A tort ou à raison, Richery, bon marin d'ailleurs, passait pour ne pas avoir beaucoup de commandement. Des cas de mutinerie se produisirent dans l'escadre, à Cadix même, à cause de la vente des prises faites antérieurement. L'intervention du consul français et du gouverneur espagnol don Joachim de Fonsdeviela fut nécessaire pour venir à bout des révoltés. (*Moniteur* du 28 germinal an IV) (17 avril 1796).

En outre, d'opinions très modérées, Richery fut accusé de n'avoir pas su faire respecter les officiers de son escadre par les émigrés, particulièrement nombreux à Cadix. Le contre-amiral fut violemment attaqué par Dhermand. (A. E, 639, f°ˢ 167 et 170, et *Moniteur* du 7 nivôse-28 décembre 1795 et du 29 nivôse)(19 janvier 1796.)

(3) La nouvelle fut annoncée en même temps à Richery, par une lettre de Pérignon du 27 floréal (16 mai 1796).

elle fut considérée par Delacroix comme un gros succès diplomatique. Carnot, président du Directoire en fut ainsi informé par le ministre : « Citoyen président, je reçois dans le moment un courrier d'Espagne. Je veux qu'à votre réveil, vous et vos collègues en ayez la joie. Tout nous annonce une alliance immédiate avec l'Espagne. L'escadre (espagnole) a ordre de convoyer Richery et de combattre les Anglais s'ils l'attaquent à une certaine hauteur. Le prince de la Paix, interpellé par l'ambassadeur d'Angleterre, a déclaré qu'il était temps que l'alliance se fît avec la France pour contenir l'ambition britannique (1)... »

Cette première question étant réglée — participation de l'Espagne à la guerre *en cas d'offensive anglaise*, — Pérignon soumit au ministre espagnol un nouveau projet qu'il avait fait rédiger par Mangourit. Ce projet stipulait une alliance offensive et défensive. En outre, il y était dit que la France aiderait le roi Charles IV à reprendre Gibraltar et recevrait en échange la Louisiane. Le Portugal devrait être contraint de fermer ses ports aux Anglais et le corps des émigrés au service de l'Espagne depuis quatre ans devait être immédiatement dissous.

Godoï accepta en principe le nouveau projet français. Il fit toutefois remarquer que la cession de la Louisiane ne pourrait avoir lieu qu'après la prise de Gibraltar ! De plus, il demandait une province milanaise pour l'infant de Parme, gendre du roi.

(1) A. N., AF III, 62-250.

A la suite de ces contre-propositions, les négociations traînèrent encore pendant un mois. L'alliance serait-elle simplement défensive, comme le désirait Charles IV, ou bien offensive et défensive comme l'exigeait Pérignon au nom du Directoire? Godoï se montrait très disposé à en finir parce que le clergé et une grande partie de la noblesse de cour continuaient à l'attaquer et que l'alliance lui était nécessaire. Il se laissa donc persuader par l'ambassadeur de France qui, dans cette circonstance, se montra plein de finesse. Après une dernière conférence à Aranjuez, les deux négociateurs signèrent, le 27 juin (9 messidor), un traité qui fut envoyé à Paris pour être ratifié par le Directoire.

Par ce traité proposé, les deux puissances promettaient de se soutenir mutuellement avec toutes leurs forces dans *toute* guerre déclarée en commun. Dans le cas où une seule des puissances serait en guerre, l'autre, sur réquisition, devait envoyer vingt-cinq navires (quinze vaisseaux, six frégates, quatre corvettes) équipés, armés et approvisionnés pour six mois, ou vingt-quatre mille hommes de troupes de terre. Un traité de commerce devait être prochainement conclu et les frontières des Pyrénées devaient recevoir une délimitation définitive. Ces dispositions constituaient le traité patent.

Les articles secrets, beaucoup plus importants, stipulaient que la République batave participerait à l'alliance et que l'Empire ottoman, la Suède et la Norvège seraient invités à y accéder. Les émigrés français ne pourraient continuer à servir sous les

drapeaux espagnols. L'Espagne s'engageait à déclarer la guerre à l'Angleterre avant quatre mois, si les explications demandées à la cour de Londres ne paraissaient pas satisfaisantes. La Louisiane serait cédée à la France aussitôt après l'occupation de Gibraltar. Le Portugal serait invité à fermer ses ports aux Anglais (1).

Telles étaient les principales dispositions du projet de traité envoyé à Paris. « On comprend, dit l'historien allemand de Sybel (2), quelles charges ces conventions imposaient à l'Espagne. Malgré la réserve relative aux explications anglaises, nul homme intelligent ne pouvait douter que la guerre n'éclatât dans un avenir assez rapproché. L'Espagne se donnait une alliée qui lui était de beaucoup supérieure en force, un roi de la maison de Bourbon s'unissait à la République qui avait immolé son cousin, la nation catholique aux plus ardents ennemis de l'Église, l'État faible et ruiné à un pouvoir déloyal et révolutionnaire... »

L'appréciation de l'historien allemand est fort exagérée. L'Espagne consentait des sacrifices, il est vrai, mais l'alliance avec la France, en 1796, lui était absolument nécessaire pour vivre. Les succès que le général de vendémiaire, Bonaparte, remportait depuis trois mois en Italie, donnaient d'ailleurs, il ne faut pas l'oublier, un prix inestimable à cette entente avec la République.

(1) Pour cette dernière clause, les efforts de Pérignon ne devaient pas aboutir. Voir la question portugaise au chapitre VII et dans l'étude sur TRUGUET, II.

(2) *Histoire de l'Europe*, t. IV, 214.

*
* *

Tout en se montrant satisfait de la diplomatie de Pérignon, le Directoire crut pouvoir exiger davantage encore. Obtenir la Louisiane *si* Gibraltar était repris, paraissait insuffisant à Delacroix. De plus, le délai de quatre mois laissé à l'Espagne pour déclarer la guerre était trop considérable. L'ambassadeur reçut donc l'ordre de demander des modifications au projet : la Louisiane et certaines portions de la Floride devaient être cédées immédiatement, sans attendre la prise problématique de Gibraltar; le roi Charles devait s'engager à déclarer la guerre trente jours après la conclusion du traité.

Lorsque les nouvelles instructions du ministre arrivèrent à Madrid, Pérignon se montra fort contrarié. Il croyait avoir obtenu de Godoï toutes les concessions possibles et le Directoire en exigeait de plus rigoureuses encore! « Voilà de la belle besogne... — dit-il à ses secrétaires — ils font manquer le traité... Ils veulent la guerre un mois après la signature, cela ne se peut pas, le prince de la Paix n'y consentira pas... La Louisiane rétrocédée dès à présent sous l'espoir de leur rendre Gibraltar! Ah, ceci serait aisé si on veut me donner cinquante mille hommes et forcer le Portugal à fermer ses ports aux Anglais (1)... »

Aux premières ouvertures tentées par l'ambassadeur, le prince de la Paix répondit très nettement par un *non possumus* qui semblait définitif. « C'est bien

(1) Mangourit à Delacroix, 30 messidor (18 juillet).

malheureux de ne pouvoir conclure une alliance sur laquelle j'avais tant compté. Si votre gouvernement persiste, elle est manquée, nous ne pouvons nous déshonorer (1)... »

Sans se décourager, Pérignon revint habilement à la charge, eut de nombreuses entrevues avec Godoï au palais de la Granja (2) et remit en question la cession d'une province en Italie pour le gendre du roi, l'infant de Parme. « La promesse relative à l'infant était un talisman qui fit tomber tous les obstacles (3). » Les deux négociateurs se mirent enfin tout à fait d'accord et le traité définitif, conforme aux vues du Directoire, fut signé à Saint-Ildefonse le 19 août (2 fructidor), dans la soirée (4).

Quelques jours auparavant, le traité avait déjà reçu un commencement d'exécution. Le 4 août, l'escadre du contre-amiral Richery avait quitté la baie de Cadix, en même temps qu'une escadre espagnole commandée par don Juan de Langara. Le détachement de la flotte anglaise qui se trouvait habituellement en observation devant Cadix, ayant abandonné son poste depuis plusieurs jours, les deux escadres française et espagnole avaient pu prendre la mer sans difficulté. Puis une partie des forces espagnoles avait été désignée pour accompagner Richery. Cette division commandée par le

(1) Dépêche de Pérignon du 2 thermidor (20 juillet 1796).
(2) Le palais de la Granja, au bourg de Saint-Ildefonse, est situé à dix kilomètres de Ségovie, à cent kilomètres de Madrid. La cour s'y était transportée en quittant Aranjuez.
(3) H. de Sybel, IV, 216.
(4) Dépêche du 3 fructidor (20 août).

contre-amiral Solano (1) avait escorté les vaisseaux français pendant cent lieues dans la direction de l'ouest, puis était rentrée à Cadix. Continuant sa route vers l'Amérique septentrionale, Richery put détruire plusieurs établissements anglais vers Terre-Neuve et capturer plus de quatre-vingts vaisseaux marchands. Il revint ensuite vers l'île d'Aix (2), et entra à Rochefort le 15 brumaire (5 novembre 1796).

Cette sortie des deux escadres de Cadix était le vrai prélude de la déclaration de guerre. A la fin d'août, sans même attendre la ratification du traité (3), le gouvernement espagnol faisait mettre l'embargo sur les navires anglais qui se trouvaient dans les ports d'Espagne (4) et lord Bute recevait ses passeports. La déclaration elle-même était signée le 5 octobre à San Lorenzo (l'Escurial) et publiée le 8 octobre dans les principales villes d'Espagne avec toute la pompe archaïque dont la tradition s'était conservée. A Madrid, « des hérauts d'armes, accompagnés de trompettes et de tymbales et suivis d'une nombreuse cavalerie, lurent à haute et intelligible

(1) Elle comprenait les vaisseaux : *Sainte-Trinité, Mexicano, San Nicola, Neptune, Saint-Elme, Firino, Orient, Atlas, Terrible, Glorieux;* les frégates *Guadalupe* et *Catalina;* les corvettes *Elena* et *Alrevida.*

(2) Pour cette intéressante croisière, voir *Histoire de la Marine française sous la première République*, par CHEVALIER, capitaine de vaisseau.

(3) Le traité arriva à Paris le 11 fructidor-28 août et fut transmis le lendemain au Conseil des Cinq-Cents.

(4) Cette opération commença à Santander le 9 fructidor-26 août. (Lettre de Delacroix à La Révellière, président du Directoire, en date du 19 fructidor-5 septembre.)

voix, dans tous les carrefours, le manifeste de la cour d'Espagne contre le gouvernement anglais (1).

Le manifeste royal annonçant la guerre énumérait les griefs espagnols : « Une des principales causes qui m'ont déterminé à conclure la paix avec la République française, aussitôt que son gouvernement commença à prendre une forme régulière et solide, a été la conduite que l'Angleterre a tenue avec moi tout le temps de la guerre et la juste méfiance que devait m'inspirer pour l'avenir l'expérience de sa mauvaise foi. » Au dire du roi Charles IV cette mauvaise foi s'était partout manifestée : à Toulon, à Saint-Domingue, à Londres par un arrêt rendu contre l'ambassadeur Don Simon de Las Casas, à la Trinidad, et en Espagne même par la violation du territoire sur les côtes de Catalogne, d'Alicante et de Galice, etc. La Déclaration finissait ainsi : « Par tant d'insultes réitérées et inouïes, cette nation ambitieuse (l'Angleterre) a répété devant le monde les preuves qu'elle ne reconnaît d'autre loi que celle de l'agrandissement de son commerce par un despotisme universel en mer. Elle a poussé à bout ma modération par tout ce qu'elle m'a fait éprouver et m'oblige, pour soutenir l'honneur de ma couronne et pour faire jouir mes sujets de la protection que je leur dois, de déclarer la guerre au roi d'Angleterre, à ses royaumes et sujets, et à ordonner qu'on communique dans tous les lieux de ma domination les préparatifs et ordres qui peuvent con-

(1) Lettre de Champigny-Aubin, du 17 vendémiaire an IV (8 octobre 1796).

courir et conduire à la défense d'eux et de mes chers sujets et à l'offensive de l'ennemi. »

Delacroix félicita chaudement Pérignon en lui annonçant la ratification prochaine de ce traité dit de Saint-Ildefonse (1), qui fut considéré comme un gros succès diplomatique. Le tact, la finesse de l'ambassadeur avaient grandement contribué à capter la confiance du prince de la Paix, et c'était grâce à cette confiance que les résultats désirés avaient pu être obtenus. Le général les avait fait connaître dès le 21 août (4 fructidor) à sa femme (2) : « Je poursuis mes négociations avec succès. La considération dont je jouis en cette cour et la confiance que j'ai inspirée au premier ministre, m'ont mis à même d'être bien utile à la République. J'espère que mon gouvernement sera satisfait de mes opérations. Je t'annonce que j'ai fait l'alliance de la République avec le roi d'Espagne. Dans quinze jours à peu près tu la verras dans les nouvelles publiques. Elle sera confirmée, sans doute, comme un des actes les plus importants... ».

(1) Le traité fut inséré en entier au *Moniteur* du 28 fructidor an IV (14 septembre 1796).

(2) Archives de Pérignon.

VI

LE REVERS DE LA MÉDAILLE

Encore les émigrés. — Mangourit entre en lutte avec l'ambassadeur. — Ses *Bulletins*. — Godoï et Pérignon demandent le rappel du premier secrétaire. — Champigny-Aubin. — Labène. — Premiers froissements avec le prince de la Paix. — L'escadre espagnole au cap Saint-Vincent. — Refroidissement des relations officielles. — Maladresse des consuls français. — Affaires de contrebande. — Borrel à Paris. — La calomnie sous le Directoire. — Jeanne Riflon. — Le roman de Pérignon.

Il est peut-être regrettable pour sa gloire qu'après avoir aussi bien rempli sa mission en renouvelant le Pacte de Famille, le général Pérignon n'ait pas demandé son rappel à la fin de 1796. On l'eût accueilli à Paris comme un diplomate de premier rang. Son succès eût pu le conduire au pouvoir, comme Barthélemy, le négociateur de Bâle. Au contraire, en restant un an encore à Madrid après la conclusion du traité de Saint-Ildefonse, l'ambassadeur devait éprouver des ennuis de toutes sortes et être violemment attaqué.

Nous avons vu la situation qu'occupait le duc d'Havré dans le monde madrilène et les froissements que la présence de ce personnage dans les cérémonies officielles avait créés. Encouragés par une partie de la cour et furieux de l'alliance conclue

avec la République, les émigrés, à partir de la déclaration de guerre à l'Angleterre, semblent être devenus plus arrogants encore et Pérignon, malgré sa modération que nous avons constatée, dut formuler contre eux de nouvelles réclamations.

Au moment de la signature du traité d'alliance, il avait été convenu, en effet, que non seulement les émigrés ne pourraient continuer à servir dans les armées espagnoles, mais qu'encore ils seraient invités à quitter le territoire de la péninsule. Cette mesure rigoureuse avait paru indispensable, puisque les deux nations venaient de contracter une étroite alliance, puisque leurs efforts militaires devaient être dirigés contre un ennemi commun, l'Angleterre. Dans ces conditions nouvelles, le Directoire ne pouvait tolérer que, sur le sol même de l'Espagne, d'irréductibles ennemis, comme les émigrés, continuassent à le combattre. L'ambassadeur avait donc reçu l'ordre impératif de sommer le ministre espagnol de tenir ses engagements.

Mais, tout en désirant être agréable à Pérignon, Godoï voulait aussi ne pas se brouiller avec le parti intransigeant de la cour, mené par le confesseur de la Reine et le grand inquisiteur. La correspondance officielle des consuls de France montre que ses promesses formelles au sujet de l'éloignement des émigrés furent médiocrement tenues. En voici quelques exemples : « A Malaga, — écrit le consul Chompré (1), — l'ordre donné par le roi d'Espagne pour l'internement et le départ des émigrés porte le

(1) Lettre du 10 vendémiaire an V (1er octobre 1796).

caractère d'une simple condescendance pour le gouvernement français. Aussi, toutes les causes d'exception sont admises par les autorités constituées. Les ducs, quoique connus, échappent aux recherches, comme les roturiers. Les Lavauguyon, Gontaut, Timbrune, sont accueillis comme l'officier républicain. C'est l'évêque qui indique les prêtres à conserver et ce sont les plus fanatiques. » « A Madrid, — écrit Champigny-Aubin, — les ordres donnés pour l'internation des émigrés ne sont que de forme. Plusieurs étaient partis de Madrid, ils sont presque tous rentrés... Les Français qui ne sont bien accueillis nulle part se plaignent de tous côtés. Ils s'inquiètent des réunions de prêtres espagnols qui excitent le peuple contre nous (1). » « A Séville, — mande le vice-consul, — les émigrés sont plus nombreux que jamais. Ils sont tenus au courant de la conspiration de Babœuf (2). » A Palma, le crucifix en main, un moine profère les injures les plus grossières contre la République. Blâmé par l'évêque, il est soutenu par le gouverneur. De Cadix enfin, l'adjudant-général Roquesante signale l'arrivée de nouveaux émigrés, venant d'Amérique, parmi lesquels M. de La Tour du Pin (3).

On voit, par ces citations, que le gouvernement

(1) Lettres du 1er vendémiaire (22 septembre) et du 5 vendémiaire (27 septembre 1796).

(2) Lettre du 25 prairial an V (13 juin 1797).

(3) Roquesante, dont nous avons déjà parlé, avait très bien réussi à Cadix. En 1797, il épousa une jeune fille du pays. — Il eut ultérieurement avec Dhermand des discussions sans fin.

espagnol, après comme avant le traité d'alliance avec le Directoire, continuait à ne pas tenir rigueur aux ennemis de la République !

Les nouvelles protestations de Pérignon n'amenèrent donc que des résultats insignifiants, ce qui, cette fois encore, irrita profondément les secrétaires d'ambassade. Ceux-ci racontèrent à Paris (1) l'insuccès des efforts tentés, accusèrent l'ambassadeur de manquer de vigueur dans ses revendications et le considérèrent personnellement comme responsable des tergiversations du prince de la Paix.

*
* *

La bonne intelligence n'avait du reste pas duré longtemps au palais Berwick. Peu de jours après l'arrivée de Pérignon à Madrid, Mangourit écrivait à son beau-frère Paganel et sa lettre, très méchante, faisait déjà prévoir des luttes prochaines : « P... ne manque pas d'usage du monde, il est très poli, mais il n'a guère qu'une conversation : celle de l'armée des Pyrénées, qu'il a commandée. Il voyage en souvenirs, sans cesse de Figuères à Rosas et de Rosas à Figuères. Ceux qui l'entourent le parfument de l'encens de la victoire et ce qui l'enivre immanquablement c'est la louange de ses talents en tactique...... Le cortège militaire semble se renfermer dans ce cercle. Je ne dis pas que cela soit toujours de même. C'est toujours par douceur que se sont méditées les usurpations. Que je te

(1) Mangourit envoyait presque quotidiennement des *Bulletins* à Delacroix et correspondait fréquemment avec Paganel. Bulletins et lettres ont été conservés aux Archives des Aff. Étr.

fasse donc la peinture de la maison : le général est bon, un peu victime par bonté de quelques valets de son armée qu'il sera forcé de chasser. Borrel répond aux lettres particulières. Grézieux s'occupe d'économie domestique. Clauzel, très joli, pense à négocier nos intérêts républicains par le canal féminin. Tous veulent faire baisser les yeux aux émigrés. Champigny, je lui donne les affaires de commerce et moi je broute le thym et la chicorée politique... Dhermand qui se prépare à sa métamorphose consulaire nous donne des idées sages. Le général approuve... »

Très vite, la situation s'était tendue entre les secrétaires et les adjudants généraux. Conscients de leur valeur, les officiers voulaient tenir leur rang et les secrétaires affectaient de ne les considérer que comme des étrangers dans cette maison. Pour les irascibles néo-diplomates, Pérignon n'était d'ailleurs, lui aussi, qu'un homme de guerre fourvoyé dans la « carrière », alors qu'eux-mêmes avaient la prétention de représenter la « tradition! » Éternelle lutte des hommes de bureau contre les hommes d'action !

L'installation de tout le personnel de l'ambassade au palais Berwick fut la cause du premier conflit.

La maison louée par Pérignon était belle et fort spacieuse. Mais, sous prétexte que l'ambassadeur devait, en principe, y loger ses collaborateurs, secrétaires et officiers s'y étaient installés trop largement. Avant même l'arrivée du général, Mangourit avait occupé une des ailes du palais

avec les siens, c'est-à-dire sa femme, ses deux enfants (dont l'un, âgé de dix-huit ans, était très malade) et quatre domestiques ! Ce sans-gêne avait déplu à Pérignon qui, dès le commencement de mai, fit comprendre que la situation ne pouvait se prolonger et invita Mangourit à se loger en dehors du palais. Le secrétaire avait alors, par lettre du 23 floréal (12 mai), réclamé à Delacroix, demandant une augmentation de traitement s'il n'était plus logé et nourri ainsi que sa famille ! Et il se montrait dans cette lettre d'autant plus furieux et jaloux que les adjudants généraux (qui n'avaient, eux, ni femmes, ni enfants) continuaient à manger à la table de l'ambassadeur !

Les relations étaient donc devenues détestables après cet incident. Mangourit cependant — et il faut lui en tenir compte — continua pendant tout son séjour à Madrid à s'occuper des affaires politiques avec le plus grand zèle. Il eut sa part dans la conclusion du traité d'alliance et sut du reste s'en vanter. Le malheureux secrétaire eut aussi la grande douleur, à la fin de mai, de perdre son fils aîné enlevé après de cruelles souffrances, et cet événement, qu'il sentit très profondément (1), irrita encore ses nerfs. Bref, son animosité contre son chef devint extrême, et Mangourit semble, d'après ses *Bulletins*, avoir été atteint de la manie de la persécution.

(1) Il écrivit à Delacroix le 4 prairial (23 mai) une lettre touchante à ce sujet : « ...Je perds l'espoir de ma vieillesse et son soutien dans un fils qui avait toutes les vertus et les qualités de l'âge mûr. J'ai perdu mon meilleur ami...»

Très ennuyé des réclamations envoyées le 23 floréal, le ministre Delacroix trouva moyen de donner raison aux secrétaires et aussi à Pérignon! D'une part, il fut entendu que l'ambassadeur n'aurait plus à héberger Mangourit et Champigny. En revanche, il dut donner à chacun d'eux, sur son traitement, une indemnité de trois mille livres (1).

En dehors de ces questions domestiques, l'esprit d'intrigue de Mangourit suscitait de continuels ennuis au général. Très ardent jacobin, il fréquentait les mécontents de Madrid et faisait de la propagande révolutionnaire. M. de Grandmaison l'accuse même d'avoir cherché, en sa qualité de franc-maçon, à faire des prosélytes.

Toujours est-il que son manque de tact et l'exagération de ses paroles et de ses écrits l'avaient fait très mal voir des fonctionnaires espagnols avec lesquels il se trouvait en relations, et surtout du corps diplomatique accrédité à Madrid contre lequel s'exerçait sa verve gouailleuse. Il présentait ainsi ce corps diplomatique dans un de ses *Bulletins* : « ... L'ambassadeur de Venise est un homme fort médiocre de talent... Celui de Suède est assez aimable, il a la réputation d'un homme galant... Le chargé d'affaires des États-Unis ne doit pas sa place à son talent, mais à l'avantage d'être le fils de Jean R..., homme célèbre pendant la lutte

(1) A la suite de cette décision, Pérignon, qui était obligé de suivre la cour dans tous ses déplacements et qui, par conséquent, était souvent absent de Madrid, renonça à garder le palais Berwick. Il loua une nouvelle maison moins dispendieuse appartenant à la comtesse de Lupéranda.

de son pays contre l'Angleterre... M. T..., chargé d'affaires de Prusse, est le plastron des gaîtés du corps diplomatique... Gênes conserve ici pour ministre le marquis de Célésia, laid comme un pou, méchant comme un singe et répertoire de toutes les anecdotes scandaleuses des Espagnols... La maison de l'ambassadeur d'Angleterre est composée de domestiques français. Ces jours derniers il m'envoya un de ses domestiques pour s'offrir à mon service. Cette finesse est par trop grossière... » L'ambassadeur d'Angleterre était du reste la bête noire de Mangourit qui écrivait dans un autre *Bulletin* : « Mylord Bute est un sot honoré parfois de la maladie des gens d'esprit, parfois fou... (1) »

On conçoit que cet esprit primesautier de gamin de Paris mal élevé ait paru déplacé à Aranjuez, à l'Escurial ou à la Granja ! Beaucoup des lettres adressées à Paris par Mangourit en dehors des courriers diplomatiques furent du reste communiquées à Godoï qui se plaignit à Pérignon : « Mangourit a tenu des propos scandaleux, entre autres que le Roi régnant serait le dernier Roi d'Espagne; il a vilipendé la Reine dans les lettres qu'il envoie à Paris; il a écrit contre moi et contre vous,

(1) Champigny-Aubin, de son côté, traçait ainsi le portrait de lord Bute : « Brutal, arrogant, son grand talent est de savoir manger beaucoup d'argent, d'en répandre beaucoup pour savoir tout, pour corrompre et séduire tout ce qui peut flatter son amour-propre ou ses passions, ou donner de l'importance à sa mission. Mais il est sans génie réel, sans profondeur et sans habileté. » (Lettre du 3e jour complémentaire an IV — 19 septembre 1796.) Lord Bute avait une liaison avec la marquise de Fontanas, fille de la maîtresse du prince Massérano, premier chambellan du roi. Il était ainsi tenu au courant de toutes les nouvelles de la cour. (Lettre du 22 fructidor an IV — 8 septembre 1796.)

monsieur l'ambassadeur, et contre vos officiers... »

Cette dénonciation du prince de la Paix est des premiers jours de juin. Mangourit la raconta le 11 juin (23 prairial) à Delacroix. Mais, à ce moment, Pérignon ne désirait pas se séparer de son premier secrétaire qui lui était fort utile pour la discussion du traité d'alliance, et il prit même vis-à-vis de Godoï la défense de son collaborateur. Le ministre espagnol fit alors faire une démarche à Paris par le marquis del Campo. Prévenu par Pérignon, Mangourit se défendit énergiquement, affirmant que les accusations portées contre lui étaient absolument fausses, qu'elles avaient pour cause « la chaleur et la pureté de son républicanisme et le zèle qu'il avait mis à solliciter la justice lente des Espagnols envers les Français détenus et vexés ». Il ajoutait que, si le bien de la République exigeait son départ, il ne demandait aucun égard, pourvu que son rappel ne pût être considéré comme un acte de faiblesse (1).

Cependant, l'ambassadeur avait été informé à son tour, par des avis de Paris, des attaques dont il était personnellement l'objet de la part de Mangourit. Il avait donc dû se défendre, lui aussi, et avait prévenu Delacroix, le 23 juillet, que, si sa conduite n'était pas approuvée, il était prêt à partir : « Je ne tenais à ma place que par le désir d'être utile à ma patrie et en le remplissant, je ne suis guidé que par le sentiment du devoir, comme je l'ai été pendant ma carrière législative et à la tête

(1) Lettre du 16 messidor an IV (4 juillet 1796).

des armées de la République. Je me trouve humilié d'avoir pour coopérateur un homme bien étranger à mes sentiments et qui, loin d'avoir des faits comme les miens, n'a pour preuve de son attachement à la République que ce qu'il en dit. Indépendamment de mes services, j'ai une vie privée, on peut s'informer de ce qu'elle a été en interrogeant tous les habitants de mes contrées. Je suis du département de la Haute-Garonne. Je ne sais pas précisément d'où est Mangourit, mais je sais qu'il a été lieutenant criminel en la sénéchaussée de Rennes, cy devant Bretagne. Il est peut-être intéressant que l'on sache comment il s'est comporté dans cette charge... Il est temps que l'on connaisse parfaitement ce qu'ont été les citoyens avant la Révolution, aussi bien que depuis cette heureuse époque. Il n'y a qu'une recherche scrupuleuse à cet égard qui puisse donner à la République des fonctionnaires dignes d'elle... »

Avant même l'arrivée de cette lettre, le Directoire avait cru devoir donner satisfaction à la demande du marquis del Campo. A ce moment, on espérait la conclusion imminente du traité d'alliance. Delacroix avait donc tout intérêt à ne pas indisposer Godoï et s'était décidé à rappeler son ami Mangourit. Mais il lui avait donné une avantageuse compensation en le nommant à la légation des États-Unis comme chargé d'affaires (1). En même temps, le ministre

(1) Arrêté du 8 thermidor an IV (26 juillet 1796) : « Le citoyen Mangourit, premier secrétaire de la légation en Espagne, passera à Philadelphie en qualité de chargé d'affaires près les Etats-Unis d'Amérique. Il est remplacé par le citoyen Labène qui se rendra sans délai à sa destination... »

lui avait écrit le 9 thermidor (27 juillet) pour le remercier de son zèle et de son patriotisme : « Cette qualité (le patriotisme) chère à tous les républicains a pu paraître déplacée à la cour d'un roi. Elle ne le sera pas au sein d'une République à laquelle l'énergie et le dévouement ne sont point encore totalement étrangers. » « Citoyens directeurs, — avait répondu Mangourit, — l'amour de la patrie décuplera mes forces et je ferai tout pour justifier votre choix (1) ».

*
* *

Le successeur désigné de Mangourit, le citoyen Labène, était secrétaire à Ratisbonne. En attendant son arrivée, Champigny restait seul à Madrid et se crut obligé, à l'instar de son ancien collègue, d'envoyer, lui aussi, des *Bulletins* à Delacroix. Mais Champigny était beaucoup moins spirituel et mordant et la valeur historique et littéraire de ses lettres est assez médiocre. Le thème n'en varie guère d'ailleurs. Dans chaque bulletin, Champigny se plaint d'être seul à faire toute la besogne, dit qu'il est

(1) Lettre du 23 thermidor (10 août 1796).

Mangourit resta à Madrid jusqu'à la fin d'août puis s'embarqua à Cadix pour les États-Unis. Il fut fort regretté par Dhermand et Champigny. Celui-ci avait écrit le 22 juin à Delacroix, en parlant de son collègue : « Je ne vous le dissimule pas, Mangourit est l'homme essentiel de l'ambassade, il a votre confiance particulière, il a celle du Directoire. Talent, expérience, facilité dans le travail, l'ambassade reçoit le tribut de toutes ses facultés, l'ambassadeur en reçoit le lustre et le prix. »

D'autre part, dans une de ses premières lettres (1er brumaire — 22 octobre), Labène constata la valeur de Mangourit, en disant que partout sur sa route, les négociants français et les Espagnols attachés à la Révolution le regrettaient et le regardaient comme le défenseur le plus zélé des Français et l'avocat le plus éloquent de tous les opprimés...

accablé de travail, réclame Labène et demande l'augmentation du nombre des expéditionnaires. Il fait aussi éclater constamment sa jalousie contre les adjudants généraux : ce sont eux, que Pérignon emmène toujours dans les résidences royales, eux qu'il consulte constamment, tandis que lui, Champigny, se morfond à Madrid, sans influence et sans crédit (1).

Intelligent et froid, Labène jugea d'abord sainement la situation en arrivant au mois d'octobre en Espagne. Tout en ne partageant pas l'optimisme constant du général « qui voyait tout en beau sans craindre la duplicité naturelle aux cours », le nouveau secrétaire constata la réelle influence que Pérignon continuait à garder. Il l'écrivit très nettement à Paris.

Quelques tiraillements se produisirent cependant à la fin de 1796 entre Godoï et l'ambassadeur. Le premier ministre espagnol trouvait assez justement que la ratification du traité de Saint-Ildefonse par la France tardait trop longtemps. Après avoir insisté, en août, pour une conclusion rapide de l'alliance et obtenu la déclaration de guerre à l'Angleterre, le Directoire avait laissé traîner les choses en longueur. Pérignon ne put apporter à l'Escurial la ratification définitive que le 6 octobre, et l'acte d'adhésion de la République batave ne parvint même à Madrid qu'en novembre.

(1) Champigny-Aubin était grand travailleur. Bien que ses relations avec son chef aient été fort tendues, l'ambassadeur crut devoir le remercier (au moment de l'arrivée de Labène), pour le zèle qu'il avait montré pendant les trois mois où il s'était trouvé seul secrétaire.

Ce retard avait motivé des réclamations aigres-douces du prince de la Paix (1). Vers la même époque, — le 10 octobre, — Delacroix avait signé à Paris un autre traité avec le prince de Belmonte, Pignatelli (2) représentant du roi de Naples. Un armistice, conclu en juin par Bonaparte, avait permis d'entamer cette négociation. Or, par rapport à Naples, l'Espagne se considérait un peu comme une sœur aînée, les deux rois étant fils de Charles III. Godoï trouvait donc extraordinaire que, pour cette négociation, ses bons offices n'aient pas été réclamés, puisque la médiation espagnole, en Italie et spécialement pour Naples, était prévue par le traité de Saint-Ildefonse. Le Directoire dut presque s'excuser d'avoir conclu avec Naples sans avoir prévenu sa nouvelle alliée et rejeta la faute sur le général Bonaparte.

Delacroix se rendait du reste parfaitement compte de la susceptibilité de Godoï et profitait assez habilement de toutes les occasions pour chercher à lui être agréable. Un jour, le prince de la Paix parle incidemment de son désir d'avoir des juments normandes dans ses écuries; informé par Pérignon, le ministre français fait immédiatement diriger sur Madrid vingt-quatre juments choisies avec soin. En envoyant la ratification du traité, par courrier spécial, Delacroix cherche à faire oublier le retard qui a irrité le prince; le courrier apporte un superbe

(1) Cette ratification devait précéder la conclusion d'un traité de commerce, réclamé par les Français résidant en Espagne. (Lettre de Champigny-Aubin, du 14 vendémiaire an V.)

(2) Voir l'étude sur CANCLAUX, t. I.

service de Sèvres estimé quarante mille livres. En revanche, à la fin de 1796, les moutons que l'Espagne a promis, dans un des articles secrets, partent pour Paris. Et, en guise de remerciement pour le service de Sèvres, Pérignon reçoit un portrait de Charles IV, enrichi de diamants.

* * *

Malgré la satisfaction officiellement témoignée par le gouvernement royal, il faut constater que l'alliance conclue à Saint-Ildefonse avait été généralement accueillie sans enthousiasme en Espagne. Dans ses mémoires, Godoï défend énergiquement son œuvre et cherche à prouver qu'un rapprochement étroit avec la République était alors indispensable. Mais beaucoup de personnages de la Cour jugeaient autrement en 1796 et les ennemis du premier ministre avaient été trop heureux de faire remarquer combien les concessions faites à la France étaient onéreuses. Pour rendre l'alliance populaire, il eût été nécessaire que des avantages immédiats (1) fussent retirés de la participation des vaisseaux espagnols à la guerre contre l'Angleterre et qu'un peu de gloire rejaillît sur la monarchie.

Or, l'escadre espagnole semble avoir été fort mal employée. Après avoir escorté Richery, elle était d'abord rentrée à Cadix sans tenter aucune prise. Puis, à la fin d'octobre, l'amiral de Langara s'était

(1) En fait d'avantages immédiats, l'Espagne avait obtenu l'autorisation de faire passer par le Midi de la France les hommes de recrue qu'elle tirait de Suisse et d'Italie. L'itinéraire fut fixé par une décision du 20 février 1797 (2 ventôse an V).

décidé à entrer en Méditerranée et s'était dirigé sur Toulon. Là, une chaleureuse réception avait été faite aux marins espagnols : feu d'artifice, vin d'honneur, multiples discours et vers de bienvenue du poète local Poupinet (1) :

Salut, enfants de la Castille,
A nos voix, mêlez vos accents,
Formons une seule famille,
Aux yeux des Anglais pâlissants.
L'intérêt commun nous éclaire,
Nos mains porteront désormais,
Pour nous, l'olivier de la Paix
Et la foudre pour l'Angleterre.

Peu après cette réception, Langara appelé au ministère de la marine (2) quittait l'escadre, et son successeur, l'amiral Cordova, ne montrait pas plus d'habileté. Les deux flottes — espagnole et anglaise — se rencontrèrent près du cap Saint-Vincent le 14 février 1797 (27 pluviôse an V). Cordova disposait de vingt-cinq vaisseaux de ligné, dont sept à trois ponts et de douze frégates; l'amiral anglais Jarvis n'avait pu rassembler que quinze vaisseaux, dont cinq à trois ponts et quatre frégates (3).

(1) *Registre des délibérations de la ville de Toulon, Récit imprimé des fêtes.* (A. E., 644, 72), et lettre inédite de l'amiral Langara à l'amiral Truguet, datée du 29 novembre 1796. (Papiers Truguet. Archives Franck-Rousselot.)

(2) Différents changements eurent lieu en même temps dans le ministère. Gardoqui, ministre des finances, fut nommé ministre à Turin. Varela, ministre de la marine, passa aux finances. Alenza, ministre de la guerre, devint vice-roi au Mexique. Enfin, le prince de la Paix mit au ministère de la guerre son oncle, Alvarez Godoï.

Langara fut un médiocre ministre de la marine.

(3) La flotte espagnole portait 2,212 canons, l'escadre anglaise 1,232 seulement.

Malgré son infériorité numérique, l'escadre anglaise attaqua résolument. Vaincu dans des conditions désastreuses, Cordova dut abandonner quatre vaisseaux (*Saint-Joseph*, *Sauveur*, *Saint-Nicolas*, *Saint-Isidore*) qui furent conduits à la baie de Lagos en Portugal.

Ce grave échec produisit une grande impression dans toute l'Espagne (1). Immédiatement l'Alliance fut l'objet de nouvelles attaques, les ennemis de Godoï relevèrent la tête et le premier ministre, aux yeux de beaucoup, fut considéré comme responsable du désastre, puisque c'était lui qui, en signant le traité de Saint-Ildefonse, avait poussé à cette guerre néfaste contre l'Angleterre (2).

Pour calmer les susceptibilités des Espagnols et surtout pour répondre aux attaques de ses ennemis, Godoï crut alors politique de séparer sa cause de celle de la France et de marquer un refroidissement dans ses relations avec la République, au moins pendant quelque temps. Les rapports avec Pérignon devinrent assez tendus au mois d'avril 1797. Non seulement le gouvernement espagnol ne tint aucun compte des réclamations de l'ambassadeur, mais même, prenant l'offensive, Godoï formula à son tour des plaintes contre plusieurs consuls et demanda avec insistance leur rappel.

(1) Lettre de Champigny, du 5 ventôse (23 février). — Lettre du consul de Malaga, du 15 ventôse (5 mars). — Lettre de Labène, du 11 ventôse (1er mars). — Dépêche de Pérignon, du 19 germinal (8 avril).

(2) Cette guerre ne rapportait pas de gloire et coûtait fort cher. A la fin de 1796, le déficit avait été de 377 millions de réaux, soit environ 94 millions de francs, somme énorme pour l'époque.

Plusieurs de ces consuls, il faut le dire, s'étaient montrés fort maladroits. Au lieu de s'occuper d'affaires commerciales, ils avaient voulu, comme Mangourit, faire de la propagande révolutionnaire, sortant ainsi complètement de leur rôle. Arrogants et agressifs, ils avaient irrité les gouverneurs des provinces et provoqué, par leur attitude, d'inutiles conflits. Anjubault consul et Teuton vice-consul à Carthagène, Guinan consul à Séville, Boisgontier consul à Barcelone, Quillet vice-chancelier à Alicante, étaient spécialement visés par le prince de la Paix. Comme ces fonctionnaires étaient dans leur tort, Pérignon ne put refuser de transmettre à Paris les plaintes de Godoï et Delacroix dut accorder les changements demandés.

Ces disgrâces, que la maladresse des consuls avait rendues nécessaires, étaient très regrettables. Elles nuisirent fortement au prestige des représentants de la République et de pénibles incidents se produisirent sur plusieurs points : à Barcelone, deux fois de suite, l'écusson du consulat fut insulté et couvert de boue ; à Madrid même, Clauzel fut arrêté, dans les jardins du palais, par un caporal trop zélé, parce qu'il portait la cocarde nationale (1).

Les réparations accordées par Godoï à la suite de ces incidents furent absolument insuffisantes. Décidément peu combatif, Pérignon ne parla peut-être pas assez haut et ses secrétaires, une fois de

(1) Lettres de Cellier, consul à Barcelone, du 12 ventôse (2 mars 1797); de Champigny, du 21 ventôse (11 mars); dépêche de Pérignon, du 30 ventôse (20 mars).

plus, l'accusèrent de ne pas défendre les intérêts dont il avait la garde. Champigny et Dhermand qui, déjà à la fin de 1796, avaient demandé à quitter Madrid, insistèrent de nouveau pour obtenir leur changement et Labène lui-même, à partir de ce moment, se rangea nettement parmi les ennemis de l'ambassadeur.

*
* *

Deux faits, d'ordre privé, mais qu'il faut rapporter ici, avaient d'ailleurs contribué à tendre encore les rapports du malheureux général Pérignon avec ses collaborateurs : une affaire de contrebande et un roman comique.

L'affaire de contrebande fut fort malencontreuse. Une ancienne tradition, réglementée par une ordonnance royale, accordait aux ambassadeurs et ministres plénipotentiaires un délai de six mois, à partir de leur arrivée à Madrid, pour faire entrer en Espagne, exempts de tout droit, « leurs équipages et tous les objets nécessaires à leur établissement ».

Pérignon qui avait loué une vaste habitation avait cru pouvoir user largement de la franchise accordée par l'ordonnance royale. Il avait d'abord reçu plus de cent caisses en son nom. Puis, les trois adjudants généraux, les secrétaires, l'interprète, le médecin de l'ambassade et même les domestiques avaient aussi profité de la franchise, et des abus s'étaient produits. Plusieurs serviteurs avaient poussé l'indélicatesse jusqu'à revendre, dans des conditions spécialement fructueuses, les objets de tout

genre qu'ils avaient fait entrer en Espagne sous le couvert de l'ambassadeur.

Le général Pérignon ignora longtemps la chose, mais ces ventes frauduleuses étaient connues à Madrid et l'affaire fut habilement exploitée par le parti anglais de la cour que dirigeaient alors le duc et la duchesse d'Ossuna. L'ambassadeur passa pour fermer les yeux et les secrétaires accusèrent nettement Borrel, — l'un des adjudants généraux — de favoriser cette contrebande.

Lorsque ces accusations arrivèrent à Paris, Delacroix les communiqua au Directoire. Des explications furent demandées à Pérignon qui, par lettre du 18 brumaire (8 novembre 1796), se défendit en brave homme qu'il était, couvrant tout son personnel, expliquant le détail des cent quatorze caisses qu'il avait reçues (1).

La personnalité de l'ambassadeur reste absolument indemne des odieuses calomnies répandues à Madrid. Mais le Directoire se montra très ennuyé de cette sotte affaire et engagea Pérignon à mieux surveiller ceux qui l'entouraient. Rewbell écrivit de sa main sur la lettre du 18 brumaire (2) : « Le ministre des Relations extérieures est chargé d'écrire au citoyen Pérignon que le Directoire est instruit de l'abus indécent que plusieurs de ceux qui l'entourent ont fait des exemptions et l'invite à les rappeler à une conduite plus conforme aux prin-

(1) Sur ces 114 caisses, il y avait 40 caisses de vin de Bordeaux.

(2) A. É. Espagne, 644-32.

cipes qui doivent diriger les personnes attachées à l'ambassade d'une grande République. »

Les choses n'en restèrent malheureusement pas là. Très entiché de son compatriote Borrel qui lui servait de secrétaire intime et dans lequel il avait grande confiance (1), Pérignon ne donna pas des ordres suffisamment nets pour faire cesser les abus. Aussi, pendant plusieurs mois, de nouvelles accusations, plus invraisemblables d'ailleurs les unes que les autres, furent-elles lancées contre l'ambassadeur. Enfin, en mai 1797, agacé des réclamations qui lui étaient transmises, le Directoire fit venir Borrel à Paris « pour répondre aux renseignements qui lui seraient demandés (2) ». L'adjudant général partit pour Paris à la fin de juin et se présenta au ministère des Relations extérieures. Là, un chef de bureau peu au courant de l'affaire le renvoya à la « Guerre » sous prétexte qu'il remplissait les fonctions de secrétaire particulier du général Pérignon et n'était pas attaché à l'ambassade! En août seulement, Borrel fut enfin fixé. Talleyrand lui fit demander un mémoire justificatif qui ne fut fourni que le 5 vendémiaire (26 septembre). Dans ce mémoire, fort long mais très adroit, Borrel se défendait, point par point, contre toutes les dénonciations dont il avait été l'objet. Puis, il y attaquait à son tour Labène, son grand ennemi, et l'accusait d'avoir abusé, lui aussi, de la franchise

(1) Après le traité de Saint-Ildefonse, Pérignon avait proposé au Directoire d'envoyer Borrel comme ministre à Parme. Nous avons vu, au chapitre II, qu'il avait été déjà question de cet officier pour ce poste, en juillet 1792.

(2) Arrêté du 19 floréal an V (8 mai 1797).

diplomatique en question. Bref, la défense de Borrel parut assez concluante. L'adjudant général venait d'ailleurs d'applaudir au 18 fructidor et il avait comme répondants des personnages encore influents, Fabre de l'Aude, Delmas, Goupilleau et Paganel, secrétaire général du ministère.

Pour tous ces motifs, le ministre fit remettre le 15 vendémiaire au Directoire un résumé du mémoire, résumé qui spécifiait que l'adjudant général « avait répondu de la manière la plus satisfaisante ». En terminant il proposait au Directoire de « déclarer que le citoyen Borrel n'avait pas perdu sa confiance ».

Cette conclusion prouve, en somme, qu'aucune preuve de culpabilité ne fut vraiment relevée contre Borrel et que la haine portée à la « famille militaire » par Champigny, Dhermand et Labène, leur avait inspiré toute cette campagne de diffamation avec l'espoir d'atteindre le général en personne.

Or, cette campagne échouait complètement à Paris. Barras lui-même (devenu depuis quelques mois l'ennemi acharné de Pérignon) ne fait aucune allusion, dans ses notes quotidiennes de 1797, à ces malheureuses affaires de contrebande. Il n'en parle qu'en ventôse an VI (février 1798), pour expliquer — un peu tardivement — le rappel de l'ambassadeur (1).

Ce certificat d'indélicatesse donné après coup, en 1798, par Barras, — l'homme probe que l'on

(1) *Mémoires de Barras*, t. III, 157.

connaît — n'a pas, sans doute, une très grosse importance. Il montre seulement, une fois de plus, combien, à cette époque tourmentée, la calomnie avait beau jeu. Peu d'hommes publics y ont échappé, même les meilleurs. Sous prétexte que Barras et Talleyrand — qui synthétisent le régime, — ont été des hommes d'argent et ont trempé dans beaucoup d'affaires véreuses, on en a conclu généralement que les personnages qui ont joué un rôle sous le Directoire, — directeurs, ministres, fonctionnaires, officiers généraux, diplomates — s'étaient presque tous enrichis dans des conditions peu satisfaisantes.

Beaucoup d'accusations, heureusement, sont sans fondement. Que n'a-t-on dit sur Rewbell, entre autres ? Rien n'a été prouvé contre lui. Bien que Rewbell se soit tenu à l'écart à partir du 18 brumaire, Napoléon a écrit dans ses *Commentaires* (1) : « Les membres du Directoire furent successivement si haïs qu'ils furent calomniés, pendant et après leur règne, comme s'étant enrichis par les concussions et les déprédations, ce qui est de toute fausseté. Rewbell qui était le plus détesté peut-être fut presque flétri comme millionnaire et il n'était qu'un homme dur et probe. A sa mort, il n'a pas laissé cent mille écus. » Napoléon a écrit encore (2) : « Quoi que l'on en ait dit, Rewbell ne

(1) *Commentaires* de Napoléon, t. III, 397.

(2) *Opinions et jugements de N...*, t. II, 412. — Dans ses *Mémoires* (I, 231) le comte Lavalette insiste aussi sur l'inanité des accusations portées à la fin du Directoire contre Rewbell.

Il est curieux de rapprocher du jugement porté sur Rewbell, celui de Napoléon sur Talleyrand (*Correspondance*, XXXII, 398) :

s'est pas enrichi au Directoire. Il était, il est vrai, environné de fournisseurs ; mais par la tournure de son esprit il se plaisait dans la conversation des hommes actifs et entreprenants ; il jouissait de leurs flatteries sans leur faire payer les complaisances qu'il avait pour eux. »

Comme Rewbell, Pérignon fut violemment attaqué. Les accusations furent adroitement répandues à Paris et odieusement exploitées à Madrid par les émigrés. On en fit des gorges chaudes au café de la « Fontaine d'Or » et la situation de l'ambassadeur s'en trouva passagèrement ébranlée.

Une autre cause contribua aussi à diminuer le prestige du représentant de la République en Espagne : sa liaison maladroitement affichée avec une aventurière, Jeanne Riflon.



Le roman commença en août 1796, peu de jours après la conclusion du traité de Saint-Ildefonse. A cette époque, l'aventurière en question se trouvait à Bayonne après avoir séjourné à Bordeaux. Elle rencontra à Bayonne M. Valknaër, ambassadeur de la République batave, qui se rendait à son poste. Valknaër proposa à la jeune femme, fort élégante et avenante, de faire route avec lui. L'offre fut acceptée. Jeanne Riflon voyagea avec le diplomate

« Talleyrand est le plus vil des agioteurs. C'est un bas flatteur, un homme corrompu qui a trahi tous les partis, tous les individus. Adroit et circonspect, toujours traître, mais toujours en conspiration avec la fortune, c'est un homme de talent, mais vénal en toute chose. On ne pouvait rien faire avec lui que par des moyens de corruption. »

batave et débarqua à Madrid, flanquée d'une femme de confiance qui lui servait de caméristе, Cadette Poyane.

Le lendemain de son arrivée elle se rendait au palais Berwick et, sous prétexte de passeport à présenter, se faisait recevoir, en qualité de Française, par l'ambassadeur lui-même. Ses nombreuses recommandations étaient excellentes, le passeport en règle et la jeune femme tout à fait aimable. Elle fut parfaitement reçue et Mangourit, qui l'avait aperçue, écrivit dans une de ses dernières lettres : « Elle a plutôt la tournure d'une femme du grand monde que d'une Laïs, s'exprime bien, annonce de l'esprit et de l'usage (1). »

D'où venait-elle? Les nombreuses pièces consultées ne permettent pas de reconstituer entièrement sa vie. Son passeport la faisait naître à Bourges. C'était la fille d'un maître des basses œuvres de cette ville (c'est-à-dire équarrisseur et vidangeur) et il est probable qu'avant de se rendre en Espagne elle avait vécu, à Paris et à Londres, en femme galante. Sans en donner aucune preuve, M. Forneron (2) affirme même (contre toute évidence selon nous) que Pérignon l'avait connue, comme cantinière, aux Pyrénées-Orientales !

Ce qui est certain, c'est que, dès la première entrevue à Madrid, Jeanne Riflon fit grande impression sur l'ambassadeur. Séduit par son élégance et

(1) Lettre du 15 thermidor. Mangourit à Delacroix, — et nombreuses lettres de Champigny et de Labène. A. E. Espagne, vol. 644 à 648.

(2) *Histoire générale des Émigrés*, t. II, 242.

son charme (1), Pérignon l'invita à dîner. Peu de jours après, la jeune femme avait ses grandes et ses petites entrées à l'hôtel de l'ambassade. Elle finit même par s'installer chez Pérignon et parut à ses côtés aux combats de taureaux et dans les théâtres.

Naturellement, cette liaison, trop affichée, défraya la chronique, et, comme Jeanne Riflon était fort jolie, tout le monde s'occupa d'elle. Les élégants de Madrid cherchèrent à la connaître et c'est ainsi que le duc d'Havré la rencontra un jour au Prado et noua avec elle une intrigue amoureuse et politique.

Non seulement, en effet, la Riflon eut quelques bontés pour le duc d'Havré, tout en continuant à résider à l'hôtel Berwick, mais en outre elle lui racontait, dit-on, régulièrement, les nouvelles qu'elle avait pu apprendre à l'ambassade, soit par Pérignon, soit par les adjudants généraux.

Les renseignements ainsi apportés n'avaient que peu d'importance, mais le duc d'Havré prenait cet espionnage au sérieux et communiquait avec toutes sortes de précautions, au « Roi de France », les conversations surprises. Il donnait aussi des conseils au roi, conseils dictés par Jeanne Riflon. Non contente de connaître Pérignon et d'Havré, l'aventurière avait encore réussi à se faire présenter par le duc au prince de la Paix ! D'Havré écrivit « pour le roi seul » en parlant de l'irrésistible Jeanne : « On ne peut porter plus loin le dévouement, elle en

(1) M. Ernest Daudet *(Conspirateurs et Comédiennes)* trace ainsi son portrait : « C'était une belle personne, mince et brune, d'une rare finesse de traits, dont les yeux très grands et très expressifs éclairaient le charmant visage. »

porte les marques glorieuses, car on a attenté à sa vie. Elle a été blessée au bras et n'a pas ébruité cette affaire pour ne pas fixer les yeux sur elle... L'ambassadeur républicain a su les rapports de M. le prince de la Paix avec cette personne. Elle a beaucoup d'influence (1).... »

L'intrigue dura ainsi pendant plusieurs mois. Très fier de sa diplomatie, d'Havré continua à écrire à son roi ce que la Riflon lui racontait et l'aventurière passe pour avoir soutenu son triple rôle avec beaucoup d'habileté, espionnant Pérignon, bernant d'Havré, voyant fréquemment Godoï.

Ce ne fut qu'en mars 1797 que l'ambassadeur fut enfin informé. Jeanne avait une suivante fort accorte, Cadette Poyane, dont l'un des adjudants généraux, Grézieux, avait fait sa maîtresse. Pressée par Grézieux et Labène qui avaient des soupçons, Cadette finit par avouer les rendez-vous accordés au duc d'Havré, et, sur la prière de Labène, alla tout raconter à Pérignon.

Mais, à ce moment, se sentant éventée, l'aventurière avait quitté Madrid depuis quelques jours, soi-disant pour aller en France, et s'était arrêtée sur la frontière, à Yrun. C'est là qu'elle reçut le congé en règle que lui signifiait le général. Elle se défendit non sans adresse, écrivit lettre sur lettre pour se justifier et, dès la fin d'avril, revint bravement à Madrid.

(1) Bibl. Nat., Ms., vol. 590, f° 142. Godoï, lui aussi, trouva jolie Mme Riflon. Mais il se garda bien de lui donner de l'importance : « Pure affaire de débauche », dira plus tard un témoin. (Voir l'étude de M. Ernest DAUDET, citée plus haut.)

Pérignon ayant refusé de la recevoir, Jeanne s'installa alors dans un bel appartement où elle donna quelques dîners présidés par d'Havré, plus amoureux que jamais. Le chef des émigrés eut même la singulière idée de demander à Godoï l'autorisation de présenter sa belle amie au roi et à la reine d'Espagne. Le prince de la Paix y consentit et la présentation eut lieu à l'Escurial, au commencement de juin.

Mme Riflon n'a jamais avoué son rôle d'espionnage et il est bien possible, après tout, que ses seuls caprices aient guidé ses actions. « Au lieu de me traiter en jolie femme, on me rend les honneurs d'une importance que je n'ai pas... » N'ayant pu obtenir audience de Pérignon, elle fit établir un long mémoire justificatif où elle défendait sa conduite, niait ses prétendues révélations aux émigrés et se plaignait amèrement des persécutions dont elle était l'objet.

Ce mémoire, fort adroit, *signé* seulement par elle (car son orthographe était fort douteuse), fut adressé au ministre des Relations extérieures pour être communiqué au Directoire. Le ministre — c'était encore Delacroix — était très renseigné par Labène et Champigny depuis longtemps. Il demanda des explications à l'ambassadeur qui répondit par dépêche du 24 messidor (12 juillet 1797). La défense de Pérignon était d'ailleurs facile : il avait connu une jolie femme et dès qu'il avait appris ses relations avec un émigré, il avait rompu avec elle. Toute l'affaire et toutes les persécutions pouvaient se résumer ainsi.

Sur ces entrefaites, Delacroix quitte le ministère. Immédiatement Jeanne Riflon écrit à Talleyrand le 1er août (14 thermidor). Mais, cette fois, c'est elle-même qui tient la plume. « Si j'étais auprès de vous, je suis certaine que vous auriez plaisir à me rendre *servise*, non *seulemen* parce que je suis intime avec ceux que vous *honnoré* de votre confiance, mais vous ne pourriez pas non plus rejeter les prières d'un sexe que vous n'avez jamais maltraité... »

Talleyrand ne répondit pas plus que Delacroix à la jolie Riflon. Aussi, les dédains des ministres de la République semblent-ils avoir affermi les idées royalistes de l'aventurière. Elle quitta l'Espagne munie des plus chaudes recommandations de d'Havré pour Blankenberg. A Londres où elle alla directement d'abord, même comédie avec le duc d'Harcourt qui, comme d'Havré, représentait le roi. D'Harcourt aussi consentit à lui donner des lettres d'introduction.

Le succès de l'aventurière fut cependant médiocre à Blankenberg. Plus fin que d'Havré et d'Harcourt, M. d'Avaray comprit très vite à qui il avait affaire et empêcha la jeune femme de parvenir jusqu'au prétendant. Fort dépitée, Mme Riflon gagna alors Hambourg et s'y installa. M. de Thauvenay, représentant de Louis XVIII à Hambourg, écrivit peu de temps après à d'Avaray, le 23 janvier 1798, qu'elle « était entièrement rendue à son premier métier (1) ».

(1) Bibl. Nat., Ms., vol. 594, fº 34.

A partir de ce moment, les traces de Jeanne Riflon ont été perdues (1).

(1) M. Ernest Daudet affirme que la Riflon reparut en 1800 sous le nom de comtesse de Biston-Bonneuil, qu'elle connut Beurnonville, ambassadeur à Berlin, fut mêlée à de nouvelles intrigues, à Pyrmont, avec le prince de Waldeck, etc. Tout cela est bien possible quoique très romanesque. Je ne crois pas, pour ma part, que Mme de Biston-Bonneuil soit la même aventurière que cette Jeanne Riflon dont nous venons de parler.

VII

LA FIN DE L'AMBASSADE

Nécessité du maintien de Godoï. — Visées du prince de la Paix. — La grande maîtrise de l'ordre de Malte. — Mariage avec une infante. — Affaires de Portugal. — Talleyrand devient ministre. — Correspondance intime de Pérignon avec sa famille. — Le 18 fructidor. — Rappel de l'ambassadeur et des secrétaires. — Relations avec Truguet. — Départ de Madrid en janvier 1798 et rentrée à Montech.

Malgré tous ces ennuis, ces tiraillements et ces scandales, Pérignon et Godoï continuèrent, en 1797, à entretenir personnellement des relations assez cordiales en somme, bien que moins bonnes qu'au début. Certes, depuis la défaite du cap Saint-Vincent et l'affaire des Consulats, un certain refroidissement s'était produit. Les *notes* de Pérignon restaient souvent sans réponse et de même l'ambassadeur ne pouvait toujours répondre favorablement aux réclamations du ministre. Mais chacun d'eux avait besoin de l'autre! Le maintien de Pérignon était utile à Godoï parce que le général personnifiait, aux yeux des Espagnols, l'alliance avec la République. Et, pour Pérignon, la présence du prince de la Paix au pouvoir paraissait absolument désirable, puisque les émigrés et le parti anglais de la cour continuaient à l'attaquer violemment. Du reste, tout

le personnel de l'ambassade française était d'accord sur la nécessité de garder Godoï à la tête des affaires d'Espagne. Chose extraordinaire, Labène et Champigny écrivaient à Delacroix à ce sujet dans le même sens que leur chef! Témoin des intrigues qui se préparaient et craignant la chute du favori, Pérignon expliquait ainsi, dans une curieuse lettre datée du 16 ventôse (6 mars 1797), les raisons de sa conduite amicale envers Godoï : « Je pense — écrivait-il à Paris — que le principal ministre est très dévoué à son pays et à son souverain. Mais je pense aussi qu'il serait difficile d'en trouver un autre qui sentît comme lui l'intérêt qu'a l'Espagne à se tenir étroitement liée à la République. Si le prince de la Paix était culbuté, un autre (ne serait-ce que pour contredire les opérations de son prédécesseur) ne tiendrait pas vraisemblablement à la bonne harmonie qui règne entre les deux États, autant que celui qui l'a cimentée par une alliance. Je ne doute pas qu'il ne soit très intéressant pour le bien des deux nations que le prince de la Paix ne demeure ferme dans la place. C'est d'après cette idée que je m'empresserai toujours de l'avertir si j'apprends que les menées tendant à l'en éloigner fissent trop de progrès. »

A la même époque, — mars 1797 — Labène écrivait aussi au ministre des Relations extérieures : « Il faut, jusqu'à la fin de la guerre continentale, être très aimable avec l'Espagne et flatter le prince de la Paix... »

Flatter le prince de la Paix! Que pouvait donc,

en 1797, désirer le tout-puissant ministre espagnol? N'avait-il pas obtenu tous les honneurs dans son pays, une fortune immense et même une apparence de gloire? Manuel de Godoï semble, à un moment donné, avoir rêvé des destinées plus hautes encore.

Dans un de ses derniers *bulletins*, daté du 1er août 1796, Mangourit signalait le bruit persistant qui courait à Madrid à cette époque : Godoï, au dire du secrétaire, aurait sérieusement songé à épouser la fille de Louis XVI! Si extraordinaire que paraisse ce projet, il souligne, en tout cas, les ambitions du favori. Son titre sonore et la possession d'un territoire portugais (1) n'étaient plus, pour lui, des satisfactions suffisantes. Il eût volontiers changé son nom de prince *della Pace* contre celui d'une principauté, même minuscule, qui eût fait de lui un prince souverain. Il songea sérieusement, en 1797, à la grande maîtrise de l'ordre de Malte.

Le grand maître en fonctions, Rohan, Français d'origine, était tombé dangereusement malade à la fin de 1796. Godoï fit poser nettement sa candidature par certains chevaliers de ses amis et raconta ses projets à Pérignon. L'ambassadeur en prévint Delacroix dans sa dépêche du 24 nivôse an IV (13 janvier 1797) : « Le prince de la Paix m'a dit en confidence qu'on lui avait insinué que si Rohan venait à mourir

(1) Nous avons dit qu'en récompense des services rendus au Portugal, Godoï s'était fait donner en toute propriété un immense territoire sur la frontière espagnole. Mais ce n'était pas une principauté indépendante.

il serait mis à sa place... L'existence de l'ordre de Malte ne peut qu'infiniment intéresser le prince de la Paix. »

Ainsi posée, cette candidature ne paraît pas avoir déplu au Directoire. Delacroix envisagea la possibilité de l'élection et chargea l'ambassadeur à Madrid de suivre l'affaire (1).

Rohan ne se pressant cependant pas de disparaître, l'idée de Godoï ne fit pas grands progrès pendant les premiers mois de 1797. Aucune démarche officielle ne fut tentée. Mais, tout à coup, après les préliminaires de Léoben, Bonaparte pense à son tour à l'éventualité de la disparition du grand maître, et s'en préoccupe. Le jeune vainqueur est alors installé à Mombello et joue au souverain en Italie. Ses projets sur l'Orient se précisent, il veut avoir, à Malte, un allié, et écrit au Directoire (2) : « L'île de Malte est pour nous d'intérêt majeur. Le grand maître est mourant. Il paraît que ce sera un Allemand qui sera son successeur. Il faudrait cinq ou six cent mille francs pour faire grand maître un Espagnol. Ne serait-il pas possible d'insinuer au prince de la Paix de s'occuper de cet objet qui est très essentiel?... »

Aussitôt que la lettre de Bonaparte arrive, Delacroix la paraphrase et écrit à Pérignon le 22 prairial (10 juin) que Malte exige l'attention, et qu'un Allemand est sur les rangs pour remplacer le grand maître mourant. « Il conviendrait beaucoup mieux

(1) Dépêche du 24 ventôse (14 mars 1797).
(2) *Correspondance* de Napoléon, 1828. — Lettre du 7 prairial (26 mai 1797).

que ce fût un Espagnol qui fût appelé à cette dignité et *si le prince de la Paix y songeait pour lui-même, le Directoire le seconderait de son mieux.* Le général Bonaparte pense que cinq cent ou six cent mille livres suffiraient pour faire nommer un Espagnol grand maître de l'ordre... Le gouvernement français ne veut pas faire ce sacrifice en ce moment... C'est à vous, citoyen ambassadeur, d'insinuer au prince de la Paix qu'il lui importe beaucoup de faire cette avance, ou bien de tenter l'opération par tout autre moyen qui lui paraîtra sûr et facile... Il faudrait d'abord s'emparer de La Valette, etc. »

En apprenant les bonnes dispositions du Directoire, Godoï crut pouvoir poser ses conditions. Il ne demandait qu'à remplacer Rohan, mais il voulait aussi garder le pouvoir en Espagne. Aussi répondit-il à Pérignon (1) : « Quant à Malte, l'insuffisance de mes talents, ma situation, mes obligations envers Leurs Majestés, m'obligent à renoncer au titre de grand maître... à moins que la chose ne soit possible sans quitter Madrid, sans abandonner mes fonctions, sans vœu solennel de continence et sans renoncer au mariage... » Godoï ajoutait qu'il avait d'ailleurs plus de titres et de fonctions qu'il n'en désirait et que, s'il acceptait la grande maîtrise, ce serait uniquement pour servir utilement la France et l'Espagne.

Pérignon fit connaître à Paris les conditions posées. Talleyrand, qui venait d'arriver au ministère, établit un mémoire sur cette importante question et

(1) Dépêche d'Aranjuez, 22 juin (4 messidor).

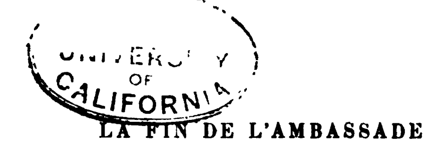
la remit au Directoire le 1er fructidor (18 août.) Le mémoire concluait à l'acceptation des demandes de Godoï, disait qu'il suffirait, avant l'élection, de faire modifier les statuts de l'ordre, que souvent, déjà, des modifications avaient eu lieu, que le vœu de célibat ne paraissait pas indispensable, etc. En somme, le nouveau ministre français se montrait très favorable au projet du prince de la Paix.

Malheureusement pour Godoï, pendant que Talleyrand étudiait ainsi la question avec une sage lenteur, le grand maître Rohan s'était décidé à mourir au commencement d'août! L'élection de son successeur avait eu lieu immédiatement à la Valette et le candidat de l'Empereur, le comte de Hompesch, avait été nommé! Hompesch passait pour un ennemi de la France. Il était né en 1744 à Düsseldorf, avait été d'abord page du grand maître, puis représentant de l'Autriche à Malte. C'était la première fois qu'un Allemand devenait grand maître (1)!

Bonaparte, qui avait tenté depuis trois mois d'écarter toute candidature allemande, se montra fort affecté de cette élection et songea, dès lors, à faire de Malte une position française dans la Méditerranée. Aussitôt qu'il connut le succès du comte de Hompesch, il écrivit de Passariano au Directoire (2): « Pourquoi ne nous emparerions-nous pas de l'île de Malte? Quatre cents chevaliers et au plus cinq

(1) Hompesch ne put jouir longtemps de sa grande maîtrise. Neuf mois plus tard, après l'occupation française, il fut transporté à Trieste, protesta contre la capitulation qu'il avait consentie et abdiqua en faveur de l'empereur de Russie, Paul Ier.

(2) *Corr.* de N..., 2195. Lettre du 27 fructidor (13 septembre).



cents hommes sont la seule défense de la ville de la Valette. Les habitants, qui montent à plus de cent mille, sont très portés pour nous et très dégoûtés de leurs chevaliers qui ne peuvent plus vivre et meurent de faim... Je leur ai fait, exprès, confisquer tous leurs biens en Italie. »

*
* *

Si, au printemps de 1797, Bonaparte, ainsi qu'on vient de le voir, fut favorable aux projets de Godoï, il lui fut aussi fort utile. Le désastre subi par la flotte, en février, au cap Saint-Vincent, avait fait grand tort à l'influence de Godoï, tenu pour responsable de la guerre maritime. Mais la marche de l'armée française sur Vienne et les préliminaires de Léoben servaient les intérêts du ministre, puisque l'alliée de l'Espagne, la France, était victorieuse. « La nouvelle des merveilleux succès de l'armée d'Italie, — note Labène dans un de ses bulletins, — a rapproché la reine du prince de la Paix. Celui-ci a prodigué quelques caresses et le voilà mieux que jamais... » Heureux Manuel ! Les victoires de Bonaparte réconciliaient le ministre avec la reine d'Espagne !

Manuel était cependant très las de sa royale amie. Convaincu de l'influence personnelle qu'il avait acquise sur le roi Charles IV et ne craignant par conséquent plus autant les caprices de Marie-Louise, il eût volontiers desserré les liens qui l'unissaient à la reine depuis si longtemps. Ne se piquant pas de fidélité, il avait, nous l'avons dit, gardé une

maîtresse en titre, Pepita Tudo, et fit répandre le bruit qu'il songeait à l'épouser. En juillet 1797, ce mariage fut annoncé, puis démenti (1). Mais, en septembre, nouveau coup de théâtre! Le roi et la reine, ne sachant comment récompenser leur favori, lui offrent la main d'une princesse de sang royal, Marie-Thérèse!

Cette jeune fille était orpheline. Son père, Don Luis, frère cadet de Charles III, — oncle par conséquent des rois d'Espagne et de Naples, — avait épousé une Espagnole noble mais de famille peu illustre. Le mariage avait donc été *morganatique*. Don Luis avait laissé trois enfants, un fils et deux filles, qui portaient le nom de leur mère, Vallabriga. Ces enfants avaient été élevés à Tolède. Les filles avaient été confiées à l'archevêque. L'aînée, Marie-Thérèse de Vallabriga, venait d'avoir dix-huit ans.

Une cédule royale parut le 5 septembre 1797 pour annoncer les fiançailles de Godoï. Elle disait que Marie-Thérèse « avait préféré l'état de mariage aux vœux monastiques, qu'elle s'était soumise à la volonté royale et qu'elle avait accepté le prince de la Paix pour époux ».

Cet événement extraordinaire faisait de Godoï le cousin germain des souverains d'Espagne. Le petit cadet de province devenait, par alliance, le petit-fils de Louis XIV! Mais Manuel ne fut pas autrement grisé par cette nouvelle et éclatante fortune. Rien ne fut changé dans son genre de vie. La

(1) Lettres de Champigny, des 20 et 27 thermidor (7 et 14 août). Champigny, très affirmatif, annonçait que le mariage avec Pepita Tudo avait eu lieu le 22 juillet à la chapelle royale du Pardo.

reine ne renonça pas à son amant et Pepita Tudo fut créée comtesse de Castillefiel !



Une grosse question, celle de Portugal, fut aussi discutée à Madrid, pendant le cours de l'année 1797, par le général Pérignon.

Dans un des articles secrets du traité de Saint-Ildefonse, il avait été stipulé que le roi d'Espagne *userait de son influence* pour faire fermer aux Anglais les ports de la côte portugaise. De son côté, pour arriver au même but, le Directoire s'était engagé à envoyer en Portugal toutes les forces nécessaires. Pérignon avait même, à la fin de 1796, dressé un plan de campagne.

Or, il faut se rappeler que le prince du Brésil (1), héritier du trône de Portugal, avait épousé l'une des filles du roi Charles IV, l'infante Charlotte. L'Espagne voulait donc bien user de son influence pour décider le Portugal à donner satisfaction à la France, mais désirait aussi éviter tout conflit armé avec le pays voisin. Godoï avait su manœuvrer assez habilement pour éviter une rupture et en récompense de ses bons services, avait reçu ce territoire d'Alvarez de Faria dont nous avons parlé.

Cependant, après le désastre subi en février 1797 par l'amiral Cordova, les vaisseaux espagnols capturés par les Anglais avaient été amenés à Lagos, dans une baie portugaise, et c'est de Lagos que l'escadre

(1) Le prince du Brésil était régent depuis 1795 à cause de la folie de la reine, Dôna Maria. Celle-ci était fille de Joseph I[er] qui avait eu pour ministre le fameux marquis de Pombal.

anglaise était partie pour aller bloquer et attaquer Cadix. Ceci prouvait péremptoirement la nécessité de contraindre le Portugal à fermer ses ports à l'ennemi commun de la France et de l'Espagne. Le blocus de Cadix n'avait été rendu possible que parce que les vaisseaux anglais étaient partis des côtes portugaises.

Pérignon insista donc de nouveau pour que l'Espagne « usât de son influence » sur le gendre de de ses souverains. Mais Godoï ne se souciait pas de tenter l'aventure et, cette fois encore, répondit évasivement. Effrayé cependant par les bruits d'intervention armée qui couraient dans la péninsule, le prince du Brésil envoya à Paris au commencement d'août le chevalier d'Araujo d'Azevedo pour s'entendre directement avec le ministre français. Un projet de traité assez peu avantageux pour la France fut signé le 20 août et ratifié par les conseils le 12 septembre. Mais, pendant le séjour du chevalier d'Azevedo à Paris, l'amiral Jarvis (devenu lord Saint-Vincent depuis sa victoire du 14 février) était venu jeter l'ancre devant Lisbonne avec toute son escadre. Le régent n'osa donc pas à ce moment approuver le projet du 20 août de peur de mécontenter ses alliés. La ratification portugaise ne parvint à Paris qu'au mois de décembre et ce fut alors au tour du gouvernement français (qui se sentait fortifié par la conclusion du traité de Campo-Formio) de refuser son acceptation définitive. L'envoyé portugais, qui avait maladroitement employé les sommes mises à sa disposition, fut même incarcéré le 31 décembre, en sorte que ces laborieuses négo-

ciations ne donnèrent, en somme, aucun résultat en 1797 (1). Nous verrons comment, l'année suivante, Talleyrand tenta de résoudre la question portugaise pendant l'ambassade de Truguet.

*
* *

Au moment où Pérignon avait formulé, pendant l'été de 1797, ses réclamations relatives au Portugal, de grands changements venaient de se produire à Paris. A la suite des élections de l'an V, de nouveaux éléments étaient entrés aux Conseils. Letourneur, ami de Pérignon, désigné comme membre sortant, avait été remplacé au Directoire par Barthélemy le négociateur de Bâle, et, dès lors, deux partis très nets s'étaient formés : d'une part, Barras, La Révellière et Rewbell; de l'autre, Carnot quelquefois contenu par Barthélemy.

La situation s'était vite tendue et dans une première escarmouche, le 16 juillet, plusieurs ministres avaient été remplacés. Disgracié, Delacroix avait cédé son portefeuille à Talleyrand (2).

L'attention du nouveau ministre des Relations Extérieures dut se tourner vers les difficiles négociations avec lord Malmesbury (négociations dont la direction générale venait d'être confiée à Letourneur après sa sortie du Directoire) et aussi vers Udine, où Clarke, puis Bonaparte, allaient arriver. Les affaires d'Espagne n'étaient plus au premier plan parmi les préoccupations de la République et

(1) *Histoire des Traités* de M. DE KOCH, t. V, p. 79.
(2) Pour cette crise, voir INTRODUCTION, II, et TRUGUET, II.

jusqu'au 18 fructidor il ne fut pas sérieusement question d'un changement de personnel à Madrid.

Barras, cependant, avait plusieurs fois demandé à ses collègues de rappeler le général Pérignon que Rewbell continuait à soutenir. En nivôse an V (janvier 1797), le rancunier Directeur mettait déjà dans ses notes quotidiennes : « La correspondance de Madrid nous annonce que notre ambassadeur n'est décidément que le valet du prince de la Paix... » En germinal (avril), il revenait sur cette idée : « Pérignon qui, depuis si longtemps, a dû être remplacé à l'ambassade de Madrid, ne l'est pas encore. Nous sommes informés que cet ambassadeur se rend tous les jours, par son incapacité et sa servilité, plus indigne de représenter la République. »

Ces extraits montrent la haine de Barras contre Pérignon. Cette haine étant connue de tout le monde, le bruit s'était répandu à Madrid, après l'arrivée de Talleyrand aux affaires, que l'ambassadeur de France allait être rappelé. Immédiatement les secrétaires d'ambassade, malgré leurs discordes avec leur chef, se lamentèrent et Labène écrivit qu'il était indispensable de conserver le général : « Si vous voulez le rappeler, envoyez du moins un Buonaparte, un Moreau, quelqu'un qui puisse jeter de l'éclat par son seul nom. Le remplacer par un chargé d'affaires, Dhermand ou un autre, serait une lourde faute. Le rappel entraînerait la chute de Godoï dont nous avons besoin tant que dure la guerre avec l'Angleterre... »

Quoique personnellement assez mal disposé pour

Pérignon, Talleyrand avait donc pensé qu'il était préférable de le laisser provisoirement à son poste. Mais le général sentait depuis longtemps que sa situation était devenue fort précaire. Sachant les attaques odieuses dont il était l'objet à Paris, il s'attendait à quitter prochainement Madrid. Sa correspondance de 1797 avec sa femme, restée à Toulouse avec son beau-frère Debosque (1) et même avec ses enfants, montre constamment avec quelle philosophie l'ancien juge de paix de Montech se préparait à une disgrâce prochaine et prévue. Elle est, du reste, charmante et sincère, cette correspondance intime, et montre l'ambassadeur sous le jour le plus favorable : homme de cœur et Français clairvoyant.

*
* *

Dès les premiers mois de 1797, il songe au moment où il prendra sa retraite. Mme Pérignon lui signale, dans la région de Toulouse, à Finhan, un domaine qui leur conviendrait parfaitement. Pérignon consent à l'acheter. « Il faudra que la maison soit proprement tenue, décemment meublée. Tu y mettras six lits de maîtres, neufs et bien gentils, tous à la polonaise, et d'un joli camayeu ou indienne

(1) Debosque, commissaire près le tribunal correctionnel de la Haute-Garonne, avait épousé une sœur cadette de Mme Pérignon. Deux autres sœurs avaient été Ursulines avant la Révolution. Pendant l'ambassade, elles habitèrent Toulouse avec Mme Pérignon.

Une sœur du général, Sophie, s'était mariée en 1791, avec M. Dast, avocat, qui fut, plus tard, président de chambre à la cour impériale de Toulouse.

La correspondance intime dont il est question ici m'a été aimablement communiquée par M. le vicomte de Pérignon

fine; les tapisseries en papier fin ou assorti; et quatre lits de domestiques... » Il faudra se procurer aussi deux ou trois chevaux vigoureux, solides. bien dressés et tranquilles, avoir un cabriolet et un postillon. « Il me tardera d'aller t'y rejoindre et d'y rester avec toi, dégagé de toutes les affaires publiques, et de ne plus te quitter (1). »

En avril, Finhan (2) est acheté. « Ma femme m'a entraîné dans une acquisition qui prend beaucoup plus que je n'ai à ma disposition », écrit Pérignon à son beau-frère Debosque. Cependant, l'idée de devenir propriétaire l'attache plus que jamais à la « petite patrie » des environs de Toulouse.

Dès que l'acquisition a été faite, il mande à sa femme : « Écris-moi quels ont été les députés de notre département et mets-moi au fait de ce qui s'est passé pour les élections. Tout cela ainsi que tout ce qui se passe dans le païs m'intéresse fort... Je vois dans les papiers publics qu'il y a de la mésintelligence à Toulouse... Tu n'as pas à te mêler de rien de tout cela. Tiens-toi ferme dans les principes de la République, inspire-les à nos enfants, et, quant aux autres, sois prudente et discrète, qu'ils s'arrangent à leur guise comme ils l'aviseront; les républicains sages sauront bien entraîner à la fin toutes les opinions... (3). »

(1) Lettre d'Aranjuez à la citoyenne Pérignon, 3 germinal an V (23 mars 1797). (Archives Pérignon.)

(2) Ce domaine de Finhan, agrandi depuis, a pris le nom de Pérignon, et appartient actuellement au marquis de Pérignon, arrière-petit-fils du maréchal.

(3) Lettres inédites du 3 germinal an V (23 mars 1797) et du 5 floréal (24 avril) à sa femme. (Archives Pérignon.)

Quant aux attaques dont il se sait l'objet, Pérignon ne paraît guère s'en troubler. « Je vous remercie, écrit-il à son beau-frère (1), de l'attention que vous avez eue de m'envoyer le journal où l'on prend la peine de parler de moi. Il ne s'agit que d'être dans les hautes places pour attirer l'attention des âmes mercenaires qui, ne sachant comment remplir leurs feuilles, les sèment de calomnies parce qu'elles savent bien que ce genre-là est malheureusement plus piquant que tout autre. Je méprise tous ces dires et vais toujours mon chemin, marchant, sans dévier, sur la ligne que la délicatesse, la probité la plus scrupuleuse et l'honneur ont tracée; aussi ai-je la satisfaction d'obtenir des succès dans la mission que le Directoire m'a confiée. Le bonheur seconde mes efforts. L'histoire saura apprécier l'alliance que j'ai faite et la guerre que j'ai suscitée à l'Angleterre... »

Quatre mois plus tard, il écrit encore à Debosque (2) : « Vous me parlez de ce que se permettent à mon égard divers journaux. Je vous assure que tout ce qu'ils peuvent dire *pour* m'affecte aussi peu que ce qu'ils disent *contre*; j'aimerais pourtant mieux qu'ils ne s'occupassent pas du tout de moi... Je résisterai à la jalousie et à la calomnie en continuant de servir ma patrie comme je l'ai fait, jusqu'au moment où je me déferai de tous mes emplois, ce qui sera, sans faute, l'année prochaine; et, comme vous le dites fort bien, il vaut mieux que ce soit par démission que par rappel. Au reste, si on me

(1) Lettre à Debosque, du 5 floréal (24 avril). (Arch. P.)
(2) Le 12 fructidor (29 août). (Arch. P.)

rappelait indécemment, ce que je ne crois pas avoir à craindre, j'aurais sûrement mille moyens de mettre cette injustice dans le plus grand jour malgré tout le secret que l'on doit aux opérations diplomatiques... »

Nous avons dit précédemment que Pérignon, père très tendre, avait amené deux de ses enfants à Madrid, mais que, dès le mois d'août 1796, il s'était décidé à les renvoyer à Toulouse. Leur éducation semble l'avoir vivement préoccupé : « Ce que tu me dis des progrès de nos enfants m'enchante, surtout de savoir que « Pérignonnet » prend du goût pour l'étude et de l'émulation. Il me tarde bien d'être là pour soigner moi-même leur éducation (1). »

Voici enfin une lettre, plus intime que toutes les autres, adressée par le général aux deux aînées de ses filles. Elle est sur papier officiel et porte gravement comme en-tête : « L'ambassadeur de la République française en Espagne à ses petites Pérignonnette et Mélanie. » Pérignonnette (Agnès) avait alors dix ans, et Mélanie neuf ! Le tour de cette lettre (2) a paru très joliment tendre et c'est pourquoi, malgré des détails sans grand intérêt, on la publie ici, à titre de curiosité :

(1) A la citoyenne Pérignon, 5 floréal an V (24 avril 1797). (Archives Pérignon.)
(2) Archives Pérignon.

AMBASSADE
EN
ESPAGNE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LIBERTÉ ÉGALITÉ

A Madrid, le 18 fructidor de l'an 5
de la République française une et indivisible.

L'ambassadeur de la République française en Espagne à ses petites Pérignonnette et Mélanie.

J'ai reçu vos lettres, mes chers enfants, avec un plaisir inexprimable ; il y a longtemps que je les désirais, maman me les avait annoncées : si c'est vous-mêmes qui avez écrit, je trouve que vous avez fait bien des progrès et j'espère que vous m'écrirez souvent toutes les deux.

Pérignonnette me dit qu'elle ne veut pas prendre du goût pour la musique vocale; c'est cependant un joli talent ; je l'engage à le cultiver, j'aurai grand plaisir de l'entendre bien chanter, je l'en prierai souvent; j'aurais de la peine de voir qu'elle ne pût pas lorsque j'aurai le bonheur de l'avoir auprès de moi; il paraît que Mélanie a du goût pour tout ce qu'on lui enseigne ; c'est fort bien, j'en suis enchanté, et ma satisfaction sera au comble quand je saurai que Pérignonnette est de même. Vous m'aimez bien toutes les deux; aussi je me flatte que vous vous appliquerez si bien l'une et l'autre qu'à mon retour je serai étonné de tout ce que vous aurez appris; la sagesse est la première de toutes les vertus, les exemples que vous en recevez dans la maison où vous êtes élevées ne me permettent pas de douter que vous ne l'ayez en partage. Tous

les talents possibles ne sont rien sans elle, c'est sur la sagesse des enfants, précisément et particulièrement, qu'est fondée la tendresse d'un père, et je serai toujours heureux quand je verrai que c'est en vous, mes chers enfants, la principale qualité; bien plus, n'eussiez-vous que celle-là, j'en serais content. Voyez combien elle doit être appréciable.

J'ai recommandé à maman de vous donner sans préférence aucune, parce que vous m'êtes, toutes deux, également chères, tout ce que vous pourriez raisonnablement désirer ; je suis bien sûr qu'elle s'en acquitte parfaitement, et j'ai bien du plaisir à le croire ainsi; j'en aurais bien davantage si j'étais près de vous, et que je puisse vous le porter et vous l'offrir. Ce temps viendra j'espère; *encore un an* à peu près, et dès lors je ne veux plus être qu'à maman et à vous, mes chers enfants. Cette lettre qui est pour vous deux doit aussi être commune à Pérignonnet et à Henri. Je vous charge de la leur expliquer, il faut les engager à l'application et à la sagesse surtout, en leur donnant l'exemple, vous qui êtes les aînées.

Adieu, mes chers enfants, ménagez bien votre santé, soyez sages et appliquées à vos devoirs, et recevez les embrassements les plus tendres du papa qui n'éprouve jamais de si grand plaisir que lorsqu'il pense à vous, et soyez sûr qu'il n'y a guère de moment où vous ne soyez présentes à son esprit; je vous fais mille caresses et suis entièrement à Perignonnette, à Mélanie, à Perignonnet, à Henri et à maman.

PÉRIGNON.

*
* *

On remarquera que Pérignon, dans cette lettre, parle de son retour en France « dans un an à peu près ». Et la lettre est datée du 18 fructidor !

A l'heure même où il écrit à sa petite Pérignonnette, son sort se décide à Paris. Barras et Talleyrand sont vainqueurs. Barras est depuis longtemps son ennemi et Talleyrand, lui aussi, est mal disposé. La disgrâce de l'ambassadeur est donc tout de suite décidée par les deux compères.

Mais avant de rendre officiels les changements diplomatiques qui vont suivre la « Journée », il faut d'abord expliquer cette Journée aux cours d'Europe. Le 20 fructidor, Talleyrand charge les plénipotentiaires français de rassurer les ministres étrangers : « On vous dira — écrit-il dans une circulaire fameuse, — que la constitution a été violée et ce reproche vous sera fait surtout par ceux qui regrettent le plus qu'elle n'ait pas été entièrement détruite. — Voici la réponse : La constitution était presque renversée, dès lors il a fallu de toute nécessité se saisir des seuls moyens de la relever et de la raffermir, pour s'y renfermer ensuite, et pour toujours. *Aussi, l'instant d'après, a-t-elle été plus que jamais religieusement respectée*... La constitution de l'an III s'est refortifiée dans cette secousse même et, dégagée maintenant de ses ennemis, se trouve entourée de plus de moyens de défense qu'elle n'en eut jamais... Voilà ce que vous direz. Vous ajouterez que le Directoire, par son courage, l'étendue de ses vues et le secret impénétrable qui

en a préparé le succès a montré au plus haut degré qu'il possédait l'art de gouverner dans les moments difficiles... »

Cette circulaire, qui affirmait que la constitution, aussitôt après la « Journée, avait été plus que jamais religieusement respectée, » parvint à Madrid le 30 fructidor (16 septembre). Pérignon y répondit le surlendemain, de Saint-Ildefonse, que la nouvelle du triomphe de la République avait été « accueillie avec enthousiasme », mais il transmit en même temps une réclamation de Godoï sur le rôle prêté par le Directoire au gouvernement espagnol, accusé d'avoir soutenu les partis réactionnaires de Paris. Cette accusation, publiée dans plusieurs journaux avancés, avait irrité le prince de la Paix qui profitait de l'occasion offerte pour se défendre de favoriser les émigrés à Madrid. Si les mesures demandées depuis longtemps contre eux par Pérignon n'avaient pas été prises, c'était — au dire du ministre espagnol — parce que la famille royale s'y était opposée. D'ailleurs, ajoutait Godoï, « le duc d'Havré n'est qu'un *tonto* (imbécile) et quant au duc de Saint-Simon, il n'habite pas Madrid et n'y vient que pour les galas. Tous deux sont grands d'Espagne et il est impossible de les expulser. »

Pérignon ne fut fixé sur son sort qu'à la fin d'octobre. En effet, l'arrêté qui décidait son rappel ne fut présenté à la signature du président du Directoire que le 17 vendémiaire an VI (8 octobre). Quelques jours plus tôt, le général Canclaux, ministre

de la République à Naples, avait aussi été disgracié (1).

En même temps que l'ambassadeur, les secrétaires étaient tous deux rappelés. Ils avaient du reste, depuis plusieurs mois, demandé avec une inlassable insistance à quitter Madrid. Labène, dont la trop volumineuse correspondance et dont les plaintes continuelles avaient sans doute agacé le Directoire, ne recevait aucune compensation. Champigny-Aubin, au contraire, était nommé secrétaire à la légation de la Haye avec Delacroix comme chef de mission. Talleyrand lui exprima la satisfaction du gouvernement « pour son zèle et ses services » et Champigny, très fier d'aller servir la République « sur un sol libre et républicain », quitta Madrid le 19 novembre après avoir, jusqu'au dernier jour, continué à transmettre tous les racontars de la cour et de la ville. Il devait d'ailleurs, en Hollande comme en Espagne, poursuivre son système de correspondance et renseigner Talleyrand sur Delacroix comme il avait renseigné Delacroix sur Pérignon.

L'ambassadeur était en villégiature à l'Escurial quand l'arrêté du 17 vendémiaire parvint à Madrid. Assez peu surpris, il affecta d'être très beau joueur et considéra son rappel comme une conséquence inévitable des changements politiques survenus à Paris. La lettre de Talleyrand qui accompagnait l'arrêté était courtoise mais sèche. Le général y répondit

(1) Voir Canclaux, V.

à la date du 13 brumaire (3 novembre) : « Citoyen ministre, j'adresse à mon gouvernement mes remerciements les plus sincères sur ce qu'il me rend à ma famille. J'ai parcouru la carrière législative, la carrière militaire et la carrière diplomatique. Les sentiments de zèle et de fidélité qui ont dirigé mes efforts dans les services que j'ai rendus à la République, je les emporte dans ma retraite. Le lieu où je vais me fixer est le département de la Haute-Garonne, mon païs. » Pérignon terminait sa lettre en demandant au ministre s'il devait attendre son successeur pour lui remettre les archives et le sceau. Avec beaucoup de dignité, il offrait de rester à Madrid et de s'occuper des affaires si sa présence pouvait être encore utile. Comme les deux secrétaires allaient quitter l'Espagne, Talleyrand accepta volontiers l'offre de Pérignon. Il fut convenu que l'ancien ambassadeur attendrait l'arrivée de son successeur, l'amiral Truguet, qui venait d'être désigné par arrêté du 29 vendémiaire (20 octobre).

Le général resta donc au palais de l'ambassade et remplit avec tact pendant près de trois mois les fonctions curieuses d'*Ex-ambassadeur*, tenant son rang dans les fêtes officielles, continuant à envoyer des notes à Godoï et des dépêches à Paris, ne changeant rien à sa ligne de conduite ni à sa manière de faire. Il est impossible de relever dans sa correspondance diplomatique le moindre signe de mauvaise humeur. « Citoyen ministre, — écrivait-il le 6 novembre (16 brumaire), — mille remerciements pour votre lettre confidentielle qui m'apprend la grande et heureuse nouvelle de la paix avec l'em-

pereur (1); les avantages qu'elle présente à la République sont la mesure de la joie que j'en ressens. C'est un événement qui immortalise le Directoire et qui lui assure la reconnaissance de la postérité aussi bien que de la génération présente... » Dans ses lettres à Mme Pérignon le général se montrait très philosophe : « ... Je ne sais pas encore si j'irai à Paris en partant d'ici. Ce ne serait en tous cas qu'après m'être reposé quelque temps à Montech... Je ne pourrai du reste partir d'ici qu'à la fin de janvier ou au commencement de février... Il est singulier que certains individus aient eu l'air de regarder mon rappel comme un désagrément pour moi et qu'ils s'en soient réjouis. Ils sont dans une grande erreur. J'ai assez bien servi la République pour être employé encore, si j'en avais l'envie. Au reste, je n'avais pas en vue la reconnaissance de ces gens-là, dans les services que je rendais. Je crois qu'elle n'est pas d'un assez grand prix pour que je la recherche. J'ai bien appris à me mettre au-dessus de tout ce que peut faire la jalousie et la calomnie qui s'agite perpétuellement contre les plus vertueux républicains au point de n'en épargner aucun. Sache méditer tout cela toi-même, — et laisse dire (2) ! »

*
* *

A peine nommé, Truguet avait adressé à son

(1) La paix signée le 17 octobre, par Bonaparte, à Campo-Formio. Voir CLARKE.

(2) Lettre du 27 novembre (7 frimaire an VI). (Archives Pérignon.)

prédécesseur une lettre particulièrement courtoise : « Vous êtes sans doute instruit, mon cher général, des nouvelles dispositions du Directoire relativement à l'ambassade d'Espagne. Il m'a nommé pour vous remplacer et je vous prie d'être bien assuré que je n'ai fait aucune démarche pour obtenir cette nouvelle destination et que j'obéis à ses ordres. J'espère qu'elle n'altérera aucun des sentiments que vous avez toujours bien voulu me témoigner... (1) » Pérignon ayant répondu avec bonne grâce à l'amiral qu'il se mettait à son entière disposition, Truguet récrivit le 14 novembre (24 brumaire) : « Je n'ai pu encore m'occuper de mes nouvelles fonctions et cependant on me presse de partir. Je vous priais, dans ma dernière lettre, de vouloir bien me regarder comme un camarade et nullement comme un successeur qui avait cherché à vous remplacer. Je vous le répète encore. Je n'ai fait qu'obéir et vous pouvez m'en croire..... Je suis assuré, mon cher général, que vous aurez fait pour mes intérêts et pour le succès de ma mission tout ce que j'ai le droit d'attendre de la loyauté de votre caractère. Je vous priais de louer pour mon compte la maison de la comtesse de Luperanda (2) que l'on me dit commode et toute

(1) Lettre du 23 octobre (2 brumaire). (Archives Pérignon.)

(2) Pérignon décrit ainsi cette maison dans sa réponse à Truguet :

« Elle n'est pas meublée. Il n'y a que deux salons, bien beaux à la vérité, garnis de tapisseries, sièges et glaces et deux autres salons tapissés ou peints... La maison est belle, commode, située dans le quartier où l'on respire le meilleur air, à portée du palais du roi et du prince de la Paix. Vous la paierez sept mille livres ou vingt-huit mille réaux, ce qui à Madrid est peu de chose, vu surtout que de tous les membres du corps diplomatique, vous

meublée... Quant à mes effets, je ne porte avec moi que mon argenterie et du linge fin. J'aurai donc recours à vous pour tous les effets que je vous prie de me céder (1). Le service que je vous prie de me rendre à cet égard, je vous le rendrais moi-même en pareil cas et, *comme les vicissitudes de la Révolution rendent tous amovibles*, il est possible qu'un jour je sois à même de vous rendre ce que je réclame de vous... Le désir d'embrasser Bonaparte me fera peut-être retarder de quelques jours. On me donne l'espérance de le voir avant vingt jours (2). »

Bonaparte arriva à Paris le 16 frimaire (6 décembre) et remit officiellement au Directoire le traité de Campo-Formio le 20 frimaire (10 décembre). Truguet ne quitta cependant la France qu'à la fin de janvier, six semaines après ce retour.

Voyant que l'amiral désirait prolonger son séjour à Paris, Talleyrand s'était du reste décidé à faire partir pour Madrid le secrétaire qu'il venait de faire désigner en remplacement de Labène et de Champigny-Aubin, Perrochel.

Celui-ci arriva à son poste le 16 décembre, fut présenté immédiatement à Godoï, puis au roi et à

serez le mieux logé... J'ai aussi arrêté pour vous la maison que j'avais à Aranjuez où la cour va bientôt se rendre et où il est difficile de se loger si l'on ne s'y prend par avance. » Lettre du 7 frimaire (27 novembre 1797). (Arch. F. Rousselot.)

(1) Pérignon céda à Truguet une grande partie de son mobilier et un attelage de six chevaux andalous. Il lui laissa aussi deux cuisiniers, un chef d'office, deux portiers, un valet de pied, un cocher, un postillon et deux palefreniers. (Pérignon à Truguet. Lettre du 7 frimaire. Arch. F. Rousselot.)

(2) Truguet à Pérignon. (Arch. Pérignon.)

la reine et prit les fonctions de chargé d'affaires (1). Pérignon était donc libre de quitter Madrid. Mais il tenait à terminer lui-même quelques affaires d'intérêt et à céder à son successeur les meubles et objets dont il voulait se défaire. « Il est essentiel que tout cela soit fini avant mon départ pour pouvoir disposer de mon argent... Dans tous les cas je partirai avant la fin de janvier, ou au commencement de février; c'est irrévocable et j'avancerais si je pouvais (2). » L'itinéraire de retour n'était d'ailleurs pas encore fixé. Le général demandait à sa femme de venir au-devant de lui soit à Castelnaudary, soit à Bayonne. Dans cette même lettre datée du 28 décembre, — une des dernières envoyées de Madrid — l'ex-ambassadeur racontait une fois de plus à Mme Pérignon les succès qu'il avait obtenus, mais laissait percer sa lassitude: « Tu exprimes bien la crainte que tu as de me voir employé ailleurs. Sois tranquille, je ne veux plus de place, j'en ai par-dessus la tête ; ma résolution est si ferme à cet égard qu'à moins de voir la patrie en danger, je ne sors plus de mes foyers que comme simple citoyen ; le plaisir de voir tous les jours ma femme et mes enfants, et de cultiver mes champs, m'est plus cher que tout ce qu'on pourrait m'offrir. Il fait ma seule envie, et eussé-je de l'ambition, certes elle doit être satisfaite ; ma carrière publique, dans les divers emplois que j'ai occupés, se trouve signalée par des traits qui passeront à la postérité

(1) Nous avons dit déjà que Labène quitta Madrid le 26 décembre.

(2) A la citoyenne Pérignon. Lettre inédite du 28 décembre 1797 (8 nivôse an VI).

par le burin de l'histoire; j'ose m'en flatter et de manière à me faire honneur et à mes descendants; j'ai parcouru la législature sans qu'on ait de reproche à me faire; j'ai brillé à la tête des armées et jamais le plus petit échec n'est venu ternir les lauriers que j'ai obtenus de la Victoire; peut-être suis-je le seul général de la République qui puisse se vanter d'un si bel avantage; dans la diplomatie, je suis le premier ambassadeur que la République ait envoyé chez les Puissances qui avaient lutté contre elle; j'ai allié l'Espagne, je lui ai fait déclarer la guerre à notre plus grande ennemie, l'Angleterre, etc., que je ne veux pas dire ici; il sera intéressant de voir comment les historiens retraceront ces événements; je sais que l'Europe, le monde entier même en sont étonnés; je ne me tromperai pas, j'en suis sûr, en disant que ceux qui y sont le moins sensibles sont ceux qui en recueillent tous les avantages.

« Ce n'est sûrement pas mon éloge que j'entends faire; je ne vois que la République dans les succès que j'ai obtenus, et j'en serais bien plus l'admirateur si tout autre que moi en était l'instrument; à cet égard je suis bien sincère. Puissent tous ceux qui seront dans les grands emplois n'être jamais pénétrés que des mêmes sentiments!

« Au bout de tout cela je me mets en retraite et je suis au comble de la satisfaction de voir qu'on m'en a ouvert la porte; je ne serai pas longtemps après mon arrivée auprès de toi sans faire ma démission de mes emplois militaires; je veux absolument me rendre absolument indépendant et n'être plus qu'à toi et à nos enfants.

« La cour est à Madrid; elle part pour Aranjuez le onze de janvier. Après demain, je fixerai le jour avec le prince de la Paix pour prendre congé du roi et de la famille royale, ce qui aura lieu sans doute dans la semaine prochaine...»

*
* *

Pérignon quitta Madrid vers le milieu de janvier 1798. Il rentra en France par Bayonne et Auch et s'installa à Montech sans aller à Paris.

Aucun poste ne lui fut alors donné, aucune compensation ne lui fut offerte. Barras continua longtemps à poursuivre de sa haine l'ancien ambassadeur. Très philosophe et repris par ses affections familiales, Pérignon semble d'ailleurs avoir très sincèrement renoncé à cette époque à ses ambitions politiques et militaires.

Cependant, après le désastre d'Aboukir — août 1798 — lorsque la guerre avec une nouvelle coalition parut inévitable, le Directoire jugea indispensable de renforcer l'armée d'Italie. Presque tous les généraux en vue avaient suivi Bonaparte en Égypte. D'autres se trouvaient écartés pour leurs idées politiques. Le ministre Schérer pensa que le nom de Pérignon, resté très populaire, pourrait être utile et, sans même consulter l'ancien vainqueur de Figuères, le fit désigner, au mois d'octobre 1798, « pour être employé à l'armée d'Italie (1) ».

Lorsque cette nouvelle, à laquelle il ne s'attendait

(1) Arrêté du 23 vendémiaire an VII.

guère, arriva à Montech au commencement de novembre, le général Pérignon était malade. Peut-être ne se souciait-il pas d'être employé en sous-ordre après avoir commandé en chef, trois ans auparavant, une armée de cinquante mille hommes aux Pyrénées ! Toujours est-il qu'il montra peu d'empressement. Il répondit qu'il acceptait en principe, mais que sa santé était délabrée, qu'il désirait passer l'hiver chez lui et qu'il demandait à ne rejoindre qu'au printemps (1).

L'arrêté du 23 vendémiaire fut alors rapporté. Mais, quelques mois plus tard, le 6 germinal an VII (26 mars 1799) un nouvel arrêté du Directoire parvenait à Montech. Pérignon recevait l'ordre impératif de se rendre sans délai au quartier général de Milan.

(1) A. G. Dossier Pérignon.

VIII

LE MARÉCHAL PÉRIGNON

La bataille de Novi. — Pérignon est fait prisonnier. — Retour en France. — Entrée au Sénat. — Dévouement au premier Consul. — Maréchal d'empire. — A Parme et à Naples. — La première Restauration. — Zèle royaliste du maréchal. — L'aventure de Toulouse. — Radiation de la liste des maréchaux. — Waterloo. — Nouvelles faveurs royales. — Mort de Pérignon.

Cette fois, Pérignon ne se fit pas prier pour quitter Montech. Les circonstances devenaient graves, l'Italie était déjà à moitié perdue. Ainsi qu'en septembre 1792, le général retrouva ses anciennes ardeurs combatives. Il partit en avril pour Milan, rejoignit le quartier général au commencement de mai et reçut un commandement sous Moreau.

Ce fut d'abord l'aile droite de l'armée. Il s'agissait de la réorganiser et de l'entraîner (1). Quelques semaines plus tard, Joubert prenait la direction des opérations, et ce jeune général — dont la gloire, croyait-on alors, allait éclipser celle de Bonaparte — réunissait sous ses ordres l'ancienne armée d'Italie et l'armée de Mac Donald, dite armée de Naples, récemment vaincue à la Trebbia.

Le 13 août, le quartier général français s'instal-

(1) Voir, dans les *Mémoires* du général comte Roguet, la correspondance de Moreau avec Pérignon.

lait à Campo Marone, dans la vallée de la Bormida. Deux divisions étaient confiées à Gouvion Saint-Cyr. Deux autres (Lemoine et Grouchy) étaient placées sous les ordres directs du général Pérignon qui se trouvait ainsi à la tête de vingt mille soldats.

Tandis que Gouvion Saint-Cyr s'établissait fortement à droite, en face de Novi, Pérignon repoussait, le 14 août, les avant-gardes de Bellegarde et s'installait, à gauche, à Pasturana. Puis, le lendemain, la grande bataille — que Joubert eût voulu éviter — était engagée par les Austro-Russes. Dès le début de l'action, frappé par une balle perdue, le général en chef tombait, mortellement blessé.

Moreau, que Joubert avait remplacé, se trouvait encore à l'armée. Investi de nouveau du commandement à cette heure difficile, il prit d'habiles dispositions et Gouvion Saint-Cyr put résister pendant la plus grande partie de la journée aux furieuses attaques de l'ennemi. Mais, à cinq heures du soir, voyant sa droite débordée, Moreau dut ordonner la retraite et chargea Pérignon de la couvrir.

L'ancien ambassadeur fit des prodiges de valeur autour de Pasturana pour sauver l'armée d'un désastre. A la tombée de la nuit, il avait reçu huit coups de sabre sur le front et trois sur le bras. Grouchy était également blessé, ainsi que la plupart des généraux servant sous leurs ordres, Lemoine, Charpentier, Partouneaux, Grandjean, Garreau, Richepanse, et le fidèle aide de camp Clauzel. Presque tous furent faits prisonniers. Napoléon a

signalé ce brillant épisode dans ses *Commentaires* (1) : « Le général Pérignon avec la division Grouchy soutint la retraite ; il était encore à la nuit en avant de Pasturana, contenant tous les efforts de l'ennemi, lorsqu'enfin, entouré de tous côtés et blessé, il fut fait prisonnier ainsi que Grouchy (2). »

Pérignon, dont le nom était fort connu et dont la bravoure avait ému ses adversaires, fut traité avec égards (3). Retenu captif pendant plus d'un an, il ne put pourtant rentrer en France que trois mois après Marengo.

Le premier Consul fit bon accueil à l'intrépide soldat de Figuères et de Novi. Mais le général allait alors entrer dans sa quarante-septième année. En 1800, un chef de quarante-sept ans paraissait presque un vieillard et passait pour ne plus avoir l'activité suffisante pour continuer utilement ses services à l'armée. Très bien disposé pour Pérignon, Bonaparte le proposa pour un siège au Sénat conservateur. Un message consulaire du 26 ventôse an IX (16 mars 1801), disait : « Sénateurs, le premier Consul, en exécution de l'article 16 de la Constitution, vous présente comme candidat le général Péri-

(1) Tome III, p. 501. Édition de l'Imprimerie impériale.

(2) Dans ses *Mémoires* (III, 45), le général Thiébault blâme très sévèrement la conduite de Pérignon et de Grouchy, à Pasturana. Mais la haine du brillant conteur contre Grouchy est connue et son témoignage ne peut, en aucune façon, infirmer le jugement définitif porté par Napoléon sur la bataille de Novi.

(3) On raconte qu'un officier russe, très fier du succès remporté, demanda au prisonnier si les Français, en acceptant la bataille, pensaient conserver l'Italie. « Cette demande ironique, — dit l'historien de Beaumont (*Galerie militaire*, VI, 98), anime le héros qui répond avec fermeté et sang-froid : Penseriez-vous, monsieur, nous en avoir chassés ? »

gnon qui a signé le traité d'alliance conclu le 26 fructidor an IV entre la France et l'Espagne. » C'était donc surtout pour les services rendus comme ambassadeur que Pérignon était le candidat du premier Consul. Pour cette même place de sénateur, le Tribunat présentait Demeuniers et le Corps législatif l'ex-abbé Grégoire (1). Mais la recommandation de Bonaparte devait, naturellement, être prise en très grande considération. Pérignon fut choisi par le Sénat.



Quelques mois plus tard, le nouveau sénateur acceptait une mission diplomatique sur la frontière espagnole (2). Il devait régler, conformément aux bases de l'article VII du traité de Bâle, « tout ce qui était relatif à la rectification des limites des deux États du côté des Pyrénées. » Parti de Paris au mois d'octobre 1801, Pérignon remplit cette ingrate mission à l'entière satisfaction du premier Consul. Peu après, il devenait président du collège électoral de la Haute-Garonne et une disposition du 5 vendémiaire an XII (27 septembre 1803), lui conférait la « sénatorerie » de Bordeaux (3).

(1) Demeuniers avait présidé la Constituante en 1789 et le Tribunat en l'an VIII. Le célèbre Grégoire était alors député du Loir et-Cher. Tous deux entrèrent au Sénat en nivôse an VIII.

(2) Arrêté du 24 fructidor an X (10 septembre 1801).

(3) Le sénatus-consulte du 22 nivôse an XI (11 janvier 1803) avait créé une *sénatorerie* par *arrondissement de cour ;* chaque sénatorerie était dotée d'une maison et d'un revenu de vingt à vingt-cinq mille francs. En 1811, pour tout l'Empire, — de Rome à la Haye — trente-quatre sénatoreries seulement existaient. Elles étaient donc fort recherchées.

Sa reconnaissance et son dévouement pour Bonaparte étaient alors très grands. En présentant au premier Consul, le 5 mai 1804, une députation du collège électoral qu'il présidait, il terminait ainsi sa harangue : « O Napoléon! Lorsque le monde reste dans le silence et l'admiration en présence de votre renommée, les trente-cinq millions de Français pourraient-ils ne pas consacrer cette si grande prédilection dont le ciel les a favorisés, en vous plaçant à leur tête! Qu'ils vous portent sur le pavois, entouré de tous les attributs dignes d'eux et de vous; qu'en même temps toute votre famille y soit portée par un pacte héréditaire indissoluble, et que la postérité soit ainsi forcée de reconnaître que la génération présente sut tester glorieusement et utilement en faveur des générations futures... (1) »

Ce discours ne précéda que de quelques jours la proclamation de l'Empire et la création des maréchaux. Par décret du 29 floréal (18 mai), le nouveau souverain conférait la suprême dignité militaire à quelques-uns de ses compagnons de gloire. Il *nommait* maréchaux d'Empire Berthier, Murat, Moncey, Jourdan, Masséna, Augereau, Bernadotte, Soult, Brune, Lannes, Mortier, Ney, Davout, Bessières. Le décret du 29 floréal ajoutait dans un deuxième paragraphe : « le *titre* de maréchal d'Empire est donné aux *sénateurs* Kellermann, Lefebvre, Pérignon et Serrurier qui ont commandé en chef. »

Nous verrons plus loin que cette création de deux catégories de maréchaux servit de prétexte, en

(1) Discours du 16 floréal an XII (5 mai 1804).

1814, à une réclamation politique. En 1804, elle sembla toute naturelle. Les maréchaux sénateurs, comme les autres, parurent dans le cortège impérial au couronnement de Napoléon. Ils figurent dans le célèbre tableau de David. Kellermann et Pérignon eurent même l'honneur, à la cérémonie de Notre-Dame, de porter chacun un des « Attributs » du jeune empereur, le Globe et le Glaive.



La faveur de Pérignon devait, du reste, continuer pendant tout l'Empire. Grand officier de la Légion d'honneur, puis grand Aigle le 13 pluviôse an XIII (1er février 1805), le maréchal demanda et obtint en 1806 le poste important de gouverneur de Parme et de Plaisance avec cent mille francs d'appointements. Au dire du général Lamarque, il eut, à Parme, des difficultés d'ordre administratif avec le préfet. Aussi accueillit-il avec satisfaction, en 1808, sa désignation pour Naples, en remplacement du maréchal Jourdan (1). Il venait de recevoir le titre de comte de l'Empire et deux dotations de 20,000 francs chacune, sur les domaines réservés de Westphalie et de Hanovre.

Voici comment l'empereur, alors de passage à Tarbes, — le 23 juillet 1808, — annonçait au maréchal sa nomination (2) : « Mon cousin, le secrétaire d'État vous envoie le décret par lequel je vous ai

(1) Jourdan quitta Naples avec regret pour suivre Joseph en Espagne. Une de ses filles avait épousé un noble napolitain, le prince de Lupérano.

(2) A. G. Dossier Pérignon.

nommé gouverneur de Naples et commandant de mon armée dans ce royaume. Il est indispensable que vous soyez rendu à Naples le 5 août, ou plus tôt s'il est possible. Le maréchal Jourdan ayant été appelé à Madrid, vous recevrez le commandement de lui s'il est encore à Naples ou du plus ancien général de division auquel il l'aura laissé. La proclamation du grand-duc de Berg doit avoir été faite. Il ne pourra se rendre à Naples que d'ici quinze ou vingt jours. Il est donc nécessaire que d'ici à ce temps vous preniez toutes les mesures convenables pour le bien du royaume et de mon armée. Je m'en fie entièrement à votre zèle pour mon service. Vous trouverez à votre arrivée à Naples des lettres-patentes du Roi qui vous confèrent le titre de son lieutenant général, afin que vous puissiez pourvoir à tous les besoins du royaume. »

Pérignon se plut beaucoup à Naples. Avec un roi comme Murat, ses fonctions étaient d'ailleurs plus honorifiques qu'absorbantes. Une grande intimité s'établit entre le gouverneur et la famille royale. Très admirateur de la belle Caroline, il fut de toutes les fêtes, de toutes les excursions à Sorrente, de toutes les ascensions au Vésuve (1)! Le général Maximilien Lamarque, qui se trouvait également à Naples, a écrit de lui : « Il était fort aimé pour sa gaîté et ses dehors de bonhomie que voilait tout juste assez sa malice gasconne (2). »

(1) *Corr. du baron de Durant, ministre de France.* (A. E., Naples.) Pérignon vint en France en 1811 pour quatre mois, et pour trois mois en 1813.

(2) *Souvenirs,* II, chap. III. — Cette *malice* du général Pérignon

Cependant, à la fin de 1813, lorsque Joachim eut abandonné la Grande Armée après Leipzig, la position des Français devint très difficile à Naples. Le roi était rentré dans ses États bien décidé à traiter avec l'Autriche pour conserver sa couronne. Le 1er janvier 1814, le général de Neipperg, plus tard si fameux, arrivait pour négocier une alliance. La défection définitive se préparait.

Le maréchal s'attendait donc à partir. Le baron de Durant écrivait dès le 6 janvier 1814 : « Le roi avait promis à M. le maréchal Pérignon qu'il le préviendrait lui-même de l'heure de la signature du traité. M. le maréchal vient de dîner à la cour et la reine n'a pas manqué de lui dire, assez légèrement, que c'était sans doute pour la dernière fois. Il est neuf heures du soir. Le roi n'a rien annoncé au maréchal. » D'autre part, Mme Cavaignac (1) rapporte ainsi les impressions de Pérignon sur sa dernière entrevue royale : « Le maréchal m'a raconté que, l'alliance de Joachim avec la coalition devenant certaine sans être officiellement déclarée, il s'était rendu au Palais, voulant voir le roi et le voir seul. Mme Murat se trouva pourtant près de son mari et

était légendaire, mais lui faisait des ennemis. Mme Cavaignac (mère d'Eugène et de Godefroy), dont le mari était ministre du roi Joachim, raconte ceci à propos du gouverneur de Naples : « Une admirable cicatrice qui partageait son crâne chauve et descendait jusqu'au sourcil m'avait échauffée pour lui et j'y voyais toute une épopée. C'était une bonne fortune pour un militaire; mais il aurait fallu en rester là. On vantait son savoir-faire, sa finesse ; à la bonne heure : aussi n'y avait-il rien en lui qui inspirât le respect ou la confiance. Quand il voulait faire l'homme de cour, il était ennuyeux et ridicule. » (*Mémoires d'une Inconnue*, 261. Plon, 1894.)

(1) *Mémoires d'une Inconnue*, p. 262.

ne le quitta pas. Le maréchal, après s'être vivement et chaudement adressé à Murat qui répondait à peine, se tourna vers la reine : « Et vous, madame, vous sœur de l'Empereur, si ce fatal traité doit se conclure, bien malgré vous je n'en doute pas, sans doute vous partirez avec l'armée française ; sans doute la sœur de Napoléon ne restera pas ici au milieu de ses ennemis et protestera par son départ contre toute alliance avec eux, si elle n'a pu l'empêcher. » A quoi elle répondit seulement en souriant et en s'inclinant devant son mari : « Monsieur le maréchal, vous ne l'ignorez pas, le devoir d'une femme est dans l'obéissance » ; puis fit comprendre, en persistant sur ce ton léger, que la conversation avait assez duré. Le maréchal dut se retirer. »

Joachim ne se décida que le 11 janvier à accepter les propositions de Neipperg. Immédiatement, tous les Français ayant des situations officielles achevèrent leurs préparatifs de départ. Le maréchal et le baron de Durant franchirent la frontière le 25 janvier et eurent pour compagne de route la célèbre Mme Récamier qui était venue passer l'hiver près de son amie la Reine Caroline (1).

*
* *

Pérignon avait alors soixante ans et depuis Novi, en 1799, c'est-à-dire depuis quinze ans, il était éloigné des armées actives. L'Empereur ne lui confia aucune mission militaire. Rentré avec les siens à Montech, le maréchal y passa tout l'hiver. Il n'arriva

(1) Cf. *Mémorial* de NORVINS, III, et *Madame Récamier et ses amis*, par M. HERRIOT, I, 320.

à Paris qu'après la bataille du 30 mars et même après la séance du Sénat du 2 avril que présidait Barthélemy, l'ancien Directeur, devenu comte et sénateur de l'Empire. C'est dans cette séance si tristement fameuse que fut votée la déchéance de Napoléon vaincu.

Quoique n'ayant pris aucune part aux événements, Pérignon ne crut pas pouvoir refuser son approbation aux actes de ses collègues du Sénat. Il eut même la faiblesse, le 15 avril, d'autoriser Kellermann à écrire en son nom au comte d'Artois, lieutenant général du Royaume.

Voici pourquoi. Le vieux maréchal Kellermann, — duc de Valmy, Grand Aigle, membre du grand conseil de la Légion d'honneur, pourvu de la sénatorerie de Colmar — avait été comblé par l'Empereur. Mais, en 1804, nous l'avons dit, il n'avait obtenu que le *titre* de maréchal d'Empire, ainsi que Lefebvre, Pérignon et Sérurier. Sur l'*Almanach impérial*, les quatre maréchaux sénateurs figuraient donc, depuis dix ans, dans une catégorie spéciale, *à la suite* des autres maréchaux, même de ceux qui avaient été créés depuis 1804. Cette situation d'almanach n'impliquait d'ailleurs aucune infériorité. Les maréchaux sénateurs, dans les cérémonies officielles de l'Empire, comme au couronnement, avaient toujours eu le même rang que leurs collègues.

Or, Kellermann, qui se posait volontiers en doyen des généraux français, avait, pendant dix ans, réclamé sans succès contre son rang d'inscription sur l'*Almanach!* L'avènement prochain d'un roi de France paraissait une occasion favorable pour

présenter une nouvelle requête. Le duc de Valmy était né en 1735 et entrait dans sa quatre-vingtième année. Il avait commencé à servir en 1752, avait été fait chevalier de Saint-Louis au moment de la guerre de Sept ans et maréchal de camp en 1788. Il pouvait donc se targuer des services qu'il avait rendus à la monarchie légitime, et sut les mettre en vedette. « Monseigneur, — écrivit-il au comte d'Artois, — je viens, au nom de mes collègues, maréchaux sénateurs, et au mien, comme doyen des maréchaux de France, réclamer auprès de Votre Altesse Royale contre l'ordre dans lequel on nous a placés par rapport aux autres maréchaux. Nous quatre, maréchaux sénateurs, *Kellermann*, *Lefebvre*, *Pérignon* et *Sérurier*, avons été nommés des premiers et avant tous les autres, sans doute à cause de l'ancienneté de nos services et de nos grades de généraux en chef ou de division. Les autres maréchaux, même le général Berthier, n'ont été nommés qu'après. Nous prions Votre Altesse Royale, lieutenant général du Royaume, d'avoir la bonté de nous faire établir dans l'ordre dans lequel nous devons être placés et qui doit précéder MM. les maréchaux nommés depuis ces sénateurs... »

La demande du vieux soldat n'avait aucune raison d'être ; le décret du 29 floréal an XII était parfaitement clair et le comte d'Artois ne put que répondre qu'il soumettrait la réclamation au roi (1). Mais le fait même de s'adresser ainsi au lieutenant général du royaume impliquait un blâme pour les

(1) Lettre du 17 avril 1814.

procédés de l'Empereur. Les maréchaux sénateurs furent donc, à partir de ce moment, parfaitement accueillis. Tous quatre, en juin 1814, furent nommés pairs de France (1).

Pérignon obtint plus encore. Grand Aigle de la Légion d'honneur, il avait été créé, le 31 mai, chevalier de Saint-Louis. En même temps qu'il lui conférait la pairie, le gouvernement royal lui confiait la présidence de la « commission chargée de vérifier les titres des anciens officiers de l'armée des émigrés ». Singulière fonction, particulièrement délicate à remplir pour l'ancien rival du duc d'Havré ! En outre, l'ancien ambassadeur devenait « commissaire du roi » dans la première division militaire, qui comprenait Paris (2).

Le maréchal fut grandement flatté de recevoir toutes ces faveurs. Avant la Révolution, il avait quitté l'armée royale parce que, n'appartenant pas à la noblesse de cour, il ne pouvait dépasser le grade de capitaine. Il avait très loyalement et sincèrement servi la République, avait été général en chef de la Convention et ambassadeur du Directoire. Puis, il avait, non moins sincèrement, suivi la fortune de Bonaparte. Et maintenant, malgré ce passé, la monarchie lui faisait les plus grandes avances, lui don-

(1) Au retour de l'île d'Elbe, Kellermann, Lefebvre et Serrurier offrirent leurs services à Napoléon. Ils escortèrent l'empereur à l'assemblée du Champ de Mai.

(2) La 1re division territoriale était alors formée des départements de Seine, Seine-et-Oise, Aisne, Seine-et-Marne, Oise, Loiret, Eure-et-Loir.

nait des missions de confiance, semblait le considérer comme un de ses plus zélés défenseurs

Il se rallia donc complètement au nouvel état de choses et se crut sincèrement royaliste. Pour lui comme pour beaucoup de généraux âgés ou fatigués, la Restauration représentait d'ailleurs le port après la tempête. Le gouvernement qui s'établissait pouvait paraître définitif, l'ère révolutionnaire semblait close à jamais. Peut-être aussi, oubliant les gages qu'il avait donnés à cette Révolution que venait de vaincre l'Europe coalisée, Pérignon se souvint-il surtout que sa famille avait autrefois reçu quelques parchemins d'un des prédécesseurs du nouveau roi? Ce curieux état d'âme fut, on le sait, partagé par beaucoup d'officiers du même petit milieu provincial. En juin 1814, le maréchal d'empire ne sut pas se rappeler que c'était grâce à la Révolution qu'il avait pu arriver aux honneurs et les vingt-cinq ans écoulés depuis 1789 sortirent un peu vite de sa mémoire obscurcie...

Quelques années plus tard, un des collègues du pair de France Pérignon, racontant sa vie dans une oraison funèbre, expliquait ainsi ce ralliement à la monarchie, si brusquement manifesté : « Il arriva en France à l'heureux moment de la Restauration. Ayant toujours conservé dans son cœur des sentiments de respect et d'affection pour l'ancienne dynastie, il saisit avec joie *l'occasion de les développer* et embrassa avec joie la cause de la légitimité. » Ces paroles furent prononcées le 20 février 1819 par le comte Ricard, un des divisionnaires de Marmont en 1814, qui, comme son chef, avait abandonné

Napoléon le lendemain de la bataille de Paris.

Ce qui est certain, c'est que les sentiments de Pérignon pour l'ancienne dynastie, sentiments qu'il avait si jalousement cachés depuis 1792, prirent rapidement un très grand *développement*, et qu'en 1815 le maréchal resta fidèle à ses nouvelles opinions royalistes.

Au moment de la rentrée de l'Empereur, en mars 1815, il était en villégiature à Montech. M. de Vitrolles, envoyé en mission par Louis XVIII, arriva à Toulouse avec l'espoir d'établir un gouvernement central du midi, de grouper les départements restés fidèles à la cause royale et de pousser l'armée à la résistance. Vitrolles pensa que le nom de Pérignon, resté très populaire dans toute la région toulousaine, pourrait lui être fort utile. Il dépêcha donc à Montech le chevalier de La Salle, aide de camp du comte d'Artois.

Le vieux maréchal se laissa ramener par La Salle. Pendant qu'à Bordeaux la courageuse duchesse d'Angoulême tentait l'impossible pour maintenir la garnison et était cependant forcée de s'embarquer le 2 avril, Vitrolles joua à Toulouse, transformée en capitale, le rôle d'un proconsul, organisa un « cabinet », fonda un *Moniteur* (1). Pérignon prit le commandement de la division territoriale et reçut même le portefeuille de la guerre dans ce singulier gouvernement du Midi.

L'action tentée par M. de Vitrolles échoua d'ailleurs misérablement et Pérignon, « dont la gloire

(1) *Mémoires de Vitrolles*, II, 395, et *1815*, par M. H. Houssaye, livre III.

était oubliée autant que l'intelligence était affaiblie (1) », n'eut ni influence, ni activité. Dès le 4 avril, le général Delaborde dispersait facilement les rares partisans de Louis XVIII, proclamait l'Empire à Toulouse et s'emparait de la personne du pseudo-proconsul (2). Quant à Pérignon, il put d'abord se retirer à Montech, sans être inquiété.

Aussitôt qu'il avait appris les événements de Toulouse, le ministre de la guerre de Napoléon, Davout, avait mis d'urgence en route le général Solignac, porteur d'ordres impératifs datés du 8 avril. Pérignon « devait partir sur-le-champ, en poste, pour se rendre à Paris » ainsi que les autres chefs compromis (3). L'inexécution de cet ordre devait être regardée comme une désobéissance militaire. Elle eût mis les généraux « dans le cas d'être traités et poursuivis comme traîtres et provocateurs à la guerre civile ».

Deux jours plus tard, — le 10 avril — Napoléon, que la conduite de Pérignon avait vivement affecté, donnait l'ordre à Davout de rayer l'ancien ambassadeur de la liste des maréchaux, ainsi que Kellermann qui avait voté la déchéance, Augereau dont la conduite en 1814 ne pouvait être pardonnée, Berthier, Marmont et Victor qui avaient suivi le roi à

(1) *1815*, par M. H. Houssaye.

(2) Par lettre du 9 avril, le ministre de la guerre félicita Delaborde de son succès. « L'arrestation de Vitrolles est d'une grande importance. Il faut le mettre au plus rigoureux secret. » (*Corr. du maréchal Davout*, n° 1556.)

Vitrolles fut remis au général Chartrand le 10 avril et conduit au donjon de Vincennes. Il y resta jusqu'au 20 juin.

(3) Davout à l'empereur et roi. Lettre du 8 avril.

l'étranger (1). Très bienveillant malgré tout pour ses anciens compagnons de gloire, l'Empereur autorisait Pérignon à demeurer à la campagne et ajoutait : « Vous me préparerez un travail pour accorder une pension en forme de retraite à ceux des maréchaux qui n'ont pas de fortune. Vous me direz ce qu'ils ont et ce qu'ils tiennent du domaine extraordinaire. »

Pérignon put donc rester chez lui et le maréchal Davout plaida généreusement la cause de son collègue auprès de l'Empereur : « J'ai fait connaître à M. le maréchal Pérignon qu'il restait rayé de la liste des maréchaux. Je joins la réponse que j'ai reçue de lui aux demandes que je lui ai faites sur l'état de sa fortune... Je dois ajouter, Sire, à cet exposé, que les différents rapports du général Maurice Mathieu (2) atténuent les faits reprochés au maréchal Pérignon et méritent toute l'indulgence de V. M. Je la prie de se rappeler la conduite qu'il a tenue lors de l'assemblée illégale de quelques sénateurs. Le maréchal est beau-père du général Lanusse (3). Je prie V. M. de me faire connaître ses intentions sur le traitement de retraite qu'Elle voudra lui accorder (4). »

(1) La radiation de Kellermann ne fut pas maintenue. — Nous avons déjà dit qu'il assista à la cérémonie du Champ de Mai.

(2) Mathieu avait été nommé commandant militaire de la 10e division militaire (Toulouse), en remplacement de Delaborde, et était arrivé à son poste le 10 avril.

(3) Le général baron Lanusse, grand maréchal du palais du roi Joachim, avait épousé la fille aînée du maréchal, « Pérignonnette ». Très dévoué à l'Empire, il était resté en disponibilité pendant la première Restauration et venait de recevoir le commandement de la 3e division, à Metz (1768-1847).

(4) *Corr. du maréchal Davout*, IV, 1632. — 27 avril 1815.

*
* *

Deux mois plus tard, l'Empereur est vaincu à Waterloo. Le 20 juin, le duc d'Otrante escompte déjà une nouvelle restauration royale, cherche des alliés pour s'emparer du pouvoir et ouvre à M. de Vitrolles les portes de la prison de Vincennes. Après avoir d'abord attendu les événements à Montech, Pérignon se décide à quitter sa retraite au commencement de juillet, arrive à Paris le même jour que Louis XVIII et offre de nouveau ses services.

Il est, naturellement, mieux accueilli encore qu'en 1814, puisqu'il a donné, à Toulouse, des preuves de son dévouement, puisqu'il a été rayé par Napoléon de la liste des maréchaux. « Je suis bien aise de vous voir, lui dit Louis XVIII, j'ai saisi la première occasion de vous rapprocher de moi, je vous ai nommé gouverneur de Paris (1). » Réintégré immédiatement dans toutes ses fonctions, et très en faveur à la cour, Pérignon échange peu après son titre comtal, qu'il doit à l'Empire, contre un marquisat authentique. Pair de France, il a la fâcheuse faiblesse de voter la mort de son ancien collègue, le glorieux prince de la Moskowa (2). Enfin, le 3 mai 1816 il est fait commandeur de Saint-Louis.

Mais ce n'est plus alors qu'un vieillard sans lucidité et sans énergie qui ne peut jouir longtemps de

(1) Discours du comte Ricard à la Chambre des pairs, déjà cité.
(2) Marmont, Victor et Kellermann, rayés comme Pérignon en avril 1815, votèrent aussi la mort de Ney.

ce retour de fortune. Ses forces déclinent rapidement. Il s'éteint le 25 décembre 1818 à Paris.

Trois jours plus tard, au cimetière du Père-Lachaise, de grands honneurs étaient rendus à la dépouille du maréchal. Le général Joseph Lagrange prononçait l'éloge funèbre au nom du gouvernement royal.

Lagrange avait débuté en 1794 au deuxième bataillon des volontaires du Gers. Il avait admiré sur les champs de bataille l'admirable soldat de la Montagne Noire et de Figuères et était resté son ami. Il sut rappeler dans un éloquent discours la valeur du maréchal, sa brillante conduite aux Pyrénées-Orientales et à Novi, la générosité de ses sentiments, la sûreté de ses relations, le dévouement dont il avait fait preuve dans les diverses fonctions remplies : juge de paix, député, chef d'armée, ambassadeur, gouverneur de Parme et de Naples, sénateur et pair de France.

Tous ces éloges restent vrais. Le maréchal Pérignon s'est montré constamment un homme de valeur, aimant son pays et le servant utilement, ayant même des heures de gloire. Il faut donc juger avec indulgence certaines faiblesses de caractère dont il a fait preuve dans les derniers temps de sa vie. Sa campagne aux Pyrénées, qui constitue une des pages les plus brillantes des guerres soutenues par la Convention et la signature du traité de Saint-Ildefonse, qui fut un grand succès pour la politique du Directoire, empêcheront son nom d'être oublié.

TRUGUET



L'AMIRAL TRUGUET

D'après un tableau appartenant à M. Franck Rousselot.

Photographie Attinger, à Neuchâtel (Suisse).

TRUGUET

I

LA SUCCESSION DU GÉNÉRAL PÉRIGNON

Remaniement du ministère, le 16 juillet 1797. — Causes de la disgrâce de Truguet. — Nomination à Madrid. — Esquisse biographique. — Services militaires et civils. — Au ministère de la marine. — Portraits de l'amiral. — Relations antérieures avec Godoï. — L'ex-chanoine Perrochel.

Dans la soirée du 28 messidor an V (16 juillet 1797), les cinq membres du Directoire exécutif de la République française étaient réunis au palais du Luxembourg en séance extraordinaire. La Révellière présidait. Il s'agissait de discuter d'importants changements dans le personnel des ministères pour donner satisfaction à la majorité des conseils, dont l'orientation venait d'être modifiée par les élections du printemps.

La discussion fut longue et confuse. A l'unanimité, les Directeurs décidèrent d'abord que le ministre des Relations extérieures, Delacroix, et le

ministre de la marine, l'amiral Truguet, ne pouvaient continuer à garder leurs portefeuilles. Leurs remplaçants, — Talleyrand et l'amiral Pléville Le Péley — furent immédiatement choisis. En outre, trois autres ministres, Pétiet, Cochon et Bénézech cédèrent leurs places à Hoche (lui-même remplacé aussitôt par Schérer) à Lenoir-Laroche et à François de Neufchâteau.

La disgrâce de l'amiral Truguet était imprévue. Depuis deux ans, il avait rendu de grands services à la marine et sa valeur technique n'était pas en cause. De plus, très avancé d'opinions, il partageait alors assez complètement les vues de la majorité des Directeurs, c'est-à-dire de La Révellière nommé récemment président, de Rewbell et de Barras. Avec tous trois, il avait eu d'excellentes relations personnelles, surtout avec Barras, Provençal comme lui d'origine et qu'il avait rencontré dès son enfance. Seul parmi les directeurs, Carnot avait jusque-là montré une certaine animosité contre l'amiral. Il lui reprochait depuis longtemps ses « tendances au jacobinisme (1) » et l'accusait « de fatiguer le gouvernement par son peu d'égards, sa causticité et son indocilité (2) ».

La nomination de Pléville-Le Peley pouvait donc paraître une concession faite à la minorité du Directoire. Mais l'ensemble du remaniement ministériel est ainsi expliqué par Barras : « D'où vint cette

(1) *Mémoires sur Carnot*, par son fils, II, 114.
(2) *Hist. du Directoire constitutionnel jusqu'au 30 prairial*, par Carnot-Feulins, ch. v.

inspiration du changement de ministère? Ah, je n'hésite pas à le reconnaître, elle nous vint, peut-être, de celle qui nous poussait à faire Talleyrand ministre. Et comment Talleyrand pouvait-il être ministre par le changement d'un seul et sans un mouvement qui eût l'air, au moins, d'être dicté par une vue générale? » La Révellière semble aussi avoir plus tard regretté son vote du 16 juillet. « Truguet et Delacroix, — dit-il, — étaient vraiment amis de la liberté et malgré la présomption et l'entêtement du premier et la lourde pédanterie du second, ce n'était pas le moment de leur donner des successeurs (1). »

Absolument surpris par sa disgrâce, Truguet la considéra comme tout à fait momentanée. Il se crut sacrifié pour plaire aux Conseils, espéra tout de suite une compensation prochaine, garda avec La Révellière et Barras de bons rapports personnels et, naturellement, applaudit de grand cœur à la « Journée » du 18 fructidor faite contre ceux qu'il regardait comme ses ennemis. Aussitôt les résultats connus, l'ancien ministre de la marine crut le moment venu d'offrir ses services aux vainqueurs, avec insistance. Il écrivit officiellement au président, La Révellière, et, dans une lettre datée du 24 fructidor, adressée à Barras, crut devoir ouvrir son cœur. « J'ai reçu avec la fierté d'un républicain une destitution provoquée et obtenue par des contre-révolutionnaires. La majorité du Directoire dut peut-être

(1) *Mémoires* de La Révellière, II, 111.

céder pour mieux couvrir ses grands desseins. J'ai soutenu également avec quelque caractère mille persécutions, mille outrages, dont mon patriotisme et ma fidélité aux principes étaient les motifs. Aujourd'hui les républicains triomphent, le Directoire n'a plus d'entraves, les conjurés sont abattus et leurs victimes doivent être réintégrées avec éclat. Déjà plusieurs jours sont écoulés depuis le 18 fructidor et Charles Lacroix et Truguet sont encore sous les coups que leur ont portés les contre-révolutionnaires. Je n'ai point vu mon ancien collègue et j'ignore ce qu'il en pense. Mais il a les mêmes droits que moi à une réparation prompte. Elle cesserait d'être digne du Directoire et de nous si elle faisait soupçonner des intrigues qui ne peuvent exister, si elle retardait à la veille du danger (1)... »

Malgré son vote du 16 juillet, Barras était resté assez bien disposé pour l'amiral. Il l'eût volontiers rappelé au ministère après le 18 fructidor, bien qu'aucun prétexte ne pût alors être invoqué pour remercier le vieux Pléville Le Peley (2), nommé depuis six semaines. Mais Rewbell refusa énergi-

(1) Lettre citée dans les *Mémoires* de Barras, III, 34.
En quittant le ministère, Truguet s'était installé rue de la Ville-l'Évêque.

(2) Pléville Le Peley était né en 1726 à Granville. Engagé comme mousse en 1738, il avait d'abord navigué pendant de longues années sur un corsaire de Granville. Entré dans la marine royale, il avait fait la guerre d'Amérique et avait été nommé capitaine de vaisseau en 1780, puis contre-amiral dès le début de la Révolution. Excellent homme, administrateur d'une probité légendaire, Pléville Le Peley resta neuf mois ministre et reçut ensuite le grade de vice-amiral. Bonaparte le fit sénateur et grand officier. Pléville mourut à la fin de 1805 dans sa quatre-vingtième année.

quement, disant que « ce serait reculer que de reprendre l'ancien ministre et qu'un gouvernement ne peut jamais reculer sans s'exposer à la mort (1) ». La majorité des Directeurs estimait cependant qu'une compensation devait être offerte à Truguet qui avait, pendant dix-huit mois, donné des preuves de valeur et d'énergie.

Le rappel de Pérignon, décidé le 8 octobre (17 vendémiaire), fournit l'occasion cherchée. L'ambassade de Madrid était un poste important où les qualités de l'amiral semblaient pouvoir trouver leur emploi. Sur la proposition de Merlin de Douai et de Barras, et sans que Talleyrand ait été consulté, la mission de représenter la République en Espagne fut proposée à Truguet et acceptée immédiatement. L'arrêté de nomination (2) fut signé dans la soirée du 17 octobre (26 vendémiaire an VI).

*
* *

Les services militaires du nouvel ambassadeur étaient particulièrement brillants et justifiaient la grande notoriété qui l'avait fait appeler au pouvoir en 1795.

Né à Toulon le 10 janvier 1752, *Laurent*-Jean-François Truguet appartenait à une famille de marins d'origine suédoise, établie depuis le commencement du dix-septième siècle en Provence. Son père avait été chevalier de Saint-Louis, capitaine de vaisseau après une blessure reçue à l'attaque

(1) Barras, III, 157.
(2) A. N., A. F., III, 176-1002.

de Port-Mahon en 1756, puis enfin chef d'escadre et major général à Toulon.

L'enfance de *Laurent* s'était passée dans le grand port militaire de la Méditerranée (1). A treize ans, en 1765, il entrait dans la marine royale comme garde à la compagnie du port de Toulon, faisait ensuite plusieurs campagnes qui lui valaient le grade d'enseigne en 1788 et partait pour l'Amérique dès le début de la lutte soutenue contre l'Angleterre. Aide de camp du comte d'Estaing (2), le jeune officier se conduisait, à terre, en vaillant soldat, sauvait la vie de son chef à l'assaut de Savannah et recevait la croix de Saint-Louis en 1780, à vingt-huit ans.

Après ces heureux débuts, la carrière de Laurent Truguet avait suivi un cours régulier. Rentré en France en 1783, il était reparti l'année suivante pour l'Orient et avait brillamment exercé le comman-

(1) Le chef d'escadre Truguet, décédé en 1788, laissa trois enfants : une fille, mariée en 1767 au lieutenant de vaisseau de Martineng, et deux fils, *Laurent* et Augustin. Ce dernier mourut capitaine de vaisseau aux Antilles, en 1793.

Un descendant de la sœur de l'amiral, M. J. de Martineng, a publié en 1899, dans le *Bulletin de l'Académie du Var*, une petite notice biographique sur son grand-oncle très intéressante et documentée, qui m'a été fort utile.

M. J. de Martineng a bien voulu, en outre, me communiquer, sur sa famille, de précieux renseignements.

Quant aux papiers politiques de l'amiral, ils appartiennent aujourd'hui à l'exécuteur testamentaire de son fils, M. Franck Rousselot, qui réside à Beveix, en Suisse. Grâce à l'extrême obligeance de M. Rousselot, j'ai pu prendre connaissance d'un grand nombre de pièces et lettres inédites. Je lui adresse ici, — ainsi qu'à M. de Martineng, — mon cordial remerciement.

(2) Voir le récit de la croisière du comte d'Estaing dans le beau livre du vicomte DE NOAILLES, récemment paru : *Marins et soldats français en Amérique*.

dement du *Tarleton*, brick mis à la disposition de l'ambassadeur de France à Constantinople, M. de Choiseul-Gouffier (1). Resté dans les eaux turques de 1784 à 1788, tour à tour instructeur des marins ottomans, ingénieur hydrographe dans l'archipel ou chargé de mission commerciale en Égypte, Truguet s'était révélé marin de grande envergure et organisateur ingénieux.

En 1788, il est nommé capitaine de frégate et se rend en Angleterre. Revenu à Paris dès les premières journées de la Révolution, il se montre très partisan des idées nouvelles, devient capitaine de vaisseau en janvier 1792, puis contre-amiral à la date du 1er juillet de cette même année. On lui confie la mission de réorganiser dans la Méditerranée les forces maritimes françaises.

Au moment où le nouveau promu va quitter Paris pour rejoindre son poste, la monarchie disparaît après les événements du 10 août. Avant de partir, le 19 août, l'amiral se présente à la barre de l'Assemblée et renouvelle le serment déjà prêté de « maintenir la liberté et l'égalité ou de mourir pour la défense de la Patrie (2) ». Le lendemain, il se met en route pour Toulon et arbore son pavillon sur le *Tonnant* le 30 août.

Devenu chef d'escadre, Truguet peut enfin donner sa mesure. D'idées un peu exaltées mais d'une activité dévorante, il réorganise rapidement les forces qui lui sont confiées, reprend Nice et Oneille, envoie une de ses divisions à Naples, sous Latouche-

(1) Pour ce personnage, voir AUBERT-DUBAYET, IV.
(2) *Galerie* de BABIÉ et BEAUMONT, VI.

Tréville (1). Pendant une escale en Corse, nécessitée par un de ces mouvements, il a même l'occasion, à Ajaccio, d'apaiser une sanglante révolte suscitée par les intrigues de Paoli. On raconte qu'il dînait ce soir-là chez les Bonaparte. Le jeune Napoléon devait faire partie de l'expédition de Sardaigne avec un bataillon de volontaires corses. Ce fut sous les ordres de Truguet que le futur empereur reçut le baptême du feu. (Janvier-février 1793.)

Les opérations en Sardaigne n'ayant pas réussi, le ministre Monge fit appeler à Paris le commandant de l'escadre, pour expliquer les causes de son échec. Arrivé au commencement de mai, l'amiral se justifia facilement. Il allait repartir pour Toulon, lorsque les événements du 31 mai et des jours suivants amenèrent la proscription des Girondins. Compromis par ses anciennes relations avec plusieurs députés proscrits, Truguet fut alors privé de son commandement et dut rester inactif à Paris. Quelques semaines plus tard, au milieu d'août, il était même destitué, et incarcéré aux premiers jours de septembre.

Cette incarcération, que l'amiral avait en partie provoquée par la publication d'un mémoire où il blâmait avec acrimonie les procédés employés pour la marine (2), fut, en somme, l'une des causes de sa fortune politique. Considéré comme une victime de Robespierre, le prisonnier recouvrait sa liberté aussitôt après thermidor et obtenait sans difficulté sa

(1) Voir Canclaux, I.

(2) Ce mémoire, adressé au Comité de salut public le 22 juillet 1793, avait paru dans la *Gazette nationale.*

réintégration dans les cadres. Le 26 mai 1795, il devenait vice-amiral, se liait avec les personnages les plus influents de la Convention et recevait, au moment de la constitution du Directoire, le portefeuille de la Marine.



Au ministère, Truguet s'était montré, comme à la tête des escadres, actif et entreprenant. Très travailleur quoique un peu brouillon, très patriote à la mode de l'an II, il avait réussi à rétablir la discipline, avait créé des unités régimentaires d'artillerie et avait organisé au point de vue technique l'expédition que le général Hoche devait conduire en Angleterre.

Autorisé par le Directoire à correspondre directement avec les ministres des puissances alliées à la République, — Espagne et Hollande, — le ministre de la marine française avait profité de cette latitude pour tenter d'imposer ses vues particulières à Madrid et à la Haye. Il avait gagné ainsi, dans les deux pays voisins, une très grande notoriété dont certains de ses collègues s'étaient montrés jaloux. Ses allures autoritaires et cassantes lui avaient d'ailleurs valu, dans les milieux politiques parisiens, de très grosses inimitiés. L'opinion de Carnot-Feulins, — que nous avons rapportée, — sur « la causticité et l'indocilité » de l'amiral était parfaitement justifiée. En outre, on reprochait à Truguet, — bien qu'il fût, au fond, très jacobin, — les anciennes relations qu'il avait eues autrefois, en 1788 et 1789, avec la famille du duc d'Orléans. Déjà,

Paix. En effet, nous l'avons dit, par le fait même de ses fonctions de ministre, l'amiral avait été autorisé à correspondre avec Godoï pour toutes les questions techniques ayant trait à la marine des deux nations que le traité de Saint-Ildefonse avait intimement rapprochées. Des relations écrites, assez suivies et très courtoises, s'étaient donc établies entre les deux personnages.

La correspondance avait débuté le 13 vendémiaire an V (4 octobre 1796). Truguet avait fait connaître alors les vues du Directoire sur la guerre maritime. Sa première lettre (1) se terminait ainsi : « Je viens de vous communiquer, monsieur, les vues du Directoire exécutif dont je me félicite d'être l'organe auprès de vous. La franchise qui caractérisera ma correspondance m'obtiendra sûrement la vôtre et vous donnera la preuve du désir que j'ai d'opposer à l'ennemi commun cette force que donnent l'union et la bonne intelligence de deux gouvernements dont les intérêts politiques et les sentiments d'une estime réciproque garantissent l'éternelle alliance... » Godoï avait répondu de San Lorenzo (l'Escurial) le 14 octobre : « Rien ne pouvant me flatter davantage que la franchise avec laquelle Votre Excellence me communique par sa lettre du 13 vendémiaire les intentions du Directoire pour combiner un plan de campagne navale... (2). »

(1) Papiers Truguet. Arch. Franck Rousselot. — La lettre de Truguet est datée du 13 vendémiaire. Elle fut présentée au Directoire et approuvée par trois directeurs : Letourneur, Carnot, La Révellière.

(2) Dans cette dépêche inédite du 14 octobre, qui est fort inté-

Pendant près d'une année, les deux ministres avaient correspondu librement et s'étaient tous deux accablés de compliments plus ou moins sincères. Une dernière lettre de Godoï du 6 juillet 1797 n'arriva à Paris qu'après la chute de Truguet. Elle fut communiquée au Directoire, et l'amiral répondit au prince de la Paix dans des termes qui montrent la cordialité qui avait présidé à leurs relations (1) : « Le Directoire qui, pour des motifs qui m'étaient personnels, avait cru devoir me charger de traiter directement avec Votre Excellence, a décidé que désormais le citoyen Talleyrand, ministre des Relations extérieures, correspondrait seul avec Elle pour les objets de quelque nature qu'ils fussent qui établissent des rapports entre la République française et Sa Majesté Catholique... En terminant cette correspondance, je dois témoigner à Votre Excellence combien j'ai toujours eu lieu de m'applaudir de mes relations avec Elle. Il m'a été facile de reconnaître que tout ce que l'on publiera de ses talents, de sa loyauté et de ses sentiments particuliers pour la République française sera justement mérité. Le citoyen Talleyrand, ministre des Relations extérieures, avec qui j'ai depuis longtemps des liaisons d'amitié est également recommandable par ses lumières et par son dévouement à la cause commune, et je ne puis que féliciter les deux gouvernements des rapports qui vont s'établir entre vous... »

ressante, le ministre espagnol présentait habilement les vues de l'Espagne. Il se plaignait du retard survenu pour la ratification du traité de Saint-Ildefonse. (Archives Franck Rousselot.)

(1) Lettre du 3 thermidor (21 juillet 1797).

La riposte de Godoï avait été plus aimable encore : « ... Que Votre Excellence me permette que sans cesser de lui exprimer l'attachement bien mérité que je lui ai voué, je lui demande la continuation de sa confiance. Si Votre Excellence n'est plus chargée personnellement du maniement des affaires, je suis certain qu'Elle pourra intervenir dans celles relatives à l'Espagne et je connais tous les avantages que Votre Excellence peut procurer aux deux puissances alliées, qui savent apprécier son talent et son patriotisme. Quant à moi, en mon particulier, je suis infiniment sensible aux expressions obligeantes que je dois à l'amitié de Votre Excellence et j'espère qu'Elle me continuera l'opinion favorable qu'Elle m'a accordée et qu'Elle la fera partager au nouveau ministre son ami. Votre Excellence peut être bien persuadée que je regrette autant qu'Elle que les événements rendent nos relations moins fréquentes. Rien ne me sera plus agréable que les occasions qui pourront s'offrir de servir personnellement Votre Excellence et de lui manifester dans tous les temps l'estime et le bon souvenir que je lui conserverai toujours (1). »

Très fier des compliments de Godoï, Truguet les avait communiqués au Directoire : « Il n'est pas commun de voir un ministre royal donner encore des témoignages d'estime et de confiance à un ministre révoqué... Cette réponse peut faire juger au Directoire si je puis être de quelque utilité aux intérêts des deux nations... Je ne puis oublier que je suis

(1) Lettre datée de Saint-Ildefonse, 31 juillet 1797. (Archives Franck Rousselot.)

républicain et mon zèle pour mon pays ne sera jamais altéré, même par des injustices (1)... »

A cause même de ses anciens rapports avec le prince de la Paix, et contrairement aux usages, l'amiral crut devoir annoncer directement au ministre espagnol sa désignation pour Madrid : « Le Directoire voulant me donner une preuve de son estime et de sa confiance ne pouvait sans doute mieux récompenser mes services qu'en m'honorant d'une place où j'aurai de fréquentes occasions d'offrir à une nation et à un gouvernement ami et allié les témoignages de ma profonde estime... Votre Excellence connaît depuis longtemps mes sentiments pour Elle. Je me trouverai heureux de les lui témoigner personnellement et c'est un attrait de plus pour moi dans la mission honorable qui m'est confiée (2)... »

*
* *

Talleyrand connaissait mieux que personne les relations du nouvel ambassadeur avec Godoï, puisque, depuis le 16 juillet, il avait été chargé de la correspondance du Directoire concernant les affaires maritimes. Il craignit qu'en arrivant à Madrid l'amiral ne cherchât à traiter certaines questions sans passer par son intermédiaire. Se méfiant d'ailleurs de la franchise et des goûts d'indépen-

(1) A. N. A. F., III, 280.
(2) Lettre du 2 brumaire an VI (23 octobre 1797). (Archives Franck Rousselot.)

dance bien connus de Truguet, il pensa qu'il était nécessaire de lui adjoindre un collaborateur tout à fait à sa propre dévotion. De même, deux ans plus tôt, Mangourit avait été désigné par Delacroix pour doubler et surveiller Pérignon. Cette fois, le ministre fit choisir un diplomate qui, comme lui, avait rempli des fonctions sacerdotales, le citoyen Perrochel, dont La Revellière avait du reste chaudement appuyé la candidature.

Ce Perrochel, fort intelligent et plus sournois encore, était né en 1750 de famille noble du Maine. D'abord lieutenant de dragons, très ambitieux d'honneurs et d'argent, il avait très vite quitté le métier militaire pour l'état ecclésiastique, « où sa qualité de gentilhomme et ses relations de famille lui assuraient une aisance suffisante pour le mettre en état de satisfaire ses goûts ». Très protégé, il obtint assez promptement un *canonicat* à Angers. Le revenu de l'abbaye de Toussaint, qui valait douze mille livres, somme considérable pour l'époque, était attaché à ce canonicat. Mais le chanoine de Perrochel fut vite lassé de cette sinécure. Il dépensa ses revenus à voyager et parcourut successivement la Suisse, l'Angleterre et l'Allemagne. Il était toujours chanoine en 1789, mais n'avait pas paru à Angers depuis trois ans !

Dès le début de la Révolution, M. de Perrochel cherche à jouer un rôle politique, abandonne son canonicat et à la fin de 1792 se montre très zélé partisan de la République. Puis, il rentre dans l'armée et court à la frontière. Il est volontaire à Jemmapes, s'y distingue et obtient, à Angers même, une place

de capitaine de dragons. Très courageux et très actif, se montrant ardent patriote, il voit alors s'ouvrir devant lui un bel avenir militaire, mais il reçoit au combat de Martigné-Briand, en Maine-et-Loire, un coup de feu qui lui traverse la poitrine et le force à quitter l'armée d'une manière définitive.

Grâce à la protection de son compatriote La Revellière, l'ex-chanoine se fait employer au comité militaire de la Convention et s'occupe aussi d'affaires diplomatiques. Son goût des voyages le reprend. Il se fait donner, en 1795, une mission en Suède, et Delacroix lui offre, en février 1796, d'accompagner Aubert-Dubayet à Constantinople, comme secrétaire d'ambassade. Mais l'ambitieux Perrochel trouve la Turquie bien lointaine! Il refuse de partir, reste à Paris, et se lie alors avec Charles-Maurice de Talleyrand-Périgord, dont il devient l'ami.

Tel était le personnage désigné le 17 octobre 1897 pour aller gérer les affaires de la France à Madrid en attendant l'arrivée du nouvel ambassadeur. Perrochel se présenta à Pérignon le 26 frimaire (16 décembre), prit possession des « archives et du sceau », fut reçu par les souverains et entra aussitôt en fonctions (1).

(1) Labène, antérieurement premier secrétaire, quitta Madrid — nous l'avons dit — le 26 décembre.

II

DÉBUTS A MADRID

Truguet et Bonaparte. — L'ambassadeur quitte Paris. — Premiere entrevue avec le prince de la Paix. — Le comte de Cabarrus. — Présentation au roi d'Espagne. — Discours de l'amiral.

Truguet semble avoir longtemps hésité avant de se décider à franchir les Pyrénées. Dans une lettre déjà signalée (1), il prévenait Pérignon le 14 novembre (24 brumaire) que « le désir d'embrasser Bonaparte le forcerait sans doute à retarder son voyage ». L'amiral tenait sans doute à voir Bonaparte, mais ce n'était pas seulement pour l'embrasser. Il espérait encore qu'un événement imprévu le remettrait à la tête de la marine et comptait beaucoup, pour provoquer cet événement, sur l'influence du jeune général dont il avait guidé les débuts en Sardaigne cinq ans auparavant.

Depuis cette époque en effet, leurs relations avaient été constantes et cordiales. Le 9 août 1795, — deux mois avant le 13 vendémiaire — le général écrivait à son frère Joseph, assez lié lui aussi avec Truguet : « On s'occupe de la Constitution de

(1) Voir Pérignon, VIII.

l'an III et des directeurs à nommer. On parle de Barthélemy, Sémonville, Truguet, Pichegru. Mais tout cela ne sont que des voix en l'air. Je vois ici quelquefois Truguet (1)... »

Six mois plus tard, lorsque Bonaparte avait été mis à la tête de l'armée d'Italie, il avait dû traiter avec le ministre de la Marine certaines questions relatives à la concentration et au transport des troupes. L'amiral avait secondé ses projets avec beaucoup de complaisance et d'activité, et le commandant en chef l'en avait remercié le 14 ventôse-4 mars. « J'ai reçu, *mon cher ministre*, votre lettre pour le commandant des armes à Toulon. Je vous remercie du zèle et de l'intérêt que vous voulez bien prendre à nos opérations. Si nous sommes heureux, nous vous enverrons du chanvre, et *au ministre de la Marine un beau bidet sarde* (2) ! »

Cette dernière promesse ne fut peut-être jamais tenue. Mais le ministre et le général étaient restés en correspondance pendant toute la campagne. Truguet félicita chaudement Bonaparte après Léoben : « Enfin mon cher général, vous venez de terminer la glorieuse campagne d'Italie. Comme militaire, j'ai souvent admiré votre génie et votre valeur; comme ministre, je me réjouis de voir le feu de la guerre éteint sur le continent ; comme votre ami, je vous félicite de vos succès et je partage avec tous les hommes attachés à votre gloire et à celle de la

(1) *Mémoires du roi Joseph*, I, 140.
(2) Bonaparte à Truguet. (Archives Franck Rousselot.)

République l'enthousiasme que vos victoires ont généralement excité (1). »

Après Campo Formio, de nouvelles félicitations sont adressées au conquérant. Mais à ce moment Truguet n'est plus ministre. Il voit donc tout en noir, et ne cache pas son dépit. « Ah ! mon général, pourquoi cette gloire si brillante que vous avez conquise à la République, hors de ses limites, ne peut-elle se répercuter dans le sein de cette même République, si corrompue dans ses foyers et surtout au centre du pouvoir ? J'ai lutté tant que j'ai pu contre les conspirateurs. Je fus enfin vaincu dans cette lutte et peut-être n'aurai-je jamais dû l'être, puisque la majorité du Directoire est républicaine. Je suis fier du motif de ma destitution.

« La victoire du 18 fructidor que vous avez si habilement provoquée a réintégré la plupart des patriotes persécutés et je viens de recevoir une nouvelle marque d'estime et de confiance du Directoire : je suis ambassadeur en Espagne. Sans doute, je puis être utile dans une place aussi importante, mais *je ne puis me dissimuler que je l'eusse été davantage au ministère de la Marine.* On a été conséquent en m'éloignant de ce ministère, car l'on sait que j'aurais voulu organiser une puissante marine. Tout ce qu'on a fait est si opposé à mes principes et à ma manière de voir, qu'il était absurde de nommer un

(1) Truguet à Bonaparte. Lettre du 17 floréal an V (6 mai 1797). — Le général en chef venait de promettre un million pour la marine et l'amiral l'exhortait à conquérir l'Angleterre. Truguet écrivit aussi, pour des détails de service, de longues lettres à Bonaparte, le 27 germinal et le 30 floréal. (Archives F. Rousselot.)

ministre expérimenté ayant l'amour de la gloire lorsqu'on ne voulait faire de la nation française qu'une nation flibustière sur les mers. Je me résigne donc et je vais essayer chez les Espagnols ce que j'ai tenté inutilement ici. J'attendrai en Castille qu'on me croie digne de développer en France pour la régénération de notre marine une expérience et des talents acquis par trente années d'études et de méditation. »

On voit, par le ton de cette lettre, quelle estime singulière l'ancien ministre de la marine professait pour ses propres talents et aussi la manière peu reconnaissante dont il jugeait les hommes qui venaient de le désigner pour un des plus beaux postes de la République.

Toujours est-il que, songeant déjà à son projet de descente aux Iles britanniques, — expédition que Truguet conseillait depuis six mois — Bonaparte écrivit à Barras le 15 brumaire (5 novembre) : « J'attends des nouvelles de Vienne. Je me rendrai à Rastadt et de là j'espère venir à Paris. Je désirerais que Truguet commandât la marine de l'expédition d'Angleterre (1). » Le même jour, le général écrivait aussi au Directoire : « Il faut de bons officiers de marine, beaucoup de troupes bien commandées, un amiral intelligent et ferme — *je crois Truguet le meilleur*, — trente millions d'argent comptant (2). »

(1) Lettre citée par Barras, II, 95.
(2) *Corr. de N.*, 2331.

Truguet avait donc de bons motifs pour attendre à Paris le retour de Bonaparte. Il vit le général en chef dès son arrivée (1) mais l'expédition projetée était encore bien lointaine. Peut-être les vues de l'amiral ne concordèrent-elles pas avec les projets en cours d'exécution. La collaboration de Truguet ne fut pas officiellement demandée au Directoire et l'amiral comprit qu'il devait rejoindre prochainement son poste à Madrid..

Obligé de renoncer à diriger la marine française ou à conduire les escadres, il espéra du moins qu'à Madrid il pourrait tenter de régénérer la marine du roi d'Espagne. Pour l'aider dans cette œuvre de régénération, il demanda comme adjoint le contre-amiral Blanquet, qui avait commandé une partie des forces mises à la disposition de Hoche à la fin de 1796. « Cet officier, dont je connais les sentiments pour moi — écrivit-il, — veillera lui-même aux progrès maritimes que je stimulerai, et ses talents me seront d'un grand secours. » Un projet de décret pour la désignation de Blanquet était joint à cette demande. Mais les démêlés de la famille militaire de Pérignon avec les secrétaires d'ambassade étaient encore trop récents. Le Directoire ne crut pas devoir donner suite à la demande de l'ambassadeur (2).

Impatienté du reste par toutes les plaintes et tous les retards de Truguet, et le voyant intriguer auprès

(1) Bonaparte arriva de Rastadt le 6 décembre.

(2) A. N., A F III, 280. — Le projet de décret existe dans ce carton.

de Bonaparte, le Directoire, dès le 21 frimaire (11 décembre), — c'est-à-dire six jours après le retour de Rastadt, — avait mis l'amiral en demeure de quitter Paris. Barras, alors président, écrivit à Talleyrand : « Le Directoire exécutif pense, citoyen ministre, qu'il est très instant que les ambassadeurs qu'il a nommés pour l'Espagne et la Hollande (1) se rendent à leur poste : il vous invite, en conséquence, à donner les ordres nécessaires pour que leur départ ne soit plus retardé que de trois jours au plus (2). »

Il fallait donc s'incliner. Truguet trouva cependant moyen de rester encore un mois à Paris, peut-être avec un dernier espoir d'obtenir un commandement dans l'expédition d'Angleterre. Il ne se mit en route que le 12 janvier, avec son secrétaire particulier, Bottu. Les voyageurs s'arrêtèrent deux jours à Bayonne, les 21 et 22 janvier, et gagnèrent Madrid, sans incidents, le 4 février (16 pluviôse.)

*
* *

L'ambassadeur arrivait avec des idées très combatives. Il était bien résolu à prendre le contre-pied de ce qu'avait fait Pérignon, accusé de faiblesse depuis si longtemps par Barras, et à obtenir, par la fermeté de son attitude, ce que son prédécesseur n'avait pu, lui, obtenir par sa finesse et sa courtoisie. Plein de mépris pour l'étiquette surannée de la cour et les conventions protocolaires, il comptait

(1) Delacroix avait été désigné pour le poste de la Haye.
(2) Archives F. Rousselot.

surtout sur son prestige personnel pour amener le roi d'Espagne « au niveau des lumières du siècle ». Le lendemain de son arrivée il écrivait au président du Directoire : « Me voici à Madrid. La Cour est à Aranjuez. Je vais me soumettre aux formalités. Le Directoire peut être convaincu que l'ambassadeur de la République française ne laissera échapper aucune occasion de donner de la grande nation qu'il représente l'idée que nos alliés doivent en avoir... »

*
* *

Le 8 février (20 pluviôse), à peine installé, l'ambassadeur demandait audience au prince de la Paix et, le lendemain, se rendait à Aranjuez. L'accueil, d'homme à homme, fut cordial. Mais Godoï, ce jour-là, était, paraît-il, de fort méchante humeur contre le ministre des Relations extérieures du Directoire. Talleyrand venait en effet de faire connaître officiellement que le gouvernement français refusait de recevoir, comme ambassadeur d'Espagne à Paris, M. de Cabarrus.

Depuis plusieurs mois, le remplacement du marquis del Campo avait été décidé en principe et Cabarrus était le candidat du prince de la Paix. Né à Bayonne en 1752, Cabarrus s'était lancé de bonne heure dans de grosses affaires de commerce et de banque, avait acquis une fortune considérable et passait en Espagne pour un financier fort expert. A

(1) Truguet à Talleyrand, 24 pluviôse an VI (12 février 1798).

Madrid, il occupait une somptueuse demeure et ses dîners étaient célèbres. On rencontrait dans ses salons le corps diplomatique, des grands d'Espagne et beaucoup de Français émigrés (1). Après s'être fait donner par le roi Charles IV un titre de comte, Cabarrus cherchait, depuis longtemps, à obtenir un poste officiel. Plusieurs fois il avait été question, spécialement au moment de la disgrâce de Gardoqui, de lui confier le ministère des Finances. Mais les fonctions diplomatiques semblaient surtout tenter le banquier et l'ambassade de Paris était le but qu'il poursuivait avec ténacité (2).

Cependant le personnage était fort énigmatique et peu sympathique au Directoire. En 1797, l'Espagne l'avait envoyé au congrès de Berne, et une curieuse notice avait été adressée par Labène à cette occasion. « Sa nomination au congrès (disait la notice) fait beaucoup de bruit à Madrid. Tous les seigneurs de la Cour sont indignés qu'on n'ait pas choisi un grand d'Espagne. Cabarrus joint à de vastes connaissances une étude approfondie des hommes. « Souple et adroit, il s'élève ou s'abaisse suivant la portée de ceux avec lesquels il traite.

(1) Dans un bulletin du 16 messidor an IV (4 juillet 1796), Mangourit signalait un dîner chez Cabarrus. Les convives étaient Pérignon, les trois adjudants-généraux et les secrétaires français, Dhermand, le marquis et la marquise de Tolosa, le marquis de Santiago, le ministre et le consul général de Suède, le ministre de Prusse, etc.

(2) Rappelons ici que la fille de Cabarrus, Theresia, née en 1773, après avoir épousé M. Devint de Fontenay, s'était unie, en 1794, avec le conventionnel Tallien, et joua un grand rôle à la fin de la Convention et sous le Directoire. Plus tard, elle abandonna Tallien pour M. de Caraman, et mourut à Chimay en 1835.

Plein de finesse, il lit dans la pensée des autres en voilant toujours la sienne. Il flatte toutes les passions, il caresse toutes les opinions; il n'est ni républicain ni royaliste, il n'est qu'ambitieux. Sans nulle moralité, tous les moyens lui sont bons pourvu qu'il arrive à ses fins. Il est fou des femmes et s'en sert habilement pour ses projets. Il ne faut pas avoir une telle confiance dans sa bonne foi qu'on n'ait rien de caché pour lui. Cabarrus n'a point de patrie. Il s'attachera toujours à la puissance qui flattera le plus son ambition. On le croit partisan sincère de notre Révolution, mais il n'est pas ami du Directoire. Il faut se tenir en garde contre cet homme, sans paraître cependant se défier de lui. Si le gouvernement français croit avoir besoin de ses talents à Berne, il faut lui laisser soupçonner qu'à la fin du Congrès on le demandera pour ambassadeur d'Espagne près la République française. Il ambitionne beaucoup cette place... »

Non seulement Cabarrus voulait être ambassadeur à Paris, mais Godoï, qui était son obligé, le voulait aussi, et ce désir était connu du Directoire. Mais les relations du banquier avec les émigrés à Madrid et aussi sa parenté avec Tallien parurent des raisons suffisantes pour écarter cette candidature. Talleyrand découvrit alors — après avoir cherché des prétextes plausibles — que le comte de Cabarrus était né à Bayonne, en France! Né sujet français, il ne pouvait donc représenter l'Espagne à Paris (1).

(1) Voir dans l'étude sur AUBERT-DUBAYET un cas analogue. Sta-

Bien vite, on fit paraître un arrêté spécial et, dans les premiers jours de pluviôse (fin de janvier), Talleyrand écrivit à Godoï pour faire connaître la décision officielle qui venait d'être prise : « Prince, le Directoire n'a pas cru pouvoir, d'après l'esprit de la Constitution et le principe consacré depuis longtemps en France, recevoir comme ambassadeur de la cour d'Espagne M. le comte de Cabarrus, né Français. Il m'a chargé de vous marquer que cette décision, généralisée par un arrêté (1), n'est nullement fondée sur aucune prévention qu'ait pu lui inspirer la personne de M. de Cabarrus. Mais il n'a pu, même en faveur d'un choix fait par l'Espagne, son alliée, se départir d'un principe généralement reconnu en France et adopté par la plupart des gouvernements de l'Europe. Le Directoire recevra avec autant de plaisir que de confiance le nouvel ambassadeur que la cour d'Espagne lui enverra... »

Cette lettre était arrivée à Madrid à peu près le même jour que l'amiral. Dès la première entrevue avec Godoï, il fallait donc causer de cette grave question du remplacement du marquis del Campo. Assez habilement, Truguet mit tout de suite en avant la candidature de M. d'Azara, ambassadeur d'Espagne auprès du pape. D'Azara avait rendu depuis un an, à Rome, de grands services à l'influence française. Il résidait depuis longtemps en Italie, adorait les arts et passait pour partager beaucoup des idées des encyclopédistes. Sa nomination

maty, né sujet turc, ne fut pas accepté par la Porte comme consul de France.

(1) L'arrêté est du 1er pluviôse (20 janvier 1798).

devait donc être bien accueillie par le Directoire.

Mais, piqué par la lettre de Talleyrand, Godoï refusa d'abord nettement de désigner M. d'Azara, sous prétexte que la présence de cet ambassadeur était indispensable auprès du pape. Toutefois, aucun autre chef de mission ne fut alors choisi pour Paris. Le marquis del Campo resta provisoirement à son poste, et quelques semaines plus tard, le 12 mars, Godoï se décidait à accorder la nomination de M. d'Azara (1).

Aussitôt après cette première entrevue à Aranjuez, Truguet insista pour être présenté le plus tôt possible au roi. L'audience eut lieu le 24 pluviôse (12 février), et le soir même, l'ambassadeur en rendait compte. « Je n'ai pas voulu laisser échapper l'occasion de faire connaître d'une manière éclatante ma haine contre

(1) Godoï annonça cette nomination à Truguet, qui répondit le jour même : « Je crois devoir remercier V. E. d'un choix qui sera agréable au D. E. puisque M. d'Azara possède la confiance de S. M. C. et que ses qualités personnelles lui ont mérité l'estime du gouvernement français. » (Arch. F. Rousselot. — Ces archives contiennent la copie de toute la *Correspondance* de l'amiral avec les premiers ministres, Godoï puis Saavedra.)

Don Joseph Nicolas de Azara fut reçu le 10 prairial (29 mai 1798) par le Directoire et termina ainsi son discours : « J'ai été le témoin oculaire des exploits des Français en Italie : aujourd'hui, je viens voir de plus près la sagesse qui les a dirigés. Heureux d'avoir été choisi pour cette mission, je serai l'instrument d'un rapprochement plus intime. *Et si, quelquefois*, ma conduite a pu mériter l'approbation du Directoire dans des moments critiques, j'espère que ma réputation ne se démentira pas... Etc. »

Cette dernière phrase fait allusion à une lettre de remerciements que Delacroix avait envoyée à d'Azara le 14 septembre 1796. A ce moment, Pérignon avait été chargé de remercier également le prince de la Paix pour les bons offices rendus par l'ambassadeur d'Espagne à Rome.

le gouvernement anglais, mon mépris pour les émigrés et pour les traîtres frappés dans la mémorable journée du 18 fructidor. » Sous une forme à peine protocolaire, le discours de Truguet avait été d'une violence extrême; voici ce morceau d'éloquence :

« Sire, le Directoire exécutif de la République française désirant maintenir et continuer de plus en plus l'alliance qui unit nos deux nations, m'a choisi pour ambassadeur auprès de Votre Majesté. La garantie de cette alliance repose sur nos intérêts communs autant que sur nos engagements sacrés et solennels. Elle se trouve aussi dans les vertus de Votre Majesté et dans les talents des hommes d'État dont elle a su s'entourer. Après avoir conquis la paix continentale par une suite de triomphes, un seul ennemi nous reste à vaincre. Cet ennemi est le vôtre, Sire; il est celui de l'Europe dont il n'a cessé de troubler le repos; il est celui de l'humanité entière, dont chaque jour il outrage les lois les plus saintes. C'est aux efforts des deux puissances alliées qu'il appartient de punir son affreux machiavélisme, de réprimer sa rapace ambition. Je ne souillerai pas cette cérémonie auguste en prononçant le nom de ces transfuges qui vont partout traînant le désespoir de n'avoir pu consommer la ruine de leur patrie. Je ne vous parlerai point de ces traîtres dont les machinations, plus perfides encore, ont servi le parti anglais. Le gouvernement de la République en a reconnu dans son sein même, il les a chassés et punis. Sans doute aussi Votre Majesté fera justice de tous ceux qui lui seront signalés; car ils sont les

ennemis de son trône aussi bien que de la République. Amitié sincère et dévouement loyal à ses alliés; valeur généreuse contre ses ennemis armés; mépris et châtiment pour les traîtres; voilà, Sire, les sentiments du peuple français et de son gouvernement. Il les attend, il les réclame de la part de ses alliés. Le Directoire Exécutif ne pouvait choisir pour ambassadeur de la République auprès de Votre Majesté un citoyen français qui fût plus pénétré que moi de respect pour les vertus personnelles de Votre Majesté. »

Bien qu'un peu étonné par la violence de ce discours, Charles IV avait répondu, selon l'usage, par de banales paroles de bienvenue. « Le roi, — écrivit Truguet (1) — m'a témoigné son désir de voir se resserrer de plus en plus les liens qui unissent les deux nations. La reine et les princes de la famille royale, que j'ai successivement visités, m'ont exprimé les mêmes sentiments. »

(1) Dépêche du 24 pluviôse (12 février).

III

LA POLITIQUE DE L'AMIRAL

Projets de l'ambassadeur. — Ultimatum présenté au premier ministre espagnol. — Cédule royale du 23 mars 1798. — Inefficacité des mesures prises contre les émigrés et les prêtres factieux. — Interdiction des ordres français en Espagne. — Incident avec Perrochel. — Les agents secrets de Talleyrand : Segui et Carency. — Brouille de Truguet avec son ministre.

Toujours très satisfait de soi-même, Truguet affecta de considérer comme un brillant succès la manière dont il avait été reçu à Aranjuez. Cependant, son discours avait, en réalité, produit une déplorable impression sur l'entourage royal. La tirade sur les *transfuges* et les *traîtres* avait jeté la consternation dans Madrid. Chose bien plus grave encore, au lieu de se retirer à reculons, ainsi que le voulait l'étiquette, l'ambassadeur avait osé tourner le dos au roi en quittant la salle d'audience !

L'entrevue du 24 pluviôse fit passer le représentant de la République pour un homme violent et mal élevé. Mais elle lui donnait aussi la réputation d'un ambassadeur très autoritaire avec lequel il faudrait compter. Quoique brutale, la tactique employée avait donc des avantages. Très lié avec

Merlin de Douai, Truguet lui fit part, avec emphase, de ses succès et de ses projets (1). « Si je puis parvenir à obtenir l'ascendant nécessaire, je pourrai peut-être réussir à porter le flambeau de la philosophie et de la raison dans les éléments de cette monarchie, et, sans altérer la puissance qui lui est nécessaire et que nous devons respecter religieusement par nos traités, essayer de soulager l'humanité du fléau qui l'avilit et la déchire, en la délivrant de l'horrible inquisition... Avec de pareilles vues, mon cher Merlin, et un peu de caractère, je dois espérer d'être utile. J'attends de vous, mon cher et ancien collègue, confiance et amitié. Écrivez-moi, éclairez mon zèle ardent, dirigez-le d'après les vues du Directoire... »

Pour arriver à cet « ascendant nécessaire », pour porter en bonne place « le flambeau de la philosophie et de la raison », Truguet sentit qu'il était indispensable de se ménager des alliances à la cour. Or, deux personnes seulement avaient vraiment de l'influence sur le roi : Manuel de Godoï et la reine. Pérignon avait usé de Godoï. Pour réussir mieux et autrement que son prédécesseur, Truguet résolut de faire la conquête de la reine, par son esprit et par ses prévenances. Très coquette encore en 1798 (2), Marie-Louise encouragea ce manège et affecta, de son côté, beaucoup de sympathie pour l'envoyé français. Rendu un peu fat par ses succès de bel

(1) Truguet à Merlin de Douai. 4 ventôse (22 février).

(2) La duchesse d'Abrantès (*Mémoires*, V) a donné un curieux portrait de la Reine « encore belle en 1805 bien que déjà grasse, ayant des bras et des mains superbes... »

homme à Paris, le brillant amiral crut sincèrement avoir fait impression sur la souveraine, et il eut l'ingénuité de le raconter à son ami Merlin de Douai : « La reine m'a traité avec une distinction remarquable qui m'est un peu personnelle, parce qu'elle est très aimable, qu'elle a beaucoup d'esprit et qu'elle a cru que je devrais l'apprécier beaucoup mieux que tous les mannequins espagnols dont elle est entourée et ennuyée. Elle m'a dit, le jour de ma présentation, qu'elle désirait depuis longtemps me connaître personnellement par tout ce qu'elle connaissait déjà de mon caractère et de mes talents, etc., que tout le monde s'empresserait de me faire aimer l'Espagne. Il s'est engagé entre Sa Majesté et moi une conversation assez animée, à l'étonnement et au scandale des maîtres de l'étiquette. J'ai réclamé de Sa Majesté son influence aimable et persuasive auprès du roi pour tout ce qui pourrait cimenter nos liens... Je tâcherai, en bon diplomate et non en homme galant, de tirer parti de ces bonnes dispositions. »

Se croyant sûr, dès sa deuxième audience, de la sympathie de la reine, et persuadé que le prince de la Paix avait déjà peur de lui, Truguet présenta, sans tarder, une série de réclamations très nettes, avec l'espoir de régler ainsi, du même coup, les affaires principales que Pérignon avait laissées en souffrance. Il s'agissait de l'expulsion en masse des émigrés, de la punition des prêtres qui combattaient et calomniaient la République, et d'une nouvelle prohibition des marchandises anglaises dans les ports d'Espagne.

Suivant sa vieille habitude, le prince de la Paix se contenta de répondre par de superbes promesses... pour l'avenir, et aucun des ministres espagnols ne s'émut d'abord de ces premières réclamations. Mais, alors, Truguet se fâcha. Une nouvelle note, violente et comminatoire, partit pour Aranjuez le 1er germinal (21 mars) (1). « ...Il est temps d'arrêter les scandales... C'est par des *faits* authentiques que la France veut enfin connaître ses véritables amis. C'est aujourd'hui surtout, c'est au milieu des efforts décisifs qu'elle va tenter, qu'elle a droit de demander à ses alliés l'exécution entière des engagements sacrés qu'ils ont contractés avec elle. Plus de mesures palliatives prises, plus de moyens dilatoires! Qu'une pitié mal entendue, qu'une indulgence funeste ne fasse plus sacrifier à quelques considérations personnelles les vrais intérêts de l'Espagne et le vœu prononcé de son allié... » Après avoir flétri les émigrés et les prêtres factieux (2), avec une extrême énergie, l'ambassadeur concluait : « Je demande, prince, au nom de mon gouvernement : 1° que le roi ordonne à tous les ci-devant Français, reconnus émigrés par la République, de sortir sans délai de son royaume, et que des mesures soient prises pour réprimer et punir les prêtres factieux qui prêchent le désordre et provoquent la haine

(1) Truguet à Godoï. N° 10 du cahier de correspondance. (Arch. F. Rousselot.)

(2) Pour expliquer la haine de Truguet contre les prêtres français habitant l'Espagne, il faut se rappeler que ces prêtres s'étaient résolument posés en adversaires de l'Alliance. Leurs prédications virulentes dans certaines provinces étaient extrêmement gênantes pour la politique du Directoire. (Truguet à Saavedra, 23 germinal.)

du peuple contre les citoyens et le gouvernement français; 2° que les marchandises anglaises soient prohibées dans tous les ports d'Espagne, soit en Europe, soit en Amérique, par une cédule expresse et nouvelle de Sa Majesté Catholique; 3° que toutes les dispositions du traité de paix et d'alliance entre Sa Majesté Catholique et la République française, et notamment l'article XI, qui rétablit toutes nos relations politiques et commerciales dans le même état où elles étaient avant la guerre, soient strictement et fidèlement observées; et que toutes cédules, ordonnances ultérieures et contraires à ces dispositions soient formellement abrogées par une déclaration authentique de Sa Majesté Catholique. »

C'était là un véritable ultimatum. Cette fois, le premier ministre comprit que les tergiversations devenaient difficiles et qu'il fallait faire des concessions, de peur de voir se relâcher la fameuse alliance. Le surlendemain, 3 germinal (23 mars), paraissait une cédule royale donnant en partie satisfaction à l'amiral (1). Par cette cédule, — dont copie fut aussitôt transmise à Paris, — le roi ordonnait à tous les émigrés français de sortir immédiatement du royaume. « Pour ne pas leur refuser entièrement l'hospitalité qui leur a été accordee jusqu à présent — disait Charles IV, — et en considération de leur misère, je permettrai que ceux qui le voudront passent dans l'île de Majorque, où ils pourront recevoir les secours de leurs amis ou parents... » Cette solution — l'envoi à Majorque — avait été

(1) Cette cédule ne répondait ni à la deuxième ni à la troisième demande de l'ultimatum.

conseillée par Truguet. Jamais le Roi n'eût consenti à *renvoyer* les émigrés, tandis que la déportation à Majorque, en territoire espagnol, pouvait paraître un expédient acceptable.

Au point de vue purement humain, la mesure obtenue par l'amiral était inique et cruelle. Obligés de quitter la France au commencement de la Révolution, presque tous les émigrés s'étaient constitué en Espagne, depuis six ou sept ans, une nouvelle patrie. Beaucoup même de ceux qui avaient servi dans les armées et les flottes royales s'étaient maintenant fixés dans certaines provinces hospitalières et ne demandaient plus, en somme, que leur place au soleil.

L'envoyé du Directoire ne pouvait juger ainsi en 1798. Il considérait comme de véritables traîtres tous les anciens Français qui, malgré la paix de Bâle et le traité de Saint-Ildefonse, continuaient à détester leur pays d'origine, et à confondre dans leur haine implacable la France et la République. Du reste, si certains émigrés que la misère avait conduits à s'enrôler dans les troupes royales étaient inoffensifs et méritaient une indulgente pitié, par contre les chefs de l'émigration, riches et puissants, comme d'Havré, Saint-Simon, de Piennes (1), étaient fort peu intéressants. En réclamant l'expulsion en masse, Truguet avait eu surtout pour but de frapper ces chefs. Après avoir reçu copie de la cédule du 23 mars, il répondit à Godoï : « Laissons au temps le soin de nous indiquer

(1) Pour ces personnages, voir PÉRIGNON, IV.

les exceptions réclamées par l'humanité en faveur de l'âge, de la faiblesse et de l'infirmité! Mais, je le répète, que les chefs soient frappés sur-le-champ et avec la plus grande sévérité (1). »

Malheureusement pour les idées de l'amiral (2), ce ne furent pas les chefs de l'émigration, très appuyés à la cour, qui partirent pour les Baléares. L'exode en masse était du reste totalement impraticable. Car, non seulement l'île de Majorque était désignée pour recevoir les émigrés, mais c'était là aussi que devaient être transportés les « prêtres turbulents et factieux » et tous les soldats de l'ancien régiment de *la Reine*, qui venait d'être enfin licencié. Devant la menace de cette véritable invasion, l'évêque, les municipalités et le gouverneur général des Baléares protestèrent énergiquement. Quand il fallut appliquer la cédule du 23 mars, des difficultés sans nombre se produisirent. Aucune époque ferme n'avait été fixée pour l'embarquement, aucun navire désigné, en sorte que la mesure obtenue par l'insistance de Truguet resta inexécutable et à peu près inexécutée et que le but ne fut pas atteint. La très grande majorité des émigrés et des prêtres visés resta en Espagne. Trois cents prêtres seulement et une partie du régiment licencié partirent au mois de mai pour Majorque. Mais les trois vaisseaux qui les portaient n'abordèrent même pas aux Baléares. Ils furent pris par une croisière

(1) Truguet à Godoï, 4 germinal.
(2) Truguet à Saavedra, 12 germinal et 23 germinal.

anglaise et leurs passagers furent débarqués sur la côte (1).

Pour terminer cette question des prêtres et des émigrés, notons qu'un certain nombre d'entre eux étaient très disposés à faire leur soumission pour pouvoir rentrer en France. Déjà, l'année précédente, après les élections de l'an V, croyant qu'une réaction allait se produire, des centaines de prêtres avaient passé la frontière (2). Quant aux émigrés proprement dits, il leur était nécessaire, pour quitter l'Espagne, de se procurer des passeports. Un aventurier, Botelot, avait installé à Madrid même une agence de faux passeports qui fonctionna pendant plusieurs mois (3).

(1) Il est curieux, à propos de la cédule obtenue par Truguet de rappeler les mesures tolérantes prises en Italie par Bonaparte, même avant le traité de Tolentino, à l'égard des prêtres réfractaires. (Voir Sciout, II, 445.)

(2) Lettre du 10 prairial an V, de Guinand, vice-consul à Séville. — Lettre, du 30 messidor, de Roquesantes, consul à Cadix. — Lettre, du 5 fructidor, de Lacarrière, consul à Santander. Dans cette dernière ville, soixante-dix prêtres étaient partis le même jour.

Le même fait se produisit du reste à la même époque, en Italie et en Allemagne.

Rappelons qu'en novembre 1797, la duchesse d'Orléans, veuve de Philippe-Égalité, était arrivée à Barcelone. Libre depuis la chute de Robespierre, elle avait été contrainte de quitter la France après la journée du 18 fructidor. Le gouvernement lui faisait servir — après confiscation de ses biens — une pension de 100,000 livres. Le vieux prince de Conti, également installé à Barcelone, touchait 50,000 livres. La duchesse d'Orléans resta en Espagne jusqu'en 1808. Elle se réfugia ensuite en Sicile.

(3) Botelot fut arrêté au mois de mai, sur la demande de Truguet.

*
* *

Le plus clair résultat de la cédule royale fut surtout de froisser les sentiments du peuple espagnol. Dès son apparition, le ministère fut accusé de faiblesse et un long frisson de pitié secoua la catholique Espagne. La haine contre les Français, que l'alliance conclue en 1796 n'avait pu éteindre, présenta même une curieuse recrudescence (1), et le parti de la cour, très hostile depuis longtemps à Godoï, renouvela violemment ses attaques. A Paris, Pérignon avait été traité par Barras de « valet du prince de la Paix ». A Madrid, certains grands d'Espagne déclarèrent que Manuel de Godoï était décidément vendu au Directoire exécutif de la République !

Nous verrons que les résultats de ces nouvelles attaques contre le premier ministre ne se firent pas attendre. L'apparition de la cédule constituait néanmoins un réel succès pour l'amiral. Elle prouvait son influence et par conséquent fortifiait sa situation diplomatique à Madrid.

Pour toutes les questions en suspens, l'ambassadeur avait du reste, depuis deux mois, montré la même énergie combative. Sa correspondance

(1) Perrochel écrivit à Talleyrand le 2 prairial (21 mai 1798) : « Le fond de la nation espagnole a pour les Français une antipathie, une haine que la Révolution a fortifiée mais qu'elle n'a pas fait naître. Cette haine est fondée sur d'anciens préjugés populaires, sur l'ignorance, sur la jalousie, sentiments que nos victoires et leurs défaites ne pouvaient pas affaiblir. »

avec les ministres espagnols (1) en fait foi. Quelques jours avant d'obtenir la cédule contre les émigrés, il avait aussi réussi à faire prendre une mesure que tous les représentants de la République à l'étranger réclamaient alors avec insistance : l'interdiction du port des décorations françaises.

Cette affaire, qu'il considérait comme très importante, l'avait vivement préoccupé dès son arrivée. Deux jours après l'audience royale d'Aranjuez, le 26 pluviôse (14 février), il avait entamé des pourparlers à son sujet et demandé nettement, aussi bien pour les Espagnols que pour les Français émigrés, une défense expresse de porter ostensiblement toute distinction honorifique octroyée avant 1792 par les rois de France. Remarquons que l'ambassadeur était lui-même chevalier de Saint-Louis depuis 1780! Godoï n'avait pas fait d'objection de principe. Il s'était montré disposé à faire droit à la demande formulée, mais il avait cependant posé deux conditions absolues : le roi Charles IV, ainsi que les princes d'Espagne, cousins des Bourbons de France, continueraient à porter les ordres français; puis, la mesure, une fois prise, n'aurait d'application en Espagne que si d'autres monarchies donnaient l'exemple. C'était une habile fin de non-recevoir dont l'ambassadeur ne s'était pas contenté. Revenant à la charge avec insistance, Truguet avait enfin triomphé des hésitations royales et obtenu gain de cause. Désormais les émigrés n'étaient plus autorisés à porter en public leurs croix de Saint-Louis.

(1) Arch. Franck Rousselot.

*
* *

Pendant que l'amiral se faisait ainsi à Madrid la réputation d'un diplomate énergique et heureux, il avait dû, comme Pérignon l'année précédente, entrer en lutte avec son secrétaire d'ambassade.

Fort ambitieux d'honneurs et d'argent et grisé par les fonctions de chargé d'affaires remplies pendant quelques semaines, M. de Perrochel avait tenté, avant l'arrivée de son chef, de grossir pour l'avenir sa propre situation en Espagne. Il ne lui convenait pas de redevenir simple et unique secrétaire avec dix-neuf mille francs d'appointements. Il avait donc soumis au ministre, en janvier, des réclamations pécuniaires : « La vie — disait-il — est beaucoup plus chère à Madrid qu'à Paris ; une livre de bougie vaut cinq ou six francs, une livre d'huile détestable deux francs, etc. » Comme conséquence des difficultés matérielles trouvées à Madrid, Perrochel avait trouvé une ingénieuse combinaison pour augmenter ses ressources et il l'avait proposée à Talleyrand. Discrédité depuis longtemps, par ses démêlés avec Pérignon, le consul général Dhermand demandait à rentrer en France. Le moment n'était-il pas venu de donner satisfaction à Dhermand ? Quant au poste de consul général, rien n'était plus facile, au dire de Perrochel, que de le supprimer définitivement. Pour simplifier les correspondances, on rattacherait les affaires commerciales aux affaires diplomatiques. A l'avenir, le secrétaire d'ambassade

ferait fonctions de consul, s'occuperait des affaires autrefois du ressort de Dhermand et recevrait une augmentation de traitement égale à la moitié du traitement du consul général. En fait, avec ce système, Perrochel devait pouvoir correspondre avec le ministre, *parallèlement* à l'ambassadeur et son importance, plus encore que son traitement, se fût ainsi trouvée singulièrement augmentée.

Ces propositions de l'ex-chanoine étaient arrivées à Paris le lendemain du départ de Truguet. Sans consulter le principal intéressé, et désireux d'être agréable à son protégé, Talleyrand avait assez légèrement donné son approbation par arrêté du 25 pluviôse (13 février). Le poste de consul général avait été supprimé (1).

Dès qu'il connut cette mesure, l'ambassadeur protesta très violemment. Il déclara au Directoire, le 12 mars, que l'arrêté ministériel était absurde et serait cause de conflits sans nombre. Bref, il demandait instamment que Perrochel ne fût pas chargé de la succession de Dhermand. Le Directoire ayant donné raison à l'amiral, Talleyrand fut obligé de revenir sur sa décision. Un nouvel arrêté du 6 germinal-26 mars annula celui de pluviôse. Désormais l'ambassadeur lui-même devait réunir à ses attributions celles du consul.

Cet incident très vif avait tout de suite tendu les

(1) Dhermand resta à Madrid jusqu'en mai. Il fut alors attaché au département des Relations extérieures pour les affaires commerciales, puis nommé chef de la direction des consulats. Sa compétence commerciale était d'ailleurs indiscutable.

rapports de Truguet avec son ministre. Nous avons déjà signalé le peu de sympathie qu'ils éprouvaient l'un pour l'autre. Non seulement Perrochel avait été chargé, avant son départ, de surveiller l'ambassadeur, mais en outre Talleyrand avait à Madrid un policier à ses gages chargé de le renseigner sur la politique suivie. Dans sa correspondance, cet agent désignait les personnages par des noms d'emprunt: Godoï s'appelait *Janus* et Cabarrus *Caton d'Utique* (1). Se méfiant des idées de Truguet, le ministre tenta aussi de faire prévaloir à Madrid ses vues personnelles en envoyant des agents secrets chargés de missions que l'ambassadeur devait ignorer,

La première tentative ainsi faite avait trait aux affaires du Portugal, qui, malgré les efforts de Pérignon, n'avaient guère avancé depuis deux ans (2). Dans les instructions rédigées le 13 brumaire an VI (3 novembre 1797) pour le nouvel ambassadeur du Directoire, Talleyrand avait insisté sur l'intérêt qu'avait la France à prendre possession de la Louisiane et avait ajouté : « Que reste-t-il donc à proposer à l'Espagne pour lui tenir lieu de la Louisiane et de la Floride? Une belle occasion se renouvelle, c'est la conquête du Portugal. On sait qu'il répugne à Sa Majesté Catholique d'enlever l'espoir d'un trône à la princesse du Brésil, sa fille. Mais l'intérêt immense et permanent de deux grands peuples et les splendeurs de la couronne d'Espagne

(1) A. E. Mém. et Doc. Supp. 1967-350.
(2) Nous avons résumé la question au chapitre VII de l'étude sur PÉRIGNON.

doivent l'emporter sur des considérations particulières, sur quelques affections personnelles et sur l'intérêt très personnel d'une personne qui d'ailleurs peut trouver aussi d'amples dédommagements. La gloire et la prospérité des deux nations exigent que les Anglais soient expulsés pour jamais de la péninsule. Et si l'on veut faire arriver l'Espagne à un plus haut degré de splendeur, il faut relier le Portugal à cette monarchie. »

A la fin de 1797, Perrochel avait donc été chargé, comme représentant intérimaire de la République, de faire à Godoï de nouvelles propositions relatives à l'occupation du Portugal pour contraindre le prince du Brésil à fermer les ports aux Anglais. Une expédition française fut même un moment prévue, en janvier 1798. Le général Augereau, — auquel, sur la demande de Bonaparte, on venait de retirer la direction de l'armée du Rhin — se rendit à Perpignan et fut chargé de préparer la conquête. « Bientôt — dit l'historien de Sybel — des Pyrénées à la frontière portugaise, les fonctionnaires espagnols disposèrent sur toute la route des étapes et des magasins pour Augereau. »

Cette assertion est fort exagérée. En janvier 1798, on *parla* beaucoup de conquérir le Portugal, mais les Espagnols ne firent rien pour aider l'expédition projetée. D'ailleurs, à ce moment, les affaires de Rome préoccupaient vivement le Directoire. L'occupation de la Ville éternelle venait d'être résolue comme conséquence de l'assassinat de Duphot. L'idée d'une expédition en Portugal fut très vite abandonnée.

Talleyrand s'était alors décidé à tenter une nouvelle démarche pour obtenir la médiation effective du gouvernement espagnol en vue d'un traité à imposer. Il pensa qu'un agent spécial était nécessaire pour cette négociation, qui devait être tenue secrète, et fit choix d'un aventurier toujours prêt à toutes les besognes, le citoyen Ségui.

Déclassé depuis longtemps, Ségui avait déjà rempli plusieurs missions *à côté*. Fort intelligent, il avait été employé sous la monarchie au siège de Port-Mahon, et avait assisté à l'attaque de Gibraltar en 1780. Arrêté et emprisonné par ordre de Florida Blanca, alors premier ministre, il était rentré en France vers 1790, avait continué à servir les plus offrants et s'était fait décerner successivement le titre d' « intendant des armées », puis de « commissaire du gouvernement ». En cette dernière qualité, il avait négocié le paiement des indemnités promises par le roi de Naples à la suite du traité d'octobre 1796 (1), et dans ses discussions avec le prince de Castelcicala avait montré de l'adresse et du savoir-faire.

Cet agent, que Talleyrand connaissait de longue date, reçut des instructions secrètes le 22 pluviôse (10 février), partit le lendemain de Paris et arriva à Madrid le 9 ventôse (27 février), quinze jours seulement après Truguet. Il se cacha de l'ambassadeur, entra en relations avec Perrochel et — par ordre du ministre — chargea le secrétaire d'entamer de nouveaux pourparlers. Les affaires de

(1) Voir CANCLAUX, III.

Portugal devaient être réglées immédiatement. Si Godoï n'entrait pas dans les vues du Directoire, rien ne devait être épargné pour provoquer sa chute (1).

Très flatté de la confiance de Talleyrand, Perrochel flaira cependant le danger. Il ne se souciait pas de travailler ainsi à l'insu de l'amiral et écrivit au ministre pour faire ressortir la fausseté de la situation qui allait être créée et les difficultés de la voie où l'on s'engageait. Les instructions apportées par Ségui ne lui paraissaient d'ailleurs pas rationnelles, le maintien du prince de la Paix au pouvoir étant encore désirable. « Ce n'est pas chose facile que de renverser le prince de la Paix, quoique toutes les petites factions le désirent, pour des motifs différents. D'ailleurs, que pourrait-on espérer d'un tel changement? La reine deviendrait maîtresse absolue des volontés du roi, le nouveau ministre serait de son choix et certes elle ne le prendrait pas parmi les hommes qui ont quelque penchant pour la République (2)... » Se sentant gêné, vis-à-vis de Truguet, Perrochel concluait... en demandant son propre rappel.

Les menées de Ségui furent découvertes assez promptement par l'ambassadeur, qui s'en plaignit amèrement au Directoire, sans passer par l'intermédiaire de Talleyrand. « Ségui trouvera auprès

(1) Barras connut l'envoi de Ségui, mais les autres directeurs, même Rewbell, qui avait la haute main sur les affaires diplomatiques, semblent l'avoir ignoré complètement. Le marquis del Campo avait été informé par Talleyrand et en avisa Godoï.

(2) Perrochel à Talleyrand. 13 ventôse (3 mars 1798).

de moi l'opposition la plus complète à ses projets et à ses vues, *quels que soient d'ailleurs les hommes et les intérêts* auxquels les uns et les autres sont liés. » L'amiral déclarait qu'il était certain personnellement « d'obtenir tout ce qu'on attendrait en vain de ces démarches tortueuses, de ces ridicules intrigues de ruelle dont peuvent user entre eux de vieux courtisans du roi, mais qui sont indignes de la politique d'une grande nation ».

De son côté, le prince de la Paix qui n'avait pu refuser une première audience à Ségui, ne voulait à aucun prix se brouiller avec l'ambassadeur. Prévenu par Truguet (1), il refusa de poursuivre la négociation et fit écrire à l'agent secret : « Citoyen, j'ai reçu le billet que vous m'avez écrit aujourd'hui, dans lequel vous me demandez une audience, et je suis bien fâché de vous dire en réponse que je ne puis pas vous recevoir, car le citoyen ambassadeur ayant appris que vous étiez venu me voir aussitôt après votre arrivée, m'a prié de ne plus vous accorder d'audience jusqu'à ce qu'il m'eût instruit des motifs graves qu'il avait pour me faire cette demande (2). »

Ainsi éconduit par le prince de la Paix, traqué par Truguet et peu encouragé par Perrochel, Ségui n'avait plus qu'à disparaître Il quitta Madrid le 25 ventôse (15 mars), revint à Paris, et se vengea de sa déconvenue en attaquant violemment l'amiral dans *l'Ami des Lois*.

(1) Truguet à Godoï, 3 germinal.
(2) Lettre transmise par Ségui à Talleyrand le 18 ventôse (8 mars 1798).

*
* *

Presque en même temps que Ségui, un autre émissaire de Talleyrand arrivait à Madrid avec une mission beaucoup plus policière que politique. Cet agent, le citoyen Carency, était l'ex-comte de Carency, fils du duc de Lavauguyon, le dernier ambassadeur de Louis XVI en Espagne (1). Au commencement de l'émigration, Carency, qui parlait parfaitement la langue du Cid, s'était fait passer, à Francfort, pour un ministre espagnol et, à ce titre, s'était fait remettre des sommes considérables par un banquier. Découvert, il n'avait évité la prison en Allemagne qu'en se réfugiant à Paris et en s'enrôlant dans la police. Complètement dévoyé, il s'était vendu à Barras en 1795 et, depuis lors, espionnait ici et là pour le compte du Directoire. En Espagne, son rôle devait être plus odieux encore qu'à Paris, puisque Talleyrand l'avait chargé de surveiller ceux qui avaient été les amis de son père et les anciens camarades de son orageuse jeunesse.

Informé de la présence de ce franc coquin, « émigré connu en Espagne par ses exagérations royalistes, lié de tous temps avec tout ce que Madrid compte de plus immoral et de plus avili (2) », Truguet, comme pour Ségui, se plaignit très vivement

(1) Pour Lavauguyon, voir Pérignon, IV. — Carency avait épousé Mlle de Rochechouart-Faudoas. — Cf. E. Daudet, *Hist. des Emigrés.*

(2) Truguet au président du Directoire. 16 ventôse (6 mars 1798).

au Directoire. Il demanda l'arrestation de l'agent secret, et raconta que Carency avait cyniquement proposé au ministre espagnol de disposer à son gré des membres du gouvernement français... moyennant finances. Se voyant éventé et menacé, l'envoyé de Talleyrand réussit à quitter Madrid avec un faux passeport avant que la réponse du Directoire fût arrivée (1).

Ces deux affaires — Ségui et Carency, — dans lesquelles l'ambassadeur avait eu constamment le beau rôle, irritèrent profondément le vindicatif ministre des Relations extérieures. Connaissant les ressentiments de Talleyrand qu'il détestait lui-même profondément, Truguet avait déjà pris le parti de correspondre directement avec le Directoire, où il pensait ne compter que des amis. Il écrivait à la date du 17 ventôse (7 mars). « J'ai déjà fait connaître au Directoire exécutif les motifs qui me forcent à lui adresser directement mes dépêches. Je désire plus que jamais de voir arriver le moment où les affaires reprendront leur marche naturelle et accoutumée. Cet instant sera celui où finiront toutes les intrigues dont on n'a cessé de m'entourer depuis mon arrivée en Espagne. Je ne vous parlerai plus, citoyens directeurs, de toutes ces vilaines manœuvres... Je ne puis cependant vous laisser ignorer que le prince de la Paix est instruit de toutes ces menées et qu'il en a fait ce matin des confidences qui me prouvent que j'en avais moi-même bien saisi

(1) L'ambassadeur avait demandé son expulsion au gouvernement espagnol, mais sans succès. Truguet à Saavedra. Notes du 30 germinal et du 11 prairial.

le fil. Faut-il s'étonner que des trames de ce genre soient aussitôt découvertes que formées? Les individus qui figurent ordinairement dans ces scènes odieuses y cherchent seulement leur intérêt particulier et leur secret est toujours à celui qui les paye le mieux. »

L'amiral avait cent fois raison, mais Talleyrand se montra furieux de cette correspondance directe avec le gouvernement, et obtint du Directoire un blâme sévère pour l'ambassadeur (1). Le ministre écrivit de sa main : « Le Directoire compte sur vos regrets et il aime à croire qu'ils vous inspireront plus de mesure à l'avenir. »

Ce blâme ne pouvait qu'exaspérer l'orgueilleux amiral, qui envoya au directeur Merlin de Douai une protestation très chaude et très digne : « Si je voyais encore la confiance du Directoire vaciller entre moi ambassadeur et tout autre agent, je demanderais à l'instant mon rappel (2). »

Avec Perrochel, qui s'était montré très gêné de l'attitude équivoque que la tortueuse politique de Talleyrand lui avait imposée, les choses restèrent en l'état. Informé que son secrétaire avait demandé à quitter Madrid, l'amiral écrivit généreusement : « J'aime à croire qu'il a été porté à cette démarche

(1) Dans sa préface du tome III des *Mémoires* de BARRAS, M. Georges Duruy, qui est un des historiens les plus documentés sur cette période du Directoire, affirme que le grand motif de la haine de Talleyrand contre Truguet était surtout que l'amiral avait refusé d'aider certains tripotages du ministre « qui, sous le couvert de sa fonction, étendait jusque sur les pays étrangers le réseau de ses spéculations... »

(2) Truguet à Merlin de Douai, 10 germinal (30 mars 1798).

par des motifs purs, et cette conviction me suffit pour prier le Directoire de ne donner aucune suite à sa demande. L'intérêt de la gloire de la République exige qu'on prévienne toute espèce d'éclat et le Directoire me connaît assez personnellement pour être convaincu que, de mon côté, j'agirai de manière que ce qui s'est passé entre le citoyen Perrochel et moi ne puisse jamais transpirer au dehors. »

IV

LA VENGEANCE DE TALLEYRAND

Chute du prince de la Paix. — Sa nouvelle orientation. — M. de Saavedra. — Négociations relatives au Portugal. — Bonne situation de Truguet à Madrid. — La haine de Talleyrand. — Rappel de l'ambassadeur. — Lutte avec Perrochel. — Présentation des lettres de recréance.

Nous avons dit que la cédule royale du 23 mars avait eu pour principal résultat, dès son apparition, de faire renouveler les attaques contre Godoï. Le prince de la Paix avait dû céder parce qu'il lui était indispensable de s'appuyer sur la France et, par conséquent, de ne pas déplaire à l'ambassadeur. Mais les calculs du prince de la Paix se trouvèrent déjoués par un caprice de la reine. Décidément lasse de son favori, Marie-Louise venait de prendre un nouvel amant, le jeune capitaine Mallo. Dès lors, la souveraine ne tenait aucunement au maintien de Godoï au pouvoir. Elle se laissa persuader par son confesseur, — ennemi personnel du ministre, — que le bien de l'Espagne exigeait une nouvelle orientation politique et que le moment était venu de faire cesser la dictature exercée depuis plus de cinq ans. Les criailleries des courtisans servirent

d'ailleurs les projets de la reine. Quelques jours après l'apparition de la fameuse cédule, le 28 mars, le roi Charles IV prenait définitivement son parti et écrivait de sa propre main au ministre d'État : « Ayant égard aux demandes réitérées que vous m'avez faites, soit verbalement, soit par écrit, pour que je vous affranchisse des emplois de secrétaire d'État et de sergent-major de mes gardes du corps, je me suis décidé à accéder à vos instances réitérées en vous affranchissant des deux emplois, en nommant *par intérim* don F. Saavedra pour le premier, et, pour le second, le marquis de Ruchena, auquel vous pourrez remettre ce qui est relatif à chacun de ces emplois; vous laissant tous les honneurs, appointements, émoluments et prérogatives que vous possédez aujourd'hui; vous assurant que je suis extrêmement satisfait du zèle, de l'amour et de l'habileté avec lesquels vous vous êtes conduit en toutes circonstances qui ont eu lieu sous votre commandement et dont je serai extrêmement reconnaissant tant que je vivrai; et que dans toutes les occasions je vous donnerai des preuves non équivoques de ma gratitude pour vos services signalés. »

En se reportant à la longue liste (1) des titres portés par Emmanuel de Godoï, on voit que sa chute n'était qu'une demi-disgrâce. Il n'était plus ministre d'État, ni sergent des gardes du corps, mais conservait toutes ses autres fonctions honori-

(1) Voir Pérignon, II.

fiques et lucratives. Dès les premiers jours d'avril, il réussissait à grouper habilement à ses côtés de puissants personnages et songeait au moyen de reprendre prochainement le pouvoir suprême en changeant son fusil d'épaule. Devenu le chef d'un nouveau parti, dit « catholique », il se réconciliait avec son vieil ennemi Musquiz, confesseur de Marie-Louise (1), et tentait de faire passer M. de Saavedra pour un « philosophe athéiste ». L'infant de Parme, neveu et gendre de la reine, le duc d'Ossuna, le général Urrutia, et même des fonctionnaires du tribunal de la Sainte Inquisition liaient leurs ambitions à celles du ministre tombé. Quelques mois plus tard, le retour de Godoï aux affaires était discuté et même considéré comme probable. En nivôse an VII (décembre 1798), le commissaire du Directoire à Bayonne pouvait écrire : « Je ne doute pas d'un prochain changement dans le ministère, le prince de la Paix ayant repris une influence décisive et si forte qu'il est certainement plus avantageux à la France dans ce moment de s'en servir que de la combattre... ».

Il faut bien dire cependant que, le 28 mars, la nouvelle du remplacement d'Emmanuel fut d'abord très favorablement accueillie non seulement à la cour d'Espagne, mais aussi dans certains milieux

(1) Ce Musquiz passait pour un piteux personnage, de mœurs douteuses. « Dans sa conduite privée il imite le grand Turc, du moins quant au sérail, et préfère une jolie fille à une discipline... » (Lettre adressée à Lambrechts, ministre de l'intérieur, en vendémiaire an VII.)

politiques français. On oublia vite à Paris la part prépondérante prise par le prince à la conclusion de l'alliance pour ne plus se souvenir que de son manque de franchise et de ses éternelles tergiversations. Talleyrand (1) applaudit à la chute du favori parce qu'il venait de gêner la mission de Ségui en la dénonçant, et Truguet parce qu'il espérait que le successeur désigné, M. de Saavedra, serait beaucoup plus maniable (2). « Le choix de M. de Saavedra — écrivit l'amiral le 10 germinal (30 mars) — m'avait en quelque sorte été annoncé par le roi lui-même, qui, dans son audience publique, avait affecté de me parler de lui avec éloge en ajoutant qu'il savait que je l'avais autrefois connu en Amérique et que j'avais pour lui de l'estime et de l'amitié. » Saavedra passait d'ailleurs pour être très sympathique à l'alliance. Deux jours après la nomination du nouveau ministre, Truguet obtenait une nouvelle cédule — complétant celle du 23 mars, — qui prohibait en Espagne les marchandises de provenance anglaise. En la présentant comme un succès important dû à ses propres efforts, l'amiral traçait ainsi le portrait du successeur de Godoï : « A toutes les époques et dans toutes circonstances, j'ai trouvé dans M. Saavedra les lumières de l'homme d'État unies aux principes des philosophes; des vues saines et étendues en manière d'économie politique et commerciale ; les connaissances d'un homme qui a beaucoup

(1) Talleyrand apprit la nouvelle par le marquis del Campo. Il se hâta d'en avertir le Directoire. (Lettre à Merlin de Douai du 15 germinal.)

(2) Truguet félicita le nouveau ministre le 9 germinal (29 mars).

vu par lui-même et qui a observé avec fruit; une manière de traiter franche et dégagée de ces moyens tortueux et détournés qui tuent la confiance ; enfin, *une haine profonde pour le gouvernement anglais* et une *conviction raisonnée de l'importance dont doit être, pour l'Espagne, son alliance avec la République française* (1)... »

Cet éloge pompeux souligne la satisfaction de l'ambassadeur. La mesure relative aux marchandises anglaises, que Saavedra avait accordée le surlendemain de son arrivée aux affaires, montre du reste combien le nouveau ministre était décidé à donner satisfaction à la République. Fier des avantages déjà obtenus, l'amiral voulut plus encore, et c'est alors que furent prises des mesures maladroites pour la déportation à Majorque des prêtres et des émigrés. Il tenta aussi de résoudre la question portugaise, que Talleyrand avait voulu faire traiter en dehors de lui par Perrochel et Ségui. N'étant pas, comme Godoï, l'obligé de la famille royale de Portugal, Saavedra facilita la reprise des négociations.

(1) Lettre du 16 germinal (5 avril 1798). — La haine que Saavedra passait pour porter à l'Angleterre parut alors d'une importance capitale. En effet, depuis quelques mois, une sorte de détente s'était produite entre l'Espagne et l'Angleterre. Les ordres donnés dans les ports espagnols d'Amérique au sujet des vaisseaux anglais étaient devenus moins rigoureux et la flotte de Cadix continuait à rester inactive... Cette situation, connue en France, avait été dénoncée le 23 pluviôse par un article de *l'Ami des Lois*. Rewbell s'en était ému, des explications avaient été demandées au marquis del Campo, et Talleyrand avait dû fournir un long rapport à ce sujet. Evidemment, pendant les dernières semaines de son ministère, Godoï, ayant besoin du *parti anglais de la cour*, avait fait certaines concessions qui ne pouvaient qu'être peu heureuses pour l'alliance avec la France.

Un envoyé extraordinaire, Don Diego Manouha, vint à Madrid au mois de mai, et Truguet put discuter avec lui la conclusion et la ratification d'un traité dont les bases avaient été jetées l'année précédente (1). Mais pour obtenir l'acceptation des nouvelles conditions exigées par le Directoire (2), une intervention armée, espagnole ou française, eût été absolument nécessaire, et ni l'Espagne ni la France ne s'en souciaient. Les conversations engagées à Madrid n'avancèrent donc pas la question, qui resta en suspens pendant trois ans. Il fallut la main puissante du Premier Consul pour décider Charles IV à peser sérieusement sur son gendre et à entamer une courte campagne que termina l'insuffisant traité de Badajoz en 1801.



En somme Saavedra facilita grandement la politique de Truguet et il est certain qu'à la fin d'avril 1798 l'influence de l'ambassadeur était considérable à Madrid. L'amiral gardait sa réputation d'homme violent, mais on avait peur de lui. D'autre part, malgré certaines maladresses du début, sa franchise lui avait valu des sympathies véritables. On peut donc dire qu'il représentait heureusement la République. A la cour même, on avait oublié son premier discours, qui avait paru déplacé, et la reine, que

(1) Voir Pérignon, VII.

(2) L'influence des émigrés était encore très grande en Portugal. Trois régiments d'émigrés — régiments de Castries, de La Châtre et de Mortemart — continuaient à exister. Le duc de Coigny représentait officiellement le prétendant à Lisbonne.

Truguet amusait par son esprit et sa causticité, avait décidément plaisir à le rencontrer et à causer avec lui.

Or, en 1798, à cette cour espagnole, où les traditions de la plus stricte étiquette étaient toujours en honneur, toute conversation particulière avec l'un ou l'autre des souverains devait être considérée comme une faveur inestimable. A l'une des audiences d'Aranjuez, rompant avec les usages, Truguet se permet de parler *directement* politique avec le roi et la reine. Cette conversation est immédiatement « très remarquée » et l'amiral croit nécessaire de la signaler au président du Directoire : « Le roi m'a répondu avec beaucoup d'égards, et la reine m'a dit, assez haut pour être entendue, les choses les flatteuses... (1). »

Lorsque le récit banal de cette entrevue arrive à Paris, Talleyrand fait remarquer « la sensibilité qu'exprime l'ambassadeur républicain pour un procédé aimable de la vieille reine (2). » Dès lors, peu à peu une légende méchante se forme. La Revellière s'en fait l'écho. « L'amiral, — dit-il — voulut profiter de l'ascendant irrésistible qu'il croyait avoir sur toutes les femmes pour subjuguer la reine, l'honorer de ses faveurs, la diriger à son gré, et, par elle, diriger le conseil et la cour comme il l'entendait... » D'un autre côté, on lit dans les *Mémoires d'un homme d'État* que « Truguet était homme d'esprit, plein de grâce et d'amabilité, formant à la cour des liaisons de galanterie qui augmentaient son influence

(1) Lettre du 16 ventôse (6 mars), d'Aranjuez.
(2) *Mémoires* de Barras, II, chap. vi.

et qu'il avait acquis de l'ascendant sur la reine... »

En ces matières délicates, il est toujours difficile de conclure. Mais, ici, Talleyrand est en scène. Tous les moyens lui sont bons. Voulant se débarrasser de Truguet, il tente de le ridiculiser en colportant l'histoire de sa *liaison* avec la reine d'Espagne, en faisant méchamment remarquer le peu de dignité de l'amiral et son inconcevable fatuité. Et le ministre — dont l'adresse n'est pas discutable — réussit à persuader plusieurs membres du Directoire, dont Barras. Plus tard cependant, voyant plus clair dans le jeu de l'ancien évêque d'Autun, Barras écrira à propos de cette odieuse campagne entreprise contre Truguet que « le chapitre de la galanterie était une invention de Talleyrand, comme tout le reste ».

A Madrid, Truguet avait dû subir les attaques des ennemis de Saavedra, et par conséquent du nouveau « parti catholique » que dirigeait maintenant Godoï. Le prince de la Paix avait été du reste mêlé, depuis cinq ans, à trop d'affaires différentes pour ne pas avoir, en France aussi, des obligés et des clients. De ce côté-là également vinrent donc des attaques perfides, que Talleyrand sut exploiter habilement pour convaincre les Directeurs.

La situation de l'amiral devenait très délicate. Son influence sur Saavedra était incontestable, mais il était violemment combattu à Paris et personne ne répondait plus à ses lettres, ni Talleyrand, ni même son ami Merlin de Douai. L'ambassadeur écrivit alors avec amertume : « Sans doute j'aurais le droit

de me plaindre en voyant un plan aussi constamment suivi de me mettre sans cesse aux yeux du ministère espagnol en opposition directe, en contradiction formelle avec le gouvernement que je représente. En attendant que l'avenir me donne l'explication d'une conduite aussi énigmatique pour moi, je sais trouver en moi-même et dans l'estime des républicains témoins de mon zèle imperturbable, un dédommagement bien doux des sacrifices que l'on m'impose et des dégoûts dont on m'abreuve... »

Cette lettre est du 18 floréal (7 mai). Depuis six jours le rappel de l'amiral avait été décidé sur les instances de son ministre. Cette fois, Talleyrand daigna prendre la plume pour annoncer la disgrâce (1) : « Je vous fais passer, citoyen, copie de l'arrêté du Directoire exécutif qui met une terme à vos fonctions d'ambassadeur de la République française auprès le roi d'Espagne. Vous recevrez par le prochain courrier vos lettres de recréance. *Aussitôt qu'elles vous seront parvenues*, vous voudrez bien prendre congé de S. M. Catholique et présenter le citoyen Perrochel comme devant demeurer chargé des affaires de la République jusqu'à l'arrivée de votre successeur. »

(1) Arrêté du 12 floréal an VI. « Le citoyen Truguet, ambassadeur de la République française près S. M. Catholique, est rappelé. Le citoyen Perrochel, secrétaire de la légation, remplira les fonctions de chargé d'affaires. Les appointements du citoyen Perrochel seront augmentés de 3,000 livres par mois pendant qu'il fera les fonctions de chargé d'affaires. » (A. N., A F* III, Registre 76-1104.)

*
* *

La copie de l'arrêté du 12 floréal et la missive de Talleyrand arrivèrent à Madrid le 27 floréal (16 mai). Truguet se savait fort attaqué, mais il avait toujours compté sur Barras et surtout sur son ancien collègue Merlin, pour le défendre à Paris. Il fut donc, en définitive, aussi étonné que dépité par la nouvelle de sa disgrâce et adressa aux Directeurs une lettre très digne dont voici les principaux passages : « J'ai reçu l'arrêté qui me rappelle et j'attends avec impatience mes lettres de recréance que m'annonce le ministre des Relations extérieures pour présenter en qualité de chargé d'affaires le citoyen Perrochel, qui toujours et *exclusivement* a obtenu les marques d'une confiance à laquelle j'avais peut-être aussi des droits.

« Vous savez mieux que personne, citoyens directeurs, si je dois désirer ardemment de voir enfin mettre un terme à des fonctions que l'on n'a cessé de couvrir pour moi d'épines et de dégoûts...

« La certitude d'avoir servi ma patrie avec des intentions constamment pures et généreuses, avec un zèle impertubable ; la considération et le respect dont j'ai su entourer en Espagne le nom français et l'ambassadeur de la République ; la haine que j'ai méritée de la part de tous les ennemis ostensibles ou cachés de mon pays, et surtout des misérables intrigants qui le trahissent et le déshonorent ; les suffrages et l'estime des républicains témoins de toutes mes actions ; les regrets enfin des hommes de bien de la nation espagnole... voilà, citoyens Directeurs

une récompense qu'on peut m'envier mais que personne ne pourra me ravir.

« Le seul regret que j'éprouve, et il est bien senti, c'est de n'avoir pu terminer le système régénérateur de nos relations politiques, commerciales et coloniales avec l'Espagne, que j'avais conçu et heureusement commencé ; c'est de n'être plus le témoin et le confident des travaux du ministre philosophe auquel l'opinion de tous les hommes éclairés vient de confier le sort d'une nation généreuse que tant de motifs doivent nous rendre chère et intéressante. Salut et respect. »

En même temps, l'amiral adressait à Talleyrand une longue missive. « Vous sentez qu'il doit être instant pour moi de quitter un poste dans lequel je ne saurais plus être que le témoin et le spectateur impuissant du triomphe et de la joie insolente des émigrés, des prêtres fanatiques, des traîtres et des intrigants de toute espèce que je n'ai cessé de combattre et dont je me glorifie d'avoir mérité l'honorable haine... »

Truguet faisait ensuite, selon sa coutume, son propre éloge et concluait qu'il était « victime des machinations de ses ennemis, individus aussi méprisables que méprisés (1) ».

Après avoir ainsi soulagé son cœur (2), il com-

(1) Truguet à Talleyrand. 28 floréal (17 mai).

(2) Truguet était fort lié avec le ministre de la Marine, Bruix, qui venait de remplacer Pléville Le Pelley le 8 floréal (27 avril 1798). Il le félicita, puis lui écrivit à la fin de mai pour lui raconter ses déboires. Naturellement, il ne se montrait pas tendre pour les Directeurs ! « Vous savez — écrit Truguet — que je ne

mença à faire tranquillement ses préparatifs de départ, attendant toujours les pièces destinées à accréditer Perrochel comme chargé d'affaires et surtout l'arrivée de ses lettres de recréance. Jusque-là l'amiral comptait rester à Aranjuez (où se trouvait la cour), conserver la direction effective de l'ambassade et garder le « chiffre ».

Se rendant compte que la présence d'un véritable ambassadeur était nécessaire à Madrid, le Directoire se hâtait du reste de nommer un nouveau titulaire. Par arrêté du 1er prairial (20 mai), le citoyen Guillemardet, ex-conventionnel et ami personnel de Talleyrand, était choisi.

Alors, pendant trois semaines, une lutte curieuse s'engage entre Truguet et Perrochel. Ce conflit, sans doute unique dans l'histoire de notre diplomatie, vaut la peine d'être raconté.

Aussitôt qu'il apprend la nomination de Guillemardet, l'amiral prévient qu'il compte attendre son successeur à Madrid : ainsi l'a fait le général Péri-

leur en veux pas plus que quand ils m'ont chassé du ministère et je déclare à mes amis qu'y eût-il à perdre cent ministères et autant d'ambassades, je ne changerai jamais de caractère J'attaquerai les fripons et les intrigants quand il m'entoureront pour m'empêcher de faire le bien. Je parlerai toujours avec vérité au gouvernement. Je resterai enfin le même Truguet, estimé et aimé de ses amis, et haï de tous les ennemis de son pays et de ceux qui ont cru aux calomnies dont on l'a accablé... Si vous saviez, mon cher Bruix, comment on m'a joué depuis que je suis ici et si vous saviez tout ce que j'ai éprouvé du Directoire et du ministre Talleyrand, vous seriez étonné que j'aie pu faire tout le bien que j'ai fait... » Truguet terminait en racontant ses aspirations de retraite et de repos pour vivre avec ses amis. (Truguet à Bruix. 8 prairial (27 mai). — A. E. Supplément. Mémoires et Documents. 1967-358.)

gnon. « Je continuerai donc, à moins que je reçoive des ordres contraires, à traiter les affaires avec le gouvernement espagnol, et, quelque pénible que soit ma situation personnelle, j'espère que mes derniers moments en Espagne ne seront pas plus perdus pour la gloire et les intérêts de mon pays que ceux que j'y ai passés jusqu'ici... En quittant une carrière dans laquelle j'avais l'espoir de faire le bien, il sera doux pour moi de faciliter à mon successeur les moyens d'être vraiment utile aux deux nations alliées... »

Cependant, les lettres de récréance n'arrivent toujours pas (1). La situation devient donc fort bizarre. D'une part, l'amiral, qui déteste très cordialement Perrochel, cherche à l'empêcher de prendre les fonctions de chargé d'affaires, et, pour cela, s'appuie sur le texte même de la lettre de Talleyrand annonçant la disgrâce. D'autre part, Perrochel, qui se morfond à Madrid pendant que l'ex-ambassadeur réside à Aranjuez, s'impatiente, veut jouer son rôle (2), commence à correspondre avec Talleyrand, mais n'ayant pas le « chiffre déchiffrant »

(1) Truguet écrit à l'amiral Bruix : « Je n'ai pas reçu mes lettres de recréance. Guillemardet va, dit-on, arriver. S'il en est ainsi, M. Perrochel, ex-calottin, qui est mon secrétaire d'ambassade et qui ne vient pas chez moi depuis six décades, je ne sais pas pourquoi, qui d'ailleurs est très protégé parce qu'il protège tous les fripons, Perrochel n'aurait donc pas d'intérim ! » (Lettre du 8 prairial (27 mai.)

(2) Dès le 2 prairial (21 mai), Perrochel écrivit une lettre officielle comme chargé d'affaires. Elle avait quatorze grandes pages. Après tant d'autres, l'ancien chanoine découvrait l'Espagne et blâmait, naturellement, tout ce qu'avait fait l'ambassadeur Truguet. Il conseillait de revenir à la politique de Pérignon, « qui avait admirablement réussi ».

enrage de ne pouvoir comprendre une partie des dépêches qui arrivent à l'ambassade.

Le 5 prairial (24 mai) au soir, Perrochel part pour Aranjuez, fait une scène à son ancien chef et insiste pour avoir le chiffre. Truguet lui répond négativement, continue, comme si de rien n'était, les négociations antérieurement entamées avec M. de Saavedra, correspond toujours avec le Directoire, et la situation se tend chaque jour davantage. Des deux côtés, le ton des lettres échangées devient comminatoire et insolent. A une nouvelle réclamation de son ancien collaborateur (du 17 prairial-5 juin) l'amiral répond « qu'il connaît ses devoirs et ses droits et que Perrochel doit savoir lui-même quelles sont les obligations que lui impose sa qualité de secrétaire d'ambassade ».

Truguet s'est-il fait illusion? Ne recevant pas ses lettres de recréance, a-t-il espéré, malgré la désignation de Guillemardet, rester en fonctions et compté sur l'appui de ses anciens protecteurs, Merlin et Barras? Toujours est-il que cette obstination à vouloir continuer à traiter les affaires paraît assez inexplicable. Le 23 prairial (11 juin), l'ambassadeur disgracié envoie encore des dépêches chiffrées et se plaint assez maladroitement que les lettres officielles venant de Paris soient adressées à Perrochel.

Le *futur* chargé d'affaires est naturellement furieux de tous ces retards. Il renouvelle ses doléances à Talleyrand, et le ministre, très impatienté, fait signer un nouvel arrêté (1) par lequel le citoyen Perrochel

(1) Registre des délibérations du Directoire. 26 prairial an VI.

« est autorisé à remettre au citoyen Truguet ses lettres de recréance (1), à le requérir de les présenter sur-le-champ et de présenter le citoyen Perrochel comme chargé d'affaires près le gouvernement espagnol. » Rewbell fait ajouter : « En cas de refus du citoyen Truguet de se conformer à cet arrêté, le citoyen Perrochel se présentera à M. de Saavedra pour concerter les moyens convenables pour se faire reconnaître en qualité de chargé d'affaires, lui notifiera le rappel du citoyen Truguet ainsi que son refus de présenter ses lettres de recréance, et, en conséquence, le requerra, au nom du gouvernement français (2) de faire arrêter le citoyen Truguet et de le faire conduire en France... »

Aussitôt que ces instructions parviennent à Madrid Perrochel fait une dernière sommation. Mais les fameuses lettres, égarées plus ou moins intentionnellement, ne sont toujours pas arrivées. Aussi Truguet répond-il le 6 messidor (24 juin), avec aigreur : « D'après les termes indécents dans lesquels votre lettre est conçue, j'étais, citoyen, suffisamment autorisé à vous la renvoyer sans réponse... Vous voudrez bien vous souvenir que jusqu'à ce que j'aie pris congé de S. M. Catholique je suis toujours ici l'ambassadeur de la République française et, conséquemment, votre chef ; qu'à ce titre, vous ne pouvez vous permettre de m'adresser ni *injonction* ni *réquisition*. Je vous invite, en outre, à recommander aux indi-

(1) Ces lettres (voir plus loin le texte) portent la date du 19 floréal (8 mai). Une erreur commise dans les bureaux du ministère avait seule retardé leur envoi.

(2) D'après une lettre particulière adressée à Perrochel, cette mesure ne devait être exécutée qu'en cas de nécessité absolue.

vidus qui vous entourent un peu plus de circonspection et à leur en donner vous-même l'exemple ; vous prévenant que jusque dans les derniers instants de mes fonctions, il me restera assez de crédit et de sentiment de ma propre dignité pour maintenir chacun dans les bornes de ses devoirs et pour faire punir ceux qui s'en écarteraient... » Le lendemain 7 messidor (25 juin), Perrochel réitère ses insolences et y ajoute des menaces. Le 9, il va à Aranjuez, voit M. de Saavedra, lui communique sans doute la teneur des arrêtés directoriaux, et, le 10, envoie à Truguet un véritable ultimatum.

L'amiral se décide alors. Il vient enfin, cinquante jours après la signature, d'entrer en possession de la lettre directoriale du 19 floréal (8 mai) (1). Il demande à Saavedra de faire fixer la date de l'audience royale (2), prend congé de Charles IV le 11 messidor (29 juin), à onze heures du matin, présente son ennemi Perrochel et envoie à Talleyrand sa dernière dépêche : « Je vous annonce que le 11 du cou-

(1) Voici le texte de cette lettre :

Au nom de la République française,
Le Directoire exécutif de la République française à S. M. le roi d'Espagne,

Le Directoire exécutif ayant jugé convenable de rappeler dans le sein de la République le citoyen Truguet, ambassadeur de la République auprès de Votre Majesté, le charge de prendre congé d'Elle. La manière dont le citoyen Truguet a rempli jusqu'ici la mission qui lui était confiée, ne permet pas de douter du zèle avec lequel il se conformera dans cette circonstance aux intentions du Directoire exécutif en assurant Votre Majesté des vœux bien sincères qu'il forme pour Elle ainsi que de son désir de cultiver par tous les moyens en son pouvoir la bonne intelligence et l'intime amitié qui ont si heureusement existé jusqu'ici entre les deux Etats.

Donné à Paris, au Palais national du Directoire exécutif, sous le sceau de la République française, le 19 floréal an VI de la République une et indivisible.

(2) Truguet à Saavedra, le 4 messidor-22 juin.

rant, j'ai, conformément aux ordres du Directoire exécutif, présenté au roi d'Espagne et au ministre d'État de Sa Majesté Catholique le citoyen Perrochel en qualité de chargé d'affaires. J'ai remis à ce citoyen les chiffres et les papiers de la légation. Le citoyen Guillemardet est attendu demain à Madrid. »

V

TRUGUET ÉMIGRÉ

Arrivée de Guillemardet. — Départ de Perrochel. — Séjour de l'ex-ambassadeur à Madrid. — Correspondance avec Saavedra. — Retour à Paris. — Talleyrand raconte au Directoire les propos prêtés à Truguet. — Grande colère de Merlin de Douai. — L'amiral est porté sur une liste d'émigrés. — Ses réclamations. — Il se rend en Hollande. — La mission de Guillemardet. — Intervention de divers hommes politiques en faveur de Truguet. — Remerciements adressés à Barras et au Directoire.

L'entêtement de l'amiral n'avait eu qu'un seul résultat pratique : celui de supprimer presque complètement l'intérim de Perrochel. Quatre jours après la présentation du chargé d'affaires, le 15 messidor (3 juillet), le nouvel ambassadeur Guillemardet arrivait à Madrid et était reçu lui-même en audience royale le 20 messidor.

Bien qu'ayant en petite estime la valeur de son successeur (1), Truguet lui fit ostensiblement bon

(1) Il avait écrit le 18 juin à Bruix : « Croyez-vous, de bonne foy, que Guillemardet, avec tout son mérite, puisse remuer le gouvernement et donner à sa marine la direction qui nous convient et régénérer enfin ses institutions comme j'en avais formé le projet, comme j'en avais l'espérance ? » Dans cette même lettre, Truguet critiquait la destination donnée à la flotte française partie pour l'Orient. « Je puis me tromper, mon ami, et ma haine pour les Anglais m'égare peut-être, mais il me semble que nous avons pris le Levant pour le Couchant. »

accueil. Guillemardet se rendit d'ailleurs parfaitement compte de la situation et de l'influence que l'amiral avait su prendre à Madrid et il eut le courage de le dire au Directoire : « Je dois à mon prédécesseur cette justice de vous déclarer que je crois qu'il a servi utilement les intérêts de la République dans ce pays et qu'il emportera autant l'estime des ministres qui nous sont attachés et avec lesquels il a eu des relations politiques, que des haines des ennemis de notre Révolution. Comme je n'ai pas voulu examiner les motifs qui ont excité des divisions entre lui et le citoyen Perrochel, je suis décidé à n'y prendre aucune part et j'espère que la confiance et l'harmonie se rétabliront bientôt dans la légation... »

Cependant, la lutte entre Truguet et Perrochel avait naturellement fait beaucoup de bruit à Madrid et la situation de l'ancien chanoine était devenue d'autant plus délicate que l'amiral gardait les meilleures relations avec Saavedra et une partie des personnages de la cour. Très aigri et fatigué, Perrochel comprit donc qu'il ne pouvait rester plus longtemps en Espagne et demanda avec instance une autre destination. Talleyrand lui fit alors obtenir le poste de ministre auprès de la République helvétique (1). L'arrêté relatif à cette affectation fut signé le 13 fructidor (30 août), et Perrochel, peu après, était remplacé à Madrid par un jeune secrétaire, Villot-Fréville, qui avait au commencement de

(1) Perrochel ne resta pas longtemps diplomate. Il fut rappelé après le 30 prairial (18 juin 1799) et vécut ensuite obscurément jusqu'en 1810.

cette même année 1798 paru à Vienne avec Bernadotte (1).

*
* *

Malgré l'arrivée de Guillemardet, l'amiral ne se pressa pas de quitter l'Espagne. Rien ne l'attirait à Paris. Tombé en disgrâce, brouillé avec ceux qu'il avait considérés comme ses amis, il avait intérêt à se faire oublier avant de tenter une nouvelle fortune politique. Il se plaisait, du reste, infiniment à Madrid, y recevait de tous côtés des invitations et des marques d'estime très flatteuses et continuait à voir fréquemment les ministres de Charles IV. Une véritable affection semble même l'avoir lié avec M. de Saavedra. Au commencement de septembre, celui-ci était tombé dangereusement malade. Dès que la guérison fut escomptée, l'amiral écrivit au ministre (2) pour le féliciter : « ...Je quitterai l'Espagne avec moins de regret en laissant à la tête de son gouvernement un homme tel que vous. Nous nous sommes connus, mon ami, sous trop de rapports, pour cesser jamais de nous estimer et de nous aimer. Je vous verrai à l'Escurial et je vous embrasserai avant mon départ pour Paris, qui, par le voyage de la Cour, se trouve fixé au 1er octobre.

(1) Voir Bernadotte, II. Villot-Fréville se plut à Madrid et, quelques mois après son arrivée, épousa une jeune Espagnole, Mlle de Las Heras. — Il fut préfet et baron sous l'empire, conseiller d'Etat sous la Restauration, pair de France sous Louis-Philippe.

(2) Lettre du 3e jour complémentaire de l'an VI (19 septembre). Arch. F. Rousselot.)

Je vous y renouvellerai aussi l'assurance des sentiments que je vous ai voués pour la vie. Je vous trouverai, j'espère, mon honorable ami, en assez bonne santé pour pouvoir causer avec vous sur plusieurs points d'un grand intérêt pour nos deux nations et pour la gloire de votre ministère. » Saavedra répondit le lendemain dans des termes aussi affectueux : « ...Il eût été bien pénible pour moi de ne pas vous avoir embrassé tendrement avant votre départ pour Paris, car véritablement notre amitié a jeté en peu de temps de profondes racines qui doivent la rendre durable. Votre grand caractère vous donnera nécessairement dans tous les temps une grande influence sur votre gouvernement. Votre profonde pénétration vous a fait connaître et apprécier à sa juste valeur le caractère espagnol; et je ne doute pas que dans quelque situation que vous vous trouviez, vous ne travailliez à maintenir l'alliance des deux nations, qui ne seront heureuses que par leur union mutuelle. Venez donc, mon ami, j'aurai le plaisir de vous embrasser tendrement, nous nous entretiendrons amicalement de ces intéressantes affaires, et vous me laisserez toujours disposé à contribuer de tout mon pouvoir à tout ce qui vous est agréable et à vous donner sans cesse de nouvelles preuves de ma sincère amitié (1). »

Au moment où Saavedra répondait ainsi d'une manière si flatteuse à l'ex-ambassadeur, quatre mois s'étaient écoulés depuis la disgrâce. Truguet avait

(1) Saavedra à Truguet. 20 septembre. (Arch. F. Rousselot.)

annoncé son intention de partir le 1er octobre pour la France. Mais il apprit, vers le 25 septembre, la nouvelle du désastre subi à Aboukir par la flotte française (1) et pensa qu'il était seul capable de le réparer. Il avança donc son départ de quelques jours et écrivit une lettre d'allure généreuse, mais assez insolente, pour offrir ses services au Directoire. « Citoyens directeurs, j'apprends les malheurs de notre marine. Ils sont bien grands, sans doute, mais un gouvernement républicain possède de grandes ressources dans son énergie et dans sa sagesse. Après avoir fait, citoyens directeurs, tous mes efforts pour prévenir ces malheurs, j'en emploierai de plus grands encore pour les réparer. J'offre au Directoire mes talents, mon expérience, mon courage, et surtout mon dévouement à la République. Les vrais républicains oublient tout ce qui leur est personnel pour ne voir que la patrie quand la patrie réclame leurs services. Je pars dans le moment, citoyens directeurs, pour me rendre auprès de vous. Et si mon zèle était encore éconduit, je reconnaîtrais avec douleur qu'il est de ma destinée de voir mon patriotisme méconnu et mes actions calomniées. Je le déclare avec franchise, citoyens directeurs, je n'en connais aucune qui ne soit la preuve de mon dévouement à mon pays (2). »

Ayant ainsi annoncé son retour en France, l'amiral se mit en route le 29 septembre. Mais il alla

(1) La bataille d'Aboukir avait eu lieu le 1er août.

(2) Lettre du 6 vendémiaire an VII-28 septembre 1798. (Arch. F. Rousselot.)

s'embarquer à Cadix (1) et n'arriva à Paris que le 2 brumaire (23 octobre) dans la nuit. Il revenait avec l'espoir de voir ses offres de services favorablement accueillies. Et ce fut avec la plus profonde stupéfaction qu'il apprit alors que, depuis quelques jours, par ordre du Directoire, son nom figurait sur une liste d'émigrés!

Voici ce qui s'était passé. Avant de songer à solliciter un nouvel emploi, Truguet — dont l'esprit caustique et mordant se donnait toujours libre cours — ne s'était pas gêné, dans les salons de Madrid, pour critiquer amèrement les hommes qui l'avaient disgracié et surtout le ministre qui l'avait calomnié. Ces conversations avaient été rapportées à Talleyrand, dont la haine avait survécu à la disgrâce de l'amiral et que la présence de Truguet à Madrid depuis plusieurs mois avait profondément irrité. Après son rappel, après même la présentation tardives de ses lettres de recréance, l'ancien ambassadeur ne s'était-il pas permis de continuer à jouer un rôle? N'avait-il pas eu la singulière idée de donner chez lui une fête pour célébrer la prise de la Bastille quinze jours après l'arrivée de Guillemardet?

Lorsque le vindicatif ministre eut connaissance des propos prêtés à Truguet — propos qui paraissent, du reste, très probables, — il résolut de les exploiter contre l'amiral en les signalant méchamment au Directoire et en les dénaturant pour les rendre plus odieux.

(1) Il m'a été impossible de découvrir le motif de l'itinéraire choisi.

L'occasion se présenta à la fin de septembre. Rewbell était aux eaux de Plombières. Or, Rewbell se laissait rarement influencer par le ministre des Relations extérieures, qu'il détestait cordialement. A l'une des séances, assez rares, où les ministres étaient convoqués au Luxembourg, Talleyrand raconta d'abord à Barras les conversations de Madrid Barras prétend (1) avoir pris alors chaleureusement la défense de son ancien ami en insistant sur les réels services qu'il avait rendus à Madrid et sur son indiscutable probité. L'ancien évêque répondit que la noblesse des sentiments exprimés par Barras ne l'étonnait pas, mais que les paroles de l'amiral visaient tous les membres du Directoire indistinctement et qu'il n'était pas possible de les laisser ignorer. « Talleyrand qui, jusqu'alors, faisait une espèce d'aparté avec moi — ajoute Barras, — élevant tout à coup la voix d'un air d'émotion innocente, mais dont l'intention était certainement de se faire entendre de mes collègues, se mit à les nommer tous, de manière que chacun pût bien savoir qu'il s'agissait de lui-même. C'était une petite comédie qu'il jouait pour se faire demander une explication qui lui fournît le moyen de donner à chacun son paquet. Son but ne fut point manqué. »

Tous les directeurs, en effet, étaient à ce moment fort nerveux et très irascibles, et se montrèrent furieux des propos prêtés à Truguet par Talleyrand. Merlin surtout en fut exaspéré et s'acharna contre son ancien collègue et ami. « Vous avez —

(1) *Mémoires*, III, ch. VIII.

dit-il — donné à l'amiral Truguet une des plus belles ambassades bien qu'il ne fût pas des nôtres et qu'il n'eût point donné de gages à la Révolution. Je m'exprime franchement ; il n'avait point été membre de la Convention nationale ; conséquemment il n'avait point voté la mort du roi, n'avait donc point, comme nous, brûlé ses vaisseaux... En récompense d'une si grande faveur, qu'a-t-il rendu à notre gouvernement? Rien que de l'ingratitude. Il s'est permis de parler de notre conduite politique et même, d'après ce que nous rapporte le citoyen Talleyrand, Truguet, à Madrid, aurait osé parler de nos mœurs privées, de nos femmes, de Mme Merlin et même des dames de ma société... » En conséquence, avec une indignation extrême, Merlin concluait que l'amiral était devenu un véritable révolté : « Nous aurions le droit de le faire traiter comme tel et juger en conséquence. Je ne veux point vous porter à cette rigueur et je serais le premier à incliner vers la clémence. Je vous propose donc de vous en tenir à considérer Truguet comme *émigré* et à le placer sur la liste pour être jugé selon les lois de l'émigration s'il osait plus tard rentrer en France, c'est-à-dire, rompre son ban... »

Or, d'après la loi du 25 brumaire an III, tout agent du gouvernement qui ne rentrait pas en France dans les trois mois après notification de son rappel pouvait être déclaré émigré. La mesure proposée par Merlin de Douai, déjà considéré comme un jurisconsulte éminent, avait donc toutes les apparences de la légalité. Cependant, Treilhard, qui venait d'entrer au Directoire depuis quelques mois,

en remplacement de François de Neufchâteau jugeait la mesure insolite; même La Revellière, grand protecteur de Perrochel, la trouvait exagérément sévère. Tous deux plaidèrent donc d'abord les circonstances atténuantes. Ils désiraient pourtant, eux aussi, se venger des injures si perfidement rapportées par Talleyrand! Aucune autre solution n'ayant paru efficace, les directeurs présents (1) finirent unanimement par se ranger à l'avis de Merlin, qu'appuyait chaudement Barras. On décida que Truguet serait immédiatement inscrit sur la liste des émigrés.

C'était cette nouvelle extraordinaire que l'amiral apprenait en arrivant à Paris dans la nuit du 2 brumaire. Dès le lendemain matin, il adressait au Directoire une demande d'audience : « J'arrive et j'apprends que mon nom a été mis par le département de la Seine sur une liste d'émigrés. Je prie le Directoire de m'accorder dix minutes d'audience. Elles me suffiront pour lui démontrer que mon nom ne peut rester un instant sur cette liste. Je suis profondément persuadé que le Directoire ne refusera point cet acte de justice à un citoyen qu'il a souvent honoré de toute sa confiance et qui en a toujours été digne. »

Aucune réponse n'ayant été faite à cette première supplique, l'amiral récrivit le 7 brumaire (28 octobre) : « ... La position dans laquelle je me trouve ne me permettra de cesser mes instances que lorsque

(1) Malgré l'affirmation de Barras, Rewbell était absent, nous l'avons dit.

le Directoire m'aura accordé ma demande. Il est peut-être de la justice du gouvernement français autant que de mon honneur personnel de ne pas laisser plus longtemps sur la liste infâme des émigrés le nom du fonctionnaire public qui vient de leur déclarer aux yeux de l'Europe une guerre à outrance et qui a fait tous ses efforts pour en purger le territoire du plus intéressant de nos alliés... »

Cette fois, le Directoire se décida à répondre. Mais ce fut par l'intermédiaire du ministre de la police générale, Duval (1). Truguet recevait l'ordre de quitter immédiatement le territoire français. Il se décida alors à partir pour la Hollande où son ami Delacroix représentait la République. Son arrivée à la Haye est signalée au *Moniteur* du 30 brumaire an VII (20 novembre 1798).



On a vu que Merlin de Douai avait reproché à Truguet de n'avoir pas « donné de gages à la Révolution », puisque, n'étant pas conventionnel, l'amiral n'avait pu voter la mort de Louis XVI. Pareil reproche ne pouvait être adressé au citoyen Guillemardet, le nouvel ambassadeur à Madrid choisi par le Directoire (2). Né en 1765, en Bourgogne, c'était

(1) Duval, ancien conventionnel et membre des Cinq-Cents, avait été nommé ministre de la police le 8 brumaire an VII, en remplacement de Le Carlier.

(2) En même temps que Guillemardet, Talleyrand avait fait désigner deux autres régicides pour des postes diplomatiques : Lamarque pour la Suède, et Debry pour Rastadt. (*Moniteur* du 3 prairial an VI (22 mai 1798).

un ancien médecin, fils de chirurgien, qui exerçait à Autun avant la Révolution. Il y avait connu Charles-Maurice de Talleyrand-Périgord, alors évêque. Envoyé à la Convention, Guillemardet avait voté la mort du roi, mais n'avait joué qu'un petit rôle politique. Il avait obtenu cependant certaines missions dans les départements de Seine-et-Marne, de l'Yonne et de la Nièvre et s'en était acquitté à la satisfaction du Comité. Ayant la réputation de parler facilement et même avec une certaine éloquence, il avait été chargé, après la journée du 13 vendémiaire, de haranguer le peuple de Paris dans plusieurs quartiers (1). Son département — Saône-et-Loire — l'avait ensuite désigné de nouveau comme représentant, et, depuis lors, Guillemardet siégeait obscurément au Conseil des Cinq-Cents. Rien ne l'indiquait donc pour remplacer l'amiral Truguet, ni sa valeur, ni son passé. Mais il avait *donné des gages* en 1793 et surtout il venait de publier une apologie du 18 fructidor dont il avait fait hommage au Conseil des Cinq-Cents dans la séance du 22 pluviôse an VI (11 février 1798).

Cette publication exaltait Barras et Talleyrand. Elle avait fait sortir Guillemardet de son obscurité et avait acquis à l'ancien médecin d'Autun l'amitié du ministre des Relations extérieures. La désignation pour Madrid en était la conséquence immédiate.

Barras juge ainsi celui qui allait représenter la France auprès du roi d'Espagne, cousin des Bour-

(1) Il était accompagné par Thiébault, l'auteur des *Mémoires*. (I, 540.)

bons de France : « La Révolution qui l'avait fait, comme tant d'autres de sa robe, entrer dans les affaires publiques, ne l'avait cependant pas sorti de sa sphère prétentieuse; sa tête, *petite et sans idées*, n'avait jamais pu aller au delà des vues de M. Purgon... » Talleyrand lui-même se méfiait de son ami. Il l'avait fait choisir parce qu'il le savait à ses ordres, mais sa confiance dans les moyens du nouveau diplomate était fort limitée. Aussi, les instructions emportées à Madrid étaient-elles particulièrement copieuses. Elles constituaient un véritable *vade mecum* et laissaient peu de place aux fantaisies du docteur.

Guillemardet n'était certes pas de taille à tenir la place après deux ambassadeurs qui, pour des raisons différentes, avaient joué un rôle important. Ce n'était cependant pas un méchant homme. Terne ambassadeur, il sut se faire accepter malgré sa qualité de régicide, et transmit fidèlement au premier ministre espagnol, pendant dix-huit mois, les propositions et les réclamations de Talleyrand. Les relations avec M. de Saavedra, puis avec son successeur, M. d'Urquijo, restèrent suffisamment cordiales et Guillemardet fut en somme l'ambassadeur rêvé par l'ancien évêque d'Autun (1). Il était encore en fonctions le 18 brumaire an VIII.

Mais Bonaparte, fixé sans doute sur la valeur du protégé de Talleyrand, ne le laissa pas longtemps à

(1) Pendant son séjour à Madrid, Guillemardet eut la bonne fortune de se faire peindre par le grand peintre Goya. Le magnifique portrait de l'ambassadeur est aujourd'hui au musée du Louvre.

Madrid. Quinze jours après la constitution du Consulat, le 5 frimaire (25 novembre), un nouvel ambassadeur, Alquier, était désigné pour représenter la République. Celui-là aussi était un régicide. Mais c'était aussi un homme intelligent et de bonne compagnie qui venait de faire ses preuves comme diplomate après s'être fait remarquer dans les assemblées et qui offrait une autre envergure (1). D'ailleurs, avec le nouveau gouvernement, la situation de la France dans le monde allait rapidement changer.

Le premier Consul utilisa pourtant la bonne volonté de Guillemardet, qui, avant de soupçonner la disgrâce qui allait le frapper, avait bruyamment applaudi aux journées de brumaire. L'année suivante — en octobre 1800, — l'ex-ambassadeur obtenait un poste de préfet à la Rochelle, était ensuite transféré à Moulins et fait chevalier de la Légion d'honneur. Mais ces honneurs avaient ébranlé sa pauvre tête, « petite et sans idées ». Il mourut fou en 1808.

(1) Charles-Jean-Marie Alquier, né en Vendée en 1752, était procureur du roi au bureau des finances de la Rochelle en 1789. Député du Tiers, il prit de suite place à gauche. Élu en 1792 à la Convention, il avait voté la mort du roi, tout en demandant un sursis pour l'exécution. Après avoir heureusement rempli une mission en Hollande, il était entré auConseil des Cinq-Cents, puis avait rempli les fonctions de consul à Tanger et de ministre à Munich.

En quittant Madrid, Alquier représenta encore la France à Florence, à Naples, à Rome et enfin à Stockholm en 1810. Exilé par la Restauration, il ne fut autorisé à rentrer en France qu'en 1818 et mourut en 1826.

*
* *

En quittant Paris, en novembre 1798, Truguet n'avait que quarante-six ans et la haine du ministère des Relations extérieures ne devait heureusement pas priver la France à tout jamais des services du vaillant marin. A peine arrivé en Hollande, l'amiral envoya une nouvelle protestation (1). Il y discutait assez habilement la durée du séjour qu'il avait fait en Espagne, montrait qu'il n'avait pas dépassé la limite de trois mois fixée par la loi du 25 brumaire an III et que, par conséquent, cette loi ne lui était pas applicable. Il demandait des juges : « J'attends de vous, citoyens directeurs, ou ma radiation ou un tribunal (2). »

Mais l'inscription sur la liste des émigrés était encore trop récente. Aucun des directeurs ne voulait se déjuger et Barras n'avait pas encore pardonné à son ancien ami. Il fallut l'arrivée de Sieyès au pouvoir, le 27 floréal an VIII (16 mai 1799), en rem-

(1) Truguet au Directoire. 24 brumaire an VII (14 novembre). (Arch. F. Rousselot.)

(2) Le secrétaire de l'amiral, Bottu, compris lui aussi sur la liste des émigrés du département de la Seine, avait suivi Truguet en Hollande. Il avait été attaché à la *personne* de l'ambassadeur, n'était pas fonctionnaire et on ne pouvait donc lui reprocher d'être resté trop longtemps hors de France après avoir cessé des fonctions officielles. Bottu réclama énergiquement, mais sans succès. Mme Bottu, quelques mois plus tard, fit apostiller une nouvelle requête par le général Marbot (père du fameux conteur) qui était alors membre du Conseil des Anciens et commandant de la 17e division militaire à Paris. Malgré cela, le malheureux Bottu dut rester en Hollande avec l'amiral. (A. E. Espagne, 654-375 et 655-10.)

placement de Rewbell pour que cette question de radiation pût être utilement discutée.

Truguet avait beaucoup connu le nouveau directeur. Maintes fois, depuis fructidor, avant de partir pour Madrid, il lui avait exposé ses plans maritimes et politiques. Il écrivit donc le 18 prairial une longue lettre où, après avoir complimenté Sieyès sur son élection, il lui rappelait leurs souvenirs communs et les espoirs qu'ils avaient partagés : « Auriez-vous pensé, mon cher Sieyès, que ce bon citoyen que vous vîtes patriote depuis 1789, qui mérita depuis cette époque et dans toutes les occasions la haine des factieux, des royalistes, des émigrés, qui s'enorgueillit de la haine des contre-révolutionnaires déhontés après fructidor, auriez-vous jamais pensé que celui qui s'attira la haine des aristocrates et mérita l'estime des patriotes comme amiral, ministre et ambassadeur, fût appelé et traité comme émigré!... Moi, émigré! Vous m'avez connu, et si vous consultez des républicains irréprochables et sans prévention, ceux qui vivent loin de l'atmosphère de l'intrigue et de la corruption, ils vous diront que je n'ai jamais changé et que je ne serais pas proscrit si j'avais combattu avec moins d'énergie des hommes vicieux, des agents secrets et corrompus, qui sont parvenus à tromper le Directoire (1). »

Cinq semaines après l'élection de Sieyès, à la suite des événements du 30 prairial, trois nouveaux directeurs, Gohier, Roger-Ducos et Moulin étaient

(1) Lettre du 18 prairial (6 juin), datée d'Amsterdam. (Arch. F. Rousselot.)

nommés en remplacement de Treilhard, de La Revellière et de Merlin. De ceux qui, au mois de septembre précédent, avaient décidé la proscription, Barras restait donc seul au pouvoir et les circonstances devenaient favorables pour l'amiral. Barras et Gohier se vantent tous deux dans leurs Mémoires respectifs d'avoir proposé ou appuyé la radiation. « Je fus assez heureux — dit Gohier — pour concourir à faire réparer cette erreur monstrueuse (1). » Cette version de l'intervention de Gohier a été accueillie par les biographes de l'amiral, spécialement par M. de Martineng (2). Mais Gohier ajoute que la radiation fut prononcée sur le rapport de Bourguignon-Dumolard, ministre de la Police, et sur la demande de Talleyrand lui-même. L'intervention de Bourguignon-Dumolard est certaine (3), mais celle de Talleyrand paraît plus problématique. Aucune trace n'existe de cette belle générosité.

Quant à Barras, pour une fois, rendons-lui justice. C'est avec raison qu'il raconte avoir proposé à ses collègues la révocation de la mesure prise (4).

L'acte de radiation porte la date du 9 messidor an VIII (27 juin). Il est ainsi conçu :

« Le Directoire exécutif, vu la réclamation et les

(1) *Mémoires* de Gohier, I, 51.
(2) Notice déjà citée sur l'amiral.
(3) Ce ministre figure sur l'arrêté de radiation comme « ayant été entendu par le Directoire » sur l'affaire. Bourguignon était ministre depuis le 4 messidor (22 juin) et ne resta que vingt-sept jours à son poste.
(4) *Mémoires*, III, 374. — Voir plus loin la lettre de Truguet à Barras.

pièces à l'appui produites par... Truguet (1), ci-devant ambassadeur de la République française à Madrid, à l'effet d'obtenir la radiation définitive de son nom sur la liste des émigrés; après avoir entendu le ministre de la Police générale, arrête :

Article Ier : Le nom de... Truguet, ci-devant ambassadeur de la République française à Madrid, est définitivement rayé de toutes listes d'émigrés où il aurait pu être inscrit. *Article II :* Le séquestre apposé sur ses biens sera levé s'il n'est père d'émigré : il sera remis en possession desdits biens et les revenus lui en seront restitués. *Article III :* Dans le cas où tout ou partie aurait été vendu en exécution des lois, le montant lui en sera remis, à la charge par lui de payer tant les frais du séquestre que ceux de la vente. *Article IV :* Le présent arrêté ne sera pas imprimé. Les ministres de la police générale et des finances sont chargés de son exécution, chacun en ce qui le concerne. — Le président du Directoire exécutif : (signé) Sieyès (2). »

Pour terminer, voici les deux lettres de remerciements envoyées par l'amiral Truguet en apprenant sa radiation. La première, datée du 22 messidor-10 juillet est adressée à Barras : « Je te remercie bien, mon cher Barras, du zèle que tu as mis à m'obtenir du Directoire la justice que je réclamais. J'ai su que tu avais voulu te charger toi-même de cette affaire et que tu avais été empressé de me

(1) Il n'était même plus qualifié citoyen!

(2) Extrait des registres des délibérations du Directoire. (Arch. F. Rousselot.)

donner cette nouvelle preuve de ton amitié. Quand ma tête sera un peu reposée, j'irai te voir et te témoigner moi-même ma reconnaissance. Je t'embrasse (1). »

La seconde lettre, écrite un peu plus tard, le 30 messidor, portait au Directoire lui-même les remerciements du proscrit (2) : « Citoyens directeurs, veuillez bien recevoir l'expression de toute ma reconnaissance sur la justice que vous m'avez rendue. Un zèle ardent pour les intérêts et la gloire de ma patrie m'avait fait persécuter et exiler. Il était digne d'un nouveau Directoire si justement estimé de délivrer de l'oppression les républicains purs, sans cesse méconnus, sans cesse outragés par des magistrats qui ont malheureusement conservé trop longtemps le pouvoir. Vous allez, citoyens directeurs, réparer tous les maux qu'ils ont fait à la République. Ah! combien sont effrayants les effets de leur ignorance, de leur présomption, de leurs petites et viles passions! Je connais mieux qu'un autre peut-être combien cette tâche est grande pour le nouveau Directoire, mais je sais aussi que rien n'est impossible à un gouvernement énergique, éclairé, et qui ne cherche, qui ne voit que la gloire de la République. Cette certitude, citoyens directeurs, ajoute au bonheur que je vous dois de me retrouver dans ma patrie, prêt à lui offrir un dévouement qui désormais, j'espère, ne sera plus sans fruit. »

(1) Lettre citée par Barras, III, 374.
(2) Arch. F. Rousselot.

VI

DE 1799 A 1839

Le 18 Brumaire. — Truguet conseiller d'État et amiral en chef. — Son opposition à l'Empire. — Sa disgrâce. — Nouvelles missions. — 1814. — Le comte Truguet. — Pair de France. — La Révolution de 1830. — La dignité d'amiral de France. — Dernières années.

Quelques jours après la rentrée de l'amiral à Paris, Talleyrand usé et discrédité, se retirait des affaires (1), laissant à Reinhard, son successeur, une lourde tâche. Les conquêtes d'Italie étaient presque perdues, l'agonie du Directoire commençait. Malgré la « reconnaissance » qu'il avait témoignée à Barras et aux directeurs en fonctions, Truguet ne voulait pas lier son sort à celui d'un gouvernement en ruines. Il se tint absolument à l'écart pendant les derniers mois de l'an VII, puis applaudit très sincèrement aux événements du 18 brumaire.

Cette adhésion, envoyée dès le 22 brumaire, était fort naturelle. Nous avons vu en effet que de très anciennes relations existaient entre l'ex-ambassadeur et le général Bonaparte. Le Premier consul

(1) Le 2 thermidor (20 juillet 1799).

fit bon accueil à celui qui avait dirigé ses premières armes en Sardaigne et lui offrit même le ministère de la Marine.

Mais l'amiral Truguet n'était pas corrigé par ses aventures. En novembre 1799 comme en juillet 1797 il continuait à se croire indispensable. Il posa ses conditions, demandant par avance l'adoption sans discussion de ses idées personnelles sur la marine et sur la manière de conduire la guerre contre l'Angleterre. En présence de ces exigences, Bonaparte renonça à lui confier un portefeuille. Ayant cependant en grande estime la valeur technique de l'amiral et grande confiance dans son dévouement, il lui donnait, quelques mois plus tard, le plus beau des commandements à la mer : celui des escadres combinées de France et d'Espagne.

Il s'agissait alors de reprendre sur mer la situation perdue depuis la néfaste bataille d'Aboukir et de chercher à garder l'Égypte. Après la courte campagne d'Italie, si brillamment terminée le 14 juin à Marengo, le Premier Consul avait résolu de réunir à Cadix les trois escadres françaises commandées par les contre-amiraux Ganteaume, de Linois et Decrès. Ces trois escadres, unies à celles d'Espagne, devaient former une force navale très puissante destinée à agir en Méditerranée.

L'ancien ambassadeur partit pour l'Espagne au mois de juillet et eut la grande joie de reparaître à Cadix en qualité d'amiral en chef. Deux ans auparavant, il avait dû, dans cette même ville de Cadix, s'embarquer pour la France après sa disgrâce.

La capitulation conclue en Égypte ne permit

cependant pas à Bonaparte de poursuivre ses vastes projets de guerre maritime. La présence d'un amiral en chef devenait dès lors inutile. Truguet rentra à Paris à la fin de 1800, fut nommé au Conseil d'État le 20 septembre 1801, puis fait grand officier de la Légion d'honneur le 29 octobre 1802.

Malheureusement, sous le Consulat comme du temps du Directoire, Truguet était resté un incorrigible frondeur. Bien que membre du Conseil d'État, il fréquentait surtout les ennemis du nouveau régime et sa manie d'opposition quand même faillit, plusieurs fois, le brouiller avec le Premier Consul. En sa qualité d'ancien pourchasseur d'émigrés, il s'obstinait à voir uniquement le péril à droite, alors que Bonaparte semblait, à partir de 1802, craindre surtout ceux qu'il appelait les vieux « septembriseurs ». Un jour que le Conseil d'État, était saisi d'un projet de loi d'exception visant certains révolutionnaires impénitents, « quatre à cinq cents individus couverts de crimes, sans asile, sans occupations et sans ressources, » l'amiral prit la parole et soutint que les émigrés et les prêtres n'étaient pas des ennemis moins dangereux. Très dépité, le Premier Consul répliqua violemment : « Allons, citoyen Truguet, on ne me fera pas prendre le change. Il n'y a de menaçant pour notre repos que les *septembriseurs*. Ils ne vous épargneront pas vous-même et vous auriez beau leur dire que vous les avez défendus aujourd'hui au Conseil d'Etat, ils vous immoleraient comme moi, comme tous vos collègues... Quel est le citoyen Truguet?

diront-ils. Un noble, un amiral, un conseiller d'État! Point de grâce (1)! »

A la suite de cette chaude discussion, le projet fut retiré au Conseil d'État et le Sénat fut désormais chargé de statuer sur les lois exceptionnelles de conservation sociale. Le désaccord politique avec Bonaparte ne devait d'ailleurs pas nuire à l'amiral. Quelques mois plus tard, la situation militaire s'était de nouveau tendue. Bien que la paix avec l'Angleterre eût été signée en mars 1802, on pouvait prévoir, au commencement de 1803, une prochaine reprise des hostilités. Afin d'être prêt à tout événement, le Premier Consul décida, le 13 mai, qu'une flottille serait réunie à Boulogne et qu'une puissante armée navale se concentrerait à Brest. Celle-ci devait servir, le cas échéant, à une diversion en Irlande et escorter un corps de débarquement placé sous les ordres du général Augereau. Truguet fut mis à la tête de cette armée navale au mois d'août.

C'était un poste d'honneur. Pendant son ministère sous le Directoire, l'amiral s'était particulièrement occupé des questions de débarquement aux Iles britanniques (2). Le commandement de l'armée navale de Brest ne pouvait être mis en de meilleures mains.

Parti pour la Bretagne en septembre, Truguet se

(1) *Mémoires* de Miot de Melito, I, 356, et Gaffarel. « L'opposition républicaine sous le Consulat » dans *la Revue historique*, 1888.

(2) Cf. à ce sujet le livre si complet et si intéressant du commandant Desbrières, *Projets de débarquement aux Iles britanniques.*

consacra d'abord tout entier à la tâche qu'il avait acceptée et réorganisa rapidement les escadres. Mais il ne se désintéressait pas de la politique. Il n'avait pas été partisan du consulat à vie. Lorsqu'au commencement de 1804, à la suite de conspirations fameuses, Bonaparte crut le moment venu de répondre aux vœux presque unanimes de la nation en transformant le consulat à vie en empire héréditaire, Truguet n'approuva pas davantage ce nouveau projet. Se souvenant de ses campagnes de jeunesse en Amérique, il rêvait uniquement pour le Premier Consul le rôle de Washington aux États-Unis.

Comme citoyen, c'était parfaitement son droit. Mais il était aussi amiral en chef, pourvu d'un important commandement. En cette qualité, si le plébiscite du 18 mai 1804 était favorable aux désirs de Bonaparte, Truguet, semble-t-il, n'avait qu'à s'incliner, ou à se démettre.

Au lieu d'attendre le résultat de la consultation nationale, l'ancien ministre de la Marine, qui se rendait imparfaitement compte des événements de Paris, crut pouvoir conseiller le Premier Consul comme il avait conseillé Barras en 1797. Le 28 floréal (17 mai), la veille du plébiscite, il écrivit, à bord du *Vengeur*, une lettre dans laquelle il suppliait Bonaparte d'être assez généreux et assez grand pour s'opposer à l'enthousiasme de la France. « ...Vous êtes la gloire du peuple français, vous voulez son bonheur; soyez vous-même, contre lui, le défenseur des droits qu'il veut abdiquer... Conservez le titre de Premier Consul, titre bien supé-

rieur, par l'éclat que vous lui avez donné, à ceux de roi et d'empereur. Qu'il soit environné de toute la splendeur que la reconnaissance nationale peut lui décerner et qu'enfin ce titre, chargé de tant de souvenirs mémorables, demeure et vive, pour être illustré aux yeux de la nation à venir, comme il l'est aux yeux de la nation présente, par tant de triomphes, de lois sages et de glorieux actes d'administration... Tels sont les sentiments de l'amiral qui vous aime plus qu'il ne peut vous l'exprimer et qui n'attend que votre signal pour se dévouer aux succès des entreprises que vous avez combinées et qui donnerait sa vie même pour la durée et le bonheur de la vôtre. »

Malgré ces dernières protestations de dévouement, Truguet, se croyant tout permis, avait voulu donner une leçon à Bonaparte ! Et cette malencontreuse leçon arrivait à Paris deux jours après le plébiscite du 18 mai !

La réponse ne se fit pas attendre. Le nouvel empereur se montra d'autant plus irrité qu'il avait jusque-là considéré Truguet comme un de ceux qui lui étaient personnellement le plus attachés. L'amiral dut renoncer à son commandement et cessa de faire partie du Conseil d'État ; rayé de la liste des grands officiers de la Légion d'honneur il ne conserva que son rang de chevalier.

*
* *

Malgré sa très grande rigueur, cette nouvelle disgrâce fut très dignement et très philosophiquement supportée. Truguet s'installa à Paris et y vécut

dans la retraite sans faire d'opposition inutile et sans bouder le monde officiel. Attendant une réparation prochaine, il continua à fréquenter les salons de Joseph Bonaparte, qui avait été son collègue au Conseil d'État et était resté son ami (1). Les familles Clary et Truguet, toutes deux provençales, étaient d'ailleurs en relations suivies depuis longtemps. C'est dans la maison de Joseph que l'amiral se lia avec le maréchal Bernadotte, autre frondeur alors uniquement mené par son orgueil et sa jalousie.

Est-ce à l'influence des Clary que Truguet dut sa rentrée en grâce en 1809? Las de la retraite, fit-il personnellement des démarches auprès de Napoléon? Ou bien, le nouvel emploi obtenu fut-il tout simplement donné parce que l'empereur comprit que l'amiral pouvait rendre encore de grands services au pays? Toujours est-il qu'après la déplorable affaire dite des *brûlots de l'île d'Aix*, la préfecture maritime de Rochefort fut confiée à l'ancien ambassadeur, dans le courant de 1809. Satisfait des résultats obtenus par Truguet, Napoléon oublia tous ses griefs. L'année suivante, après la réunion du royaume de Louis Bonaparte à l'empire, il plaçait l'amiral à la tête de l'administration maritime de la Hollande et le réintégrait comme grand officier de la Légion d'honneur le 23 octobre 1811. La réparation se trouvait donc complète et la disgrâce de 1804 absolument effacée.

(1) Joseph ne partit pour Naples que dans le courant de 1806.

Truguet s'acquitta très habilement de ses nouvelles fonctions et seconda avec intelligence le gouverneur général Lebrun récemment créé duc de Plaisance. Lorsqu'en 1813 les alliés commencèrent leur marche de concentration vers les frontières françaises, le corps russo-prussien de Bulow, détaché de l'armée de Bernadotte, envahit la Hollande. La ville d'Amsterdam s'insurgea en faveur de la maison d'Orange et Lebrun dut quitter le pays. Mais Truguet resta à son poste jusqu'au dernier moment, continuant à remplir courageusement sa mission. Ce ne fut qu'en apprenant l'entrée du prince d'Orange à la Haye et après avoir sauvé de la destruction la flotte de l'amiral Verhuel, qu'il se décida à partir et à demander un sauf-conduit. Attiré alors dans un guet-apens à Rotterdam, il fut retenu prisonnier à la Haye jusqu'à la fin de la campagne.

*
* *

En revenant à Paris après la signature de la paix de 1814, Truguet avait soixante-trois ans et aspirait au repos. Ses idées étaient restées libérales, mais ses ardeurs démocratiques étaient bien calmées. En vieillissant, le diable ne demandait qu'à se faire ermite. Il eut l'illusion de croire que la monarchie légitime allait permettre à la France épuisée de refaire ses forces après l'invasion. Par raison beaucoup plus que par conviction et sans arrière-pensée politique bien définie, il offrit donc ses services au nouveau pouvoir.

Louis XVIII eut la coquetterie de faire le meilleur accueil au ministre du Directoire, au fougueux républicain de 1797. La disgrâce subie en 1804 pour un excès de franchise était d'ailleurs le meilleur des titres à la protection royale. Truguet avait déconseillé l'Empire, avait été, pendant cinq ans, classé parmi les mécontents et les réparations obtenues à partir de 1809 avaient été bien tardives! Aussi l'ancien ambassadeur — dont le ralliement était considéré comme important, — reçut-il immédiatement la récompense de son attitude. Dès le 2 septembre 1814 il obtenait le grand cordon de la Légion d'honneur et, quelques jours plus tard (1), le titre de comte.

L'amiral ne joua aucun rôle pendant la période des Cent jours. Aucun poste de combat ne fut demandé par lui. Ce ne fut qu'un mois après Waterloo qu'il rentra en scène. A ce moment, cinquante-huit départements étaient envahis et les alliés se dirigeaient sur la Bretagne avec l'espoir de s'emparer de l'arsenal de Brest. Il était donc urgent de mettre en état de défense notre grand port militaire de l'Océan. Truguet se rendit à Brest et dirigea les travaux avec compétence et activité. Apprenant les mesures prises, les alliés n'osèrent pas attaquer la ville.

Revenu en janvier 1816, l'amiral parut à la cour mais sans renoncer à critiquer le gouvernement. Un peu tenu à l'écart pour ce fait par les ministres,

(1) Le 24 septembre.

il n'obtint qu'en 1818 le brevet de commandeur de Saint-Louis et ce ne fut que le 5 mai 1819 qu'il entra à la Chambre des Pairs, à soixante-sept ans.

Le comte Truguet songea alors à se marier. A la fin de cette même année 1819 il épousait une toute jeune fille, Mlle Serrau de Lafitau, et malgré la disproportion d'âge des deux époux, le ciel bénissait cette union tardive. Un fils, Gustave, naquit en 1821 (1).

Pair de France, l'amiral ne paraît pas s'être beaucoup intéressé à la politique royale si différente de ce qu'il avait rêvé toute sa vie. Aussi eut-il le bon goût de se spécialiser dans les questions concernant la marine, pour lesquelles sa grande expérience pouvait encore être utile.

Arrivent les journées de 1830. Cette fois, beaucoup des amis de Truguet, beaucoup d'anciens frondeurs du temps de l'Empire marchent avec les vainqueurs de Juillet. Le drapeau tricolore flotte de

(1) La comtesse Truguet, femme de l'amiral, n'est morte qu'en janvier 1865. — Gustave entra de bonne heure dans la diplomatie. A vingt ans, il était attaché d'ambassade à Vienne, et à vingt-deux ans à Londres. Il épousa alors (1843) une Anglaise, Mlle Louisa Campbell, décédée sans enfants en 1856. — Gustave Truguet est mort lui-même en 1873. Aucune descendance directe de l'amiral n'existe donc aujourd'hui.

Son souvenir a été à peu près perdu dans son pays d'origine, Toulon. Après la Révolution, Truguet s'était brouillé avec sa mère, restée royaliste, et il évita longtemps de retourner en Provence. Mme Truguet mère mourut en 1803 et la petite propriété de famille fut alors vendue. L'amiral fit cependant, en 1819, un dernier voyage en Provence à l'époque de son mariage. (Arch. et notice de M. de Martineng. — La famille de ce petit-neveu de Truguet habite encore dans le Var.)

nouveau sur les Tuileries et Lafayette salue le nouveau règne en l'appelant la meilleure des Républiques.

Le vieux marin a du reste personnellement connu Louis-Philippe au début de la Révolution et a même passé — en 1795 — pour un des partisans du duc d'Orléans (1). Trente-cinq ans se sont écoulés depuis lors, mais Truguet, comme tous les vieillards, s'attendrit aux souvenirs de sa jeunesse. Il se rallie donc, une dernière fois, très sincèrement, semble-t-il. Le nouveau roi des Français l'accueille avec distinction, et le 19 octobre 1831, le titre d'*Amiral de France honoraire* est conféré au doyen des vice-amiraux.

L'année suivante, cet *honorariat* se transformait en dignité effective. Le comte de Rigny, ministre de la marine et des colonies, écrivait au roi le 31 décembre 1832 : « En apprenant la nomination de M. le comte de Truguet comme amiral honoraire, *la Chambre des députés* parut désirer que le doyen des vice-amiraux fût admis à jouir de tous les avantages attachés à la dignité d'amiral. Votre Majesté s'est empressée d'adhérer à ce vœu et Elle m'a prescrit de faire porter cet officier général à la seconde place d'amiral sur les contrôles et les matricules du corps royal de la marine à dater du 1er janvier 1833. Je la prie, en conséquence, de vouloir bien, pour régulariser cette disposition, approuver le présent rapport. »

Le roi approuva naturellement les conclusions

(1) Voir le chapitre premier de cette étude.

d'un rapport qui répondait si bien au vœu de la Chambre des députés. Truguet fut donc véritablement *Amiral de France* à partir du 1er janvier 1833. Il avait quatre-vingt-un ans et servait dans la marine française depuis 1765, c'est-à-dire depuis soixante-huit ans !



Le vieillard ne quitta plus guère Paris. Installé rue d'Anjou, il continuait à voir les rares amis de sa jeunesse qui vivaient encore et demeurait fidèle à ses affections. C'est ainsi qu'il était resté en relations constantes avec Joseph Bonaparte. Pendant l'hiver de 1838-1839, une des filles de l'ancien roi d'Espagne (qui vivait alors en Angleterre sous le nom de comte de Survilliers) vint à Paris et descendit rue d'Anjou. C'était la veuve du prince Charles Bonaparte, frère aîné de celui qui devait régner sous le nom de Napoléon III. La princesse, malade, voyageait *incognito*, pour consulter un médecin. Mais la police s'émut. Truguet dut agir personnellement auprès du roi Louis-Philippe, pour que la voyageuse ne fût pas inquiétée (1).

Les dernières années de l'amiral furent, en somme, particulièrement heureuses. Aucune des infirmités de la vieillesse ne l'avait atteint. Il gardait toute la lucidité de son esprit, resté caustique et charmant. Son fils, Gustave, donnait déjà les plus

(1) Communication de M. Martineng.

belles espérances. Après une courte maladie, le vieux marin s'éteignit chrétiennement et sans souffrance le 26 décembre 1839 (1).

Après avoir esquissé les étapes de cette longue vie, il faut conclure. Malgré ses défauts, Truguet reste un sympathique. Comme tant d'autres soldats parvenus de bonne heure au premier rang, il n'a pas joué, après de si brillants débuts, le rôle auquel il pouvait prétendre. Orgueilleux avec raison de sa valeur personnelle, mais vaniteux à l'excès, entier et cassant, il a successivement lassé la bonne volonté de tous ses amis et compromis par ses prétentions et ses maladresses l'admirable carrière qu'il aurait pu poursuivre. Du moins, — comme soldat, ministre, ambassadeur, amiral en chef — a-t-il fidèlement et exclusivement aimé son pays. Truguet fut un homme vaillant et un honnête homme. Avec un peu plus de modestie et de pondération, il eût pu devenir le grand chef d'escadres qui a manqué à Napoléon.

(1) Son éloge fut prononcé par l'amiral Roussin à la Chambre des Pairs dans la séance du 3 juillet 1844.

AUBERT-DUBAYET



LE GÉNÉRAL AUBERT-DUBAYET

D'après un portrait appartenant à M. le comte de Fazi du Bayet.

AUBERT-DUBAYET

I

LE MINISTÈRE DE LA GUERRE

Origines et carrière d'Annibal Aubert du Bayet. — Assemblée législative. — Mayence. — En Bretagne et à l'Abbaye. — Le 13 vendémiaire. — Projets et illusions au ministère de la guerre. — Dubayet est nommé ambassadeur. — Portraits par La Révellière, Mallet du Pan et Barras.

Le 12 brumaire an IV (2 novembre 1795), à dix heures du soir, Barras, nommé membre du Directoire exécutif depuis quelques jours, écrivait au général Aubert-Dubayet, commandant en chef de l'armée des côtes de Cherbourg : « Je t'envoie ta nomination au ministère de la guerre, mon cher Dubayet, arrive vite ici, nous faisons de la bonne besogne parce que nous aimons tous avec chaleur la République. Je t'embrasse et t'attends. »

Le nom d'Aubert-Dubayet, un peu oublié aujourd'hui, jouissait, à la fin de 1795, d'une notoriété très grande. La manière dont ce général avait rempli son mandat à l'Assemblée législative l'avait mis en lumière dans les milieux politiques et sa carrière militaire venait d'être particulièrement brillante.

Rewbell, qui l'avait connu à Mayence, Carnot qui lui avait fait confier un commandement en chef, Letourneur et Barras qui avaient été ses camarades, l'appréciaient et l'aimaient. Son entrée au ministère apportait une force au nouveau gouvernement et était donc habile.

Jean-Baptiste *Annibal* Aubert du Bayet avait trente-huit ans. Il était né le 19 août 1757, à la Nouvelle-Orléans, où son père, de petite noblesse du Dauphiné, était alors lieutenant-major de la place (1). L'enfance du jeune Annibal se passa en Louisiane, mais lorsque cette colonie fut cédée par Louis XV en 1763, toute la famille vint se fixer à Grenoble et c'est là que le futur ministre, au dire d'un de ses biographes, reçut « une éducation mâle et soignée qui ajouta aux dons de la nature (2) ».

M. du Bayet le père (Jean-Baptiste) devint maréchal de camp en 1768. Un de ses frères obtint le même grade en 1770 (3). Élevé dans un milieu militaire, le jeune Annibal, dès qu'il eut dix-sept ans, entra dans l'armée royale comme son père et comme son oncle et se fit rapidement donner une sous-lieutenance au régiment de Bourbonnais, en 1775. Puis, sur sa demande, il fut employé en Amérique

(1) Sa mère s'appelait Louise-Marguerite Bernaudi. Annibal eut pour parrain M. Pierre-Annibal de Ville, chevalier de Saint-Louis, commandant le département de la Louisiane et, pour marraine, Mme Marguerite Belzague, veuve de M. Bernaudi, garde-magasins pour le roi. (Arch. Adm. Guerre. Dossier Dubayet.)

(2) *Galerie* de BABIÉ et BEAUMONT publiée en l'an XIII, t. Ier.

(3) Celui-ci était célibataire et avait une grande tendresse pour son neveu Annibal.

pendant la guerre de l'indépendance et s'y distingua sous les ordres de Lafayette.

Son père était mort en 1779, sans aucune fortune. En rentrant en France, en 1782, Annibal fut mis en possession d'une pension de trois cents livres « en considération de sa pauvreté et des services de son oncle (1) » et, sur la proposition du prince de Broglie, fut nommé capitaine en 1788, toujours au régiment de Bourbonnais.

Mais les Aubert du Bayet n'appartenaient pas à la noblesse de cour! Grâce aux fâcheuses ordonnances arrachées à la faiblesse de Louis XVI (2), Annibal n'était donc pas destiné à jamais dépasser ce grade de capitaine. Ses campagnes en Amérique lui avaient donné, comme à beaucoup d'hommes de sa génération, des aspirations très libérales et le jeune officier avait profité de ses séjours à Grenoble pour s'intéresser au mouvement des esprits et des idées. Les Dauphinois, d'ailleurs, il ne faut pas l'oublier, furent un peu des précurseurs. Tenté par la politique, Aubert du Bayet, suivit pendant la Constituante, l'évolution de Lafayette, son ancien général, se fit nommer, à Grenoble, président du collège électoral et se lia avec tous les hommes marquants de la région. Il acquit rapidement par son éloquence et par la chaleur de ses convictions généreuses une réputation enviable, et, bien que comptant toujours dans l'armée (3), fut désigné pour l'Assemblée légis-

(1) A. G. Dossier Dubayet. — Il se maria à ce moment. Voir plus loin.

(2) Voir à ce sujet : PÉRIGNON, I.

(3) Il prêta serment, comme capitaine, le 8 juillet 1791 (A. G. Dossier Dubayet) et l'adressa au général commandant les 7e et

lative. Le *capitaine* du Bayet partit donc en 1791 pour Paris, comme député.

Il y emmenait, comme secrétaire particulier, le fameux Doppet, médecin savoyard fixé depuis peu à Grenoble, qui devait bientôt se faire remarquer par l'exaltation de ses idées jacobines (1). Évidemment, le député du Dauphiné était infiniment plus modéré que son secrétaire, dont la charge devait être une assez agréable sinécure. Doppet, ayant des loisirs, collaborait avec Jean-Louis Carra (2) aux *Annales patriotiques*. Il a écrit en racontant cette période de sa vie politique : « Le député Aubert-Dubayet avait peu besoin de secrétaire ; car j'ai connu peu d'hommes qui travaillassent autant que lui et qui eussent le travail aussi facile (3). »

8e divisions, Lückner : « Général, — écrivit Dubayet, — comme capitaine au 13e régiment d'infanterie, je jure d'employer les armes remises en mes mains à la défense de la Patrie et de maintenir contre tous ses ennemis du dedans et du dehors la constitution décrétée par l'Assemblée nationale ; de mourir plutôt que de souffrir l'invasion du territoire français par des troupes étrangères et de n'obéir qu'aux ordres qui seront donnés en conséquence des décrets de l'Assemblée nationale. *Signé :* Le président du département de l'Isère, Aubert-Dubayet. »

(1) Doppet, né en 1753, fut nommé, en 1792, lieutenant-colonel de la légion des Allobroges, puis brigadier et divisionnaire en 1793 ! Il est surtout connu par son commandement devant Lyon et son apparition à l'armée des Pyrénées-Orientales. Il fut destitué en pluviôse an III. Après avoir tenté, en l'an VI, d'entrer au Conseil des Cinq-Cents comme député du Mont-Blanc, il mourut obscurément à Aix-les-Bains en 1800. Il a laissé de curieux Mémoires.

(2) Publiciste, né en 1742, Carra fut un des chefs de l'insurrection du 10 août. Il fut ensuite nommé par six départements à la Convention. Compromis par son amitié avec les Girondins, il fut jugé et exécuté le 31 octobre 1793.

(3) *Mémoires politiques et littéraires* du général Doppet, I, IV.

*
* *

A l'Assemblée législative, Dubayet (1) se montra tout de suite orateur fécond et instruit. Quoique encore dévoué à l'idée d'une constitution monarchique, il acceptait très sincèrement les idées nouvelles. Entré, presque au début, au Comité militaire, il y prenait une autorité prépondérante. Un magistral rapport sur « les forces défensives de la France », lu le 27 juin 1792, le mettait décidément en vedette. Quelques jours plus tard, le représentant de l'Isère, toujours simple capitaine, était choisi, comme vingt et unième président, par l'Assemblée, en remplacement de Gérardin. Remplacé lui-même par Lafond-Ladébat, à l'expiration de ses pouvoirs, il reprenait temporairement la présidence le 25 juillet sur le désir de ses collègues (2).

Aussitôt après les événements du 10 août, sentant la guerre inévitable et prochaine, Dubayet se décidait à rentrer dans l'armée. Pendant sa présidence, il avait eu l'occasion de flétrir avec ardeur « les émigrés et tous ceux qui, démissionnaires ou déserteurs, allaient au rendez-vous de l'orgueil et tournaient les armes contre la patrie. » A la fin d'août il annonçait ainsi à Doppet ses résolutions combatives : « J'apprends qu'on a répandu le bruit à Grenoble que je n'étais pas à la fameuse journée du

(1) C'est ainsi qu'Aubert du Bayet signa constamment à partir de 1791.
(2) *Mémoires* de Choudieu, III.

10 août. Dites, mon cher Doppet, que les procès-verbaux de l'Assemblée attestent que non seulement j'y étais toute cette journée, toute cette nuit qui l'a suivie, mais encore celle qui l'avait précédée. Je ne sais pas quitter mon poste quand il devient dangereux. Je vais quitter la toge pour ceindre l'épée et combattre en soldat pour ma patrie... Aussitôt que la Convention nationale nous aura remplacés, j'irai, au milieu de mes concitoyens, goûter pendant quelques jours le charme de l'amitié et ensuite je revole à la frontière opposée pour la défense de la Liberté et de l'Égalité (1) ».

Le 4 septembre, le député, — dont les opinions s'étaient singulièrement accentuées — montait une dernière fois à la tribune et faisait voter par acclamation une déclaration portant que « l'assemblée ne souffrirait jamais qu'aucun étranger donnât des lois à la France ». Il quittait ensuite Paris sans attendre la réunion de la Convention, passait quelques heures à Grenoble, puis sollicitait une place quelconque à l'armée. Le ministre de la guerre, Servan (2), l'affectait d'abord au régiment de Saintonge avec son grade de capitaine. Mais, à la fin de 1792, au moment de l'invasion, l'avancement n'était guère marchandé aux anciens officiers de l'armée royale qui reconnaissaient loyalement la République naissante. A peine le capitaine Dubayet eut-il « quitté la toge pour ceindre l'épée », que le ministre le nommait lieutenant-colonel et le dirigeait vers la région du Rhin où commandait Custine. Le 10 décembre, l'ex-

(1) Lettre citée par le général Doppet, III.
(2) Ministre du 11 août au 18 octobre 1792.

député recevait la mission de défendre la place de Worms et un secteur de la ligne du Rhin. Et, quelques semaines plus tard, très satisfait des services rendus, Custine obtenait pour lui le grade de maréchal de camp !

En cette qualité, Dubayet était alors appelé à Mayence et remplaçait le vaillant Meusnier sous le commandement supérieur du général d'Oyré. D'une bravoure extrême, d'une constante vigilance, d'une bonne humeur proverbiale, le nouveau maréchal de camp recevait bientôt de ses soldats le surnom de « brave Annibal ». Rewbell et Merlin de Thionville, commissaires de la Convention à Mayence, se liaient avec lui d'une véritable amitié.

Même au feu, le brave Annibal gardait sa gaîté native et sa faconde un peu emphatique. Un Cyrano de Bergerac ne désavouerait pas ces lignes amusantes écrites par Dubayet à son ami Kléber, dans une tranchée : « Si les boulets de canon étaient des boules de neige, si les bivouacs d'hiver étaient des bals parés où l'ambre des parfums exquis répand dans une atmosphère échauffée par le souffle de cent beautés une délicieuse chaleur, je te le demande, mon ami, quel mérite y aurait-il à faire la guerre? »

Bien que la défense de Mayence ait été un peu surfaite (1), la lutte soutenue par quelques milliers de soldats improvisés contre une armée de quatre-vingt mille hommes reste un glorieux épisode des guerres de la Révolution. La capitulation ne fut signée que

(1) Voir la belle étude sur *Mayence*, par M. A. Chuquet.

le 23 juillet 1793, après épuisement complet des vivres et des munitions. La veille, Aubert-Dubayet avait offert à quelques camarades, en guise de rôti, un rat flanqué de douze souris !

Les rapports quotidiens entre Français et ennemis avaient été constamment très chevaleresques pendant le siège. Aussi les vaincus obtinrent-ils des conditions relativement avantageuses. Les chefs durent cependant promettre de ne pas servir durant un an contre les alliés. Dubayet accepta à contre-cœur cette clause sévère. « Je m'y soumets — écrivit-il — tant que les ennemis resteront sur leur territoire. Mais, s'ils envahissent le sol de la République, je servirai contre eux au risque d'être pendu ! »

D'Oyré présida d'abord au départ des premières troupes et resta provisoirement à Mayence. Mais une lettre insolente de Houchard, saisie par un espion, fit craindre aux Prussiens la non-observation de la capitulation consentie. D'Oyré fut gardé comme otage, tandis que Kléber et Dubayet ramenaient en France, par Sarrelouis, les soldats du siège, les *Mayençais*.

« Il était cependant de la politique du Comité de salut public de laisser croire à la multitude qu'une place défendue par des Français était imprenable, et que si des chefs avaient capitulé, c'était à des monceaux d'or ou à de flatteuses promesses qu'ils avaient cédé et non à la force ou à l'impérieuse nécessité (1). » Aubert-Dubayet, défenseur de Mayence, fut donc accusé, arrêté et conduit à Paris.

(1) Babié et Beaumont, I, 46.

Le commissaire de la Convention, Merlin de Thionville (1), avait heureusement vu Dubayet à l'œuvre et lui même avait très courageusement partagé les fatigues et les privations du siège. A la séance du 4 août (2), il présenta chaleureusement la défense du général : « Citoyens mes collègues, je ne suis pas préparé et je ne vous présenterai que le sommaire du rapport sur la reddition de Mayence. Cette ville s'est rendue parce que trois jours plus tard on n'aurait pu sauver les patriotes et seize mille soldats qui, depuis quatre mois, combattaient contre quatre-vingt mille hommes des meilleures troupes d'Europe, qui leur ont résisté et les ont empêchés de mettre le pied sur le territoire de la République... » Le député Thuriot (3), prenant la parole après Merlin, ajouta : « On nous a abusés dans le rapport qu'on nous a fait sur la reddition de Mayence... L'état-major de cette garnison a fait des prodiges de valeur; et, pour prix de tant de services, il serait traîné à Paris par des gendarmes ! Dubayet qui a été notre collègue au Corps législatif, quoique ses sentiments ne fussent

(1) Merlin (de Thionville) avait été le collègue de Dubayet à l'Assemblée législative. A la Convention, il siégea sur les bancs de la Montagne. Après Mayence, il fut encore envoyé en Vendée et sur le Rhin. Ami de Danton, il combattit la politique de Robespierre et prit part à la réaction de Thermidor. Membre du Conseil des Cinq-Cents en l'an VII, il se retira ensuite de la vie publique. En 1814, Merlin défendit vaillamment Péronne. (1762-1833.)

(2) Merlin parut à la Convention avec son costume du siège : habit de canonnier, pantalon de daim, bottes à la hussarde, sabre à la ceinture. « Ses cheveux, ses moustaches, sa barbe lui couvraient le visage, » dit M. A. Chuquet.

(3) Thuriot, ancien avocat à Reims, membre de la Législative et de la Convention, montagnard et régicide. Il joua un grand rôle le 9 thermidor comme président de la Convention.

pas des plus vigoureux, a toujours fait voir une âme sensible et noble. Je demande qu'il soit décrété que la garnison de Mayence a bien mérité de la patrie; que le décret soit envoyé à tous les départements par un courrier extraordinaire, ainsi qu'à cette brave armée; que son état-major soit libre; qu'Aubert-Dubayet soit délivré de ses gendarmes et vienne à la barre donner des renseignements qui sans doute lui vaudront des couronnes civiques! »

Ces propositions furent adoptées à l'unanimité et Dubayet parut lui-même à la barre de la Convention le 7 août. Accueilli par des applaudissements, il prononça un discours ému : « Pères de la patrie, les chefs de l'état-major et moi, à la tête de plus de neuf mille gardes nationales, nous sommes revenus avec les honneurs de la guerre, nos drapeaux tricolores déployés, et nos baïonnettes, qui nous avaient si bien servis contre les ennemis de la République, étaient au bout de nos fusils; elles étaient destinées à purger le sol français des brigands qui la déchirent, et jamais nous ne les aurions déposées aux pieds des esclaves que nous avions si longtemps combattus; mais la jalousie, la calomnie nous avaient précédés dans cette patrie que nos cœurs idolâtrent, elles avaient noirci des hommes de bien qui l'avaient servie avec zèle et désintéressement et nos cœurs en étaient navrés. Mais, pères de la patrie, votre justice nous a rendu avec solennité l'estime de nos concitoyens... » Après avoir ensuite raconté les principaux épisodes du siège et les souffrances endurées, Dubayet termina ainsi : « Vous voyez, citoyens représentants, que ce qu'on vous a

dit de ces braves républicains était non seulement éloigné de la vérité, mais qu'il est impossible d'imaginer ce qu'ils ont souffert. Nous ne vous demandons qu'une faveur pour prix de nos travaux, c'est de marcher le plus tôt possible dans la Vendée; si nous ne scellons pas la liberté de notre sang, je vous en assure, citoyens représentants, vous n'aurez pas de républicains plus zélés et plus fidèles. »

Le procès-verbal de la Convention du 7 août porte les lignes suivantes : « Le général Dubayet et ses frères d'armes sont admis à la séance au milieu des applaudissements. Un membre fait la motion que le président donne l'accolade fraternelle à Aubert-Dubayet; le président l'embrasse. On décrète l'impression du discours de Dubayet et de la réponse du président. »

Les troupes ramenées du Rhin furent alors envoyées dans l'ouest et mises à la disposition du général Canclaux, qui venait de s'illustrer à la défense de Nantes. D'abord battus à Clisson, les *Mayençais* prirent bientôt leur revanche : leur colonne remporta sur les Vendéens un important succès.

Le premier échec, cependant, avait fait mauvaise impression. Le règne de Robespierre commençait. Accusé de modérantisme, comme Canclaux, Dubayet fut destitué par arrêté du 22 vendémiaire (13 octobre) (1), ramené à Paris, et presque aussitôt incarcéré à la prison de l'Abbaye sans avoir pu se défendre.

(1) Dubayet fut remplacé par Léchelle. Lorsque celui-ci vint passer la revue des *Mayençais*, il fut accueilli par les cris de :

Le malheureux général écrivit alors à sa femme (1): « ... Ah! je t'avoue, les peines et les dangers que j'ai courus à Mayence et dans la Vendée ne devaient pas me conduire à l'Abbaye, mais mon espérance est dans le peuple. C'est lui que j'ai aimé, servi, et constamment bien servi. Pourrait-il ne pas me reconnaître un jour pour l'un de ses plus ardents défenseurs... Depuis dix-huit mois, je combats et j'affronte la mort pour la cause du peuple. Lui seul est bon, lui seul est juste... Quelles paroles pourront jamais exprimer le poids de mes ennuis, comment dilater mes poumons si douloureusement comprimés? Comment te rendre l'ingratitude des hommes à qui j'avais eu le bonheur d'être utile? Comment dire, comment dépeindre cet état d'abandon universel de l'homme de bien que l'infortune a frappé (2)? »

Pendant cette période de sa vie, très affecté par son incarcération, le général eut la singulière idée de proposer à sa femme de divorcer (3). Il voulait

« Vive Kléber! Qu'on nous rende Dubayet! » Kléber parvint à calmer la troupe, mais Léchelle ne put garder le commandement et, peu après, s'empoisonna à Nantes.

(1) Aubert-Dubayet avait épousé, en 1782, Jeanne-Armande Pouchot de Solières, originaire du Dauphiné, née à Bouillant (Oise). De nombreuses lettres écrites par le général à sa femme ont été récemment publiées par un de ses arrière-petits-fils par alliance, le comte de Fazi, qui a relevé le nom de du Bayet. (*Les généraux Aubert du Bayet, Carra Saint-Cyr et Charpentier*, Champion, éditeur.) Quelques emprunts seront faits à cette correspondance intime, très intéressante, mais qui a été malheureusement classée sans que l'ordre chronologique ait été toujours suivi, ce qui rend sa lecture difficile.

(2) Lettres du 21 brumaire an II (11 novembre 1793); du 26 brumaire an II (16 novembre 1793) et du 13 ventôse an II (3 mars 1794).

(3) A l'Assemblée législative, Dubayet s'était montré très partisan d'un projet de divorce.

ainsi lui rendre une liberté plus complète, et surtout empêcher que les inimitiés dont il était poursuivi ne vinssent troubler la vie tranquille de Mme Dubayet en Dauphiné. Ce projet n'eut d'ailleurs aucune suite. Une fille, Constance, dont le nom reviendra souvent dans cette étude, était née deux ans avant la Révolution, en 1787, et l'union du général semble, en somme, avoir été très heureuse.

*
* *

Les portes de l'Abbaye ne s'ouvrirent pour Dubayet qu'après les événements du 9 thermidor (27 juillet 1794). Réintégré presque aussitôt dans son grade, le général recevait l'ordre, le 21 thermidor, de se rendre à Lille. Mais à peine arrivé à son poste, il apprenait que le décret de nomination était rapporté (1). Après avoir passé quelques semaines en Dauphiné, très vite lassé de son inactivité, pendant que la guerre continuait sur toutes les frontières, il partait pour Strasbourg à la fin de décembre, se proposant de rejoindre sur le Rhin, en *volontaire,* ses anciens camarades de Mayence, Kléber et Merlin de Thionville (2).

(1) Le 4 fructidor (21 août).

(2) De Strasbourg il écrivit à Kléber le 23 nivôse (12 janvier 1795) : « Qu'il tardait à mon impatience, brave ami, de me rapprocher de toi, de joindre mes efforts aux tiens et de servir encore, par un assentiment mutuel de principes militaires antérieurs, aux succès de la cause du peuple. Mourir pour la République ou l'affermir, voilà quels sont tous mes vœux. Brave ami, c'est sous tes ordres, simple volontaire, que je me rends à ton invitation paternelle et civique. »

Il écrivit le même jour à Merlin de Thionville : « As-tu pu

A ce moment, beaucoup de ses amis politiques venaient d'entrer récemment au Comité de Salut public. On songea à mieux employer les ardeurs du brillant soldat. Il fut un instant question, en février, de lui confier le commandement d'une expédition aux Indes orientales. Rappelé d'Alsace, avant d'avoir rejoint Kléber, Dubayet s'installa à Paris pour préparer l'expédition (1). Mais ce projet fut vite abandonné. Une nouvelle affectation fut donnée au général. Le Comité le désigna pour servir en qualité de divisionnaire dans les provinces de l'ouest, puis comme commandant en chef à l'armée des côtes de Cherbourg (2).

Organisateur habile, chef plein d'entrain, Dubayet remplit sa mission à la satisfaction du Comité (3). Mais le séjour de quelques semaines

croire, brave Merlin, que je jouirais d'un repos honteux dans mes foyers, tandis que, guidant nos frères d'armes contre Mayence que tu sus si bien défendre, tu vas mourir sur la brèche ou l'emporter? Non, sans doute. La voix de Kléber a réveillé mon courage, je veux servir sous ses ordres comme volontaire. Je t'en demande l'agrément, heureux, cent fois heureux si, mourant pour la patrie, je termine d'une manière utile pour elle une existence trop longtemps abreuvée de fiel et d'amertume. »

(1) L'arrêté fut signé le 16 pluviôse (4 février 1794). Dubayet le reçut à Kreuznach et accepta avec joie. Il fait allusion à ce commandement dans une lettre du 22 ventôse (12 mars), adressée de Paris à sa femme.

(2) Il devait se concerter avec Hoche. Il était dit dans les instructions remises : « Le Comité de Salut public s'en rapporte à l'intelligence, au civisme et aux talents du général Dubayet pour assurer la prompte exécution des mesures qui pourront rétablir l'ordre dans les départements désignés (Sarthe, Orne, Manche, Mayenne).

(3) Le Comité était composé dans les derniers mois de l'an III de : Louvel, Boissy d'Anglas, Jean Debry, Lesage, Letourneur, Merlin de Douai, Rewbell, Sieyès, Cambacérès, La Révellière-Le-

qu'il venait de faire à Paris lui avait redonné le goût de la politique, et ses opinions, depuis sa sortie de l'Abbaye, s'étaient encore accentuées. L'homme modéré qui avait siégé autrefois à la Législative avait fait place à un républicain très sincère, désireux d'éviter à l'avenir toute nouvelle réaction. Les événements de Paris le préoccupaient donc presque autant que l'armée des côtes de Cherbourg! Bien avant le 13 vendémiaire, il était très décidé à offrir son épée pour sauver la Convention et correspondait avec Rewbell, Bodin, Letourneur et Barras. Dans les derniers jours de septembre, lorsque se manifesta l'agitation des sections parisiennes après l'acceptation de la nouvelle Constitution de l'an III, Dubayet était à Alençon et se préparait à marcher, au premier appel, avec quelques régiments, sur la capitale. Dès qu'il apprit le succès de la Convention, le général en chef de l'armée des côtes de Cherbourg écrivit à son ami Letourneur : « Citoyen représentant, je ne sais pas transiger avec les principes et la fidélité des serments. Aussi, je n'ai pas balancé, aussitôt que je me suis aperçu des troubles dont Paris était menacé, de faire mon plan de campagne, pour tirer la Convention d'affaire. Par ces dispositions, en deux jours, Paris était aux abois, sans tirer un coup de fusil, et la Convention triomphante était rendue à son indépendance et faisait rentrer dans le néant les hordes scélérates des royalistes qui, depuis longtemps, feignent de proclamer la souveraineté du peuple pour mieux lui

peaux, Daunou, Berlier, Chénier, Gourdan, Eschasseriaux aîné, Thibaudeau.

donner un maître. Déjà, j'avais expédié un courrier au représentant du peuple Bodin pour l'inviter à venir me requérir de mettre en marche la colonne républicaine. Vous voyez, cher et ancien collègue, que je voulais, dans un moment décisif, donner aux fondateurs de la République des preuves non équivoques de mon inviolable attachement. »

Datée d'Alençon le 16 vendémiaire, cette lettre arriva à Paris le 17. Dans la séance de ce même jour, Letourneur la communiqua, au nom du Comité, à la Convention (1).

La personnalité d'Aubert-Dubayet venait donc d'être remise en vedette par le fait même de cette bruyante adhésion au 13 vendémiaire, dont Barras semblait partager la gloire militaire avec Bonaparte. Aussi, quelques semaines plus tard, son nom fut-il presque tout de suite prononcé pour le ministère de la Guerre.

Les nouveaux Directeurs, — Carnot, Barras, Letourneur, La Révellière, Rewbell — hésitèrent cependant assez longtemps. Carnot avait un candidat, son ami Lacuée (2). Il fut aussi question de Pérignon. Ces deux généraux ayant été écartés, Carnot, dont l'influence était alors prépondérante pour les choix militaires, parla avec éloges de Dubayet. Barras, Letourneur et Rewbell appuyèrent cette candidature du défenseur de Mayence qui venait de donner des gages politiques à la

(1) *Moniteur universel* du primidi 21 vendémiaire an IV.

(2) Lacuée, né en 1752, entré dans l'armée en 1770, avait été membre de la Législative et venait d'être nommé par le Lot-et-Garonne au Conseil des Cinq-Cents. Voir CANCLAUX, II.

République. La désignation devint officielle dans la soirée du 12 brumaire an IV (2 novembre 1795).

*
* *

Il est probable qu'en faisant entrer Dubayet au ministère, Carnot comptait garder la haute main sur les opérations militaires et les choses de l'armée. De même Rewbell, en appelant Delacroix aux Relations extérieures, entendait bien diriger les affaires étrangères ! Mais Dubayet était d'un caractère trop entier pour ce rôle subalterne et nous verrons que l'entente avec Carnot fut de courte durée.

Le choix du Directoire fut parfaitement accueilli par les contemporains. « Le siège de Mayence, sa défense héroïque, et ses longues misères avaient porté le nom d'Aubert-Dubayet à la hauteur presque d'un de ces guerriers fantastiques d'Homère et du Tasse ; l'armée, la France et l'Europe le reconnaissaient pour en avoir le caractère et toute l'élévation (1). »

Voici le portrait tracé par le directeur La Révellière du nouveau ministre : « Aubert-Dubayet n'était pas sans talents militaires et sans esprit, mais il était un peu singulier. Figurez-vous un ancien preux avec le ton et la galanterie qui régnaient dans nos salons avant la Révolution, vous aurez une idée juste de la manière dont il se présentait. Il était tou-

(1) *Les ministres de la guerre pendant et depuis la Révolution*, par Sainte-Chapelle, secrétaire particulier du maréchal Gouvion Saint-Cyr.

jours en scène, et lorsqu'il quittait l'habit dramatique, c'était pour chausser le talon rouge, ou, pour mieux dire, il se parait de tout cela à la fois. On conçoit, au reste, qu'un tel homme, quoique avec beaucoup de bravoure, des talents militaires et de l'esprit, ne pouvait guère être un grand administrateur. Il était d'ailleurs fort bel homme. Seulement la petite vérole, empreinte sur son visage, si elle n'altérait pas la physionomie du guerrier, faisait beaucoup de tort à la figure de l'homme du monde (1). »

Ce portrait, qui représente Dubayet comme un général à panache, semble assez ressemblant. Méridional de gestes et d'accent, ayant pris à l'Assemblée législative l'habitude de parler en public sans embarras, peut-être un peu satisfait de soi-même, mais avant tout honnête homme et patriote, Dubayet dut étonner un peu par son allure et sa franchise les Directeurs et ses collègues. Arrivé à Paris quelques jours après sa nomination et prenant, dès lors, très au sérieux son rôle de ministre, il lança une sorte de proclamation, éloquente d'ailleurs, mais peut-être inutile, où il traçait aux chefs de l'armée leurs devoirs civiques.

Cette proclamation, du 24 brumaire an IV (15 novembre 1795), disait aux officiers généraux : « Citoyens, en arrivant au poste où le Directoire exécutif l'appelle, votre frère d'armes, celui qui, comme vous, a combattu dans tous les rangs les ennemis

(1) *Mémoires* de LA RÉVELLIÈRE, I, 353.

de la patrie, éprouve le besoin de vous manifester ses sentiments et ses espérances. Un nouvel ordre de choses s'établit ; la République s'assied enfin sur des bases sûres ; c'est à l'armée française dont les travaux ont depuis six ans fatigué l'admiration de l'Europe, c'est à l'immortelle armée française à consolider l'édifice dont les législateurs viennent de jeter les fondements... Le courage seul ne suffit pas ; mal dirigé, il peut devenir une arme également fatale aux défenseurs et aux ennemis de la Patrie ; égaré par des conseils perfides, il se tournerait contre nous-mêmes et s'userait dans des diversions utiles aux seuls étrangers. C'est à la froide sagesse à séparer ce qui est bon de ce qui peut devenir préjudiciable aux intérêts de la République... Dites à nos braves frères d'armes que l'égalité pour laquelle nous verserons la dernière goutte de notre sang est le partage de tous les Français. Dites-leur qu'on ne se bat pas, qu'on ne veille pas, qu'on ne souffre pas seulement aux frontières et dans les places fortes. Partout la liberté a trouvé des périls dignes d'elle, partout l'ouvrier, le magistrat, le législateur même, ont eu à défendre leur liberté et leur vie ; partout le courage est en permanence. Sans doute, la liberté triomphera de tous ses ennemis, puisqu'elle a triomphé jusqu'à présent de tous les crimes conjurés. Mais, pour assurer la victoire, il ne suffit pas que nos efforts tendent au même but, il faut encore établir entre nous cette intelligence et cet ensemble qui doublent les moyens et sans lesquels on n'obtient guère de succès durables... L'indiscipline et le désordre nous ont quelquefois attiré de grandes

infortunes ; c'est à la discipline, c'est à l'ordre à les réparer. L'objet de la récompense de tous nos travaux — une Constitution républicaine — nous est donné. Montrons que nous savons défendre ce que nous avons su conquérir et ne laissons à nos ennemis extérieurs et intérieurs que le désespoir de ne pouvoir nous vaincre et la honte d'avoir en vain tenté de nous égarer (1). »

Les illusions du ministre ne furent pas de longue durée et le vaillant général ne trouva pas au pouvoir les satisfactions qu'il avait espérées. La guerre aux abus, qu'il était décidé à faire, était difficile et devait forcément lui susciter de nombreux ennemis. « Le jour est arrivé où tous les abus doivent cesser, écrivait Dubayet le 15 nivôse an IV (5 janvier 1796). Il faut que l'ordre et l'économie règnent exclusivement sur toutes les branches de l'administration de cette vaste République. Il faut que l'amour profond, l'amour incorruptible de la patrie brûle toutes les âmes, électrise toutes les pensées, domine sur toutes les affections ; il faut que tout Français renonce à l'espoir décevant, à l'illusion dangereuse que le bien peut s'opérer sans qu'il en coûte quelque sacrifice. » Enfin, dans une de ses dernières circulaires, adressée aux agents militaires de la République, le ministre faisait appel au zèle de tous : « Que la tiédeur s'enflamme, que l'égoïsme disparaisse, que l'amour de la liberté domine ! En un mot, que les enfants de la mollesse apprennent

(1) *Moniteur* du 25 brumaire an IV (16 novembre 1795).

qu'ils sont hommes et prouvent qu'ils sont citoyens... (1). »

C'étaient là de nobles paroles, de patriotiques exhortations. Mais, sous le règne naissant du Directoire, elles sonnaient faux. L'élan militaire de 1793-1794 avait disparu, et, avec lui, une partie des vertus guerrières de la nation. Dubayet fut donc vite considéré par les Directeurs comme un collaborateur gênant. Constamment contrecarré dans ses projets de réforme, à peine soutenu au début par Carnot qui le trouvait peu maniable, puis ouvertement combattu par l'ancien « organisateur de la victoire », le ministre, quelques semaines après son arrivée à Paris, était déjà las du pouvoir. A la suite d'une discussion orageuse, dans laquelle il n'avait pu faire prévaloir ses vues de réorganisation, il demandait, le 17 pluviôse an IV (5 février 1796), à être relevé de son poste. Le Directoire le remplaçait deux jours plus tard par un administrateur de carrière, Pétiet, commissaire ordonnateur, dont la personnalité ne devait gêner personne.

Cette chute fut surtout attribuée par les amis de Dubayet à l'animosité de Carnot. Celui-ci a écrit : « Aubert-Dubayet était plein de courage et d'esprit, mais il sentait lui-même qu'il n'était point propre au ministère, et il n'a cessé de me conjurer de le débarrasser de ce pesant fardeau. » Évidemment, Dubayet était plutôt un homme d'action qu'un administrateur. Et Carnot cherchait à restreindre le rôle

(1) *Moniteur* du 9 pluviôse an IV (29 janvier 1796).

militaire du ministre pour garder lui-même la direction générale de l'armée. Ceci fut la principale cause du conflit.

En se séparant de Dubayet, le Directoire désira cependant lui donner une preuve d'estime. L'ambassade de Constantinople, que Pichegru venait de refuser récemment, était toujours vacante (1). Rewbell proposa de l'offrir à l'ancien ministre de la guerre qui l'accepta immédiatement. L'arrêté de nomination porte la date du 19 pluviôse an IV (2).

La Révellière dit à ce sujet : « Aubert-Dubayet se plaisait peu au ministère, et le Directoire tenait peu à lui. Son administration n'était pas bonne. Il désirait une ambassade. J'étais bien d'avis, comme tous mes collègues, de ne pas abandonner un ministre que l'on renvoie et auquel on n'a pas de graves reproches à faire, sans lui donner une autre marque de confiance qui ne permette pas de supposer que son changement est une disgrâce. En effet, quel homme honnête et capable voudrait accepter un ministère s'il se voyait exposé à être renvoyé d'un jour à l'autre sans plus d'égards qu'on n'en montre à un fripon ou à un homme inepte? J'aurais désiré cependant qu'on donnât à Aubert-Dubayet toute autre marque d'estime que l'ambassade de Constantinople. Il n'était pas assez délié pour rivaliser avec les agents russes et anglais; ses airs de paladin et

(1) Voir à l'Introduction, III. — Pichegru refusa successivement l'ambassade de Constantinople et celle de Suède.

(2) 7 février. C'était le surlendemain de la démission. L'arrêté portait que Dubayet remplaçait le citoyen Verninac auquel le Directoire exécutif destinait une autre affectation. (*Moniteur* du 20 pluviôse — 8 février.)

sa vanité devaient donner prise à ses adversaires. C'est d'ailleurs de la gravité, du caractère et du sang-froid qu'il faut pour imposer aux Turcs, et non pas un air théâtral et de la jactance. Mes collègues en jugèrent autrement. »

De leur côté, les royalistes applaudirent à la chute de Dubayet, dont ils ne pouvaient oublier la conduite à l'époque du 13 vendémiaire. Déjà, au moment de la constitution du ministère, Mallet du Pan l'avait ainsi présenté dans une de ses correspondances à la cour de Vienne : « Gentilhomme dauphinois, ancien capitaine d'artillerie et député à la Législative de 1791, où il trahissait tour à tour les royalistes et les républicains, homme de circonstance, d'un caractère lâche et versatile, aussi mauvais général que mauvais politique, dissertateur diffus et sans aucune considération publique (1) » Ce même Mallet du Pan, aveuglé par sa haine contre tous les hommes marquants de la Révolution, écrivit après la démission du ministre : « Barras a exigé la démission d'Aubert-Dubayet, ministre subalterne de la guerre, plus subalterne que sa place, lâche protée n'ayant pour tout talent que la fausseté et le babil dauphinois... (2). »

Ces appréciations sont odieuses et inexactes comme presque toutes celles de Mallet du Pan. Barras a été plus équitable : « Ce général (3) était

(1) *Correspondance* de MALLET DU PAN, publiée par M. A. Michel, I, 362.
(2) *Ibid.*, II, 13.
(3) *Mémoires* de BARRAS, II, 42.

l'un des militaires les mieux élevés de la Révolution. Je n'entends pas par là que, né dans la caste nobiliaire, il eût reçu une éducation meilleure que d'autres, nés roturiers; mais il avait dans le cœur une bienveillance naturelle, une politesse franche, sans servitude et sans détours. Son esprit était fort délié et très aimable; quelque chose de hardi, de chevaleresque et de courtois; un langage facile, abondant, enthousiaste, tel qu'il convient pour électriser et pour parler aux hommes dans les Révolutions. En même temps, et par le principe qui l'animait et le tenait toujours en mouvement, Aubert-Dubayet était peu propre au travail de cabinet. Il se jugea et fit fort bien de préférer au ministère l'ambassade de Constantinople. Elle offrait carrière à son imagination. Lui aussi croyait qu'il était possible d'opérer quelque amélioration chez les Turcs et d'implanter la civilisation en Orient. »

II

DE PARIS A CONSTANTINOPLE

Préparatifs de l'ambassadeur. — Personnel militaire. — Officiers instructeurs. — Mission de Pampelonne. — Le général Dubayet prend congé du Directoire. — Arrivée à Toulon. — Croisières anglaises. — Changement de programme. — Départ pour Gênes. — Entrevue avec Bonaparte. — Venise. — En Bosnie et en Roumélie. — Stamboul.

Nommé ambassadeur du Directoire le 7 février 1796 (19 pluviôse an IV), Aubert-Dubayet quitta Paris le 5 avril mais n'arriva à son poste que le 1er octobre (10 vendémiaire an V). Une période de huit mois s'écoula donc entre le départ du ministère et l'entrée au palais de Péra.

On ne peut cependant reprocher à l'ambassadeur d'avoir volontairement reculé l'arrivée aux rives du Bosphore ! Le voyage, que nous allons raconter, fut retardé par une suite d'événements absolument indépendants de sa volonté.

En apprenant sa nomination à Constantinople, la joie du général avait été très grande. Avec le caractère qu'on lui connaît et son goût prononcé pour le « Panache », la représentation de la République en Orient réalisait ses rêves les plus ambitieux et les

remerciements adressés au Directoire avaient laissé percer l'orgueil satisfait du nouveau diplomate. Dès le 22 pluviôse (10 février) il acceptait, « avec un dévouement sans bornes à la gloire de son pays, l'auguste et importante mission qui lui était confiée (1). » Il ajoutait, — un peu théâtralement, comme toujours — : « La franchise d'un guerrier, le caractère d'un homme libre, les vœux d'un sincère ami de l'humanité, voilà tous les moyens, tous les ressorts que je vais employer pour maintenir cette heureuse harmonie qui doit exister à jamais entre la République française et son antique allié. Organe d'un peuple magnanime, avec quelle douce émotion je présenterai à un peuple ami les nouveaux gages d'une alliance mutuelle et indissoluble ! Ambassadeur de la République, avec quelle assurance imperturbable je développerai en même temps la dignité de son gouvernement et la majesté de sa puissance... »

Aussitôt son acceptation formulée, Dubayet s'empressa de justifier sa gestion ministérielle. Son honnêteté scrupuleuse n'était d'ailleurs pas en cause; ses comptes furent reconnus réguliers et le 15 germinal (4 avril), le ministre des finances lui adressa le *satisfecit* qu'il désirait (2).

(1) *Moniteur* du 14 février (26 pluviôse).

(2) « Paris, le 15 germinal an IV. — Je vous adresse, citoyen, copie certifiée d'un arrêté du Directoire du 10 de ce mois par lequel il témoigne sa satisfaction sur la manière dont vous avez rempli les fonctions du ministère de la Guerre et vous autorise à vous rendre au poste qu'il vous a confié près de la Porte ottomane. Je vous prie de croire, citoyen, au plaisir que j'éprouve en ce moment en vous transmettant cette preuve du contentement et de la confiance du Directoire. Salut et fraternité. *Signé* : DE RAMEL. »

Très décidé à faire grande figure en Orient, l'ambassadeur résolut de s'entourer personnellement d'une brillante escorte militaire. En outre, il eut à s'occuper de l'organisation d'une nouvelle mission que le « Grand Seigneur », à l'instigation de nos agents, avait réclamée (1).

L'escorte militaire proprement dite fut composée de deux officiers généraux, Carra Saint-Cyr et Menant, du chef d'escadrons Caulaincourt et du capitaine Castéra.

Carra Saint-Cyr — dont nous aurons plus d'une fois l'occasion de reparler — était un très vieil ami de l'ambassadeur. Originaire de Lyon (2), il était entré à quinze ans au régiment de Bourbonnais, avait fait la campagne d'Amérique aux côtés de Dubayet et, dès lors, une très grande intimité s'était établie entre eux. Nommé commissaire des guerres en 1788, puis retraité à la fin de 1791, Carra Saint-Cyr avait repris du service actif en 1793 et avait com-

(1) Deux missions importantes avaient été envoyées en Turquie au dix-huitième siècle : l'une sous la direction du baron de Tott, puis une autre plus récemment, pendant l'ambassade de M. de Choiseul-Gouffier. La plupart des Français de cette dernière mission avaient quitté Constantinople. Mais quelques officiers avaient été de nouveau envoyés pendant les derniers mois de la Convention. Voir plus loin.

(2) *Claude* Carra Saint-Cyr, dont nous parlons ici, était né le 28 juillet 1760. Il avait un frère aîné, né en 1756. Lorsque *Claude* voulut s'engager au régiment de Bourbonnais, il n'avait pas l'âge requis, et, par une supercherie, prit les noms et l'état civil de son frère *Jean-François*. Aussi, les dictionnaires biographiques le font-ils naître, à tort, en 1756.

Son père portait le nom de Jean Carra de Vaux de Saint-Cyr. Sa mère s'appelait Marie Rógny.

(Archives de Vailly (Aisne). Jugement du tribunal de Soissons en date du 25 mars 1835 rectifiant l'acte de décès.)

battu sous les ordres de son ami, à l'armée du Rhin et dans l'Ouest. Au ministère, il venait de remplir les fonctions de directeur du personnel. C'était l'inséparable camarade du nouveau diplomate (1).

Menant était également un protégé de l'ancien ministre. Il était né, lui aussi, à Lyon, en 1762, était entré au service en 1778 au régiment Brie Infanterie et était resté dans les bas grades jusqu'en 1791. Élu alors lieutenant au bataillon de Rhône-et-Loire, il avait servi en Bretagne, était devenu aide de camp du général Dubayet en 1793 (2), puis adjudant chef de bataillon en nivôse an III et adjudant chef de brigade en prairial de la même année. Pendant le passage de son protecteur au ministère, le 5 ventôse an IV, Menant venait d'être fait général de brigade (3).

Caulaincourt — qui devint duc de Vicence, grand écuyer, ambassadeur et ministre de Napoléon — n'avait que vingt-trois ans! Fils du marquis de Caulaincourt, lieutenant général dans les armées royales, il avait été compris, en 1793, dans la première réquisition, et était parti comme simple soldat (4). Hoche l'ayant distingué, s'était intéressé à lui et l'avait fait

(1) A. G. Dossier Carra Saint-Cyr.

(2) Voici comment Dubayet avait demandé cette nomination au ministre Pille, le 30 août 1793 : « Je vous réitère, citoyen ministre, la demande d'un brevet d'aide de camp chef de bataillon pour Antoine Menant, adjudant-major, mon fidèle compagnon, — et un brevet d'adjudant-général chef de bataillon d'armée pour Dutiet; *tous deux, vrais sans-culottes.* »

(3) A. G. Dossier Menant.

(4) Le général Lannes dit un jour au marquis de Caulaincourt : « Vous avez élevé vos fils pour leur patrie, vous ne les avez pas vendus à l'étranger, vous, comme tant d'autres. Vous êtes un honnête homme. Il faut que je vous embrasse. » (Duchesse d'Abrantès, I, 396.)

rapidement nommer capitaine pour sa belle conduite à l'armée du Rhin. Dubayet l'avait pris ensuite comme aide de camp en 1795 et venait de le nommer chef d'escadrons.

Enfin Castera, jeune capitaine d'infanterie, originaire d'Arpagnon, dans les Basses-Pyrénées, avait été également attaché au général pendant ses fonctions ministérielles.

En dehors de ces officiers, personnellement très connus de l'ambassadeur, le Directoire, par arrêté du 25 ventôse an IV (15 mars 1796), désigna pour la mission militaire spéciale : Beaupoil, chef de brigade; Mario et Bertrand (1), capitaines du génie; Marchand, d'Hénin et Michal, capitaines d'infanterie; Bodin et Sommé, chirurgiens de première classe, et Le Sage, commissaire des guerres. La mission devait comprendre, en outre, six sergents instructeurs choisis par Dubayet.

Il fut aussi un instant question d'envoyer à Constantinople, comme instructeur en chef, un général d'artillerie, Lacombe Saint-Michel. Celui-ci avait siégé à la Convention et au Comité de Salut public, était membre des Anciens, et sa valeur comme organisateur était reconnue (2). Pressenti, Lacombe avait d'abord accepté. « La place où l'on me jugera le plus utile sera toujours celle que je préférerai, » disait-il en ventôse an IV. Il avait même envoyé des propositions détaillées et très complètes qui,

(1) Ce Bertrand devint général de division et grand maréchal du palais de Napoléon qu'il suivit à Sainte-Hélène.

(2) Voir l'étude sur LACOMBE SAINT-MICHEL.

sans doute, parurent trop onéreuses. Aucune décision n'étant prise, Lacombe s'impatienta et écrivit au ministre Pétiet : « Des affaires m'appelant chez moi, je vais demander un congé. N'ayant eu de vous aucune nouvelle depuis huit jours, je présume que l'affaire pour laquelle vous m'avez envoyé chercher n'a aucune suite pour ce qui me concerne, etc. (1). »

La candidature de Lacombe Saint-Michel ayant été écartée, il fut convenu qu'en arrivant, le général Menant prendrait la haute main sur les missions militaires en partance et aussi sur les quelques officiers qui résidaient déjà à Constantinople.

Depuis longtemps, en effet, la Porte avait demandé à recevoir de nouveau à son service un certain nombre d'officiers. Dès le 11 décembre 1793, Descorches, alors chargé d'affaires, avait transmis cette demande (2) et fait connaître à Paris les conditions imposées. Le choix « devait être excellent relativement au talent, au caractère personnel et aux mœurs; les officiers seraient engagés pour trois ans avec des émoluments annuels sur un pied raisonnable et des frais de voyage; le gouvernement turc exigeait des officiers le port de l'habit du pays avec le bonnet tartare et fournirait les vêtements nécessaires; toute la mission serait logée à Péra dans le quartier de l'amirauté, etc. »

Après quelques tiraillements, une petite partie

(1) Archives des Aff. Etr. Turquie, vol. 193, f° 15.

(2) La demande portait sur six officiers de marine, deux ingénieurs, deux officiers d'infanterie, deux de cavalerie, deux d'artillerie et un constructeur de vaisseaux de guerre.

de la mission demandée par l'intermédiaire de Descorches avait rejoint (1). Le 10 brumaire an IV (31 octobre 1795), le reïs effendi (ministre des affaires étrangères) avait alors réclamé un certain nombre d'artisans nouveaux : fondeurs de canons de bronze, ouvriers faisant des moules à canons et des moules à boulets, maîtres armuriers, charrons et constructeurs d'affûts. Lorsque cette nouvelle demande (2) parvint au Directoire, elle fut examinée avec intérêt. Rewbell écrivit en marge, le 15 nivôse an IV (4 janvier 1796) : « Répondre au reïs effendi d'une manière amicale, lui annoncer qu'on lui enverra les

(1) Après ses démêlés avec Aubry, Bonaparte lui aussi avait songé, quelques mois plus tôt, à se rendre en Turquie. Le 20 août 1795 (3 fructidor an III), il écrivait à Joseph : « Je suis attaché au bureau topographique du Comité de Salut public, pour la direction des armées, à la place de Carnot. Si je demande, j'obtiendrai d'aller en Turquie comme général d'artillerie, envoyé par le gouvernement pour organiser l'artillerie du Grand Seigneur, avec un bon traitement et un titre d'envoyé très flatteur... »

Dix jours plus tard, Bonaparte, poursuivant son idée, établit une note qui se terminait ainsi : « Le général Buonaparte, qui a acquis quelque réputation en commandant l'artillerie de nos armées en différentes circonstances et spécialement au siège de Toulon, s'offre pour passer en Turquie avec une mission du gouvernement; il mènera avec lui six ou sept officiers, dont chacun aura une connaissance particulière des sciences relatives à l'art de la guerre. S'il peut, dans cette nouvelle carrière, rendre les armées turques plus redoutables et perfectionner la défense des places fortes de cet empire, il croira avoir rendu un service signalé à la patrie et avoir, à son retour, bien mérité d'elle. » Doulcet appuya ce projet. Mais Jean Debry mit en note que le Comité de Salut public devait se refuser à éloigner, dans ce moment surtout, un officier aussi distingué. L'opinion de Debry prévalut et le jeune général dut renoncer à son projet le 5 septembre (19 fructidor). Le mois suivant Bonaparte joua le rôle que l'on sait à la journée du 13 vendémiaire. (*Corr. de N.*, I, nos 56, 61, 64.)

(2) Arch. Nat. A F III, 75-305.

artistes qu'il demande, se concerter à cet effet avec le ministre de la guerre. On désignera pour un de ces artistes le citoyen Pampelonne, fondeur de Lyon, ex-constituant. »

Ministre de la guerre au moment de cette décision de Rewbell, Dubayet était fort au courant de la question. C'était lui qui avait fait préparer l'arrêté désignant définitivement Pampelonne. Soixante-dix artistes et maîtres ouvriers « nécessaires pour installer une fonderie, un atelier d'affûts, de construction et de réparation de fusils, une poudrerie et une salpêtrière », devaient être adjoints à l'ex-constituant. Une somme de cent quarante-six mille francs était allouée à cet effet. Pampelonne devait prendre à l'arsenal de Valence les machines et outils nécessaires et les faire transporter à Arles et Toulon (1).

Pour compléter ces mesures et pour donner un plus grand éclat à l'ambassade, il fut décidé, le 28 pluviôse (16 février), qu'on enverrait en outre à Constantinople « une compagnie d'artillerie légère avec trois pièces de huit et deux obusiers munis de tout leur attirail. » Ces pièces, prises également à Valence, devaient être offertes en présent au Grand Seigneur au nom de la République (2).

Fort intelligent et intrigant, Pampelonne (3) s'ac-

(1) L'arrêté fut publié le 9 février. Dubayet avait quitté le ministère quatre jours avant.

(2) Les officiers de la compagnie d'artillerie légère étaient : le capitaine Camus, les lieutenants Dumont, Vallier et Metzinger.

(3) Antoine Guyon de Geix, baron de Pampelonne, né en 1750, à Saint-Martin-l'Inférieur (Ardèche), de vieille famille noble, était archidiacre et fut élu à l'Assemblée constituante de 1789 comme député du clergé. Il avait abandonné ses fonctions religieuses en

quitta d'abord très bien de sa mission spéciale. Il sut prendre rapidement à Valence le matériel nécessaire, choisit son personnel et gagna Toulon, par Marseille. Mais ce n'était là qu'une faible partie de sa tâche. L'important était de faire arriver tout cela à Constantinople ! Un vaisseau grec, le *Panaya*, (commandé par le capitaine Dimitri Joanny, de l'île d'Hydra), fut affrété par les soins de l'ex-constituant (1). Pour prix de son concours, le capitaine grec se fit promettre le titre de citoyen français s'il réussissait à amener les ouvriers et le matériel aux rives du Bosphore.

Malheureusement, lorsque le 10 messidor (28 juin 1796), le *Panaya* chercha à quitter Toulon, une escadre anglaise, composée de onze vaisseaux, se trouvait en face des îles d'Hyères (2). Dimitri Joanny put d'abord gagner le large, mais fut bientôt contraint de chercher asile au port de Gênes. Là, après une tentative inutile pour reprendre la mer vers les côtes italiennes (3), Pampelonne dut se décider à débarquer. Il se dirigea sur Bologne que les Français venaient d'occuper depuis peu, fit un assez long séjour dans cette ville, gagna Rimini, puis se fit transporter, par un vaisseau espagnol, à Sébénico sur la côte orientale de l'Adriatique. Le petit

1793 et était devenu directeur d'une fonderie à Lyon, puis à Valence.

(1) Lettre du citoyen Guyon-Pampelonne du 1er prairial an IV (20 mai 1796) et du 6 messidor (23 juin).

(2) Lettre du citoyen Guys, « agent des Relations extérieures » à Marseille, du 16 messidor (4 juillet). — Cette agence de Marseille a fonctionné jusqu'au milieu du dix-neuvième siècle.

(3) Lettres de Faipoult du 18 messidor (6 juillet). — Faipoult venait d'être nommé ministre à Gênes.

convoi français, qui avait laissé des traînards à Gênes et à Bologne, s'engagea alors dans la péninsule balkanique par Trawnick et finit par arriver au but huit mois après son départ.

Ce long voyage avait naturellement épuisé les ressources dont Pampelonne pouvait disposer. Pendant la route, il avait déjà commencé à crier misère et adressé lettre sur lettre au Directoire pour réclamer des subsides (1). Aussitôt arrivé à Constantinople, ses lettres et ses plaintes devinrent plus nombreuses encore et sa volumineuse correspondance montre les difficultés rencontrées pour l'accomplissement de sa mission. Le pauvre homme eut aussi, d'ailleurs, de gros ennuis de famille. L'ancien archidiacre s'était marié en 1795. Sa femme, qui était sur le point de lui donner un héritier, s'embarqua à Toulon, pour rejoindre son mari. Mais le vaisseau qui l'emmenait vers l'Orient fut pris par les Anglais. La citoyenne Pampelonne fut conduite en Corse, y accoucha et ne put jamais gagner le Bosphore.

(1) Depuis le départ de Valence, une somme de 340,951 francs était due à la compagnie d'ouvriers. Nous avons vu que le gouvernement avait fourni 146,600 francs qui avaient été touchés. En Italie, 24,000 francs furent fournis par le commissaire Salicetti, et à Constantinople l'ambassade promit 12,000 francs. Mais on était loin de compte et il fallut de nombreuses démarches pour obtenir des Turcs ce qui était dû. (Lettres de Pampelonne du 29 fructidor an IV (15 septembre 1796); lettre de Zénati, consul à Sebénico du 3e complémentaire an IV (19 septembre 1796); lettre du consul à Raguse, du 23 fructidor an IV (9 septembre 1796); lettre de Pampelonne, du 8 nivôse an V (27 décembre 1796).

*
* *

Par ce récit sommaire du voyage du *ci-devant* baron de Pampelonne, on juge des difficultés qui attendaient aussi Dubayet pour amener à bon port les officiers et sous-officiers instructeurs et la compagnie d'artillerie légère offerte au sultan Selim !

Les préparatifs paraissant terminés à la fin de mars, l'ambassadeur annonça son départ et prit congé du Directoire en audience publique le 10 germinal (30 mars). La cérémonie fut fort solennelle. Les Directeurs devaient d'ailleurs, dans cette même audience, recevoir le marquis del Campo, représentant du roi d'Espagne, nommé depuis plusieurs mois. Del Campo était le premier envoyé d'une grande puissance arrivant à Paris avec le rang d'ambassadeur depuis la proclamation de la République. Aussi, la cérémonie du 10 germinal avait-elle attiré une foule nombreuse et brillante au Luxembourg. Une haie de grenadiers avait été disposée autour du palais. Tout le corps diplomatique avait été convié spécialement par Delacroix.

Dubayet bénéficia de la curiosité qu'avait inspirée l'ambassadeur d'Espagne. « Aussitôt après la réception du marquis del Campo — dit le compte rendu officiel, — le citoyen Aubert-Dubayet, ci-devant ministre de la guerre, nommé ambassadeur de la République française près la Porte ottomane, fut introduit pour prendre son audience de congé. Il était revêtu du costume de général et accompagné de ses secrétaires et des officiers de tout grade qui

composaient sa suite. Il adressa la parole au Directoire : « Citoyens directeurs, je prends aujourd'hui vos derniers ordres, avec une respectueuse émotion, pour aller remplir les fonctions importantes dont vous m'avez chargé. Je pars animé de l'esprit qui vous dirige, pénétré de vos sentiments de justice et de grandeur nationale. Je pars plein de la noble passion de contribuer à rendre le nom français cher et respectable aux nations amies de la République, autant que ses armes l'ont déjà rendu redoutable à ses ennemis. Puisse le succès de nos efforts, en justifiant votre choix, remplir la tâche honorable que vous avez imposée à mon zèle patriotique! On dit que de grands dangers menacent notre course; ils plaisent à notre courage; nous vaincrons pour la Patrie, ou, mourant pour elle, nos derniers vœux, les dernières palpitations de nos cœurs, seront pour la prospérité et la gloire du nom français. »

Letourneur, alors président, répondit : « Citoyen général, en vous chargeant des grands intérêts de la République auprès d'une nation qui, depuis tant de siècles, s'est montrée l'amie fidèle du peuple français, le Directoire exécutif vous donne une preuve de confiance justement méritée. Déjà vous avez rempli avec un égal succès les fonctions militaires, législatives et ministérielles ; vous apporterez sans doute le même zèle dans la nouvelle carrière que vous allez parcourir. Vous connaissez les principes du gouvernement, ils sont aussi les vôtres; qu'ils soient vos guides les plus sûrs : vous ne perdrez jamais de vue, surtout, que la diplomatie

d'une nation républicaine ne doit avoir pour caractère que la franchise et la loyauté.

« Le Directoire exécutif compte sur votre énergie et votre dévouement aux intérêts de la nation puissante que vous êtes appelé à représenter : comptez dans tous les temps sur son appui (1). »

Cinq jours après cette audience solennelle, le 16 germinal (5 avril), le général Aubert-Dubayet quittait Paris, prenait la route du Dauphiné et s'arrêtait quelques jours à Grenoble pour y installer sa famille. Le 1er floréal (20 avril), il écrivait au ministre des Relations extérieures : « J'ai une grâce, citoyen ministre, à réclamer de vous. Je laisse à Grenoble ma femme et ma fille unique. Ce sont des otages sacrés que je confie à ma patrie. Je dois un adoucissement à leur sort. Aussi ai-je l'intention de leur laisser 8,000 livres de pension imputables sur mon traitement, etc. (2). » Après avoir pris ses dispositions familiales, Dubayet se dirigea par Avignon et Marseille sur Toulon où il arriva le 16 floréal (5 mai).

Deux frégates avaient été mises à ses ordres pour le voyage : la *Diane* et l'*Alceste*. Elles étaient prêtes, mais le matériel d'artillerie qu'elles devaient emmener n'était pas encore à Toulon. Canons, canonniers, habillement, étaient seulement annoncés. Pourtant, dès le 20 floréal (9 mai), une partie de ce matériel est livrée, et, le 23 floréal, la compagnie,

(1) *Moniteur* du 16 germinal an IV (5 avril 1796).
(2) A. E., vol. 193, fo 358.

venant d'Aix, arrive à son tour. « La compagnie est superbe, — écrit Dubayet — je n'attends plus maintenant que les canons d'Arles et les habits de Marseille pour mettre à la voile... »

Quinze jours plus tard cependant, les préparatifs durent encore ! Les canons sont toujours à Arles et les habits à Marseille ! L'ambassadeur commence à s'irriter : « On ne saurait s'imaginer, dit-il, toutes les entraves, toutes les difficultés que j'ai rencontrées dans toutes les administrations, dont les chefs, commissaires des guerres et autres, sont autant d'aristocrates ! »

En attendant, la *Diane* est essayée, elle « marche parfaitement » et le général se promène, sur elle, autour de Toulon. « L'escadre anglaise nous attendait fièrement ; deux de ses vaisseaux sont venus nous lâcher leur bordée, hors de portée de canon... Nous n'avons pas été avares de riposter, mais sans leur faire plus de mal... Nous n'attendons plus qu'un coup de vent violent du nord-ouest pour appareiller définitivement (1). »

Cette présence constante des Anglais paraît inquiétante. A partir du 3 messidor (21 juin), l'ambassadeur doit envisager la nécessité du voyage par terre. « Si d'ici quinze jours je ne puis partir sur mes frégates, je m'en vais incognito par terre ou par la voie des vaisseaux neutres. Nos succès en Italie m'ouvriraient une route agréable quoique extrêmement coûteuse. Une seule considération politique bien puissante m'a retenu jusqu'à ce jour,

(1) Lettres du 17 prairial (5 juin) et du 24 prairial (12 juin) citées dans l'ouvrage du comte de Fazi du Bayet.

c'est le désir d'arriver à Constantinople avec tous les objets militaires qui peuvent le plus puissamment contribuer à donner du poids et de la grandeur à mon ambassade... Les Anglais croisent toujours sur Toulon avec une invincible opiniâtreté. J'en enrage (1)! »

Dubayet enragea plus encore lorsque les commandants des frégates eurent refusé, décidément, de partir. « C'est en vain que j'ai déployé toute l'énergie de mon caractère et de mon dévouement, que j'ai dit et répété à mes capitaines que de grandes choses ne s'entreprenaient pas par des calculs timides. Je ne puis triompher de leurs appréhensions... J'ai l'intime persuasion que nous passerions, j'ai le désir d'en courir tous les hasards, de vaincre tous les obstacles, mais malgré tant d'empressement je vois avec douleur que sous quatre ou cinq jours je finirai par prendre mon parti (2). »

Avant même l'arrivée de cette lettre, aussi impatienté que l'ambassadeur, le Directoire avait tranché la question de l'itinéraire à adopter. Sur la proposition de Delacroix, un arrêté avait été signé le 9 messidor (27 juin) : « Vu la lettre du citoyen Aubert-Dubayet, de laquelle il résulte que les Anglais ont

(1) Dubayet à Delacroix. 3 messidor (21 juin). — Le général mettait en *post-scriptum* : « Le voyage vers la Troade porte malheur. J'attends, comme Agamemnon des vents favorables pour mettre à la voile... » (A. E. Turquie, 194-41.)

Assez découragé, il écrivit le même jour à sa femme : « Je ne trouve de bonheur que dans la perspective éloignée de la retraite. D'ailleurs, dans une République, il faut qu'un citoyen sache rentrer dans l'obscurité après avoir rempli les premiers emplois. Encore deux ans et je redeviendrai simple agriculteur. »

(2) Dubayet à la citoyenne Dubayet. 21 messidor (9 juillet 1796).

établi différentes croisières tendant à l'arrêter lors de son passage à Constantinople; considérant que cette arrestation compromettrait les intérêts de la République vis-à-vis de la Porte ottomane, le Directoire arrête ce qui suit : le ministre des Relations extérieures est chargé de transmettre sans délai au citoyen Aubert Dubayet, ambassadeur de la République française près la Porte ottomane, l'ordre de se rendre à Constantinople par Venise et l'Albanie. Les frégates chargées de le transporter ne mettront à la voile qu'après avoir reçu de nouveaux ordres. Il sera, sans délai, envoyé des instructions particulières au citoyen Aubert-Dubayet. »

Cette décision ne fut connue à Toulon que le 22 messidor (10 juillet) et l'ambassadeur fit aussitôt ses nouveaux préparatifs. Le capitaine Castera (1) fut désigné pour rester à Toulon ainsi que Poupinet, secrétaire particulier. Ils devaient surveiller le matériel et le personnel de l'artillerie, et les gros bagages, puis rejoindre ultérieurement, le plus tôt possible, soit sur l'une des frégates, soit même sur un bâtiment neutre. Carra Saint-Cyr, Menant et Caulaincourt accompagnaient l'ambassadeur, qui fit longuement part au Directoire de ses regrets : « Quelque puissante que soit la considération qui a déterminé votre arrêté, je vous avoue

(1) Dubayet laissa aussi à Toulon trois serviteurs qui devaient rejoindre : Denis-Théodore Buy, maître d'hôtel et homme de confiance, Louis Méry, et un jeune groom, Michel Miclas.

(2) Poupinet avait servi Dubayet au ministère. Il rentra en France en vendémiaire an VI. (Lettre du 10 vendémiaire an VI-1er octobre 1797.)

que je ne renonce pas sans un vif regret à mon voyage maritime. Il est malheureux sans doute que tant d'obstacles de mer et de guerre se soient réunis aux difficultés nombreuses que j'avais précédemment éprouvées, pour surprendre et contrarier à ce point un projet auquel je devais attacher un si grand prix puisqu'en se réalisant il eût donné un lustre de plus à la République (1). » Dubayet ajoutait qu'il espérait que les deux frégates pourraient bientôt le rejoindre et même arriver aussitôt que lui aux Dardanelles ; qu'ainsi il pourrait faire son entrée à Constantinople « avec un appareil digne de la nation française ». A Lagarde, secrétaire du Directoire, il manda tristement : « C'est en vain que j'ai prié, exhorté, stimulé par les exemples des Jean Bart et des Duguay-Trouin; je n'ai jamais pu me faire entendre. Je voulais par une manœuvre hardie relever l'honneur du pavillon et convaincre par notre audace la Porte ottomane que l'Angleterre, son insolence et ses vaisseaux n'arrêtent même pas une frégate républicaine. »

***

Le départ de Toulon eut lieu le 24 messidor (12 juillet). En quittant la ville, Dubayet remercia la municipalité de l'accueil reçu. « J'obéis à l'impulsion de mon cœur en vous adressant le témoignage de ma sensibilité personnelle aux procédés civiques et fraternels que je vous dois comme ambassadeur de la

(1) Dépêche du 23 messidor an IV (11 juillet 1796).



République depuis mon arrivée dans les murs de Toulon jusqu'à l'instant de mon départ (1). »

La route se fit d'abord par terre jusqu'à Antibes. Le 27 messidor (15 juillet), les voyageurs s'y embarquaient sur une felouque des douanes, *la Surveillante* (2), et gagnaient Gênes. « J'ai reçu du citoyen Faipoult (ministre à Gênes) l'accueil fraternel que les républicains ont le droit d'attendre de leurs pareils. Demain, je pars pour aller joindre le général Bonaparte et de là me rendre à Venise, où je compte m'embarquer pour Raguse et achever le reste de mon trajet par la Macédoine. Si la suite de mon voyage est aussi heureuse que le principe, je n'aurai éprouvé dans ma traversée aucun autre inconvénient que celui des retards qui, jusqu'ici, ont contrarié l'espoir que j'avais de me rendre promptement à mon poste (3). »

Très désireux de rencontrer Bonaparte, Dubayet se dirigea sur Vérone, puis sur Castiglione, où le quartier général venait de s'installer depuis le 20 juillet (2 thermidor). Les deux généraux avaient eu d'excellentes relations à Paris. L'ambassadeur était encore au ministère lorsque le vainqueur de vendémiaire avait conçu et fait adopter son plan de campagne. La nomination de Bonaparte en Italie est postérieure à la démission du ministre, mais il

(1) Lettre du 24 messidor. La municipalité écrivit le même jour à Delacroix pour l'avertir du départ de Dubayet. (A. E., vol. 194, f°s 119 et 120.)

(2) Lettre du 28 messidor du commissaire du pouvoir exécutif près l'administration municipale d'Antibes. (A. E., vol. 194, f° 125.)

(3) Dépêche du 30 messidor, Aubert-Dubayet à Delacroix.

est certain que Dubayet n'avait pas ménagé les encouragements à son jeune collègue (1). Aussi, les voyageurs furent-ils courtoisement reçus à Castiglione. On causa longuement de cet Orient lointain qui, depuis longtemps, attirait et fascinait Bonaparte. Pour utiliser la bonne volonté du nouveau diplomate, le général en chef le chargea de s'entendre à Venise avec Lallemant, représentant de la République. Tous deux devaient peser sur le Sénat pour que « l'armement poursuivi depuis deux ans par les Vénitiens cessât immédiatement (2). »

Très fier d'être le porte-paroles de celui dont la jeune gloire remplissait déjà l'Europe, et bien qu'il n'eût reçu qu'une mission officieuse, Dubayet résolut de faire à Venise une entrée sensationnelle. Il parut en grand uniforme, avec ses aides de camp, fit demander au gouvernement vénitien des officiers pour le guider dans la ville et trouva moyen d'inspecter la flotte et l'arsenal. Le Sénat lui fit de grandes protestations d'amitié et le chargea d'informer Bonaparte « que le gouvernement de Venise tenait à grand intérêt son alliance avec la République française (3) ».

Ces banales déclarations du Sénat n'avaient qu'une valeur relative. Mais, grâce à l'obligeance

(1) Cette nomination est du 14 ventôse an IV (4 mars 1796).

(2) Dubayet écrivit à Delacroix ses impressions d'Italie. Le ministre lui répondit le 10 thermidor (28 juillet) : « Les deux mots que vous me dites sur la conduite de notre général en chef nous assurent que nos vues seront suivies des résultats les plus avantageux. »

(3) Dépêche du 16 thermidor an IV (3 août 1796) de Venise. Dubayet à Delacroix.

intéressée du Procurateur de Saint-Marc, Pézéro, Dubayet obtint aussi, — ce qui était beaucoup plus important, — une frégate vénitienne, destinée à escorter jusqu'à Sébénico, en Dalmatie, le léger bâtiment qu'il avait affrété. La traversée fut heureuse, bien que là encore, sur l'Adriatique, une frégate anglaise eût été rencontrée peu après le départ de Venise (1). L'ambassadeur débarqua sans encombre à Sébénico le 26 thermidor (13 août) et y séjourna jusqu'au 2 fructidor (19 août) pour organiser sa petite caravane (2). Il y reçut l'avis de nouveaux succès remportés par Bonaparte sur Wurmser et se hâta d'en prévenir le ministre de la République à Constantinople.

Grâce à l'obligeance du consul Zénati, levantin fort débrouillard (3), l'ambassade put quitter la côte dans de bonnes conditions le 2 fructidor. Dix jours plus tard, après une route assez lente (4), elle arrivait devant Trawnick, capitale de la Bosnie. Depuis la frontière bosniaque (à quatre étapes de l'Adriatique) trois cents hommes à cheval et des compa-

(1) Lettres à la citoyenne Dubayet, des 27 thermidor (14 août) et 1er fructidor (18 août). — La femme et la fille de l'ambassadeur, nous l'avons vu, étaient restées à Grenoble et la correspondance de Dubayet avec elles est particulièrement affectueuse. Il s'occupe de tous les détails de leur vie, donne des conseils, prévoit et règle les questions pécuniaires. Il se lamente constamment de la séparation forcée et annonce dans presque toutes ses missives qu'aussitôt arrivé à Constantinople il fera venir sa famille.

(2) Sébénico appartenait à Venise. La ville était importante et possédait une enceinte fortifiée aujourd'hui en ruines. Elle ne compte plus que 6,000 habitants.

(3) Dubayet fit le plus grand éloge du zèle républicain de Zénati. Sa dépêche à ce sujet, datée du 1er fructidor, arriva à Paris le 7 vendémiaire, quarante-deux jours plus tard.

(4) A vol d'oiseau, la distance est d'environ 160 kilomètres.

gnies de pandours servaient d'escorte. A une lieue de la ville, des chevaux richement harnachés avaient été envoyés aux voyageurs (1).

Le pacha de Bosnie, résidant à Trawnick, était un personnage important, presque indépendant de fait. C'était cependant un fonctionnaire turc, puisque la Bosnie faisait partie de l'empire. Dubayet voulut déployer pour sa présentation son « caractère » d'ambassadeur. Après quelques tiraillements, de grands honneurs purent être obtenus.

Parti à cheval de l'agence de France, accompagné de ses officiers et de l'agent Bruère, et escorté d'affidés à pied, le général français se rendit au palais du pacha dans la journée du 12 fructidor. Conformément aux conventions arrêtées, Dubayet entra dans la salle d'audience « en même temps que le pacha ». Ils montèrent ensemble sur le sopha et « s'y assirent en même temps ». Ses officiers s'assirent aussi, tandis que les officiers turcs restaient debout. Puis, après avoir, suivant l'usage, pris du café, de la confiture de rose et des sorbets, Dubayet, — très bon orateur comme nous savons — plaça un long discours en italien. Ce discours fut traduit en illyrien et enfin en turc : « J'ai fait connaître les victoires de la République sur tous les ennemis intérieurs et extérieurs, leur humiliation complète et l'abaissement de beaucoup. Enfin j'ai dit que la République en comptant toute l'Europe pour

(1) Dubayet descendit chez Bruère, agent consulaire à Trawnick. L'agence était de création récente. Descorches l'avait obtenue par son insistance.

ennemie, avait vu avec une haute distinction la fidélité de son magnanime allié, le grand Seigneur, et que j'étais envoyé près de Sa Hautesse pour resserrer encore, s'il était possible, les liens qui unissaient deux nations à qui le destin avait donné les mêmes ennemis (1). » L'entrevue se termina par un échange de cadeaux. Dubayet remit à son hôte une boîte en or et une paire de pistolets d'honneur qu'il avait reçue lui-même en Vendée. De leur côté, les officiers français acceptèrent des chevaux de prix offerts par le généreux pacha.

Cette première réception en territoire turc semble avoir ravi d'aise l'ambassadeur. La pompe orientale l'a complètement séduit. Lui-même a joué parfaitement son rôle et sait en tirer vanité dans ses dépêches. « Faites consulter vos registres de correspondance — fait-il remarquer triomphalement dans une lettre particulière à Delacroix, — et j'ose croire que vous n'y verrez nulle part un ambassadeur des anciens rois traité par les pachas avec l'égalité musulmane de titre, de dignité et de religion comme je l'ai été par celui de Bosnie... Combien je regrette de n'avoir pas emporté quelques bijoux de plus ! En les ménageant avec économie, j'eusse acquis, dans ma route, beaucoup d'amis à la France (2). »

Après un arrêt de quelques jours à Trawnick,

(1) Dubayet au Directoire. De Trawnick, 12 fructidor (29 août).

(2) Parmi les cadeaux confiés à Dubayet, cadeaux restés à Toulon, figuraient des porcelaines de Sèvres pour 4,544 francs. (A. N. A F* III, 1717-960.)

pour compléter la petite caravane (1), Dubayet reprend son voyage et arrive à Tala Catchianich, en Roumélie, le 25 fructidor (11 septembre). Il y reçoit des nouvelles de Constantinople par un « Tartare » envoyé par Verninac, puis continue sa route jusqu'à Philippopoli. Là, nouvel arrêt, de quelques jours, nouvelles fêtes offertes par Hakki pacha, gouverneur de Roumélie, nouvelle satisfaction de l'ambassadeur, qui, vraiment, se laisse trop facilement impressionner par les démonstrations d'amitié prodiguées le long de la route. « Dans les trois cents lieues que j'ai parcourues, je n'ai vu que des Turcs aussi glorieux de nos succès que le meilleur républicain (2). »

Evidemment, les succès d'Italie avaient fait une profonde impression dans toute la péninsule des Balkans et n'étaient pas étrangers aux distinctions inusitées dont les autorités turques accablaient les Français. A Philippopoli, Hakki pacha compléta même la réception traditionnelle par « une fête guerrière » offerte au général. « Pendant que l'un et l'autre dînaient en tête à tête sous une tente superbe, assis sur des brocards d'or, en parité parfaite, l'école d'artillerie se faisait et l'infanterie formée à l'européenne déployait devant eux une dextérité capable de donner les plus heureuses espérances. Le citoyen Aubert-Dubayet a commu-

(1) « J'ai été obligé de prendre des domestiques nouveaux, en sorte que j'ai maintenant un Vénitien, un Dalmatien, un Bosniaque, un Arabe et deux Français. Nous sommes vraiment dans la tour de Babel. » (Lettre de Trawnick, du 12 fructidor (29 août), à la citoyenne Dubayet.

(2) Lettre du 26 fructidor (12 septembre). Dubayet à Delacroix.

niqué ses vues sur la manière de détruire les brigands qui infestent la Roumélie (1). »

A partir de Philippopoli, le voyage devient plus officiel encore. L'ambassadeur y trouve un des drogmans de la légation de France, Pousich, Ragusain connaissant bien la langue et les usages; de son côté, le reïs effendi a dépêché un mihmandar *(maréchal des logis)* chargé d'aplanir toutes les difficultés (2). Ainsi piloté, Dubayet continue sa route sans nouveaux incidents. Enfin, le 10 vendémiaire an V (1er octobre 1796) — près de trois mois après le départ de Toulon — il a la grande joie d'apercevoir au lointain les minarets de Stamboul.

(1) Compte rendu de la lettre du 8 vendémiaire an V (29 septembre 1796).

(2) Contrairement à certains précédents, Dubayet ne fut pas défrayé par la Porte des dépenses de voyage en territoire turc. Cette manière de faire permit, l'année suivante, de traiter de même l'ambassadeur turc Esseid Aly effendi pendant son voyage de Marseille à Paris.

III

LA FRANCE ET LA TURQUIE PENDANT LA RÉVOLUTION

Le dernier ambassadeur de la monarchie : Choiseul-Gouffier. — Sémonville est refusé par la Porte. — Mission de l'agent *Daubry*. — Marie Descorches, sa situation à Constantinople. — Questions religieuses. — Nomination de Verninac. — Son optimisme, son traité d'alliance. — Les affaires russes. — Négociations pour l'entrée de Dubayet. — L'arrivée à Péra.

Avant de pénétrer dans Stamboul avec le général Aubert-Dubayet, il paraît nécessaire de jeter un coup d'œil en arrière afin de se rendre compte de la situation politique que l'ambassadeur allait trouver.

Il faut d'abord se rappeler que l'alliance séculaire de la monarchie française avec la Sublime Porte avait eu à l'origine, comme but principal, de s'opposer aux envahissements en Orient de la puissante maison d'Autriche, notre constante ennemie à partir du seizième siècle. Or, depuis 1756, la France et l'Autriche s'étaient rapprochées et cette nouvelle orientation de la politique française avait été consacrée par le mariage de Louis XVI avec une archiduchesse.

D'autre part, la Turquie n'avait pas été soutenue dans sa lutte contre Catherine II et le désastreux traité de Kaïnardji, signé en 1774, avait ouvert à la Russie la navigation dans la mer Noire. Tous ces

événements de la fin du dix-huitième siècle et la politique de bascule suivie par les ministres de Louis XVI, avaient notablement diminué l'influence de la France en Orient. L'alliance ancienne subsistait encore en 1789, mais n'avait plus la même raison d'être, puisqu'elle n'avait pas empêché les empiétements des ennemis de la Turquie. Il faut du reste ajouter que les derniers ambassadeurs de la monarchie, le comte de Saint-Priest et surtout le comte de Choiseul-Gouffier, n'avaient pas su lutter à Constantinople même, contre les efforts diplomatiques de l'Autriche et de la Russie.

Choiseul-Gouffier passait à Versailles pour un homme d'esprit et de valeur. Il était, depuis 1776, membre de l'Académie des inscriptions et, depuis 1784, membre de l'Académie française; il avait longuement voyagé en Grèce et publié, en 1782, le récit de son voyage; causeur agréable, protecteur attitré des écrivains, il était lié avec l'abbé Barthélemy et le poète Delille et fréquentait assidûment les salons de la princesse de Lamballe et de Mme de Polignac. Tous ces titres, assez peu diplomatiques, l'avaient fait désigner à la fin du règne de Louis XVI pour l'ambassade de Constantinople. Le représentant du roi s'était montré plus érudit que diplomate et s'était beaucoup moins intéressé aux détails du commerce dans le Levant et aux empiétements de la Russie qu'aux fouilles des savants en Asie Mineure ou en Grèce. Aussi était-il, depuis longtemps déjà, extrêmement attaqué, lorsque M. de Lessart, ministre des Affaires étrangères, avait décidé son remplacement, au commencement de

1792. M. de Moustier fut d'abord désigné. Puis, quand Dumouriez arriva au ministère, on songea à M. de Sémonville, l'ancien ami de Mirabeau. M. de Chalgrin, nommé en même temps premier secrétaire, reçut l'ordre de précéder à Constantinople le nouvel ambassadeur et d'assurer provisoirement le service.

Mais M. de Choiseul-Gouffier tenait à sa place. Il avait longtemps espéré le poste de Londres si les circonstances le forçaient un jour à quitter le palais de Péra. Ses amis avaient même tenté, en 1791, de le faire appeler au ministère en remplacement de M. de Montmorin (1). Aucune compensation ne lui étant offerte en 1792, il voulait absolument rester à Constantinople. Pour cela, il était nécessaire d'empêcher ou tout au moins de retarder l'arrivée du marquis de Sémonville.

Celui-ci, né en 1759, avait été nommé conseiller au Parlement de Paris en 1788. Il avait fait de l'opposition à la cour au début de la Révolution tout en gardant la faveur du roi, et avait négocié le rapprochement de Mirabeau. Il s'était ensuite entremis auprès des Girondins en 1791. Mais ses opinions s'étaient depuis lors fort accentuées et il avait eu l'occasion d'en faire parade pendant une mission à Gênes. Quelques mois avant sa désignation pour Constantinople, la cour de Turin avait refusé de le recevoir comme représentant du roi et l'avait même fait arrêter à Alexandrie par le gouverneur (2). Cet

(1) Lettre du 7 juin 1791. Le comte de Vaudreuil au comte d'Artois.

(2) Lettre de Joseph de Maistre, du 27 avril 1792, citée par le

incident avait fait naturellement grand bruit dans les milieux diplomatiques. Choiseul en était informé et sut intéresser à ses projets les ministres étrangers accrédités à Constantinople. Le 8 août 1792, des notes très fermes furent remises par les ambassadeurs de Naples, d'Autriche et de Russie au reïs effendi. Elles demandaient à la Porte de suivre l'exemple donné par la cour de Turin et de refuser d'accepter la nomination de Sémonville (1). Grâce à toutes les intrigues suscitées par Choiseul et surtout à l'intervention haineuse de M. de Ludolf, envoyé de Ferdinand de Naples, le reïs effendi s'était laissé persuader et avait fait connaître officiellement que la présence du nouvel ambassadeur de Louis XVI serait très mal vue par Selim III.

Sur ces entrefaites, M. de Chalgrin, premier secrétaire, était arrivé à Péra vers le milieu d'août, et, quelques jours plus tard, la révolution du 10 août et la chute de la monarchie avaient été annoncées. Choiseul-Gouffier se barricada alors dans son palais pour attendre les événements prévus « c'est-à-dire l'entrée probable des coalisés à Paris et la restauration du trône (2) ».

Mais les dépêches suivantes annonçaient Valmy

marquis Costa de Beauregard, *Un homme d'autrefois*, chap. v.

Sémonville fut plus tard sénateur de l'Empire, puis pair de France en 1814. Il avait épousé Mlle de Rostain, veuve en premières noces du comte de Montholon. Le général de Montholon fut son beau-fils. Une de ses belle-filles épousa le général Joubert en 1799, peu avant Novi, puis, en deuxièmes noces, le général Mac Donald.

(1) Voir le texte de ces notes dans les *Mémoires tirés des papiers d'un homme d'Etat*. Voir aussi *La mission de Sémonville à Constantinople*, par Georges Grosjean.

(2) *Choiseul-Gouffier*, par M. Léonce Pingaud.

et la proclamation de la République. Choiseul et Chalgrin ayant déclaré qu'ils voulaient continuer à remplir leur mission au nom du roi, les principaux Français de la colonie (la « Nation »), qui acceptaient avec joie le nouveau gouvernement, décidèrent de ne plus reconnaître les pouvoirs de l'ex-ambassadeur et de son secrétaire! La « Nation » se groupa derrière un jeune homme fort intelligent, Émile Gaudin (1), instigateur de cette petite rébellion, et le drogman Fonton fut chargé de défendre provisoirement les intérêts français (2).

M. de Choiseul-Gouffier avait donc été contraint d'abandonner son palais. Il s'embarqua à la fin d'octobre pour Varna et, de là, gagna Bukarest, puis la Russie, où il devait rester dix ans. En partant, il avait cherché à rendre difficile la tâche de ses successeurs. On lit dans un rapport présenté plus tard au Directoire (3) : « En quittant Constantinople et cessant ses fonctions d'ambassadeur français, Choiseul-Gouffier joignit la bassesse à la perfidie. Il dépouilla le palais de France de tout son mobilier et y causa beaucoup de dégradations. On présume qu'il aura, en même temps, enlevé des archives et de la chancellerie les papiers les plus importants.

(1) Gaudin était de passage à Constantinople. Fils d'un commis aux Affaires étrangères, beau-fils de Sémonin, garde du dépôt des archives, il se destinait à la carrière diplomatique et voyageait en Orient depuis plusieurs années pour apprendre le turc.

(2) Fonton prit d'abord une assez grande influence. Mais ce drogman levantin était surtout un homme d'affaires. Il passa bientôt au service de l'ambassadeur russe, qui lui avait offert de meilleurs gages.

(3) Rapport présenté par Delacroix le 6 messidor an V (24 juin 1797).

Mais ce qu'il y a de plus révoltant, c'est qu'il enleva les dépôts de la chancellerie à laquelle il avait la haute main comme premier administrateur. Malheureusement ces dépôts étaient considérables et appartenaient presque entièrement à des pupilles et à l'hôpital de la Nation... »

Quelle que soit l'exagération de ces accusations, il est évident que Choiseul-Gouffier quitta Constantinople dans de fâcheuses conditions (1) et que son rôle, pendant les dernières semaines de son séjour, fut très peu patriotique. Du reste, il fut décrété d'accusation par la Convention et forcé de rester à l'étranger. Des pièces interceptées par des cavaliers de Kellermann, en octobre 1792 — après Valmy — avaient en effet été adressées à Paris et avaient prouvé la part active prise par Choiseul pour la non-acceptation de Sémonville. Le rapporteur du Comité diplomatique, Hérault de Séchelles, avait pu également prouver qu'une correspondance secrète existait depuis longtemps entre les princes émigrés et l'ambassadeur (2).

Après le départ de Choiseul, M. de Chalgrin était resté à Constantinople comme « représentant du *roi* ». Mais les affaires de *France* ne furent dès lors traitées par aucun diplomate accrédité. De l'ancienne ambassade, il ne restait qu'un jeune drog-

(1) Le fait de l'enlèvement des meubles de l'ambassade est exact. Le mobilier fut transporté dans une maison de campagne où Choiseul demeura jusqu'à son départ. C'était une mesure prise pour gêner le futur représentant du nouveau gouvernement, et rien que cela. Mais cette mesure dénote un singulier état d'âme.

(2) Rapport du citoyen Hérault à la Convention. A. N., A. D., XV, 39.

man, Dantan, et la République n'avait comme porte-paroles auprès de la Porte qu'un représentant sans mandat, le Levantin Fonton!

Ne renonçant toujours pas à imposer M. de Sémonville, qui s'était posé en personnage indispensable, la Convention se décida, à la fin de janvier 1793, à faire partir un envoyé chargé d'une mission spéciale, Marie Descorches. Cette décision fut annoncée à Barthélemy, ambassadeur en Suisse, et au chargé d'affaires à Venise. Descorches devait voyager sous le nom de Daubry et était représenté comme un négociant que ses affaires appelaient dans le Levant.

Daubry passa par Bâle, où il vit Barthélemy, gagna Venise, s'embarqua pour Raguse et arriva le 19 mars à Trawnik, capitale de la Bosnie. Le pacha refusa alors de le laisser continuer sa route et le garda pendant deux mois à Trawnik. L'agent français ne put repartir que le 18 mai et ne se présenta aux portes de Constantinople que le 7 juin 1793.

D'abord très médiocrement accueilli (1), il réussit pourtant, malgré l'opposition des ministres étrangers, à se faire accepter au mois de juillet comme agent *officieux* de la République. Un secrétaire d'ambassade, Hénin, était venu le rejoindre. Mais ce ne fut qu'en septembre que la première audience officielle fut obtenue.

(1) Voir au sujet de l'arrivée de Descorches le mémoire portant la date du 24 janvier 1796 (A. E. Mémoires et Documents. Turquie. 15-167) et les études de M. Aulard sur *La diplomatie du premier Comité de salut public*, dans la revue *la Révolution*, 1890.)

Hénin résidait à Venise et était parti sur l'ordre de la Convention lorsque « Daubry » avait été retenu à Trawnik par le pacha à partir du 19 mars. Arrivé le 23 juillet, après celui qu'il devait suppléer, le secrétaire trouva la place prise, ne put jouer le rôle qu'il espérait et suscita mille ennuis à l'agent *officieux* de la République. Avec un Français de Péra, Chénier, il fonda un club jacobin (!!) et la « Nation » se divisa dès lors en deux camps. Soutenu par Émile Gaudin (1), Descorches se défendit vaillamment. Mais ces querelles étaient déplorables et faisaient le plus grand tort à la France en Orient. Informée par les délations de Hénin, la Convention envoya un commissaire enquêteur, Dubois-Thainville, qui donna amplement raison à Descorches.

Pendant que ces incidents se déroulaient, M. de Sémonville, enfin agréé par la Porte (2), avait quitté Paris, en juillet, avec Maret, nommé lui-même auprès de la cour des Deux-Siciles. Les deux ambassadeurs devaient aller ensemble jusqu'à Naples où Sémonville se serait embarqué sur un

(1) Emile Gaudin avait pris une certaine influence après le départ de Choiseul-Gouffier. Il remplissait les fonctions de secrétaire de Descorches sans avoir été nommé en titre à l'ambassade.

(2) L'ambassadeur napolitain, M. de Ludolf, avait joué le rôle principal, avec Choiseul-Gouffier, pour le refus fait en 1792. L'ingérance napolitaine servit de prétexte à une démonstration navale faite le 17 décembre 1792 par l'escadre de Latouche-Tréville. (Voir l'étude sur CANCLAUX, I.) Naples s'engagea à renvoyer Ludolf et à reconnaître la République. L'acceptation de Sémonville par la Porte ne fut cependant connue qu'au mois de juin 1793 à Paris, plusieurs mois par conséquent après le départ de Descorches pour l'Orient.

vaisseau de guerre pour gagner les Dardanelles

Malheureusement, Maret et Sémonville furent faits prisonniers à Novale par les Autrichiens le 24 juillet (1). Descorches, qui était à Constantinople, fut donc officiellement nommé chargé d'affaires, — sous son vrai nom — et il remplit ces fonctions pendant près de deux ans.

*
* *

Parmi les diplomates de la fin du dix-huitième siècle, ce Descorches reste une figure originale et curieuse. Lui aussi, pourrait, à la rigueur être compté parmi les *soldats ambassadeurs*.

Son père s'appelait *Henri d'Escorchès* et s'intitulait seigneur de Sainte-Croix et de Mesnil-Defray. Sa mère était une d'Osmond. Le jeune *Marie*-Henri-Louis d'Escorchès, né en 1749, à Sainte-Croix, dans le Perche, avait débuté dans l'armée royale en 1766 et avait obtenu de bonne heure le grade de colonel, en 1780. Aimant les voyages, il était alors entré dans la diplomatie et avait résidé à Liège et à Varsovie.

Revenu en France en 1789, il s'était rallié avec ardeur aux idées nouvelles et, en 1792, avait songé à reprendre son ancien métier de soldat. Il avait

(1) Sur leur captivité, qui dura trente mois, voir le rapport présenté par Quinette au Conseil des Cinq-Cents (*Moniteur* du 4 ventôse an IV-25 février 1796) et l'article paru dernièrement dans *le Carnet historique*.

Sémonville et Maret furent échangés, en même temps que Beurnonville et quelques députés livrés par Dumouriez, contre la personne de Madame Royale, fille de Louis XVI.

même obtenu à ce moment le grade de maréchal de camp (1). Mais il s'était éloigné de l'armée depuis douze ans. Ne possédant plus l'activité nécessaire pour faire la guerre, il eut le bon esprit de rester diplomate et offrit ses services à la Convention. Le Comité l'avait alors chargé d'une mission à Varsovie en novembre 1792, puis, comme nous l'avons vu, l'avait désigné, à la fin de janvier 1793, pour Constantinople.

Aussitôt qu'il fut toléré puis reconnu par la Porte, Descorches se posa en républicain exalté et, afin de relever le prestige de la France, fit célébrer à Péra par des fêtes bruyantes les victoires remportées par les armées. Les Archives nationales ont gardé trace d'une de ces fêtes, célébrée en mars 1794 : le signal fut donné par vingt et un coups de canon tirés à bord du seul vaisseau français présent dans la rade; des chœurs entonnèrent l'hymne des Marseillais de Rouget de l'Isle; et la fête se termina par des rondes bruyantes autour d'un grand arbre de la Liberté. Ces fêtes « patriotiques » étaient inoffensives; mais Descorches eut la coupable faiblesse de laisser chanter en sa présence des couplets en l'honneur de la guillotine! Il rêva même, dit-on, de « républicaniser » Stamboul!

Malgré ces exagérations aussi choquantes qu'odieuses, le représentant de la Convention fut cependant traité avec une certaine sympathie par les

(1) Certaines pièces officielles, datées de Constantinople, portent l'en-tête suivant : « Marie Descorches, maréchal des camps et armées de la République française, son envoyé extraordinaire près de la Porte Ottomane, etc. » (A. E. Turquie. Supplément, 23, f° 14.)

ministres turcs. « La Porte n'était pas mal disposée — dit le baron Fain (1) — car, dans la Révolution, elle n'avait vu que les supplices et les victoires. On avait compté sans horreur les têtes tombées. Dès qu'un ministre s'est présenté, les relations, telles du moins qu'il est permis d'en avoir avec les Turcs, se sont rétablies sans difficultés. »

Descorches avait su profiter de ces dispositions sympathiques de la Porte et, pour se faire bien voir, avait distribué avec adresse... les objets d'art dont il pouvait disposer. « L'agent français — dit méchamment et peu véridiquement l'historien allemand M. de Sybel — trouva tant de gens bien disposés pour la France et tant de mains ouvertes dans le Divan, que, quelques mois après son arrivée, il avait distribué pour plus de *quatre millions* d'or et de diamants. Il avait obtenu en retour l'assurance réitérée qu'on commencerait au plus tôt la guerre contre l'empereur ou du moins qu'on s'y préparerait par de sérieux armements. »

Ce beau chiffre de quatre millions, s'il était exact, ferait, en vérité, grand honneur aux finances de la République française à la fin de 1793. Ce qui paraît certain cependant, c'est que le Comité diplomatique de la Convention avait compris la nécessité de faire des sacrifices pour obtenir quelques concours. Sur la demande de Descorches, une mission militaire fut désignée; on expédia à Constantinople

(1) *Manuscrit de l'an III.*

tout un matériel d'imprimerie qui avait été réclamé; enfin, de nombreux cadeaux furent envoyés de Paris. Un bijoutier à la mode, Ménière, fut même chargé de choisir parmi les richesses des anciennes maisons royales, divers objets « appropriés au goût des Turcs (1) ».

Le but apparent de l'envoi de la mission militaire était évidemment de former des instructeurs pour l'armée turque (2). En outre, par sa présence même, la mission devait porter en Orient le renom des armées de la République et peser sur les déterminations ultérieures de la Turquie.

Or, nous avons dit que si l'alliance de la monarchie avec la Porte avait vu ses liens très relâchés sous Louis XVI, c'était surtout à cause du rapprochement des rois de France avec l'Empereur depuis 1756. Les deux puissances, — la France et l'Autriche, — étant de nouveau brouillées, ce fait même impliquait une reprise d'entente entre les anciennes

(1) A titre de curiosité, voici le détail de deux des envois faits par Ménière :

Premier envoi : Pièces d'orfèvrerie, lustres provenant du château de Brunoy, pendules en lyre, glaces, tapis de la Savonnerie.

Deuxième envoi : Douze montres sans répétition et leurs chaînes en or, vingt-quatre montres en argent et leurs chaînes, deux pendules à jeux de flûte, quatre lorgnettes achromatiques garnies d'or, trois couteaux à lames et manches d'or, six paires de ciseaux d'or, trois tabatières en or de couleur enrichies de diamants roses, neuf boîtes d'or émaillées de diverses formes, enrichies de diamants.

(A. E. Turquie, vol. 192, f° 132.)

Ces envois passèrent par Vienne. Une partie fut volée et n'arriva par conséquent jamais à Constantinople.

(2) Parmi les officiers désignés était le fameux Polonais Sulkowski, qui devint, en 1796, aide de camp de Bonaparte en Italie.

alliées. Le moment était donc favorable pour chercher à entraîner la Turquie contre son ennemie séculaire.

Malheureusement, l'effectif de l'armée du sultan Sélim avait été bien réduit après les quatre années de la guerre soutenue contre la Russie. De plus, le trésor était vide. Aussi les ministres du Grand Seigneur ne purent-ils se décider à prendre parti. « Le Divan, sachant qu'une attaque contre l'Autriche amènerait immédiatement les Russes sur le champ de bataille, flottait indécis entre son ambition et ses craintes, sans pressentir quel dommage il attirait sur l'Empire par ses timides hésitations (1). »

Toute la politique turque de 1793 à 1796, politique que je ne puis qu'indiquer, se résume donc en deux points : désir d'être agréable à la République française en prenant part à la guerre contre l'Autriche; mais crainte d'une intervention de la puissante voisine russe. Donc, hésitations, promesses, démonstrations de sympathie, réceptions cordiales, et, finalement, lamentable *statu quo*. Rien ne ressemble plus à la Turquie du dix-huitième siècle que la Turquie du vingtième siècle.

Dès son arrivée, Descorches eut aussi à s'occuper des questions religieuses, et, sous le règne de Robespierre, cela était particulièrement délicat. Alors, comme aujourd'hui, le signe le plus manifeste de notre prépondérance en Orient, prépon-

(1) Pélissier. *La diplomatie française dans le Levant.* (Manuscrit des A. E.)

dérance reconnue depuis le seizième siècle par les *capitulations*, était, aux yeux des Musulmans, le droit de protection exercé par la France sur les établissements religieux catholiques. Or, au commencement de 1793, avant l'arrivée de Descorches, plusieurs consuls, croyant faire preuve de zèle, avaient maladroitement déclaré que la République renonçait à cette protection jusqu'à nouvel ordre. Dans plusieurs Échelles, les religieux, « effrayés des extravagantes impiétés de la démagogie française, avaient eux-mêmes décliné volontairement la protection de la France et s'étaient mis sous celle de l'Espagne et de l'Autriche (1). » Ainsi avait agi la puissante association des lazaristes de Constantinople.

Dans ces affaires religieuses, l'envoyé de la Convention montra de la réserve et de la prudence et écrivit à la Convention des lettres fort sages, très courageuses pour l'époque. Sa conduite conciliante fut approuvée. Grâce à son tact, la République régicide et athée continua, aux yeux des Turcs, à remplir son rôle de protectrice des chrétiens d'Orient. Un des premiers actes de Delacroix, nommé ministre en 1795, fut d'ailleurs de régulariser cette situation. Le Directoire décida que la protection serait officiellement rendue aux établissements religieux qui la réclameraient.

Bien que fort discuté par la partie de la colonie que menaient Hénin et Chénier, Descorches réussit,

(1) Manuscrit de Pélissier, déjà cité.

en somme, assez bien à Constantinople. Mais les ministres étrangers à Péra avaient profité des discussions de la « Nation » pour chercher à discréditer le chargé d'affaires de France. Enserré par les intrigues de tous, dénué de moyens pécuniaires, le malheureux diplomate était en outre fort attaqué à Paris. Et cependant, le 25 août 1794, Kotchoubey, ambassadeur russe, constatait le succès de Descorches en écrivant au comte Vorontsov : « Les ministres turcs sont trop jacobins et montrent de la partialité pour les ministres français. »

*
* *

Après le 9 thermidor (27 juillet 1794), le nouveau Comité de salut public jugea qu'il était utile d'envoyer en Turquie un véritable ministre plénipotentiaire. Les opinions exaltées de Descorches paraissant excessives après la chute de Robespierre, on décida de le remplacer par un diplomate moins combatif. Verninac, précédemment ministre en Suède, fut choisi, mais ne rejoignit d'ailleurs son poste qu'au mois d'avril 1795. Après avoir attendu son successeur, Descorches quitta Constantinople le 6 mai.

Raymond de Saint-Maur de Verninac appartenait à la carrière diplomatique depuis 1792. Né en 1762 à Cahors, il avait passé sa jeunesse à Paris, faisant des vers et des mots d'esprit. Fort instruit, d'intelligence fine et déliée, c'était bien plutôt un littérateur qu'un homme d'action, contrairement à Descorches. Il écrivait facilement, trop facilement

même. Aussi les dépêches officielles envoyées pendant sa mission sont-elles d'une longueur démesurée. Verninac y délaye ses idées, les répète, y revient encore. Malgré quelques aperçus intéressants, sa volumineuse correspondance donne une grande impression de lassitude.

Au moment de la nomination du représentant de la Convention, un nouveau partage de la Pologne se préparait depuis quelque temps et les premières instructions remises par le commissaire des Relations extérieures Miot, au nom du Comité, prescrivaient de pousser la Turquie à empêcher cette injustice. « C'est une question d'existence pour la Turquie (disaient les instructions), car la Pologne partagée, les puissances copartageantes se tourneront vers l'Empire ottoman et c'est aux dépens de cet empire qu'elles chercheront désormais les compensations des défaites que leur aura infligées la France. » Verninac devait agir énergiquement à Constantinople, tandis qu'un envoyé secret, Stamaty, se rendrait à Jassy et à Bukarest avec mission d'exciter les Moldaves et les Valaques contre la Russie et de tâcher de les coaliser avec les Polonais.

Mais il était déjà trop tard pour obtenir l'intervention turque dans les affaires polonaises. Le sort de la malheureuse Pologne venait d'être décidé au moment de l'arrivée de Verninac à Stamboul. La part de chacune des trois puissances était déjà faite (1). D'un autre côté, la paix entre la France

(1) Le partage fut décidé dès le mois de janvier, mais le traité définitif ne fut signé que le 24 octobre 1795.

et la Prusse allait se signer à Bâle et l'Espagne se disposait, elle aussi, à quitter la coalition. On pouvait penser alors que leur exemple serait à bref délai, suivi par l'Autriche. Dans ces conditions, il eût été particulièrement grave pour la Turquie de prendre parti en faveur de la Pologne, contre ses puissants voisins! Les efforts que Verninac avait ordre de tenter ne pouvaient donc aboutir.

Très optimiste à son arrivée, l'envoyé français s'était cependant fait de grandes illusions et les avait ingénument racontées à Paris. Cet optimisme vaut d'ailleurs la peine d'être signalé, parce que nous le retrouverons chez Dubayet et Carra Saint-Cyr. Pendant cinq ans, nos ministres à Constantinople ont été presque constamment satisfaits de leur diplomatie et ont considéré comme des résultats les vagues promesses obtenues. Lorsqu'à la fin de 1795 il fut question d'envoyer Pichegru comme ambassadeur à Constantinople, le Directoire demanda à Descorches (rentré en France depuis quelques mois) d'établir un mémoire général sur la Turquie. Après un long exposé historique, Descorches concluait ainsi : « ... Les Turcs ont prononcé de bonne heure leur attachement à la République; ce sentiment ne s'est jamais démenti même dans les plus grandes crises de la Révolution; ils désirent une alliance; nous ne devons attribuer qu'à leur position très difficile et à la faiblesse de leurs moyens tout ce qu'ils n'ont pas fait de plus jusqu'à présent; ils avaient commencé à s'avancer vers nous lorsque je les ai quittés; leurs dispositions

étaient telles que, bien ménagées, elles devaient nous conduire à tout ce que nous avons à désirer d'eux; leur situation politique et militaire est loin, malheureusement, de rassurer sur leur sort, si, abandonnés à eux-mêmes, ils devaient soutenir seuls le choc d'une nouvelle guerre... » Ce mémoire résume toutes les dépêches diplomatiques envoyées de 1793 à 1798 : les Turcs sont nos amis, ils nous aiment, promettent tout ce qu'on leur demande mais ne feront rien et ne peuvent pas faire grand'chose.

Le seul succès réel remporté par Verninac visait une question d'ordre secondaire. Sur les instances du ministre, le Sultan décida, dans le courant de 1796, d'envoyer en France un ambassadeur extraordinaire, Esseid Ali effendi. Le Directoire avait réclamé cette désignation parce que le Grand Seigneur avait un ambassadeur à Londres. Le choix fait par la Porte fut annoncé à Delacroix le 16 fructidor an IV (2 septembre 1796), mais le départ d'Esseid Ali n'eut lieu que l'hiver suivant, après l'arrivée de Dubayet.

Sur le terrain politique proprement dit, Verninac avait été moins heureux. N'ayant pu empêcher ni même faire ajourner le troisième partage de la Pologne en 1795, il avait tenté d'obtenir un traité d'alliance entre la Turquie et la République. Après plusieurs mois de laborieuses négociations, un projet fut approuvé par la Porte et envoyé à Paris en mai 1796. Mais l'alliance, telle que le Sultan la comprenait, eût été fort onéreuse. L'un des articles

secrets du projet transmis par Verninac, spécifiait en effet que cette alliance n'aurait pas d'effet contre l'Angleterre. Cette clause ôtait d'avance toute valeur à l'entente. Présenté au Luxembourg par Delacroix, le 9 messidor (27 juin 1796), le projet fut repoussé à l'unanimité (1).

Assez dépité lorsqu'il connut cet échec, le représentant du Directoire demanda alors un congé de longue durée. Il ne lui plaisait pas d'attendre indéfiniment Dubayet, nommé ambassadeur depuis le mois de février 1796. Personnellement très bien disposé pour Verninac (qui devait, peu après, devenir son gendre), Delacroix le pria cependant de rester provisoirement à son poste et lui dora la pilule : « La médisance, qui est à l'affût de tous les événements, ne manquera pas de présenter comme une disgrâce votre remplacement. J'espère qu'il vous suffira de savoir que le Directoire est très satisfait de la manière dont vous avez conduit les affaires (2)... »

Ce *satisfecit* n'était qu'à moitié mérité. Verninac avait rétabli l'ordre dans les Échelles, apaisé les querelles de la « Nation » (3) et préparé le terrain

(1) A. E., vol. 193, 444. — Barras (I, xi) écrit à propos de ce projet d'alliance : « Ce traité serait vraiment humble et ridicule de la part de la République. » En juin 1796, le Directoire cherchait du reste à se rapprocher de la Russie.

(2) A. E. Turquie, 193-208.

(3) Moins violent que Descorches, Verninac avait cependant voulu faire du zèle en détruisant au palais de France tous les emblèmes de la royauté. Delacroix lui écrivit à ce sujet le 25 brumaire an IV (15 novembre 1795) : « Je ne puis qu'approuver les mesures que vous avez prises de ne laisser subsister dans le palais aucun vestige qui pût rappeler le souvenir de la monarchie. Cette conduite confirme l'opinion que le Comité a conçu de

pour le nouvel ambassadeur. Mais la situation de la France en Orient n'était pas meilleure en septembre 1796 qu'en avril 1795, malgré la grande impression produite par les victoires d'Italie (1). L'alliance espérée n'avait pu se conclure et la médiation turque pour terminer la lutte avec l'Autriche restait à l'état de projet très vague et lointain.

Du côté de la Russie aussi, les affaires restaient assez embrouillées. Les premières victoires de Bonaparte avaient non seulement consterné, mais exaspéré la vieille impératrice, qui s'était décidée, sur l'insistance de Thugut, à promettre à l'Autriche soixante mille hommes de renfort, commandés par Souvarov. L'Angleterre devait fournir les subsides. En même temps, Catherine II avait négocié un rapprochement avec la Suède (2). Le roi Gustave IV vint à Pétersbourg en août 1796, se prit d'une réelle affection pour la grande-duchesse Alexandra, petite-fille de la souveraine, et demanda sa main. Les fiançailles solennelles furent fixées au 21 septembre.

votre patriotisme et de votre attachement à la République en vous nommant au poste important que vous occupez... Quant aux portraits que vous avez fait rouler et qui sont en dépôt dans le palais, vous voudrez bien les faire brûler en votre présence et en dresser procès-verbal dont vous m'enverrez copie certifiée. Ce ne sont vraisemblablement que de mauvaises copies qui n'intéressent en rien la gloire des Beaux-Arts. Si vous en jugez autrement, conservez-les. » (A. E. Turquie, 192-172.)

(1) Verninac écrivait le 25 juin 1796 : « Les ennemis de la République sont ici dans la consternation, nos brillants succès en Italie ont fait la plus vive sensation... »

(2) Une alliance entre la Suède et la France avait été ébauchée en 1795 par l'intermédiaire du baron de Staël, ministre à Paris. Elle avait semblé viser spécialement la Russie.

Une question de religion renversa tous ces beaux projets. En parcourant le contrat soumis à sa signature, le roi découvrit une clause qu'il avait déjà rejetée : Alexandra devait rester orthodoxe. Furieux d'être ainsi joué et peut-être déjà moins amoureux, Gustave repartit pour la Suède sans sa fiancée, et l'impératrice « entra dans une telle colère, qu'elle fut saisie d'un vertige de nature à faire craindre un coup de sang ». Ces événements devaient hâter la fin de la grande Catherine.

*
* *

Pour ne pas mécontenter son ami Delacroix et malgré son très réel désir de rentrer en France, Verninac consentit à attendre à Constantinople l'arrivée du général Dubayet.

Cette arrivée d'un envoyé ayant le « caractère » d'ambassadeur préoccupait depuis longtemps toute la « Nation » et Verninac avait dû prévoir les mesures nécessaires pour qu'elle pût se faire dans des conditions flatteuses. Ayant appris la présence du général à Toulon, mais ignorant encore l'itinéraire adopté, il avait informé le ministre des relations extérieures, dès le 1er messidor (19 juin), que tout était convenu avec le reïs effendi. « Si — disait-il — l'arrivée se fait par mer, la Porte autorisera, par exception, l'entrée des frégates françaises dans les Dardanelles. Si la route de mer a été abandonnée, l'ambassadeur trouvera à partir de Trawnick, ville-frontière, un drogman de l'ambassade et toutes les autorités seront prévenues... »

Une fois le voyage par mer définitivement abandonné (1), les négociations de détail pour l'entrée à Stamboul avaient été poursuivies. Comment se ferait cette entrée? Pourrait-on obtenir des honneurs solennels propres à grandir la personnalité du représentant de la République? « Pour refuser ces honneurs — écrivait Verninac, — la Porte répond toujours : est-il ambassadeur *extraordinaire?* La chancellerie ottomane, la plus routinière qui existe, est intraitable. Son code de cérémonial et l'usage lui semblent aussi sacrés que l'Alcoran. »

Le reïs effendi faisait du reste remarquer que la Porte n'ayant jamais eu, jusqu'à la fin du dix-huitième siècle, de représentants accrédités d'une manière permanente, toutes les ambassades turques avaient vraiment mérité l'appellation d'*extraordinaires,* à cause de leur rareté même. Depuis deux siècles, cinq ambassades turques seulement étaient venues à Paris, — en 1581, 1618, 1669, 1721 et 1742. Elles avaient donc eu un cachet tout à fait extraordinaire, tandis que — au dire du ministre turc — Dubayet, malgré la différence de son titre, n'était, en définitive, que le successeur de l'ancien représentant du Directoire.

L'insistance de Verninac n'avait pu persuader le reïs effendi. Rien n'était encore décidé pour l'entrée officielle lorsque le général Dubayet aperçut les minarets de Stamboul, dans la matinée du

(1) Verninac regretta beaucoup le changement apporté au projet primitif : « La difficulté qu'éprouve Aubert-Dubayet à sortir de Toulon a démontré aux Turcs la supériorité des Anglais sur nous dans la Méditerranée. » (Dépêche du 13 thermidor-31 juillet.)

10 vendémiaire (1er octobre). Informé de l'insuccès probable des dernières négociations entamées par son prédécesseur, le nouvel ambassadeur écrivit alors de Ponte Piccolo (où il s'était arrêté pour attendre les nouvelles) : « Si le gouvernement ne me reçoit pas comme tout l'empire l'a fait, je suis résolu d'arriver de nuit au palais de France. L'ambassadeur d'un peuple souverain et victorieux doit faire exception dans la diplomatie routinière, quand cette nation elle-même en a fait une si glorieuse en Europe. J'ai reçu des témoignages d'attachement national trop unanimes des musulmans pour ne pas espérer une égale distinction de leur gouvernement. J'attends ici le résultat de la détermination de la Porte (1). »

N'ayant décidément pas réussi dans ses démarches, Verninac répondit à Dubayet que le parti proposé était fort sage : « Entrer de nuit, dans un tel état de choses, est ce qu'il y a de mieux à faire. Vous arriverez à deux heures après-midi à Kiatana. La Nation vous y offrira l'expression de ses sentiments. Vous vous y reposerez (le lieu est fort beau) jusqu'à quatre heures et demie. Alors vous vous remettrez en route et vous arriverez après la nuit ouverte (2). »

Le programme ainsi tracé fut suivi de point en point. Dubayet reçut les hommages de la Nation, se reposa à Kiatana et entra à Stamboul à la nuit tombée par la porte d'Eivan Seraï. Longeant ensuite la Corne d'Or, il put gagner Péra par le

(1) A. E. fonds France. Supplément, 1964.
(2) A. E. Turquie. 195-36.

Phanar sans être trop remarqué et entrer dans la *concession* française à huit heures du soir (1). Verninac lui remit immédiatement la direction effective de l'ambassade.

(1) Le palais de l'ambassade, datant du seizième siècle, avait été donné alors à la France par Suleïman. Il était entouré de merveilleux jardins en terrasses descendant jusqu'au Bosphore. De nombreux communs complétaient cette *concession* française, qui occupait tout un quartier du vieux Péra.

Le palais a été reconstruit en partie en 1840. Les jardins actuels n'ont plus la même étendue qu'en 1796 et ne descendent plus jusqu'à la mer. Enserrée par de hautes maisons modernes, la concession française est maintenant encaissée dans l'étroit vallon de Yeni-Tcharchi et la vue sur le Bosphore est très limitée.

IV

DIPLOMATES DE PÉRA. — MINISTRES DE STAMBOUL

Brouille avec Carra Saint-Cyr et Caulaincourt. — Personnel de l'ambassade : Venture, Ruffin, les élèves drogmans. — Départ de Verninac. — Le corps diplomatique accrédité à Constantinople. — Le Grand Seigneur et la Sublime Porte. — Carra Saint-Cyr à Bukarest.

Nous avons parlé des officiers que Dubayet avait emmenés avec lui, par voie de terre, de Toulon à Constantinople : Carra Saint-Cyr, Menant et Caulaincourt. Il faut croire que la longueur du voyage, ses difficultés, les préoccupations constantes pendant la route, avaient surexcité les nerfs des voyageurs. En effet, Dubayet se plaint amèrement, dans sa correspondance avec sa femme, de deux de ses compagnons : « Carra Saint-Cyr a pris des travers qui me déplaisent fort et que l'habitude et l'indulgence d'une vieille amitié me font encore supporter. Mais je déclare que ma patience est à bout... J'ai de puissants motifs de mécontentement contre le citoyen Caulaincourt. Ses principes politiques ne sont pas en harmonie avec les miens, et si, enfin, l'exagération est un défaut, du moins faut-il aimer la liberté avec vérité et chaleur (1). »

(1) Lettre du 27 thermidor an IV (14 août 1796) adressée à la citoyenne Dubayet.

Aussitôt installé à Péra, l'ambassadeur revient sur le même sujet : « Je crois t'avoir mandé combien j'étais mécontent des citoyens Saint-Cyr et Caulaincourt. Quant au dernier, je m'en étonnais moins, parce que, jeune, fat et présomptueux, il pouvait, sans conséquence, avoir des torts envers moi. Mais l'autre, mon ami depuis vingt-cinq ans! Il est impardonnable! Je me séparerai de l'un et de l'autre définitivement (1). » Tous les torts n'étaient peut-être pas du même côté, car Dubayet arrivait à Constantinople très surexcité lui-même. Il l'avouait très franchement à sa femme : « Dans ma vieillesse qui va être précoce, vous serez l'une et l'autre (2) mes consolations et mes soutiens; mais, comme le tracas des affaires, mes infortunes et peut-être aussi l'habitude du commandement m'ont rendu inquiet, colère et souvent emporté, prépare d'avance ta fille aux attentions, aux douces prévenances... Il faudra que, par sa douceur et ses caresses, elle apprenne de bonne heure à me calmer. »

Nous verrons plus loin comment l'ambassadeur se débarrassa de Carra Saint-Cyr et de Caulaincourt en leur confiant des fonctions « brillantes ». Carra Saint-Cyr avait reçu, avant le départ de Paris, le titre de premier secrétaire d'ambassade par arrêté du 13 ventôse (3 mars 1796) (3). En outre, Chénier

(1) Lettre du 18 vendémiaire an V (9 octobre 1796) à Mme Dubayet.

(2) Il s'agit de Mme Dubayet et de sa fille Constance.

(3) Cet arrêté du 13 ventôse avait alloué les traitements suivants :

Dubayet, 150,000 ; Carra Saint-Cyr, 7,000; Chénier, 6,000; Perrochel, 4,000. — Venture, drogman, 6,000; Kieffer, drogman, 4,000; Pidoux, expéditionnaire, 3,000. Les frais de voyage furent fixés

avait été nommé à ce moment deuxième secrétaire, et Perrochel troisième. Aucun de ces deux derniers n'était parti. Perrochel (qui devait l'année suivante aller à Madrid avec l'amiral Truguet) avait trouvé trop lointain le poste de Constantinople. Quant à Chénier, il avait dû d'abord sa nomination à une lettre écrite le 24 pluviôse (12 février) au sujet de la désignation de Dubayet, lettre dans laquelle il avait fait le plus grand éloge du nouvel ambassadeur (1). Mais Chénier, nous l'avons vu, était un ennemi personnel de Descorches et d'Émile Gaudin. Dès que sa désignation avait été connue, Descorches avait adressé une protestation à Delacroix, racontant les démêlés qu'il avait eus, à Constantinople,

à 18,638 francs pour l'ambassadeur, à 7,214 francs pour les autres.

(1) Voici, à titre de curiosité un extrait de cette lettre adressée au Directoire :

« J'étais persuadé d'avance que vous ne pouviez être indifférents sur la position des Turcs. Mais si j'avais pu former des doutes sur vos dispositions à les secourir, par tous les moyens qui sont en votre pouvoir, ils cesseraient après une telle nomination... Quitter le ministère de la guerre pour passer à l'ambassade de Constantinople, c'est donner, à mon idée, une preuve non équivoque d'un zèle qui se prête à tout pour servir utilement son pays. Et si quelqu'un peut se flatter, dans le moment présent, de réussir auprès de la Porte, c'est le défenseur de Mayence.

« Il vous fallait à Constantinople un ambassadeur dont la réputation faite pût balancer les intrigues de l'internonce d'Autriche (homme du plus mince mérite), les hauteurs de l'envoyé de Russie, qui dédaigne de s'abaisser à la négociation, les desseins fallacieux du cabinet de Saint-James qui a su, par la faute de nos précédents ambassadeurs, usurper, à nos dépens, une réputation de loyauté auprès de la Porte.

« Vous avez trouvé ce ministre et un tel choix fait honneur au Directoire en même temps qu'il ne peut qu'être fort agréable aux Turcs... » (A. N. A F. III, 75). — Chénier fut plus tard rédacteur au *Constitutionnel*.

avec ce néo-diplomate, « grand ami de Hénin et agitateur infatigable ». La nomination de Chénier n'avait pas été maintenue (1).

Carra Saint-Cyr était donc seul secrétaire d'ambassade, Chénier et Perrochel n'ayant pas été remplacés. Mais Dubayet trouvait à Péra deux drogmans, hommes de valeur et bien au courant des usages du pays : Venture et Ruffin.

Venture, né à Marseille en 1742, avait fait toute sa carrière en Orient : Tunis, Égypte et Turquie. Il résidait à Constantinople depuis 1793, connaissait à merveille la langue turque, mais la rudesse de ses formes l'avait rendu antipathique à beaucoup de Français. En revanche, il passait pour l'homme de confiance de Verninac (2).

Ruffin avait plus d'envergure. Homme d'une complète probité, fort entendu en affaires, d'un esprit très fin, mais d'un caractère un peu indécis, il était plus levantin que français. Né à Salonique la même année que Venture, en 1742, il avait passé presque toute sa vie sur les bords de la mer Noire, en Crimée et à Constantinople. Pendant les dernières années de la monarchie, Ruffin, dont la compétence pour les affaires d'Orient était reconnue, avait été appelé à Paris. Il avait enseigné le turc et le persan au Collège de France et cumulé ces fonc-

(1) A. E., vol. 493, f° 212. — Arrêté du 15 germinal an IV (4 avril 1796).

(2) Venture rentra en France peu après l'arrivée de Dubayet. Nous le verrons plus loin piloter à Paris l'ambassadeur turc. En 1798, Bonaparte le fit désigner pour l'expédition d'Egypte, à cause de sa connaissance du pays, et le nomma membre de l'Institut d'Égypte. Venture mourut en mai 1799, pendant la retraite de Saint-Jean-d'Acre.

tions avec celles de secrétaire-interprète du roi, s'occupant de toute la correspondance diplomatique avec les états barbaresques et la Turquie. En octobre 1794, il était revenu à Constantinople comme secrétaire-interprète. Sa fille et son gendre, M. de Lesseps, l'avaient accompagné (1).

Pendant ce deuxième séjour, Ruffin avait rendu les meilleurs services, mais ses opinions étaient fort modérées et son fils avait été, un instant, porté sur une liste d'émigrés confectionnée à Paris. Le considérant comme suspect, Verninac avait donné toute sa confiance à Venture. « Sans avoir aucun reproche à faire à la probité du citoyen Ruffin, — écrivait-il le 1er thermidor an IV (19 juillet 1796) — j'ai cru devoir m'abstenir de me servir de son ministère dans les affaires importantes. »

Ruffin avait heureusement trouvé, dans la colonie même, de chauds défenseurs. Montal, ami d'Émile Gaudin, traçait ainsi le portrait du secrétaire-interprète dans une lettre adressée à Descorches, rentré à Paris : « Toujours aussi à l'écart qu'il y était dans les commencements, ne paraissant que le matin à son bureau, ne voyant Verninac que quand celui-ci le fait appeler, paraissant se méfier du chef et de

(1) M. de Lesseps avait reçu le titre de consul général à Saint-Pétersbourg. Ne pouvant naturellement rejoindre son poste, il était, en fait, à la disposition du représentant de la République auprès de la Porte et différentes missions lui furent confiées en 1795 et 1796. Il fut notamment chargé, en l'an V, de ramener à Constantinople des ingénieurs et le matériel nécessaire pour construire un bassin maritime. Mais Lesseps arriva trop tard. L'affaire venait d'être donnée à un Suédois. (Lettre d'Aubert-Dubayet du 21 germinal an V (10 avril 1797), et décret du 28 fructidor an IV (14 septembre 1796). A. N. A. F. III, 176-250.

ses alentours, allant souvent cependant à l'arsenal, mais, sa mission remplie, s'isolant du reste du palais, généralement estimé, conservant toujours les manières prévenantes dont il s'est fait une habitude, guidé par l'expérience du temps et des lieux. Les opinions qu'il manifeste paraissent saines et ne démentent pas l'idée que tu en as conçue. Tu sais comme moi, qu'il est bon chrétien, mais, en républicains tolérants, ne parlons pas de cela. Sa famille vit comme lui et se tient à l'ombre. On le suppose attendre avec impatience le moment de développer ce dont il est capable, auprès d'un homme qui veuille et sache en tirer parti... » De son côté, peu avant l'arrivée de Dubayet, Stamaty écrivait à Delacroix (1) : « A l'égard de Ruffin, bien que je sois éloigné de répondre de ses sentiments patriotiques, je dois vous assurer, citoyen ministre, qu'il est généralement estimé tant par son grand savoir que par sa probité et sa conduite sage et modérée. Les amis de la République sont fâchés de ce que le gouvernement lui ait retiré sa confiance. Ils pensent que c'est une perte irréparable pour nos intérêts, attendu l'impossibilité de le remplacer par aucun autre drogman. Telle est la vérité, citoyen ministre, je la dois à vous et à la chose publique, à laquelle je dois tout rapporter sans ménagement pour personne. » Ces témoignages avaient empêché Ruffin d'être sacrifié, malgré l'hostilité de Verninac. On s'aperçut d'ailleurs que son fils, soi-disant émigré, n'avait que onze ans en 1788, époque à laquelle son père l'avait envoyé à

(1) Lettre du 26 fructidor an 4 (12 septembre 1796). — Voir plus loin ce qu'était Stamaty.

Constantinople pour apprendre le turc. Le jeune Ruffin était devenu polyglotte, comme son père, et en 1796, donnait des leçons d'italien à Péra, pour dix francs par mois. Sa radiation des listes d'émigrés fut obtenue (1).

Au moment de l'arrivée de Dubayet, quatre élèves drogmans comptaient, avec Venture et Ruffin (2), sur les contrôles de l'ambassade (3) : Dantan, Fleurat, Pousich et Kieffer.

Dantan était en fonctions depuis 1792 et avait su se rendre utile après le départ de Choiseul-Gouffier. Fleurat et Pousich sont des figures sans relief. Kieffer, ami et compatriote du directeur Rewbell, est plus connu. C'était un homme de trente-cinq ans, travailleur acharné, qui s'était fait remarquer au ministère par son aptitude pour apprendre les langues. Il parlait couramment l'allemand et l'italien, mais ignorait complètement le turc en partant pour

(1) La même aventure arriva à Emile Gaudin, que Descorches avait envoyé à Bukarest en 1795. Gaudin était venu en Turquie *avant 1789* lui aussi pour apprendre le turc. Il fut cependant déclaré émigré et rappelé à Paris. Ses réclamations n'aboutirent qu'un an plus tard. (Lettre du 11 prairial an IV (30 mars 1796) du ministre de la Police.)

En 1798, Gaudin fut désigné pour rejoindre Bernadotte à Vienne.

(2) Voici quelle fut la carrière ultérieure de Ruffin : chargé d'affaires en 1798 après Carra Saint-Cyr; interné au château des Sept-Tours et détenu de septembre 1798 à août 1801. Il resta à Péra avec le titre de conseiller d'ambassade pendant les missions de Brune, de Sébastiani et d'Andréossy, tous trois généraux, et fit les intérims comme chargé d'affaires. Il représenta encore la France en 1814 et mourut à Constantinople, en 1824, à quatre-vingt-deux ans.

(3) Ces élèves drogmans étaient peu payés et très misérables. Ils demandaient sans cesse des augmentations.

l'Orient le 13 ventôse an V (3 mars 1796). Bientôt cependant, Kieffer avait pu rendre quelques services, et l'ambassadeur, avec lequel ses relations avaient d'abord été très tendues (1), le prit en grande affection. Plus tard, ce Kieffer, « qui honora par sa science et sa tenue la carrière du drogmanat » (2), fut chargé par Napoléon de traduire en turc la Bible... et les bulletins de la Grande Armée.

En somme, Ruffin était le seul personnage de l'ambassade qui pût rendre de réels services au général Dubayet. Venture, âme damnée de Verninac, avait demandé son rappel, et Verninac lui-même, qui ne sympathisa guère avec son successeur, se hâta de préparer son départ. L'ancien ministre remit ses lettres de recréance le plus tôt possible (3),

(1) Après plusieurs réclamations adressées à Rewbell, Kieffer obtint d'être logé au palais de France. En outre, une somme de 3.000 livres dut être distraite annuellement du traitement de Dubayet « pour tenir lieu au citoyen Kieffer, deuxième secrétaire interprète, de la table de l'ambassadeur ». (Arrêté du 5 floréal an V-24 avril 1797. — A. N. F* III, 1717-915.)

(2) F. Masson. *Le Département des A. E.*, 337. — Kieffer finit sa carrière sous la Restauration comme premier secrétaire-interprète du roi et comme professeur de turc au collège de France. Mis à la retraite en 1829, il est mort en 1833.

(3) Voici le début de la lettre adressée au Grand Seigneur :

« *Le Directoire exécutif à Sélim III, empereur des Turcs, au nom de la République française.*

« Très haut, très puissant, très excellent, très magnanime et très invincible Prince, le Grand Empereur des Musulmans, sultan Sélim III, en qui tout honneur et vertu abondent, notre très cher et parfait ami, Dieu veuille augmenter votre Grandeur et Hautesse, avec fin très heureuse !

« Le citoyen Verninac, notre envoyé auprès de votre Hautesse, nous ayant témoigné le désir de venir en France vaquer à

reçut les présents accoutumés — une pelisse de martre zibeline et un fort beau cheval caparaçonné en argent (1) — et s'embarqua le 12 brumaire (2 novembre 1796) pour l'Italie.

Il écrivit alors, assez méchamment, à Delacroix : « Le citoyen Aubert-Dubayet au mérite duquel je me plais à rendre justice, *aime trop sa renommée pour consentir à la mettre en société*. Cette disposition de son âme, activée d'ailleurs par quelques malveillants qui observaient le ministre, dut précipiter mon départ (2). »

De Naples, où il débarqua d'abord, Verninac expédia de curieuses missives au Directoire (3). Puis, ayant des loisirs et peu pressé de se rendre à Paris, il visita les cités célèbres d'Italie et chercha ensuite à joindre le général Bonaparte. Mais, lorsque Verninac arriva à Vérone, Bonaparte venait de franchir les Alpes et se trouvait sur la route de Vienne. Le voyageur diplomate dut aller jusqu'à

des affaires qui l'intéressent, nous l'avons chargé de saisir cette occasion de vous renouveler l'assurance des sentiments qui nous animent pour votre gloire... etc., etc. » (A. E., vol. 193, f° 101-102.)

(1) *Moniteur* du 2 nivôse an V (23 décembre 1796).

(2) Verninac garda longtemps la réputation d'être un ennemi de Dubayet. Voici la lettre qu'il adressa le 17 brumaire an VI (7 novembre 1798) au président du Directoire : « Citoyen directeur, le journal intitulé *l'Ami des lois* renferme aujourd'hui un article sur le citoyen Aubert-Dubayet dans lequel je suis mis, avec avantage, en opposition avec cet ambassadeur. Je m'empresse, citoyen directeur, d'assurer le Directoire exécutif, dans votre personne, que je n'ai eu aucune part, directe ou indirecte, à la confection de cet article. Veuillez recevoir avec confiance ma franche déclaration à cet égard ainsi que l'assurance de mon respectueux dévouement. — R. VERNINAC. » (A. E., t. 650, Espagne, f° 232.)

(3) Voir CANCLAUX, III.

Judenbourg et y parut le surlendemain de la signature des préliminaires de Léoben. Bonaparte lui fit raconter ses impressions d'Orient, et, pour utiliser sa bonne volonté, lui donna — comme à Dubayet l'année précédente, — une mission officieuse pour Venise (1).

*
* *

Après avoir énuméré les collaborateurs de l'ambassadeur de France, voyons le milieu diplomatique et aussi le milieu officiel turc avec lesquels le général Dubayet allait entrer en relations à Constantinople.

Comme presque partout alors en Europe, le corps diplomatique accrédité auprès de la Sublime Porte formait deux coteries distinctes. D'une part se groupaient les représentants des puissances coalisées ou restées hostiles à la Révolution française : Allemagne, Angleterre, Russie, Naples et Venise. Les autres ministres, ceux de Prusse, d'Espagne et de Suède étaient tout disposés à faire bon accueil à Dubayet. Enfin l'ambassadeur de la République batave — république sœur — était naturellement très désireux de faciliter à l'envoyé du Directoire son entrée dans le monde cosmopolite de Péra.

Cet ambassadeur batave, le baron de Dedem de Gelder, était en fonctions depuis vingt-cinq ans,

(1) Peu après son retour en France, Verninac épousa la fille de l'ancien ministre Delacroix. Sous le Consulat, il fut préfet du Rhône et ministre en Suisse. En 1805 il rentra dans la vie privée.

connaissait à merveille l'Orient et jouissait d'une considération toute spéciale auprès des Turcs. Homme rude mais droit, jurisconsulte de valeur, il passait — parmi ses collègues — pour jacobin (1).

La fille du baron de Gelder avait épousé le baron de Knobelsdorf, ministre de Prusse. Ancien officier de l'armée de Frédéric, Knobelsdorf, très royaliste, avait contribué en 1792 au refus de Sémonville par la Porte. Cependant, depuis le traité de Bâle, il affichait une certaine sympathie pour les idées françaises et ses relations avec Dubayet furent assez cordiales. Un malencontreux article de journal faillit cependant brouiller les diplomates. Le *Mercure oriental*, feuille irrégulière imprimée sur les presses de l'ambassade de France, ayant attaqué violemment et sans motif la personne du roi de Prusse, Knobelsdorf protesta énergiquement et demanda une réparation. Pour terminer l'incident, Dubayet dut infliger un blâme au directeur de l'imprimerie, Allier (2).

L'Espagne était représentée par M. de Bouligni, qui avait épousé une Franque de Péra, Mlle Timoni. Il avait succédé à son père, ancien négociant de Barcelone devenu ambassadeur pour prix de ser-

(1) Son fils, après avoir suivi lui-même la carrière diplomatique et représenté son pays à Stuttgard et à Berlin, devint chambellan du roi Louis, frère de Napoléon, puis ministre à Naples. Il servit ensuite avec distinction dans l'armée française, fit brillamment, comme général, les campagnes de la fin de l'Empire et a laissé des *Mémoires* appréciés publiés récemment (Plon, 1900). Il est mort en Italie en 1825.

(2) Allier était fonctionnaire français. Il touchait 5,000 livres de traitement. — Note du 6 messidor an V (24 juin 1797). (A. E. Turquie, 196-302.)

vices financiers rendus à l'Espagne. Accrédité à Péra depuis 1791, M. de Bouligni fils avait eu de médiocres relations avec Choiseul-Gouffier, qui l'avait un peu traité en parvenu. Par contre, ses rapports avec Descorches et Verninac avaient été excellents. Il affichait, du reste, depuis le traité de Bâle, une véritable admiration pour la France républicaine.

Il en était de même du chargé d'affaires de Suède (1), Mouradjea *dit* d'Hochson, Arménien d'origine, longtemps drogman, qui s'était allié à une Parisienne pendant un séjour en France. Très érudit et très documenté, Mouradjea avait publié un ouvrage important sur l'Empire ottoman (2).

Tels étaient les diplomates représentant les puissances amies.

Dans l'autre coterie, l'ambassadeur de Naples se faisait remarquer par sa haine des idées françaises et par le peu de courtoisie de ses procédés envers les membres de l'ambassade de la République. Il se nommait le comte Guillaume de Ludolf. Sa famille, originaire de Thuringe, était venue se fixer en Italie au commencement du dix-huitième siècle. C'était le fils du Ludolf qui, en 1792, avait tant contribué, à l'instigation de Choiseul-Gouffier, à faire refuser Sémonville par la Sublime Porte. Après la démonstration navale faite devant Naples par l'escadre de

(1) Le ministre en titre, le baron d'Asp, était absent et ne fut remplacé que l'année suivante.

(2) *Tableau général de l'empire Ottoman* (1789). Mouradjea publia aussi, plus tard, un *Tableau historique de l'Orient* et une *Histoire de la Maison ottomane*. Il mourut à Paris en 1807.

l'amiral Latouche-Tréville, en décembre 1792, M. de Ludolf père avait dû quitter Constantinople, mais le roi Ferdinand l'avait remplacé par un deuxième Ludolf, Guillaume, ayant les mêmes sentiments. Une sœur du comte Guillaume avait épousé le comte de Saint-Priest (prédécesseur de Choiseul), devenu l'un des personnages les plus intéressants de l'émigration (1); un autre Ludolf, son frère, était au service de l'Autriche. Lui-même s'était marié en 1786 avec une Autrichienne, Mlle Weyröther, l'une des demoiselles d'honneur favorites de la reine Marie-Caroline. Le général de Gelder raconte dans ses mémoires que Mme Guillaume de Ludolf était « un véritable remède contre l'amour » et que son mari n'avait pas eu son ambassade pour rien (2).

Assez instruit des choses d'Orient, artiste et fin causeur, l'ambassadeur napolitain groupait volontiers — comme autrefois Choiseul — les savants et étrangers de passage dans sa belle résidence d'été de Bouyouk-Déré, sur le Bosphore. C'était du reste à Bouyouk-Déré qu'habitaient la plupart des diplomates. Quelques commerçants *francs* de Péra, de

(1) Les fils du comte de Saint-Priest prirent du service en Russie. L'un d'eux devint le trop fameux général Emmanuel de Saint-Priest. — Pour ce triste personnage, qui fut blessé mortellement devant Reims par un obus français et mourut à Laon en 1814, voir *Reims en 1814*. Plon, 1903.

(2) La fille du comte Guillaume de Ludolf devint dame d'honneur de l'impératrice de Russie, veuve de l'empereur Paul. Elle épousa ensuite le comte Stakelberg.

Un frère de la comtesse Stakelberg, Joseph-Constantin Ludolf, devint aussi ambassadeur napolitain. Né en 1787, il n'est mort qu'en 1875. Voir à son sujet l'article de M. Gallavresi, dans la *Revue d'histoire diplomatique*, octobre 1905.

riches Arméniens et les Grecs les plus fortunés du Phanar étaient aussi admis à la maison napolitaine, qui constituait un centre politique important (1).

L'ambassadeur d'Angleterre, sir Liston, était beaucoup plus courtois que son collègue de Naples. Froid, réservé, flegmatique, mais homme distingué et de manières correctes, il tenait lui aussi maison ouverte et recevait fréquemment dans ses deux palais de Péra et du Bosphore. Il venait de remplacer récemment sir Robert Aislie, dont les démêlés politiques et même personnels avec Choiseul-Gouffier avaient été légendaires. Il se posa vis-à-vis de l'envoyé du Directoire en loyal adversaire beaucoup plus qu'en ennemi (2).

M. de Tamara représentait la Russie depuis quelques mois. Marié à une Italienne, diplomate habile, il avait pris la succession du célèbre général Kutusov. D'abord fort mal disposé pour la République, il suivit ensuite les fluctuations de la politique russe et se montra assez sympathique aux Français après l'avènement de l'empereur Paul (3).

Quant à l'Autriche, elle avait depuis longtemps comme ambassadeur le baron d'Herbert, qui portait le titre d'*internonce* (4). Ancien bureaucrate qui avait franchi tous les échelons, c'était « un petit homme très violent et faisant sentir à la Porte tout

(1) La résidence d'été de l'ambassadeur français se trouvait — et se trouve encore — à Thérapia.

(2) Sir Liston fut remplacé par lord Elgin.

(3) Catherine II mourut le 17 novembre 1796.

(4) Ce titre a été conservé jusqu'au milieu du dix-neuvième siècle. Voir à ce sujet le discours du comte E.-M. de Vogüé à la réception de M. Edmond Rostand à l'Académie française en 1903.

le poids de la puissance de son maître et de la Russie dont il était l'âme damnée (1) ». Élève des jésuites, d'Herbert avait été fort lié avec Choiseul, malgré ses manières cassantes et peu distinguées. Il détestait la France révolutionnaire et les succès remportés en 1796 par les armées républicaines l'avaient exaspéré. Partisan, comme son ministre Thugut, d'une guerre à outrance, il apprit avec regret les préliminaires signés à Léoben en avril 1797 et refusa d'en informer Dubayet. Justement furieux, celui-ci écrivit à ce propos à Delacroix : « Cet ennemi du nom français a dit publiquement que son maître pouvait faire la paix avec la France, mais que lui ne la ferait jamais. Faites donc rappeler cet ennemi de l'humanité, dont la malveillance ici ne pourra que nous être nuisible (2).. »

Enfin, le corps diplomatique était complété par le baron de Hubsch, riche négociant danois marié à une Levantine; par M. Kiriko, consul de Raguse, et par le Vénitien Foscari, vieux diplomate « dégoûté et ennuyé du monde, qui passait sa journée au lit (3) ».

Avec tous ces ministres et chargés d'affaires, les rencontres étaient fréquentes soit à Péra, soit sur le Bosphore. Quant aux rapports des chancelleries, ils étaient forcément presque constants. En effet, d'après une très ancienne tradition de courtoisie, restée en honneur, les chefs de mission avaient

(1) Général DE GELDER, Mémoires, I.
(2) Dépêche du 8 messidor an V (26 juin 1797).
(3) Général DE GELDER, I.

l'habitude de communiquer officieusement à leurs collègues toutes les nouvelles qu'ils recevaient d'Europe. C'est pourquoi Dubayet se montra si dépité de l'abstention de l'internonce au moment des préliminaires de Léoben.

Les relations de correspondance avec la France étaient d'ailleurs particulièrement longues et difficiles. Par Marseille et la mer, quarante à cinquante jours étaient nécessaires lorsqu'un bâtiment neutre consentait à se charger des dépêches. Par l'Italie, la Dalmatie et l'Anatolie — itinéraire qu'avait suivi Dubayet, — les lettres mettaient le même temps : six semaines environ. Enfin, par Vienne et Bukarest, la route était bien plus rapide, mais elle ne put être prise qu'après Léoben, et avec les plus minutieuses précautions.

La plupart des nouvelles d'Europe arrivaient donc par les journaux publiés en Allemagne, spécialement par le *Journal de Francfort*, imprimé en français, mais « alimenté par les journaux d'opposition, le *Censeur*, la *Quotidienne*, le *Véridique*, etc. (1) ». L'ambassadeur faisait alors extraire les nouvelles intéressantes et, par la voie du *Mercure oriental* ou de la *Gazette française*, feuilles irrégulières imprimées à Péra, les portait à la connaissance des « Nations » à Constantinople et dans les différentes villes de l'Empire. En outre, il communiquait aux consuls une grande partie des circulaires officielles, souvent sans intérêt, après les avoir fait reproduire par le citoyen Allier, directeur de l'imprimerie fran-

(1) Dépêche du 23 ventôse an V (13 mars 1797.)

çaise. C'était un moyen de garder d'étroites relations avec les Échelles.

*
* *

Passons au milieu turc de Stamboul.

Le sultan Sélim III, né en 1761, avait trente-cinq ans. Il était fils du sultan Mustapha, avait succédé à son oncle (1), Abdul Hamid, en 1789 et son règne avait commencé par une lutte désastreuse contre les Russes et les Autrichiens, lutte terminée en 1792 par la paix d'Iassy, fort onéreuse pour la Turquie. Homme bien intentionné mais sans valeur, prince sans autorité et déjà fatigué par la vie du sérail, le Grand Seigneur était le jouet de ses ministres, et les ministres, créatures des favoris, changeaient constamment. Stamaty écrivait en septembre 1796 : « Deux intérêts très différents embrouillent toutes les affaires, entravent la marche du gouvernement

(1) Abdul Hamid laissait deux fils, mais Sélim étant l'aîné des princes *fils de sultans* avait été proclamé sultan, suivant la coutume. Les fils d'Abdul Hamid, toujours suivant la coutume, vivaient enfermés au vieux sérail de Stamboul et n'en sortaient qu'une fois par an. L'aîné, Osman, passait pour intelligent et éclairé ; le second, Bajazet, était un débauché imbécile.

Sélim III avait trois sœurs mariées à de gros personnages. L'aînée, Shah sultane, avait épousé Mustapha pacha nichandgy (garde du chiffre) ; la cadette, Beikham sultane, avait épousé Seliktar Mustapha, qui fut un moment lieutenant du grand-vizir (kaïmakam) ; enfin, Haddige sultane était veuve de Seid Ahmed.

Une des filles du dernier Grand Seigneur, également appelée Haddige sultane, avait épousé le capitan pacha (ministre de la marine) Rutchuk Hussein dont on parlera souvent dans cette étude.

(*Notice* sur la cour du Grand Seigneur, son sérail, son harem, la famille de sang impérial, sa maison militaire, etc., par Joseph-Eugène Beauvoisins. Manuscrit des A. E.)

actuel. L'un est fondé sur le salut, l'indépendance et la dignité de l'Empire : c'est celui du grand sultan et des sincères amis de sa personne et de l'État. L'autre a pour principe l'inertie : c'est celui des sept ministres. L'objet des ministres est de se maintenir dans le pouvoir en perpétuant l'enfance de Sélim III, en lui laissant ignorer l'état de l'Empire, l'épuisement des finances, l'anarchie des provinces et le désordre général de l'administration. Sélim témoigne beaucoup d'empressement pour connaître les nouvelles favorables de nos armées, mais les ministres les lui cachent. »

Voici, d'après Stamaty, ce qu'étaient ces ministres turcs en 1796 :

Yusuf Aga, ambitieux qui sacrifierait la moitié de l'Empire pour gouverner l'autre (1).

Mourouzi, drogman de la Sublime Porte, le plus influent peut-être des ministres turcs, fait rejeter ou laisser sans réponse les demandes de Verninac lorsqu'elles contrarient les vues du ministère.

Kios Kehaia, ministre des finances, le second personnage influent dans le divan, est un homme faux, astucieux, avare à l'excès; il affecte de l'amitié pour les Français, mais il est Russe dans le fond de l'âme.

Ratib effendi, actuellement reïs effendi, c'est-à-dire ministre des affaires étrangères, tout dévoué à Yusuf Aga et à la faction de Mourouzi.

Abdula Mula est tout dévoué aux Autrichiens,

(1) Yusuf Agha, Candiote d'origine, était depuis longtemps l'homme de confiance de la sultane validé (mère), très influente encore sur l'esprit de Sélim III.

mais il est l'ennemi de Mourouzi et marche avec le prince Ypsilanti (1).

Rachid effendi, qui a été deux fois ministre des affaires étrangères, personnage énigmatique, mais qu'il semble facile de rendre sympathique à la cause française.

Tcheleby effendi, ministre de la guerre, homme fort éclairé pour un Turc.

L'auteur de ces notes, Stamaty, dont la correspondance fort bien renseignée est intéressante, avait été nommé à Bukarest, comme consul général, en février 1796, aux appointements de quinze mille livres. Son chancelier désigné était Parent.

Informée de cette désignation, la Porte avait soulevé des difficultés de principe. Stamaty était levantin, et le reïs effendi avait fait observer à Delacroix qu'un Levantin, né sujet ottoman, ne pouvait exercer des fonctions consulaires pour une nation étrangère. Cela eût créé des précédents fort gênants. Le reïs effendi avait ainsi conclu : « La République française, fidèle à ses règlements politiques, approuvera la Sublime Porte dans l'observation des siens. »

Après de longues négociations, et malgré l'insistance de Verninac au nom du ministre français, la Porte n'avait rien cédé dans cette affaire, qui durait depuis six mois, et, en octobre 1796, la candidature de Stamaty paraissait écartée (2). La place de Bukarest, place enviée et assez indépendante, se trouvait donc libre.

(1) Pour Ypsilanti, voir au chapitre suivant.
(2) Il fut question d'y laisser provisoirement Parent.

Dubayet décida d'y envoyer immédiatement son premier secrétaire d'ambassade Carra Saint-Cyr, qu'il ne voulait plus garder avec lui. C'était une sorte de disgrâce que cet éloignement de Constantinople, mais l'ambassadeur présenta la chose d'une façon différente pour ne pas raconter au Directoire sa brouille avec son ami : « Il est nécessaire de surveiller d'une façon spéciale les frontières de l'empire et d'avoir à Bukarest un homme fidèle (1). » Carra Saint-Cyr reçut, du reste, des instructions vagues : « ...Il devra s'abstenir, à Bukarest, de parler politique, et devra se borner à maintenir la bonne harmonie entre la République et les hospodars de Valachie et de Moldavie. Il devra protéger les Polonais, mais individuellement seulement (2). »

En annonçant au reïs effendi cette nomination (qui fut agréable à la Porte, puisqu'elle impliquait l'abandon définitif de la candidature de Stamaty), l'ambassadeur disait de Carra Saint-Cyr : « Son expérience, sa circonspection, sa fidélité à la République et ses sentiments pour la gloire du nom musulman me donnent d'avance la certitude qu'il pourra me transmettre des lumières qui me mettront à même de donner des nouvelles preuves à la Sublime Porte du désir qui m'anime de contribuer à sa prospérité comme à celle de la République (3). »

(1) Lettre du 4 brumaire an V (25 octobre 1796).
(2) Instructions du 17 brumaire an V (7 novembre 1796).
(3) A. E. Turquie, 195-84.

L'AUDIENCE SOLENNELLE DU 17 JANVIER 1797

Instructions données à Dubayet. — Arrivée des frégates. — Composition du cortège officiel. — Remise des lettres de créance et discours de l'ambassadeur. — Esseid Ali part pour Paris. — Le *mihmandar* Caulaincourt.

Après cette affectation de Carra Saint-Cyr, le général Aubert-Dubayet ne pouvait plus compter sur aucun secrétaire d'ambassade, puisque Perrochel et Chénier, désignés en février 1796, n'avaient pas rejoint. Par contre, avant son départ de France, il avait reçu du Directoire les instructions les plus méticuleuses sur la conduite à tenir en Turquie. Tout avait été prévu dans les plus grands détails et les questions de cérémonial n'avaient pas été oubliées. « Le peuple français — disaient ces instructions (1), — vainqueur de presque toute l'Europe conjurée, non seulement ne doit pas perdre un trait de sa majesté, il faut même qu'il se montre encore avec un plus grand éclat dans la pompe de ses ambassades solennelles... L'avidité des richesses et le désir des grandeurs étant, à la Porte, les passions prédominantes, l'ambassadeur en profitera,

(1) A. E. Turquie, 193-188.

sans déroger à son caractère, en plaçant avec art et à propos un acte de générosité, un présent, mais avec la plus grande réserve... » Les instructions disaient encore, entre autres choses insignifiantes, que l'ambassadeur devrait faire connaître, par le drogman de la Porte, qu'il serait flatté si le grand vizir, à la première audience solennelle, lui faisait présenter une de ses pipes pour fumer avec lui pendant la conversation. Ce grand honneur, paraît-il, avait été fait au commencement du siècle à M. des Alleurs, représentant du roi de France. L'envoyé de la République devait donc insister pour fumer une des pipes du grand vizir.

Comme complément de ces instructions, le Directoire avait fait préparer toute une série de lettres officielles, signées par le président, qui devaient être remises par Dubayet aux principaux personnages, grand vizir, muphti, capitan-pacha et reïs-effendi (1). Quant aux lettres de créance de l'ambassadeur, elles devaient, naturellement, être présentées dans une audience solennelle. Avant de demander cette audience, il était nécessaire d'attendre l'arrivée des frégates venant de Toulon.

La *Diane* et l'*Alceste* furent enfin signalées le 1er nivôse (21 décembre), près de trois mois après l'arrivée de Dubayet (2). Elles amenaient le capitaine Castéra et la compagnie d'artillerie légère. Celle-ci

(1) Lettre de Delacroix au secrétaire général Lagarde du 8 germinal an IV (28 mars 1796).

(2) Les bâtiments repartirent le 11 pluviôse an V (30 janvier 1797).

reçut presqu'immédiatement des chevaux. Quelques jours plus tard, elle pouvait aller à la manœuvre au grand étonnement du grand vizir, « qui en fut parfaitement content (1) ». Dès lors, rien ne s'opposait à la réception par le Grand Seigneur (2). On prit date pour le 17 janvier 1797 (28 nivôse) et voici, d'après le rapport officiel, les points saillants de cette cérémonie, qui fut particulièrement brillante (3).

Dès cinq heures du matin, en pleine nuit, le cortège de l'ambassadeur quitte le palais de Péra et se dirige, à la lueur des torches, vers l'arsenal de Top Hané, lieu choisi pour l'embarquement. Le ministre de la cour prévôtale a envoyé une embarcation de gala, superbe caïque à quatorze rameurs. Aussitôt la Corne d'Or traversée, Dubayet est reçu par le ministre à l'échelle d'Odoun Kapou et attend le lever du jour qu'annonce une salve d'artillerie tirée par les frégates françaises.

Le cortège se met en marche dans l'ordre suivant : janissaires, compagnie d'artillerie légère, compagnie d'ouvriers de Pampelonne, députation des marins français, valets grecs, domestiques et personnel de l'ambassade. Ensuite, viennent à cheval, les drogmans, le citoyen Ruffin portant les lettres de créance dans un portefeuille de brocart, le général Menant inspecteur de tous les Français au service de la Porte, Pérée et Hubert, capitaines de la *Diane* et de l'*Alceste,* les députés du

(1) Dépêche du 20 nivôse (9 janvier 1797).

(2) Dubayet avait été déjà reçu par le grand-vizir quelques jours avant.

(3) Rapport de l'audience donnée par le Grand Seigneur sultan Sélim III au général Aubert-Dubayet. (A. E. Turquie. Vol. 193.)

commerce, les secrétaires et les citoyens représentant la « Nation ». L'ambassadeur suit enfin, dans toute sa gloire, « avec son grand uniforme de général en chef, montant un coursier magnifiquement enharnaché, ayant à ses côtés une section de la compagnie d'artillerie légère et ses deux aides de camp, les citoyens Caulaincourt et Castéra. »

Ainsi formé, le cortège s'engage dans les vieux quartiers de Stamboul, passe devant la sainte mosquée de Yeni validé et le turbé d'Abdul Hamid, est rejoint, en cours de route, par le grand vizir et par le prince Ypsilanti, drogman de la Sublime Porte (1) et pénètre dans le palais par la porte Bab Humaïoun. Après avoir traversé une première cour intérieure remplie de troupes de toutes armes, Dubayet descend de cheval et se dirige vers la salle du Dôme, où l'attendent tous les ministres. Le grand vizir invite le général à assister à un « Divan » et juge devant lui quelques procès. Pendant ce temps, un avis est expédié à Sa Hautesse pour signaler officiellement la présence de l'Ambassadeur.

Un repas monstre commence alors. Dubayet et le

(1) La famille Ypsilanti, originaire de Trébizonde, était venue à Stamboul au commencement du dix-septième siècle. Un des premiers Ypsilanti passe pour avoir été grand dignitaire et gendre d'Emmanuel Comnène, empereur de Trébizonde en 1390.

Un Ypsilanti avait été hospodar de Valachie de 1774 à 1778 et son fils, Constantin, remplissait, en 1796, les hautes fonctions de drogman de la Sublime Porte. Comme tous les membres de cette famille, il était tout dévoué à la Russie. Hospodar à son tour de 1802 à 1807, il se brouilla ensuite avec la Porte et émigra en Russie où il prit du service ainsi que son fils Alexandre. Ce dernier, devenu major-général russe, accompagna le tsar au congres de Vienne en 1814, puis joua un rôle important en 1821 au moment des premiers soulèvements grecs.

grand vizir sont seuls à une table richement ornée, les ministres turcs et les personnages français s'installent à deux autres. « Les mets se succèdent avec une rapidité inouïe. » Puis vient l'aspersion réglementaire à l'eau de rose et des parfums rares sont brûlés. Les Français sont ensuite revêtus de pelisses ou *cafetans*, manteaux d'honneur qu'ils endossent par-dessus leurs uniformes, et, ainsi accoutrés, sont introduits dans la salle du trône (1). Le général ambassadeur s'avance, *libre*. Libres aussi sont quatre citoyens représentant la « Nation », le général Menant, Pérée, commandant de la *Diane*, et deux autres députés. L'ambassadeur salue respectueusement le Grand Seigneur, qu'entourent le grand vizir et le chef des eunuques blancs. Le trône de Sélim a ses broderies relevées de perles. « Audessus du trône s'élève un dais soutenu par des colonnes de vermeil, et orné de globes en or, où des diamants brillent incrustés. Les habits du sultan répondent à tant de magnificence et

(1) Cette question de la pelisse à endosser préoccupait le général Dubayet depuis longtemps. Dès le 8 ventôse an IV (26 février 1796) il avait écrit à Delacroix : « Avant de partir pour Constantinople, il est un article essentiel du cérémonial de réception sur lequel je vous prie de demander les ordres du Directoire. Il s'agit du cafetan (caphtan) qu'on fait revêtir aux ambassadeurs. Les Ottomans y attachent une idée de vasselage. Dois-je le tolérer? On dit aussi que deux officiers de la Sublime Porte tiennent les ambassadeurs d'une manière qui insulte au caractère d'un homme libre. L'ambassadeur de la République française doit-il le souffrir? » (A. E., vol. 193, f° 178.) Sur le premier point, on se conforma à l'usage de la pelisse. Mais Dubayet obtint gain de cause pour le deuxième point. D'ordinaire des gentilshommes de la chambre (capidgi bachi) amenaient, *en les tenant par les bras*, les personnages qui venaient saluer le sultan. Dubayet, trouvant cet usage humiliant, avait bataillé pour ne pas s'y soumettre.

partout la pompe orientale est déployée dans son plus grand éclat. »

Le général Dubayet porte alors ainsi la parole :

« Ambassadeur d'un peuple libre qui combat et triomphe de l'Europe conjurée, j'ai ordre du Directoire exécutif qui m'envoie vers votre Majesté impériale, de lui exprimer solennellement la haute estime et l'attachement de tous les Français. Le Directoire, dans son courage, en récapitulant le nombre de ses ennemis passés et présents, a vu, avec un sentiment délectable, le grand empereur des Musulmans rester presque seul son fidèle et magnanime ami; aussi le destin, en couronnant par les victoires les efforts généreux des Français, réserve-t-il l'immortalité aux vertus de Votre Hautesse.

« J'ose aujourd'hui lui offrir, comme un gage certain de l'affection de la République française, les services d'une compagnie d'artillerie légère avec ses canons et ses obusiers. Je lui offre la rare collection des talents d'une compagnie d'artistes qui répandront dans son Empire les arts et les sciences les plus utiles, en même temps que son arsenal offrira aux regards de l'Europe la science d'un Français et l'habileté des illustres Ottomans qui le dirigent, sous les auspices de votre vertueux grand vizir. »

Le discours du général, connu d'ailleurs d'avance par Ypsilanti, est immédiatement traduit au Grand Seigneur, qui daigne répondre quelques mots de bienvenue. Les lettres de créance sont remises au grand

vizir et déposées sur le trône, et, « cet acte consommé, l'ambassadeur renouvelle son salut au Grand Seigneur dont les regards de bienveillance lui répondent de la manière la plus flatteuse. »

Dubayet se retire ensuite, *sans tourner le dos*, rejoint son cortège et le retour se fait dans les mêmes conditions que le matin à travers les rues de Stamboul. La Corne d'Or est de nouveau traversée dans une barque à quàtorze rameurs qui s'arrête à l'arsenal. Là, on doit attendre la compagnie d'artillerie légère obligée à un long détour pour gagner Top Hané par le vieux pont de Mahmoud et Galata.

Toute l'ambassade et son escorte guerrière rentrent enfin au palais de Péra vers une heure de l'après-midi, après l'avoir quitté avant cinq heures du matin! Pendant ces huit heures de représentation, le général Dubayet a été constamment en scène. Mais il est infatigable. Avant de prendre congé des citoyens qui l'ont accompagné et qui viennent de se ranger sur la terrasse du palais, il place un dernier discours et « satisfait à l'impulsion de son cœur en payant aux citoyens, dans une courte harangue, le tribut d'éloges qu'ils ont tous mérité ». Et le rapport officiel conclut : « Ainsi fut marqué le beau jour où l'ambassadeur de la République française, organe de son gouvernement constitutionnel, resserra les liens de plus en plus vénérés qui unissent à jamais la France et l'Empire ottoman. »

Telle fut cette réception solennelle du 17 janvier 1797, si longtemps retardée. Dubayet y avait trouvé

grande satisfaction pour son goût du panache, et comme il entendait parfaitement l'art de la mise en scène, tout avait été parfaitement réglé. De plus, la présence des équipages des frégates et de la compagnie d'artillerie légère avait apporté à la cérémonie un élément nouveau qui avait vivement excité la curiosité de la foule et contribué au succès. Jamais aucun envoyé du roi de France, même le fameux marquis de Villeneuve, n'avait été reçu avec plus de distinction depuis l'alliance de François Ier avec Suleyman.

*
* *

Le lendemain de ce mémorable jour, le représentant de la République, maintenant solennellement accrédité, fit connaître au grand vizir avec quelle impatience le Directoire attendait l'arrivée de l'ambassadeur turc promis à Verninac l'année précédente. Le choix de la Sublime Porte avait été notifié à Paris depuis trois mois. Mais, avec son ordinaire nonchalance, la Sublime Porte continuait à traîner l'affaire en longueur et Esseid Ali faisait très lentement ses préparatifs. Ce personnage (1) était le beau-frère d'un ancien ministre des finances, Orman effendi. Né en Morée, il avait alors une quarantaine d'années, et, sans être un homme de valeur, montrait cependant un esprit assez ouvert, des manières affables et le désir de réussir dans sa mission à Paris. Il accepta à dîner chez Dubayet et invita l'ambassade française dans son palais de marbre situé

(1) M. Maurice Herbette a raconté le séjour d'Esseid Ali en France dans une étude aussi intéressante que documentée : *Une ambassade turque sous le Directoire*. (Chez Perrin, 1902.)

sur le Bosphore. L'ambassadeur français se montra enchanté de son collègue turc et écrivit à son sujet : « Déjà je lui ai fait sentir que, quelque respectables que fussent les usages des musulmans, il était encore des principes mutuels de civilité dont il ne saurait s'écarter sans se compromettre infiniment. Je lui ai fait sentir aussi la nécessité d'arriver à Paris tout initié aux mœurs et aux coutumes diplomatiques, et je tâcherai de lui faire perdre quelques habitudes qui choqueraient nos manières polies et qui atténueraient la considération que lui méritera sans doute son caractère moral. » Esseid Ali ne manquait d'ailleurs pas d'esprit d'à propos. Comme on vantait devant lui le charme des femmes qu'il allait rencontrer à Paris, il répondit, dit-on qu'il vivrait avec les vieilles comme avec sa mère, avec celles de son âge comme avec ses sœurs, avec les jeunes comme avec ses filles.

Ce ne fut qu'aux premiers beaux jours que l'ambassadeur turc se décida à quitter Constantinople. Le 4 germinal au V (24 mars 1797) il s'embarquait enfin sur un petit navire vénitien la *Fiore del Levante*, avec toute sa suite, une vingtaine de personnes en tout. Retardé par des incidents et des quarantaines, son voyage fut presque aussi long que celui de Dubayet : cinquante jours pour gagner Marseille, cent onze jours pour atteindre Paris !

Parmi les personnes désignées pour accompagner en France Esseid Ali, figuraient Venture, qui désirait depuis longtemps quitter Constantinople, et aussi le chef d'escadrons Caulaincourt. Celui-ci

devait remplir les fonctions de *mihmandar* (maréchal des logis). C'était une « commission brillante (1) » mais aussi une sorte de disgrâce, car le général, nous l'avons vu, ne pouvait plus souffrir son jeune aide de camp. Caulaincourt remplit d'ailleurs sa mission délicate avec beaucoup d'intelligence. De Marseille à Paris, pendant un voyage long et difficile, le *mihmandar* se montra organisateur et fin diplomate, guidant avec tact les démarches de l'ambassadeur turc dans un milieu si nouveau. Aussi, lorsque Esseid Ali réclama comme une faveur personnelle et à titre de réciprocité (2) que son compagnon de route fût récompensé pour la manière dont il avait accompli sa mission, le ministre des Relations extérieures appuya chaudement cette demande auprès de son collègue de la Guerre. Caulaincourt fut nommé chef de brigade, à vingt-quatre ans.

(1) Lettre de Dubayet du 8 fructidor an V (25 août 1797).

(2) Les raisons de réciprocité invoquées par l'ambassadeur turc sont assez curieuses. Lorsque Dubayet était arrivé à Constantinople, il avait reçu, comme *mihmandar*, Iahya Bey, fils d'un pacha. Après cette mission, Iahya Bey, avait été nommé *capidgi bachi* (gentilhomme de la chambre) de Sa Hautesse. Il semblait donc de toute justice, pour Esseid Ali, qu'un avancement analogue fût accordé à Caulaincourt.

VI

EFFORTS DE MÉDIATION

Les émigrés. — Chalgrin. — Le protectorat religieux. — Projet d'alliance. — Mort de Catherine II. — L'empereur Paul. — Optimisme de Dubayet. — Espoir de médiation turque. — Talleyrand au pouvoir. — Campo-Formio.

Pendant les longues semaines qui s'étaient écoulées depuis son arrivée jusqu'à la réception solennelle du 17 janvier, l'ambassadeur n'était pas resté inactif. Dès les premiers jours, il était entré en relations avec les principaux personnages, avait remis ses lettres officielles (sauf, bien entendu, sa lettre de créance réservée pour l'audience impériale), et distribué force présents. Aussi s'était-il trouvé très vite démuni. « Il est impossible — écrivait-il — de sortir de chez les ministres sans faire à leurs nombreux domestiques des largesses en argent... » Le général avait donc dû réclamer à Paris « des étoffes, des bijoux, beaucoup d'effets de moindre valeur et de belles armes » pour remplacer ce qui avait été donné, trop généreusement peut-être, depuis l'entrée en territoire turc (1).

Très désireux de s'appuyer sur la Nation,

(1) Lettres du 18 vendémiaire (9 octobre 1796) et du 4 brumaire (25 octobre 1796).

l'ambassadeur avait aussi cherché à plaire aux Français de Constantinople. Ses manières rondes et franches avaient produit très bonne impression. « Verninac, — disait une lettre adressée à Paris le 5 décembre (1) — était lent en affaires, mais on ne peut faire le même reproche à Aubert-Dubayet. Il mène tout *à la militaire*. Jusqu'à présent, on est généralement content de lui. Les Français sont très bien reçus chez lui et très bien protégés. »

Deux questions avaient paru urgentes à résoudre : celle des émigrés et celle du protectorat des établissements religieux.

Les émigrés ou, du moins, les citoyens portés en 1796 sur les listes d'émigrés étaient peu nombreux dans le Levant. Un mémoire remis par Dubois-Thainville au Directoire n'en signalait que cent neuf, dont trente et un anciens fonctionnaires (2). Parmi eux, se trouvaient des gens connus : Choiseul-Gouffier et son fils; Deval et Fornet, anciens drogmans; Fonton, maintenant passé au service de la Russie ; M. de Chalgrin, ancien secrétaire en 1792.

Ce Chalgrin, nous l'avons dit, était resté à Péra, après le départ de Choiseul-Gouffier, comme « représentant du roi ». Il s'y trouvait encore en 1796 à l'arrivée de Dubayet et les ambassadeurs des souverains ennemis de la France avaient, depuis près de quatre ans, continué leurs relations officielles avec lui. Le grand vizir tolérait la présence de janis-

(1) A. E. Turquie, 195-172.
(2) A. E. Turquie, 197-4.

saires à la porte de sa maison (1). Récemment, dans une fête offerte au baron d'Herbert et à M. de Tamara par l'ambassadeur de Venise, Chalgrin avait occupé une des places d'honneur.

Informé de cette situation bizarre, Dubayet s'en était montré fort irrité. Dès le 19 octobre (28 vendémiaire), il avait envoyé une protestation très énergique à la Porte. « Il est impossible — disait-il — de souffrir qu'un scélérat connu sous le nom de Chalgrin ose prendre à la cour du monarque le plus magnanime et le plus ami de la République française un titre diplomatique et porter l'audace jusqu'à arborer sur son chapeau cette couleur blanche, signal de l'ingratitude, du parricide et de l'assassinat... » En conséquence, le général avait demandé l'expulsion immédiate de Chalgrin et la complète interdiction du port de la cocarde blanche, des fleurs de lis et de la croix de Saint-Louis.

Cette première note n'ayant pas reçu satisfaction, l'ambassadeur était revenu à la charge le 23 octobre. Cette fois, il exigeait impérieusement le renvoi de M. de Chalgrin dans les vingt-quatre heures, et il écrivit au ministre Delacroix que si ce renvoi n'était pas accordé, il était « bien résolu à *courir sus* à Chalgrin et à le tuer dans les rues de Péra (2) ».

Cette grande colère était assez peu justifiée. Depuis longtemps, Chalgrin avait perdu toute influence auprès des ministres turcs, et ce n'était

(1) Le droit d'avoir des janissaires était considéré comme une prérogative des ambassadeurs accrédités.

(2) Dépêche du 4 brumaire (25 octobre).

pas la présence de quelques janissaires à la porte de sa maison qui pouvait nuire au prestige de la République! Mais les questions de ce genre avaient alors le don d'exaspérer tout spécialement les représentants du Directoire, nous l'avons déjà constaté à Madrid. Se voyant traité *à la militaire*, le grand vizir donna raison au terrible général. Chalgrin et quelques autres émigrés furent invités à quitter les rives du Bosphore (1).

La question religieuse était plus importante. Les instructions spéciales données à son sujet par Delacroix débutaient ainsi : « La République possède à Constantinople différents biens du clergé. Les prêtres qui en jouissent encore se sont montrés fort opposés aux principes qui constituent la République. L'ambassadeur prendra sur les lieux l'état exact des choses et pèsera l'utilité ou les inconvénients qu'il y aurait, soit à opérer des réformes, soit à vendre en totalité tout ce dont l'État peut disposer... Les jésuites, chassés par arrêt du Parlement de Paris, ont abandonné la place aux prêtres de Saint-Lazare, mais n'ont pas, pour cela, quitté la Turquie. On connaît la turbulente activité de ces prêtres. Il est important de les surveiller de très près. Les Révérends Pères, dans leur défaite générale, n'ayant été accueillis qu'en Russie, on doit les supposer attachés à la cour de Saint-Pétersbourg (2). »

(1) Chalgrin fut du reste remplacé comme agent de Louis XVIII par le chevalier de Butet, ancien consul à Alexandrie, qui habitait Péra depuis 1793.

(2) Instructions pour le général Aubert-Dubayet. (A. E. Turquie, 193-150.)

Dubayet était arrivé avec les idées les plus conciliantes, bien décidé à poursuivre ce qu'avait commencé Descorches et à ne pas priver la République de l'influence que le protectorat des établissements religieux avait depuis longtemps apportée à la France monarchique. Il avait annoncé que le protectorat serait rendu à toutes les communautés qui le demanderaient. « Je me conduirai — disait-il — d'une manière tellement circonspecte et tolérante, avec les prêtres, que le peuple sera pour moi. » Malheureusement, ces intentions conciliantes furent d'abord médiocrement comprises. Le grand vicaire de Constantinople, qui remplissait les fonctions épiscopales, vint bien avec son clergé rendre visite au représentant de la République, mais il n'en fut pas de même des lazaristes. « Les moines français que je tolère à la porte du palais, dont le culte est libre comme l'air, n'ont fait aucune démarche qui annonçât leur respect pour la République par leur déférence pour son ministre. Je les méprise. Mais tant qu'ils ne diront pas un mot contre la République, ils seront protégés et tolérés jusqu'à ce que j'aie pu acquérir assez de lumières et de connaissances locales pour présenter un plan (1). »

En somme, Dubayet se montra tolérant et circonspect, ainsi qu'il l'avait annoncé, et ses rapports avec les couvents catholiques établis dans les Échelles furent suffisamment corrects. Les lazaristes finirent par faire leur paix avec l'ambassa-

(1) A. E. Turquie, 195-101. Sur cette question, cf. l'étude de M. C. Simon parue en 1904 dans *la Renaissance latine*.

deur. Leur supérieur, Delenda, qui avait mené toute la campagne contre le représentant du Directoire, fut remplacé par un Français, le P. Renard.

Par contre, les autorités religieuses *orthodoxes*, soutenues par le ministre russe, firent une constante opposition à l'influence française. Lorsque la guerre éclata entre la République et la Porte, en 1798, l'archevêque Grégoire, patriarche grec, s'empressa d'envoyer aux habitants des îles Ioniennes une proclamation absolument odieuse pour la France (1).



L'expulsion des émigrés et le rétablissement du protectorat religieux n'étaient, en définitive que des questions d'ordre secondaire. Le véritable but de la mission de Dubayet était d'obtenir pour la guerre en cours la médiation effective du sultan. Il devait même, si possible, jeter les bases d'une alliance analogue à celle que Pérignon venait de conclure si heureusement à Saint-Ildefonse.

Peu au courant des lenteurs orientales et des procédés de la Porte, le général pensa réussir en menant les négociations d'alliance, comme les autres, *à la militaire !* Un mois après son entrée nocturne à Péra, il se croyait assez fort pour intervenir utilement et assez influent pour décider les ministres turcs. Après un échange sommaire de notes et quelques démarches personnelles, il soumit dès le 7 novembre au reïs effendi un véritable projet d'alliance destiné à remplacer celui de Ver-

(1) A. E. Turquie, 198-506.

ninac, repoussé à l'unanimité par le Directoire quelques mois avant. Le nouveau projet établissait d'abord, comme préliminaire, que l'Autriche et la Russie se préparaient à diriger leurs forces contre la Turquie et que l'Empire turc ne pourrait trouver sa sûreté que dans une alliance avec la République. Aussitôt l'alliance conclue, la Porte devrait faire, du côté de l'Allemagne, une diversion importante. De son côté, la République s'engagerait à envoyer ses escadres dans le Levant. Traversant le Bosphore, les vaisseaux français s'uniraient à la flotte du Grand Seigneur pour anéantir la marine russe dans la mer Noire.

De longues discussions commencèrent sur ces bases avec le reïs effendi. La Porte ne repoussait pas l'idée d'une alliance, mais voulait, avant de s'engager à fond contre l'Autriche et contre la Russie, être bien fixée sur le secours effectif que lui donnerait la République. Comment les escadres françaises pourraient-elles intervenir efficacement dans la mer Noire, alors que l'Angleterre restait maîtresse de la Méditerranée ?

En attendant la conclusion de l'alliance, Dubayet estimait qu'il était important de gêner les visées russes en Orient et de se poser tout de suite en irréconciliable ennemi de la Russie. Un certain Polonais, nommé Oguiski, arrivé à Péra le 1er novembre pour intéresser la Porte au sort de son infortunée patrie, recevait à la maison de France l'accueil le plus chaleureux (1). Quelques jours plus tard, un

(1) Dépêche du 16 brumaire (6 novembre 1796).

vaisseau russe ayant franchi le Bosphore de Thrace, l'ambassadeur adressait une virulente réclamation; il demandait au capitan Pacha de mettre l'embargo sur le vaisseau et de punir sévèrement les commandants des forts pour ne pas avoir fait tirer les batteries. Enfin, dès le milieu de novembre, des émissaires partaient pour... la Perse. Ils devaient se rendre à la cour du souverain persan, lui faire comprendre le danger de l'influence russe et même, si possible, le pousser à déclarer la guerre à l'insatiable empire moscovite (1).

Pendant que se dessinait ainsi la politique anti-russe de l'envoyé du Directoire, la grande Catherine disparaissait presque subitement le 17 novembre. La nouvelle de sa mort parvenait à Constantinople au commencement de décembre et l'on était bientôt fixé sur les intentions de son successeur, l'empereur Paul, fils de Pierre III, si tragiquement assassiné en 1762. Le nouvel autocrate se montrait très disposé à prendre le contre-pied de la politique suivie dans les derniers temps par l'impératrice. Il rêva

(1) Les instructions données en ventôse an IV à Dubayet lui avaient recommandé de s'occuper des affaires de Perse. « Cette puissance, disaient les instructions, a le plus grand intérêt de pousser la guerre et de rester maîtresse du pays entre la mer Caspienne et le pont Euxin, pour pouvoir, au besoin, donner la main aux Tartares et autres Cosaques opprimés par la Russie mais impatients du joug. » (A. E. Turquie. 192-249.)

Les projets de Catherine sur la Perse étaient d'ailleurs connus. Valérien Zoubof, frère du favori Platon Zoubof, avait reçu mission, dans le courant de l'été 1796, de conduire une armée de vingt-cinq mille hommes vers la Caspienne et était déjà entré à Derbent. La mort de l'impératrice arrêta sa marche. (Cf. *Catherine II*, par M. Waliszewski. Plon, 1893, p. 424.)

d'une alliance prussienne, renonçait formellement à soutenir l'Autriche dans sa lutte contre la France et arrêtait l'armée de Suvarov prête à descendre en Allemagne.

Cette entrée en scène de l'empereur Paul était donc un événement heureux pour la France, puisqu'elle empêchait la Russie de jouer un rôle dans la coalition. Un rapprochement de la République avec le tsar pouvait être envisagé comme assez prochain. Toutefois, la nouvelle orientation russe ôtait au projet d'alliance préparé par Dubayet sa principale raison d'être. La France n'ayant plus d'intérêt à vouloir anéantir la marine russe dans la mer Noire, la Turquie n'avait pas non plus de motifs pour envoyer une armée contre l'Autriche qui ne la menaçait pas.

Dans ces conditions, la Sublime Porte fit comprendre à l'ambassadeur qu'une *alliance* offensive et défensive avec la République était devenue impossible. Dubayet mit alors en avant l'idée d'une *médiation* armée destinée à gêner l'Autriche et par conséquent à la pousser vers une solution pacifique.

L'idée de médiation, flatteuse pour l'influence turque, fut d'abord bien accueillie par la Porte. Des promesses formelles furent échangées. Croyant déjà toucher au but, l'ambassadeur annonça le 17 février à sa femme le succès de ses efforts : « Je ne puis me refuser aujourd'hui le plaisir de te faire part d'un événement que j'ai provoqué et dont les résultats ne pourront qu'être extrêmement utiles à la République. Les Turcs viennent de proposer leur

médiation à l'empereur et, pour donner à leur démarche le caractère de grandeur qui lui convient, ils vont faire marcher des troupes sur les frontières de l'Allemagne. Tu sais que cette détermination nous vaudra une puissante diversion et que les Allemands, occupés par nous sur le Rhin et en Westphalie, craindront avec raison des hostilités sur le Danube. »

En écrivant ainsi à sa femme, Dubayet prenait ses désirs pour des réalités. Le 17 février, rien n'était décidé encore et, malgré les promesses du reïs effendi, aucune mesure militaire n'avait été prise.

Apprenant quelques jours plus tard les succès français à Mantoue, l'ambassadeur crut l'occasion favorable pour tenter une nouvelle démarche plus décisive. Il chargea le prince Ypsilanti de remettre au sultan lui-même le chaleureux appel qu'il lui adressait : « L'heure est venue. Il convient à la voix de l'ambassadeur des Français de retentir dans l'intérieur du sérail et de rappeler à la gloire le fils de tant de héros. Que faites-vous, Sélim? Que dira la Postérité de votre règne? »

Cet appel théâtral n'ayant pas produit les résultats espérés, Dubayet écrivit alors à son ministre avec une certaine tristesse : « Si dans presque toutes mes dépêches mon impatience à produire ici des effets heureux pour la République m'a fait vous dire avec tant d'amertume que rien ne pourrait triom-

(1) A. E. Turquie. 195-464.

pher de l'apathique indolence des Turcs, je n'en ai pas moins réprimé l'impétuosité de mon caractère pour ramener sans cesse mes négociations près de la Porte à ce point éminemment nécessaire pour nous : un mouvement de leur part qui donnât décidément de l'inquiétude au cabinet de Vienne.... Après m'être assuré que je ne réussirais jamais à faire entrer les Turcs sur la scène guerrière de l'Europe et à leur faire prendre une part active dans la lutte actuelle par le seul sentiment de leur dignité et même de leur propre conservation, j'ai pensé que j'aurais plus de succès en ne mettant en jeu que l'orgueil national, leur haine bien prononcée contre les Allemands et l'honneur et la gloire de Sélim III. » L'ambassadeur terminait par un couplet fataliste : « Je vous assure qu'aucun ministre républicain ne mettrait plus de chaleur à nous faire faire une paix glorieuse que ne le feront les Turcs. Ils sont intimement convaincus que les Français sont seuls leurs vrais amis. Mais cet élan précieux que je viens d'obtenir d'eux sera-t-il soutenu? Vous jugez bien que je n'épargnerai ni soins ni veilles. D'ailleurs, le drogman Ypsilanti nous sert avec tant de vérité, que j'ai au moins l'espérance d'être instruit de toute altération qui pourrait survenir. Au reste, l'empire des événements et notre *bonheur ordinaire* mèneront le tout, comme le char de la République, à la gloire et au bonheur (1). »

Cette lettre arriva à Paris vers le milieu de mars, au moment où Bonaparte commençait sa foudroyante

(1) Dépêche du 30 pluviôse an V (19 février 1797). (A. N. A F III, 75-307.)

campagne d'Autriche et marchait sur Vienne. A ce moment, Clarke était à Turin, chargé de négocier avec le Piémont (1). Il eut connaissance des espoirs de Dubayet et écrivit à la date du 5 mars : « On m'a envoyé de très beaux extraits de correspondance de Constantinople, mais je n'apprends point quels sont les effets des démarches de la Porte, et tout cela ne serait-il point une pure gasconnade? »

Le bruit se répandit cependant, dans toute l'Europe, que le sultan allait offrir sa médiation. Clarke se fit l'écho de ce bruit, le 5 avril (2) : « Je tiens de M. de Priocca, premier ministre du roi sarde, qu'il a appris de Vienne, probablement par M. de Castelalfier, leur ambassadeur, que deux courriers étaient arrivés de Constantinople, annonçant que l'intention du Grand Seigneur était que l'empereur fît sur le champ la paix avec la République française, que Sa Hautesse en voulait être le médiateur et que, si cette médiation était refusée, la Porte *saurait bien la faire accepter et qu'elle était en situation de la faire accepter...* »

Ni dans sa correspondance avec le Directoire, ni dans sa fameuse lettre à l'archiduc Charles, datée de Klagenfurth le 31 mars, Bonaparte ne fait allusion à cette intervention du Grand Seigneur. Malgré la conversation de Clarke avec M. de Priocca, on peut donc conclure, en somme, que la Porte ne songea jamais bien sérieusement à mobiliser des troupes. Très désireuse de voir se terminer la

(1) Voir l'étude sur CLARKE, IV : le traité de Turin.
(2) Clarke à Carnot. Lettre du 16 germinal (5 avril).

guerre, et assez sympathique à la France, elle eût volontiers offert ses services diplomatiques, voilà tout. Ypsilanti affirma qu'une lettre avait été écrite à l'empereur par Sélim III et que si les troupes chargées d'appuyer la médiation n'étaient pas parties, c'était « à cause du Rahmadan, époque d'intrigues et de cabales ». Mais l'effort qu'avait espéré Dubayet était difficile et coûteux et les bonnes paroles données par Ypsilanti ne pouvaient amener aucun résultat pratique.

Les illusions de l'ambassadeur du Directoire ne durèrent donc pas longtemps. Dès le 24 mars, il écrivait que la France, décidément, ne pouvait avoir avec les Turcs que des transactions de commerce, « à cause de leur mollesse, de leur apathie, de leur avarice, de l'inexpérience des généraux, de l'ignorance et de la barbarie des soldats ». Et il ajoutait, après avoir raconté l'insuccès de ses démarches : « Nos armées triomphantes, voilà nos médiateurs. »

Quand, d'ailleurs, le Rahmadan prit fin, au milieu d'avril, de grands événements s'étaient produits, sans la moindre intervention des Turcs. Les préliminaires de la paix venaient d'être signés à Léoben.

*
* *

Dès lors, il ne fut plus question de médiation que de temps en temps, quand les négociations pour la paix définitive semblaient subir un temps d'arrêt. Du reste, pendant tout l'été de 1797, Dubayet resta sceptique au sujet de la conclusion de la paix.

Pour expliquer ce scepticisme, il suffit de rappeler quelles difficultés rencontrèrent Bonaparte et Clarke pour négocier utilement à Udine (1)!

La Porte continuait d'ailleurs à affirmer sa bonne volonté et prodiguait les meilleures paroles. L'ambassadeur obtint en juillet l'approbation de la politique française dans l'Adriatique sous forme d'un secours efficace envoyé au général Gentili, qui venait d'occuper Corfou. Une somme de trente mille piastres, en argent et en nature, fut accordée. Le capitaine Castéra emmena de Constantinople, à destination des îles Ioniennes, quatre-vingt mille quintaux de grains.

En faisant part au général en chef de l'armée d'Italie de cet important envoi, Dubayet félicita personnellement Bonaparte de ses victoires : « Gentili m'a fait connaître les exploits qui vous mettent au premier rang des capitaines anciens et modernes. Il doit être permis de m'en glorifier, d'abord comme citoyen français, ensuite comme ministre qui sut vous apprécier longtemps avant votre gloire auprès du Directoire exécutif. Ami de votre gloire comme de votre personne, comptez, citoyen général, sur le concours de toutes nos facultés ici pour appuyer et favoriser vos opérations (2). » Transmise à Delacroix par Bonaparte, cette lettre arriva à Paris à la fin de juillet. Mais ce fut Talleyrand, nommé ministre depuis quelques jours (3), qui la reçut.

(1) Voir Clarke, V.
(2) A. E. Papiers des Bonaparte, 1769-168.
(3) Talleyrand avait pris le ministère le 16 juillet. Voir Truguet, I.

Le remplacement de Delacroix par l'ex-évêque d'Autun ne devait, du reste, rien changer d'abord à la politique suivie en Orient. Bien que la chute de son ancien collègue eût paru regrettable à Dubayet, il se crut obligé de féliciter le nouveau ministre. Ce fut, d'ailleurs, avec une certaine ironie! « ...Vous aviez, depuis longtemps, des titres à la gloire *littéraire*... Le choix du Directoire, à une époque difficile, me prouve que vous en aviez de non moins incontestables à l'estime des vieux apôtres de la Révolution (1). »

Malgré cette boutade, les relations du ministre et de l'ambassadeur paraissent avoir été bonnes. Se considérant, lui aussi, comme un vieil apôtre de la Révolution, et suivant l'exemple donné par presque tous les généraux d'Italie, Dubayet approuva la nouvelle orientation provoquée par la journée du 18 fructidor (2) et envoya à Talleyrand sa très sincère adhésion : « Le bruit d'une révolution qui devait éclater en France alimentait depuis trois mois les espérances des ennemis de la République et de nos émigrés. Mais, tout à coup, la nouvelle de l'événement du 18 a dissipé ces espérances. Ce n'est que par la consternation peinte sur le front des ministres ennemis que j'ai appris cet événement (3)... »

Voyant les pourparlers traîner indéfiniment à Udine, Dubayet crut un instant, dans les pre-

(1) A. E. Turquie, 197-62.
(2) Voir les études sur CLARKE et BERNADOTTE.
(3) A. N. A F III. Dossier 309.

miers jours d'octobre, à une reprise imminente des hostilités. L'occasion lui parut favorable pour recauser, avec le reïs effendi, des projets d'intervention armée ébauchés l'hiver précédent. Cette fois, les ministres turcs se montrèrent très désireux de peser sur l'Autriche pour la conclusion de la paix. On convint, d'une façon ferme, des mesures à prendre en cas de rupture entre la France et l'empereur. L'effectif des troupes turques à envoyer sur les frontières d'Allemagne fut arrêté. On fixa même le chiffre des subsides que fournirait la République (1).

Ainsi qu'il l'avait fait en février, l'ambassadeur recommença donc, à la fin d'octobre, à chanter victoire. Mais les ministres de la Sublime Porte n'eurent pas l'occasion de donner des preuves de leur bonne foi. Pendant que les mesures relatives à l'intervention turque étaient discutées, les négociateurs d'Udine avaient réussi à se mettre enfin d'accord le 17 octobre. La paix, signée par Bonaparte et Cobenzl à Campo-Formio, rendait désormais inutile toute médiation du sultan.

En apprenant la conclusion des négociations, Dubayet manifesta toute sa joie (2). Mais il sut insister, une fois encore, sur le succès qu'il estimait avoir remporté : « ...Je pressais vivement la

(1) Dépêche du 4 brumaire (25 octobre). — Dans cette dépêche, Dubayet signalait une réclamation de la Porte au sujet d'une correspondance de Bonaparte avec le chef des Maniotes, considéré comme rebelle. La lettre de Bonaparte avait excité la susceptibilité du sultan.

(2) Dépêche du 20 brumaire an VI (10 novembre 1797).

Sublime Porte de répondre au projet d'alliance éventuel et au plan de campagne... Le reïs effendi m'avait fait notifier officiellement l'intention où était la Sublime Porte d'acquiescer à mes propositions... »

VII

LES DIFFICULTÉS

Correspondance avec Mme Dubayet. — Projets de réunion de famille. — Le sort des missions militaires. — Menant et Pampelonne. — Incidents à Tripoli et à Smyrne. — Désillusions de l'ambassadeur. — Les aventures de Passwan Oglou.

Après avoir succinctement esquissé les efforts politiques tentés pour obtenir une alliance ou une médiation, il faut, pour compléter l'histoire de l'ambassade de Dubayet, rappeler les difficultés de toutes sortes que trouva le général pendant les quinze mois de son séjour à Péra. La correspondance particulière de l'ambassadeur avec sa femme permet de suivre presque journellement sa vie et montre quelle grande place les questions de famille et d'amitié ont tenue dans ses préoccupations (1).

Nous avons vu que Mme Dubayet était restée à Grenoble, au printemps de 1796. Le général avait assuré sa vie matérielle en lui laissant une pension de huit mille livres imputable sur son traitement. La séparation avait été pénible, surtout, semble-t-il, de la part de Dubayet, très attaché à sa femme et à sa fille. Du reste, autant le vaillant soldat était

(1) Correspondance publiée par le comte de Fazi du Bayet, déjà signalée.

démonstratif dans ses affections, autant le caractère de la jeune femme paraît avoir été calme et froid. Non sans ironie, l'ambassadeur insiste, dans plusieurs lettres, sur ce calme et cette froideur. Au moment de s'embarquer, le 26 prairial an V (12 juin 1796), il fait de tendres adieux et écrit : « Toi, ma bonne amie, tu peux être une des femmes de France les plus heureuses. *Calme dans tes affections*, la nature t'a favorisée au point de ne te faire chérir que ce qui est conforme à tes devoirs. Ton cœur bon et vertueux est étranger à toute passion, à toute galanterie qui pourraient donner le plaisir du moment, mais qui, à coup sûr, d'après la corruption des hommes, entraîneraient nécessairement à leur suite les soucis et les chagrins. Ton mari absent, courant les aventures, les grands hasards de la guerre, est toujours présent à ton esprit comme le plus sûr, le plus fidèle de tes amis ; sois donc heureuse, petite femme, de la certitude de toutes tes affections. »

Il n'avait pas été possible de songer à faire partager à Mme Dubayet les fatigues du voyage par l'Italie et la Bosnie, mais le général entendait bien se faire rejoindre par sa famille le plus tôt possible. Déjà, de Sébénico, le 27 thermidor an IV (14 août 1796), il parle de ce projet. « Combien je m'applaudis de ne t'avoir point engagée dans le pénible voyage que je fais ! Soit par mer, soit par terre, tout est ennuyeux, fatigant, et sans contredit impossible pour des femmes. Mais sois assurée qu'aussitôt que je le pourrai sans danger pour toi, j'espère que j'obtiendrai une frégate du gouvernement pour

te transporter à Constantinople... » Puis, à peine à son poste, l'ambassadeur prévient sa femme qu'il s'occupe de son voyage et qu'elle doit se préparer à quitter la France en avril. Il étudie les itinéraires, fait des arrangements, commence même à faire disposer les appartements du palais.

Pendant les premières semaines passées à Péra, Dubayet d'ailleurs se sent très isolé : Carra Saint-Cyr et Caulaincourt lui sont devenus antipathiques et tous deux vont partir; Castéra est toujours en route sur les frégates; sauf Menant, le général n'a donc plus d'amis dans sa maison.

Aussi, peut-être à cause de l'isolement ressenti, les lettres, pendant cette période, sont-elles particulièrement tendres. D'infinies précautions sont prises pour qu'elles parviennent à leur adresse sans être décachetées. Un banquier génevois, Merle d'Aubigné, sert d'intermédiaire et se charge de les adresser à Mme *Mathéus* qui est censée résider à Lausanne. De même, Mme Dubayet écrit à M. *Mathéus*, négociant à Smyrne.

Se croyant ainsi assuré du secret de ses missives, l'envoyé de la République écrit très régulièrement et très copieusement. Il donne des conseils pour l'éducation de sa fille, « qui doit être élevée en bonne républicaine, faire des études sérieuses, apprendre la danse, le forté et le dessin, et à côté de ces moyens de la rendre aimable, soigner le travail de l'aiguille (1) ». Bon époux et bon père, il entre aussi dans des détails de toilette amusants en prévision

(1) Lettre du 27 thermidor an IV (14 août 1796).

d'un voyage par mer : « N'oublie pas de faire faire pour toi, ta fille et tes femmes, des pantalons froncés au bas de la jambe, que vous porterez sous vos cotillons. Ce costume indispensable vous plaira dans toutes les occasions où vous aurez à descendre ou à monter dans le bâtiment (1). »

Quant à la vie que doit ultérieurement mener Mme Dubayet sur les rives du Bosphore, voici le tableau : « Je dois te prévenir que tu trouveras Constantinople d'un ennui mortel. Ambassadrice, tu seras importunée, fatiguée à l'excès du ton cérémonial et monotone auquel tu seras assujettie. Je tâcherai cependant de rappeler les plaisirs au palais, d'où je les ai entièrement expulsés. Car tu sauras que selon ma louable coutume, je ne reçois point les femmes et ne leur donne pas, par conséquent, à dîner. Je ne connais de société que pour parler affaires et le soir, à neuf heures, le palais de France n'est plus que la demeure silencieuse d'un solitaire. Ton arrivée répandra une teinte plus douce dans notre tableau habituel. D'ailleurs, tu trouveras que j'aurai fait du palais une ferme agréable, tu y trouveras des chevaux, une vache, des poules, des oies et des canards. Tu y trouveras aussi de grands jardins que je fais cultiver avec soin; quand j'aurai l'espérance de t'y voir promener, j'y ferai pousser des fleurs, dont tu seras la plus belle. »

On voit, d'après le ton gracieux de cette lettre, se révéler une face du caractère de Dubayet, faite de

(1) Lettre du 19 brumaire an V (9 novembre 1796).

tendresse et de douceur. Toute cette correspondance familiale est d'ailleurs charmante. Le général oublie totalement son « panache » quand il parle de sa fille Constance, qu'il adore et sur laquelle il s'attendrit constamment : « Je vois qu'elle se ressent de son origine créole... Je désire que sa tête et son cœur soient moins susceptibles de l'influence paternelle. Au reste, le bon exemple que tu lui as donné, et nos soins, la garantiront, je l'espère, de tout malheur. Tu sauras que je songe à la marier à quinze ans. Déjà, j'ai trouvé son mari. »

***

Dubayet n'arriva cependant quo très difficilement à faire cette réunion de famille qui lui tenait tant à cœur. Des dispositions avaient d'abord été prises pour que l'ambassadrice et sa fille pussent s'embarquer, au printemps de 1797, sur la *Désirée*, commandée par le capitaine Meneyton. Puis, après l'arrivée des frégates à Constantinople, les projets changent. « Connaissant l'excellence de la marche de la *Diane* (l'une des frégates) et l'habileté du capitaine Pérée qui la commande » le général écrit à Delacroix, le 29 pluviôse (17 février), pour obtenir l'autorisation de s'en servir pour transporter les siens. « Depuis six ans, je n'ai vu ma famille que deux mois », ajoute-t-il, pour justifier la faveur qu'il sollicite.

Delacroix transmet la demande à Truguet, ministre de la.Marine, mais les semaines passent et aucune réponse officielle ne parvient. A la fin d'avril, ne recevant plus de lettres de Grenoble,

Dubayet croit sa femme embarquée à Toulon. Au contraire, elle est à Paris, chez ses belle-sœurs (1) et s'y est rendue pour hâter la solution espérée. Malgré l'appui du directeur Rewbell, qui comble Mme Dubayet de prévenances et d'attentions, le ministre de la Marine Truguet ne peut faire droit à la demande de son ancien collègue. En effet, la *Diane* a été envoyée dans les eaux vénitiennes lorsqu'après Léoben les efforts de Bonaparte se sont tournés vers l'Adriatique (2).

Il faut donc renoncer à la *Diane*. Après de nouvelles démarches, Mme et Mlle Dubayet finissent par s'embarquer à Marseille sur la frégate la *Sérieuse*, mise à leur disposition en août, et elles n'arrivent à Constantinople qu'à la fin de septembre, onze mois après l'ambassadeur !

Elles y trouvent le général affaibli par le climat, malade des yeux, aigri par sa solitude et surexcité par les luttes qu'il a dû soutenir depuis un an. « J'ai supprimé des abus — avait-il écrit à Talleyrand, — j'ai supprimé quelques pensions qui alimentaient la fainéantise, j'ai comprimé quelque intérêt personnel contraire à l'intérêt national. De là, je me suis fait des ennemis. »

Les différentes missions militaires avaient aussi

(1) Les deux sœurs de Dubayet, Mme de Récourt et Mme de Bruno. Je n'ai pu retrouver trace de leurs familles.

(2) Truguet ne mit aucune bonne volonté à obliger Dubayet. Aussi celui-ci applaudit-il à la chute de l'amiral en juillet 1797. « Je l'ai vu chasser avec grand plaisir du ministère ainsi que ses chers compagnons, beaucoup plus chouans que ceux que j'ai vaincus en Normandie. » (Lettre du 8 fructidor an V-25 août 1797.)

causé de gros embarras. Dès son arrivée, Dubayet avait fait donner à Menant le titre d'inspecteur des troupes et l'avait ainsi présenté : « Le général Menant, mon aide de camp dans les armées que j'ai commandées, réunit à la connaissance des manœuvres une probité, un courage et des vertus républicaines qui seront, près de la Sublime Porte, les garants certains du zèle qu'il mettra dans l'instruction à donner aux troupes musulmanes. »

Malgré le zèle incontestable de Menant, les résultats obtenus par les instructeurs français avaient été très médiocres. « Il n'y a aucun parti militaire à tirer de l'Empire ottoman aussi longtemps qu'il conservera son ministère et ses principes actuels. L'inertie n'a fait que s'accroître depuis la mort de Catherine II (1). »

La présence de la compagnie d'artillerie légère, qui coûtait fort cher, avait donc été très vite considérée comme inutile. Cette compagnie avait fait très bonne impression le jour de l'audience solennelle, mais les espoirs fondés sur elle ne s'étaient pas réalisés. Son rappel avait été demandé par l'ambassadeur et elle avait quitté Constantinople au mois de juillet, pour rejoindre, par Ancône, l'armée d'Italie. Dubayet avait alors écrit à Bonaparte : « Elle a su mériter par ses services et par son excellent esprit de subordination les suffrages des Turcs, ceux des ambassadeurs étrangers et des témoignages de ma satisfaction particulière. Si les ordres qu'elle a reçus ne lui ont pas permis de participer à

(1) Dépêche du 22 prairial (10 juin 1797).

vos premiers exploits, au moins est-elle digne de prendre part à vos derniers lauriers, s'il vous en reste encore à cueillir (1). »

Quant à Pampelonne, le fondeur ex-constituant, dont nous avons raconté le difficile voyage, il était vite devenu la bête noire de l'ambassadeur. Dès le début, il avait refusé de reconnaître la situation de Menant, sous prétexte qu'il était, lui Pampelonne, uniquement au service de la Porte. Sa susceptibilité et sa maladresse avaient amené des tiraillements et les relations s'étaient promptement tendues avec le personnel de l'ambassade. « La compagnie — disait plus tard Dubayet — a été pour moi une suite féconde d'ennuis, de chagrins et de peines, une réunion incohérente d'hommes et de femmes et d'arts étrangers les uns aux autres (2). »

Du reste, les ouvriers amenés étaient trop nombreux et leur chiffre — soixante-dix — avait tout de suite paru fort exagéré pour les finances turques. Vingt-cinq seulement furent officiellement gardés et s'installèrent au faubourg de Kara-Keuï, dans une ancienne fonderie organisée par le baron de Tott au milieu du dix-huitième siècle. Les autres, pour pouvoir vivre, durent travailler dans une fabrique espagnole.

Au point de vue technique, Pampelonne n'avait pas été heureux. La première fonte de canons tentée par lui manqua complètement. Cet échec fit

(1) A. E. Turquie, 196-224.
(2) Dubayet à Talleyrand. 20 brumaire an VI (10 novembre 1797).

la plus mauvaise impression et servit de prétexte à la Porte pour ne pas tenir ses engagements pécuniaires. A la date du 7 mars (17 ventôse), cent quarante-quatre mille piastres étaient dues à la compagnie!

Très dépité de son insuccès et très misérable, Pampelonne se crut abandonné par Dubayet, le considéra comme responsable de la situation et se plaignit amèrement à Paris à son ami le directeur La Revellière : « Notre général a beaucoup d'esprit, il parle comme un ange. En affaires, c'est un enfant, et un enfant gâté (1). » Il raconta aussi que le surnom de *Deli* (le Fou) avait été donné à l'ambassadeur par la « Nation », l'accusa de faiblesse et d'incapacité politique et prétendit qu'il vivait au milieu d'un « sérail » de femmes.

Dubayet avait toujours énergiquement soutenu les réclamations de la compagnie d'ouvriers. Furieux des dénonciations de Pampelonne, il prit les choses beaucoup trop au tragique et écrivit à son accusateur : « Je désirerais, citoyen, qu'à vos moments perdus, vous voulussiez bien vous donner la peine de me faire connaître quel est le sérail de femmes au milieu duquel je vis; de vouloir bien me dire dans quelle occasion je vous ai laissé insulter, offenser; comment vous êtes abandonné quand j'ai constamment profité de mon crédit à la Sublime Porte pour vous soutenir, vous bien faire traiter ou vous maintenir! J'ai besoin, citoyen, de couper court enfin aux calomnies que l'on m'écrit de Paris. »

(1) Pampelonne à La Revellière. (A. E. Turquie, 197-77.)

La question du retour de la compagnie fut agitée, dès le printemps, après ces malencontreuses disputes. La Porte ne demandait qu'à laisser partir les ouvriers français; mais Pampelonne, avec juste raison, ne voulait pas liquider la situation avant d'être intégralement payé des grosses sommes dont le gouvernement turc était redevable. En sorte que le départ ne fut décidé qu'en octobre 1797 (1). A ce moment la paix était à peu près rétablie (2) entre Dubayet et le chef des ouvriers. « Les bavardages de Pampelonne sont tellement absurdes que je les méprise souverainement, — écrivait le général le 25 août (8 fructidor), — du reste, *j'ai son désaveu.* »

La mission militaire proprement dite, composée d'officiers et d'instructeurs, fut également assez vite désorganisée. Le 4 avril (15 germinal), par mesure d'économie, trois officiers, Obert, chef d'escadron, Lazowski, ingénieur, et Cuny, capitaine d'artillerie, furent remerciés. Le mois suivant, Bertrand et Mario, capitaines du génie, durent partir à leur tour. Se rendant compte de l'inutilité des efforts tentés, Dubayet ne fit rien, semble-t-il, pour retenir tous ces jeunes officiers de la mission (3).

On conçoit combien ces échecs successifs et ces

(1) Rapport de Talleyrand du 26 vendémiaire an VI (17 octobre 1797).

(2) Pampelonne à Talleyrand. 5 brumaire (26 octobre 1797). — Après le départ de ses ouvriers, Pampelonne resta encore à Constantinople et ne rentra en France qu'en février 1798.

(3) Les traitements alloués par le gouvernement turc étaient les suivants : Menant, 12,000 francs; Obert, 4,500; Cuny et Lazowsky, 2,500; Bertrand, 2,000, etc. (A. E. Turquie, 196-340.) L'économie réalisée n'était donc pas bien considérable.

luttes pendant une année avaient dû énerver l'ambassadeur dont les généreuses intentions avaient été si peu comprises. Dans une des lettres adressées à sa femme qui allait s'embarquer pour l'Orient, il se plaignait tristement : « Si tu n'as pas oublié la trempe de mon caractère et mes principes républicains, tu n'as jamais pu croire que j'étais capable d'une injustice ni d'un abus de pouvoir. Je tiens les rênes d'une main d'autant plus ferme que je ne veux que le bien et l'honneur national. Que peuvent me faire à moi les vaines clabauderies de ceux qui seront froissés de ma marche ferme et constitutionnelle? Ce n'est pas pour leur plaire que je suis ambassadeur. Quant à mes alentours, j'ai douloureusement éprouvé que j'avais fait des ingrats... Les grands intérêts de l'État dont je suis occupé depuis un an ont entièrement changé mon caractère. Je suis sombre et rêveur, et mes nerfs, sans cesse comprimés, me donnent des accès d'impatience dont autrefois je n'étais pas susceptible (1). »

*
* *

Non seulement à Constantinople, mais aussi dans différentes Échelles, les « Nations » étaient difficiles à diriger et à satisfaire. Depuis 1793, les anciens consuls avaient tous été remerciés et les nouveaux fonctionnaires, nommés pour la plupart sans garanties suffisantes, étaient fort discutés. L'ambas-

(1) Dans un de ses accès d'impatience, il s'était brouillé avec le drogman Kieffer, dont il appréciait cependant le zèle et la valeur. Kieffer fut éloigné et envoyé à Candie temporairement. Puis la réconciliation avait été complète et ce drogman était devenu un véritable ami pour Dubayet.

sadeur dut donc intervenir dans plusieurs circonstances pour terminer au mieux divers incidents très préjudiciables à l'influence française en Orient.

Voici l'un de ces incidents. On verra par son récit combien la position des consuls devait être délicate.

On apprend un beau jour à Constantinople, par le capitaine d'un vaisseau grec revenant des côtes de Syrie, que la « Nation » de Tripoli vient de déclarer déchu le consul Laydet et qu'un des notables de la petite colonie française a pris tranquillement les fonctions de représentant de la France. L'ambassadeur n'est officiellement averti que quelques jours plus tard, par une plainte contre le consul. « Laydet, — disait la plainte (1), — sexagénaire, ayant femme et enfants, accablé de dettes et réduit à l'extrémité de l'indigence, a arraché la subsistance à sa femme et à ses enfants pour entretenir un être vil et méprisable dont il est follement épris... »

L'être vil et méprisable en question étant de nationalité turque, un gros scandale s'était, soi-disant, produit. Sans même attendre la réponse de l'ambassadeur à sa plainte, la « Nation » de Tripoli avait tout simplement déposé le consul Laydet, procédé semblable à celui que la « Nation » de Constantinople avait employé vis-à-vis de M. de Choiseul Gouffier en 1792.

(1) Datée du 18 frimaire an V (8 décembre 1796).

L'affaire de Tripoli dura de longs mois. Chargé d'enquêter, Choderlos, consul d'Alep, constata que si la conduite privée de Laydet n'était pas exemplaire, les faits avaient été démesurément grossis. Bref, l'enquêteur donna tort à la « Nation » de Tripoli : Laydet fut provisoirement réintégré dans ses fonctions consulaires, puis presque aussitôt changé de poste.

Cette banale histoire, qui donna lieu à une volumineuse correspondance (pieusement conservée aux Archives nationales), montre quel rôle jouait la délation dans les Échelles et combien l'attitude des fonctionnaires était observée. Ces accès de pruderie des Français établis en Orient à la fin du dix-huitième siècle sont d'ailleurs assez amusants. La « Nation » de Tripoli dépose son consul parce qu'il connaît une jeune Turque ! Et, à Péra, nous l'avons vu, comme suprême injure, Pampelonne, le vertueux Pampelonne, qui a été prêtre et constituant, fera à Dubayet le reproche, d'ailleurs injustifié, de s'entourer d'un sérail !

L'Échelle de Smyrne, la plus importante de toutes, fut troublée, quelques semaines après celle de Tripoli, par des événements plus sérieux.

L'affaire commença le 12 mars 1797 (22 ventôse) (1). Ce jour-là — c'était un lundi, — le gouverneur avait autorisé une troupe de baladins à donner des représentations de « tours de force » aux Smyrniotes. A cet effet, une vaste baraque

(1) Rapport du citoyen Laumond, consul général, daté du 27 ventôse an V. (A. N. A F III. Dossier 308.)

avait été élevée près du quartier franc, habité par les Européens. Quelques jeunes gens — Esclavons, Zantiotes et Russes, — ayant tenté d'entrer sans payer, les janissaires s'étaient opposés à cette tentative. Des coups de pistolet avaient été tirés et un soldat turc avait été tué dans la bagarre.

Décidés à venger leur camarade, et se sentant d'ailleurs soutenus par le gouverneur, les janissaires, furieux, avaient alors exigé que l'assassin présumé (un Esclavon ou un Céfaloniote), leur fût livré. Cette demande fut portée aux consuls dans la matinée du 13 mars. Aux termes des *capitulations*, l'assassin n'était pas justiciable des lois (!) turques. Effrayés de leur responsabilité, les consuls avaient cherché à gagner du temps et ajourné leur réponse.

Pendant ces premiers pourparlers, l'émeute avait grandi. Encouragés par la faiblesse des autorités, les janissaires sont bientôt maîtres de toute la ville turque, pénètrent dans le quartier franc, repoussent les Européens et commencent à allumer l'incendie sur plusieurs points. Le consulat de France devient la proie des flammes, et les émeutiers, auxquels se sont joints les mauvais sujets des colonies européennes (presque tous protégés vénitiens), se livrent à un pillage en règle. Tous les consulats sont successivement incendiés. Les consuls sont contraints de se réfugier sur les vaisseaux qui se trouvent dans la rade. Et ce n'est que trois jours plus tard, quand le feu a été éteint et que le pillage a enfin cessé, qu'ils peuvent rentrer à Smyrne et adresser au gouverneur leurs tardives réclamations

Lorsque le rapport de Laumond, consul général de France, parvient à Constantinople, le général Aubert-Dubayet fait d'énergiques protestations. Soutenu par tous ses collègues, il sait parler assez haut pour faire peur au grand vizir. On croit, un moment, à une démonstration navale devant Smyrne ou même devant Stamboul, suprême argument de l'Europe à toutes les époques de l'histoire. La Sublime Porte promet donc d'envoyer à Smyrne un des grands personnages de l'Empire, le capitan-pacha (ministre de la marine), pour établir les responsabilités et prononcer le châtiment des coupables.

Des jours et des semaines passèrent cependant avant le départ du ministre turc, Rutchuk-Hussein (1). Il n'arriva à Smyrne qu'au mois de juillet, alors que les passions étaient un peu apaisées, et remplit fort adroitement sa mission. Prodiguant les bonnes paroles, il réussit à donner un semblant de satisfaction aux consuls sans trop blâmer le gouverneur. L'affaire se termina par quelques déplacements de petits fonctionnaires et beaucoup de promesses d'indemnités, et les ambassadeurs se rendirent compte qu'il était inutile de demander davantage.

(1) Rutchuk Hussein était originaire de Circassie. Il avait passé sa jeunesse à l'intérieur du sérail et s'était attiré les faveurs de Sélim III, qui l'avait marié à une de ses cousines germaines, fille du dernier sultan. Créé amiral à l'occasion de son mariage, Rutchuk Hussein était devenu ministre de la marine. Le capitan-pacha avait une médiocre valeur militaire, mais passait pour un esprit fin, ouvert aux idées d'Occident. Il avait même, chose extraordinaire, la réputation d'être tout à fait désintéressé.

Ses sympathies pour la France étaient connues. Il avait encouragé les ingénieurs français, et spécialement Lebrun, constructeur de vaisseaux.

Mais l'incident, très grave à cause de la violation et de l'incendie des consulats, avait fait grand bruit dans tout l'Orient et il était en somme très regrettable que quelques frégates n'eussent pu venir devant Smyrne. Malgré les petites réparations obtenues, l'influence française en Asie Mineure se trouvait diminuée par cette rébellion et Dubayet sentit très vivement cette atteinte au prestige français.

Que pouvait d'ailleurs tenter le malheureux ambassadeur, pour accroître le prestige de la République, dans un pays qui avait demandé à l'Europe les moyens de fabriquer des canons et des vaisseaux avant de comprendre la nécessité des lazarets et des quarantaines pour lutter contre la peste, si fréquente alors en Orient? On lit au *Moniteur* du 13 germinal an IV (2 avril 1796) : « La Porte vient de décréter des précautions contre la peste. Les prêtres, partisans de la doctrine du fatalisme, établie dans le Koran, voulaient qu'on laissât un libre cours à ce fléau destructeur. Le Grand Seigneur a pensé que le Koran ne pouvait être opposé aux soins que prescrit le salut du peuple, et malgré les clameurs des prêtres, il a établi des lazarets et ordonné des quarantaines... »

Cette citation fait comprendre que le rêve généreux fait par Dubayet avant de quitter Paris, « d'opérer quelque amélioration chez les Turcs et d'implanter la civilisation en Orient » n'avait pu se réaliser, malgré son ardeur et sa volonté. Il le notait (1)

(1) Dépêche du 18 vendémiaire an VI (9 octobre 1797).

mélancoliquement, dans une de ses dernières dépêches : « Le Sultan vit dans la plus profonde indolence, le grand vizir est sans puissance, les uhlémas et les effendis comprimeront encore longtemps tout élan généreux... Et cependant la nation turque a toujours présent à l'esprit le sentiment de sa force et de sa grandeur... »

*
* *

Un homme, issu du peuple, tenta pourtant en 1797, de secouer l'empire ottoman, à son propre profit. Il se nommait Passwan Oglou, était né en 1762 à Widin, où son père servait comme janissaire, et s'était fait remarquer par sa bravoure dans les guerres contre les Russes. Intelligent et fort ambitieux, il s'était constitué un parti dans l'armée, avait réussi à s'emparer de Widin et y avait établi une sorte de gouvernement indépendant. Le *Moniteur* du 29 pluviôse an VI (17 février 1798) traçait ainsi son portrait : « Il est de stature moyenne, le teint pâle, le visage allongé et le corps d'une maigreur excessive. Il crache le sang et il ne doit le peu de santé qui lui reste qu'à l'exercice fréquent qu'il fait du cheval. On ne l'approche qu'à une certaine distance. Sa mère seule prépare ses repas. Il contient dans le respect le plus craintif tout ce qui est sous ses ordres. Il a du caractère et une grande confiance dans son étoile. Il prend, dit-on, les Français pour modèles et veut être un second Bonaparte... »

Ce « Bonaparte du Danube » est une figure particulièrement intéressante. Maître de Widin, il songea

à se tailler un véritable empire, soumit les provinces voisines et réunit une armée de trente mille hommes, comptant douze mille cavaliers. « Ce jeune aga — écrivait Dubayet le 9 octobre 1797 — fait trembler la Porte par l'influence prodigieuse que sa justice, son courage et son instruction lui ont fait prendre sur l'esprit des janissaires. Il destitue les officiers du Grand Seigneur et réduit au silence le pacha lui-même ». L'ambassadeur ajoutait que Passwan Oglou deviendrait certainement un jour le vrai maître de la Turquie... s'il n'était pas assassiné. « D'après cette double chance, *si naturelle ici*, il sera ménagé sans se compromettre... »

Au début de cette étonnante aventure, l'ancien janissaire avait affiché des idées très généreuses, punissant très sévèrement la moindre vexation inutilement exercée sur les populations conquises, diminuant les impôts des pauvres. Un peu sans doute par dilettantisme, Carra Saint-Cyr, alors résident en Valachie, l'avait encouragé, et le général Dubayet avait approuvé cette attitude. Les sympathies françaises étaient donc acquises au maître de Widin. Carra Saint-Cyr avait même songé, en février 1798, à offrir la médiation de la France pour finir la rébellion.

N'ayant pu faire assassiner Passwan Oglou, la Porte dut se décider à le combattre. Au printemps de 1798, le rebelle s'était rendu maître de Nicopolis, de Sistova sur le Danube et de Nisch. Une grosse expédition fut alors confiée au capitan-pacha, Rutchuk-Hussein. Toutes les provinces turques en-

voyèrent des troupes et l'armée impériale compta bientôt quatre-vingt mille combattants. Les jalousies des chefs — parmi lesquels on remarquait le fameux Ali, pacha de Janina (1), — les rivalités et les intrigues, permirent à Passwan de se retrancher fortement dans Widin et d'y résister pendant huit mois. A la fin, voyant la flottille qu'il avait établie sur le Danube anéantie par les rebelles, et jugeant la ville imprenable, Rutchuk-Hussein dut lever le siège et repasser les Balkans. Passwan le suivit jusqu'à Andrinople, et, moyennant le paiement annuel d'un tribut, le sultan reconnut l'autorité de son sujet sur Widin et une partie de la Bulgarie actuelle.

La résistance de Passwan Oglou avait, en définitive, immobilisé pendant un an de grosses forces turques et empêché la Porte d'intervenir effectivement sur terre au début de la campagne d'Égypte. Après Aboukir, Bonaparte se montra très satisfait de cette diversion sur le Danube. Il écrivait à Kléber, le 21 août 1798 : « Passwan Oglou est plus fort que jamais et les Turcs y penseront à deux fois à faire un grand mouvement contre nous (2). »

Devenu presque indépendant, le pacha de Widin rêva bientôt, dit-on, de refaire le grand empire bulgare du treizième siècle. Fervent musulman, il

(1) Ali affectait alors, lui aussi, des sympathies pour la France. Après l'occupation de Malte, Bonaparte envoya à Janina son aide de camp Lavalette pour s'entendre avec lui. Malheureusement Ali venait de partir pour Widin. (*Mémoires* de Lavalette, I, xvi.

(2) *Corr. de N.*, 3059. Lettre datée du Caire.

combattit d'ailleurs les Serbes soulevés par Karageorge en 1804 et se montra ensuite l'irréconciliable ennemi de l'influence russe (1). Le *Bonaparte du Danube* resta le constant admirateur de son grand modèle. Des députés vinrent complimenter en son nom, le vainqueur d'Austerlitz. Lorsqu'il mourut en 1807, sa succession, comme pacha de Widin, fut accordée à son compagnon de guerre favori, Molla aga, grâce à l'influence de l'ambassadeur Sébastiani.

(1) Cf. *La politique orientale de Napoléon*, par M. DRIAULT. (Alcan, 1904.)

VIII

LA MORT D'AUBERT-DUBAYET

Maladie de l'ambassadeur. — Ruffin appelle Carra Saint-Cyr. — Sa mort (17 décembre 1797). — Cérémonie des funérailles. — Regrets laissés. — Séjour de Mme Dubayet à Péra. — Son départ pour la France le 28 juin 1798. — Notes sur la famille.

Nous avons vu que Mme Dubayet et sa fille étaient arrivées à Péra dans les derniers jours de septembre. Cette réunion de famille ne devait malheureusement apporter à l'ambassadeur qu'une satisfaction de courte durée.

Deux mois plus tard, — dans la soirée du 5 décembre (15 frimaire an VI), — le général rentrait à la maison de France, grelottant de fièvre. Personne ne s'inquiéta d'abord. Dubayet était un fort mauvais malade et son indisposition « fut attribuée à la précipitation avec laquelle il avait interrompu l'effet de deux vésicatoires qu'il s'était fait appliquer aux oreilles pour dégager ses yeux malades depuis longtemps (1) ». Toutefois, le médecin de l'hôpital français, Mongin, fut appelé. Aucun progrès n'étant constaté, une consultation eut lieu le 8 décembre avec Bévéneni, médecin ragusain septuagénaire fort réputé à Péra, et le docteur Olivier,

(1) Ruffin à Talleyrand. 26 frimaire (16 décembre 1797).

botaniste français qui revenait d'une mission en Perse (1). Une fièvre de mauvaise nature fut diagnostiquée et la maladie prit très vite une tournure sérieuse.

Dès le onzième jour — 26 frimaire (16 décembre) — Mongin déclarait que le général était en danger de mort et Ruffin se décidait à rendre compte à Talleyrand et à prévenir le général Carra Saint-Cyr à Bukarest. Bien qu'éloigné de Constantinople depuis sa brouille avec Dubayet, Carra Saint-Cyr, « agent de la République près le prince de Valachie », était cependant resté premier secrétaire en titre. C'était donc lui qui, en cas de disparition de l'ambassadeur, était tout naturellement désigné pour gérer les affaires. La lettre à Ruffin, en date du 26 frimaire (16 décembre) fut d'ailleurs envoyée par ordre de Dubayet (2). « C'est avec la plus profonde douleur, citoyen général et cher collègue, que je vous annonce l'état critique dans lequel le général ambassadeur se trouve en ce moment. Il est dans son onzième jour d'une fièvre bilieuse, putride, inflammatoire et milliaire, suivant le calcul des médecins. Ils ne nous dissimulent plus les dangers de cette situation, quoiqu'ils nous laissent encore de l'espoir. J'en ai besoin pour avoir la force de vous écrire. Nous prions sans cesse l'être suprême de nous conserver le général ambassadeur; et toute la

(1) Olivier s'était rendu à Téhéran à la fin de 1796 avec un autre *naturaliste*, le docteur Brugnière.

(2) Carra Saint-Cyr devait quitter prochainement son poste pour rentrer à Constantinople. Son successeur à Bukarest venait d'être désigné : Flüry, consul en Orient depuis longtemps.

ville, amis et ennemis, fait la même prière ; mais si elle n'était pas exaucée, votre qualité de premier secrétaire de l'ambassade, en vous assurant le droit de l'intérim, vous fait un devoir sacré de le remplir. Les vœux de vos concitoyens vous y appellent et le général ambassadeur demande si vous êtes arrivé. Je dois vous déclarer d'ailleurs avec franchise que mon âge et mes infirmités qui sont de plus en plus aggravées par l'amertume de mon chagrin, ne me permettent pas de garder longtemps le dépôt des fonctions importantes et délicates qui sont, à tant de titres, dévolues à vos talents et à votre activité.

« Je vous invite donc, citoyen général et cher collègue, et vous requiers en ce qui me concerne, de partir pour Constantinople à lettre vue. Venez promptement partager notre joie générale si le ciel nous redonne le général ambassadeur, ou soutenir avec nous le fardeau de notre éternelle affliction et nous diriger dans la suppléance.

« Vous ne devez point douter de la continuité de notre zèle et personnellement de nos efforts pour coopérer aux succès de l'ami de notre incomparable bienfaiteur. »

Cette lettre était trop tardive. Quelques heures après son expédition, l'état de santé du malade devenait très inquiétant et les médecins renonçaient à tout espoir. Dans la nuit du 16 au 17 décembre, exténués de fatigue, Mme Dubayet et Ruffin s'étant retirés, le général Menant veillait seul l'ambassadeur mourant. Personne ne croyait encore à une fin trop immédiate. Mais, à deux heures du matin, le vaillant soldat perdait connaissance et s'étei-

gnait presque aussitôt sans agonie douloureuse (1).

Dès que l'événement fut connu, Ruffin fit mettre les scellés au palais en présence de Menant, des trois drogmans Dantan, Fleurat et Kieffer, du trésorier Perrin et du docteur Mongin (2). Le capitaine Castéra fut chargé de prévenir les ambassadeurs et ministres étrangers et la funèbre nouvelle, très vite répandue, produisit une grande émotion, même dans le monde officiel. « Le capitan-pacha, qui dès l'arrivée du citoyen ambassadeur, avait conçu pour lui une vive affection fondée sur une analogie singulière de caractère et de vertus guerrières, s'est livré au plus grand attendrissement en apprenant sa mort (3). » Le reïs-effendi, Rachid Mohammed, fut aussi, paraît-il, particulièrement affecté, car il lui était « impossible de méconnaître la franchise et la loyauté de Dubayet (4) ». Ce ministre avait d'ailleurs montré constamment, pendant la maladie, l'intérêt qu'il prenait à la santé du général, envoyant chaque jour un drogman prendre des nouvelles. Même, le 25 frimaire (15 décembre), il avait fait porter au palais une boîte en or enrichie de diamants et une fiole d'essence de rose. L'ambassadeur étant trop malade pour recevoir ces cadeaux, Ruffin les avait fait enfermer dans l'armoire de fer de la

(1) Dépêche de Ruffin au ministre des Relations extérieures, 29 frimaire (19 décembre).

(2) Procès-verbal extrait des minutes de la chancellerie de l'ambassade.

(3) Dépêche de Ruffin du 29 frimaire (19 décembre).

(4) *Ibidem.*

chancellerie et un procès-verbal avait été dressé. Mais la surprise de tous dut être grande lorsque le lendemain de la mort de Dubayet un des interprètes de la Sublime Porte se présenta de la part du prince Ypsilanti pour réclamer la boîte et la fiole, sous prétexte qu'elles n'avaient pu être remises au destinataire. Malgré l'étrangeté du procédé, après entente avec Mme Dubayet, Ruffin résolut de faire reporter les présents reçus le 25 frimaire. Mais, en bon Levantin, il joua un tour au premier interprète de la Sublime Porte : le capitaine Castéra reçut l'ordre de ne rendre la boîte en or qu'au reïs-effendi lui-même. Du reste, le ministre turc semble n'avoir fait aucune difficulté pour la reprendre (1).

La cérémonie des funérailles fut fixée au lendemain de la mort, à midi, et on choisit pour lieu de la sépulture la terrasse du palais du côté du Bosphore. En effet, dans une réunion du personnel de l'ambassade, Ruffin avait fait observer « qu'Aubert-Dubayet avait souvent dit que, s'il venait à mourir, il désirait être enterré à l'extrémité de la grande terrasse et qu'il avait même fait planter dans cet endroit des saules pleureurs et un assez grand nombre de cyprès. Menant confirmant ces dires, on résolut de suivre la volonté du défunt (2) ». Quant au cérémonial, on se reporta à celui suivi lors des obsèques de M. des Alleurs, ambassadeur du roi de France, mort à Constantinople en 1754.

(1) A. E., vol. 197. Procès-verbaux 129-132.

(2) Procès-verbal extrait des minutes de la chancellerie. (A. E. Turquie, vol. 197, 138-143.)

*
* *

Conformément à ce précédent, le cercueil est donc exposé en parade dans le grand salon du palais, le 19 frimaire (18 décembre). Le sabre du général et son écharpe de commandant en chef ont été placés sur le cercueil, qu'enveloppent des drapeaux aux trois couleurs.

A midi, les ambassadeurs et ministres arrivent « en grand costume et suivis de leurs gens ». Malgré sa rivalité avec Dubayet, l'internonce lui-même s'est fait représenter. Les ministres de Suède et de Venise, malades, ont envoyé leurs premiers secrétaires. Dans le port, les navires français, dont le pavillon est en berne, tirent quinze coups de canon.

A midi trente, le cortège se forme et quitte le palais. Les janissaires, la « maison » de l'ambassadeur et celle des ministres étrangers ouvrent la marche. Le cercueil vient ensuite porté par huit citoyens français en costume national. A droite, se tient le général Menant, à gauche, le capitaine Castéra. Ruffin conduit le deuil et derrière lui se pressent les ministres étrangers et leur personnel diplomatique, la légation française, les représentants des commerces étrangers et français, les citoyens de la « Nation ».

Le cercueil est déposé sous la terrasse, auprès d'un arbre de la Liberté planté trois ans auparavant par Descorches (1). Un chant patriotique

(1) L'arbre se trouvait à gauche d'un cadran solaire qui existe encore sur le mur de clôture qui longe la rue de Pologne. (Ar-

est entonné. C'est l'*Amour sacré de la Patrie* (une des strophes de *la Marseillaise*), que tous les assistants français reprennent en chœur. On rentre ensuite dans la salle d'audience ; les ambassadeurs prennent congé, Ruffin fait un discours à la « Nation » et « tout le monde se retire, satisfait de la simplicité majestueuse, de la pompe, de l'ordre et de la décence qui ont généralement régné (1) ».

Le matin même de la cérémonie funèbre, un deuxième courrier était parti pour rejoindre Carra Saint-Cyr, que Ruffin espérait en route pour Constantinople. Après avoir averti Saint-Cyr de la mort de Dubayet, ce courrier (2) devait continuer sur Vienne, afin que l'événement fût connu le plus rapidement possible en France.

L'agent de la République près le prince de Valachie rencontra le courrier à deux journées de marche de Bukarest (3). Très affecté par la nou-

chives de l'ambassade. Communication de M. Bapst, premier secrétaire.)

Pendant l'ambassade du général Brune, en 1804, les restes de Dubayet furent exhumés et transportés à l'église catholique de Saint-Louis. Une pierre tombale fut érigée à la mémoire de Dubayet, à côté de celles des deux ambassadeurs de France décédés à Péra au dix-huitième siècle : le vicomte d'Andrezel et le comte des Alleurs. Malheureusement, un incendie a détruit l'Eglise en 1831. Les pierres tombales ont disparu. Rien ne rappelle plus la mort du représentant du Directoire.

(1) Procès-verbal déjà cité. Le ministre écrivit à Ruffin le 1er février 1798 (13 pluviôse an VI) : « Les dispositions qui ont été prises pour les obsèques du défunt m'ont paru fort convenables et je ne puis que les approuver. »

(2) C'était Buis, chef de la maison de l'ambassadeur, homme de confiance amené de France.

(3) Par mesure d'économie, Carra Saint-Cyr ne laissa pas le courrier continuer sa route.

velle reçue, il continua rapidement son voyage, arriva à Constantinople dans les derniers jours de décembre et prit aussitôt les fonctions de chargé d'affaires. Il écrivit alors (1) à Talleyrand : « Aubert-Dubayet, général brave et humain, représentant fidèle et zélé défenseur des droits du peuple, ministre infatigable dans son ardeur à remplir les pénibles fonctions du ministère à cette époque; enfin ambassadeur qui emporte les regrets du gouvernement auprès duquel il résidait, des représentants de tous les gouvernements, amis et ennemis, et particulièrement de tous les Français établis en Levant; mon père, mon protecteur, mon ami de vingt-cinq ans, a fini sa glorieuse carrière le 27 frimaire dernier, âgé de quarante ans. »

Carra Saint-Cyr paraît avoir été très sincère dans ses regrets, malgré la brouille passagère qui l'avait séparé de son ancien chef depuis une année. Il ne tarit pas, dans sa correspondance, sur les vertus de Dubayet. « Le destin, économe dans les faveurs qu'il accorde aux humains, ne fait sans doute paraître et disparaître de tels hommes sur le théâtre du monde que pour nous apprendre à les mieux apprécier. » Non seulement Saint-Cyr s'attendrit sur l'ambassadeur, mais aussi sur tous ceux qui l'ont entouré dans les derniers jours : sur Ruffin, dont il ne peut trop louer « la sagesse, la prudence, la fermeté, l'expérience »; sur le général Menant et le citoyen Castéra « anciens compagnons d'armes et amis dévoués », etc. « Toutes les personnes qui

(1) Dépêche du 15 nivôse an VI (4 janvier 1798).

tiennent à l'ambassade, animées encore par l'âme de Dubayet et l'amour de la Patrie, ont mis un zèle vraiment républicain pour coopérer chacun en ce qui pouvait le concerner à l'honneur et la gloire du nom français en Turquie. »

De son côté, Kieffer, drogman de l'ambassade, qui avait eu, au début, des démêlés avec Dubayet, écrivait à son compatriote Rewbell (1) : « C'est avec le cœur navré de douleur que je vous annonce la mort du général Aubert-Dubayet, qui, après avoir échappé à tant de dangers dans les combats, a succombé à une funeste maladie après onze jours de souffrances... Il n'y a point de Nation, dans ces contrées, qui ne le pleure ; Turcs, Grecs, Arméniens, Juifs, Francs de toutes natures, versent des larmes sur la perte de notre digne ambassadeur; estimé et chéri de tous ceux qui l'approchaient, il marquait chaque jour de sa carrière par de nouveaux bienfaits. Si sa perte est aussi sensible à des étrangers, combien ne doit-elle pas l'être pour moi qui perds en lui un ami franc et loyal et un protecteur zélé et puissant?... »

L'unanimité de ces témoignages de regrets leur donne une valeur indiscutable. Aucune note discordante ne peut être relevée dans les documents de l'époque. Dubayet est mort estimé de tous et sa disparition même a fait comprendre la droiture de ses sentiments et son mérite (2).

Aussi, la sympathie qu'il avait su inspirer,

(1) Lettre du 26 frimaire (18 décembre 1797).

(2) Barras dit dans ses *Mémoires* (t. III) : « Le général Aubert-

devait-elle, tout naturellement, se reporter sur sa jeune femme. Celle-ci, très affectée par le malheur qui venait de la frapper, et très fatiguée, n'était guère en état de rentrer en France et désirait pouvoir résider quelque temps encore à Constantinople. Le 6 nivôse an IV (26 décembre 1797), huit jours après la mort de l'ambassadeur, elle avait fait connaître sa situation à Rewbell, à Barras et à Talleyrand. Elle demandait l'autorisation de continuer à habiter au palais de Péra, s'engageait à garder « la maison montée » et réclamait, en échange, la moitié du traitement de son mari. Quoique assez bizarre, cette demande avait été très chaudement appuyée par Carra Saint-Cyr : « Protecteur né de tout ce qui fut cher à Dubayet, écrivait-il en pluviôse au directeur Rewbell, je m'adresse à vous, citoyen directeur, comme à notre Père, comme au bienfaiteur de cette grande famille qui vous fut dévouée du temps d'Aubert-Dubayet et qui ne peut jamais perdre le souvenir de l'amitié que vous lui avez toujours témoignée... »

*
* *

En attendant la réponse du Directoire, Mme Dubayet reste installée au palais de Péra et continue, semble-t-il, à se croire ambassadrice de la République française ! De son côté, Carra Saint-Cyr se montre particulièrement dévoué à la veuve de son

Dubayet, notre ambassadeur à Constantinople, vient d'y mourir. C'était un homme bien élevé, loyal, plein d'esprit, peut-être un peu léger dans sa vie privée, mais croyant sincèrement à la liberté et incapable de manquer à l'honneur. »

ami, et cherche, en toutes circonstances, à prévenir ses désirs et à lui attirer des hommages. Le 3 germinal (23 mars 1798), le chargé d'affaires va, au nom de Mme Dubayet, remercier le capitan-pacha Rutchuk-Hussein des marques de sympathie et d'intérêt données depuis trois mois à la famille de l'ambassadeur. Pour cette démarche, Carra Saint-Cyr est accompagné de Ruffin, du général Menant et du drogman Fleurat. En outre, il a amené avec lui la petite Constance Dubayet, âgée de onze ans. Constance est habillée en jeune garçon! Elle est fort vive et intelligente, et le pacha s'intéresse à l'enfant. « Elle est véritablement la fille d'un héros, — dit-il à Ruffin, — elle a toujours les yeux fixés sur mes sabres appendus aux lambris et elle ne fait que pousser le général Menant pour les lui faire admirer... »

Dès le lendemain de la visite, cette observation psychologique du capitan-pacha sur la jeune Constance est gravement transmise au ministre des Relations extérieures (1)! Carra Saint-Cyr ne fait grâce à Talleyrand d'aucun détail. Il raconte que l'amiral a offert des châles et des étoffes des Indes à Constance, à Ruffin, à Menant et à lui Saint-Cyr; et qu'un lot, contenant les plus belles pièces, a été remis pour l'ambassadrice.

Mme Dubayet est elle-même invitée, quelques jours plus tard, par le capitan-pacha à visiter le vaisseau amiral ancré dans la Corne d'Or. Elle accepte volontiers, malgré son récent veuvage, et

(1) Lettre du 4 germinal (24 mars).

prend des vêtements d'homme à son tour. Tout le personnel de l'ambassade — Ruffin, Kieffer, Fleurat, Perregeau, Castéra, Lesseps et Carra Saint-Cyr — lui fait cortège. La citoyenne ambassadrice est reçue à l'échelle par le capitaine de pavillon, Ishac Bey (1); l'amiral lui offre le café, le chocolat, l'eau de rose et les parfums classiques. On visite ensuite les ponts. « Nous y remarquâmes avec plaisir qu'il y avait à peine cent hommes et presque tous des officiers. Tout le reste avait été jeté dans les autres vaisseaux pour écarter tout ce qui pouvait inspirer aux spectatrices européennes quelque crainte, particulièrement sous le rapport de la maladie contagieuse (2). »

Il était impossible de mieux faire les honneurs du vaisseau amiral. En souvenir de sa visite, l'ambassadrice prie Rutchuk-Hussein d'accepter une petite boîte en or, et se rend ensuite sur un autre vaisseau à trois ponts, aménagé par Lebrun, constructeur français (3). Un salut de sept coups de canon annonce le départ des invités.

Le lendemain, Ruffin porte les remerciements officiels de Mme Dubayet, qui se montre très recon-

(1) Cet Ishac Bey, ancien page du sérail, était venu en France avant la Révolution. Il passait pour le favori du capitan-pacha et aussi pour le grand protecteur des émigrés français, ce qui le rendait suspect au personnel de l'ambassade.

(2) Dépêche du 21 germinal (10 avril 1798).

(3) Lebrun — dont nous avons déjà parlé — passait pour fort habile. Le 17 pluviôse (5 février 1798), il venait de lancer avec succès un vaisseau de quatre-vingts canons et une corvette de vingt-six canons. Une grande cérémonie avait eu lieu à cette occasion.

naissante et très flattée des honneurs qu'elle a reçus. Carra Saint-Cyr rend compte à Paris et se croit obligé d'entonner les louanges du capitan-pacha : « On doit dire à sa gloire que la propreté et la tenue de la marine turque sont d'autant plus admirables qu'on se souvient encore de l'état où elle était, il n'y a que six ans, avant son administration... »

La visite du vaisseau amiral est du 14 germinal (3 avril). On voit qu'à cette date la santé de l'ambassadrice était redevenue excellente. Le rôle qu'elle continuait à jouer pendant l'intérim de Carra Saint-Cyr, la présence d'un personnel diplomatique qui l'entourait d'égards et lui rendait la vie facile dans une situation anormale et périlleuse, tout cela évidemment, plaisait infiniment à la petite bourgeoise du Dauphiné, qui songeait fort peu à partir. Faut-il ajouter que les attentions et les assiduités de Carra Saint-Cyr semblent, dès ce moment, ne pas l'avoir laissée insensible ?

Les affaires d'intérêt de la jeune femme étaient du reste assez compliquées et justifiaient jusqu'à un certain point la prolongation de son séjour à Constantinople. Pendant la durée de sa mission, Aubert-Dubayet avait engagé de grosses dépenses et reçu des avances considérables. Sans fortune personnelle, sa veuve ne possédait pas les ressources suffisantes pour résider autre part qu'au palais de l'ambassade, ni même pour rentrer honorablement en France sans laisser de dettes derrière elle. Le détail de tous les comptes établis alors (qui donnèrent lieu à une longue correspondance) n'offre

qu'un médiocre intérêt (1). Notons seulement qu'un arrêté du 6 ventôse (24 février) régla très généreusement la question financière en même temps que celle de l'intérim : « Le citoyen Carra Saint-Cyr, secrétaire de la légation à Constantinople, est rappelé. Le citoyen Ruffin restera définitivement chargé des affaires de la République française près la Porte ottomane jusqu'à l'arrivée d'un nouvel ambassadeur. Le chargé d'affaires aura un traitement de trente mille livres par an à partir du 1er ventôse (19 février). Le traitement du citoyen Aubert-Dubayet ne cessera qu'au 1er ventôse et sera payé à la citoyenne Armande Pouchot, sa veuve, pour indemnité de représentation prolongée et il lui sera accordé les frais de route qui auraient été payés à son mari (2). »

Talleyrand écrivit lui-même le mois suivant à Mme Dubayet : « Vous connaissez sans doute en ce moment, citoyenne, l'arrêté du Directoire exécutif du 6 ventôse. Vous y aurez vu que nonobstant les règlements qui font cesser le traitement avec les fonctions, le gouvernement a eu égard à la représentation prolongée dont vous avez cru que vous deviez rester chargée. Il n'a fait commencer en conséquence le traitement qu'il fixe au chargé d'affaire, qu'à partir du 1er ventôse, et a prolongé en votre faveur ceux de l'ambassade jusqu'au 30 pluviôse inclusivement. Son intention est que cette coupe soit précise, et qu'aucune réclamation ulté-

(1) Rapport au Directoire du 25 pluviôse (13 février) et arrêté du même jour.
(2) A. N. A F* III. 176-1089.

rieure ne soit faite, ni de votre part, ni de celle des membres de la Légation à Constantinople... Je vous autorise séparément à tirer la somme de 61,250 fr. pour ces cinq mois de traitement et je me réfère pour les détails d'exécution à ma lettre d'autorisation. .... J'espère que vous trouverez dans ces divers arrangements la preuve de l'intérêt que je prends à votre situation. »

Cette dépêche du ministre arriva à Constantinople dans les premiers jours de mai. Carra Saint-Cyr avait cessé ses fonctions officielles depuis un mois, mais ni lui ni Mme Dubayet n'avaient quitté les rives du Bosphore, et leur séjour devait se prolonger plusieurs semaines encore. Les ministres turcs continuaient à se montrer fort empressés et le récit des politesses reçues était très régulièrement transmis à Paris (1).

Il fallut bien cependant songer à rentrer en France. Carra Saint-Cyr annonça son départ le 8 messidor (26 juin). L'itinéraire adopté passait par Varna, Bukarest et Vienne. L'internonce baron

(1) Carra Saint-Cyr se lia particulièrement avec le capitan-pacha. Il lui rendit plusieurs visites à son camp à trois lieues de Péra, au moment du départ de l'expédition contre Passwan Oglou et lui apporta des tapis d'Europe, destinés à être emportés en campagne. (Dépêche du 22 germinal-11 avril.) — Le 24 prairial (12 juin), Saint-Cyr assista à la réception officielle de M. de Knobelsdorf, ministre de Prusse. Ruffin en raconta les incidents : les capidgi-bachi ayant trop pressé Knobelsdorf sous les aisselles l'avaient à moitié étouffé et le pauvre ministre avait eu toutes les peines du monde à débiter son discours ! Le lendemain, on alla en bande visiter le château des Sept Tours, où le vieux gouverneur offrit à ses invités une fête splendide. (Dépêche du 26 prairial-14 juin.)

d'Herbert (avec lequel les relations s'étaient tendues après l'affaire de Bernadotte à Vienne) avait donné toutes facilités pour organiser au mieux le voyage. En dehors de Saint-Cyr, les compagnons de route de Mme Dubayet et de sa fille étaient Mouradjea d'Hochson, chargé d'affaires suédois, qui se rendait à Stockholm, le drogman Franchini et quelques serviteurs.

L'embarquement eut lieu le 10 messidor. Mme Dubayet étant de nouveau souffrante, on voyagea à petites journées de Varna à Vienne. La capitale autrichienne ne fut atteinte que le 14 août (1).

*
* *

Ce long voyage presque en tête-à-tête devait décider de l'avenir de Mme Dubayet. Le dévouement respectueux que Carra Saint-Cyr avait montré depuis plusieurs mois à la veuve de son ami s'était peu à peu changé en un sentiment plus tendre. Quinze mois après son retour en France, le 10 brumaire an VIII (31 octobre 1799), l'ancienne ambassadrice épousait, à Paris, son galant compagnon de route (2).

La carrière militaire de Saint-Cyr fut d'ailleurs

(1) Carra Saint-Cyr expédia une dernière dépêche officielle racontant son séjour à Vienne. Il ne fit aucune visite aux ministres, car l'incident de Bernadotte n'était pas encore réglé. L'ex-chargé d'affaires ne présenta ses comptes justificatifs que le 9 germinal an VII (29 mars 1799). (A. E. Turquie. Supplément, 23-174.)

(2) Le contrat fut passé devant Me Pézet, notaire à Paris, le 9 brumaire. (A. G. Dossier Carra Saint-Cyr.)

Carra Saint-Cyr n'eut pas d'enfants. En 1827, il adopta un jeune homme : Jean-Louis Carra de Rochemur, comte de Saint-Cyr.

spécialement brillante. Il se distingua à Marengo, devint divisionnaire en 1802, puis joua un rôle important en 1805, au moment de l'occupation du royaume de Naples. Envoyé ensuite à la Grande Armée, il assista aux batailles d'Eylau, de Friedland, d'Essling et de Wagram, et commanda en Illyrie et à Hambourg. Napoléon l'avait créé grand-officier en 1807, puis baron de l'Empire. En 1814 il défendit vaillamment les places de Condé et de Valenciennes.

Bien qu'il se fût rallié dès le début à la Restauration, le général resta sans emploi actif jusqu'en 1817. Le gouvernement royal l'envoya alors, comme gouverneur, en Guyane. Assez vite lassé de cet exil, l'ancien chargé d'affaires revenait en France en 1820, faisait liquider sa pension de retraite et se retirait dans l'Aisne, à Vailly, chez sa belle-fille.

Celle-ci — la petite Constance Dubayet (1) — avait épousé, elle aussi, en 1806, un soldat, Henri-François-Marie Charpentier. C'était un des plus brillants généraux de l'armée. Né en 1769 à Soissons, il s'était engagé en 1791, avait été fait colonel en 1794, adjudant-général en 1795, général de brigade en 1799, divisionnaire en 1804, à trente-cinq ans. L'Empereur et la famille impériale assistèrent au mariage de Charpentier, et Mme Carra Saint-Cyr semble avoir, à ce moment, beaucoup plu à Joséphine. L'ancienne ambassadrice fut attachée en 1807 à la maison de l'impératrice, puis, deux ans plus tard, à celle de la reine Hortense.

Pour compléter ces notes biographiques sur la

(1) Née au Bachet, près de Grenoble, en 1787.

famille de Dubayet, ajoutons que Charpentier (1) fut créé comte en 1809 et qu'il se couvrit de gloire en 1814 aux journées de Craonne et de Laon. Mal vu par la Restauration, il commanda la 12e division (Nantes) pendant les Cent-Jours et quitta l'armée après le deuxième retour du roi. C'est alors qu'il s'installa à Vailly, dans une propriété de famille où ses beaux-parents vinrent le rejoindre au retour de Guyane.

Les deux familles — Carra Saint-Cyr et Charpentier — ont leurs tombeaux à Vailly, et voici les dates mortuaires : Charpentier, 1831; Carra Saint-Cyr, 1834; Mme Carra Saint-Cyr, 1845; Mme Charpentier, née Constance Dubayet, 1868.

(1) Charpentier eut trois fils. Les deux aînés, auxquels Murat servit de parrain, moururent en bas âge. Le troisième n'a pas eu de descendant mâle. Ses deux filles épousèrent, l'une le comte de Fazi, d'origine suisse, l'autre le baron d'Aubigny. (Archives de la ville de Vailly.)

IX

LE CHATEAU DES SEPT TOURS

Carra Saint-Cyr chargé d'affaires. — Projets d'expédition en Orient. — Talleyrand doit aller à Constantinople et se dérobe. — Relations de Ruffin et du reïs-effendi. — Vexations exercées contre les Français. — Le château des Sept Tours. — La Porte déclare la guerre à la République. — Entêtement de Talleyrand. — Esseid Ali. — Mission donnée à Sébastiani par Bonaparte. — Lunéville et Amiens. — Le général Brune est nommé ambassadeur.

Pour terminer l'étude entreprise sur l'ambassade du général Aubert-Dubayet, il est intéressant de voir quelles furent les relations de la France et de la Turquie après la mort de l'ambassadeur. Nous résumerons donc ici brièvement les faits principaux.

Revenu à Constantinople le 30 décembre 1797, Carra Saint-Cyr, nous l'avons vu, avait géré les affaires jusqu'en avril, pendant plus de trois mois. Mais déjà, pendant cette période, c'était Ruffin qui avait tenu les ficelles, orienté la politique et rédigé les dépêches. Le remplacement du galant chevalier servant de l'ex-ambassadrice ne changeait donc pas grand'chose à la situation déjà existante.

Aux termes de l'arrêté du 6 ventôse (24 février)

Ruffin était chargé d'une mission provisoire « jusqu'à l'arrivée d'un nouvel ambassadeur ». Le Directoire ne semble pas cependant s'être pressé de donner un successeur à Dubayet, dont la disparition avait été connue à la fin de janvier.

Barras prétend qu'il fut alors un moment question du général Augereau qui venait de jouer un rôle important au 18 fructidor, mais que Bonaparte désirait éloigner de Paris et de l'armée en janvier 1798. « Bonaparte, écrit Barras (1), nous harcèle sans cesse à cause d'Augereau. Après avoir fait envoyer Bernadotte à Vienne, il voudrait maintenant envoyer Augereau à Constantinople. Au moment où il vient de nous le dépeindre tous les jours comme un rustre, il est difficile que, cette fois, il en fasse un élégant personnage. Mais il faut en Turquie des hommes imposants par la stature et la prestance physique. Voilà pourquoi il voudrait absolument qu'Augereau allât en Turquie. Le Directoire, auprès de qui Bonaparte accuse tous les jours Augereau d'être un homme sans mesure, ne peut, au moment même, vouloir lui conférer un genre de fonctions qui en exige beaucoup, même à Constantinople... »

D'autre part, Thibaudeau, dit dans ses *Mémoires* (2): « L'ambassade de Constantinople étant vacante par la mort d'Aubert-Dubayet, on dit que Bonaparte l'avait demandée pour l'occuper après son retour d'Angleterre. L'opinion, étonnée de son inaction, le portait à toutes les places ; le Directoire, fatigué de sa présence, cherchait toutes les occasions de

(1) *Mémoires* de BARRAS, III, 152.
(2) *Mémoires* de THIBEAUDEAU, II, XXXII.

l'écarter de Paris ; et lui, jouant le désintéressement et la lassitude, ne se pressait pas d'accepter de l'emploi, ne paraissant aspirer qu'au repos, et observait en silence tout ce qui se passait sous ses yeux. » Cette assertion de Thibaudeau paraît peu probable. En janvier 1798, Bonaparte songeait à l'Orient, mais ce n'était pas comme successeur de Dubayet qu'il voulait s'y rendre.

Même avant Campo-Formio, il avait formé de vastes projets de conquête. De Milan, le 16 août 1797 (29 thermidor), il écrivait à Talleyrand après l'occupation des îles Ioniennes : « Ces îles sont pour nous de la plus grande importance. C'est en vain que nous voudrions soutenir l'empire de Turquie, nous verrons sa chute de nos jours. L'occupation de ces quatre belles îles sera pour nous un moyen de le soutenir ou de nous faire notre part. Corfou et Zante nous rendent maîtres de l'Adriatique et du Levant (1). » Le même jour, il disait au Directoire : « Les îles de Corfou, de Zante, et de Céphalonie sont plus intéressantes pour nous que toute l'Italie ensemble... Les temps ne sont pas éloignés où nous sentirons que pour détruire véritablement l'Angleterre, il faut nous emparer de l'Égypte. Le vaste empire ottoman qui périt tous les jours nous met dans l'obligation de penser de bonne heure à prendre des moyens pour conserver notre commerce dans le Levant (2). »

L'idée d'une expédition en Égypte avait donc été envisagée depuis longtemps. Dès son retour à Paris

(1) *Corr. de N.*, 2106.
(2) *Ibid.*, 2103.

après avoir paru à Rastadt, Bonaparte en avait causé avec Talleyrand et le ministre s'était chargé de gagner le Directoire à ce grand dessein. Talleyrand avait découvert du premier coup « l'expédient ingénieux dont, par la suite, ont usé tous les diplomates qui ont projeté la domination de l'Égypte : y intervenir au nom de la Porte, à titre d'allié ou au moins d'ami, s'y établir en protecteur et y rester en maître (1) ».

Pour pouvoir se poser en *ami*, il était nécessaire de ménager la Turquie et son représentant à Paris. Après avoir connu une éphémère popularité, Esseid-Ali était un peu oublié. Le Directoire redoubla de prévenances à son égard et l'hôtel Monaco connut des heures brillantes. Bonaparte s'y rendit à la fin de décembre pour marquer son désir d'être agréable à l'ambassadeur. Puis, à la fameuse fête offerte par Talleyrand au signataire du traité de Campo-Formio, on vit le héros « tenir par le bras l'ambassadeur ottoman, qui paraissait s'appuyer familièrement sur lui comme pour annoncer l'alliance de la Sublime-Porte avec la France (2) ».

Malgré ces démonstrations intéressées, destinées à endormir les inquiétudes d'Esseid-Ali, les nuages avaient continué à s'amonceler pendant tout l'hiver. Certes, c'était toujours, en principe, vers les côtes anglaises que devait se faire l'expédition projetée. Mais quand et comment se ferait-elle? Les affaires

(1) Sorel, V, 299.
(2) *Le Publiciste* du 17 nivôse an VI (6 janvier 1798). Article cité par M. Herbette, 205.

de Rome nécessitaient la présence de Berthier en Italie (1) et retardaient forcément les opérations sur la Manche. Désireux de se rendre compte des chances de succès, Bonaparte partit le 7 février pour inspecter les côtes de l'Océan. Il en revint persuadé des difficultés presque insurmontables qu'allaient rencontrer ses projets primitifs. « L'expédition d'Angleterre — écrivit-il au Directoire le 5 ventôse (23 février) — ne sera possible que l'année prochaine ; et, alors, il est probable que les événements qui surviendront sur le continent s'y opposeront. Le vrai moment de se préparer à cette expédition est perdu, peut-être pour toujours (2)... »

C'est donc désormais vers l'Orient que se concentrent, à partir du 23 février, tous les espoirs du conquérant. Monge et Berthollet, — membres futurs de l'Institut d'Égypte, — deviennent les confidents de ses nouveaux projets. Le 5 mars (15 ventôse), des mesures préparatoires détaillées sont déjà proposées et adoptées (3). Le Directoire prévoit dès lors très complètement les conséquences diplomatiques ultérieures, lorsqu'on aura frappé la puissance anglaise, sur la route des Indes. Une fois l'Égypte conquise, deux partis pourront être pris par la France : ou bien les cours impériales seront invitées à s'unir à la République pour procéder au partage de la Turquie ; ou bien on proposera à la Porte de

(1) Le meurtre du général Duphot, le 27 décembre, avait fait décider l'occupation de Rome. Berthier avait été chargé de cette opération avant de rejoindre Bonaparte, qu'il devait suivre comme chef d'état-major en Angleterre.

(2) *Corr. de N.*, 2419.

(3) *Ibid.*, 2426.

conclure une alliance contre les cours impériales en échange de la remise de l'Égypte. Avant de se décider pour l'un de ces deux partis, il faut sonder le terrain à Constantinople, présenter l'expédition sous un jour favorable et obtenir au moins de la Turquie qu'elle laisse faire.

Pour remplir cette délicate mission, qu'Esseid-Ali doit ignorer, un personnage important, ayant de l'envergure, de l'autorité et du savoir-faire, paraît indispensable. Il faut, en outre, que l'ambassadeur désigné soit un spécialiste des questions d'Orient.

Parmi les diplomates en fonctions en l'an VI, personne ne répond aux conditions requises. Personne non plus parmi les politiques influents ne se soucie d'entreprendre une tâche aussi difficile. Consulté par Talleyrand, Boulouvard, chef de la deuxième division politique (1), met en avant le nom de l'ancien représentant de la Convention auprès de la Porte, Marie Descorches. Depuis son retour en France, Descorches s'est retiré à la campagne, à Aubry-le-Panthou, en Normandie. Mais il a continué à s'occuper des affaires d'Orient, fourni de nombreux rapports sur la Turquie et conservé d'excellentes relations avec les hommes au pouvoir. « Ce citoyen, — écrit Boulouvard dans une note remise au ministre, — me paraît, de tous les hommes qui connaissent les Turcs, le plus propre à être chargé de la négociation. Il a su, pendant sa résidence à

(1) Cette section s'occupait des affaires turques. La compétence de Boulouvard était reconnue.

Constantinople, s'attirer leur confiance. Ils l'estiment et le considèrent infiniment (1). »

La candidature de Descorches ainsi posée ne déplaît pas au ministre, qui la fait accueillir par le Directoire, et Boulouvard est chargé de préparer le départ de son ami. Des Instructions, datées du 26 ventôse (16 mars), sont soumises à la signature du Président. Elles disent que le nouvel envoyé de la République (dont le nom est d'ailleurs laissé en blanc) devra quitter Paris le 15 floréal (4 mai) pour arriver vers le milieu de messidor à Péra. L'itinéraire est déjà fixé et c'est celui qu'a suivi Dubayet en 1796 : Venise, Sébénico, la Bosnie, la Serbie, la Bulgarie, la Roumélie...

L'idée de Boulouvard est cependant assez vite abandonnée. Malgré ses mérites reconnus, Descorches n'est pas un personnage assez important. Bonaparte estime que, parmi les diplomates en vue, un seul, le ministre lui-même, est de taille à jouer le grand rôle qui l'attend à Constantinople. Talleyrand, qui cherche à ce moment à lier son sort à celui du futur conquérant de l'Égypte, ne peut refuser un aussi périlleux honneur. Il accepte en principe. Pour donner plus d'éclat à cette mission extraordinaire, il est entendu que le ministre s'embarquera avec le général en chef, qu'il accompagnera l'expédition sur les côtes d'Égypte et qu'il se dirigera ensuite vers les Dardanelles, sur un navire de guerre, escorté par une partie de la flotte.

(1) A. E. Turquie, vol. 197.

En attendant, c'est Ruffin qui continuera, à Constantinople, à gérer les affaires de la République.

*
* *

Le 23 avril, grâce à sa prodigieuse activité, Bonaparte a terminé ses préparatifs. Il va se mettre en route pour gagner Toulon lorsque, comme un coup de foudre, arrive la nouvelle de l'affaire de Bernadotte. Le 13 avril, le drapeau français a été insulté à Vienne et l'ambassadeur a dû réclamer ses passeports!

Cette nouvelle suspend le départ pour Toulon. Une rupture imminente avec l'Autriche paraît à craindre (1). Bonaparte songe d'abord à se rendre lui-même à Rastadt pour la conjurer. Mais ce voyage va retarder, indéfiniment peut-être, l'expédition d'Orient. Puis, des lettres de Vienne et la version envoyée par Thugut, présentent l'affaire du 13 avril sous un jour moins dramatique. De son côté, le Directoire est plus jaloux que jamais du général en chef. Il ne tient pas à le voir se poser en arbitre de l'Europe à Rastadt et désire le voir partir pour Toulon. Le 3 mai au soir, Bonaparte quitte Paris et s'embarque le 19 mai pour l'Égypte.

Talleyrand, lui, n'est pas parti. Il tient au pouvoir (2), il tient plus encore à sa sûreté personnelle et ne veut pas courir de risques de guerre sur la Méditerranée. Bonaparte a cependant emporté sa promesse. C'est toujours Talleyrand qui doit aller

(1) Voir l'étude sur Bernadotte, V et VI.

(2) Talleyrand avait annoncé qu'il quitterait volontiers le ministère, mais resta au pouvoir seize mois encore...

à Constantinople, mais sans passer par l'Égypte. Le 4 prairial (23 mai), Bonaparte lui écrit, en vue des côtes de Corse, à bord de l'*Orient :* « Le 15 prairial (3 juin), à moins que le temps ne l'empêche, il y aura à Toulon la frégate la *Badine* à votre disposition, et, le 20 ou le 25, deux vaisseaux vénitiens seront armés en guerre. Vous pourrez également vous en servir. Je pense que vous devez vous rendre à Toulon le plus tôt possible, mais ne vous y embarquer que lorsque vous y aurez reçu de mes nouvelles (1). » De Malte, le 30 prairial (13 juin), Bonaparte écrit encore : « Je vous envoie, citoyen ministre, la frégate la *Sensible* à votre disposition. Vous trouverez à Malte des nouvelles de mon arrivée dans l'Orient. J'ai tardé à vous envoyer la frégate parce que j'ai cru essentiel qu'elle vous portât la nouvelle de la prise de Malte. Croyez au plaisir que j'aurai de vous revoir et de vous convaincre de l'estime que j'ai pour vous (2). »

Mais Talleyrand ne se décide pas à quitter Paris. Et Bonaparte, qui n'a aucune nouvelle de la mission convenue, s'en étonne et s'impatiente : « Talleyrand est-il à Constantinople? » demande-t-il au Directoire, le 19 août (2 fructidor), après avoir raconté le désastre de la flotte à Aboukir (3).

Dans ses mémoires publiés par le duc de Broglie, — mémoires qui ont apporté de si grandes désillusions à ses admirateurs, — Talleyrand glisse sur

(1) *Corr. de N.*, 2608.
(2) *Ibid.*, 2703.
(3) *Ibid.*, 3045.

cet incident fâcheux. « Bonaparte, — dit-il, — s'était prêté avec plaisir à demander pour moi au Directoire l'ambassade de Constantinople, s'il y avait moyen de traiter avec la Turquie, ou l'autorisation d'aller le rejoindre au Caire, où l'on pouvait supposer qu'il y aurait des négociations à suivre avec la Porte ottomane. » Mais l'ancien évêque d'Autun ne donne naturellement aucune explication plausible de son manque de parole. De son côté, Napoléon dit dans le *Mémorial* (1) : « Il avait été convenu avec le Directoire et avec Talleyrand qu'aussitôt le départ de l'expédition d'Égypte, les négociations seraient ouvertes sur son objet avec la Porte. Talleyrand devait même être le négociateur et partir pour Constantinople vingt-quatre heures après que l'expédition d'Égypte aurait quitté le port de Toulon. Cet engagement, *formellement exigé et positivement consenti*, avait été mis en oubli. Non seulement Talleyrand était resté à Paris, mais aucune négociation n'avait eu lieu (2). »

*
* *

Il a paru utile d'insister sur cette affaire de la nomination de Talleyrand, parce que la non-exécution du projet formé devait avoir les plus graves

(1) *Mémorial* dicté au baron Gourgaud.

(2) Voici encore un témoignage non suspect, celui de Rewbell, à propos de cette affaire : « Quant à la Porte, pour l'arracher à l'influence anglaise et la déterminer à une alliance offensive, il fallait, au dire de Bonaparte, l'expédition d'Egypte. Après le débarquement, la flotte se présenterait aux Dardanelles, Talleyrand *devait être sur cette flotte comme ambassadeur* et tout s'arrangerait... »

conséquences en Orient. En effet, si Dubayet n'avait pas été remplacé, si la désignation de Descorches avait été ajournée, c'était parce que Talleyrand devait aller à Constantinople. Et c'est aussi pour cela que, pendant de longs mois, Ruffin fut tenu à peu près à l'écart des négociations, puisqu'en principe il ne devait pas être appelé à les poursuivre.

Ruffin était un homme d'esprit clairvoyant, connaissant les Turcs à merveille. Peut-être les longues années passées dans le Levant avaient-elles eu une certaine influence déprimante sur cet honnête homme, devenu plus fin et plus rusé que les ministres du Grand Seigneur, mais ayant perdu un peu de son énergie native. Excellent en sous-ordre pour renseigner un ambassadeur, avait-il les qualités requises pour devenir tout d'un coup chef de mission dans des circonstances difficiles qui exigeaient de la décision et de la vigueur?

Jusqu'au départ de la flotte de Toulon, les efforts de la diplomatie française devaient avoir pour but d'endormir les inquiétudes de la Porte. Tandis qu'à Paris, Talleyrand se chargeait de berner le plus longtemps possible le malheureux ambassadeur Esseid Ali, Carra Saint-Cyr, puis Ruffin, devaient agir de même à Constantinople. L'occupation des îles Ioniennes, à laquelle Bonaparte attachait une si grande importance, et surtout l'apparition de vaisseaux français dans les eaux turques avaient un peu effrayé le reïs-effendi dès la fin de 1797. Carra Saint-Cyr s'était fait l'interprète de cette inquiétude dans une dépêche du 1er janvier 1798 (12 nivôse

an VI) (1). En réponse, Talleyrand avait prodigué les plus satisfaisantes explications : « Assurez le reïs-effendi que non seulement le Directoire ne veut porter aucune atteinte aux droits de son gouvernement, mais qu'il est encore disposé à maintenir, autant qu'il dépendra de lui, la bonne intelligence qui existe depuis si longtemps entre les deux empires (2). »

Les préparatifs faits à Toulon étaient cependant connus et commentés à Paris. On ignorait encore quelle serait la véritable destination de la flotte française, mais des discours au conseil des Cinq-Cents et des articles de journaux (3) publiés en avril avaient donné l'éveil à Esseid Ali. Ne pouvant entièrement percer le mystère, l'ambassadeur crut prudent de prévenir son gouvernement des bruits qui couraient; il pensait d'ailleurs que les vaisseaux de Toulon devaient d'abord opérer en Sicile et dans la Méditerranée occidentale.

Au reçu de ces premières informations, des explications avaient été demandées à Ruffin par le reïs-effendi : c'était le 19 juin 1798. Depuis un mois, la flotte française avait quitté Toulon, mais la prise de Malte était encore ignorée. Ne sachant rien (4), Ruffin n'avait pu répondre nettement aux réclamations de la Porte. Il s'était prudemment tenu dans

(1) A. E., t. 197, f° 200.

(2) Lettre du 25 ventôse an VI (15 mars 1798).

(3) Discours d'Eschassériaux l'aîné à la séance du 22 germinal-11 avril. — Article de Poultier dans *l'Ami des lois*, le 28 germinal-17 avril, intitulé « Bonaparte et saint Louis », etc.

(4) Ruffin n'avait reçu aucune dépêche ni instruction politique depuis la dépêche du 25 ventôse (15 mars) dont nous avons parlé.

de vagues généralités, et avait insisté avec habileté sur ce fait que les articles et discours signalés par Esseid Ali ne pouvaient [engager le Directoire. En définitive, « il avait éludé une réponse catégorique aux affirmations de souveraineté de la Porte sur les rives du Nil, ainsi qu'aux demandes réitérées de déclarations pacifiques écrites (1). »

Un document officiel turc (le manifeste publié trois mois plus tard au moment de la déclaration de guerre) raconte ainsi cette importante audience du 19 juin (2) : « Au premier avis que la Sublime Porte eut de l'intention de la France d'attaquer l'Égypte, le sieur Ruffin, chargé d'affaires de cette nation près de la Sublime Porte, fut aussitôt appelé à une conférence et fut questionné officiellement sur cet objet. Il répondit qu'il n'avait aucune connaissance des projets du Directoire, mais que son opinion particulière était que si la France entreprenait réellement cette guerre, ce ne serait probablement que pour se venger des beys et pour porter préjudice au commerce des Anglais dans l'Inde. Il lui fut répliqué que si les Français attaquaient l'Egypte sous ce prétexte et pour quelque motif que ce fût, la Sublime Porte regarderait cette démarche comme une déclaration de guerre; que la paix et l'amitié qui existaient entre les deux États seraient légalement et politiquement changées en inimitié et hostilités, et

(1) Voir le livre déjà cité de M. M. Herbette, p. 226.

(2) A. E. Turquie. Supplément, t. 23, pièce 81.

Ce document est attribué à Fonton, ex-drogman français passé au service de la Russie. Nous avons signalé son rôle au moment du départ de Choiseul-Gouffier, en 1792.

que, comme la Sublime Porte ne pourrait jamais se désister d'un pouce de terrain de sa province d'Égypte, la nation musulmane se lèverait tout entière pour délivrer ces saints lieux; que, si les beys d'Égypte méritaient quelque punition, elle devait leur être infligée par la Sublime Porte, dont ils dépendent, et que l'ingérence de la France dans cette affaire serait tout à fait contraire aux droits des nations; que la cour d'Angleterre étant l'amie très intime de la Sublime Porte, elle ne pouvait nullement consentir que les armées françaises passassent par ses États pour porter préjudice au commerce des Anglais; qu'en conséquence, quand bien même le débarquement des Français en Égypte n'aurait pour but que ce projet, il donnerait lieu à une déclaration de guerre; qu'il devait en être bien persuadé et s'empresser d'en informer le Directoire... »

Ce plaidoyer de la Sublime Porte n'est sans doute pas très exact. Le 19 juin, les nouvelles étaient trop incertaines encore pour que le reïs-effendi pût poser aussi nettement son ultimatum. Mais, quelques jours plus tard, tout le monde commença à voir plus clair. D'une part, Esseid Ali, enfin informé, avait annoncé le départ de Bonaparte et l'on savait la prise de Malte. D'autre part, Ruffin venait d'être officiellement fixé par une dépêche du 22 floréal (11 mai). En dévoilant les projets du Directoire sur l'Égypte, Talleyrand expliquait que ces projets n'étaient pas dirigés contre le Grand Seigneur et qu'ils ne devaient pas être considérés comme por-

tant atteinte à la puissance turque... « La preuve de la sincérité de ces dispositions vous sera donnée par un négociateur qui arrivera à Constantinople immédiatement après l'expédition projetée. Il est chargé des pouvoirs et des instructions du Directoire, il porte avec lui des propositions de plusieurs genres pour le Divan, et il est difficile de croire que, *dans le nombre, il ne s'en trouve pas quelqu'une qui lui convienne* (1). Vous verrez paraître cet envoyé vers la fin de messidor ou au commencement de thermidor prochain (2). »

Messidor passe, thermidor passe, aucun ambassadeur de la République ne paraît à Constantinople et Ruffin se trouve dès lors dans la posture la plus fausse pour calmer les inquiétudes du reïs-effendi. La Sublime Porte ne croit plus ni aux explications du chargé d'affaires de France ni à celles que Talleyrand, resté à Paris, fournit avec une mauvaise foi évidente à l'ambassadeur turc. La situation des Français à Constantinople devient donc particulièrement pénible et dangereuse (3). Le ministre s'en rend parfaitement compte, mais comme il n'est pas personnellement en cause et qu'il a définitivement renoncé à venir lui-même, il ne semble pas s'en

(1) Cette phraséologie de Talleyrand vaut la peine d'être soulignée. La dépêche est du 11 mai. A cette date. c'était le ministre lui-même qui *devait* partir pour Constantinople.

(2) Milieu de juillet.

(3) Talleyrand laissa aussi Ruffin dans la plus fâcheuse situation pécuniaire. Le chargé d'affaire de la République fut obligé, en juin 1798, de faire un emprunt au Divan. Quand Jean Bon Saint-André, consul à Smyrne, signala sa propre détresse, en juillet, Ruffin ne put lui procurer que 100 sequins, faisant 500 piastres turques. « Après cela, écrivit-il, je n'aurai plus que 20 piastres dans ma caisse. »

inquiéter outre mesure. Le 16 thermidor (3 août), il écrit cependant à Ruffin à ce sujet : « Je conçois combien votre position auprès de la Porte va devenir pénible, délicate, et peut-être périlleuse. Cependant, je ne doute pas que vous ne vous conduisiez dans cette circonstance critique avec autant de prudence que de fermeté. *Ne craignez pas les Sept Tours.* Outre que la Porte ne me paraît plus capable d'un tel acte, vous devez vous rassurer en considérant qu'elle a ici un otage qu'elle ne voudrait sans doute pas compromettre. D'ailleurs, la grande nation ne laisserait pas impuni un attentat commis dans la personne de son représentant... Dans les conférences que vous ne manquerez pas d'avoir avec les ministres, vous vous attacherez à les bien convaincre que le Directoire n'a sur l'Égypte aucune idée de conquête, qu'il n'a voulu que se venger des beys et de leurs mameluks, vrais ennemis des deux puissances; que les droits de la Porte en Égypte y seront par nous respectés et l'autorité rendue à son pacha, etc... »

Le château des Sept Tours, malgré l'affirmation de Talleyrand, était fort à craindre. Situé à l'extrémité sud-ouest de Stamboul, près la porte Dorée, dans une position splendide sur la mer de Marmara, ce château avait été rebâti en 1458 par Mahomet II sur l'emplacement d'une ancienne forteresse byzantine que les Grecs, à cause de ses tours, avaient nommée *Heptapyrgion*. C'était la prison d'État, la « Bastille » turque. Les janissaires y conduisaient les sultans détrônés, et les sultans y faisaient enfer-

mer les vizirs et les ministres qui avaient cessé de plaire. Depuis Mahomet, bien des têtes sanglantes avaient été accrochées aux créneaux de la forteresse, bien des drames s'étaient joués derrière ses murs. En outre d'après une ancienne tradition, c'était là que le grand Seigneur faisait emprisonner les ambassadeurs des Puissances avec lesquelles la Turquie était en guerre. Récemment, deux ministres du Tsar, Obrescov en 1768 et Bulgacov en 1787, avaient séjourné aux Sept Tours lors des derniers conflits avec la Russie (1).

Ruffin était donc parfaitement fixé sur le sort qui l'attendait! Avant même que la lettre de Talleyrand du 3 août ne fût parvenue, les vexations contre les Français avaient commencé. Le 19 août (2 fructidor), le grand vizir (2) avait averti Ruffin qu'il ne devait plus sortir du palais de France ; le drogman Dantan n'était plus autorisé à se présenter à la Porte et, en tout cas, jamais *de jour* ; les citoyens français devaient éviter de se trouver dans les lieux publics, dans les promenades, dans les endroits écartés ; enfin, l'écusson de la République, placé sur la grille extérieure du palais, devait disparaître immédiatement. Pour expliquer ces mesures extraordinaires et vexatoires, la Porte donnait comme prétexte qu'elle désirait éviter la réédition de l'affaire survenue à Vienne le 13 avril.

Ruffin cependant était bien loin de montrer les ardeurs combatives de Bernadotte. Devenu fataliste

(1) Le château des Sept Tours est aujourd'hui en ruines.
(2) En messidor, le grand-vizir Izzet Mehmed pacha avait été remplacé par Yussuf pacha.

et philosophe, très résigné d'avance à son sort et connaissant trop bien l'histoire de Turquie pour croire à l'efficacité de réclamations tardives, il ne sut pas protester avec assez d'énergie.

Les mauvaises nouvelles du désastres d'Aboukir précipitèrent d'ailleurs les événements. Aussitôt que la destruction de la flotte française fut connue à Constantinople, les ministres turcs jugèrent que le moment d'intervenir était arrivé. On commença d'abord par exciterhabilement l'effervescence populaire contre les Français. Des bandes de hurleurs, (représentant l'opinion publique !) parcoururent les rues de Péra, allumant des incendies aux points indiqués par la police. Le 14 fructidor au soir, (31 août) les citoyens de la « Nation » durent se retrancher au palais de l'ambassade.

Une dernière fois, dans la nuit du 14 au 15 fructidor, une ultime démarche auprès de la Porte était tentée sans succès par le drogman Dantan. Puis, dans la soirée du 15, Ruffin recevait l'ordre impérieux de se rendre le lendemain à trois heures chez le reïs-effendi (1).

Plus émotionné encore que le chargé d'affaires de la République, le ministre turc prévint les Français (2) qu'ils allaient être incarcérés : « Le glorieux Divan impérial, ayant acquis la certitude des faits, a résolu que, suivant l'usage pratiqué dans les casde rupture et d'après l'ordre autographe impérial,

(1) Ce ministre se nommait Atif Ahmed. Il avait été nommé depuis quelques semaines seulement en remplacement de Rachid Mohammed.

(2) *Précis historique de l'incarcération*, signé par Ruffin, Kieffer et Dantan. (A. E., vol. 198.)

vous serez immédiatement conduits au château des Sept Tours; que tous les consuls et négociants français établis dans les États de sa Hautesse seront bien gardés et leurs marchandises séquestrées, etc. »

Escortés par des janissaires, Ruffin et ses drogmans traversèrent donc les rues de Stamboul au milieu d'une foule hostile pour être conduits à la forteresse. L'ambassade, où s'étaient réfugiés près de deux cents Français, fut occupée militairement par des soldats turcs; des perquisitions furent opérées, et les scellés mis sur les archives (1).

Le lendemain de cette journée historique du 2 septembre 1798, une flotte russe — composée de six vaisseaux de ligne et de sept frégates, avec quinze cents hommes de troupes de débarquement — se présentait devant l'arsenal de Top Hané. Elle était signalée à l'entrée septentrionale du Bosphore depuis le 1er septembre et son arrivée avait hâté les mesures rigoureuses prises par le reïs-effendi.

C'était à la prière instante du prince Ferdinand de Wurtemberg que l'empereur Paul, outré par la prise de l'île de Malte (que la Russie avait si longtemps convoitée), s'était déterminé à faire acte d'hostilité contre la République. La flotte avait quitté Sébastopol le 23 août. Son commandant, l'amiral Uschakov, s'était particulièrement distingué dans la dernière guerre russo-turque. Les ministres ottomans

(1) La Porte offrit même gracieusement la maison de France à l'ambassadeur d'Angleterre. Peu de temps après, Spencer Smith y procédait à un pillage en règle.

l'accueillirent avec enthousiasme le 3 septembre. La flotte du sultan composée de six vaisseaux et de huit frégates sous Kadir bey, fut mise à ses ordres. Les escadres combinées ne furent d'ailleurs en état de prendre définitivement la mer, que vers le 1er octobre. Elle se dirigèrent alors sur Cérigo, puis sur les îles Ioniennes (1).

La guerre ayant été officiellement déclarée le 9 septembre, les mesures prises contre les Français de Constantinople furent successivement étendues à toutes les Echelles. A Smyrne (2), Lanarca, la Canée, Athènes, Salonique, consuls et vice-consuls furent jetés dans des cachots, tandis que les marchandises des commerçants français étaient partout séquestrées. Même, les rares ouvriers restés au service du Sultan après la dislocation de la mission de Pampelonne, furent mis aux galères ! Puis, en octobre, une nouvelle répartition des prisonniers était ordonnée par la Porte. Presque tous étaient transportés dans les forteresses de la mer Noire : à Kherson, dix prisonniers dont Jean Bon Saint-André ; à Samsoun, neuf ; à Anassa, huit, dont le drogman Franchini, et Pidoux, expéditionnaire de l'ambassade ; à

(1) Pour cette expédition ainsi que pour les opérations du célèbre Ali, pacha de Janina, voir le beau livre du commandant de La Jonquière sur l'*Expédition d'Egypte* (t. III) et l'*Expédition russo-turque aux îles Ioniennes*, par Pisani (*Revue d'Histoire diplomatique*, 1888). Un traité défensif avec la Russie fut signé par la Porte le 28 décembre.

(2) Jean Bon Saint-André venait d'arriver à Smyrne comme consul général. Né en 1749, ancien officier de marine, ministre protestant et conventionnel, il avait dernièrement rempli les fonctions de consul à Alger. Il resta trois ans à Kherson, jusqu'en fructidor an IX. Napoléon le fit préfet à Mayence et baron de l'Empire. Jean Bon Saint-André est mort en 1813.

Sinope, douze, dont le général Menant, le capitaine Castéra et Flüry, consul à Bukarest (1). Il ne restait plus guère au château des Sept Tours que Ruffin et ses drogmans.

*
* *

Annoncée d'abord par une correspondance officieuse de Vienne, l'incarcération des Français était confirmée le 10 vendémiaire (1er octobre), par une lettre de l'ambassadeur d'Espagne, M. d'Azara (2). Talleyrand affecta d'abord de ne pas y croire; il informa même Esseid Ali (qu'il avait continué à berner depuis le mois de mai) qu'un ambassadeur de la République allait incessamment partir pour Constantinople.

Cet ambassadeur était, cette fois encore, l'indispensable Marie Descorches, dont la candidature avait été reprise depuis quelques semaines. Après bien des hésitations, Talleyrand avait enfin fait signer l'arrêté officiel le 16 fructidor (2 septembre); Ruffin devait reprendre les fonctions de premier secrétaire interprète, et Emile Gaudin (revenu de Vienne, où il avait accompagné Bernadotte), devait retourner à Péra (3). Comme au printemps précédent, Boulouvard avait été chargé de rédiger des Instructions: « Le premier soin du citoyen Descorches à son

(1) A. E. Turquie. 199-68. — Menant avait continué ses fonctions d'inspecteur de l'armée turque après la mort de Dubayet. Castéra lui avait été attaché.

(2) D'Azara à Talleyrand. (A. E. Turquie, 199-12.)

(3) La désignation de Descorches fut annoncée à Bonaparte par lettre du 29 fructidor (15 septembre). Le ministre ne faisait d'ailleurs pas allusion à son manque de parole personnel et se contentait de faire l'éloge de Descorches.

arrivée à Constantinople doit être de bien s'attacher à convaincre le Divan que la France conserve toujours le plus sincère désir de maintenir la paix, l'union et la bonne amitié qui existent depuis si longtemps entre les deux nations ; qu'il n'est envoyé par le Directoire exécutif que pour atteindre ce but, plus désirable encore pour la Porte que pour lui, et que bien loin d'avoir contre elle des intentions hostiles, il est prêt à employer pour elle toute la puissance de la République... »

Ces instructions, aussi hypocrites qu'inutiles, et qui ne font guère honneur à la clairvoyance tant vantée de l'ancien évêque d'Autun, étaient datées du 12 octobre. Or, depuis douze jours, l'incarcération de Ruffin était connue par une lettre de M. d'Azara. Boulouvard avait aussi rédigé des lettres protocolaires pour le grand vizir, le muphti, le reïs-effendi, le capitan-pacha, calquées sur les lettres remises en 1796 au général Dubayet.

. . .

Malgré l'extraordinaire entêtement de Talleyrand, il fallut bien pourtant se rendre à l'évidence lorsque les détails les plus circonstanciés et les plus précis sur les événements du 2 septembre et sur la déclaration de guerre arrivèrent à Paris par des voies différentes (1). Aucun espoir ne pouvait être gardé. Un nouveau décret du Directoire parut le 24 vendémiaire (15 octobre) : « Il est *sursis* à l'exécution de l'arrêté par lequel le citoyen Descorches est envoyé près de la Porte ottomane en qualité d'am-

(1) Un récit de l'incarcération, assez complet, figure au *Moniteur* du 12 octobre (21 vendémiaire).

bassadeur de la République française. L'époque du départ et celle du moment d'où courront les appointements du citoyen Descorches seront déterminées par un arrêté particulier lorsqu'il y aura lieu (1). »

De son côté, Esseid Ali avait été fort impressionné en apprenant l'entrée de Ruffin aux Sept Tours. Craignant un emprisonnement analogue, il avait demandé immédiatement ses passeports, faisant valoir, pour les obtenir, que son arrivée aux frontières turques serait certainement le signal de la mise en liberté pour tout le personnel de l'ambassade française à Péra. Le retour en Turquie d'Esseid Ali était, en effet, *l'une* des conditions énumérées dans les dépêches officielles du reïs-effendi pour que des négociations pussent être ultérieurement entamées. Mais, en octobre 1798, la Porte réclamait aussi l'évacuation immédiate de l'Egypte et il était impossible, pour le Directoire, d'engager une conversation diplomatique ayant quelque chance d'aboutir. On pensa sagement que l'ambassadeur turc constituait un gage, un otage qui pouvait devenir utile, et dont, par conséquent, il ne fallait pas se dessaisir.

Esseid Ali fut donc gardé à Paris. Tout à fait libre, protégé et surveillé très discrètement par la

(1) Talleyrand ne renonça pas à envoyer Descorches en Orient. Cette candidature fut de nouveau discutée après le 18 brumaire. Le 7 frimaire an VIII (27 novembre 1799), les trois consuls *signèrent* une lettre au Grand Seigneur qui parlait de la nécessité de la paix et annonçait le prochain départ du citoyen Marie Descorches pour l'*Egypte* « afin de donner suite aux négociations ». (A. E. Turquie. Supplément, 23-220.)

police, il contina à résider à l'hôtel Monaco, rue Saint-Dominique. Ses correspondances furent officieusement transmises par M. d'Azara.

Ce fut aussi, du reste, un représentant de l'Espagne qui servit d'intermédiaire pour la France à Constantinople. M. de Bouligni montra du zèle et beaucoup de dévouement pour l'accomplissement de cette délicate mission. Il avait reçu, au moment de l'incarcération de Ruffin, les archives et papiers de l'ambassade. Mais ses réclamations en faveur des prisonniers français n'eurent pas grand succès. L'ardeur qu'il apportait à plaider leur cause mécontenta les ministres turcs, qui demandèrent et obtinrent son rappel le 19 vendémiaire an VIII (10 octobre 1799). Bouligni dut quitter Péra, et, après son départ, les intérêts français restèrent absolument en souffrance (1).

Ce ne fut qu'en août 1800, — neuf mois après les journées de Brumaire, deux mois après Marengo, — que le malheureux Ruffin, fut autorisé à correspondre avec son ministre. Et une longue année de négociations fut encore nécessaire pour faire ouvrir les portes de son cachot. Au moment de la sortie des Sept Tours, — août 1801 — la paix générale était du reste prévue pour une date prochaine.

(1) Un Grec nommé Coïa, qui avait servi d'employé à Ruffin, continua cependant à renseigner le ministre français. Ses correspondances étaient adressées à une maison grecque de Gênes, qui les transmettait au consul Belleville. Celui-ci les envoyait à Paris. (Dépêche de Belleville à Talleyrand du 25 nivôse an VII. — A. E. Gênes, 175-24.)

Bouligni représenta plus tard l'Espagne à Stockholm. Il y mourut en décembre 1805.

Déjà l'Autriche, en février, avait abandonné la deuxième coalition par le traité de Lunéville et Naples venait de suivre l'exemple. La paix avec le Portugal eut lieu en septembre et quelques jours plus tard ce fut le tour de la Russie. L'Angleterre elle-même renonçait à la lutte. Les préliminaires furent signés à Londres le 1er octobre (1).

A cette date, Esseid Ali avait officiellement repris, depuis deux mois, la direction de son ambassade. Il avait revu Talleyrand, et les deux diplomates s'étaient mis promptement d'accord. Un projet de traité fut signé le 9 octobre. Le colonel Sébastiani, l'un des aides de camp du Premier Consul, fut désigné pour porter à Constantinople une lettre autographe de Bonaparte (2).

Les préliminaires du 9 octobre (1801) avec la Porte reproduisaient à peu près mot pour mot les arrangements précédemment convenus avec l'Angleterre : la France restituait l'Egypte et reconnaissait la république des Sept Iles (Iles Ioniennes) ; les prisonsonniers devaient être immédiatement échangés (3) ;

(1) *Histoire des Traités*, par M. de Koch, V, 282.

(2) Sébastiani, né en 1772, avait d'abord été destiné à l'état ecclésiastique. Entré dans l'armée en 1792, il conquit rapidement ses premiers grades. Il était chef de bataillon à Arcole et joua un rôle important au 18 Brumaire.

Sébastiani fut plus tard général de division et ambassadeur de Napoléon à Constantinople. Député libéral sous la Restauration, plusieurs fois ministre sous Louis-Philippe, il devint maréchal de France en 1840, à soixante-huit ans.

Pour la première mission de Sébastiani en Turquie, voir *la Revue d'histoire diplomatique*, juillet 1903.

(3) Le général Menant, incarcéré à Sinope, était resté prisonnier pendant onze cent quatorze jours. Il n'avait, pendant ce temps, touché que 4 piastres par jour. Aussi son dénuement

l'intégrité du territoire ottoman était garantie ; la France recouvrait ses anciens privilèges en Orient, obtenait la promesse d'être traitée sur le même pied que la nation la plus favorisée, etc.

Ces conventions furent d'abord bien accueillies à Constantinople. Toutefois l'ambassadeur d'Angleterre, lord Elgin, fit remarquer au reïs-effendi une clause de l'article Ier des préliminaires : « Il est entendu qu'après l'évacuation de l'Egypte, les concessions qui pourraient être faites en Egypte aux autres puissances, de la part de la Sublime Porte, seront communes aux Français. » Lord Elgin protesta contre cette clause qui n'était pas tout à fait semblable au texte adopté par l'Angleterre. De son côté, le ministre russe déclara qu'il était inadmissible que la France fût traitée comme la Russie, si jamais le tzar obtenait la libre navigation dans la mer Noire. Enfin, le nouveau chargé d'affaires espagnol, vexé de n'avoir pas joué un rôle de médiateur, appuya les objections de ses collègues. Malgré l'arrivée de Sébastiani et les instances de Ruffin, le reïs-effendi n'osa pas ratifier les conventions du 9 octobre et insista pour qu'un diplomate turc fût admis au congrès d'Amiens. Bien que désavoué comme signataire des préliminaires, Esseid Ali fut chargé par son gouvernement de remplir cette nouvelle mission diplomatique.

était-il extrême. Le malheureux général, couvert d'infirmités à la suite de son incarcération, dut se faire réformer en pluviôse an X, peu après sa rentrée en France. Il ne put reprendre du service et fut définitivement retraité en 1811. Il avait deux enfants et mourut sous la Restauration dans la plus profonde misère. (A. G. Dossier Menant.)

Mais l'imbroglio avait assez duré ! Le Premier consul refusa nettement de laisser partir Esseid Ali pour le Congrès. La Porte désigna alors un nouveau plénipotentiaire, Said Ghalib effendi, qui ne débarqua d'ailleurs en France qu'en juin 1802, trois mois après la signature du traité d'Amiens.

La paix générale impliquait la reprise des relations diplomatiques avec la Turquie. Bonaparte dut donc choisir un ambassadeur pour représenter la France auprès du sultan Sélim. Et il le voulut plus représentatif et plus célèbre que ses prédécesseurs. L'ambassade fut offerte à Bernadotte, puis, sur son refus, à l'un des glorieux soldats de l'armée d'Italie, dont la notoriété était alors très grande, au vainqueur de Bergen, le général Brune.

Brune quitta Paris le 1er novembre. Le 11, il s'embarquait à Marseille, et, escorté d'une véritable escadre — un vaisseau de 74, une frégate, deux corvettes, deux bricks, — se dirigeait vers les Dardanelles. Le 16 nivôse an XI (5 janvier 1803), le nouvel ambassadeur de la République triomphante faisait une entrée solennelle au palais de France à Péra. Cinq années s'étaient écoulées depuis la disparition du général Aubert-Dubayet.

TABLE DES MATIÈRES

DU TOME PREMIER

PÉRIGNON

I. — JUGE DE PAIX ET GÉNÉRAL EN CHEF

II. — NÉGOCIATIONS AUX PYRÉNÉES-ORIENTALES

III. — PÉRIGNON AMBASSADEUR

IV. — L'ARRIVÉE EN ESPAGNE

V. — LE TRAITÉ DE SAINT-ILDEFONSE

VI. — LE REVERS DE LA MÉDAILLE

VII. — LA FIN DE L'AMBASSADE

VIII. — LE MARÉCHAL PÉRIGNON

TRUGUET

I. — LA SUCCESSION DU GÉNÉRAL PÉRIGNON

II. — DÉBUTS A MADRID

III. — LA POLITIQUE DE L'AMIRAL

IV. — LA VENGEANCE DE TALLEYRAND

V. — TRUGUET, ÉMIGRÉ

VI. — DE 1799 A 1839

AUBERT-DUBAYET

I. — LE MINISTÈRE DE LA GUERRE

II. — DE PARIS A CONSTANTINOPLE

III. — LA FRANCE ET LA TURQUIE PENDANT LA RÉVOLUTION

IV. — DIPLOMATES DE PÉRA, MINISTRES DE STAMBOUL

V. — L'AUDIENCE SOLENNELLE DU 17 JANVIER 1797

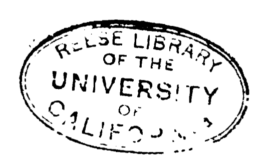
VI. — EFFORTS DE MÉDIATION

VII. — LES DIFFICULTÉS

VIII. — LA MORT D'AUBERT-DUBAYET

IX. — LE CHATEAU DES SEPT TOURS

PARIS. TYP. PLON-NOURRIT ET Cie, 8, RUE GARANCIÈRE. — 8022.



A LA MÊME LIBRAIRIE

Vie militaire du général Foy, par Girod de l'Ain, chef d'escadron d'artillerie. Ouvrage accompagné de deux portraits en héliogravure, six cartes et trois fac-similés d'autographes. Un vol. in-8°. . . . 12 fr.
(Couronné par l'Académie française, prix Marcellin Guérin.)

L'Europe et la Révolution française, par Albert Sorel, de l'Académie française.
Tome Ier. *Les Mœurs politiques et les traditions.* 8e édition. — Tome II. *La Chute de la royauté.* 8e édition. — Tome III. *La Guerre aux rois.* 8e édition. — Tome IV. *Les Limites naturelles* (1794-1795). 7e édition. — Tome V. *Bonaparte et le Directoire* (1795-1799). 6e édition. — Tome VI. *La Trêve. Lunéville et Amiens* (1800-1805). 5e édition. — Tome VII. *Le Blocus continental. Le Grand Empire* (1806-1812). 5e édition. — Tome VIII. *La Coalition. Le Traité de 1815* (1812-1815). 5e édition. Prix de chaque vol. in-8°. . . . . 8 fr.
(Couronné deux fois par l'Académie française, grand prix Gobert.)

L'Avènement de Bonaparte. *La Genèse du Consulat — Brumaire — La Constitution de l'an VIII*, par Albert Vandal, de l'Académie française. 12e édition. Un vol. in-8°. . . . . 8 fr.

Mémoires de Larevellière-Lépeaux, membre du Directoire exécutif de la République française et de l'Institut national, publiés par son fils sur le manuscrit autographe de l'auteur, et suivis des pièces justificatives et de correspondances inédites. Trois vol. in-8° avec un portrait . . . . 20 fr.

Correspondance inédite de Mallet du Pan avec l'empereur d'Autriche (1794-1798), publiée, d'après les manuscrits conservés aux Archives de Vienne, par André Michel, avec une préface de M. Taine, de l'Académie française. Deux vol. in-8°. . . . . 16 fr.

Bernadotte, Napoléon et les Bourbons (1797-1844), par Léonce Pingaud, correspondant de l'Institut (Académie des sciences morales et politiques). Un vol. in-8° avec un portrait en héliogravure. 7 fr. 50

Mémoires du général baron Thiébault, publiés sous les auspices de sa fille, Mlle Claire Thiébault, d'après le manuscrit original, par Fernand Calmettes.
Tome Ier : 1769-1795. 9e édit. Un vol. in-8° avec deux portraits en héliogravure. . . . . 7 fr. 50
Tome II : 1795-1799. 9e édition. Un vol. in-8° avec portrait. . 7 fr. 50
Tome III : 1799-1806. 8e édit. In-8° avec deux héliogravures. 7 fr. 50
Tome IV : 1806-1813. 8e édit. Un vol. in-8° avec un portrait en héliogravure. . . . . 7 fr. 50
Tome V et dernier : 1813-1820. 7e édit. Un vol. in-8° avec une héliogravure. . . . . 7 fr. 50

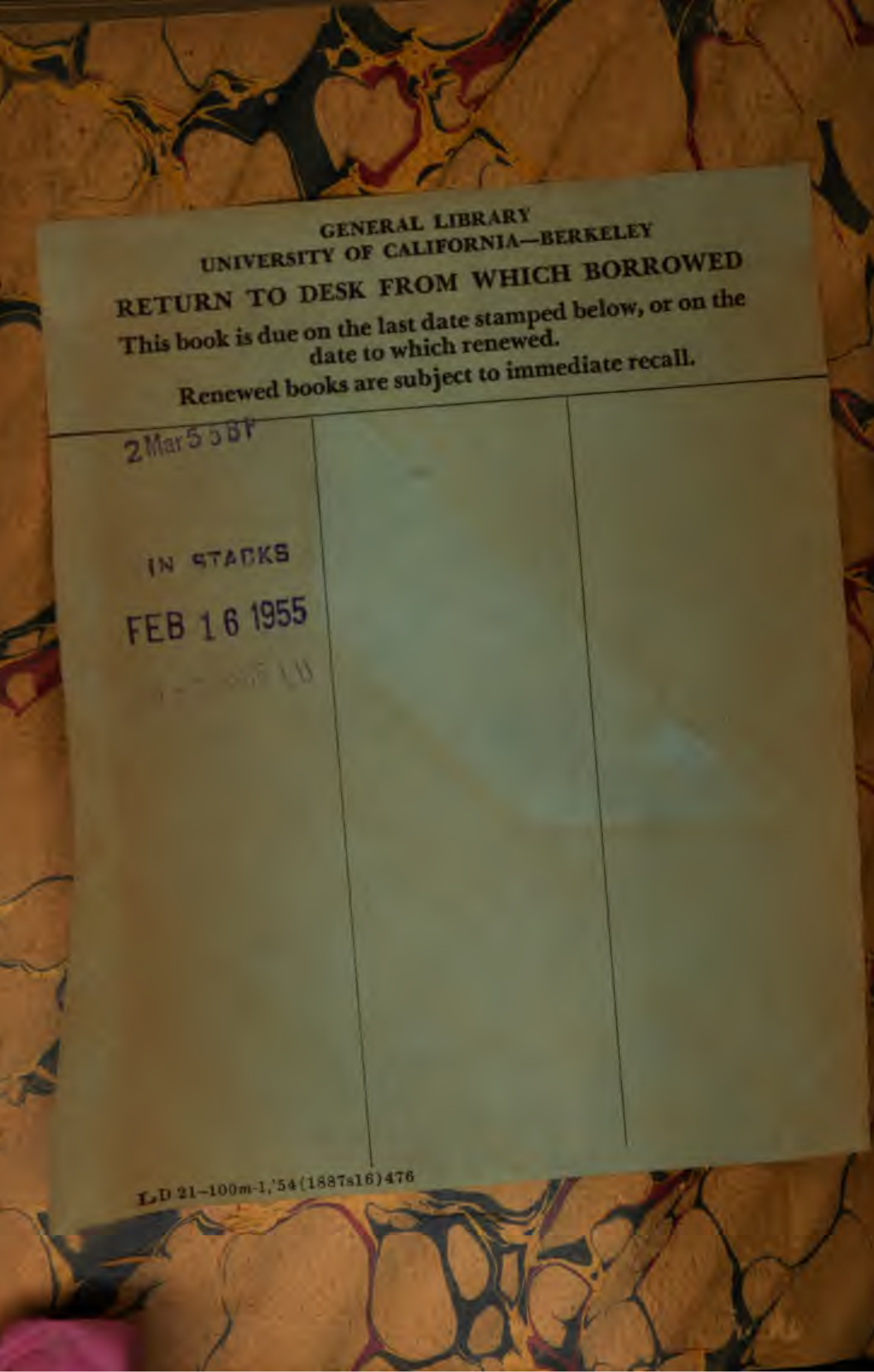
Correspondance du maréchal Davout, prince d'Eckmühl. Ses commandements, son ministère (1801-1815), avec introduction et notes par Ch. de Mazade, de l'Académie française. 4 vol. in-8°. . . . 30 fr.

Les Mémoires d'une inconnue, publiés sur le manuscrit original (1780-1816). 2e édition. Un vol. in-8°. . . . . 7 fr. 50

Histoire générale des Émigrés pendant la Révolution française, par H. Forneron.
Tomes I et II. 4e édition. Deux vol. in-16. . . . . 8 fr.
Tome III. Les Emigrés et la société française sous Napoléon Ier, avec une introduction par M. Le Trésor de La Rocque. In-8°. . 7 fr. 50

Une Ambassade française en Espagne pendant la Révolution (1789-1804), par Geoffroy de Grandmaison. In-8°. . . . 7 fr. 50

PARIS. TYPOGRAPHIE PLON-NOURRIT ET Cie, 8, RUE GARANCIÈRE. — 8022.




YC 74942
DC186
.5
F4
v.1
177543

